Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITAL

DU MOYEN AGE,

PAR

M. SIMONDE DE SISMO

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIA
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PRU
DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈV

TOME HUITIÈME.

Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE B

ADOLPHE WAHLEN ET COMPAGNIE

1839

Digitized by Google

149 D24

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE,

PAR

M. SIMONDE DE SISMONDI,

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE SAINT-PÉTERSBOURG,
DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PRUSSE,
DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, ETC., ETC.

Cinquième Edition.

TOME HUITIÈME.

Bruxelles,

SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE BELGE,

AD. WAHLEN ET COMPAGNIE.

1839

Digitized by Google

BOEKERIJ VAN 'S RIJKS HOOGESCHOOL
TE GENT
01[illegible] — 14 JUIN 1912
BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT
À GAND

Digitized by Google

HISTOIRE

DES

RÉPUBLIQUES ITALIENNES

DU MOYEN AGE.

CHAPITRE PREMIER.

ÉLECTION ET PONTIFICAT D'ADRIEN VI; DÉFAITE DES FRANÇAIS A LA BICOQUE; CONVENTION DE CRÉMONE, D'APRÈS LAQUELLE ILS ÉVACUENT L'ITALIE; LES VÉNITIENS SE DÉTACHENT DE LA FRANCE; ENTRÉE DE BONNIVET EN LOMBARDIE; MORT D'ADRIEN VI. — 1521 A 1523.

La guerre que l'ambition inconsidérée de Léon X avait rallumée en Europe, devait décider, par son résultat, si les Italiens demeureraient une nation indépendante, ou s'ils subiraient le joug de ces étrangers qu'ils nommaient barbares. Ce n'était plus de la distribution de quelques provinces entre des potentats qu'on pouvait regarder comme tous compatriotes, qu'il s'agissait pour la nation, mais de son existence même. Ce n'était plus aussi entre les Italiens que devaient se décider les plus grands intérêts de leur patrie : toutes les puissances de l'Europe étaient appelées à régler sa destinée; et c'était tous les jours plus loin de l'Italie qu'il fallait aller chercher la cause des événements qui changeaient le sort de ce pays.

Lorsque des puissances aussi formidables que les monarchies de France, d'Espagne, d'Allemagne et d'Angleterre étaient entrées dans la lice, les petites souverainetés d'Italie avaient senti leur

Digitized by Google

faiblesse comparative ; et cette faiblesse avait encore été extrêmement augmentée par les guerres désastreuses où elles étaient déjà engagées depuis plus de vingt-cinq ans. Ces guerres avaient consumé les richesses et détruit les moyens de reproduction de la contrée, auparavant la plus opulente, alors la plus malheureuse de l'Europe : aussi Venise, Florence, Sienne et Lucques, qui portaient core le titre de républiques ; les ducs de Milan, de Savoie, de Ferrare, et les marquis de Mantoue et de Montferrat, qui se disaient encore souverains, attendaient-ils, en tremblant, que leur sort fût décidé par la politique, les traités, ou les armes des ultramontains.

Le siége pontifical s'était seul élevé durant la décadence des autres États italiens. Les conquêtes d'Alexandre VI, de Jules II et de Léon X avaient soumis aux pontifes des provinces qui étaient auparavant indépendantes, quoiqu'elles reconnussent nominalement la suzeraineté du saint-siége. Lorsque ensuite Parme, Plaisance, Modène et Reggio s'étaient trouvés joints au domaine de l'Église ; lorsque en même temps le chef de cette Église avait dominé en maître absolu sur la république florentine, l'étendue, la population et la richesse de ses États avaient surpassé de beaucoup celles des plus puissants parmi les princes que l'Italie avait vus s'élever dès le commencement du moyen âge. Les rois de Naples, les ducs de Milan, ou la république de Venise, n'avaient jamais disposé de tant de forces, surtout lorsqu'on fait entrer en ligne de compte les immenses revenus que la chambre apostolique savait lever sur la superstition des peuples étrangers à l'État de l'Église.

Si Léon X n'avait pas joint toute la prodigalité d'un parvenu, toute l'inconséquence d'un homme de plaisir, à la profonde dissimulation qui le faisait passer pour un grand politique, il aurait aisément pu tenir la balance entre les deux potentats qui se disputaient l'Europe ; il aurait fait respecter la neutralité non-seulement de ses propres États, mais de ceux encore qui se seraient volontairement rangés sous sa protection ; et tous les peuples de l'Italie se seraient disputé cet avantage. Les événements divers d'une longue lutte qui devait durer autant que la vie de Charles-Quint, lui auraient fourni beaucoup de chances pour relever l'indépendance nationale : il n'aurait eu besoin, pour être vraiment grand, que de vouloir sincèrement le bien de ses compatriotes, et de leur inspirer de la confiance par sa bonne foi. Mais Léon X,

Digitized by Google

par une ambition de jeune homme, qui n'était liée à aucun plan bien raisonné, qui n'était soutenue par aucune idée empreinte d'une vraie grandeur, acheva la ruine de la liberté italienne, tandis que le scandaleux trafic des indulgences, auquel il eut recours pour faire face à des dépenses excessives, ébranla le siége de Rome, et détacha la moitié de la chrétienté de l'obéissance qu'elle avait vouée à ses prédécesseurs.

Pendant son règne, et dès l'an 1517, la réformation avait commencé en Allemagne par les prédications de Luther. Mais quoique ce courageux novateur eût déjà passé, d'une attaque contre les indulgences, au doute sur l'autorité du pape, au renversement de toute la discipline de l'Église, et enfin aux controverses sur le dogme lui-même, il n'avait encore apporté aucun changement dans la forme extérieure du culte; ses sectateurs ne formaient point une nouvelle Église, et l'on ne pouvait encore juger de tout le danger qui menaçait de ce côté la cour de Rome. L'Allemagne, il est vrai, était tout entière en fermentation. La religion, chez les peuples septentrionaux, se liait aux sentiments du cœur; elle s'unissait intimement à l'homme tout entier; elle était examinée par sa raison, échauffée par son amour, admise pour règle de ses actions. La nation italienne était tout autrement disposée à l'égard des idées religieuses : après avoir admis l'ensemble des dogmes de l'Église, elle les regardait comme ne demandant plus ni examen ni étude: elle signalait son respect pour la foi, en évitant d'y penser jamais. Les plus dissolus, comme les plus réguliers dans leurs mœurs, les plus philosophes, comme les plus superstitieux dans leurs croyances, n'élevaient pas un doute sur l'ensemble de la doctrine de l'Église; mais aussi à peine excitait-elle en eux un sentiment, ou influait-elle sur une action de leur vie. La religion, rendue étrangère à la raison, à la sensibilité, à la morale, à la conduite, n'était plus qu'une habitude de l'esprit, qui imposait de certaines pratiques et proscrivait de certaines pensées.

En effet, la réformation excita en Italie quelque étonnement, quelque inquiétude, mais aucune curiosité. On était accoutumé à résister au pape, à lui faire la guerre, à mépriser ses excommunications : on savait depuis longtemps que les mœurs de sa cour étaient corrompues; que sa politique était perfide; que les passions les plus odieuses pouvaient se cacher sous le manteau de la

Digitized by Google

religion. Le reste du clergé ne jouissait point de la puissance, des richesses ou des immunités qu'il avait obtenues en Allemagne: cependant on lui avait vu plus d'une fois commettre des actions infâmes; et de même qu'elles ne causaient plus de scandale, l'accusation dirigée contre lui n'excitait plus la surprise de la nouveauté. Ceux qui voulaient réformer la discipline passaient pour des enthousiastes, qui se roidissaient contre le train nécessaire du monde; ceux qui attaquaient la doctrine passaient pour des insensés, qui bouleversaient les bases mêmes de toutes les opinions : car celles de ces bases que le préjugé a établies, et qu'il soustrait à tout examen, ne paraissent pas moins évidentes aux hommes que celles que la raison a fondées. Tandis que des vérités nouvelles fermentaient dans toute l'Europe, aucun Italien n'admit un doute sur ce qu'on lui avait enseigné à croire; et il se passa longtemps encore avant qu'aucune opinion luthérienne pénétrât au delà des Alpes.

Léon X mourut avant même de s'être fait une idée du danger qui menaçait l'Église romaine, par le soulèvement des esprits en Allemagne : mais sa mort le déroba aussi à des difficultés dont il aurait senti beaucoup plus tôt tout le fardeau; c'étaient celles mêmes qu'il avait attirées sur lui par ses prodigalités irréfléchies. Non-seulement il avait dissipé le trésor considérable amassé par Jules II, il avait encore engagé tous les joyaux et tous les effets précieux de Saint-Pierre; il avait contracté une dette considérable, et il avait vendu un si grand nombre de charges nouvelles, que leurs traitements seuls avaient augmenté de quarante mille ducats les dépenses annuelles de l'Église (1).

L'embarras de Léon X aurait été grand pour continuer sans argent la guerre qu'il avait commencée en Lombardie; mais les lieutenants qu'il laissait après lui se trouvaient dans une situation bien plus critique encore. Le cardinal de Sion et celui de Médicis, qui jusqu'alors avaient soutenu tout le poids des affaires, se hâtèrent de quitter l'armée pour se rendre à Rome, et assister au conclave. Charles-Quint avait assez à faire à combattre les Français dans les Pays-Bas : la Castille était révoltée ; les royaumes de Valence et de Majorque étaient désolés par la guerre que les com-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 219.

Digitized by Google

munes faisaient aux nobles, et toutes les forces de l'Espagne consumées par ces discordes intestines. La petite armée de l'Empereur en Lombardie n'était point payée : jusqu'alors la guerre s'était faite avec les seuls trésors de l'Église; et ceux-ci venant tout à coup à manquer, Prosper Colonna et le marquis de Pescaire furent obligés de licencier tous les Allemands et les Suisses qu'ils avaient à leur solde, à la réserve de quinze cents hommes. En même temps, les auxiliaires florentins, qui n'avaient aucun intérêt direct à la guerre, et qui ne savaient pas même s'ils demeureraient alliés du futur pontife, retournèrent en Toscane (1).

Si M. de Lautrec n'avait pas été de son côté abandonné par la scandaleuse négligence de François Ier, qui ne songeait qu'à ses plaisirs et à ses galanteries, et qui ne lui envoyait aucun argent pour payer ses troupes, il aurait pu aisément recouvrer Milan, et toutes les places qu'il avait perdues. Il tenait encore en garnison les châteaux de Milan, de Novare, de Trezzo et de Pizzighettone [1521]; il commandait à Crémone, Gênes, Alexandrie, Arona, et sur tout le lac Majeur; mais sans argent il ne pouvait rassembler d'infanterie. Sa gendarmerie découragée le secondait mal; et lorsqu'il voulut surprendre la ville de Parme, où commandait Guicciardini l'historien, il fut repoussé par les seules compagnies de milice (2).

Pendant ce temps, des soulèvements ou des révolutions éclataient de toutes parts dans les États de l'Église. Les petits princes que Léon X avait dépouillés de leur souveraineté, invoquaient l'aide de leurs partisans pour recouvrer le rang de leurs pères. Le duc d'Urbin s'était associé aux deux frères Baglioni. Ils avaient rassemblé à Ferrare, à frais communs, deux cents hommes d'armes, trois cents chevau-légers, et trois mille fantassins. Avec cette petite armée, ils traversèrent la Romagne sans rencontrer de résistance. Le duc d'Urbin fut reçu avec enthousiasme par ses anciens sujets, et recouvra, sans coup férir, le duché d'Urbin, tandis que le comté de Montéfeltro, que Léon X avait cédé aux Florentins, fut défendu par leurs garnisons. Horace et Malatesta, fils de Jean-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 213. — *Galeatius Capella, de Bello Mediolan.*, L. I, f. 15.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 215. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. IV, p. 291. — *Galeatius Capella*, L. I, f. 15, v.

Digitized by Google

Paul Baglioni, se présentèrent à leur tour devant Pérouse. Vitello Vitelli y commandait, et fit une courte résistance. Cependant il désirait secrètement que les feudataires de l'Église recouvrassent leur indépendance; et ayant reçu au pied une légère blessure, il saisit avec empressement ce prétexte pour se faire porter à Città di Castello, sa patrie. Aussitôt après son départ, Pérouse capitula, et ouvrit ses portes aux fils de Baglioni, le 5 janvier 1522. En même temps, Sigismond de Varano chassa de Camérino Jean-Marie de la même famille, auquel Léon X avait donné le titre de duc de ce petit État, et il s'établit à sa place (1).

Les émigrés de Todi furent ramenés à main armée dans cette ville par Camillo Orsini. Le duc d'Urbin, après avoir consacré quelques jours au soin d'affermir son autorité dans ses États, voulut aussi rétablir dans Sienne le fils de Pandolfe Pétrucci; mais il fut repoussé surtout par l'activité des Florentins dévoués au cardinal de Médicis (2). Ceux-ci n'auraient peut-être pas évité une révolution dans leur propre patrie, si, au moment de la mort de Léon X, ils n'avaient donné les arrêts dans le palais public à tous les citoyens le plus connus pour leur attachement à la liberté (3). Sigismond Malatesti, fils de Pandolfe, fut introduit par les anciens partisans de sa famille à Rimini, et il recouvra pour peu de temps une souveraineté dont son père avait été privé vingt ans auparavant par César Borgia (4).

Celui enfin qui avait le plus souffert de l'inimitié de Léon X, celui qui avait eu le plus à redouter ses dernières prospérités, Alphonse, duc de Ferrare, s'empressa de recouvrer ce qu'il avait perdu. Il était coupable aux yeux du pape pour avoir, peu de mois auparavant, empêché la conquête de Parme par une diversion hardie. Aussi, dès les premiers succès de l'armée de Prosper Colonna, une autre armée pontificale était-elle venu attaquer Finale et San-Félice: elle avait ensuite pris Bondéno, et l'avait livré au pillage;

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 220.—*Scipione Ammirato*, L. XXIX. p. 342. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 195. — *Orlando Malavolti*, *Stor. di Siena*, P. III, L. VII, f. 121. — *Fr. Belcarii Comment.*, L. XVI, p. 510.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 222.

(3) *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 190. — *Scipione Ammirato*, L. XXIX, p. 341.

(4) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 236.

Digitized by Google

tandis que du côté de la Romagne, les agents de l'Église s'emparaient de Lugo, de Bagnacavallo, de Cento, et de la Piéve; que les Florentins conquéraient la Garfagnane, et que Guicciardini entrait dans le Frignano avec les troupes de Modène. Alphonse, menacé d'un siége dans sa capitale même, se préparait à vendre chèrement sa vie, quand il reçut la nouvelle de la mort de Léon X. Dans sa joie, il fit battre des monnaies d'argent, où l'on voyait un berger arrachant un agneau des griffes d'un lion, avec cet exergue tiré du Livre des Rois : *De manu leonis*. En peu de jours, il recouvra Bondéno, Finale, San-Félice, le Frignano, la Garfagnane, Lugo, Bagnacavallo; et il échoua seulement devant Cento, que les Bolonais défendirent vigoureusement contre lui (1).

Cependant les cardinaux, que les promotions faites par Léon X avaient rendus fort nombreux, étaient entrés au conclave le 26 décembre. On les avait partagés entre le parti impérial et le parti français. Le dernier voulait porter au saint-siége le cardinal de Volterra, frère de Piétro Sodérini, qui avait été gonfalonier perpétuel; c'était le candidat que redoutait le plus Jules de Médicis, qui, demeuré à la tête des créatures de son cousin, pouvait disposer de seize suffrages. Il en comptait ainsi plus du tiers, et moins de la moitié : car le conclave contenait cette fois quarante cardinaux; et Jules, sans être assez fort pour se faire élire, l'était assez pour donner l'exclusion à qui il voulait (2).

Le cardinal de Médicis avait compté être secondé par tout le parti impérial. Il avait été le principal et le plus habile ministre de son cousin Léon X; c'était lui qui l'avait déterminé à s'allier à l'Empereur; les succès de la guerre de Lombardie étaient attribués en grande partie à son habileté, et lui seul pouvait ajouter à la puissance de l'Église celle de la république florentine, dont il était le chef. Mais Jules avait un rival dans le sacré collége et dans le parti impérial, comme lui militaire avant d'être prélat, jeune comme lui, et d'une ambition non moins ardente; ce rival était

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 213. — *Muratori, Annali d'Italia*, Edit. in-4°, T. X, anno 1521, p. 152; et 1522, p. 155. — *P. Giovio, Vita di Alfonso*, p. 116.

(2) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VII, p. 295. — *Paolo Giovio, Vita di Adriano VI*, f. 116 v. — *Onofrio Panvino, Vite de' Pontifici*, f. 265.

Digitized by Google

Pompée Colonna, qui, plutôt que de seconder les prétentions de Médicis, parut prêt à se réunir au parti français. Déjà il représentait à ses collègues la honte de porter au saint-siége un bâtard; car Julien, frère du Magnifique, n'avait jamais été marié à Antonia del Cittadino, de qui Jules était né le 26 mai 1478. Colonna rappelait les cruautés exercées par Léon X depuis la découverte de la conspiration prétendue de Pétrucci; et il insistait sur le danger de perpétuer la dignité pontificale dans une même famille (1).

Tandis que les cardinaux opposaient l'intrigue à l'intrigue, chaque matin, suivant l'usage des conclaves, ils allaient aux suffrages sur quelque sujet nouveau qui leur était proposé. L'un d'eux nomma, le 9 janvier, le cardinal Adrien Florent, évêque de Tortose, Flamand, qui avait été le précepteur de Charles-Quint, et que l'Empereur avait préposé dernièrement au gouvernement de la Castille. Adrien, né à Utrecht, le 7 mai 1458, d'un père, ou tapissier, ou fabricant de bière, n'était jamais venu en Italie, et ne savait pas l'italien; il ne connaissait aucun des cardinaux; il avait développé peu de talent dans l'administration dont son élève l'avait chargé, et il semblait avoir si peu de chance pour être élu que tout l'escadron de Médicis (c'est ainsi qu'on nommait son parti), sans vouloir de lui, n'hésita pas à lui donner son suffrage. Le cardinal de Saint-Sixte en prit occasion pour faire son éloge dans un très-long discours, et comme les cardinaux étaient impatients de sortir de prison, ils lui donnèrent tous leurs voix, presque sans y avoir réfléchi, et ils l'élurent avec une si grande légèreté que, ne pouvant ensuite expliquer leur imprudence à eux-mêmes ou aux autres, ils l'attribuèrent à une inspiration subite du Saint-Esprit (2).

Ce ne fut qu'à la fin du mois d'août que le nouveau pape, qui prit le nom d'Adrien VI, arriva en Italie pour prendre possession

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 221. — *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VII, p. 295. — *Giovio Cambi*, T. XXII, p. 191.—*Panvino, in Clemente VII*, f. 267. — *Paolo Giovio, Vita di Adriano VI*, f. 116.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 222. — *Paolo Giovio, Vita di Adriano VI*, f. 109, 110, 118, 119.—*Raynaldi Ann. eccles.*, 1522, §§ 1 et 2, p. 347. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 501. — *Lettera di Girolamo Negri a Antonio Michieli*, Roma, 14 avril 1522.—*Lettere de' Principi*, T. I, f. 98.—*Jo. Sleidani Comment. de Statu relig. et Reipub.*, L. III, p. 48.

Digitized by Google

de la tiare. Pendant les neuf premiers mois de l'année, l'État de l'Église fut administré, au nom du collége des cardinaux, par une seigneurie assez semblable à celle des anciennes républiques toscanes. On tirait au sort chaque mois trois prieurs, entre les membres du sacré collége; et ceux-ci formaient le gouvernement. Mais ces prélats, mal d'accord entre eux, ignorant les affaires, et changeant tous les mois de mesures, étaient hors d'état de défendre le pouvoir pontifical. Ils ne songèrent qu'à gagner du temps, et à maintenir une paix apparente; et, dans ce but, ils conclurent un armistice avec le duc d'Urbin, qui arrêta les révolutions de l'Ombrie (1).

Le cardinal de Médicis, humilié de son exclusion du pontificat, et se croyant joué par le parti impérial, revint par mer à Florence, où il craignait que son autorité ne fût compromise; il y fit son entrée le 21 janvier 1522, portant le deuil de son cousin, et annonçant sur son visage même une grande tristesse et une grande inquiétude (2). En effet, les républicains de Florence croyaient le moment venu de recouvrer la liberté de leur partie: M. de Lescuns leur promettait l'appui du roi de France; il devait entrer en Toscane par la rivière de Gênes, en même temps que Renzo de Céri y pénétrerait par l'État de Sienne. Le duc d'Urbin et les Baglioni secondaient avec empressement des projets qui devaient les venger des Médicis. A Florence ces intrigues étaient dirigées par Jean-Baptiste Sodérini, neveu du cardinal de Volterra et du gonfalonier perpétuel. Dans son parti on voyait engagée la société de poëtes et de philosophes qui a rendu célèbres les jardins Ruccellai où elle se rassemblait. On y comptait Luigi Alamanni, Zanobi, Buondelmonti, Cosimino Ruccellai, Alessandro des Pazzi, les deux François et Jacopo Diaciéto, enfin Nicolas Macchiavel, qui leur a dédié ses Discours sur Tite-Live et son Art de la guerre. Tous, nourris dans les mêmes principes, désiraient également la liberté de Florence; mais ils n'avaient aucun ressentiment particulier contre le cardinal de Médicis : ils convenaient que de toute sa famille c'était lui qui avait apporté le plus de douceur et de mesure

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 223. — *Raynaldi Ann. eccles.*, 1522, § 16, p. 350.

(2) *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 194.

Digitized by Google

dans son administration, et ils préféraient recouvrer leurs droits par un compromis, plutôt que de les lui arracher de force (1).

Le cardinal de Médicis, qui sentait sa faiblesse, et la nécessité de ménager ses adversaires, convint que le pouvoir suprême s'accordait mal avec ses fonctions ecclésiastiques et la carrière qui lui était ouverte à la cour de Rome, et il annonça qu'il était disposé à s'en démettre. Les jeunes patriciens des jardins Ruccellai accueillirent aisément les espérances que leur faisait donner le cardinal; et, au lieu d'agir contre lui, ils se contentèrent de méditer sur la meilleure constitution à donner à la république lors de sa renaissance : ce fut le sujet de trois ouvrages de politique de Macchiavel, de Zanobi Buondelmonti, et d'Alexandre des Pazzi, tous dédiés au cardinal de Médicis (2).

Pendant ce temps M. de Lescuns, trop occupé en Lombardie pour chercher des entreprises nouvelles, d'autant plus qu'il était laissé sans argent par le roi de France, avait abandonné le projet d'entrer en Toscane par l'État de Gênes. Renzo de Céri s'était obstiné au siége du petit château de Turrita dans l'État de Sienne, et ne passa jamais au delà. Le parti français, qui était celui de la liberté, déclinait dans toute l'Italie; et le cardinal de Médicis crut le moment venu de détromper ceux qui avaient pu croire qu'il rendrait la liberté à sa patrie. Un courrier français envoyé à Renzo de Céri fut intercepté; le cardinal obtint son secret par un sacrilége, en lui envoyant dans sa prison, au lieu du confesseur qu'il avait demandé, un espion de police déguisé en prêtre. Ainsi l'on découvrit la correspondance de Jacob de Diaciéto avec Renzo de Céri : le premier, arrêté le 22 mai, et menacé de la torture, confessa, ce qu'on ne soupçonnait point encore, qu'il avait voulu assassiner le cardinal, pour le punir de sa tromperie, lorsqu'il avait donné aux républicains de fausses espérances. L'interrogatoire du prévenu ayant été renvoyé de vingt-quatre heures, après sa capture, ses amis, Luigi Alamanni le poëte, et Zanobi Buondelmonti, eurent le temps de se mettre en sûreté; un autre Luigi Alamanni fut exécuté le 7 juillet, avec Jacob de Diaciéto. Les fils

(1) *Comment. di Filippo de' Nerli*, L. VII, p. 138.

(2) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VII, p. 282. — *Comment. di Filippo de' Nerli*, L. VII, p. 136

Digitized by Google

de Paul-Antonio Sodérini furent obligés de s'enfuir, et leurs biens furent séquestrés : à cette époque même, le 14 juin, leur oncle, Pierre Sodérini, qui avait été gonfalonier perpétuel, mourut à Rome, emportant l'estime de tous les honnêtes gens (1).

Les révolutions des États de l'Église et de la Toscane étaient l'ouvrage des Italiens; mais leur influence était fort limitée; celles de la Lombardie, au contraire, étaient l'ouvrage des ultramontains; mais le sort futur de l'Italie, et même celui de l'Europe entière, en dépendaient. François Ier avait laissé perdre Milan, l'année précédente, par son insouciante prodigalité. Tandis que son chancelier Duprat avait, par des impôts inouïs, par des extorsions intolérables, et par la vente des domaines royaux, levé deux fois plus d'argent qu'il n'en aurait fallu pour maintenir la plus brillante armée, François, uniquement occupé de ses amours et des fêtes qu'il donnait à ses maîtresses, dissipait, ou laissait détourner par sa mère, l'argent qu'il avait arraché à ses peuples, et compromettait l'honneur français par les déroutes de ses armées, et par son manque de foi dans toutes les obligations qu'il avait contractées envers ses alliés. Il se vantait d'avoir le premier mis les rois de France *hors de pape*, parce qu'il disposait seul, et d'après son caprice, de toutes les bourses de ses sujets; tandis qu'avant lui les dépenses domestiques de ses prédécesseurs étaient défrayées par les domaines royaux, qu'ils ne se permettaient point d'engager, et que les trois ordres concouraient librement à subvenir aux dépenses des guerres. Mais l'évêque de Beaucaire n'hésite point à dire que François changea la liberté française en une misérable servitude; et les désastres qu'il attira ainsi sur son royaume montrent assez qu'avec la liberté de ses sujets, il sacrifia aussi sa propre gloire à ses fantaisies (2).

La gloire nationale avait encore d'une autre manière été sacrifiée par lui et ses prédécesseurs, à l'affermissement de son autorité ou de celle des nobles. On avait sévèrement interdit l'usage

(1) *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 301, 302. — *Filippo de' Nerli*, *Comment.*, L. VII, p. 159. — *Scipione Ammirato*, L. XXIX, p. 343. — *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 201-207.

(2) *Hinc antiqua illa gallica libertas aboleri, et in miseram servitutem desinere occœpit.* Belcarius, *Comm. Rer. Gallic.*, L. XVII, p. 507.

Digitized by Google

des armes au tiers état, pour le tenir dans une plus absolue dépendance de ses maîtres : on l'avait ainsi rendu lâche, et incapable du service militaire, en sorte qu'on voyait avec étonnement une des plus braves nations de l'Europe réduite à n'avoir point d'infanterie nationale. Ses rois étaient dans la nécessité de recourir aux Suisses pour toutes leurs guerres, parce qu'à la réserve de la gendarmerie, toute composée de noblesse, la France ne nourrissait point de soldats. La Suisse, dont la population n'égalait pas la huitième partie de celle de la France, fournissait seule ses bataillons; mais, pour les obtenir, il fallait se mettre à la merci de la vénalité, de l'orgueil et de l'inconstance de ces montagnards, rendus arrogants par la cour que leur faisaient tous les souverains. François Ier, qui tout récemment avait perdu Milan par leur manque de foi, fut réduit à négocier séparément avec chacun des cantons, à répandre des présents parmi leurs magistrats, à promettre des pensions aux hommes en crédit, à dévorer, sans se plaindre, leur arrogance. Ce fut le prix auquel René, bâtard de Savoie, grand maître de France, et Galéaz de San-Sévérino, grand écuyer, déterminèrent, au printemps de 1522, environ dix mille Suisses à passer le Saint-Bernard et le Saint-Gothard pour entrer en Italie (1).

Lautrec, de son côté, rassembla la cavalerie française dispersée dans les plaines de Lombardie; il la joignit, sous Crémone, à l'armée vénitienne commandée par André Gritti et Théodore Trivulzio : il alla ensuite se réunir aux Suisses, et le 1er mars il passa l'Adda, pour venir avec toute son armée camper à deux milles de Milan (2).

Prosper Colonna défendait cette ville avec Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire. Le chancelier du duché, Jérôme Moroni, y représentait son maître, qui n'avait pas encore pu faire son entrée dans sa capitale. Il exhortait les Milanais à maintenir leur indépendance : il leur montrait tout le danger des vengeances des Français; et pour ajouter encore un sentiment religieux à l'amour

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 224.—Mémoires de messire Martin du Bellay, L. II, p. 195. — *Galeatius Capella*, L. I, f. 16.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 226. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 202. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. II, p. 316.

Digitized by Google

de la patrie, il avait engagé un moine éloquent de l'ordre de Saint-Augustin, André Barbato, à réveiller le zèle des Milanais contre les barbares par une suite de sermons (1). Moroni obtint ainsi de ses compatriotes des contributions volontaires assez abondantes pour lever dix mille soldats allemands. Jérôme Adorno et Georges Frundsberg en conduisirent cinq mille avec tant de rapidité par la Valteline et le Bergamasque, qu'ils entrèrent à Milan avant l'approche des Français; les autres y furent conduits un peu plus tard par François Sforza lui-même (2).

L'armée française avait, de son côté, reçu un renfort inattendu: Jean de Médicis vint la joindre, à Cassano, avec trois mille hommes de pied et deux cents chevaux. Ces troupes portaient des enseignes noires en signe de deuil, pour la mort du pape Léon X: de là leur vint le nom de Bandes Noires, qu'elles rendirent célèbre en relevant la réputation de l'infanterie italienne. Elles avaient jusqu'alors combattu dans l'armée de la ligue; mais Jean de Médicis se trouvant rendu à la liberté par la mort de Léon X, passa au service de France, où on lui offrait de plus grands avantages (3). Vers le même temps, un coup de coulevrine, parti des remparts de Milan, et que quelques-uns prétendirent avoir été dirigé par Prosper Colonna lui-même, tua Marc-Antoine Colonna, neveu de ce même Prosper, qui servait dans l'armée française, et Camille, fils du maréchal Jean-Jacques Trivulzio. Le corps du premier fut renvoyé à Milan, à son oncle, désolé d'avoir fait périr, dans les rangs ennemis sans le reconnaître, un neveu qu'il chérissait (4).

Prosper Colonna et Pescaire avaient mis à profit la lenteur des Français pour relever toutes les fortifications de Milan, et pour

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 225. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 194. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 503. — *Galeatius Capella*, L. I, f. 16.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 227. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 203. — *Pauli Jovii Vita Piscarii*, L. II, p. 316. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. IV, p. 292.

(3) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 205. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 226.

(4) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali Piscarii*, L. II. p. 317. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 17 v. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 205.

Digitized by Google

entourer le château d'une circonvallation qui rendit impossible à Lautrec de donner aucun secours à la garnison assiégée. Déjoué dans ses projets, celui-ci n'en avait été que faiblement dédommagé par la prise de Novare; il avait ensuite attaqué Pavie que défendait le marquis de Mantoue : mais l'approche de Prosper Colonna avec l'armée impériale l'avait forcé à lever ce siége. Enfin, il s'était dirigé par Landriano sur Monza, pour se rapprocher d'Arona, où quelque argent qui lui arrivait de France pour la solde de ses troupes était arrêté (1).

Les Suisses savaient que cet argent, destiné pour leur solde, avait été conduit en sûreté jusqu'à Arona, sur le lac Majeur, et qu'Anchise Visconti, qui occupait Busti avec un corps de troupes milanaises, empêchait le convoi de passer plus avant. Ils sollicitaient Lautrec de forcer le passage jusqu'au lac Majeur, pour leur faire toucher leur solde, tandis qu'André Gritti, général de l'armée vénitienne, protestait de son côté qu'il ne s'éloignerait point tant des frontières de sa république, et que si les Suisses prenaient le chemin du lac Majeur, il reprendrait lui-même celui du Véronais (2). Lautrec désirait calmer l'impatience des Suisses; il savait que l'armée impériale souffrait bien plus encore que la sienne du manque d'argent et de vivres; déjà il lui était arrivé des compagnies entières de transfuges qui abandonnaient les drapeaux de Prosper Colonna : en tenant la campagne quelque temps encore, il se croyait assuré de dissiper cette armée (3).

Mais les Suisses, en entrant en campagne, s'étaient promis des succès plus rapides, et le pillage des riches villes de la Lombardie. Ils n'avaient encore réussi dans aucune de leurs attaques, excepté celle de Novare, et cette place avait en effet été abandonnée à leur cupidité. Ils avaient souffert devant Pavie ; et des

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 228. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. II, p. 319. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 205. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 504. — *Arnoldi Ferronii Burdigalensis de Reb. gest. Gall.*, L. V, p. 107. — *Paolo Paruta*, L. IV, p. 295. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 19.

(2) *Paolo Paruto, Ist. Ven.*, L. IV, p. 296.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 229. — *Paolo Paruta*, L. IV, p. 297. — *Arnoldi Ferronii de Rebus gestis Gall.*, p. 108.

Digitized by Google

pluies obstinées avaient, pendant quelques jours, suspendu l'arrivage des vivres. Ils étaient ennuyés et impatientés d'une guerre de positions et de manœuvres; et, accoutumés comme ils étaient à tout faire céder à leurs caprices, ils se rassemblèrent devant la tente de Lautrec, pour demander à grands cris ou la bataille ou leur congé (1).

Lautrec, et tous les généraux français, essayèrent inutilement tout leur crédit auprès des Suisses pour les engager à se fier à leurs chefs, à profiter des souffrances de l'ennemi, à attendre quelques jours, du moins, pendant lesquels, par une nouvelle manœuvre, Lautrec forcerait Prosper Colonna à changer de position : tout fut inutile, et les Suisses ne répondirent aux discours de tous les officiers de l'armée que par un même cri : *A demain, ou le congé ou la bataille* (2).

Lautrec, avant de céder, chargea Créqui, seigneur de Pontdormy, d'aller reconnaître l'ennemi, avec quatre cents hommes d'armes et six mille Suisses. Prosper Colonna avait pris position à la Bicoque, maison de campagne d'un seigneur milanais à trois ou quatre milles de Milan. Un chemin creux passait devant son front, et lui servait de fossé; il en avait garni les bords d'artillerie et d'arquebusiers; à droite et à gauche, son camp était fermé par deux canaux d'eau vive destinés à l'arrosement : à quelque distance derrière lui, l'un d'eux était traversé par un pont de pierre. Créqui, après avoir observé cette position, rapporta aux généraux français qu'elle serait très-difficile à forcer; et le conseil de guerre essaya de nouveau de persuader aux Suisses de renoncer à une bataille qui pourrait être désastreuse. Ceux-ci répondirent qu'ils attaqueraient de front la ligne de l'ennemi, et qu'ils enlèveraient, avec leurs piques et leurs hallebardes ces batteries qu'on leur peignait comme si formidables. En même temps ils persistèrent à déclarer qu'ils se mettraient en marche dès le lendemain, pour retourner dans leur pays, si on ne les menait pas au combat. Le

(1) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Piscarii*, L. II, p. 320. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 20. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II. p. 215. — *Paolo Paruta*, L. IV, p. 297.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 229. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 216. — *Arnoldi Ferronii Burdigalensis de Rebus gestis Gallor.*, p. 109.

Digitized by Google

seul Piétro Navarro proposa d'envoyer au supplice les plus mutins, et de réduire ainsi le reste à l'obéissance : les autres généraux, et Lautrec lui-même, qui connaissaient les Suisses et qui se sentaient absolument entre leurs mains, préférèrent la chance douteuse d'une bataille à la certitude d'une déroute, conséquence nécessaire du départ de toute leur infanterie; et tout en sentant l'imprudence qu'ils allaient commettre, ils ordonnèrent à leurs troupes de se préparer au combat pour le lendemain (1).

Lautrec sortit en effet de Monza le matin du 29 avril, jour de Quasimodo, et se dirigea sur la Bicoque. Il avait chargé, selon leur demande, huit mille Suisses de la principale attaque sur le front de l'ennemi; Montmorency avec le comte de Montfort, les seigneurs de Miolans, de Graville, d'Auchy, de Launay, et plusieurs autres, marchaient à pied à leur tête. Jean de Médicis avait ordre de couvrir leur approche en occupant l'ennemi par les évolutions de sa cavalerie et de son infanterie légère. Lescuns, maréchal de Foix, avec trois cents lances et une partie de l'infanterie, devait tourner l'armée impériale par sa gauche, passer le pont de pierre qui avait été reconnu, et venir tomber sur les derrières de Prosper Colonna, que gardait François Sforza, avec les milices milanaises, sorties de la ville pour avoir part au combat : Lautrec, avec le reste de la cavalerie et de l'infanterie françaises, devait tourner par la droite; et, pour pénétrer dans le camp ennemi, il avait fait prendre à ses soldats la croix rouge que portaient les Impériaux, au lieu de la croix blanche de France; car les uniformes n'étaient point encore en usage. L'armée vénitienne formait l'arrière-garde, et n'était point appelée à prendre immédiatement part au combat (2).

Les différents corps de l'armée française, n'ayant point un égal espace à parcourir, ne pouvaient point arriver en même temps en position : aussi Montmorency, parvenu à peu de distance des

(1) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 217. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. II, p. 322. — *Arnoldi Ferronii*, L. V, p. 109. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 229. — *Georgens von Frundsberg*, B. II, f. 32.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 230. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 21. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. II, p. 322. — *Arnoldi Ferronii*, L. V, p. 109. — *Paolo Paruta*, *Stor. Venez.*, L. IV, p. 298. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 318. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 507.

Digitized by Google

Impériaux, mais à couvert de leur artillerie, ordonna aux Suisses de faire halte, pour laisser au maréchal de Foix le temps de faire le détour qui lui avait été prescrit. Mais les Suisses, pleins de mépris pour leurs ennemis, et voulant remporter seuls l'honneur de la victoire, ne consentirent jamais à s'arrêter; ils marchèrent droit au front de l'ennemi, où se trouvaient Georges Frundsberg avec l'infanterie allemande, et le marquis de Pescaire avec l'infanterie espagnole. Celui-ci avait enseigné à ses fusiliers à faire un feu roulant en leur faisant recharger leurs pièces à genoux, tandis que les rangs derrière eux tiraient. Ils reçurent l'attaque des Suisses avec un feu si violent, soit des fusiliers, soit des batteries, que plus de mille assaillants étaient déjà tombés avant de parvenir au chemin creux : ce chemin se trouva beaucoup plus profond qu'ils n'avaient voulu le croire; à peine, lorsqu'ils y furent descendus, pouvaient-ils atteindre de la pointe de leurs piques, les landsknechts qui en garnissaient le bord. Vingt-deux de leurs capitaines et plus de trois mille soldats furent tués dans cette attaque malheureuse, sans pouvoir faire presque aucun mal à l'ennemi. Enfin ils se retirèrent en bon ordre, remmenant les quatorze pièces d'artillerie qu'on leur avait données à conduire; mais, méprisant à la fin du combat comme à son commencement les ordres de leurs chefs, ils ne voulurent point rester en vue du champ de bataille, pour seconder, par une attitude menaçante, les attaques des maréchaux de Foix et de Lautrec, qui n'étaient arrivés à portée de l'ennemi qu'après qu'eux-mêmes s'étaient déjà retirés (1).

Le maréchal de Foix, que les Impériaux avaient vu filer sur leur gauche, et qu'ils avaient soupçonné de prendre la route de Milan, était enfin arrivé jusqu'au pont de pierre qui traversait le canal, il était entré dans la position de Prosper Colonna; il avait mis en déroute les Milanais de François Sforza, et il aurait gagné la bataille, si son infanterie l'eût suivi, ou si les Suisses, en renouvelant leur attaque, avaient empêché Prosper Colonna

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 203.—*Arnoldi Ferronii*, L. V, p. 110. — *Pauli Jovii Vita Ferdin. Avali*, L. II, p. 323. — Mémoires de Martin du Bellay, p. 218.—*Galeatius Capella*, L. II, f. 22.—*Paolo Paruta*, L. IV, p. 298. — *Georgens von Frundsberg Kriegsthaten*, B. II, f. 35.

Digitized by Google

de tourner tous ses landsknechts et ses fantassins espagnols contre lui. Lautrec, après avoir mis en fuite sur la droite les chevaux de Jérôme Adorno, comptait que ses cavaliers entreraient pêle-mêle avec eux dans le camp ennemi, où la croix rouge qu'ils avaient arborée les ferait recevoir : mais Prosper Colonna, averti de ce déguisement, avait fait prendre à ses soldats une branche de feuillage sur la tête; en sorte que, reconnaissant les ennemis, il lui fut facile de les tenir hors de ses retranchements (1).

Les trois corps de l'armée française ayant été également repoussés, elle fit sa retraite en bon ordre, couverte par les Bandes Noires de Jean de Médicis, et protégée par l'armée vénitienne, qui n'avait pris aucune part au combat. Pescaire voulait la poursuivre : mais Prosper Colonna s'y refusa péremptoirement; et un mouvement séditieux parmi ses landsknechts, qui demandaient double paye pour la victoire, aurait pu rendre dangereuse pour lui une nouvelle action. Les Suisses ne lui en laissèrent pas longtemps la crainte; ils s'étaient retirés à Monza avec toute leur artillerie et tous leurs bagages. Le lendemain, Lautrec marcha sur Trezzo, et passa l'Adda : là il lui fut impossible de retenir davantage les Suisses, déterminés à retourner dans leur pays. Après les avoir vainement sollicités, il confia à son frère Lescuns, maréchal de Foix, le commandement de la gendarmerie française, et la défense de ce qui lui restait en Lombardie : il prit congé d'André Gritti, qui, avec l'armée vénitienne, entreprit de couvrir les frontières de la république; et, déterminé à aller se justifier auprès du roi, il accompagna les Suisses, qui rentraient dans leur pays par le Bergamasque, et il se rendit à la cour de France (2).

Lautrec était frère de madame de Châteaubriand, maîtresse du roi : c'était la cause de sa grandeur, et de celle de Lescuns et Lesparre, ses frères, dont l'un perdit le Milanez, et l'autre la

(1) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 220. — *Arnoldi Ferronii*, p. 10. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. II, p. 324.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 231. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 223. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 22. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. II, p. 325. — *Arnoldi Ferronii de Rebus gestis Gall.*, L. V, p. 111. — *Paolo Paruta*, L. IV, p. 301.

Digitized by Google

Navarre. François Ier cependant reprocha au maréchal de Lautrec les revers qu'il avait éprouvés. Celui-ci répondit qu'il avait prévenu le roi qu'il ne pourrait défendre le Milanez sans argent; que la gendarmerie avait servi dix-huit mois sans recevoir de solde, que les Suisses ne lui avaient fait la loi, et ne l'avaient enfin forcé à combattre à la Bicoque, que parce qu'ils n'étaient pas payés. François Ier étonné demanda ce qu'étaient donc devenus les quatre cent mille écus qu'il lui avait envoyés. Semblançay, surintendant des finances de France, confessa avoir reçu ordre de les remettre, mais en avoir été empêché ensuite par Louise de Savoie, mère du roi, qui portait le titre de régente de France. Celle-ci, jalouse de Lautrec, et voulant faire échouer son expédition, s'était fait livrer l'argent, qu'elle prétendit lui être dû. L'honneur de la mère du roi allait être compromis par le procès public de Semblançay. Pour la sauver, et pour perdre le surintendant, son ennemi, le chancelier de France Duprat le fit juger par des commissaires, et le fit traîner au gibet, à l'âge de soixante-deux ans, sans autre crime que d'avoir obéi aux ordres de la mère du roi, qui ne fut point mise en cause (1).

Le maréchal de Foix Lescuns ne défendit pas longtemps ce qui restait encore aux Français en Lombardie. Six compagnies de gendarmes, qu'il avait mises dans Lodi, sous les ordres de Frédéric de Bozzolo et de Bonneval, s'y laissèrent surprendre, et y furent faites prisonnières, tandis que la ville fut pillée par les Impériaux (2). Pizzighettone, qui pouvait faire une longue résistance, et qui passait pour une des meilleures forteresses d'Italie, capitula aux premières menaces que lui fit le marquis de Pescaire. A Crémone enfin, où le maréchal de Foix s'était retiré, les troupes de Jean de Médicis se soulevèrent pour demander leur paye, tournèrent leur artillerie contre les Français, et menacèrent de livrer une porte de la ville aux Impériaux. Lescuns s'efforça de les satisfaire, en empruntant la vaisselle de

(1) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 227-228. — *Fr. Belcarii Comm. rer. Gall.*, L. XVII, p. 507-509. — *Arnoldi Ferronii*, L. V, p. 112.

(2) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 223. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. II, p. 326. — *Georg. von Frundsberg Kriegsthaten*, B. II, f. 36.

Digitized by Google

tous ses amis, qu'il distribua aux soldats; mais il sentit l'impossibilité de se maintenir plus longtemps en Italie, et il proposa à Prosper Colonna une capitulation, qui fut bientôt acceptée. Il convint d'évacuer non-seulement Crémone, mais toute la Lombardie, à la réserve des trois châteaux de Milan, Novare et Crémone, si, avant quarante jours, une nouvelle armée française ne forçait pas le passage du Pô, où ne s'emparait pas d'une des grandes villes de Lombardie. Jusqu'à l'expiration du terme fixé par la capitulation qui fut signée le 26 mai, les hostilités devaient être suspendues autour de Crémone, et des vivres fournis à l'armée française. Comme les quarante jours s'écoulèrent sans que le roi pût envoyer du secours au maréchal de Foix, il évacua la Lombardie, à la réserve des trois châteaux qu'il avait exceptés de la capitulation, et il ramena son armée en France (1).

Un des motifs de Prosper Colonna, pour accorder aux Français la capitulation de Crémone, était le désir de se trouver lui-même en liberté pour attaquer Gênes. Tant que les Français commanderaient dans cette ville, il ne regardait point la conquête de la Lombardie comme assurée. La douceur, il est vrai, d'Octavien Frégose, qui y était lieutenant du roi, avait réconcilié les citoyens à un joug étranger; en sorte qu'Antoniotto et Jérôme Adorni, qui suivaient le camp impérial, et qui se flattaient de soulever leur faction par la promesse de rendre à la république son ancienne liberté, ne purent causer par leur approche aucun mouvement dans leur patrie. Cependant les généraux impériaux avaient profité sans perdre un instant de la capitulation de Crémone; Prosper Colonna était entré avec les landsknechts dans la vallée de Bisagno, et le marquis de Pescaire dans celle de Polsévéra. On ne comptait à Gênes que deux mille soldats, auxquels Piétro Navarro était venu se joindre de Marseille; et comme les Génois, sans se soulever contre Octavien Frégose, ne voulaient pas non plus s'armer pour défendre son autorité, la résistance paraissait

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II. L. XIV, p. 232. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 231. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 328. — *Arn. Ferronii Rer. Gall.*, L. VII, p. 133. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. IV, p. 303. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 23. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 509.

Digitized by Google

presque impossible. Douze officiers de balie furent chargés de négocier une capitulation. Mais pendant qu'ils traitaient, et que la promesse d'une suspension d'hostilités rendait les gardes plus négligentes, quelques soldats espagnols s'aperçurent qu'une brèche de la muraille n'était pas défendue; ils s'en emparèrent, et y appelèrent leurs compagnons d'armes. Le hasard livra ainsi Gênes à l'armée ennemie, le 30 mai, sans que les généraux eussent ordonné aucun assaut. La ville fut prise, et les habitants, qui n'avaient pas voulu se défendre, furent pillés, sans distinction de parti, avec la dernière barbarie. Piétro Navarro et Octavien Frégose demeurèrent prisonniers; plusieurs autres chefs s'échappèrent par mer. La ville, autrefois la plus commerçante et la plus opulente de l'Italie, fut ruinée, et réduite dans une dépendance absolue des étrangers : en même temps, elle reconnut pour doge Antoniotto Adorno (1).

François Ier, pour secourir ou Crémone ou Gênes, avait bien fait passer les Alpes au duc Claude de Longueville avec quatre cents hommes d'armes, et six mille fantassins; mais celui-ci, arrivé à Villeneuve d'Asti, y apprit la prise de Gênes. Il n'était point assez fort pour livrer bataille à l'armée impériale, ou pour résoudre la convention de Crémone; il reçut donc du roi l'ordre de se retirer, et les Français abandonnèrent pour cette année tout projet sur l'Italie, d'autant plus qu'ils avaient à se défendre contre l'attaque inattendue de Henri VIII, qui, le 29 mai, avait déclaré la guerre à la France, et qui avait fait débarquer à Calais le comte de Surrey avec seize mille hommes, pour seconder l'armée de Charles-Quint en Flandre (2).

L'expulsion des Français n'apporta aucun soulagement aux peuples d'Italie accablés par la guerre. L'armée de Prosper Colonna ne recevait aucun subside ni de Charles-Quint, ni du

(1) *Agostino Giustiniani, Annali di Genova*, L. VI, f. 275. — *Uberti Foletæ Genuens. Hist.*, L. XII, p. 723. — *Petri Bizarri Hist. Gen.*, L. XIX, p. 455. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 23. — *Arn. Ferronii*, L. VII, p. 137. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. III, p. 330. — Mém. de Martin du Bellay, L. IV, p. 232. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 253. — *Giov. Cambi*, p. 201, p. 208. — *Georg. von Frundsberg Kriegsthalen*, B. II, f. 36.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 254. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 236.

Digitized by Google

royaume de Naples; les soldats allemands et espagnols vivaient à discrétion chez les Milanais. Les généraux pressuraient les villes par des contributions inouïes, ou par des emprunts forcés; le plus petit officier, placé dans un village avec un détachement, se croyait autorisé à inventer une taxe nouvelle; tout était décidé par la violence militaire; et l'obéissance était assurée par des supplices cruels, dont la direction était abandonnée au caprice des soldats espagnols (1). Déjà le Milanez était tellement ruiné, qu'il ne pouvait plus nourrir les troupes nécessaires à sa défense. Le marquis de Pescaire les mit en quartier dans les États de l'Église, et leur permit d'y vivre à discrétion, malgré l'alliance étroite du pape avec l'Empereur. Charles de Lannoy, nouveau vice-roi de Naples, de concert avec don Juan Manuel, ambassadeur de l'Empereur à Rome, taxa en même temps les États indépendants de l'Italie, pour leur faire maintenir l'armée impériale. Ils obligèrent le duché de Milan à leur payer vingt mille ducats chaque mois, Florence quinze mille, Gênes huit mille, Sienne cinq mille, Lucques quatre mille. Les marquis de Montferrat et de Saluces furent aussi mis à contribution; et, malgré les réclamations de tous ces États souverains; il furent contraints de se soumettre aux ordres que leur donnaient des ministres subalternes (2).

Les Italiens se flattaient que l'arrivée d'Adrien VI à Rome apporterait quelque soulagement à leurs misères; mais le nouveau pape avait déjà passé six mois en Espagne depuis qu'il avait eu la nouvelle de son élection, et il ne se disposait point encore à partir. Ce qui le détermina à se mettre en route, fut justement la circonstance à laquelle on avait jusqu'alors attribué tous ses délais. On savait que Charles-Quint, qui était encore en Flandre, annonçait un prochain voyage en Espagne; et l'on croyait qu'Adrien, qui avait été son précepteur, puis son ministre, voudrait avoir une conférence avec lui avant de venir prendre les rênes de sa propre souveraineté. Mais Adrien s'était pénétré du

(1) *Arnoldi Ferronii de Reb. Gall.*, L. VII, p. 133.—*Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 238.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 237. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 25.

Digitized by Google

sentiment qu'il devait agir comme père commun des fidèles, que son devoir l'appelait avant tout à rétablir la paix dans la chrétienté, et qu'il devait faire oublier son ancienne partialité pour Charles-Quint, s'il voulait que François Ier l'acceptât comme médiateur. Il avait écrit à ce dernier, à Louise de Savoie, sa mère, à la duchesse d'Alençon, sa sœur (1), pour les encourager à revêtir des sentiments de paix, et leur promettre sa bienveillance. Il crut que ce serait ôter tout crédit à ses paroles que d'attendre Charles-Quint à Barcelone, comme celui-ci l'y invitait; et lorsqu'il apprit que Charles, après avoir fait une visite à Henri VIII pour le confirmer dans son alliance, avait débarqué à Villaviciosa, en Asturies, il se hâta de partir, le 4 août, des côtes d'Espagne; et après avoir relâché à Gênes, puis à Livourne, il fit son entrée à Rome le 29 août (2).

Adrien VI avait les vertus et le savoir d'un moine: il avait dû sa réputation et ensuite sa grandeur aux progrès surprenants qu'il avait faits dans l'étude de la théologie et de la philosophie scolastique. Il était de bonne foi dans son zèle religieux, dans sa tempérance, dans son humilité, dans son aversion pour le faste, la simonie et la corruption de la cour de Rome. Mais aux yeux des Romains, il ne parut bientôt qu'un barbare, étranger à leurs arts, à leurs mœurs, à leur politique comme à leur langage. Léon X avait rassemblé à sa cour les premiers poëtes du siècle; Adrien, loin de leur accorder aucune faveur, les regardait comme des imitateurs profanes des gentils, qui souillaient le christianisme. Lorsqu'on lui montra le Laocoon du Belvédère comme le plus beau monument des arts antiques, il en détourna les yeux avec horreur, en s'écriant: « *Ce sont des idoles des païens!* » L'on commençait à craindre que, comme on le racontait de saint Grégoire, il ne fît faire un jour de la chaux pour le temple de Saint-Pierre avec toutes ces statues, dernier monument de la gloire et de la grandeur romaines (3).

(1) *Voyez* les réponses de la régente et de madame d'Alençon, de Lyon, 25 juin. *Lettere de' Principi*, f. 102.

(2) *Paolo Giovio, Vita di Adriano VI*, f. 123, 124. — *Raynaldi Annal. eccles.*, 1522, § 17, p. 351. — *Panvino, Vite de' Pontef.*, p. 265 v.

(3) *Lettera di Girolamo Negro a Marc' Antonio Micheli, Roma* 17 *marzo* 1523. *Lettere de' Principi*, T. I, f. 113.

Digitized by Google

Les hérésies de Luther offensaient Adrien VI bien plus que son prédécesseur, parce qu'elles attaquaient cette philosophie scolastique qu'il regardait comme la première des sciences; mais d'un autre côté il partageait les opinions du réformateur sur la corruption de la discipline; il voulait se mettre sérieusement à l'œuvre pour réformer les scandales qui avaient soulevé l'Allemagne; et ses pieux desseins, plus encore que sa barbarie, faisaient trembler les Romains, qui vivaient des abus de la cour de Rome. Pour achever toutefois de le rendre impopulaire, deux calamités signalèrent l'époque de son arrivée en Italie : d'une part, la peste se manifesta à Rome, d'où elle passa ensuite à Florence; et Adrien, considérant toutes les précautions du régime sanitaire et des lazareths comme des superstitions italiennes, suspendit les ordonnances rigoureuses qui prévenaient la communication avec les pestiférés, et contribua ainsi à étendre la contagion (1) : d'autre part, à cette époque même, l'île de Rhodes fut prise par Soliman sur le grand maître Villiers de l'Ile-Adam, après un siége mémorable où les chevaliers de Saint-Jean déployèrent en vain toute leur bravoure, tandis que l'Empereur, le roi de France et le pape ne songeaient point à leur envoyer des secours. Soliman fit son entrée à Rhodes le jour même de Noël de l'an 1522; et c'est ainsi que se termina cette année calamiteuse pour la chrétienté (2).

[1523.] Cependant Adrien VI s'occupait de rétablir la paix dans les États de l'Église: il n'eut point de peine à contraindre Sigismond Malatesti à évacuer Rimini: les peuples l'avaient d'abord accueilli avec enthousiasme; mais bientôt ils s'étaient aperçus que ce petit seigneur ne les faisait jouir d'aucun des avantages des temps passés qu'ils avaient cru recouvrer avec lui. Les sujets des ducs de Ferrare et d'Urbin avaient un sentiment tout contraire; ils conservaient un attachement réel pour les familles d'Este et de La Rovère, et cet attachement décida de la conduite d'Adrien VI. Il accorda au duc d'Urbin l'absolution de toutes les censures qu'il

(1) *Paolo Giovio, Vita di Adriano VI*, f. 126 v. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 216. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 524. — *Raynaldi Annal. eccles.*, 1522, § 15, p. 330.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 240. — *Paolo Giovio, Vita di Adriano VI*, f. 125, *Raynaldi Annal. eccles.*, § 20 et seq., p. 352.

Digitized by Google

avait encourues sous les deux pontificats précédents, et il lui donna une nouvelle investiture de ses États; mais il conserva le comté de Montéfeltro à la république florentine, à qui ce fief avait été cédé en payement des dettes de la chambre apostolique (1). Il accorda de même au duc Alphonse d'Este une nouvelle investiture du duché de Ferrare, auquel il ajouta les châteaux de San-Félice et de Finale en Romagne: il lui aurait aussi rendu Modène et Reggio, dont Charles-Quint avait en effet promis de procurer au duc la restitution, par un traité signé à Ferrare le 29 novembre 1522; mais les ministres et les courtisans d'Adrien VI, qui regardaient cet acte de justice comme une preuve de faiblesse ou d'imbécillité, réussirent à l'empêcher de renoncer ainsi aux conquêtes de son prédécesseur (2).

Adrien VI, à son arrivée à Rome, avait choisi pour son principal ministre et son confident, le cardinal de Volterra Sodérini: disposé comme il était lui-même à réconcilier l'Empereur avec le roi de France, il avait trouvé dans Sodérini, partisan secret de la France, un langage de modération et d'impartialité qui avait paru lui convenir. Il n'avait voulu donner aucun secours à la ligue formée par son prédécesseur; et ses offres de médiation avaient été considérées comme indiquant de la partialité pour la France, au point de donner beaucoup d'irritation à don Juan Manuel, ambassadeur de l'Empire (3). Mais François Ier, qui avait accueilli avec une grande déférence toutes les propositions du pape, et qui avait toujours protesté qu'il ne désirait que la paix, croyait son honneur engagé à ne point renoncer au duché de Milan. Il en demandait la restitution comme première condition du traité; cette condition était loin de pouvoir plaire à Charles-Quint, qui depuis sa conquête avait mis fin aux troubles de Castille, avait resserré son alliance avec l'Angleterre, et se sentait bien mieux en mesure de défendre ce duché qu'il n'avait été de le gagner. L'obstination

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 240. — *Onofrio Panvino Vite de' Pontef.*, p. 265 v. — *Raynaldi Annal. eccles.*, 1523, § 108, p. 393.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 241. — *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 302.

(3) *Lettera di Girolamo Negro a Marc' Antonio Micheli*, du 10 décembre 1522 : *in Lettere de' Principi*, T. I, f. 109.

Digitized by Google

de François Ier à demander une restitution qu'il ne pouvait obtenir, convainquit le pape qu'il ne voulait point sincèrement la paix. Dès le mois de février (1), Adrien commença à menacer d'excommunications et de censures ecclésiastiques, les princes qui ne voudraient pas accepter des conditions de paix équitables. Sur ces entrefaites, le duc de Sessa intercepta des lettres du cardinal Sodérini à l'évêque de Saintes, son neveu, par lesquelles il pressait François Ier d'attaquer la Sicile, où un parti était prêt à se déclarer pour lui. Trois des grands officiers de cette île furent écartelés, pour leur intelligence avec les Français. Le pape, irrité de ce que son propre ministre, en l'exhortant à la paix, soufflait secrètement le feu de la guerre, fit arrêter et mettre en jugement Sodérini; et avant même sa condamnation, il confisqua ses biens, qui étaient immenses. En même temps il embrassa ouvertement le parti de l'Empereur (2).

Les armes de Charles-Quint étaient toutes-puissantes en Italie. La capitulation de Crémone et la prise de Gênes avaient mis entre ses mains toutes les grandes villes : les châteaux où les Français avaient laissé des garnisons, succombaient aussi à leur tour. Celui de Milan s'était rendu le 14 avril ; et le duc François Sforza en avait été mis en possession par les généraux impériaux, le 24 du même mois (3). François Ier annonçait de nouveau des armements immenses pour reconquérir le Milanez : mais aucun effet ne suivait ses paroles; et comme on le voyait toujours également occupé de ses plaisirs, également prodigue des trésors de l'État pour ses fêtes et pour ses amours, on pouvait croire qu'il ne se trouverait jamais en mesure de recouvrer ce qu'il avait perdu. Il ne lui restait plus d'autre allié que la république de Venise, qui s'était engagée à défendre la possession du Milanez, mais qui ne se croyait point obligée à le reconquérir pour lui, après qu'il l'avait perdu. Venise était encore, relativement à l'Empereur, sous la protection de la trêve

(1) *Lettera di Girolamo Negro a Marc' Antonio Micheli*, 28 *febr.* 1523 : *in Lettere de' Principi*, T. I, f. 111.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 250. — *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 502. — *Onofrio Panvino*, f. 266. — *Scipione Ammirato*, L. XXIX, p. 347. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 526. — *Raynaldi Ann. eccles.*, 1523, § 109, p. 394.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 241. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 525.

Digitized by Google

qui avait terminé la guerre de la ligue de Cambrai. Aussi longtemps que Charles-Quint avait eu à lutter avec des sujets révoltés, et de formidables ennemis au dehors, il avait évité d'augmenter le nombre de ceux-ci, et il avait consenti à ne point regarder les Vénitiens comme en guerre avec lui, malgré les secours qu'ils s'étaient obligés à donner à la France. Mais depuis qu'il se sentait plus puissant, il parlait d'un ton plus orgueilleux; et il déclarait ne pas vouloir souffrir plus longtemps qu'un État presque enclavé dans les siens, jouît de tous les avantages de la paix, tout en étant pour lui constamment hostile (1).

Le pape, de concert avec l'Empereur, pressait toutes les puissances d'Italie de se réunir par une ligue pour leur défense commune; il voulait qu'elles se garantissent réciproquement leurs possessions actuelles. Mais il donnait aussi pour motif à cette ligue, le désir de mettre l'Italie en état de défense contre Soliman, empereur des Turcs, dont l'ambition, excitée par de nouvelles conquêtes, devenait toujours plus menaçante : les Vénitiens, qui connaissaient le sort ordinaire des ligues formées par l'Église, et qui s'applaudissaient d'être en paix avec le sultan, ne voulaient point que le pape les entraînât dans une guerre avec ce redoutable voisin, où ils risquaient ensuite d'être abandonnés par tous leurs alliés. Cette crainte, et le regret de renoncer à l'alliance de la France, à laquelle ils avaient fait d'énormes sacrifices, les firent balancer longtemps. La négociation dura neuf mois, pendant lesquels ils firent de vains efforts pour savoir si François Ier était enfin disposé à les seconder puissamment, ou s'ils devaient abandonner un prince qui s'abandonnait lui-même. L'évêque de Bayeux et Frédéric de Bozzolo furent envoyés à Venise par le roi de France, pour traverser une négociation dont il redoutait les résultats; mais leurs magnifiques promesses, si souvent démenties par l'expérience, n'inspiraient plus de confiance : d'autre part, Jérôme Adorno, ambassadeur de Charles-Quint, mourut avant d'avoir terminé la négociation dont il était chargé; et il fut remplacé par Marin Caraccioli, protonotaire apostolique. Enfin après de longs débats, pendant la

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XIV, p. 242. – *Paolo Paruta*, *Ist. Ven.*, L. V, p. 305.

Digitized by Google

durée desquels le doge Antoine Grimani était mort, et avait été remplacé par André Gritti, le traité d'alliance entre l'Empereur, son frère l'archiduc Ferdinand, François Sforza, duc de Milan, et la république de Venise, fut signé à la fin de juillet (1).

Les puissances contractantes se garantissaient réciproquement leurs États d'Italie, mais seulement contre les princes chrétiens; car la république de Venise, déterminée à ne point se laisser engager dans une guerre contre les Turcs, refusa péremptoirement de promettre la garantie du royaume de Naples contre eux. Le secours réciproque, promis par l'Empereur au nom du duc de Milan, et par les Vénitiens, était de six cents hommes d'armes, six cents chevau-légers et six mille fantassins. Le sénat s'engageait de plus à fournir, au besoin, vingt-cinq galères pour la défense du royaume de Naples. Toutes les prétentions de l'archiduc d'Autriche et de l'Empire sur l'État vénitien, étaient abandonnées par Ferdinand, frère de l'Empereur, moyennant la somme de deux cent mille ducats, que la république s'engageait à lui payer en huit ans (2).

Ce traité, qui, en détachant les Vénitiens de la France, les obligeait à la défense de ses ennemis, paraissait devoir dégoûter François Ier de toute tentative sur la Lombardie, où il ne devait plus trouver d'alliés. Cependant, à peine était-il signé qu'on apprit que le roi de France rassemblait en Suisse, au pied des Pyrénées, et sur les confins de l'Italie, trois corps nombreux d'infanterie; qu'il mettait toute sa gendarmerie en mouvement, et qu'il paraissait résolu à effectuer les menaces qu'il répétait depuis si longtemps. A cette nouvelle, Adrien VI crut devoir renoncer au caractère de pacificateur qu'il avait revêtu jusqu'alors. L'Italie était en paix, quoique toujours dévorée par l'armée impériale; elle suivait désormais un seul étendard : l'invasion de François Ier allait y apporter la guerre. Le pape jugea que ce n'était point s'écarter du rôle de père commun des fidèles, que de garantir l'état actuel, et de repousser, de concert avec tous les

(1) *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 305-316. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 242-247. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 26.

(2) *Paolo Paruta*, L. V, p. 317. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 248.— *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Aeali*, L. III, p. p. 341. — *Arnoldi Ferronii de Rebus Gall.*, L. VII, p. 139. — *Galeatius Capella*, L. II, f. 26.

Digitized by Google

autres Italiens, une invasion étrangère, et le 3 août il signa à Rome, avec le vice-roi de Naples, une confédération qu'on négociait depuis longtemps, par laquelle le pape, l'Empereur, le roi d'Angleterre, l'archiduc d'Autriche, le duc de Milan, le cardinal de Médicis au nom des Florentins, les Génois, Siennois et Lucquois, s'engageaient à pourvoir en commun à la défense de l'Italie. Parmi ces confédérés, les uns devaient fournir de l'artillerie et des munitions, les autres de l'argent, les autres enfin des soldats. La nomination du généralissime était abandonnée au pape et à l'Empereur. Ce fut Prosper Colonna auquel le commandement de toutes les forces de l'Italie fut dans cette occasion confié par Charles-Quint. Ferdinand d'Avalos, marquis de Pescaire, qui, dans la précédente campagne, avait partagé avec lui le commandement, jaloux des faveurs que l'Empereur accordait à son vieux collègue, avec lequel il s'était brouillé, avait renoncé à conduire l'infanterie espagnole, et avait passé à Valladolid, à la cour de Charles-Quint, pour lui porter ses plaintes (1).

Les hostilités allaient recommencer; mais elles furent précédées par l'explosion de deux conspirations qui éclatèrent presqu'en même temps, dans les deux partis opposés. Parmi les courtisans de François Sforza, duc de Milan, se trouvait Boniface Visconti, son chambellan, qui nourrissait, contre lui et contre Moroni, une haine secrète, à cause de l'assassinat d'Hector Visconti, son parent, qu'il croyait avoir été exécuté par leur ordre, et parce qu'il avait été dépouillé par eux de la préfecture du Val de Sésia. Le 25 août, comme il revenait de Monza à Milan avec le duc, celui-ci ordonna aux deux cents chevaux de sa garde, de se tenir à quelque distance de lui, pour ne pas l'incommoder par la poussière qu'ils faisaient lever. Le duc montait une mule, et se trouvait éloigné de tout son monde, lorsque Boniface Visconti accourut à lui, sur un puissant cheval turc, comme pour prendre un ordre; mais, en s'approchant, il lui porta un coup de

(1) *Galeatius Capella*, L. III, f. 27.—*Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 250. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 260. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 318. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 337. — *Raynaldi Annal. eccles.*, § 110, p. 394.—*Scipione Ammirato*, L. XXIX, p. 348. — *Gior. Cambi*, T. XXII, p. 340.

Digitized by Google

poignard à la tête. L'impatience du cheval turc, et la peur de la mule du duc, firent glisser le coup, qui ne blessa Sforza que légèrement à l'épaule. Visconti, piquant son cheval, s'enfuit avec tant de rapidité qu'aucun de ceux qui entouraient le duc ne put l'atteindre, et qu'il réussit à se mettre en sûreté, en Piémont d'abord, puis en France. En même temps, Galéaz de Birago, Milanais du parti français, instruit de la conspiration, et ne doutant pas que le duc ne fût tué, s'empara de Valence sur le Pô, et de sa citadelle, pour ouvrir aux Français cette porte de la Lombardie : mais les secours de France qui lui avaient été promis n'arrivèrent point. Antonio de Leyva, qui commandait à Pavie, vint immédiatement, avec ses Espagnols, mettre le siége devant Valence, et la ville fut reprise au bout de deux jours, sans que cette conspiration eût eu d'autre suite que de faire traîner à la torture, puis au supplice, un grand nombre de gentilshommes milanais, soupçonnés d'y avoir trempé (1).

Le retard des secours français qu'attendait Birago, tenait en partie à la conspiration du connétable de Bourbon. François Ier, après avoir repoussé l'attaque des Anglais et des Flamands en Picardie, avait mis tous ses soins à former une puissante armée pour reconquérir le duché de Milan. Il avait établi, dans toutes les villes et dans toutes les provinces, des impôts inouïs et presque intolérables ; il avait demandé au clergé des décimes ; il avait engagé ses revenus aux marchands de Lyon, pour se procurer de l'argent comptant : et en effet, il avait rassemblé un trésor suffisant pour subvenir à la campagne la plus dispendieuse. Mécontent de tous ceux qui jusqu'alors avaient commandé ses armées, il voulut conduire lui-même ses troupes en Italie, et ses préparatifs étaient tels, qu'ils semblaient lui assurer le succès. Il avait rassemblé dix-huit cents lances, six mille Suisses, deux mille Valaisans, deux mille Grisons, six mille landsknechts, trois mille Italiens, et douze mille aventuriers français, qu'il s'était enfin déterminé à appeler au métier des armes, après avoir éprouvé combien sa confiance dans les étrangers lui avait été souvent fatale (2).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 251. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 281.—*Galeatius Capella*, L. III, f. 28.—*Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 552. — *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 242.

(2) *Galeatius Capella*, L. III, f. 20, v. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 138.—

Digitized by Google

Cette armée était déjà réunie entre Lyon et les montagnes du Dauphiné, lorsque François Ier reçut les premiers indices des trahisons que le connétable de Bourbon méditait contre lui. Charles III, comte de Montpensier et duc de Bourbon, était le plus riche et le plus considéré des princes du sang; il était chef de la branche de Bourbon-Montpensier, qui, dans son droit à la couronne, aurait précédé les Bourbons-Vendôme, aïeux de Henri IV. Il joignait à une grande valeur et beaucoup de qualités brillantes, un orgueil irascible, une ambition démesurée, et des habitudes, de prodigalité qui l'avaient engagé dans des dettes énormes. Il avait ressenti avec indignation, deux ans auparavant, l'injustice qu'il prétendait que François Ier lui avait faite dans les guerres de Flandre, en donnant au duc d'Alençon, beau-frère du roi, plutôt qu'à lui, connétable de France, le commandement de son avant-garde (1). Mais ce qui avait poussé à bout son ressentiment, c'était le procès que venait de lui intenter, devant le parlement de Paris, Louise de Savoie, mère du roi, pour réclamer de lui une partie de l'héritage de sa femme, morte peu auparavant. Il croyait ne pouvoir attendre aucune justice des tribunaux, en plaidant contre la régente, et regardait ce procès comme une preuve de la jalousie de François Ier, qui voulait ruiner sa fortune pour l'écraser plus facilement (2).

On avait vu souvent en France, et dans d'autres monarchies féodales, des grands seigneurs et des princes du sang conspirer contre le chef de l'État, et chercher non-seulement à limiter son autorité, mais à le précipiter du trône, ou à lui ôter la vie. Cependant il était réservé à Bourbon de conspirer non-seulement contre son roi, mais aussi contre sa patrie; de vouloir détruire l'indépendance nationale, et l'existence même du nom français; de travailler à ce que la nation à laquelle il avait l'honneur d'appartenir, fût partagée entre les étrangers, ses ennemis héréditaires.

Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 259-283. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 253.—*Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 533.—*Scipione Ammirato*, L. XXIX, p. 548. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 519.

(1) Mémoires de Martin du Bellay, L. I, p 143. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 339.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 252. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 261. — *Arn Ferronii*, L. VII, p. 136.

Digitized by Google

Bourbon s'était vendu à Adrien de Buren, député de l'Empereur, et à Russel, député de Henri VIII. Avec l'argent qu'il avait reçu d'eux, il s'était engagé à lever douze mille hommes : à leur tête il devait attaquer la Bourgogne, aussitôt que François Ier aurait passé les Alpes avec son armée. En récompense de cette trahison, la Provence devait être érigée pour lui en royaume: il devait épouser Éléonore, sœur de Charles-Quint, et veuve d'Emmanuel, roi de Portugal : tout le reste de la France devait être partagé entre l'Empereur et le roi d'Angleterre; et le nom français devait être effacé entre les noms des nations (1).

Quelques indices ayant excité les soupçons du gouvernement, Boissy, frère de La Palisse, Saint-Valory, le directeur général des postes et l'évêque d'Autun, tous complices de la conspiration de Bourbon, furent arrêtés. François Ier, instruit par eux, rendit visite au duc de Bourbon à Moulins, où ce prince feignait d'être malade. Il lui communiqua les présomptions déjà élevées contre lui; mais il ajouta qu'aucune preuve ne pourrait lui paraître suffisante pour convaincre son cousin d'un si grand crime; et il déclara qu'il ne douterait plus de l'innocence de Bourbon si celui-ci lui en donnait sa parole d'honneur, et s'engageait en même temps à le suivre en Italie. Bourbon prit la main du roi dans un transport apparent de reconnaissance; il protesta qu'il était accusé sans raison; il demanda pardon de la légèreté de ses propos, qui l'avaient sans doute exposé à ces calomnies, et il jura que, tout malade qu'il était, il voulait se faire porter en litière à la suite de l'armée royale. Cette litière, en effet, suivit le roi pendant deux jours; mais elle n'était destinée qu'à le tromper; Bourbon était parti la nuit même de Moulins, et fuyant en diligence, il était parvenu à Besançon, forteresse qui appartenait alors à l'Empereur, où il avait donné rendez-vous aux gentilshommes associés à ses infâmes projets (2).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 252. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 264. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 330. — Mémoires de Louis de La Trémouille, T. XIV, ch. XIX, p. 218. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 538. — *Arn. Ferronii de Rebus. Gall.*, L. VII, p. 136. — *Gal. Capella*, L. III, f. 29. — *Rymer, Acta et Conv.*, T. XIII, p. 794.

(2) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 265. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII,

Digitized by Google

Le nombre de ceux qui avaient conjuré contre leur patrie était grand, et il comprenait plusieurs noms illustres dans la noblesse. On y voyait Philibert de Châlons, prince d'Orange, destiné aussi bien que Bourbon à jouer un grand rôle dans les calamités de l'Italie; Pomperan, Le Pelloux, Lurcy, Montbardon, Lallière, Aymar de Prie, Hennuyer de La Mothe, qui s'étaient distingués dans les précédentes guerres; et François Ier étendait ses soupçons, non sans cause, sur le duc de Vendôme et toute la maison de Bourbon : il crut donc ne pouvoir sans danger s'éloigner dans ce moment de son royaume (1). D'autre part, il ne voulait pas laisser inutile la brillante armée qu'il avait rassemblée. Pour son malheur, il en confia le commandement à Guillaume de Gouffier, plus connu sous le nom d'amiral Bonnivet, le plus aimable des courtisans, celui qui savait le mieux l'art de flatter son maître et de lui plaire; mais celui aussi qui était le moins capable de conduire une armée, et qui avait le moins appris ce qu'il est essentiel à un général de savoir (2).

Prosper Colonna, qui, comme généralissime de la ligue, était demeuré chargé de la défense de l'Italie, se trouvait à cette époque abattu par une longue maladie, qui n'avait pas seulement affaibli son corps, mais même son esprit. Il avait cru n'avoir rien à craindre d'une invasion française; il avait licencié une partie de ses troupes; il n'avait point relevé les fortifications de Milan : il se trouvait sans argent par la négligence habituelle de l'Empereur; et lorsqu'il sut qu'au commencement de septembre les Français passaient les Alpes, il sentit tout le danger de sa position. Toutefois il comptait encore pouvoir défendre le passage du Tésin contre l'armée française; tandis qu'Antonio de Leyva, abandonnant tout le pays situé au delà de ce fleuve, s'était retiré à Pavie avec l'infanterie espagnole, et que la défense de

p. 136.—*Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 341. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 530. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 253.

(1) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 265. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 341.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 253. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 279. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 159. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 533. — *Galeatius Capella*, L. III, f. 92. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 341.

Digitized by Google

Crémone était assurée par une garnison de mille fantassins (1).

Les Vénitiens, pour remplir les engagements contractés avec l'Empereur, avaient ôté le commandement de leurs troupes à Théodore Trivulzio, partisan zélé de la France, pour le confier à François-Marie de La Rovère, duc d'Urbin. Le sénat ne pouvait choisir un homme dont la manière de faire la guerre s'accordât mieux avec sa politique circonspecte : il semblait ne se proposer d'autre but, en commandant les armées, que d'éviter toute bataille et tout danger; et lorsque Prosper Colonna le pressa d'occuper Lodi, de s'avancer sur les bords de l'Adda, ou de passer ce fleuve pour protéger Milan, il le refusa constamment, de peur d'y rencontrer les ennemis (2).

Le marquis de Mantoue avait été nommé, par Adrien VI, gonfalonier de l'Église, et il avait assemblé une armée sur le Pô; mais il était également résolu à ne point dépasser Parme, pour ne pas se compromettre, et il ne donnait à Prosper Colonna aucun secours effectif. Jean de Médicis, commandant les Bandes Noires, que son cousin le cardinal Jules avait déterminé à quitter le service de France, pour rentrer de nouveau à celui de l'Empereur, n'avait point adopté cette manière timide de faire la guerre : ses forces, il est vrai, étaient peu considérables. Enfin la barrière du Tésin, sur laquelle Prosper Colonna avait compté, se trouva bien moins formidable que de coutume, une sécheresse extraordinaire ayant fait baisser les eaux du fleuve. Ce vieux général, tout malade qu'il était, s'était fait porter en litière vis-à-vis de Vigévano, où l'armée de Bonnivet était campée. Bientôt s'y trouvant sous le canon de l'ennemi, et voyant que non-seulement la cavalerie française, mais même les fantassins, pourraient passer le Tésin à gué, il en abandonna les bords, et se replia sur Milan, sans avoir perdu un homme (3).

Le 14 septembre 1523, jour même où l'armée de l'amiral Bon-

(1) *Galeatius Capella*, L. III, f. 29. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 342.

(2) *Paolo Paruta*, *Ist. Ven.*, L. V, p. 320.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 254. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 287. — *Arnoldi Ferronii Burdigalens.*, L. VII, p. 159. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 342. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 319.

Digitized by Google

nivet passa le Tésin pour commencer une campagne décisive, un événement imprévu changea encore une fois la balance des partis, et jeta du désordre dans la ligue qui avait entrepris de défendre l'Italie contre les Français. Le pape Adrien VI avait dit la messe, le 4 août, au mont Esquilin, où l'on célébrait une fête de la Vierge. Le même jour il avait publié en grande cérémonie la ligue qu'il avait conclue avec l'Empereur. Fatigué de ces fonctions, qu'une chaleur excessive avait rendues plus pénibles, il s'était retiré, pour dîner, à la Villa-Mellini : il y fut atteint d'une petite fièvre, qu'il ne crut nullement périlleuse; et ses médecins ne lui donnèrent jamais à connaître qu'il courût aucun danger. Cependant son mal allait en empirant, tandis que personne autour de lui ne paraissait le remarquer, et il mourut le 14 septembre, sans avoir eu presque le temps de s'y préparer (1).

La guerre où Adrien VI avait engagé l'Église venait justement de commencer; les Italiens avaient déjà appris tout ce qu'ils pourraient avoir à souffrir de l'invasion d'une armée barbare, et ils avaient lieu de craindre que la mort du pontife, et le conclave orageux qu'annonçait l'animosité des partis, ne les livrassent presque sans défense aux Français, qu'ils avaient provoqués. Toutefois aucune calamité ne paraissait, aux yeux des Romains, pouvoir égaler celle d'avoir, à la tête de leur gouvernement, un pape barbare, qui ne savait pas leur langue, qui avait en horreur la poésie et les arts, auxquels ils devaient désormais tout leur lustre; qui, par son avarice, avait ruiné toutes les familles enrichies sous les pontificats précédents; qui avait confisqué tous les offices vendus par ses prédécesseurs, qui n'accordait jamais une grâce, et qui semblait s'être fait la règle de renvoyer d'auprès de lui chacun mécontent. La nouvelle de sa mort fit éclater à Rome une joie universelle; et le lendemain, on trouva la porte de son médecin, Giovanni Antrancio, ornée de guirlandes de fleurs, avec cette

(1) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 342. — Idem, *Vita d'Adriano VI*, p. 133. — Idem, *Vita di Pompeo Colonna*, p. 159. — *Raynaldi Annal. eccles.*, § 112, p. 394. — *Onofrio Panvino* f. 266 v. — *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 343. — *Scipione Ammirato*, L. XXIX, p. 349. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 536.

Digitized by Google

inscription : *Le sénat et le peuple romain au libérateur de la patrie* (1).

(1) *Paolo Giovio, Vita d'Adriano VI*, p. 134. — *Onofrio Panvino, Vite de' Pontifici*, p. 266. — *Lettera di Girolamo Negro*, du 7 avril 1523, f. 114; et du 2 décembre, *di Roma*, f. 119, *In Lettere de' Principi*, T. I, editio in-4°, Ven., 1581.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

ÉLECTION DE CLÉMENT VII. CAMPAGNE DÉSASTRUEUSE DES FRANÇAIS EN ITALIE, SOUS L'AMIRAL BONNIVET; CAMPAGNE PLUS DÉSASTREUSE ENCORE DE FRANÇOIS 1er; IL EST FAIT PRISONNIER A LA BATAILLE DE PAVIE. — 1523 A 1525.

La joie que manifestèrent les Romains à la mort d'Adrien VI, ne doit pas décider sans retour du caractère et de la politique d'un pontife contre lequel ils avaient les plus fortes préventions nationales. Adrien n'avait guère vécu plus d'une année au milieu d'eux; et sur un règne si court, il serait difficile de juger ses sentiments et ses projets. Depuis longtemps on n'avait vu sur la chaire de Saint-Pierre un pape de meilleure foi; cette loyauté, il est vrai, n'était pas en toute chose avantageuse ou à l'Église ou à l'État qu'il gouvernait; elle le rendit plus intolérant que ses prédécesseurs dans ce qui regardait la foi; elle le livra plus entièrement aux intrigues de ses conseillers dans les affaires d'État, qu'il reconnaissait ne point entendre. Cependant les torts qu'on lui reprochait le plus sévèrement tenaient aux circonstances, et à l'état d'épuisement où Léon X avait laissé à sa mort les finances pontificales.

Mieux instruit que son prédécesseur de l'importance des opinions nouvelles qui se répandaient en Allemagne, il avait adressé, le 25 de novembre 1522, à la diète de l'Empire assemblée à Nuremberg, un bref par lequel il condamnait avec la plus grande sévérité les opinions de Luther, et réclamait contre cet hérésiarque et ses sectateurs l'application des peines les plus rigoureuses. Mais en même temps il reconnaissait avec candeur la corruption de la cour romaine; il promettait de travailler à la réforme de ses nombreux abus, et il demandait, sur cette réforme nécessaire, des conseils à la diète. Ce fut cette demande qui engagea les princes séculiers de

Digitized by Google

l'Allemagne à publier la liste, fameuse dans l'histoire de la réformation, des cent plaintes à former contre la cour de Rome; liste qui confirmait les principales accusations des luthériens, et qui montrait combien tous les esprits dans le Nord étaient disposés à recevoir les opinions nouvelles (1).

Le zèle religieux d'Adrien lui avait fait adopter tous les préjugés et toutes les haines des Espagnols, contre les juifs et les Maures convertis, classe nombreuse d'hommes qu'on nommait *Marrani*, et qu'on soupçonnait toujours d'un attachement secret au culte auquel on les avait fait renoncer par force; ils étaient arrivés en très-grand nombre à Rome, avec toutes leurs richesses, pour fuir l'inquisition d'Espagne. Adrien VI préparait contre eux, lorsqu'il mourut, les édits les plus rigoureux. Il voulait aussi soumettre à des peines nouvelles et plus sévères les blasphémateurs et les simoniaques. Cette partie de la législation lui paraissait tenir à ses études favorites de théologie : à d'autres égards, il n'avait point de volonté propre sur les affaires publiques, et il reconnaissait qu'il les entendait mal (2).

Cependant Adrien n'avait point de confiance dans le collége des cardinaux; ses membres lui paraissaient, par leur conduite scandaleuse, devoir être le premier objet de la réforme qu'il méditait : mais comme il se sentait obligé de se livrer à ceux qu'il reconnaissait en savoir plus que lui, il choisissait un petit nombre de confidents et de ministres, auxquels il abandonnait un pouvoir excessif. Bientôt il se défiait d'eux et le leur retirait; il offensait ainsi les cardinaux et les grands seigneurs de Rome; il rendait son autorité vacillante; et sa faveur trop précaire ne lui gagnait pas même le cœur de ceux à qui il l'accordait momentanément.

Trente-six cardinaux entrèrent le 1er octobre 1523, dans le conclave qui devait choisir le successeur d'Adrien VI. Bientôt on les vit se ranger presque tous sous la direction de deux chefs qui, jaloux

(1) *Sleidanus in Commentar.*, L. III, p. 87; et L. IV, p. 99. — *Acta comment. Norimb. in fasciculo rerum expetend., et fugiend.* — *Pallavicin. Hist. concil. Trident.*, L. II, c. 7 et 8. — Fleury, Histoire ecclésiastique, L. CXXVIII, ch. 29-34.

(2) *Paolo Giovio, Vita di Adriano VI*, p. 133 v. — *Onofrio Panvino, Vite de' Pontifici*, f. 266 v.

Digitized by Google

l'un de l'autre, se donnaient mutuellement l'exclusion, et qui firent le sacré collége divisé pendant cinquante jours. D'une part, Pompée Colonna, puissant auprès de Charles-Quint en raison de l'attachement inébranlable de sa famille à la cause impériale, était reconnu pour chef par les vieux cardinaux, créés au temps de Jules II, ou avant lui; et d'autre part, Jules de Médicis disposait de seize suffrages parmi les cardinaux que son cousin Léon X avait créés. Quant à Wolsey, cardinal d'York, qui avait presque toujours eu pour but, en dirigeant la politique d'Angleterre, de s'assurer des suffrages pour une prochaine élection, et qui avait tour à tour obtenu la promesse de toute la faveur de François Ier, puis celle de Charles-Quint, il était également oublié par ces deux monarques, et écarté par tous les partis. D'ailleurs, après le mécontentement qu'avait causé l'élection d'Adrien VI, on n'aurait pu songer à donner la tiare à un autre ultramontain (1).

L'opposition décidée de Colonna et de son parti ayant empêché l'élection du cardinal de Médicis, qui cependant dès le commencement avait eu vingt et un suffrages, plusieurs autres cardinaux se mirent successivement sur les rangs, tels que Fieschi, Farnèse, Monti, Grassi, Sodérini et Carvajal; ils cherchaient réciproquement à acheter des suffrages sans s'exposer au reproche de simonie : l'expédient qui paraissait mettre le mieux leurs consciences en repos était celui des gageures. Ainsi les partisans de Médicis offraient à tout cardinal du parti contraire de parier douze mille ducats contre cent, que Médicis ne serait point pape; les partisans de Sodérini en offraient de même dix mille; et ces derniers avaient pour eux tout le parti français (2).

La lutte entre les deux factions se prolongeait avec si peu d'apparence de conciliation, qu'on commençait à craindre que les deux partis ne saisissent un prétexte pour sortir du conclave, former deux assemblées, et élire deux papes à la fois. Les deux chefs devenaient également odieux au peuple. On accusait le nouveau Jules et le nouveau Pompée de vouloir, par leurs discordes, ruiner Rome une seconde fois. Une effroyable puanteur qui s'était répandue dans le conclave en rendait le séjour insupportable : les car-

(1) *Paolo Giovio*, *Vita del card. Pompeo Colonna*, p. 159.
(2) *Istorie di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 243.

Digitized by Google

dinaux tombaient malades, et les plus vieux surtout ne pouvaient résister longtemps encore à une si pénible reclusion. Le cardinal de Clermont proposa Franciotto Orsini; et Médicis feignit de vouloir lui donner les suffrages de tout son parti, qui, joint à celui de France, aurait décidé l'élection. Pompée Colonna craignit de voir le souverain pontificat passer dans une maison ennemie héréditaire de la sienne; il sentit qu'il fallait céder, et se rendant auprès du cardinal de Médicis, il lui offrit de le faire pape, pourvu que Jules donnât des garanties de sa reconnaissance (1).

Les conditions que proposait Pompée Colonna furent toutes acceptées; il demanda que Médicis se réconciliât avec le cardinal Sodérini, et lui rendit tous ses biens; qu'il pardonnât de même à tous ceux qui avaient travaillé contre lui; qu'il cédât à Colonna l'office de vice-chancelier de l'Église, avec le magnifique palais qu'il occupait, et qu'avait bâti Raphaël Riario. Jules, à ces conditions, fut la même nuit adopté par presque tous les cardinaux; et le lendemain, 18 novembre, anniversaire du jour où deux ans auparavant il était entré victorieux à Milan, il fut proclamé sous le nom de Clément VII. Ce nom était destiné à confirmer l'engagement qu'il avait pris de pardonner à Pompée Colonna, à Sodérini, et à tous ses ennemis. Quelle que fût cependant l'unanimité apparente de cette élection, elle déplut tellement aux vieillards, que le chagrin s'unissant aux souffrances qu'ils avaient éprouvées pendant leur reclusion, Sodérini, Grassi, Carvajal et Fieschi, moururent au bout de peu de jours (2).

Peu de pontifes étaient arrivés au trône avec une plus haute réputation que Clément VII : il avait gagné l'affection des Florentins, qu'il gouvernait depuis plusieurs années avec une puissance presque absolue; et il ajoutait ainsi aux forces de l'Église celles de cette république, encore riche et redoutée, malgré son déclin. On savait qu'il avait été le principal ministre de Léon X pendant

(1) *Paolo Giovio, Vita di Pompeo Colonna*, f. 160. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 265. — *Onofrio Panvino*, f. 267. — *Lettera di Girol. Negro*, du 18 novembre 1523, f. 119.

(2) *Paolo Giovio, Vita del card. Colonna*, p. 160. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. V, p. 264. — *Giov. Cambi*, p. 246. — *P. Bizarri*, L. XIX, p. 459. — *Ben. Varchi, Stor. Fior.*, T. I, L. II, p. 7. — *Raynaldi Annal. eccles.*, 1523, § 125, p. 597. — *Fr. Belcarii*, L. XVII, p. 538.

Digitized by Google

son pontificat, et on lui attribuait tout ce que son cousin avait fait de glorieux, sans craindre de trouver en lui les mêmes défauts. On ne l'accusait ni d'amour désordonné pour les plaisirs, ni de prodigalité, ni de vaine pompe, et l'on connaissait son application et son aptitude au travail : aussi son élection fut-elle célébrée avec des transports de joie, et par les hommes de lettres qui attendaient de lui les mêmes bienfaits dont les avait comblés Léon X, et par le peuple (1).

Le rétablissement de la paix dans les États de l'Église fut le premier objet des soins de Clément VII. Alphonse, duc de Ferrare, avait profité de la mort d'Adrien pour se remettre en possession de Reggio et de Rubbiéra, où l'amour des peuples l'avait appelé : il était entré dans la première de ces villes le 29 septembre. Deux jours auparavant il s'était aussi présenté devant Modène; mais la fermeté de Guicciardini, qui en était gouverneur, et l'attachement du peuple à la domination de l'Église, l'avaient empêché de s'emparer de cette ville. Toutefois Guicciardini n'avait que peu de soldats; et Alphonse se préparait à une nouvelle tentative, lorsqu'il apprit l'élection de Clément VII, qui le fit renoncer à ses projets. Des troubles excités en Romagne par Jean de Sassatello, au nom du parti guelfe, mais avec l'appui secret des Français, furent aussi apaisés par le nom seul de Médicis (2).

Le gouvernement de Florence réclama ensuite les soins du nouveau pontife : cette ville était tenue par ses partisans dans un état d'obéissance abjecte, et ils en avaient donné une preuve au moment de l'élection de Clément VII. Un citoyen considéré, âgé de soixante-trois ans, et qui devait, à la prochaine extraction, être gonfalonier de justice, Pierre Orlandini, avait gagé que Médicis ne serait point pape. Lorsqu'on était venu lui demander le payement de sa gageure, il s'était écrié que le cardinal n'avait pu être élu canoniquement. Sur cette seule parole, qui parut annoncer un

(1) *Lettera di Girol. Negro*, du 2 décembre, f. 119. — *Lettere de' Principi.*

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 255. — Alphonse, dans ce temps-là même, venait de perdre Lucrèce Borgia, sa femme, qui lui laissa trois fils. Elle avait fait oublier, par sa dévotion, les scandales de sa vie passée. *Paolo Giovio, Vita di Alfonso dà Este*, p. 118.

Digitized by Google

manque de respect envers la maison de Médicis, les Huit de balie le firent saisir le 24 novembre, et deux heures après lui firent trancher la tête (1).

Clément VII témoigna du regret de cette exécution qui devait rendre son pouvoir odieux. La famille de Médicis n'existait plus en quelque sorte : il avait été lui-même légitimé, et il se considérait comme représentant Cosme, Père de la patrie, son aïeul; mais après lui il ne restait plus que deux bâtards, Hippolyte, qui était alors âgé de seize ans, fils naturel de Julien, duc de Nemours, le troisième des fils de Laurent le Magnifique; et Alexandre, fils naturel de Laurent, duc d'Urbin, fils de Pierre, l'ainé des fils du Magnifique. Alexandre était né d'une esclave en 1512, et la paternité de Laurent était au moins incertaine : Clément VII néanmoins lui fit obtenir un duché dans le royaume de Naples, et le fit déclarer habile à exercer tous les emplois de la république. Il envoya ces deux jeunes gens à Florence, Hippolyte, le 30 juillet 1524, et Alexandre, le 29 juin 1525. Le premier fut dès lors considéré comme chef de l'État, et porta le titre de Magnifique. Ses concitoyens conservaient pour lui l'affection qu'ils avaient eue pour le duc de Nemours, son père, tandis qu'Alexandre avait hérité de la haine que son père, Laurent, avait excitée par son arrogance. Cependant ni l'un ni l'autre n'était encore en âge de gouverner l'État: aussi Clément VII envoya-t-il à Florence, avec le titre de légat, Silvio Passerino, cardinal de Cortone; celui-ci, après y avoir fait son entrée le 11 mai 1524, vint s'établir au palais des Médicis, et dès lors administra la république avec toute l'autorité qu'y avaient usurpée les Médicis depuis leur retour (2).

Mais Clément VII commençait à gouverner l'Église dans un moment critique, où le sort de l'Italie entière paraissait dépendre des combats qui se livraient alors même dans les plaines de la Lombardie. L'amiral Bonnivet, avec quatre mille chevaux et trente

(1) *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 250. — *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VII, p. 303. — *Filippo de' Nerli Comment.*, L. VII, p. 141. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 351. — *Ben. Varchi, Stor. Fior.*, L. II, p. 12. — *Lettere de' Principi*, T. I, f. 120.

(2) *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 259, 264, 275. — *Comment. del Nerli*, L. VII, p. 142. — *Benedetto Varchi*, L. II, p. 14.

Digitized by Google

mille fantassins, avait passé le Tésin et commencé les hostilités le 14 septembre, le propre jour où Adrien VI était mort. Dans les deux mois qui s'étaient écoulés jusqu'à l'élection de son successeur, Bonnivet aurait pu aisément recouvrer tout le Milanez, et chasser les Impériaux hors des limites de la Lombardie : il donna, au contraire, dans ce même espace de temps, la mesure de son incapacité, et il dissipa la terreur qu'il avait d'abord excitée.

Prosper Colonna avait été surpris; ses forces n'étaient point proportionnées à l'étendue du pays qu'il devait défendre, ou aux moyens de son ennemi; et lorsqu'il se vit contraint d'abandonner les bords du Tésin et de se replier sur Milan, il crut qu'il lui serait impossible de tenir dans cette ville. En effet, tout ce que les ingénieurs pouvaient promettre, c'était de faire en trois jours que la ville fût à l'abri d'un coup de main, par le travail constant de tous les sapeurs qu'on pourrait mettre à leur disposition; tandis qu'il ne fallait qu'une demi-journée à Bonnivet pour se présenter devant ses murs, et qu'on ne pouvait croire qu'il négligeât de mettre le temps à profit (1).

Cependant Prosper fit travailler à l'heure même aux fortifications, comme s'il avait été assuré d'avoir le temps d'achever son entreprise; et Bonnivet, au contraire, résolu à ne pas mériter les reproches d'inconsidération et de précipitation qu'on avait faits aux autres généraux français, s'arrêta trois jours sans motif sur les bords du Tésin. Il espérait que Prosper Colonna évacuerait de lui-même la capitale : alors il pourrait à son tour en tirer d'immenses ressources pour la guerre, tandis qu'il l'exposait au pillage, s'il cherchait à y forcer l'ennemi (2).

Lorsque Bonnivet apprit que Prosper Colonna, au lieu de se retirer, se fortifiait dans Milan, il vint tracer son camp à Saint-Christophe, au pied des murs de cette ville, entre les portes Ticinoise et Romaine, dans un lieu fortifié par des canaux; de là il envoya des partis courir le pays pour enlever des vivres, se flattant

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 254. — *Galeatius Capella*, L. III, f. 29. — *Arnoldi Ferronii de Reb. Gall.*, L. VII, f. 139. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 342. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 319.

(2) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 289. — Mémoires de Louis de La Trémouille, T. XIV, p. 224.

Digitized by Google

qu'il forcerait ainsi Prosper Colonna à évacuer une ville où il éprouverait bientôt de grands besoins (1). Bayard et Frédéric de Bozzolo s'emparèrent de Lodi le 20 septembre, et ravitaillèrent le château de Crémone; mais ils avaient compté, au moyen de ce château, qu'ils pourraient s'emparer de la ville; et quoiqu'ils conduisissent à cette expédition trois cents lances et huit mille fantassins, ils ne purent y réussir (2). Ils s'avancèrent ensuite vers Caravaggio et Monza, pour empêcher les Milanais de tirer des vivres des monts de Brianza. Prosper Colonna, atteint d'une maladie qui devait bientôt le conduire au tombeau, se faisait remplacer par le duc de Termes et par Alarcon, commandant de l'infanterie espagnole. Il avait, par son activité, rassemblé dans Milan huit cents hommes d'armes, huit cents chevau-légers, quatre mille fantassins espagnols, six mille cinq cents Allemands, et trois mille Italiens. Il faisait avancer le marquis de Mantoue au midi du Pô, du côté de Pavie; il attendait chaque jour de nouveaux renforts, qui venaient le joindre d'Allemagne et du royaume de Naples : et déjà il coupait aux Français les vivres que ceux-ci avaient compté tirer de la Lomelline (3).

Bonnivet s'était vanté de ne point imiter l'impétuosité et l'imprudence des autres capitaines français, mais de faire la guerre aux Italiens avec des précautions italiennes. Il perdait pourtant ainsi les avantages propres à sa nation sans pouvoir acquérir ceux d'une autre. Chaque petit combat lui coûtait des soldats; et chacune de ses pertes jetait du découragement parmi ses troupes, en augmentant l'ardeur de ses ennemis. Les fréquents revers que ses détachements avaient éprouvés le contraignirent enfin à ne plus faire venir ses convois que sous de grosses escortes, à n'envoyer au fourrage que de forts détachements, et à retirer le corps d'armée qui coupait le chemin des monts de Brianza, en faisant camper toutes ses troupes entre Marignan et Biagrasso (4).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 257. — *Galeatius Capella*, L. III, f. 30. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 139. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 290.

(2) *Galeatius Capella*, L. III, f. 30. — *Paolo Parula*, L. V, p. 320. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. III, p. 342.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 258. — *Galeatius Capella*, L. III, f. 30.

(4) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 259. — Mémoires du chevalier Bayard,

Digitized by Google

La lenteur de Bonnivet avait donné aux alliés le temps de rassembler toutes leurs armées. Outre les troupes espagnoles et allemandes que Prosper Colonna commandait dans Milan, et celles qu'Antonio de Leyva avait sous ses ordres à Pavie, le vice-roi de Naples, Charles de Lannoy, s'approchait avec le marquis de Pescaire, qui venait prendre le commandement de l'infanterie espagnole. Le marquis de Mantoue, d'après la demande de Prosper Colonna, s'était avancé jusqu'à Pavie avec l'armée de l'Église; Vitelli, conduisant trois mille fantassins à la solde des Florentins, couvrait le chemin de Gênes; et le duc d'Urbin, à la tête de l'armée vénitienne, était arrivé sur l'Adda. Bonnivet s'était obstiné, malgré leur approche, à rester devant Milan, pour suivre un complot avec quelques soldats de la troupe de Jean de Médicis, qui avaient promis de lui livrer une porte de la ville; mais ceux-ci ayant été découverts et punis du dernier supplice, il fit proposer à Prosper Colonna un armistice jusqu'au mois de mai, sous condition qu'il abandonnerait tout ce qu'il avait conquis au delà du Tésin. Les généraux impériaux ne l'acceptèrent pas; ils ne consentaient à une trêve qu'autant que les Français évacueraient toute la Lombardie; et Bonnivet, sans avoir obtenu une suspension d'armes, fut cependant forcé, par d'épaisses neiges, à se retirer. Il porta, le 27 novembre, toute son armée entre le Ticinello et le Tésin, à Biagrasso et à Rosate. Prosper Colonna ne troubla point sa retraite, malgré les instances de ses soldats, d'après son système invariable de ne pas confier au hasard ce qu'il pouvait obtenir du cours naturel des choses (1).

C'était, il est vrai, la dernière épreuve qu'il devait faire de la tactique qui lui était propre. Ce grand général, qui semblait avoir pris pour modèle Fabius Cunctator, fit en quelque sorte une révolution dans l'art de la guerre. Il enseigna pour la première fois par quel art, en choisissant des positions, ou en faisant des

T. XV, ch. LXIX, p. 404. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 307. — *Galeatius Capella*, L. III, f. 31. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 139.

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 260. — *Galeatius Capella*, L. III. f. 32. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 323. — *Arnoldi Ferronii Burdigal.*, L. VII, p. 140. — *Pauli Jovii Vita Ferdin. Avali*, L. III, p. 343. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 350. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II. p. 308.

Digitized by Google

marches savantes, un général plus faible, ou qui se défie de ses troupes peut lasser l'activité de ses ennemis, déjouer leur impétuosité, et dissiper leur puissance sans leur donner la consolation de livrer une seule bataille. Dans le temps où il vécut, son talent était celui dont son parti avait le plus besoin pour ralentir l'impétuosité des Français, ou rendre inutile la valeur aveugle des Suisses. Le premier il défendit sans combats un pays qui, depuis trente ans, avait toujours été ou gagné ou perdu par une seule bataille. Cependant, à cette époque même, il était depuis huit mois consumé par la maladie. La jalousie que jusqu'alors il avait ressentie contre Charles de Lannoy, vice-roi de Naples, dut céder à l'accablement de la souffrance. Il appela lui-même à Milan ce ministre de l'Empereur; mais Lannoy ne voulut point que les yeux mourants de son rival vissent le successeur qu'il avait tant redouté. Il ralentit sa marche, et n'entra dans Milan avec le marquis de Pescaire que lorsque Prosper Colonna, à l'agonie, avait déjà perdu connaissance. Il mourut le 30 décembre 1523 (1).

[1542.] Bonnivet, ayant pris ses quartiers d'hiver, renvoya les fantassins français levés en Languedoc et en Dauphiné; il les trouvait de peu de service, et coûtant beaucoup. Il comptait les remplacer au printemps par des Suisses, qu'il avait déjà donné commission de solder. En même temps, pour s'ouvrir avec les cantons une communication plus facile, il chargea Renzo de Céri d'attâquer Arona sur le lac Majeur, et lui donna sept mille fantassins italiens pour réduire cette forteresse. Mais Anchise Visconti, qui la défendait avec une garnison milanaise, lui opposa une résistance si obstinée, que Renzo de Céri fut obligé de lever le siége, après que le feu de ses batteries eut duré trente jours, et qu'il eut lancé contre Arona six mille boulets (2).

Le connétable de Bourbon était aussi arrivé à Milan avec un renfort de six mille landsknechts. L'Empereur, qui voulait diffé-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 265, 265. — *Galeatius Capella*, L. III, f. 33. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Piscarii*, L. III, p. 343. — Mém. de Martin du Bellay, L. II, p. 309.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 265. — *Galeatius Capella*, L. III, f. 33. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. III, p. 344. — Mém. de Martin du Bellay, L. II, p. 308.

Digitized by Google

rer le mariage de Bourbon avec Éléonore de Portugal, et qui cherchait des prétextes pour le rompre, au lieu de permettre au connétable de venir en Espagne, lui avait donné en Italie le commandement suprême de l'armée, tandis qu'il avait chargé Pescaire de celui de l'infanterie espagnole, et Lannoy de l'administration civile. Le duc d'Urbin avait de son côté reçu du sénat de Venise l'ordre de passer l'Adda, et de venir se joindre à Milan à l'armée impériale. Celle-ci l'emportait dès lors de beaucoup en forces sur celle de Bonnivet; mais elle éprouvait la détresse constamment attachée aux armées de l'Autriche : Charles-Quint ne lui envoyait point d'argent. Les soldes étaient arriérées depuis longtemps ; les soldats pillaient les habitants chez lesquels ils vivaient; et les différents États d'Italie étaient pressurés par les généraux, qui exigeaient d'eux d'énormes contributions pour fournir aux dépenses de la guerre (1).

L'armée impériale était remplie de confiance, en raison des succès qu'elle avait déjà obtenus; celle des Français, au contraire, était découragée; et les chefs eux-mêmes, qui jusqu'alors avaient été les favoris de la fortune, commençaient à éprouver des revers. Le chevalier Bayard avait été chargé de défendre Robecco, avec les seigneurs de Mézières et de Saint-Mesmes, deux cents hommes d'armes, quatre cents chevau-légers, et l'infanterie du seigneur de Lorges; mais il s'y laissa surprendre une nuit du mois de février, par Pescaire et Jean de Médicis : la bourgade fut enveloppée, les Français attaqués, dans leur sommeil, par trois mille Espagnols, qui, pour se reconnaître, avaient mis une chemise blanche par-dessus leurs armes; presque tous les chevaux pris, presque tous les soldats massacrés ou faits prisonniers, et Bayard lui-même ne se sauva qu'avec peine en combattant (2).

Bonnivet attendait, au printemps, de puissants renforts qui devaient lui arriver de Suisse. Il avait brûlé la bourgade de Rosate, pour réunir toutes ses troupes à Biagrasso; et comme il avait

(1) *Galeatius Capella*, L. III, f. 34. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 267.

(2) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. III, p. 344. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 140. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 268. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 311. — Mémoires du chev. Bayard, Ch. LXIV, p. 405-409.

Digitized by Google

le Tésin derrière lui, il pouvait tirer, du pays couvert par ce fleuve, d'abondantes provisions, qui devaient le mettre en état d'attendre la saison nouvelle dans son camp fortifié. On ne pouvait guère espérer de succès en l'y attaquant: mais le marquis de Pescaire proposa la manœuvre hardie de faire passer le Tésin à l'armée impériale, pour placer Bonnivet entre cette armée et Milan. Il compta que les Français, découragés, n'oseraient point attaquer la capitale de la Lombardie; il y renvoya toutefois le duc François Sforza et Jean de Médicis, avec six mille hommes; puis, le 2 mars, l'armée impériale passa le Tésin sur trois points, et vint s'établir à Gambalo (1).

Bonnivet, craignant de se voir tourné, et de perdre toutes ses communications avec le Piémont, d'où il tirait ses vivres, passa le Tésin à son tour, après avoir laissé une forte garnison à Biagrasso, et vint se loger à Vigevano, sur la rive droite de cette rivière. Pendant ce temps, le duc d'Urbin avait attaqué et pris d'assaut Garlasco, château fort qu'occupaient les Français entre l'armée impériale et Pavie. Chaque combat avait été désavantageux aux Français; dans chacun ils avaient perdu un grand nombre de soldats et de chevaux; et Bonnivet, plutôt que de voir son armée se fondre ainsi en détail, présenta, pendant deux jours de suite, la bataille aux Impériaux, quoiqu'il fût bien plus faible qu'eux. Mais Lannoy et le connétable de Bourbon étaient résolus à ne pas exposer aux chances d'une affaire générale des avantages dont ils se sentaient déjà assurés; ils préférèrent surprendre en détail les positions de leur ennemi. Ils attaquèrent et soumirent successivement San-Giorgio et Sartirano; ils déterminèrent la ville de Verceil à se déclarer pour eux; et prenant une forte position à l'arc de Marius, entre Verceil et Novare, ils se flattaient déjà de forcer à capituler Bonnivet, qui s'était enfermé à Novare (2).

Le général français savait cependant que, de tous les côtés, des

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 269. — *Galeatius Capella*, L. III, p. 35. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. III, p. 344. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 141. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 325. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 312.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 270.—*Galeatius Capella*, L. III, f. 35. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 316. — *Pauli Jovii, Vita Ferdinandi Davali*, L. III, p. 346.—*Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 141.

Digitized by Google

renforts s'avançaient à son secours. Le duc de Rothelin Claude de Longueville lui amenait, par le mont Genièvre, quatre cents hommes d'armes, qui étaient déjà arrivés jusqu'à Suse. Dix mille Suisses, passant le Saint-Bernard, étaient parvenus jusqu'à Gattinara, au delà de la Sésia; cinq mille Grisons, enfin, conduits par Benzo de Céri, qui avait été les solder dans leur pays, étaient entrés dans le Bergamasque, et comptaient se réunir à Frédéric de Bozzolo, qui les attendait à Lodi, avec un gros corps d'infanterie italienne. Mais Jean de Médicis accourut dans le Bergamasque avec deux cents chevaux et quatre mille fantassins; il y rencontra quelques troupes des Vénitiens, avec lesquels il barra le chemin aux Grisons: les attaquant ensuite tous les jours avec sa cavalerie ou son infanterie légère, leur enlevant leurs convois et surprenant leurs détachements, il les harassa tellement, qu'au bout de trois jours il les détermina à s'en retourner dans leur pays (1).

Après avoir forcé les Grisons à la retraite, Jean de Médicis se rapprocha du Tésin; il prit Caravaggio, et il battit à coups de canon le pont Buffaloro, qui servait de communication entre le quartier général de Bonnivet à Novare et Biagrasso, où celui-ci avait laissé beaucoup de magasins. Le Napolitain Caraccioli commandait à Biagrasso mille fantassins; le duc François Sforza résolut de l'y forcer : il vint joindre Jean de Médicis devant les murs de cette place, avec toute la milice milanaise, et, après une vive canonnade, il la prit d'assaut. Les Milanais payèrent, il est vrai, chèrement cet avantage: le long séjour de l'armée française à Biagrasso, les souffrances, la misère et la saleté y avaient engendré la peste. Les soldats, en pillant Biagrasso, s'infestèrent eux-mêmes de la contagion; ils la rapportèrent à Milan avec leur butin, et ce fléau enleva, pendant l'été, cinquante mille habitants à la capitale de la Lombardie (2).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 207.—*Galeatius Capella*, L. III, f. 36. — Mém. de Martin du Bellay, L. II, p. 317. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 325. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 141. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali Piscarii*, L. III, p. 347.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV. p. 271. — *Galeatius Capella*, L. III, f. 36. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 318. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. III, p. 346. — *Arnoldi Ferronii Rer. gallic.*, L. VII, p. 142.

Digitized by Google

Bonnivet, toujours plus resserré dans son camp, perdant tous les jours quelqu'un de ses avant-postes, ne pouvant plus tirer de vivres du Piémont, n'en trouvant plus dans le pays ruiné qui l'entourait, voyait encore diminuer son armée par la maladie et la désertion. Non-seulement les mercenaires qui formaient son infanterie, mais sa gendarmerie même, toute composée de noblesse française, l'abandonnait chaque jour, après avoir perdu ses chevaux par la misère, et avoir lutté pendant huit mois avec la maladie et la faim. Dix mille Suisses, qui avaient passé le Saint-Bernard, étaient enfin arrivés à Gattinara, dans le Val de Sésia; mais ils songèrent bien plus à délivrer leurs compatriotes du camp de Bonnivet, qu'à recommencer une campagne qui leur promettait peu de succès. Malgré ses instances, ils ne voulurent point passer la Sésia, qui avait été grossie par des pluies continuelles; et comme ils refusaient de s'approcher, ils ne lui laissèrent d'autre parti à prendre que celui d'aller lui-même se joindre à eux (1).

Bonnivet se résolut donc, au commencement de mai, à partir de nuit de Novare, pour dérober sa retraite aux ennemis, et à marcher sur Romagnano, à peu près vis-à-vis de Gattinara. Quoique Pescaire eût été averti de son départ, et qu'il formât le projet de le devancer, en passant par un chemin plus court, dont il était maître, l'armée française arriva à Romagnano quelques heures avant les ennemis, et put s'occuper aussitôt de jeter un pont sur la Sésia. Les Espagnols, qui l'avaient suivie avec trop de précipitation, et qui, repoussés dans quelques escarmouches, avaient pris des positions dangereuses, auraient été facilement vaincus, si Bonnivet avait pu persuader aux Suisses arrivés à Gattinara de passer eux-mêmes la Sésia, et de tomber avec lui sur les ennemis qui l'avaient poursuivi jusque-là : mais ce fut vainement qu'il les sollicita; et lorsqu'il vit qu'il ne pouvait leur persuader de recommencer la guerre, il passa cette nuit même la Sésia avec toute son armée, pour aller se réunir à eux (2).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 271. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. III, p. 347. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 142.

(2) *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. III, p. 348. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 142. — *Galeatius Capella*, L. III, f. 37. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 319. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 325. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 541.

Digitized by Google

Jusqu'ici la retraite de Bonnivet s'était exécutée avec assez de bonheur, encore qu'il eût laissé sept canons sur l'autre bord de la Sésia. Il avait trouvé les troupes fraîches des Suisses, qui avaient reçu au milieu de leurs bataillons ses bagages et ses troupes fatiguées; et au point du jour il reprenait avec eux le chemin d'Ivrée, pour rentrer en France par le bas Valais. Il avait placé, sur les bords de la rivière, une batterie pour empêcher les Impériaux de la passer, et il en avait confié la garde à deux bataillons de Corses et de Provençaux. Mais le marquis de Pescaire et le duc de Bourbon, ayant trouvé un gué dans la Sésia, commencèrent à leur tour à passer la rivière : les Corses, effrayés, abandonnèrent leurs canons. Bonnivet, pour les recouvrer, conduisit lui-même une charge de gendarmerie, avec M. Vandenesse, frère de La Palisse; il y fut blessé au bras gauche d'une balle, qui le mit hors de combat. Vandenesse fut blessé à l'épaule plus grièvement encore, et il en mourut au bout de trois jours (1).

Bonnivet, se sentant incapable de commander plus longtemps, confia la conduite de l'armée au chevalier Bayard; celui-ci se plaça avec ses gendarmes au dernier rang, pour couvrir la retraite des fantassins. A peine avait-il pris ce poste, que pressé par les arquebusiers espagnols, il fit une charge sur eux pour les repousser. « Mais comme Dieu le voulut permettre fut tiré un coup de » hacquebouze, dont la pierre le vint frapper au travers des reins, » et lui rompit tout le gros os de l'eschine. Quand il sentit le » coup, se print à crier, *Jésus!* Et puis dit : *Hélas! mon Dieu,* » *je suis mort!* Si print son espée par la poignée, et baisa la croi- » sée en signe de la croix, et en disant tout haut : *Miserere mei,* » *Domine* (2)! »

Cependant Bayard se fit descendre de cheval « par un sien » maistre-d'hôtel qui jamais ne l'abandonna, et se fit coucher au » pied d'un arbre, le visage devers l'ennemi, où le duc de Bour- » bon, qui estoit à la poursuite de notre camp, le vint trouver, et

(1) *Pauli Jovii Vita Avali,* L. III, p. 351. — *Fr. Guicciardini,* T. II, L. XV, p. 272. — *Galeatius Capella,* L. III, f. 37. — *Arnoldi Ferronii,* L. VII, p. 142. — *Paolo Paruta,* L. V, p. 326. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 341.

(2) Mémoires de Bayard, Chap. LXIV, p. 411; ch. LXV, p. 416, 418.

Digitized by Google

» dit audit Bayard qu'il avait grand' pitié de lui, le voyant en cet » estat, pour avoir esté si vertueux chevalier. Le capitaine Bayard » lui fit réponse : Monsieur, il n'y a point de pitié en moi, car » je meurs en homme de bien. Mais j'ai pitié de vous, de vous » voir servir contre votre prince, et votre patrie, et votre ser- » ment. Et peu après ledit Bayard rendit l'esprit, et fut baillé » sauf-conduit à son maistre-d'hôtel pour porter son corps en » Dauphiné, dont il estoit natif (1). »

Les Impériaux continuaient à poursuivre l'armée qui se retirait; mais le dernier bataillon suisse, impatienté de leur attaque, se jeta sur eux avec tant de fureur, à pleine course, qu'il les dissipa et les mit en fuite. Ce bataillon de quatre cents hommes qui s'était trop éloigné du corps de l'armée, fut ensuite, il est vrai, enveloppé et entièrement détruit : néanmoins sa résistance obstinée, et le retard de l'artillerie impériale, donnèrent à Bonnivet le temps d'accomplir sa retraite sur Ivrée, où cessa la poursuite. Il laissa encore dans le Val d'Aoste, au fort de Bar, vingt canons qu'il n'espérait pas faire passer au travers du Saint-Bernard, et il ramena par le Valais le reste de son armée en France (2).

Le duc de Longueville, apprenant à Suse la retraite de Bonnivet, s'en retourna par le mont Genièvre, sans avoir vu les ennemis. Novare se rendit à Jean de Médicis; Boisy et Jules de San-Sévérino, qui commandaient à Alexandrie, remirent cette ville au marquis de Pescaire, et Frédéric de Bozzolo livra Lodi au duc d'Urbin. En peu de semaines il ne resta plus un seul Français en Italie; tandis qu'au contraire, Bozzolo et San-Sévérino avaient conduit en Provence et en Dauphiné environ cinq mille Italiens à la solde de France (3).

L'Italie était délivrée de l'invasion française; le but des deux

(1) Mémoires de messire Martin du Bellay, L. II, p. 341. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 143. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. III, p. 352. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 342.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 272. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. III, p. 352. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 143. — *Galeatii Capellæ*, L. III, f. 37. — Mémoires de messire Martin du Bellay, L. II, p. 343.

(3) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. III, p. 354. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 344. — Mémoires de Louis de La Trémouille, Chap. XX, p. 225. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 341. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 352.

Digitized by Google

ligues contractées par l'Empereur, soit avec les Vénitiens, soit avec le pape, et les petits États de l'Italie, était atteint. Tous les Italiens, accablés par les dépenses et les efforts d'une guerre ruineuse, ne désiraient plus que le paix : le pape se flattait de faire garantir l'état où se trouvait l'Italie, par le roi d'Angleterre, qui avait contribué à la victoire, et par les Suisses, qui couvraient la frontière, et qui avaient autrefois pris un intérêt si vif à l'indépendance de la Lombardie. Clément VII chargeait son nonce en Angleterre de demander les bons offices d'Henri VIII, pour mettre un terme à l'arrogance et aux vexations des ministres de l'Empereur en Italie; pour faire respecter le saint-siége, cesser les contributions extraordinaires exigées chaque mois des Florentins, rétablir le duc de Milan dans une absolue indépendance, et faire jouir les Vénitiens des avantages qu'ils s'étaient réservés par leur traité. Il s'agissait de montrer enfin si l'Italie avait combattu pour secouer un joug étranger, ou seulement pour changer de maître; et au ton de la lettre du dataire apostolique, on voyait que Clément VII s'apercevait déjà que les fruits de la victoire n'étaient guère moins amers que ceux de la guerre (1).

Mais les généraux qui avaient remporté la victoire en Italie désiraient que la guerre produisît de nouvelles guerres. Ils se souciaient peu du repos ou du bonheur des États qu'ils prétendaient défendre; ce qu'ils voulaient, c'était de poursuivre leur carrière, se distinguer par de nouveaux exploits, et trouver de nouvelles occasions pour exercer un pouvoir absolu sur la fortune ou la vie des hommes. Le connétable de Bourbon mettait plus d'ardeur que tous les autres à continuer la guerre. Il écrivait à l'Empereur et au roi d'Angleterre que le moment était venu de franchir les frontières de la France, de se venger de leurs ennemis, et de précipiter François Ier de son trône. Il assurait qu'au nom de Bourbon ses anciens vassaux se soulèveraient, et viendraient d'eux-mêmes se ranger sous les drapeaux de l'étranger. Il ignorait que le crime seul d'avoir appelé les étrangers dans sa patrie changeait en haine et en mépris toute l'affection que les Français avaient

(1) *Lettera di Gio. Matteo Giberto datario a Mess. Marchionne Lango nuntio in Inghilterra. Lettere de' Principi*, T. 1, f. 125-126.

Digitized by Google

pu avoir pour lui (1). Charles-Quint et Henri VIII accordèrent une foi imprudente à ces paroles d'un prince émigré : le premier donna ordre à son armée de pénétrer en Provence; le second lui fit passer des subsides, en même temps qu'il promit d'attaquer de son côté les provinces septentrionales.

Ce fut au mois de juillet que le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire passèrent le Var, pour entrer en Provence avec sept mille landsknechts, six mille fantassins espagnols, deux mille Italiens, et six cents chevau-légers : le vice-roi Lannoy avait promis de les suivre de près avec mille hommes d'armes. Hugues de Moncade, avec seize galères, longeait le rivage pour protéger l'armée et transporter son artillerie. Mais André Doria, qui commandait une flotte française supérieure en forces, s'empara d'une de ces galères, et y fit prisonnier le prince d'Orange; il força de s'échouer trois autres galères, que Pescaire fit brûler pour qu'elles ne tombassent pas aux mains des ennemis, et il contraignit Moncade, après qu'il eut débarqué son artillerie à Aix, de s'enfermer dans le port de Monaco (2).

Bourbon voulait profiter de la surprise du roi de France, et de l'épuisement où son armée avait été réduite par la dernière campagne, pour marcher sans retard sur Avignon ou sur Lyon. Il comptait qu'en même temps une armée espagnole pénétrerait en Guienne, une anglaise en Picardie, et peut-être une allemande en Bourgogne. Mais Charles-Quint et Henri VIII ne songeaient point à accomplir à cet égard les promesses qu'ils lui avaient faites; et le marquis de Pescaire, ne voulant pas compromettre le sort de son armée en la conduisant au cœur du royaume, insista péremptoirement pour borner ses opérations au siége de Marseille (3).

(1) *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. IV, p. 355. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 144. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 59. — Rapin Thoyras, Histoire d'Angleterre, T. VI, L. XV, p. 198. — *Rymer, Acta publica*, T. XIII, p. 794.

(2) *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. IV, p. 357.—Mém. de Martin du Bellay, L. II, p. 345. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 144. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 275.

(3) *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. IV, p. 358. — *Fr. Guicciardini*, T. XV, p. 276. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 145.

Digitized by Google

Philippe de Brion, comte de Chabot, avait été chargé par le roi de la défense de Marseille; bientôt Renzo de Céri vint l'y joindre, par le Rhône, avec cinq mille Italiens qui avaient suivi Bonnivet dans sa retraite. Parmi eux se trouvaient plusieurs gentilshommes, que les révolutions de l'Italie avaient forcés à s'exiler pour toujours de leur patrie. On y voyait, entre autres, quelques émigrés pisans qui étaient résolus à ne jamais se soumettre au joug des Florentins, et qui, par leur valeureuse défense de Marseille, acquirent en France le droit de cité, et y établirent leurs familles. Le siége fut en effet soutenu avec la bravoure la plus brillante. L'artillerie impériale avait ouvert dans les murs de larges brèches; mais Pescaire, après avoir fait reconnaître la contenance et les dispositions des assiégés, refusa de livrer un assaut. Il savait que pendant ce temps François Ier, accompagné de La Palisse, s'était avancé jusqu'à Avignon; qu'il y avait rassemblé une formidable artillerie, huit mille chevaux, quatorze mille Suisses, six mille landsknechts, et dix mille tant Français qu'Italiens.

Si l'armée de Pescaire avait été repoussée après avoir donné un assaut, si même elle avait pris la ville après avoir perdu beaucoup de monde en l'attaquant, elle risquait d'être accablée par des forces aussi supérieures. Il déclara donc, dans un conseil de guerre, que le seul parti à prendre était celui d'une prompte retraite. La nécessité de l'effectuer parut plus urgente encore, lorsqu'on sut au camp impérial que François Ier, après avoir passé le Rhône, avait poussé son avant-garde jusqu'à Salon de Crau, à moitié chemin entre Avignon et Marseille. Bourbon, reconnaissant combien son collègue avait plus que lui d'expérience, se soumit: la grosse artillerie fut embarquée; mais comme la mer n'était point libre, la plupart des pièces furent brisées, et le bronze chargé sur des mulets, pour pouvoir les fondre de nouveau en arrivant en Italie; et, à la fin de septembre, le siége de Marseille, après avoir duré quarante jours, fut levé par l'armée impériale, qui prit, à marches forcées, le chemin de Nice (1).

(1) *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. IV, p. 565. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 347. — *Fr. Guicciardini*, L. XV, p. 277. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 146. — *Georgens von Frundsberg*, B. II, f. 58.

Digitized by Google

Cependant les maréchaux de Chabannes et de Montmorency avaient atteint la queue de l'armée qui se retirait avec tant de rapidité, et qui, chargée d'un immense bagage, s'engageait dans un pays pauvre, aride et montueux, où elle eut infiniment à souffrir. Pescaire put s'applaudir de cette retraite comme de sa plus belle action militaire, puisqu'il sauva d'un danger imminent son armée et plus de douze mille bêtes de somme; mais les chefs qui les poursuivaient purent aussi se vanter d'avoir plus d'une fois changé cette retraite en une vraie fuite, et d'avoir enrichi leurs soldats par un immense butin. Pescaire continua sa marche par Nice, Albenga et Final, et fit enfin en un seul jour la route d'Alba à Voghéra, où l'on compte quarante milles. Le vice-roi de Lannoy l'attendait à Pavie, où les généraux impériaux étaient impatients de conférer ensemble sur les moyens de défendre la Lombardie (1).

En effet, le jour même où Pescaire, sortant des montagnes de Ligurie, était arrivé à Albe, François Ier avait fait son entrée à Verceil. Au lieu de suivre l'armée impériale sur la route par laquelle elle fuyait, il avait espéré obtenir des succès plus éclatants en la devançant en Italie. Il avait, pour défendre la France, rassemblé une armée si puissante, qu'elle lui paraissait propre à accomplir les plus brillantes conquêtes. Il voyait que ni Charles ni Henri n'avaient été en état de l'attaquer en Picardie ou en Guienne; il jugeait que l'armée qui avait fait dans les montagnes de la Ligurie une retraite aussi fatigante, serait peu capable de défendre la Lombardie contre lui. On assure que ce projet avait été conçu par François Ier tout seul; que La Trémouille, Lescuns, d'Aubigny et Chabannes, firent ce qu'ils purent pour l'y faire renoncer; tandis que Bonnivet, La Barre, Chabot et Saint-Marsault, l'encourageaient à l'exécuter : mais que François Ier, déterminé à n'écouter aucun conseil, ne voulut pas même attendre sa mère, pour laquelle il avait toujours montré la plus grande déférence, et qui lui demandait en grâce une entrevue avant son départ. Quel que fût l'auteur de ce projet, il ne doit point être jugé sur l'évé-

(1) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. IV, p. 365. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 146. — *Fr. Guicciardini*, L. XV, p. 278. — Mémoires de La Trémouille, Chap. XX, p. 225. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 544.

Digitized by Google

nement : si la campagne avait été conduite avec une habileté proportionnée à l'ardeur avec laquelle elle fut entreprise, elle aurait probablement été couronnée par le succès (1).

Mais François Ier, ainsi que son favori Bonnivet, n'avait que la bravoure d'un soldat, non les talents d'un général : au lieu de diriger sa conduite d'après les seules circonstances présentes, il semblait surtout prendre à tâche de faire le contraire de ce qu'on lui avait reproché précédemment; et comme les circonstances avaient varié, ce qu'il évitait comme une faute était souvent ce qui aurait fait son salut. Bonnivet n'avait songé qu'à se tenir en garde contre la précipitation et la témérité françaises; et, par des lenteurs hors de saison, il avait perdu l'occasion de conquérir le Milanez. François Ier voulut à son tour réparer les fautes de Bonnivet, en suivant une conduite opposée. Il s'occupa avant tout de s'emparer de Milan, puis de Pavie; il aurait dû plutôt avoir en vue de détruire l'armée fugitive, qui, découragée par sa longue retraite, n'aurait pu tenir devant lui s'il ne lui avait point donné de relâche.

Les premières opérations du roi avaient été bien entendues : M. de Lannoy, en évacuant Asti à son approche, avait laissé deux mille hommes à Alexandrie, espérant que l'armée française s'arrêterait pour faire le siége de cette place; mais François Ier voulait avant tout s'emparer de Milan, bien sûr que les lieux forts qu'il laisserait derrière lui succomberaient ensuite. La peste, qui avait dévasté Milan pendant tout l'été, et qui y avait fait périr cinquante mille personnes, avait contraint François Sforza et son chancelier Moroni à en sortir. Malgré les invitations de Pescaire, ils refusèrent d'y rentrer, et de s'y renfermer pour soutenir un siége : ils autorisèrent au contraire les citoyens à se soumettre à la France; et Pescaire, qui ne trouvait plus dans les Milanais, accablés par cette calamité, ni zèle pour leur indépendance, ni secours pécuniaires, ni bras pour le travail, ne jugea pas convenable de loger son armée dans une ville pestiférée, qui pouvait devenir son

(1) Histoire de France, par Belleforest, T. I, p. 1438. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 147. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 40. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 348. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali Piscarii*, L. IV, p. 365.

Digitized by Google

tombeau; il donna ordre de l'évacuer; et, le 26 octobre 1524, les dernières troupes impériales, commandées par Alarcon, sortirent par la porte Romaine, tandis que les troupes françaises entrèrent par les portes Ticinoise et Vercelline. La Trémouille y fut envoyé le 30 octobre, pour les commander comme lieutenant général du roi; il avait avec lui le comte de Saint-Paul, le seigneur de Vaudemont, le maréchal de Foix et Théodore Trivulzio. Une garnison de sept cents fantassins espagnols s'était enfermée au château, qui était bien approvisionné (1).

Le désordre où se trouvait l'armée impériale, le découragement de ses soldats, qui, depuis plus d'un mois, reculaient à marche forcée devant l'ennemi; la mésintelligence qu'on soupçonnait entre ses généraux, l'impossibilité où ils s'étaient vus de défendre Milan, tout indiquait qu'il fallait les poursuivre l'épée dans les reins, et ne pas leur donner un instant de repos. Le marquis de Pescaire, en sortant de Milan, s'était retiré à Lodi; mais on savait que la plupart de ses soldats, accablés de fatigue, et ne se sentant plus la force de se défendre, avaient jeté leurs armes; que la cavalerie était presqu'en entier démontée, ayant perdu ses chevaux dans les longues marches faites au travers des montagnes; que Lodi était moins encore que Milan en état de faire résistance; et que les Français pouvant passer l'Adda avant les Impériaux, l'armée entière devait être coupée et détruite, ou faite prisonnière. Malheureusement on avait persuadé à François Ier qu'une guerre royale, une guerre où il commandait en personne les armées, ne devait pas être conduite d'après les règles ordinaires de la tactique; qu'il fallait avant tout songer à ce qu'exigeait l'honneur de sa couronne. Cet honneur, lui disait-on, voulait qu'il n'entrât point à Milan pendant que la citadelle était entre les mains de ses ennemis; qu'il ne laissât point derrière lui des forteresses qu'il n'avait pas soumises, qu'il ne pardonnât point enfin à ceux qui, dans une mauvaise fortification, avaient l'insolence de lui résister (2).

(1) Mémoires de La Trémouille, Ch. XX, p. 228. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 42. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 352. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 279. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 148. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. V, p. 367. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 546.

(2) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. V, p. 368. — Mémoires de Martin du Bellay,

Digitized by Google

L'amiral Bonnivet était celui qui entretenait le plus constamment François Ier de cette fausse gloire; ce fut lui qui le décida à rappeler les troupes déjà en marche sur le chemin de Lodi, pour prendre la route de Pavie, parce qu'il ne convenait pas à la dignité d'un roi de France d'aller chercher des ennemis au loin, lorsqu'il en avait de plus près (1). Les généraux impériaux, dans leur déroute, s'étaient partagés. Antonio de Leyva s'était chargé de la défense de Pavie, avec cinq mille Allemands, cinq cents Espagnols, et deux escadrons de cavalerie, commandés par Garcias Manrique. Le marquis de Pescaire était à Lodi avec le reste de l'infanterie espagnole. Son dessein était de continuer sa retraite; mais dès qu'il vit que les Français lui donnaient quelque relâche; il s'occupa de s'y fortifier. De Lannoy passa l'Adda, et s'établit à Soncino avec sa cavalerie; Bourbon partit en diligence pour l'Allemagne, afin d'obtenir de l'archiduc Ferdinand des secours sans lesquels l'Italie était perdue pour la maison d'Autriche. François Sforza et son chancelier Moroni s'enfermèrent à Pizzighettone, et ensuite à Crémone (2).

François Ier avait alors sous ses ordres deux mille lances, huit mille fantassins allemands, six mille Suisses, six mille aventuriers, la plupart Français, et quatre mille Italiens. Avec cette armée redoutable, il vint, le 28 octobre, s'établir à l'abbaye de San-Lanfranco, devant Pavie, faisant occuper le faubourg de Saint-Antoine, de l'autre côté du Tésin, par le seigneur de Montmorency. Il fallut pour cela se rendre maître d'un pont sur la rivière, que défendait une tour; il fit pendre ceux qui en avaient la garde, pour avoir osé résister à un roi de France (3).

Le roi fit placer d'abord ses canons à découvert devant les murs, et il essaya pendant deux jours de suite d'y faire brèche. Mais derrière la brèche, qu'il ouvrit en effet au mur extérieur, il trouva de larges et profondes tranchées bien flanquées, et les

L. II, p. 353. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 42. — *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VII, p. 306. — Garnier, Histoire de France, T. XII, p. 318.

(1) *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 148.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 280.—*Galeatius Capella*, L. IV, f. 42, — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. V, p. 369. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 148. — *Paolo Paruta, Istor. Ven.*, L. V, p. 360.

(3) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 355.

Digitized by Google

maisons percées de meurtrières et garnies d'arquebusiers. Après avoir perdu plusieurs bons officiers à l'assaut qu'il y fit donner, il reconnut que, contre une garnison aussi nombreuse et un capitaine aussi habile qu'Antonio de Leyva, il fallait procéder à un siége régulier. Il commença donc à ouvrir des tranchées, pour placer ses canons en batterie, et à couvrir ses flancs par des cavaliers. En même temps il creusa des mines, dans lesquelles il fallait disputer pied à pied le terrain. Il essaya aussi, d'après le conseil de ses ingénieurs, de détourner l'un des deux bras du Tésin, pour laisser à sec les murailles qu'il baigne. Cette rivière, en effet, à deux milles au-dessus de Pavie, se divise en deux branches, dont l'une coule au pied des murs de la ville; l'autre, nommée Gravalone, s'en éloigne d'un mille, et se réunit de nouveau à la première immédiatement avant l'entrée de celle-ci dans le Pô. Il s'agissait de faire passer dans le Gravalone toute la masse des eaux. Mais l'impétuosité des fleuves a presque en toute occasion déjoué de pareils travaux des ingénieurs militaires. Des pluies abondantes détruisirent en peu d'heures l'ouvrage de plusieurs semaines, et le siége avait déjà consumé un temps précieux, et coûté beaucoup d'argent et beaucoup d'hommes, sans que l'armée française eût encore fait aucun progrès (1).

Tandis que le siége de Pavie procédait avec une extrême lenteur, les négociations faisaient plus de mal à l'Empereur que les armes des Français. Le cardinal Wolsey s'efforçait secrètement d'aliéner Henri VIII, son maître, de l'alliance à laquelle il l'avait d'abord déterminé le premier. Le pape Clément VII protestait que, comme père commun des fidèles, il ne voulait donner de secours à aucun des deux monarques contre l'autre. Il s'était refusé à renouveler la confédération signée par son prédécesseur; et depuis la retraite de l'amiral Bonnivet, l'année précédente, il s'était considéré comme étranger à une guerre que l'ambition seule de Charles-Quint avait continuée. Les Vénitiens regrettaient leur ancienne alliance avec la France, et attendaient les événements: tous

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 280. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. V, p. 369. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII. p. 148. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 43. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II. p. 357. — Mémoires de Louis de La Trémouille, Ch. XX, p. 229.

Digitized by Google

avaient vu avec beaucoup de défiance que l'Empereur, non content de disposer de l'État de Milan, comme s'il en était souverain, s'était refusé, sous les plus vains prétextes, à en accorder l'investiture à François Sforza. Mais lorsque le pape se fut assuré que l'armée impériale, hors d'état de tenir tête aux Français, ne faisait aucune tentative pour troubler le siége de Pavie, il se sentit doublement pressé par la crainte d'irriter François Ier et par le mécontentement que lui avait donné Charles-Quint. Il ne voulut pas être plus longtemps réputé l'ennemi d'un prince contre lequel aucune armée n'osait tenir la campagne; et il envoya Jean-Mathieu Ghiberti, évêque de Vérone et dataire apostolique, pour traiter avec les Français (1).

Ghiberti se présentait comme médiateur; et il avait commencé par rendre visite au vice-roi et aux autres capitaines impériaux à Soncino, pour leur porter des paroles de paix : mais ceux-ci, encouragés par la résistance de Pavie, lui avaient répondu qu'ils ne traiteraient point avec François Ier, tant que ce prince conserverait un palme de terre dans le duché de Milan. Lorsque Ghiberti arriva ensuite auprès du roi de France, celui-ci, qui jugeait d'après la lenteur du feu des assiégés qu'ils commençaient à manquer de munitions, lui répondit qu'une armée aussi florissante que la sienne n'était pas destinée à la seule conquête de Milan et de Gênes, et qu'il se flattait bien de recouvrer aussi le royaume de Naples (2).

Renonçant alors aux tentatives de négociations générales, l'évêque de Vérone traita de la réconciliation de son maître avec la France. Le roi ne lui demandait qu'une simple neutralité; et Clément VII, en effet, s'engagea au nom de l'Église et au nom des Florentins, à ne donner aucune assistance, ni ouverte, ni secrète, aux ennemis du roi. François promit de son côté sa protection au pape et aux Florentins; et il s'engagea à maintenir

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II. L. XV, p. 281.—*Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 149. —*Lettera di Giov. Batt. Sanga*, Rome, 21 novembre; *in Lett. de' Princ.*, T. I, f. 140. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. V, p. 371. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II. p. 358. — *Ben. Varchi*, *Stor. Fior.*, L. II, p. 22. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 331.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 211. — *Lett. de' Principi*, T. I, f. 140.

Digitized by Google

l'autorité des Médicis à Florence. Clément VII traita en même temps et aux mêmes conditions pour les Vénitiens; et la négociation qu'il avait entamée fut confirmée, par le sénat de Venise, au commencement de janvier 1525. Tous deux avaient les mêmes craintes, si les Français ou les Impériaux étaient victorieux; tous deux désiraient ardemment une pacification pendant que les forces étaient balancées; tous deux voulaient empêcher les puissances belligérantes d'en venir à une bataille décisive. Mais la faiblesse de caractère de Clément VII, son avarice et son irrésolution, l'empêchèrent d'embrasser le conseil que lui donnaient ses plus sages ministres, celui de faire avancer une armée redoutable sur le Pô, de la réunir à celle des Vénitiens, et de rendre respectable la neutralité des deux plus puissants États d'Italie, au lieu de la laisser à la merci du vainqueur (1).

Un des moyens que Clément VII crut convenables pour hâter les négociations de paix générale, fut de donner des inquiétudes aux généraux impériaux sur le royaume de Naples. Il paraît donc qu'il conseilla d'abord à François Ier l'expédition du duc d'Albany dans le midi de l'Italie, quoique plus tard il ait cherché à l'en dissuader. François Ier, qui voyait l'impossibilité de pousser vivement le siége de Pavie pendant la mauvaise saison, et qui regrettait de tenir oisive une armée aussi nombreuse, avait confié à Jean Stuard, duc d'Albany, deux cents lances, six cents chevau-légers et huit mille fantassins, et il lui avait donné commission de marcher sur Naples (2).

Le parti français dans le royaume de Naples ne fut pas plus tôt averti de la marche du duc d'Albany qu'il commença à se soulever; les barons angevins, la ville d'Aquila et toutes les Abruzzes paraissaient sur le point d'accomplir une révolution. Le conseil de Naples écrivit à M. de Lannoy que, s'il ne voulait pas perdre

(1) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. V, p. 375. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 352. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 382. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 22. — *Lett. di Giov. Batt. Sanga*, de Rome, 29 novembre, *Lett. de' Principi*, T. I, f. 144.

(2) *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. V, p. 375. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 283. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 45. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 343. — *Arn. Ferronii*, L. VII, p. 149. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 359. — *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 308. — *Ben. Varchi*, L. II, p. 23.

Digitized by Google

le royaume dont le gouvernement lui était confié, il devait y ramener en toute hâte l'armée impériale, pour repousser l'invasion étrangère, et contenir les mouvements des mécontents. Le vice-roi alarmé voulait en effet aller défendre ses foyers; mais le marquis de Pescaire insista pour qu'on n'affaiblit point l'armée de Lombardie : il représenta que c'était à Pavie qu'il fallait défendre Naples; que quelques succès que pût obtenir le duc d'Albany, un seul revers de son maître suffirait pour lui faire évacuer le royaume, tandis qu'une victoire remportée sur ce duc ne terminerait point la guerre de Lombardie. D'après ses représentations, le duc de Trajetto fut envoyé à Naples, avec ordre de lever des contributions dans le pays, et de pourvoir comme il pourrait à la défense du royaume avec les seules milices nationales, tandis que toutes les forces impériales demeurèrent en Lombardie (1).

Le siége de Pavie était poussé avec peu de vigueur, parce que les munitions de guerre commençaient à manquer aux Français : le duc d'Albany, d'autre part, ne traversait l'Italie qu'avec une lenteur extrême, confirmant ainsi la croyance universelle, qu'il cherchait à donner de l'inquiétude aux Impériaux plutôt qu'à faire réellement la conquête du royaume. Cependant sa marche servait aux Français pour former de nouvelles alliances, et faire déclarer en leur faveur les États faibles, que la crainte seule avait fait entrer dans la ligue de l'Empereur. Le duc de Ferrare, Alphonse d'Este, demanda à rentrer sous la protection française; et il l'acheta par un subside de soixante et dix mille florins, dont vingt mille furent payés en munitions d'artillerie. Jean de Médicis, le célèbre commandant des Bandes Noires, fut chargé de conduire ces munitions à Pavie; il venait de changer de parti encore une fois : se plaignant d'avoir été négligé par les Impériaux dans la précédente campagne, il arriva au camp français le 4 décembre avec sa redoutable troupe. Le duc d'Albany était entré en Toscane par la Garfagnane. Renzo de Céri vint l'y joindre au commencement de janvier [1525] avec trois mille fantassins italiensqu'un flotte française avait débarqués. Lucques lui paya douze mille

(1) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. V. p. 377. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 285. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 361.—*Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 548. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 354.

Digitized by Google

ducats, et lui remit quelques pièces d'artillerie. Florence le reçut comme le général d'une puissance amie; Sienne non-seulement acheta la protection de la France par une contribution, mais dut se soumettre à rappeler le fils de Pandolfe Pétrucci, entre les mains de qui Clément VII désirait voir le gouvernement de cette ville. Enfin le pape, à l'approche du duc d'Albany, publia le traité de neutralité qu'il avait conclu avec la France, et qu'il avait tenu secret jusqu'alors (1).

Mais quoique le duc d'Albany fût entré dans l'État de Rome, et qu'il soldât de nouvelle infanterie italienne dans les terres des Orsini, tandis que les Colonna, de leur côté, en soldaient à Marino pour la défense du royaume de Naples, ce n'était point sur ces événements qu'était tournée l'attention de l'Europe; elle se concentrait tout entière sur ce qui se passait en Lombardie. Bourbon y était revenu au milieu de janvier, ramenant d'Allemagne cinq cents chevaux bourguignons et six mille fantassins, qui lui avaient été fournis par l'archiduc Ferdinand, avec un corps presque aussi nombreux de volontaires, levés par les villes impériales et la noblesse immédiate. Marc Sittich d'Embs et Nicolas, comte de Salm, étaient à la tête des premiers; Georges Frundsberg commandait les seconds. Les Vénitiens, qui s'étaient engagés seulement à une exacte neutralité, leur accordèrent un libre passage (2).

Après avoir reçu ce renfort, l'armée impériale se trouvait déjà supérieure à celle de France, mais elle était absolument sans argent; Charles-Quint, selon son usage, n'en envoyait point d'Espagne ou de Flandre : le royaume de Naples, appelé à se défendre lui-même, n'en fournissait plus; le duché de Milan, qui jusqu'alors avait nourri l'armée, n'était pas seulement ruiné, il était encore presqu'en entier occupé par les Français; les États

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 287.—*Galeatius Capella*, L. IV, f. 44 et 49. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 150. — *Raynaldi Ann. eccles.*, 1525, § 75, p. 450. — *Orlando Malavolti, Stor. di Siena*, P. III, L. VII, f. 125. — *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VII, p. 309.

(2) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. V, p. 374. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 45. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 289. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 150. — *Marco Guazzo, Ist. de' suoi tempi*, f. 6. — *G. Frundsberg*, B. II, f. 39.

Digitized by Google

indépendants de l'Italie refusaient de payer des contributions que précédemment on ne leur avait arrachées que par force. Antonio de Leyva manquait à Pavie de poudre, de vin et de presque toutes les munitions, excepté de pain. Les soldats, dès longtemps avant le siége, n'avaient reçu aucune solde; ils commençaient à l'exiger avec des cris menaçants, et Leyva craignait qu'ils ne livrassent bientôt la ville aux ennemis. Il enleva toute l'argenterie des églises pour en faire battre une monnaie nouvelle qu'il leur distribua; Pescaire trouva moyen de lui faire passer trois mille ducats par des transfuges, et cette petite somme servit à persuader aux assiégés que l'argent pour leur solde était tout prêt dans le camp impérial, mais qu'il était presque impossible de le leur faire parvenir au travers des lignes des assiégeants. Enfin, le commandant des Allemands, le comte Eytel Frédéric de Zollern, dont le nom est caché par Giovio, sous celui d'Azornius, ayant excité la défiance d'Antonio de Leyva, fut empoisonné par lui dans un repas (1).

Le marquis de Pescaire, Lannoy et Bourbon sentaient plus vivement encore le besoin d'argent, dans l'armée avec laquelle ils avaient compté faire lever le siége de Pavie. Non-seulement la solde était due à toutes leurs troupes depuis plusieurs mois; ils n'avaient pas même assez d'argent pour exécuter les transports nécessaires d'artillerie, ou pour faire quelques approvisionnements de vivres, au moment où tirant leurs troupes des quartiers d'hiver, elles ne seraient plus nourries par les bourgeois. Cependant les généraux impériaux sentaient la nécessité d'attaquer le camp français avant que le roi eût reçu les renforts de troupes nouvelles qu'il faisait solder en Suisse, en Italie et en France; avant que la détresse des assiégés les eût réduits à capituler, ou que leurs propres troupes se fussent débandées faute de paye (2).

Le marquis de Pescaire entreprit de calmer l'irritation des

(1) *Galeatius Capella*, L. IV, f. 42, 44, 46. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. V, p. 372. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 289. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 379.—*Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 149.—*Georg. von Frundsberg Kriegsthaten*, B. II, f. 40.

(2) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. V, p. 378. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 289. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 345. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 550.

Digitized by Google

soldats, qui avaient déclaré qu'ils ne sortiraient point de leurs quartiers d'hiver jusqu'à ce qu'ils eussent touché leurs soldes arriérées. Il commença par réveiller l'orgueil des Espagnols, leur haine des Français, et leur cupidité, en leur promettant les riches dépouilles de l'armée royale. Après avoir obtenu leur promesse de servir encore un mois entier sans solde, fort de leur exemple, il s'adressa aux Allemands; et il les exhorta à montrer une même générosité dans une cause où ils étaient plus particulièrement intéressés, puisqu'il s'agissait de délivrer leurs compatriotes assiégés dans Pavie. Georges Frundsberg, dont le fils Gaspard était enfermé avec Antonio de Leyva, fit valoir ce motif avec tout son zèle et tout son crédit auprès de ses compatriotes. Il fit si bien qu'il obtint d'eux la même promesse que Pescaire avait obtenue des Espagnols. Il restait encore à persuader la gendarmerie, qui était à Soncino avec Charles de Lannoy; mais celle-ci montra plus d'obstination. Son orgueil était humilié, parce qu'elle n'avait eu aucune occasion de se distinguer dans les précédentes campagnes. Pescaire avait placé toute sa confiance dans l'infanterie, et surtout dans les fusiliers et les arquebusiers espagnols qu'il avait formés. Les gendarmes, demeurés inutiles, étaient encore souvent l'objet de la dérision des fantassins. Pour les engager à marcher, il fallut que Pescaire et les autres chefs partageassent entre eux tout l'argent qu'ils avaient en propre. De cette manière, il les détermina enfin à se joindre au reste de l'armée; et, le 25 janvier, il se mit en marche de Lodi pour Marignan (1).

Le roi, averti de la marche de l'armée impériale, crut d'abord qu'elle avait intention de s'emparer de Milan; mais lorsqu'il apprit qu'elle était repartie de Marignan, en tournant sur la gauche, et en suivant le Lambro pour s'approcher de Pavie, il rappela de Milan à son armée La Trémouille et Lescuns, et il assembla un conseil de guerre pour décider du parti qu'il avait à prendre. Tous les plus vieux généraux, La Palisse, Galéaz de San-Sévérino, La Trémouille, Théodore Trivulzio, le duc de Suffolk de la Blan-

(1) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. V, p. 379. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 47. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 290. Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 379.

Digitized by Google

che-Rose, le bâtard René de Savoie, s'efforçaient de persuader au roi que la pire situation pour lui était d'attendre une attaque dans son camp, entre une ville assiégée où il y avait une puissante garnison, et une armée supérieure en nombre à la sienne; qu'il ne fallait pas hésiter à lever le siége de Pavie, et à porter son armée entre cette ville et Milan, à Binasco, ou à la Certosa; que le pays, tout coupé de canaux, présentait un grand nombre de campements avantageux, et qu'il était facile d'en choisir un où son armée, toute rassemblée, ne pourrait être attaquée sans un excès de témérité; que les Impériaux, sans argent et sans vivres, ne pourraient pas tenir longtemps la campagne, et que leur embarras serait augmenté par la réception dans leur camp de la garnison de Pavie, à laquelle on avait fait croire que sa solde était toute préparée, et qui, ne recevant point d'argent après tant de souffrances, exciterait probablement un soulèvement parmi des troupes toutes également mécontentes; qu'il suffisait de gagner du temps pour obtenir tous les fruits de la plus complète victoire; et que si le désespoir faisait rechercher le combat à Pescaire, la prudence la plus commune enseignait au roi à éviter ce que désirait son ennemi (1).

Mais Bonnivet seul était écouté par François Ier, parce que seul il lui parlait sans cesse de sa gloire. Il serait indigne, lui disait-il, de la majesté d'un roi de France de se laisser détourner de ses desseins par ses ennemis, de reculer lorsqu'ils avançaient, d'abandonner une entreprise qu'il avait pris l'engagement d'accomplir à la face de l'Europe. Les généraux ordinaires pouvaient se conduire par ces considérations communes de prudence ou de tactique militaire; mais dès que la majesté royale était compromise, l'honneur de la couronne devait être la première base de l'art de la guerre. D'après une appréciation aussi fausse de l'honneur et du devoir d'un roi, François Ier se détermina, contre l'avis de tous ses plus sages généraux, et contre les instances du pape, à continuer le siége de Pavie en présence de l'ennemi (2).

(1) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. VI, p. 390. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 151. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 291. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 385.

(2) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. VI, p. 391. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV,

Digitized by Google

Cependant François Ier resserra ses logements, et en garnit les retranchements d'une formidable artillerie, croyant ainsi s'être mis à l'abri d'une attaque. Au commencement du siége, il avait partagé son armée en trois camps. Le premier à Saint-Lanfranc, où il commandait en personne, était à gauche du Tésin, du côté par où il arrive au pied des murs de la ville; le second, où commandait La Palisse, était aussi à gauche du Tésin, mais près de sa sortie; le troisième, où commandait Montmorency, était à droite du Tésin, dans l'île qu'il forme avec le Gravalone. François Ier, à l'approche des Impériaux, quitta son camp de Saint-Lanfranc, et vint se réunir à celui de La Palisse; il y rappela aussi M. de Montmorency, ne laissant dans l'île qu'un petit corps de troupes sous les ordres de M. de Clermont. Toutes ses forces se trouvaient ainsi réunies en un seul camp, à l'orient de la ville, sur les bords du Tésin, et sur la route que suivaient les ennemis. Ce camp était fortifié, en face, du côté de Lodi, par un rempart et un fossé, qui s'étendait jusqu'à la rivière, à droite par le Tésin, à gauche par le mur d'un vaste parc, qui entourait la maison de chasse des ducs de Milan à Mirebel. Le roi fit abattre en trois endroits ce mur, pour former autant de portes par lesquelles il pouvait entrer dans le parc; le reste du mur servait d'enceinte et de défense à son camp, et barrait aux ennemis le chemin de la ville (1).

Pescaire, auquel Bourbon et Lannoy avaient abandonné la direction de l'attaque, par un sentiment irrésistible de la supériorité de ses talents, s'approchait cependant de l'armée royale, mais lentement et avec précaution. Il avait trouvé, au passage du Lambro, le château de Sant-Angelo défendu par Pyrrhus de Bozzolo, frère de Frédéric, avec deux cents chevaux et huit cents fantassins. Quoique ce poste fût très-fort, et que le roi, qui venait de le faire reconnaître, se crût assuré qu'il ferait une longue résistance, Pescaire le prit en un jour, étant entré lui deuxième par la brèche

p. 292. — Mém. de La Trémouille, Ch. XXI, p. 231. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 51. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 151. — *Georg. von Frundsberg*, B. III, f. 43.

(1) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. V, p. 383. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 292. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 383. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 152. — Garnier, Histoire de France, T. XII, p. 325. — Rapin Thoyras, Histoire d'Angleterre, L. XV, p. 202.

Digitized by Google

dans la place, avec la témérité d'un grenadier, plutôt qu'avec la prudence d'un général (1).

D'autres échecs, vers le même temps, affaiblissaient coup sur coup l'armée du roi. Il avait donné ordre au marquis de Saluces, de lui conduire sans retard, de Savone, où il était, un corps de quatre mille Italiens, auparavant destinés contre Gênes. Ceux-ci, traversant sans précaution l'Alexandrin, y furent surpris au passage de la Bormida, par Gaspard Mayno, commandant des troupes de Sforza, et entièrement défaits, ou faits prisonniers (2). Jean-Louis Palavicino, avec un corps plus considérable encore, se laissa surprendre le 18 février à Casal Maggiore, d'où il voulait attaquer Crémone, et il fut fait aussi prisonnier (3). Enfin Jean-Jacques Médicis, Milanais, qui n'était point parent de la famille florentine de même nom, réussit par un stratagème à priver le roi de l'assistance de six mille Grisons, qui servaient dans son camp. Il surprit la ville et le château de Chiavenna, à l'extrémité du lac Majeur; et, par cette attaque inattendue, il causa un si grand effroi à la ligue grise, qu'elle donna l'ordre à tous les Grisons qui se trouvaient dans l'armée du roi de venir défendre leur patrie, et que plusieurs bataillons suisses les accompagnèrent, déclarant que leur plus pressante obligation était de voler au secours de leurs confédérés (4).

L'armée impériale se rapprochait toujours plus de Pavie. Le 1er février elle était venue loger à Vistarino; le 3 du même mois elle s'établit dans les prés de Sainte-Justine, à deux milles et demi des murs de la ville, et à un mille de l'avant-garde française. Les deux armées se trouvaient alors si rapprochées qu'elle pouvaient

(1) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. V, p. 382. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 48. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 293. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 381. — *Georg. von Frundsberg*, B. III, f. 42.

(2) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. VI, p. 389. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 49. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 295. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 383.

(3) *Galeatius Capella*, L. IV, f. 50. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 295. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 386.

(4) *Galeatius Capella*, L. IV, f. 49. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 294. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 385. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. V, p. 388. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 553. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 154. — *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 308. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 25.

Digitized by Google

se canonner sans sortir de leurs camps. Une petite rivière, nommée la Vernacula, les séparait; et comme elle était profonde et fort encaissée, elle servait de défense également aux uns et aux autres. Cependant c'était pour livrer bataille que Pescaire s'était autant approché; il ne cessait d'étudier les positions des Français; il s'avançait à toute heure sous leur feu pour les mieux reconnaître, et pour savoir à quel corps particulier chaque partie du camp était confiée. Il s'était ainsi assuré qu'il serait presque impossible de forcer les Français dans leurs retranchements : mais il les fatiguait par de constantes escarmouches, de jour et de nuit; et il se flattait que quelqu'un de ces combats partiels pourrait se changer en affaire générale. Plus d'une fois, en effet, les deux armées s'ébranlèrent tout entières pour une attaque accidentelle. Un troupeau de moutons, disputé entre elles, fut sur le point d'engager une grande bataille : néanmoins, après que Lannoy et Bourbon, que Bonnivet et François Ier lui-même furent entrés dans la mêlée, les deux armées se retirèrent chacune dans leur camp, avec une perte à peu près égale (1).

La plupart des attaques de Pescaire avaient un plus heureux succès : il surprit tour à tour les landskneckts de la Bande Noire que commandait le duc de Suffolk, puis les Italiens de la Bande Noire de Jean de Médicis. Celui-ci, pour en tirer vengeance, attira dans une embuscade une sortie de la garnison de Pavie : mais comme, après lui avoir tué beaucoup de monde, il montrait à Bonnivet le champ de bataille, et lui expliquait ses dispositions, il fut blessé d'une balle à la cuisse le 20 février, d'une manière si douloureuse qu'il se vit contraint d'abandonner l'armée, et de se faire transporter à Plaisance pour y être pansé (2).

A milieu du parc dont les fortes murailles couvraient un des côtés du camp français, était bâti le palais de Mirebel, ancienne maison de chasse des ducs de Milan. Le roi y avait envoyé

(1) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. V, p. 58. — *Marco Guazzo, Istor. di suoi tempi*, f. 7. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 294. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 51. — Mémoires de La Trémouille, C. XXI, p. 252. — *Arn. Ferronii*, L. VII, p. 154.

(2) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. V, p. 387. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 296. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 51. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 387. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 155.

Digitized by Google

comme en un lieu plus éloigné des dangers, ceux de ses ministres et de ses officiers qui suivaient les camps sans être militaires, comme aussi Aléandre, légat du pape. Beaucoup de marchands et de magasiniers avaient établi une sorte de foire dans le même lieu, et ils y étaient sous la protection de la gendarmerie de l'arrière-garde. Pescaire, désespérant de forcer les retranchements du camp français, forma le projet de pénétrer dans le parc, et de marcher sur Mirebel. S'il pouvait y réussir, il comptait ensuite tourner l'armée française par sa gauche, et se mettre en communication avec la garnison de Pavie. Si le roi lui disputait le passage, il fallait qu'il renonçât à l'avantage de ses retranchements pour lui livrer bataille dans le parc. Pour que l'affaire fût générale, il fallait que Pescaire fît entrer son armée dans le parc, avant que les Français soupçonnassent son projet; autrement ils auraient défendu ses murailles avec autant d'avantage que leurs propres retranchements. Il chargea donc l'Espagnol Salséde de faire, pendant la nuit qui précédait le 25 février, une brèche aux murs du parc, non point avec de l'artillerie, pour ne pas donner d'alarme, mais avec le bélier et des sapeurs; en même temps il fit faire plusieurs autres attaques en des lieux écartés, pour détourner l'attention et étouffer le bruit; et il fit avertir Antonio de Leyva de tenter une sortie à un signal donné (1).

Ce ne fut que deux heures avant le jour que la brèche fut ouverte dans le mur du parc. Pescaire, qui avait fait revêtir à tous ses soldats une chemise blanche par-dessus leurs armes, pour se reconnaître dans l'obscurité, fit entrer d'abord dans le parc Alphonse d'Avalos, marquis de Guasto ou Vasto, son cousin, avec six mille fantassins allemands, espagnols et italiens, et trois escadrons de cavalerie, en lui donnant ordre de marcher aussitôt sur Mirebel. Pescaire suivit lui-même avec le second corps d'armée, composé d'infanterie espagnole. Lannoy et le connétable de Bourbon conduisaient le troisième et le quatrième corps, tout composé d'Allemands. Les Impériaux avaient pénétré

(1) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. VI, p. 595. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 297. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 52 — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 589. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 154. — *Georg. von Frundsberg Kriegsthaten*, B. III, f. 46.

Digitized by Google

dans le parc, avant que les Français se fussent aperçus de leur dessein. Mais ceux-ci avaient enfin pris l'alarme : ils étaient rangés en bataille; et les Impériaux, pour se diriger sur Mirebel, devaient passer sous le feu de l'artillerie française, que dirigeait Jacques Galliot, sénéchal d'Armagnac. Comme ils couraient à la file pour se mettre plus tôt à couvert de ses continuelles décharges, le roi prit ce mouvement pour une fuite, et sortit de ses lignes pour les charger. Il comptait sur la supériorité de sa cavalerie, dans une plaine propre aux grandes évolutions : mais il couvrit ainsi son artillerie; il la força de suspendre son feu, et il trouva la cavalerie ennemie entremêlée d'arquebusiers espagnols, dont les décharges abattirent bientôt un grand nombre de ses plus vaillants chevaliers (1).

La bataille étant engagée, Pescaire fit rappeler le marquis de Vasto, mais celui-ci, entendant le canon, avait prévenu ses ordres, et se trouvait déjà en ligne. L'armée impériale pouvait alors compter seize mille fantassins espagnols ou allemands, mille italiens et quatorze cents chevaux. François Ier croyait avoir dans la sienne treize cents lances et vingt-cinq mille fantassins; mais il était trompé par ses capitaines et ses inspecteurs aux revues : ceux-ci lui faisaient payer la solde d'un grand nombre de soldats qui n'existaient plus ou qui n'avaient jamais existé (2).

François Ier confia à Bussy d'Amboise la garde de son camp, et sa défense contre les sorties d'Antonio de Leyva; il opposa ses Suisses aux Allemands, et ses landsknechts des Bandes Noires aux Espagnols. Au commencement de la bataille, Philippe de Chabot et Frédéric de Bozzolo enlevèrent cinq canons aux Espagnols, et la Bande Noire des landsknechts repoussa jusque dans la Vernacula une charge de cavalerie légère : mais ces succès mêmes furent nuisibles aux Français; la gendarmerie, croyant la bataille gagnée, s'élança partout à la charge, elle dégarnit les flancs des Suisses et des landsknechts, qu'elle devait protéger, et elle fit entièrement cesser le feu de l'artillerie française,

(1) Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 390. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 554.—*Pauli Jovii Vita Avali*, L. VI, p. 394.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 290. — Mémoires de La Trémouille, Ch. XXI, p. 230. — *Anonimo Padovano, presso Muratori Annal.*, T. X, p. 185.

Digitized by Google

dans lequel consistait la vraie supériorité de François Ier (1).

La charge de la gendarmerie fut terrible : on n'avait jamais combattu, dans les guerres d'Italie, avec plus d'acharnement; et jamais, en effet, de plus grandes destinées n'avaient dépendu de l'issue du combat. Ce fut dans ce choc que Ferdinand Castriot, marquis de Saint-Ange, le dernier descendant de Scanderbeg, fut tué par les mains mêmes, à ce qu'on prétend, de François Ier. Les gendarmes bourguignons, récemment arrivés d'Allemagne avec le connétable de Bourbon, furent mis en déroute; les escadrons de Lannoy et de Bourbon semblaient déjà ébranlés, lorsque huit cents fusiliers espagnols, dirigés par Pescaire, se répandirent sur les flancs de la gendarmerie française, et abattirent un si grand nombre de cavaliers, qu'ils forcèrent les autres à s'éparpiller. Quand les gendarmes se réunissaient pour charger les fusiliers, ceux-ci se dispersaient à leur tour; leur agilité les dérobait toujours à un ennemi qu'ils ne cessaient de molester. Cependant le marquis de Vasto, profitant du désordre de la cavalerie française, avait attaqué l'aile droite, composée des Suisses, que commandait Anne de Montmorency. Ils ne soutinrent point leur ancienne réputation de bravoure, malgré les efforts de Montmorency et du maréchal de Fleuranges, qui tous deux furent faits prisonniers : ils s'enfuirent lâchement. Jean de Diesbach, le premier de leurs capitaines, plutôt que de participer à leur déshonneur, n'ayant pu les arrêter, se jeta tête baissée parmi les ennemis, et s'y fit tuer. Les landsknechts de la Bande Noire résistèrent seuls de ce côté à l'attaque des Impériaux; mais enfermés, par une manœuvre habile de Frundsberg, entre trois bataillons, ils furent presque tous massacrés. C'est là que périrent, avec Longman d'Augsbourg, leur commandant, Richard de Suffolk de la Rose-Blanche, prétendant au trône d'Angleterre; François de Lorraine, frère du duc régnant; Wirtemberg de Lauffen, et Théodoric de Schomberg, frère du principal secrétaire de Clément VII. La Palisse, renversé de cheval, et déjà fait prisonnier, fut tué par un soldat espagnol; La Trémouille fut tué près du roi

(1) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. VI, p. 397. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 391. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 155. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 554. — *Georg. von Frundsberg*, B. III, f. 47.

Digitized by Google

d'un coup d'arquebuse; Galéaz de San-Sévérino, grand écuyer, qui tâchait d'arrêter les fuyards, fut aussi tué en sa présence. L'amiral Bonnivet, ayant vainement cherché à rallier les Suisses, et ne voulant pas survivre à une défaite dont il se sentait lui-même coupable, courut au plus épais des ennemis la visière haute, et y fut tué à coups d'épée dans le visage. Le roi, ayant perdu la plupart de ses compagnons d'armes, se défendait vaillamment avec son épée; mais comme il poussait son cheval vers le pont de la Vernacula, ce cheval, déjà couvert de blessures, s'abattit près de Diégo Abila et de Giovanni d'Urbietta, qui, sans connaître François, voulurent le faire prisonnier. La Mothe Hennuyer, qui le reconnut quoique blessé au visage, lui proposa de se rendre au duc de Bourbon : mais François demanda le vice-roi, M. de Lannoy; et ce ne fut qu'à lui qu'il remit son épée (1).

Au moment où les Français apprirent la captivité du roi, ils ne firent plus de résistance, et ne cherchèrent plus qu'à sauver leurs vies; mais les vainqueurs se montrèrent sans pitié, surtout ceux de la garnison de Pavie, qui ne prirent part au combat qu'après la lutte terminée, et qui massacrèrent ceux que leurs camarades avaient vaincus. Un grand nombre de Suisses, pour se soustraire à la rage des Impériaux, se jetèrent dans le Tésin, et la plupart sans savoir nager : aussi périrent-ils dans ses flots. Bussy d'Amboise ramena sur le champ de bataille la troupe qui lui avait été confiée pour la garde du camp; mais elle fut dissipée par les Allemands de Frundsberg, et lui-même y fut tué. On compta encore parmi les morts Jacques de Chabannes, Lescuns, maréchal de Foix, Aubigny, le comte de Tonnerre, une vingtaine des plus grands seigneurs de France, et environ huit mille soldats. Parmi les prisonniers se trouvaient le roi de Navarre, le bâtard de Savoie, Anne de Montmorency, François de Bourbon, comte de Saint-Paul, Philippe de Chabot, Laval, Chaudieu, Ambricourt, Fleuranges, Frédéric de Bozzolo, deux

(1) *Pauli Jovii Vita Ferdin. Avali*, L. VI, p. 398- 401. — *Lettere de' Principi*, Pavie, 24 février 1525, T. I, f. 151. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 297. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 52. — Mémoires de La Trémouille, Ch. XXI, p 236. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 392. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 155. — *Jacopo Nardi*, L. VII. p. 310. — *Georg. von Frundsberg*, B. III, f. 47.

Digitized by Google

Visconti, et un grand nombre d'autres seigneurs. Les Impériaux n'avaient perdu que sept cents hommes (1).

Le duc d'Alençon, beau-frère du roi, qui commandait son arrière-garde, abandonna ses équipages, et se retira en Piémont avec une célérité qui le perdit de réputation : il en mourut bientôt après de douleur et de honte. Le comte de Clermont, qui commandait dans l'île du Tésin, passa le Gravalone, coupa les ponts après lui, et se retira en bon ordre. Théodore Trivulzio évacua Milan dès la première nouvelle de la bataille, il se retira par le lac Majeur sans être inquiété. Avant que la journée où la bataille s'était livrée, fût finie, les Français marchaient de toutes parts pour sortir du duché de Milan. Les Impériaux ne songeaient point à les poursuivre. Ils rassemblaient l'immense butin qui fut pour eux le fruit de la victoire; et ils s'occupaient de mettre en sûreté leur prisonnier, qu'ils déposèrent sous une garde sévère dans le château de Pizzighettone, en lui prodiguant en même temps les témoignages de leur respect et de leur compassion (2).

(1) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. VI, p. 402. — *Lettere de' Principi*, T. I, f. 152. — *Galeatius Capella*, L. IV, f. 52. — Mémoires de la Trémouille, Ch. XXI, p. 236. — Mémoires de Martin du Bellay, L. II, p. 395. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 156. — *Georg. von Frundsberg*, B. III, f. 49.

(2) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. VI, p. 405-406. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV p. 298. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 157. — *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 311. — *P. Bizarro*, L. XIX, p. 460. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 354. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 24. — *Raynaldi Annal. eccles.*, 1525, § 80, p. 451. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 345. — *Georg. von Frundsberg Kriegsthaten*, B. III, f. 50.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

INQUIÉTUDE ET DANGERS DES PUISSANCES DE L'ITALIE : PROJET DE LIGUE ENTRE ELLES POUR DÉFENDRE LEUR INDÉPENDANCE : PESCAIRE S'Y ASSOCIE, LES TRAHIT ENSUITE, ET DÉPOUILLE LE DUC DE MILAN DE SES ÉTATS. FRANÇOIS Ier RECOUVRE SA LIBERTÉ PAR LE TRAITÉ DE MADRID. — 1525 A 1526.

La bataille de Pavie et la captivité de François Ier glacèrent d'effroi les puissances italiennes. Jusqu'alors elles avaient cru être quelque chose par elles-mêmes, et pouvoir se faire respecter ou craindre, sans avoir besoin de rien hasarder dans le terrible jeu de la guerre. Comptant sur leur habileté politique, et sur leur ancienne réputation, elles s'étaient persuadées que les deux princes rivaux s'affaibliraient mutuellement par de longs combats, et que le moment viendrait où elles s'avanceraient au milieu d'eux, avec leurs forces encore entières, et les contraindraient tous deux à évacuer l'Italie. Tout à coup elles s'aperçurent, à la défaite de François Ier, qu'elles se trouvaient à la merci du vainqueur, et que l'épuisement même de ce vainqueur, les dettes immenses dont il était chargé, le désordre de ses finances et l'indiscipline de ses troupes, qui demandaient en vain leurs soldes arriérées, ne faisaient qu'augmenter leur propre danger. Elles se trouvèrent désarmées, ayant sur leurs frontières une armée nombreuse, victorieuse, affamée, et qui n'avait que trop pris l'habitude de mépriser tout droit des gens, et de traiter avec aussi peu de ménagements les amis que les ennemis.

Les plus rapprochés du danger étaient les Vénitiens; mais ils n'étaient pas cependant les plus exposés, parce que seuls en Italie ils avaient maintenu sur pied une armée bien payée, bien disciplinée, et en état de faire bonne contenance. On y comptait

Digitized by Google

mille hommes d'armes, six cents chevau-légers, et dix mille fantassins (1). Il est vrai que la politique craintive du sénat, autant que le caractère de son général, le duc d'Urbin, éloignait toujours cette armée des combats. A quelque parti qu'il fût allié, il manœuvrait, il prenait des positions; mais il n'arrivait jamais pour la bataille.

Depuis la conclusion des guerres excitées par la ligue de Cambrai, les Vénitiens, épuisés par les effroyables dépenses qu'ils avaient soutenues pour se défendre, par la ruine de leurs provinces les plus industrieuses et les plus fertiles, par la direction nouvelle que les découvertes des Portugais avaient fait prendre au commerce, et par la diminution de leurs revenus publics, conséquence de ces causes diverses, s'efforçaient en silence de réparer leurs pertes; ils évitaient de se compromettre, de donner la mesure de leurs forces, et ils cherchaient leur garantie dans leur ancienne réputation. Cependant un désordre secret avait vicié les parties les plus nobles de l'État. Durant cette guerre désastreuse, le sénat avait été obligé de vendre, pour faire de l'argent, les magistratures, les gouvernements des villes, les emplois de judicature, et la noblesse, qui donnait le droit d'entrée au conseil souverain. Le pouvoir s'était ainsi trouvé souvent confié à des mains indignes de l'exercer. Beaucoup de priviléges commerciaux, de monopoles, d'exemptions de taxes avaient eu la même origine; le commerce et les finances de l'État en éprouvaient les suites funestes. Les Vénitiens évitaient de paraître, d'être nommés, d'être actifs en aucune affaire, parce qu'en effet leur État n'avait plus que l'ombre de son ancienne puissance, et qu'ils craignaient une lutte corps à corps, où leur adversaire aurait senti qu'il n'embrassait que le vide.

L'État de l'Église était le second en puissance après celui des Vénitiens; il pouvait également être considéré comme une république; et même on trouvait plusieurs rapports extérieurs de forme entre les gouvernements de Venise et de Rome. A Venise, un doge électif présidait un collége de nobles, comme à Rome un pontife électif présidait un collége de prêtres. Dans tous deux, la puissance suprême était représentée par un monarque à vie; dans

(1) *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 346.

Digitized by Google

tous deux elle était limitée par une aristocratie, sans que le peuple eût aucune part à l'un ou à l'autre gouvernement.

Mais l'aristocratie de Venise était composée d'hommes qui, consacrés dès leur enfance aux affaires publiques, avaient fait du gouvernement l'étude de leur vie, et qui ne pouvaient espérer de gagner l'estime de leurs compatriotes ou d'obtenir leurs suffrages dans les élections, qu'autant que leurs talents leur ouvriraient la carrière des emplois. L'État de l'Église, au contraire, était gouverné par des hommes essentiellement et constamment étrangers aux affaires qu'ils devaient décider. Ce n'était point par abus ou par accident que le pape ou les cardinaux étaient absolument ignorants dans l'art de la guerre, dans celui de l'administration ou de la politique : au contraire, c'était par abus seulement qu'ils pouvaient se trouver quelquefois en état de remplir leurs fonctions. Plus ils avaient parcouru saintement la carrière qui leur était propre, plus ils devaient leur élévation aux vertus seules de leur état; et plus par devoir, par conscience, ils devaient rester étrangers aux intérêts mondains. La monarchie élective et constitutionnelle de l'Église, est probablement le seul État au monde où la condition essentielle de l'éligibilité pour le premier magistrat, soit d'être resté étranger toute sa vie aux fonctions qu'il est appelé à remplir.

Aussi le gouvernement de Venise s'est-il pendant quatorze siècles distingué par sa prudence, et le gouvernement de l'Église, pendant une période non moins longue, par son imprévoyance et sa malhabileté. Plusieurs papes, plusieurs cardinaux ont montré un très-grand talent pour la politique étrangère, pour l'art des négociations et celui des intrigues, auxquels ils avaient eu plus d'une occasion de se former dans les chapitres des couvents. A cette habileté l'Église a dû ses conquêtes et son agrandissement progressif. Mais il ne s'est pas trouvé un pape qui fût bon administrateur, pas un seul qui fît prospérer l'agriculture, l'industrie, le commerce, la population, dans les États confiés à ses soins; pas un seul qui établît de sages lois, ou qui y maintînt une bonne justice. Aussi, à mesure qu'un État nouveau était soumis à la domination de l'Église, il perdait toutes les prérogatives qui l'avaient distingué jusqu'alors; il cessait d'exister en quelque sorte pour l'Italie, car il ne comptait plus parmi les États indé-

Digitized by Google

pendants, et néanmoins il n'ajoutait rien à la puissance des papes.

Clément VII, qui régnait alors, avait plus qu'aucun de ses prédécesseurs le sentiment de sa faiblesse et de son impuissance. Il le devait en partie à ce qui avait été fait avant lui, en partie à ses propres défauts. Les prodigalités insensées de Léon X avaient dissipé par avance toutes les ressources de l'Église. Il avait usé de ses capitaux aussi bien que de ses revenus, comme un homme qui n'avait ni famille, ni successeur. Il n'avait songé qu'au présent, il s'était complu à nourrir des projets gigantesques, sans se réserver aucun moyen de les exécuter, et il était mort à propos, au moment où il avait achevé de consumer ses dernières ressources.

Adrien VI, dans sa courte administration, n'avait rien réparé, et Clément VII se trouvait chargé d'une guerre dispendieuse avec des provinces ruinées et un trésor obéré. Il essaya de remédier au désordre par une économie souvent sordide, plutôt que par une bonne administration. Il ne corrigea aucun abus, il ne mit un terme à aucune volerie; il ne supprima aucun monopole, mais il retrancha tout l'argent destiné aux travaux publics, il abolit les pensions, il réduisit les appointements des fonctionnaires de l'État, le nombre des soldats, et leur paye. Il rendit cette dernière si mesquine que les gendarmes ne pouvaient nourrir leurs chevaux, que jamais cavalerie ne s'était vue dans un plus misérable état, et que tout ce qui servait le pape était prêt à l'abandonner, dès qu'il se présenterait un nouveau maître. Souvent l'avarice dont les souverains sont accusés par leurs courtisans fait la félicité de leurs peuples; mais celle de Clément VII était la répugnance d'un usurier à se dessaisir d'un écu, non le calcul prudent d'un père de famille. Les prêtres avaient été chargés de décimes inusitées, les salaires des professeurs dans les arts libéraux, et les bourses des colléges pour les pauvres écoliers, avaient été supprimés. Le blé et le pain avaient par trois fois été renchéris, non point à cause de mauvaises récoltes, mais pour augmenter les profits de la chambre apostolique, qui en affermait le monopole. Un grand nombre de maisons avaient été abattues, sous prétexte de redresser les rues de Rome, mais, loin de dédommager les propriétaires, le pape les avait laissés exposés à l'insolence, aux

Digitized by Google

caprices, et au pillage des inspecteurs de ses travaux (1).

Clément VII était seul accusé des souffrances du peuple, et cependant on en devait la plus grande partie aux prodigalités de Léon X; mais on n'avait point la justice de remonter aux causes du désordre : on bénissait la mémoire du pape qui avait joui et fait jouir en dissipant les finances publiques; on détestait son successeur, qui voulait réparer d'une façon maladroite, un mal qu'il n'avait point fait. Peu de papes avaient été plus en haine au peuple que Clément VII : on le jugeait d'autant plus sévèrement qu'on avait conçu de lui de plus grandes espérances. Sa prudence, pour laquelle il avait été tant vanté, ne paraissait à l'épreuve que de la ruse et de la finesse; sa connaissance du monde et des affaires lui devenait inutile, parce qu'on ne trouvait dans son caractère ni décision pour prendre une résolution, ni fermeté pour la maintenir.

La république de Florence, qui n'était plus qu'une province soumise à la maison de Médicis, avait d'abord paru s'attacher au gouvernement de Clément VII, par comparaison à celui de Laurent, duc d'Urbin, qui l'avait précédé; mais bientôt ses défauts étaient devenus plus à charge, et ses bonnes qualités avaient disparu : le souvenir de l'ancienne liberté, et celui de l'administration de Savonarole, celui de Pierre Sodérini, se réveillaient dans tous les cœurs florentins; et les citoyens, sans pouvoir prévoir les événements, sans se rendre compte de ce qu'ils souhaitaient, se réjouissaient de tous les embarras, de toutes les calamités qui pesaient sur le chef de l'État, dans l'espérance que son pouvoir en serait enfin ébranlé (2).

Les Vénitiens et le pape déploraient également leur malheur, d'avoir fait dépendre leurs espérances, et toutes les chances d'indépendance pour l'Italie, non point d'une nation, mais d'un homme; en sorte que la mauvaise fortune de cet individu décidait de leur existence, et presque de celle de l'Europe. En effet, ce n'était pas la nation française qui avait été battue à Pavie, mais le roi; si François Ier n'y avait pas été fait prisonnier, ou si, tombé entre

(1) *Paolo Giovio, Vita del cardin. Pompeo Colonna*, f. 165. — *Benedetto Varchi, Stor. Fior.*, L. II, p. 45.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XVI, p. 300.

Digitized by Google

les mains des ennemis, il n'avait pas été considéré comme comprenant à lui seul tout l'État, la déroute de Pavie n'aurait rien eu qui la distinguât de ces nombreuses batailles tour à tour gagnées ou perdues dans le cours des trente années précédentes, sans qu'elles eussent jamais décidé du sort des empires. Une armée d'environ vingt mille hommes avait été défaite, et sa perte, d'après les calculs les plus élevés, montait à huit mille hommes : mais ceux-ci, à la réserve de mille à douze cents gendarmes, n'étaient point Français; la plupart étaient Suisses, les autres Italiens, ou de la basse Allemagne. De beaux équipages et de beaux trains d'artillerie avaient été perdus : cependant les ressources de la France n'étaient pas épuisées; ses frontières n'étaient entamées nulle part, et elles étaient encore couvertes par leurs fortifications naturelles comme par celles que l'art y avait élevées.

Il ne peut y avoir aucune sûreté pour une monarchie militaire, si l'on n'y reconnaît pas comme principe fondamental, qu'un roi cesse d'être roi du moment qu'il est prisonnier; que son pouvoir passe légitimement aux mains de son successeur, et que l'ennemi ne tient point en captivité un souverain, mais seulement un homme d'un rang distingué, dont la rançon ne doit jamais être payée par le sacrifice des intérêts nationaux. Si François Ier s'était hâté d'invoquer ce principe, s'il avait reconnu que l'autorité souveraine résidait toujours en France, et non pas dans sa personne; si, se soumettant à sa captivité, il n'avait montré aucun empressement d'en sortir ou de faire la paix, Charles-Quint, d'après ce désintéressement même, aurait été d'autant plus empressé de traiter avec lui, il lui aurait accordé des conditions bien plus avantageuses; et François, recouvrant peut-être plus tôt sa liberté, serait remonté sur son trône sans avoir à rougir ensuite d'avoir violé ses serments.

Il n'était donc point vrai que *tout fût perdu, fors l'honneur*, comme François Ier l'écrivit à sa mère, Louise de Savoie; il n'y avait de perdu que le monarque, et la monarchie n'était pas même en danger, si ce n'est par lui. Les soldats qui venaient de remporter la victoire de Pavie, quoique enrichis par un immense butin, ne voulaient point renoncer à leurs soldes arriérées; bien au contraire, ils les demandaient plus impérieusement que jamais : ils protestaient qu'ils ne rentreraient point en campagne jusqu'à ce

Digitized by Google

qu'ils eussent reçu tous leurs arrérages. Dans l'intervalle, un grand nombre d'entre eux désertaient chaque jour pour aller mettre leur butin à couvert dans leurs familles; les autres, empressés à dépenser dans des orgies continuelles ce qu'ils avaient gagné, rejetaient le frein de toute discipline. Jamais l'armée impériale n'avait été moins dans la main de ses généraux; jamais il n'avait été plus difficile de lui faire poursuivre les avantages qu'elle avait déjà remportés. La garnison de Pavie avait été même jusqu'à s'emparer des canons de cette place, s'y fortifier, et déclarer qu'elle n'obéirait plus à ses officiers jusqu'à ce qu'elle fût payée; le reste de l'armée paraissait sur le point de suivre cet exemple, et déjà il y éclatait chaque jour des soulèvements partiels (1).

La pénurie de l'Empereur, souverain de l'Espagne, des Pays-Bas, de l'Amérique et d'une grande partie de l'Italie, disposant de plus en partie des forces et des revenus de son frère l'archiduc d'Autriche et des États d'Empire, est un phénomène qui ne peut s'expliquer que par les désordres de son administration. Sans doute, parmi les provinces qui lui étaient soumises, plusieurs jouissaient de grands priviléges, et lui refusaient souvent les trésors qu'il dissipait d'une main si prodigue. Pendant l'expédition de France, les cortès de Castille lui avaient refusé une subvention extraordinaire de quatre cent mille ducats, qu'il leur avait demandée; mais les revenus ordinaires des pays les plus riches et les plus industrieux de l'Europe, auraient dû lui suffire pour soutenir une guerre continuée avec des armées aussi petites qu'étaient les siennes. Les rois de Castille, les rois d'Aragon, ceux de Navarre, ceux de Grenade, ceux de Sicile et ceux de Naples, les souverains des Pays-Bas, ceux de l'Autriche, avaient chacun de leur côté, pour leur propre querelle, tenu sur pied des armées aussi nombreuses, et supporté des frais aussi considérables que ceux dont était chargé l'Empereur, souverain de tous ces différents États. D'ailleurs, parmi ces États, plusieurs n'avaient point de constitution, point d'assemblée représentative; et le royaume de Naples ou le duché de Milan devaient se soumettre à tous les fardeaux que le vice-roi ou le duc Sforza leur imposaient pour le

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVI, p. 302. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 35. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. VII, p. 409.

Digitized by Google

compte de l'Empereur; de même que la plupart des moindres États, quoique indépendants de nom, ne pouvaient se refuser à payer de continuelles contributions de guerre. Mais dans toutes les provinces sur lesquelles s'étendait la domination de Charles-Quint, on voyait s'établir un système destructeur de toute économie politique. Les monopoles se multipliaient, la justice était soumise à une autorité arbitraire et capricieuse; le commerce était entravé, les propriétés enchaînées par des fidéicommis; l'oisiveté était considérée comme un honneur, et l'industrie comme une tache; et les États jadis les plus florissants se trouvaient bientôt réduits à la dernière misère.

Les généraux impériaux sentaient l'impossibilité de conduire en France une armée qui ne leur obéissait plus; ils donnèrent donc tout le temps à la régente et à ses conseillers de pourvoir à la défense du royaume, de rechercher l'alliance de l'Angleterre, de s'assurer des Suisses, de s'entendre avec les États d'Italie; mais François Ier ne songeait pas seulement qu'il pût y avoir de résistance là où il n'était plus lui-même : une fois prisonnier, il considérait la cause de la France comme absolument perdue; il renonçait déjà intérieurement à tous ses projets sur l'Italie, et il ne comptait plus, pour terminer la guerre, que sur la loyauté et la générosité de son vainqueur. Aussi s'empressa-t-il d'accorder au commandeur Pennalosa, qui portait à l'Empereur, en Espagne, la relation de la bataille de Pavie, un passe-port pour traverser la France, afin qu'il arrivât plus sûrement et plus tôt; et le même motif lui fit ensuite prêter l'oreille aux propositions de M. de Lannoy, qui voulait le conduire en Espagne, et qui lui promettait que dès sa première conférence avec Charles-Quint, ses soucis seraient terminés (1).

L'armée que le duc d'Albany avait conduite vers le midi de l'Italie était encore intacte; elle n'avait pas passé les frontières du royaume de Naples, lorsque le duc reçut près de Vellétri la nouvelle de la bataille de Pavie et de la captivité du roi. Il résolut aussitôt de se retirer vers Bracciano, pour y mettre son armée en sûreté dans les fiefs et au milieu des forteresses des Orsini, dé-

(1) *Lettera di Venezia, del 5 marzo. Lett. de' Principi*, T. I, f. 152.—Garnier, Histoire de France, T. XII, p. 332.

Digitized by Google

voués à la France. Mais les Colonna, qui prenaient non moins ouvertement le parti de l'Empereur, attaquèrent un corps de troupes italiennes qui allait se joindre au duc d'Albany, dans le voisinage de Trois-Fontaines, à peu de milles de Rome, le poursuivirent jusque dans Rome, et massacrèrent les soldats des Orsini dans le campo di Fiore; faisant ainsi sentir au pape combien son autorité était peu respectée, et combien sa personne même pouvait facilement tomber au pouvoir de l'une ou de l'autre faction. Cependant le duc d'Albany continua sa retraite vers Bracciano, sans éprouver d'autres revers; et son armée était toujours en état de se faire craindre (1).

Au milieu du trouble que causait à Clément VII le désastre de François Ier, trouble augmenté par la saisie de sa propre correspondance trouvée dans le camp des Français, et par la publicité donnée à sa partialité pour le roi (2), par les menaces des généraux impériaux, et leurs demandes exorbitantes de subsides pour leur armée, par l'audace enfin des Colonna, il reprit un peu de courage lorsque les Vénitiens, qui sentaient également leurs dangers, lui proposèrent de s'unir par une ligue pour leur sûreté commune. Ils offraient d'y faire entrer le duc de Ferrare, dont les États complétaient la communication entre ceux de l'Église et ceux de Venise, de prendre en commun à leur solde dix mille Suisses, et d'inviter la régente de France à joindre à leur armée le duc d'Albany, et les quatre cents lances que le duc d'Alençon avait ramenées de Pavie. Les Vénitiens lui représentaient que les généraux impériaux, aussi pauvres qu'avant la bataille, et dépourvus d'artillerie, de munitions et de charrois, ne pouvaient être fort redoutables, si les puissances d'Italie se mettaient immédiatement en mesure de leur résister; tandis que si on leur donnait du temps, les plus faibles feraient leur paix avec eux, en leur payant des contributions, et leur fourniraient ainsi avec l'argent italien les moyens de subjuguer l'Italie (3).

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVI, p. 302. — Mémoires de du Bellay, T. XVIII, L. III, p. 5. — *Paolo Giovio, Vita del cardin. Colonna*, f. 161 v. — *Lettera del card. de' Monti al card. Egidio. Lett. de' Principi*, T. I, f. 155.

(2) *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. VII, p. 408.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XVI, p. 302. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. VII,

Digitized by Google

Mais tandis que le pape prêtait l'oreille à ces propositions, et qu'il s'occupait déjà de faire entrer dans la même ligue le roi d'Angleterre, qu'il savait jaloux de Charles-Quint (1), Nicolas de Schomberg, son secrétaire et son conseiller, qu'il avait envoyé en Espagne, revint auprès de lui avec des propositions du vice-roi de Naples. Les généraux impériaux, qui voulaient tirer de l'argent de Clément VII et des Florentins, avaient mis leurs troupes en quartier dans les États de Parme et de Plaisance, et avaient abandonné ces vassaux de l'Église à toutes les vexations d'une soldatesque effrénée. En même temps que les députés de Plaisance imploraient la protection du pape, le vice-roi offrait son alliance et la garantie de l'Empereur pour la maison de Médicis, moyennant une somme d'argent. Clément VII, toujours irrésolu, toujours manquant de vigueur, accepta ces propositions qui le tiraient d'une difficulté présente et qui ajournaient le danger. Il signa à Rome, le 1er avril, sans les Vénitiens, entre l'Empereur et le duc de Milan d'une part, l'Église et les Florentins de l'autre, une alliance pour laquelle les Florentins devaient payer cent mille ducats aux généraux de l'Empereur, et le pape une égale somme, mais ce dernier seulement après avoir été remis en possession de Reggio et Rubbiéra, où le duc de Ferrare était rentré pendant l'interrègne (2).

Aussitôt que le pape se fut racheté à prix d'argent, la prédiction des Vénitiens se trouva justifiée. Les généraux impériaux, ne craignant plus les Italiens réunis, exigèrent de chacun des États d'effroyables contributions pour payer leur armée. Ils demandèrent cinquante mille ducats au duc de Ferrare, quinze mille au marquis de Montferrat, dix mille aux Lucquois, quinze mille aux Siennois; mais en retour ils autorisèrent ces derniers à secouer la tyrannie du Mont des-Neuf et de la famille Pétrucci. Pendant

p. 418. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 346. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 555.

(1) Lettre de Ghiberti, dataire apostolique, aux nonces en Angleterre. Rome, 1er mars 1525. — *Lett. de' Principi*, T. I, f. 154 v.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 504. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. VII, p. 409. — *Paolo Paruta*, L. V, f. 348. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 556. — *Scip. Ammirato*, L. XXX, p. 555. — *Giov. Cambi, Ist. Fior.*, T. XXII, p. 268.

Digitized by Google

même que l'on comptait l'argent, Jérôme Sévérini, l'un des chefs du parti de la liberté, qui avait été envoyé en ambassade auprès du vice-roi, tua Alexandre Bichi, chef de l'ordre des Neuf, que le pape avait désigné pour présider au gouvernement (1). Vers le même temps, deux cent mille ducats, promis depuis longtemps, arrivèrent d'Espagne aux généraux impériaux par les mains des banquiers génois; et l'armée fut payée, parce que tout ce qui manquait pour solder ses arrérages fut fourni par le duc de Milan (2).

Aussitôt que les troupes furent payées, les généraux impériaux cherchèrent à revenir en arrière sur les stipulations par lesquelles ils avaient obtenu de l'argent. Ils réclamèrent des Florentins vingt-cinq mille florins de plus que ceux-ci n'en avaient promis. Au lieu de retirer leurs garnisons de l'État de l'Église, ils envoyèrent de nouveaux soldats dans le Plaisantin, pour vivre à discrétion chez les habitants : ils avaient pris des engagements contradictoires avec le pape, et les ducs de Ferrare et de Milan. Au premier ils avaient promis la restitution de Reggio et de Rubbiéra, dont ils avaient garanti la possession au second; et après avoir, par ce leurre, déterminé Clément VII à s'aliéner un prince dont l'alliance était désirable pour lui à cause de la situation de ses États, de sa richesse et de sa puissante artillerie, ils refusèrent de le lui sacrifier. De même ils avaient promis au pape que le duché de Milan se fournirait désormais de sel aux salines de Cervia; mais ils refusèrent ensuite d'accorder cette espèce de gabelle, dans le duché de Milan, aux entrepreneurs des salines de l'Église. Cependant après avoir déclaré que l'Empereur refusait sa ratification à ces deux articles, ils ne voulurent point rendre au pape l'argent qu'il avait payé en considération de ces avantages (3).

Charles-Quint ne se montrait pas de meilleure foi, et ne conservait pas plus de modération après sa victoire que ses généraux. Ce n'est pas qu'au premier moment où il reçut le 10 mars à Ma-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 309. — *Orlando Malavolti, Storia di Siena*, P. III, L. VII, f. 124 v.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 309. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 54. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 9. — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. II, p. 409.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 305. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. VII, p. 409. — *Ben. Varchi, Stor. Fior.*, L. II. p. 26.

Digitized by Google

drid la nouvelle de la bataille de Pavie, et une lettre écrite de la main même de François Ier, il ne défendit, avec une humilité hypocrite, qu'on célébrât un succès si inouï, par des réjouissances et des feux de joie, déclarant que de tels signes d'allégresse devaient être réservés pour les victoires sur les infidèles. En même temps, il avait professé son désir ardent de rétablir la paix dans la chrétienté; et il avait protesté que ce qui le flattait le plus dans le succès que Dieu lui avait accordé, c'était la certitude de faire bientôt cesser l'effusion du sang chrétien (1).

Mais d'autre part, les propositions que Charles-Quint fit faire par Buren, seigneur de Rœux, à François Ier, tandis que celui-ci était encore détenu à Pizzighettone, montraient l'absence la plus complète de générosité, de compassion pour son rival, ou de modération. Il demandait non-seulement l'abandon de toutes les prétentions du roi sur l'Italie et la Flandre, mais la cession de la Bourgogne à la maison d'Autriche, et celle de la Provence et du Dauphiné au duc de Bourbon, pour en faire, avec les fiefs qu'il avait déjà, un royaume indépendant. Quelque empressement qu'eût François Ier de sortir de captivité, il répondit qu'il préférait y demeurer toute sa vie, plutôt que de consentir à démembrer ainsi la France (2).

En même temps, Charles-Quint cessa de témoigner au cardinal Wolsey les égards qu'il lui avait prodigués jusqu'alors. Il aliéna ainsi ce prêtre orgueilleux, qui n'eut pas de peine à développer dans l'esprit de Henri VIII la jalousie que la grandeur croissante de Charles-Quint excitait déjà. D'autre part, les généraux impériaux insistaient auprès des Vénitiens pour tirer d'eux cent mille ducats, en compensation des subsides auxquels ils s'étaient engagés pour la défense du duché de Milan, et qu'ils n'avaient pas payés pendant la précédente guerre. Les Vénitiens étaient arrivés à en offrir jusqu'à quatre-vingt mille; mais comme cette offre ne

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 309. — Belleforest, Histoire de France, T. II, p. 1445. — *Galeatii Capellæ*, L. V, f. 53. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 557. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 159. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 355.

(2) Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 9. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 316. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 559.

Digitized by Google

fut pas acceptée, et qu'ils eurent des indices plus certains du mécontentement du roi d'Angleterre, la négociation se rompit, et les deux parties demeurèrent en liberté (1).

Lorsque le traité de Clément VII avec l'Empereur avait été connu du duc d'Albany, ce dernier avait jugé inutile de séjourner plus longtemps dans l'État de l'Église : il s'était fait prêter les galères du pape avec le consentement du vice-roi, et il s'était embarqué pour la France à Civittà-Vecchia, avec Renzo de Céri, l'artillerie qu'il s'était fait livrer par les Siennois et les Lucquois, quatre cents chevaux, mille landsknechts, et un petit nombre d'Italiens. Le reste de son armée s'était débandé (2). Mais celle du marquis de Pescaire s'était dans le même temps considérablement affaiblie. A mesure qu'il avait payé les landsknechts, il les avait presque tous licenciés; et comme il n'avait point d'ennemis à combattre en Italie, et qu'il ne se sentait point en état de tenter une invasion en France, il avait voulu soulager le trésor impérial d'une dépense excessive aussi bien qu'inutile (3).

Cependant l'Italie entière était en fermentation, l'armée impériale se débandait; et le moment approchait peut-être où un effort vigoureux des partisans de la France remettrait François Ier en liberté. Mais le vice-roi de Naples, M. de Lannoy, avait trouvé moyen d'obtenir la confiance de François Ier, et voulait en profiter pour conduire ce monarque en Espagne, comptant ainsi s'attribuer en quelque sorte à lui seul l'honneur de la victoire de Pavie. Il persuada au roi que les conditions exorbitantes qui lui avaient été présentées par Adrien de Buren avaient été concertées pour satisfaire le connétable de Bourbon, tandis que si François Ier pouvait traiter directement avec Charles-Quint loin de son propre sujet rebelle, il trouverait en lui la générosité qu'il lui aurait montrée, si leurs conditions eussent été inverses. Il augmenta donc son désir d'avoir une entrevue avec l'Empereur; et il lui persuada d'en envelopper le projet d'un profond secret. Lannoy fit consentir ses deux collègues à ce que François Ier fût conduit à Naples; celui-ci

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 322. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 350. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 560.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 304.

(3) *Ibidem*, p. 322.

Digitized by Google

fournit lui-même six galères françaises pour le transporter. Le 7 juin, Lannoy s'embarqua avec lui à Porto-Fino, près de Gênes; et huit jours après, il le débarqua à Roses, sur les côtes de Catalogne, sans que le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire eussent soupçonné seulement qu'on soustrayait à leur pouvoir leur prisonnier, qui, aux yeux mêmes de l'armée, était le gage des récompenses qu'elle attendait (1).

Lorsque les États d'Italie apprirent que François Ier était conduit en Espagne, et qu'il avait lui-même désiré s'y rendre, ils sentirent que de nouveaux dangers menaçaient leur indépendance. Le roi de France, par cet empressement à se rendre auprès de son rival, montrait son désir extrême de traiter avec lui. Bientôt on apprit quelles conditions il avait fait proposer à Charles-Quint par M. de Buren. Il offrait d'épouser la reine de Portugal, sœur de l'Empereur, et de se contenter pour dot des droits que Charles-Quint prétendait avoir sur la Bourgogne. En retour, il voulait donner sa propre sœur, la duchesse d'Alençon, à Charles, et avec elle tous ses droits sur le royaume de Naples et le duché de Milan. Il se disait prêt à payer au roi d'Angleterre des sommes énormes pour le faire désister de ses prétentions, et à Charles, pour sa rançon, la même somme qu'avait payée le roi Jean, prisonnier des Anglais, enfin, il offrait de faire accompagner l'Empereur par une flotte et une puissante armée française, lorsqu'il irait à Rome prendre la couronne de l'Empire; ce qui était, en d'autres termes, lui promettre qu'il l'aiderait à s'assurer la souveraineté de l'Italie (2).

Il n'y avait pas un des princes d'Italie qui, après avoir éprouvé l'insolence et les vexations des ministres impériaux, pût voir sans effroi le joug sous lequel la patrie commune allait tomber. Le moment était venu de faire un dernier effort pour l'indépendance italienne. On ne pourrait la sauver, si les deux monarques réunissaient leurs forces contre elle. Mais avant que le roi de France eût

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 525.—*Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. VII, p. 410. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 54. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 11. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 562. — *Lettere de' Principi. Roma*, 18 *junii*, f. 164.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 517. — Lettre de l'évêque de Bayeux, de Rome, *Lettere de' Principi*, T. I, f. 165.

Digitized by Google

traité, il semblait facile de faire comprendre à lui, à la régente, aux princes qui gouvernaient avec elle, qu'il valait bien mieux employer tous les trésors du royaume à délivrer le roi par la force des armes, de concert avec tous les États d'Italie, les Suisses et le roi d'Angleterre, que de livrer ces trésors à titre de rançon au plus constant ennemi de la France, pour qu'il en forgeât des chaînes pour eux. Le pape et la république de Venise, au nom de tous les États italiens, invitèrent donc la régente à montrer de la fermeté aux négociateurs de Charles-Quint, et à rejeter des conditions honteuses, l'assurant que bientôt l'accord de toute l'Europe suffirait, peut-être sans combat, pour forcer l'Empereur à remettre son fils en liberté, pourvu que de son côté elle voulût aussi reconnaître et garantir la liberté de l'Italie (1).

En effet, ce n'était pas la liberté des seuls États qui se disaient encore indépendants, mais celle de toute l'Italie, que les ministres de Clément VII, de concert avec le sénat de Venise, se flattaient de faire reconnaître. Toute l'Italie avait une même horreur du joug de ceux qu'elle nommait barbares; toute l'Italie sentait qu'elle avait désormais un même intérêt, et paraissait disposée à faire les mêmes efforts pour son indépendance. François II Sforza, au nom duquel le duché de Milan avait été conquis, n'avait recueilli du pouvoir souverain que le triste privilége d'entendre le premier les plaintes de ses peuples, auxquelles il lui était impossible de porter remède. Les malheureux Lombards, abandonnés à toute la licence des gens de guerre, devaient tour à tour payer des contributions énormes, ou recevoir à discrétion dans leurs maisons des soldats espagnols, dont le caractère avare, dissimulé et orgueilleux leur était particulièrement antipathique. Ils recouraient à leur duc, dont ils avaient si ardemment désiré le retour; mais celui-ci, loin d'exercer l'autorité d'un souverain, se trouvait le premier esclave des ministres et des généraux de l'Empereur (2).

François Sforza savait que l'Empereur, peu content de l'avoir

(1) Lettre de l'évêque de Bayeux, de Rome, T. I, *Lettere de' Principi*, f. 163. — — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 351. — *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali*, L. VII, p. 413.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 326. - *Galeatius Capella*, L. V. f. 54. — *Pauli Jovii Vita Avali*, L. VII, p. 414.

Digitized by Google

réduit au rang d'un simple gouverneur de province, avait mis en délibération, plusieurs fois, s'il ne lui ôterait pas le duché de Milan, pour en gratifier le frère de Charles, l'archiduc Ferdinand d'Autriche, qui aurait voulu joindre cet État à ses possessions d'Allemagne. Ce projet était sans doute la cause des délais affectés qu'apportait la cour de Madrid à l'expédition de l'investiture du duché de Milan; et comme François Sforza était déjà valétudinaire, et qu'il n'avait point d'enfants, il paraissait que si l'Empereur lui permettait de régner, c'était seulement dans l'espérance de recueillir bientôt son héritage par sa mort. Aussi, dès que le duc de Milan, et son confident et principal ministre le chancelier Moroni, se furent assurés que la régente renoncerait, au nom de son fils, à ses prétentions sur la Lombardie, reconnaîtrait la maison Sforza, et s'engagerait à la maintenir dans sa souveraineté, le duc entra dans la ligue italienne, et son chancelier en devint un des plus ardents promoteurs (1).

Ce fut Jérôme Moroni qui se chargea d'une négociation difficile et délicate, qui devait gagner à la ligue italienne un puissant défenseur. Il avait été témoin de l'indignation avec laquelle le connétable de Bourbon et le marquis de Pescaire avaient reçu la nouvelle de la tromperie de Lannoy; il connaissait leur jalousie de ce favori de Charles-Quint, et il les avait entendus accuser avec emportement leur maître d'ingratitude et d'injustice. Bourbon s'était hâté de passer en Espagne, pour disputer au vice-roi le mérite de la victoire, qu'il paraissait vouloir s'attribuer (2). Pescaire était resté seul, en Italie, chargé du commandement suprême. Quoiqu'il eût adopté les mœurs et les préjugés espagnols, qu'il parlât presque constamment castillan, et qu'il regrettât souvent de n'être pas né en Castille, Pescaire était Italien. Sa famille, celle des d'Avalos, était établie dans le royaume de Naples depuis près d'un siècle: aussi Moroni supposa qu'il avait conservé les sentiments d'un Italien, le désir de voir sa patrie indépendante; et que

(1) *Pauli Jovii Vita Avali Piscarii*, L. VII, p. 414. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 55. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 324.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 325. — *Ben. Varchi, Stor. Fior.*, L. II, p. 27. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 562, — *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali*, L. VII, p. 412. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 160.

Digitized by Google

ce désir se réveillerait en lui, si, au ressentiment qu'il éprouvait déjà, venait se joindre une offre assez brillante pour dépasser ses plus ambitieuses espérances (1).

Moroni, après avoir encouragé Pescaire à exhaler toute son irritation contre l'Empereur, lui fit entrevoir qu'il ne dépendait que de lui d'accomplir le vœu si longtemps formé par toute l'Italie, en chassant tous les barbares également de toute la péninsule; et qu'en récompense de sa coopération, le pape et les Vénitiens étaient prêts à s'unir pour placer sur sa tête la couronne de Naples. Pescaire était violemment irrité, son ambition était démesurée, son caractère artificieux et peu susceptible de scrupules: il accueillit avec ardeur les propositions qui lui étaient faites, soit qu'il se livrât à l'espérance qu'on lui présentait, ou qu'il pensât déjà à se faire un mérite auprès de l'Empereur en trahissant ses associés. Il demanda des éclaircissements sur le complot où l'on voulait le faire entrer; et Moroni, avec une confiance contre laquelle Jean-Mathieu Ghiberti, le dataire apostolique, l'avait vainement tenu en garde, communiqua à Pescaire tous les projets des conjurés (2).

L'armée impériale qui occupait la Lombardie était infiniment réduite: tous les Allemands avaient été renvoyés dans leur patrie; parmi les Espagnols, beaucoup s'étaient dispersés pour mettre à couvert le butin fait dans la dernière campagne; d'autres avaient suivi le vice-roi en Espagne; d'autres y avaient accompagné le connétable de Bourbon. Il ne restait plus que le corps de troupes sous les ordres d'Antonio de Leyva, tout composé d'infanterie espagnole, et quelques Italiens. Le marquis de Pescaire, commandant en chef de l'armée impériale, pouvait aisément distribuer ses quartiers de manière qu'il lui fût facile de surprendre séparément tous les soldats en qui il ne croirait pas pouvoir se fier, et de les désarmer ou de se défaire d'eux. Une fois qu'il aurait exclu les étrangers de la péninsule, les forces de l'Italie

(1) *Galeatius Capella*, L. V, f. 55. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 525. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 565.

(2) *Pauli Jovii Vita Ferd. Avali Piscarii*, L. VII, p. 414. — Lettres de Gio. Matteo Ghiberti, dataire apostolique, de Rome, 1er juillet et suiv., T. I, f. 165 et suiv., *Lett. de' Princ.*

Digitized by Google

devaient être suffisantes pour leur en fermer à jamais l'entrée : cependant elles n'y seraient point employées seules ; la France et l'Angleterre se déclaraient garantes de son indépendance, et la Suisse avait promis ses soldats pour la défendre (1).

Pescaire, à ces projets, opposa des scrupules qu'il semblait désirer lui-même de voir lever. Comme feudataire du royaume de Naples, il reconnaissait, dit-il, que le pape était son seigneur suzerain, et que l'Empereur n'était que son seigneur direct : toutefois, il désirait s'assurer, par l'autorité des canonistes et des jurisconsultes, si les ordres du seigneur suzerain pouvaient le dispenser d'obéir au seigneur direct, et si le pape pouvait le délier d'un serment militaire comme d'un serment ordinaire d'allégeance ; si enfin son honneur serait en sûreté aussi bien que sa conscience en repos, lorsqu'il serait entré dans les complots qu'on lui proposait contre son maître. Pour obtenir ces éclaircissements, il envoya à Rome le Génois Dominique Sauli, un des plus ardents partisans de l'indépendance italienne, qu'il chargea de conférer avec le pape et avec son dataire. La cour de Rome savait avec quelle facilité elle pourrait dissiper les scrupules de Pescaire : mais elle doutait encore de sa bonne foi, en sorte qu'elle lui envoya le Romain Menteboni, un des confidents du dataire, pour le sonder encore, pendant que le cardinal Accolti et le jurisconsulte Angelo-Cési écrivaient des traités au nom du pape, pour mettre en repos la conscience du général (2).

En même temps les agents de la cour de Rome travaillaient de toutes parts pour mettre à exécution un projet si habilement concerté. Henri VIII d'Angleterre avait fait à Charles-Quint les demandes les plus exorbitantes après la bataille de Pavie : il en réclamait seul presque tous les fruits ; et il voulait qu'on lui livrât la plupart des provinces de cette France dont ses prédécesseurs, depuis Henri V, se disaient rois. Ces prétentions exagérées n'avaient été avancées par Henri VIII que pour que le refus

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI. p. 327. — *Pauli Jovii Vita Avali Piscarii*, L. VII, p. 417. — *Ejusdem Vita di Pompeo Colonna*, f. 162. — *Bened. Varchi, Stor. Fior.*, L. II, p. 29. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 356.

(2) *Pauli Jovii Vita Avali*, L. VII, p. 418. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 55. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 328.

Digitized by Google

de l'Empereur lui fournît une occasion de se brouiller avec lui (1). En effet, il avait dès lors accueilli les propositions de la cour de Rome, qui voulait le rapprocher de la France, et l'intéresser à l'indépendance italienne; il était entré dans les projets qui lui avaient été communiqués par Jérôme Ghinucci, auditeur apostolique, nonce auprès de lui : il avait envoyé en retour, à Rome, l'évêque de Bath et le chevalier de Casal, pour traiter avec le pape ; et les confédérés comptaient pleinement sur son appui (2).

L'évêque de Véruli, Ennius Philonardus, nonce du pape en Suisse, fut chargé dès le 11 juin, mais d'une manière plus explicite le 1er juillet, de pressentir la diète helvétique, et chaque canton en particulier, sur le désir universel des Italiens de s'armer pour leur indépendance; de représenter aux Suisses dans quel danger ils seraient eux-mêmes, si la maison d'Autriche, s'affermissant en Lombardie, venait embrasser leurs frontières, presque de tous côtés; de les exhorter à saisir l'occasion de rétablir leur honneur militaire, cruellement compromis par la mauvaise conduite de leurs troupes dans les quatre dernières campagnes; enfin, de prendre des mesures pour pouvoir, au moment qu'il en recevrait l'ordre, faire entrer huit ou dix mille Suisses en Lombardie, sous l'obligation de marcher même dans le royaume de Naples, si l'on y avait besoin d'eux (3).

Enfin Louise de Savoie, régente de France, fit déclarer à Venise, le 24 juin, par Lorenzo Toscano, son envoyé secret, qu'elle reconnaissait François Sforza comme duc de Milan; qu'elle aiderait vigoureusement l'Italie, si celle-ci prenait la détermination de secouer le joug, et qu'elle payerait aux alliés comme subside, tant que la guerre durerait, quarante mille écus par mois. Pour suivre ces négociations, elle envoya en ambassade à Venise le comte Louis de Canossa, évêque de Baïeux, l'un des plus habiles diplomates parmi les Italiens attachés à la France,

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 319.

(2) *Lettera di Gio. Matteo Ghiberti a Hieronimo Ghinucci, Roma*, 10 *luglio*, 1525, *Lett. de' Principi*, T. I, f. 169. — *Rymer, Acta et Conv.*, T. XIV, p. 38.

(3) *Lettera di Gio. Matteo Ghiberto, datario a M. Ennio Philonardo, vescovo di Veruli, nuntio in Helvetii. Rom*, 1 *luglio*, T. I, f. 164 v.

Digitized by Google

et elle accrédita Alberto Pio, comte de Carpi, son frère, auprès du saint-siége. Ni l'un ni l'autre de ces négociateurs n'avait de pleins pouvoirs pour conclure; et pendant plusieurs semaines, des difficultés minutieuses empêchèrent la signature des articles convenus. Sigismond Santio, secrétaire du comte de Carpi, fut envoyé en poste avec tous les traités à Paris, pour les faire approuver par la cour. Mais comme il passait par le territoire de Brescia, pour se rendre en France par la Suisse, des voleurs l'y assassinèrent. La cour de Rome, n'en recevant point de nouvelles, crut quelque temps que les Espagnols l'avaient fait arrêter, et s'étaient saisis de toute sa correspondance. Son alarme fut très-vive; mais ce n'était pas là sa seule crainte. Ghiberti craignait davantage encore d'être trahi par la régente; il regrettait qu'on lui eût confié le secret de la coopération de Pescaire, et il pensait que cette mère, impatiente de faire recouvrer à son fils sa liberté, pourrait bien menacer les Espagnols d'une insurrection générale de l'Italie, leur faire connaître combien le moment de l'explosion était rapproché, et obtenir d'eux, en raison de ce danger même, que son fils, qui était prêt à leur faire de grands sacrifices, fût remis en liberté sous des conditions modérées (1).

Il y a tout lieu de croire que cette crainte de Ghiberti fut réalisée. La duchesse d'Alençon, sœur de François Ier, avait passé en Espagne pour négocier un traité de paix, dont l'une des bases devait être son propre mariage avec Charles-Quint, et celui de François Ier avec Éléonore de Portugal. Il est très-probable que, pour mieux réussir, elle ne craignit pas de compromettre le secret des puissances italiennes : du moins, dès le milieu de septembre, on apprit à Rome que les offres faites au marquis de Pescaire étaient connues de Charles-Quint, et que tous les détails de la négociation avec la France l'étaient aussi. La cour de Rome portait successivement des soupçons sur tous ses associés, et tous pouvaient être jugés suspects. On lui rapportait que Moroni et que Pescaire n'avaient tous deux paru entrer dans la conspiration que pour mettre à l'épreuve les princes italiens. Cependant elle com-

(1) Plusieurs Lettres de G. M. Ghiberti, du mois de juillet, mais surtout celle du 15 juillet, à Sigismondo Santio, *Lett. de' Princ.*, f. 170. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 329.

Digitized by Google

prenait que Pescaire, pour ne pas perdre la confiance de l'Empereur et pour accomplir ses projets, avait dû lui-même donner à sa cour des avis qui lui étaient en même temps donnés par d'autres; et tant que ces avis étaient confus, tandis qu'ils n'étaient suivis d'aucune mesure de précaution, ils pouvaient se concilier avec la politique d'un conspirateur. La conduite de la France était beaucoup plus suspecte; et le dataire, dans plusieurs de ses lettres à l'évêque de Baïeux, en témoignait le plus vif ressentiment (1).

Il est impossible de savoir si Pescaire s'était d'abord engagé de bonne foi dans la conspiration italienne, ou si, comme il le prétendit ensuite, il n'y avait donné les mains que pour la révéler à l'Empereur. Plusieurs événements, dans le cours de la négociation, purent du moins changer sa résolution; il partagea l'alarme qu'avait causée la disparition de Sigismond Santio, et put croire quelque temps ses papiers entre les mains d'Antonio de Leyva; il sut l'envoi de la duchesse d'Alençon à Madrid, et les projets de la France; peut-être fut-il même informé de ses premières révélations, et profita-t-il, pour passer du rôle de conspirateur à celui d'espion, de ce que, pour sa sûreté, il avait déjà donné de vagues informations à l'Empereur. Enfin, vers le même temps, François Sforza tomba grièvement malade; et tandis que les États italiens faisaient demander à la France de remettre en liberté son frère Maximilien, et de lui assurer la souveraineté qu'ils voulaient garantir à la maison Sforza, Pescaire se flatta d'obtenir lui-même de l'Empereur, par un éminent service, cette souveraineté que la mort allait enlever à son possesseur. Du moins est-il certain que sa bassesse alla jusqu'à exciter à la révolte, afin de les trahir ensuite, ceux qui offraient de s'exposer pour le servir. Après avoir communiqué le secret de la conjuration à l'Empereur, par son secrétaire, Jean-Baptiste Castaldi, il continua ses conférences avec Moroni, les ministres du pape et ceux des Vénitiens, afin d'engager chacun des associés à se compromettre séparément (2).

(1) Lettre de G. M. Ghiberti à Domenico Sauli, du 19 sep., T. I, f. 174. — Et à l'évêque de Baïeux, du 4 septembre, f. 172.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 329. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII,

Digitized by Google

Au milieu de ces négociations, François II Sforza reçut, au mois d'août, l'investiture du duché de Milan, expédiée par Charles-Quint, mais sous les conditions les plus onéreuses. Il devait, dans la première année, payer cent mille ducats à la chambre impériale, et prendre l'engagement d'en payer encore cinq cent mille, des termes éloignés; de plus, il devait désormais obliger le Milanez à se fournir de sel aux salines de l'archiduc Ferdinand d'Autriche: c'était abandonner à ce prince étranger la gabelle la plus importante de ses États (1). François Sforza accepta cette investiture; et après les sommes énormes qu'il avait déjà livrées aux généraux impériaux, il paya encore cinquante mille ducats à compte de celle qui lui était demandée: mais sa maladie, qui prit bientôt un caractère fort inquiétant, retarda toutes les mesures des alliés. A sa mort, qu'on croyait prochaine, son fief devait échoir à l'Empereur. Pescaire représenta aux conjurés, qu'en vue d'un tel événement, il ne pouvait se dispenser de rassembler les garnisons espagnoles éparses en Lombardie, et même d'y faire venir de nouveau deux mille landsknechts; en sorte qu'il ne pouvait plus être question d'accabler d'un seul coup l'armée impériale. Moroni, à qui l'on avait voulu rendre Pescaire suspect, avait répondu jusqu'alors, que si ce général songeait à abandonner la cause italienne, lui Moroni serait toujours maître de l'arrêter dans le château de Milan, avec tous les capitaines impériaux (2).

Un autre événement tenait encore en suspens les conjurés: on apprit bientôt que François Ier, n'ayant pu, pendant deux mois, obtenir une entrevue de Charles-Quint, était grièvement malade de chagrin dans le château de Madrid, et qu'on désespérait déjà de sa vie. Sa mort aurait privé tout à coup Charles-Quint de tous les avantages qu'il avait cru tirer de la bataille de Pavie. Aussi l'Empereur, alarmé pour son prisonnier, s'était empressé de lui faire visite, de lui donner les espérances les plus flatteuses, et de

p. 162. — *Pauli Jovii Vita Avali Piscarii*, L. VII, p. 423. — *G. Frundsberg*, B. III, f. 58.

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 324.

(2) *Ibidem*, p. 328. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 564. — *Josephi Ripamontii Hist. Mediol.*, L. IX, p. 709.

Digitized by Google

se montrer tout prêt à se réconcilier avec lui. Un traité de paix entre ces deux monarques pouvait être signé d'un moment à l'autre; et il aurait rompu en un instant toutes les mesures de la ligue, en mettant, selon toute apparence, l'Italie dans une dépendance absolue de l'Empereur (1).

Mais les deux malades, de la vie desquels on avait désespéré, se rétablirent; tandis que Pescaire fut atteint lui-même du mal auquel il devait succomber avant deux mois. Néanmoins il ne voulut pas différer plus longtemps à sortir de sa duplicité; ses lenteurs et son apparente irrésolution avaient déjà donné de l'inquiétude aux alliés italiens (2). De leur côté, les officiers espagnols s'étaient aperçus des intrigues formées autour d'eux; et Antonio de Leyva avait publiquement menacé de faire massacrer Moroni, pour lequel ses compatriotes montraient une extrême aversion (3).

Le 14 octobre, le marquis de Pescaire, qui se sentait déjà atteint d'une grave maladie, invita le chancelier Moroni à se rendre auprès de lui, dans le château de Novare, où il résidait. Moroni n'estimait point le marquis; il l'avait plusieurs fois représenté comme le plus cruel et le plus perfide des hommes. Il était lui-même renommé comme le plus rusé, le plus défiant, le plus cauteleux des Italiens. Il avait annoncé que, s'il devait arrêter Pescaire, il profiterait des visites que ce général faisait au duc malade, dans le château de Milan; il se laissa prendre cependant lui-même dans un piége tout semblable. Il se rendit auprès du marquis malade, dans le château de Novare; il entra de nouveau dans tous les détails de son projet, pour disperser les soldats espagnols, les surprendre, les dévaliser, ou les massacrer. Pescaire, qui le questionnait, avait fait cacher Antonio de Leyva derrière une tapisserie, pour entendre cette conversation. Lorsque Moroni sortit de cette chambre, il fut arrêté, et transporté dans le château

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 330. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 15. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 565. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 162.

(2) Lettre du 19 septembre de G. M. Ghiberti, à Domenico Sauli, T. I, f. 174. — *Lett. de' Princ.*

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 332.

Digitized by Google

de Pavie, où Pescaire se rendit bientôt après pour l'interroger comme juge, sur la conspiration où il avait été jusqu'alors son complice (1).

En faisant arrêter Moroni, et en commençant avec éclat son procès, Pescaire avait surtout intention de compromettre le duc de Milan, et de donner occasion à l'Empereur de le déclarer déchu de son fief. Il avait déjà garnison dans Lodi et dans Pavie; mais il somma le duc de lui livrer encore Crémone, Trezzo, Lecco et Pizzighettone, pour la sûreté de l'armée qu'il commandait. Le duc céda sans résistance; il était dangereusement malade: il avait perdu, avec son grand chancelier Moroni, l'homme qui donnait de la fermeté à son caractère, et de la prudence à son conseil. Mais Pescaire, après s'être fait livrer ces diverses places, demanda encore que la citadelle de Crémone fût aussi remise entre ses mains, et que, quant à celle de Milan, qu'il voulait bien laisser au duc pour son habitation, celui-ci ne s'opposât pas à ce qu'il l'entourât de tranchées, et qu'il commençât tous les travaux de siége, pour pouvoir ensuite exécuter sans retard les ordres qu'il recevrait de l'Empereur. François Sforza refusa ces nouvelles demandes; il ne voulut point non plus livrer à Pescaire, ou son propre secrétaire, Gian-Angélo Ricci, ou Politiano, secrétaire de Moroni. Il n'avait eu le temps de rassembler que fort peu de vivres dans le château de Milan: toutefois il s'y enferma courageusement avec huit cents fantassins choisis; et lorsque les Espagnols commencèrent à ouvrir des tranchées pour l'assiéger, il fit faire feu sur leurs travailleurs (2).

L'occupation de l'État de Milan porta le trouble dans les conseils de toutes les puissances d'Italie; leurs intrigues avec Moroni étaient découvertes, et les exposaient à toute la vengeance de l'Empereur; et cependant leurs mesures n'étaient point encore suffisamment prises pour lui faire la guerre. A cette époque, le

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 333. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 57. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 565. — *Ben. Varchi*, L. II, p. 31. — *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 314. — Lettre de G. M. Ghiberti à Dominique Sauli, après l'arrestation de Moroni, T. II. — *Lett. de' Princip.*, f. 19.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 434. — *Galeatius Capella*, L. V, p. 57. — *Benedetto Varchi*, L. II, p. 33. — *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 314.

Digitized by Google

protonotaire Caraccioli, ambassadeur de Charles-Quint à Venise, offrait d'accepter les quatre-vingt mille ducats que le sénat avait paru disposé à payer, en compensation des subsides que la république aurait dû fournir pour la dernière guerre, sous condition qu'elle rentrât dans l'alliance impériale. Mais, quel que fût le danger où se trouvait la république de Venise, elle ne put se résoudre à forger ainsi ses propres chaînes, et le sénat refusa de signer, tant que le duché de Milan serait occupé par les Impériaux; puisque, ajouta-t-il, c'était pour empêcher sa réunion aux États d'un autre souverain, déjà maître du royaume de Naples, que depuis trente ans il s'était engagé dans tant de guerres différentes. La maladie de Pescaire, qui devenait tous les jours plus grave, empêcha que ce refus ne fût suivi d'hostilités (1).

Dans le même temps, deux hommes qui avaient souillé par des trahisons les plus rares talents, et un caractère qui n'était pas sans élévation, éprouvèrent que la faveur des princes ne peut compenser la perte de l'estime publique sacrifiée pour leur plaire. Le connétable de Bourbon était arrivé à Tolède, le 14 novembre, auprès de l'Empereur. Il avait été reçu par lui avec les honneurs les plus distingués, et traité comme un homme destiné à épouser la sœur du monarque, et à monter lui-même sur un trône. Mais autant Charles-Quint lui prodiguait de caresses, autant les nobles castillans lui témoignaient de mépris. Cet homme, qui avait vendu aux étrangers son roi et sa patrie, ne leur paraissait pouvoir racheter par aucun talent, par aucun service, une si grande infamie; et Charles-Quint ayant demandé au marquis de Villéna de prêter son palais au connétable, ce seigneur répondit qu'il ne pouvait rien refuser à son souverain, mais qu'aussitôt que Bourbon aurait évacué son palais, il le brûlerait de sa main, comme ayant été souillé par la présence d'un traître (2).

D'autre part, Pescaire, qui, pour gagner plus sûrement la faveur de l'Empereur, était descendu à ce qu'il peut y avoir de plus bas dans le rôle d'un espion, à corrompre lui-même ceux qu'il

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 434. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. VI, p. 352.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 333.

Digitized by Google

voulait dénoncer, était devenu l'objet de l'horreur et du mépris de tous les Italiens, qu'il avait trahis. Né de la maison catalane d'Avalos, qui s'était établie dans le royaume de Naples avec Alphonse Ier, il avait commencé à porter les armes à la bataille de Ravenne, où il avait été fait prisonnier. Dès lors il s'était trouvé dans toutes les guerres d'Italie; et, quoiqu'il ne fût encore âgé que de trente-six ans, il avait acquis une longue expérience; il s'était distingué par son esprit inventif, son activité, son courage, ses stratagèmes; il s'était rendu cher à l'infanterie espagnole, qu'il avait longtemps commandée, et il disait souvent qu'il regrettait de n'avoir pas reçu le jour en Espagne plutôt qu'en Italie. A cette époque même, il était accablé par une maladie qu'il n'avait point ménagée, et il mourut à Milan le 30 novembre, tandis que sa femme Vittoria Colonna, qui s'est rendue célèbre dans les lettres, accourait de Naples pour le soigner, et n'avait pas encore passé Viterbe (1).

La mort de Pescaire augmenta le courage des Vénitiens, et de tous ceux qui, en Italie, voulaient assurer leur indépendance par les armes. Ils regardaient l'armée impériale comme d'autant plus affaiblie par une si grande perte, que le connétable de Bourbon et le vice-roi de Lannoy étaient tous deux absents; et ils pressaient le pape de signer, tandis que François Sforza était toujours maître du château de Milan, une ligue nécessaire pour dérober l'Italie à une servitude absolue. La régente de France promettait de leur fournir cinq cents lances françaises, et chaque mois quarante mille ducats, qui suffisaient pour solder dix mille Suisses. En même temps elle devait commencer la guerre sur les frontières d'Espagne, pour empêcher Charles-Quint de faire passer des secours en Italie. Henri VIII, qui, à la fin du mois d'août, avait signé une alliance défensive avec la régente, et qui y avait mis pour condition qu'elle n'abandonnerait aucune province du royaume pour la rançon de son fils, se faisait garant de l'exécution des engagements pris par le gouvernement français. Le pape

(1) *Pauli Jovii Vita Ferdinandi Avali Piscarii*, L. VII, p. 423-425. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 633. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 60. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 275. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 356. — *Jos. Ripamontii*, L. IX, p. 711.

Digitized by Google

et les Vénitiens, dont le premier traitait aussi pour les Florentins, et les seconds pour le duc de Ferrare, devaient mettre sur pied entre eux dix-huit cents hommes d'armes, deux mille chevau-légers et vingt mille fantassins; et la flotte vénitienne, unie à la française, devait attaquer en même temps ou Gênes ou le royaume de Naples (1).

Mais un projet d'une exécution si difficile et si périlleuse était fait pour faire trembler un homme d'un caractère bien plus ferme, bien plus décidé que Clément VII. Ce dernier, depuis qu'il était sur le trône, avait trompé l'attente de tous ceux qui croyaient le connaître. Il avait fait voir que si son administration avait été glorieuse pendant le règne de Léon X, son cousin, c'était bien plus à cause de la résolution qu'il trouvait dans celui-ci, qu'à cause de l'habileté qu'il apportait à le servir. Toujours indécis, toujours prêt à se dédire, toujours frappé des obstacles au moment où il embrassait une résolution, et oubliant alors tous ceux qui lui avaient fait abandonner la résolution contraire, il flottait entre des partis extrêmes, il laissait échapper le moment d'agir; et lorsqu'il était enfin forcé à se décider, tantôt il s'abandonnait avec une sorte de désespoir à ce qu'il regardait comme une fatalité, tantôt il cédait aux sollicitations de ses ministres, sans être pour cela persuadé par eux. Cette irrésolution était encore accrue par la scission qui avait éclaté dans son conseil le plus intime. Frère Nicolas de Schomberg, dominicain allemand, qu'il avait fait archevêque de Capoue, et Jean-Mathieu Ghiberti de Gênes, évêque de Vérone, qu'il avait fait son dataire, étaient les confidents de Clément VII, et ceux dont il suivait le plus constamment les conseils. Mais Schomberg avait embrassé avec zèle le parti de l'Empereur; Ghiberti, tout en se défiant de la France, et en se plaignant amèrement du manque de discrétion et du manque de foi de cette cour, voulait s'unir à elle pour défendre l'indépendance italienne. Ils ne craignaient point de donner de la publicité à leurs débats; et leurs victoires alternatives ruinaient la considération du pape. Celui-ci s'était enfin résolu à signer la ligue propo-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 357. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 355. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 58. — *Lett. de' Principi*, T. I, f. 175, 176 et cæt. — *Rymer, Conv. Litt.*, T. XIV, p. 48.

Digitized by Google

sée; tous les articles étaient dressés, et l'on était arrivé au jour même de la conclusion, lorsque Clément VII apprit que le commandeur Herréra était arrivé à Gênes, et qu'il lui apportait de nouvelles propositions de l'Empereur : il suspendit tout pour les entendre (1).

Ces articles avaient été dressés de manière à flatter le pape, pour le détourner d'une alliance que Charles-Quint redoutait. On lui promettait la restitution de Reggio et de Rubbiéra, la conservation de François Sforza dans le duché de Milan; et, s'il venait à mourir sans héritier, la cession de ce duché au connétable de Bourbon, que Clément VII avait eu l'imprudence de proposer lui-même; quoique ensuite il eût bien senti, qu'entre les mains de Bourbon, ce duché serait aussi dépendant de l'Empereur qu'il le serait dans celles d'un vice-roi. Mais il fut bientôt facile de reconnaître que cette proposition artificieuse était un piége tendu au pape. Quoique Charles-Quint fût déjà instruit depuis deux jours de l'arrestation de Moroni et de la spoliation du duc de Milan, il n'en faisait aucune mention dans ces articles; pour pouvoir déclarer ensuite que ces événements étaient venus depuis à sa connaissance, qu'ils changeaient la face des affaires, et que la forfaiture du duc de Milan, devant, d'après les lois impériales, être punie tout au moins de mort civile, sa succession était ouverte, et l'Empereur pouvait en investir immédiatement le duc de Bourbon (2).

Les ambassadeurs impériaux promettaient de faire corriger cette omission, et de faire stipuler la garantie du duché de Milan, dans les termes mêmes que rédigerait le pape; mais ils demandaient deux mois pour avoir les réponses d'Espagne; et ils voulaient que jusqu'à cette époque Clément VII ne prît aucun engagement avec leurs ennemis. Cette demande était évidemment une ruse pour gagner du temps. Clément le comprit; mais il fit sentir à ses conseillers qu'il pouvait sans rien perdre accorder le terme demandé. Il jugeait avec beaucoup de finesse qu'un traité qu'il signe-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 340. — Lettre de Clément VII à Charles-Quint sur l'arrivée d'Herréra, Rome, 16 décembre 1525. — *Lettere de' Principi*, T. I, f. 177. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 25.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 341. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 568 et 570. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 356.

Digitized by Google

rait avant que le roi de France fût remis en liberté, ne serait qu'un épouvantail dont la régente profiterait pour obtenir de l'Empereur la libération de son fils, et qu'elle mettrait toujours en première ligne parmi ses offres l'abandon de ses nouveaux alliés d'Italie. Mais s'il laissait au contraire la régente traiter comme elle pourrait avec l'Empereur, il n'avait plus guère lieu de douter que les conditions imposées par celui-ci ne fussent intolérables, et par conséquent ne fussent presque immédiatement violées. L'abus de la victoire devait donner lieu à une nouvelle guerre, et il valait mieux pour les Italiens traiter avec François impatient de se venger, qu'avec François marchandant encore pour sa liberté (1).

Tel était l'état des négociations lorsque l'année 1526 commença. Charles-Quint avait le choix, ou de traiter avec modération François Ier, de le lier par ses bienfaits, et, en lui laissant la France intacte, de se faire abandonner par lui l'Italie; ou de contenter au contraire les États italiens, de les tranquilliser sur ses projets de monarchie universelle, et de dissoudre ainsi leur ligue; mais, après s'être assuré de leur amitié, de pousser ses avantages contre la couronne de France, et de la dépouiller de quelqu'une de ses provinces. Chacun de ces projets était recommandé par quelqu'un des conseillers de Charles; mais lui-même, qui avait plus d'un rapport avec son aïeul Maximilien, qui, comme lui, mesurait rarement ses projets avec ses forces, et qui oubliait que l'argent lui manquait presque toujours dès le premier mois de chaque campagne, s'attacha seul à un troisième parti, plus gigantesque que les deux premiers; celui d'étendre à la fois son sceptre sur l'Italie et sur la France, de s'assurer du duché de Milan, de réduire à l'obéissance le pape et les Vénitiens, tous deux enclavés désormais dans ses États, et en même temps d'arracher à François Ier quelqu'une des meilleures provinces de son royaume (2).

Ce fut dans cet esprit que, malgré l'opposition constante de son grand chancelier Mercurio Gattinara, l'Empereur dicta à son prisonnier le traité de Madrid, qui fut signé le 14 janvier 1526. Le roi, impatient de sa captivité, et se regardant déjà comme délié, par la violence qu'il éprouvait, des engagements qu'il allait pren-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 342.
(2) *Idem*, p. 343-350.

Digitized by Google

dre, consentit à peu près à tout ce qui lui fut demandé. Il abandonna à l'Empereur le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, les seigneuries de Noyers et de Château-Chinon, la vicomté d'Auxonne, et le ressort de Saint-Laurent; et il renonça à la suzeraineté de la France sur les comtés de Flandre et d'Artois. En même temps il s'engagea à rendre au duc de Bourbon et à tous les rebelles qui l'avaient suivi, leurs terres, leurs fiefs et leurs seigneuries. Tandis qu'il sacrifiait ainsi des droits si importants de la couronne de France, il abandonnait aussi ses alliés à la cupidité de l'Empereur. Il promettait d'engager Henri d'Albret, fait prisonnier avec lui à la bataille de Pavie, mais qui s'était échappé de sa captivité par la hardiesse de son page, à renoncer au nom et aux armes de roi de Navarre : il cédait à l'Empereur toutes ses prétentions sur le royaume de Naples, le duché de Milan, Gênes et Asti, et il promettait de lui fournir des troupes de terre et de mer pour l'accompagner en Italie, lorsqu'il irait prendre la couronne impériale; ce qui exprimait assez clairement qu'il l'aiderait à subjuguer le pape, les Vénitiens, les Florentins, les ducs de Milan et de Ferrare, nouveaux alliés du roi, qui seuls par leur résistance pouvaient nécessiter la présence d'une armée impériale en Italie au moment du couronnement. Pour garantie de ce traité, François Ier devait épouser Éléonore, reine de Portugal, sœur de l'Empereur, et le dauphin, épouser Marie sa fille. Mais, malgré cette union entre les deux familles, le roi devait donner deux de ses fils en otage à l'Empereur, pour l'observation du traité, et le ratifier lui-même, dès qu'il se retrouverait en liberté, dans la première ville de son royaume (1).

A ces conditions, François Ier fut échangé le 18 mars 1526, contre ses deux fils, dans une barque amarrée au milieu de la rivière Andaye, qui forme la frontière entre Fontarabie et Bayonne; et l'Italie, instruite des clauses de ce traité, et de son exécution, attendit avec tremblement les premières démarches du

(1) Le Traité dans Léonard, Corps diplomatique, T. II;—et dans Rymer, *Acta*, T. XIV, p. 308. — Histoire de la Diplomatie française, T. I, p. 332-336. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 351. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 18. — *Arnoldi Ferronii Burdigalensis*, L. VIII, p. 162. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 569. — *Georg. von Frundsberg*, B. III, f. 59.

Digitized by Google

roi de France, qui devaient lui indiquer s'il avait dessein d'observer ses promesses, et s'il la condamnerait ainsi à une perpétuelle servitude (1).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVI, p. 353. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 354. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 58. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 163. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 19. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 571. — *Ben. Varchi*, L. II, p. 36. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 296. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 357.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

LIGUE DES ITALIENS POUR DÉFENDRE LEUR INDÉPENDANCE. ILS SONT ABANDONNÉS PAR LA FRANCE, ET MAL SERVIS PAR LE DUC D'URBIN; CRUAUTÉS DES IMPÉRIAUX EN LOMBARDIE. CLÉMENT VII, SURPRIS AU VATICAN PAR LES COLONNA, EST FORCÉ DE CONSENTIR A UNE TRÊVE QU'IL N'OBSERVE PAS. — 1526.

Jamais l'Italie n'avait été plus disposée à s'armer pour son indépendance qu'au moment où elle eut connaissance du traité de Madrid. L'expulsion des barbares était le vœu de tous les États, de toutes les provinces, de toutes les conditions; et ce nom de barbares, que les Italiens donnaient alors d'une voix unanime à tous les ultramontains, n'avait jamais été mieux mérité qu'il le fut par tous les peuples qui ravagèrent leur belle patrie pendant les trente années qui précédèrent cette époque. La civilisation avait fait des progrès dans les cours, dans les capitales des princes ultramontains; mais la barbarie régnait toujours dans la masse des peuples, et surtout dans les armées. Jamais tant de cupidité, tant de cruauté, tant de perfidie, n'avaient été développées à l'envi par des nations différentes. Jamais les villes n'avaient été plus souvent et plus inhumainement pillées; jamais les paysans n'avaient été réduits à un tel degré de désespoir. D'une extrémité à l'autre de l'Italie, chaque province avait à son tour éprouvé toute la dureté des commandants étrangers, toute l'insolence et la rapacité des soldats. La Sicile, dont l'antique constitution n'était plus respectée depuis que son monarque régnait sur la moitié de l'Europe, était si lasse du joug espagnol, que la crainte des supplices ne pouvait arrêter les conspirations, et que l'emploi constant de la force la maintenait seule dans l'obéissance. Le royaume de Naples, après avoir gémi sous le joug français, en était venu à le regretter,

Digitized by Google

depuis que les soldats espagnols, cantonnés sans paye dans les campagnes, se dédommageaient sur les malheureux paysans des voleries des trésoriers royaux; depuis que les vice-rois accablaient le commerce par des monopoles, qu'ils multipliaient les asiles accordés aux brigands, et qu'ils abandonnaient tout soin de la justice. L'État de l'Église, ruiné par le caractère turbulent de trois pontifes qui s'étaient succédé avec une ambition égale, pleurait encore les perfidies d'Alexandre VI, lorsque Jules II et Léon X y appelèrent de nouveaux essaims d'étrangers. La longue guerre de Pise avait laissé dans la désolation une moitié de la Toscane; et, dans le sac de Prato, cette contrée industrieuse avait appris à connaître l'avarice et la cruauté des Espagnols. Dans toute l'étendue des États Vénitiens, il n'y avait pas un petit district qui n'eût éprouvé la brutale férocité des Allemands, et qui, dans les guerres excitées par la ligue de Cambrai, n'eût été ravagé à plusieurs reprises. Gênes venait tout récemment d'être livrée au pillage par le marquis de Pescaire et les Espagnols. Les États de Ferrare, qui avaient tenté si longtemps l'ambition de Jules II et de Léon X, avaient été arrosés de sang; ceux de Mantoue avaient été exposés aux mêmes ravages. La Lombardie, plus malheureuse que toutes les autres provinces, n'avait cessé d'être le théâtre de la guerre depuis la première expédition de Charles VIII: prise et reprise tant de fois par les Français, les Espagnols, les Allemands et les Suisses, elle ne savait lequel de ces peuples barbares elle devait regarder avec le plus d'effroi. Le Piémont et le Montferrat, sans être engagés pour leur propre compte dans la guerre, en devenaient chaque année le théâtre; et leurs malheureux habitants étaient punis par un parti d'avoir éprouvé les violences de l'autre.

Dans cet état de souffrance universelle, dont rien ne faisait prévoir la fin, les vœux des Italiens, au défaut de paix, appelaient du moins une guerre nationale, une guerre dans laquelle ils combattraient, ils souffriraient pour leur liberté, pour leur indépendance, pour un gouvernement de leur choix, et non pour passer des mains d'un maître qu'ils détestaient à celles d'un autre qu'ils détestaient également.

Les circonstances ne semblaient pas moins favorables, pour l'affranchissement de l'Italie, que cette disposition générale des

Digitized by Google

esprits. La spoliation de François Sforza avait dévoilé l'ambition insatiable de Charles-Quint; elle avait révolté tous les sujets de ce malheureux prince, alors assiégé dans le château de Milan; il n'y en avait pas un qui ne se crût appelé à prendre les armes pour défendre un souverain que l'Europe entière avait reconnu, et en faveur duquel tant de traités avaient été conclus. En effet, la fermentation était universelle; les insurrections à Milan même étaient journalières; et l'armée de l'Empereur, affaiblie par les désertions, manquant de munitions, mal payée, et ajoutant chaque jour par ses vexations à la haine universelle, loin de pouvoir faire tête à une attaque étrangère, ne semblait pas même en état de se maintenir contre les habitants du pays.

A cette époque, Charles-Quint venait d'épouser Isabelle de Portugal, qui lui avait apporté en dot la somme prodigieuse de neuf cent mille ducats. C'était ce qu'aurait coûté, pendant une année, le maintien d'une armée de vingt mille hommes de troupes suisses, les plus dispendieuses de toutes : mais tel était le désordre des finances de l'Empereur, qu'alors même il avait trouvé le moyen d'être sans argent. La révolte des paysans, qui avait commencé en Souabe, et qui menaçait tout l'Empire, avait mis l'Allemagne en feu. L'Espagne était mal remise de sa dernière guerre civile, et n'accordait point encore à son monarque une très-prompte ou très-complète obéissance. La Hongrie, qui dans les deux siècles précédents avait pris une si grande part aux affaires d'Italie, ne pouvait plus s'y intéresser. Elle soutenait seule, pour la défense de la chrétienté, le poids terrible de la guerre des Turcs; et le jeune Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, livra cette même année, le 29 août, la fatale bataille de Mohacz, où il périt avec la plus grande partie de sa noblesse : il donna ainsi à Ferdinand, frère de Charles-Quint, occasion de recueillir ces deux couronnes; mais aussi il détourna toute son attention vers les frontières des Turcs (1). Les autres potentats, alarmés de l'ambition de Charles-Quint, qu'ils voyaient menacer en même temps, par le traité de Madrid, l'Italie et la France,

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 406. — *Alfonso di Ulloa, Vita di Carlo V*, L. II, f. 113. — *Ejusdem Vita di Ferdinando imperatore*, L. I, p. 17.

Digitized by Google

faisaient des vœux pour que les Italiens se rendissent maîtres chez eux, et ils étaient disposés à leur accorder des secours. Le roi de France renonçait à ses prétentions sur le Milanez et le royaume de Naples; le roi d'Angleterre exhortait le pape à se mettre à la tête d'une ligue qui garantît, avec la liberté de son pays, celle de l'Europe.

Mais pour qu'un pays puisse s'affranchir du joug des étrangers, il faut des habitudes militaires dans le peuple, et de la résolution dans les chefs. L'une et l'autre qualité manquaient aux Italiens. L'infanterie commune, levée dans le pays, était universellement reconnue pour inférieure à celle des Allemands, des Espagnols et des Suisses. Ce n'est pas qu'on n'eût vu des corps particuliers, formés par de bons capitaines, prendre rang au nombre des meilleures troupes de l'Europe. Frédéric de Bozzolo, Renzo de Céri et Jean de Médicis avaient donné à leurs bandes italiennes une réputation à laquelle il n'y avait aucune nation qui ne rendît hommage : mais la plupart des fantassins, engagés au mois, et licenciés à la fin de chaque campagne, ne pouvaient se comparer à ces troupes d'élite. D'ailleurs le caractère des soldats se trouvait sans rapport avec celui de la masse de la population. Les gens de mauvaise vie, les vagabonds, les assassins, étaient presque les seuls qu'on pût déterminer à entrer dans les armées; les paysans n'avaient aucune habitude du service, et les bourgeois étaient plus timides encore. Presque partout les sujets de l'État étaient désarmés; et si quelques gouvernements avaient eu la sagesse d'enrégimenter et d'exercer leurs milices, l'esprit militaire n'existant point dans les chefs, n'avait pu se communiquer à la masse du peuple. Aussi l'ordonnance des Florentins, qui était peut-être la milice d'Italie la mieux organisée, était-elle devenue un objet constant de ridicule par sa lâcheté.

Le courage d'esprit manquait plus encore aux gouvernements que le courage militaire ne manquait aux troupes. Celui qui animait autrefois les conseils de la république de Florence, ne se trouvait plus dans aucune partie de l'Italie. Les Vénitiens étaient célébrés pour leur prudence; mais leur système se bornait à sauver le présent aux dépens de l'avenir, à échapper par adresse aux difficultés, et à compter sur l'œuvre du temps. Après avoir longtemps réussi, ce système doit nécessairement amener enfin

Digitized by Google

des revers. Clément VII, dont l'habile politique avait été si longtemps admirée lorsqu'il n'était que conseiller de Léon X, et qu'on était persuadé qu'il avait tout calculé et tout prévu, manquait essentiellement de résolution. Il ne savait ni prendre son parti à temps, ni le soutenir avec constance : il sacrifiait follement, par avarice, ses moyens de défense; et lorsqu'il s'était ainsi livré aux mains de ses ennemis, il prenait par pusillanimité des engagements contraires à tous ses intérêts.

Cependant le pape et les Vénitiens étaient les deux seules puissances qui conservassent encore en Italie le sentiment de leur indépendance. C'était à eux à se mettre à la tête du dernier effort à tenter pour la liberté. Ils le sentaient : ils n'abandonnèrent point les projets formés pendant la captivité de François Ier; et dès qu'ils surent son retour dans ses États, ils se hâtèrent d'envoyer à Paris leurs ambassadeurs, sous prétexte de le féliciter, mais dans le fait pour reconnaître ses dispositions, le détourner de l'observation du traité de Madrid, et l'engager plutôt à entrer avec eux dans une ligue qui mettrait des bornes à l'ambition et aux usurpations de l'Empereur (1).

Les ambassadeurs du pape et de Venise n'eurent pas de peine à reconnaître les dispositions du roi. Il se plaignait hautement de la contrainte qu'on lui avait imposée en lui faisant signer le traité de Madrid, et de l'extrême dureté dont on avait usé à son égard. Il répétait que le serment qu'on avait exigé de lui était bien moins valide et bien moins solennel que celui de son sacre, par lequel il s'était engagé envers ses sujets à ne pas démembrer la France. Sa mère, et sa sœur, madame d'Alençon, dont la négociation en Espagne avait été infructueuse, professaient les mêmes sentiments. Les grands, comme le peuple, semblaient impatients de laver l'affront reçu par leur roi; et en même temps les ministres français se hâtaient de déclarer aux ambassadeurs italiens que, renonçant désormais à une ambition qui avait été fatale à la

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 357. — *Benedetto Varchi, Stor. Fior.*, L. II, p. 38. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 354. — *Galeatius Capella*, L. V, p. 58 — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 572. — *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 315. — *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 280. — *Georg. von Frundsberg*, B. III, f. 61.

Digitized by Google

France, ils n'élevaient plus de prétentions sur Milan ou sur le royaume de Naples, et qu'ils désiraient seulement que ces provinces ne grossissent pas le partage d'un monarque rival, mais que l'Italie entière fût libre et repoussât tout joug étranger (1).

Ces assurances semblaient propres à hâter la conclusion de la ligue italienne, qui, d'après le désir de François Ier, se négociait en France pour que les ambassadeurs anglais y pussent intervenir plus facilement: mais ceux qui étudiaient mieux le roi, aurait pu reconnaître que son courage, sa confiance en sa fortune, et son ambition, avaient été domptés par le malheur; que désormais il ne désirait plus que la paix; qu'il s'empresserait de racheter au plus haut prix ses fils, qu'il avait laissés en otage; et que pourvu que Charles-Quint ne lui demandât point de démembrer la France, pourvu qu'il renonçât à lui arracher la Bourgogne, François, de son côté, n'hésiterait point à sacrifier la liberté de l'Italie; en sorte que lorsqu'il pressait les Italiens de s'associer à lui, et de se compromettre pour lui, c'était seulement pour pouvoir ensuite traiter lui-même avec plus d'avantage, et vendre à un plus haut prix l'abandon de ses alliés (2).

François Ier avait assemblé, à Cognac, les princes et les notables de son royaume; ils les avait consultés sur le traité qu'il venait de signer, et il les avait encouragés à déclarer qu'il n'avait pas le droit d'aliéner la Bourgogne. Les états de cette province avaient protesté contre sa séparation d'avec le royaume, et François, depuis qu'il était en liberté, avait refusé à M. de Lannoy, vice-roi de Naples, qui l'avait suivi, de ratifier le traité de Madrid. Peu après ce refus, il signa, le 22 mai 1526, un traité d'alliance avec Clément VII, les Vénitiens et François Sforza, qui, parce que le pape était à la tête de la confédération, fut nommé la *ligue sainte* (3).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 359.—*Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 355. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 572.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 360. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 357. *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 573.

(3) Histoire de la Diplomatie française, T. I, L. III, p. 340. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 368. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 22. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 163. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 574. — *Jacopo Nardi*, L. VII, p. 315. — Le traité est rapporté textuellement dans la vie de Georges Frundsberg, L. IV, f. 62.

Digitized by Google

Henri VIII, sans vouloir en faire partie, lui promit cependant des secours.

Le but de cette ligue était de faire remettre en liberté les fils de François Ier moyennant une rançon; de faire restituer le duché de Milan au duc François Sforza, et le comté d'Asti, avec la suzeraineté sur Gênes, au roi de France. Si Charles-Quint refusait ces conditions, les confédérés, pour le forcer à les accepter, s'engageaient à réunir en Italie, à frais communs, une armée de deux mille cinq cents gendarmes, trois mille chevau-légers et trente mille fantassins, tandis que deux armées françaises pénétreraient, l'une en Lombardie, et l'autre en Espagne. Les confédérés devaient, en même temps, attaquer le royaume de Naples avec une flotte de vingt-huit galères vénitiennes et pontificales. Après qu'ils en auraient chassé les Espagnols, le pape devait disposer de ce royaume en faveur d'un prince italien, qui payerait au roi de France, en compensation de ses droits, une redevance annuelle de soixante et quinze mille florins (1).

Les confédérés sentaient la nécessité de ne pas perdre un jour pour faire avancer leurs troupes au secours du malheureux duc de Milan, qui, assiégé dans le château de sa capitale, avait déclaré n'avoir pas de vivres pour tout le mois de juin (2). Les violences exercées à Milan par les troupes espagnoles y avaient bien causé un soulèvement; mais quoique le duc en eût profité pour tenter une sortie, il n'avait trouvé ni secours, ni munitions préparées pour lui, et il avait été obligé de rentrer dans le château, sans avoir recueilli de cette tentative aucun avantage. La populace, de son côté, s'était arrêtée à piller la vieille cour où siégeait le tribunal criminel, et elle avait donné le temps aux Espagnols de se mettre en défense. Cependant Antonio de Leyva, qui les commandait de concert avec Alphonse d'Avalos, marquis de Guasto, et cousin de Pescaire, sentant le danger de sa situation, avait pro-

(1) Histoire de la Diplomatie française, T. I, L. III, p. 340. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 368. — *Galeatius Capella*, L. V, f. 58. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 358. — *Arnoldi Ferronii Burd.*, L. VIII, p. 163. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 358.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 360. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 24.

Digitized by Google

mis aux Milanais, pour les calmer, qu'il retirerait de leur ville toutes les troupes qui n'étaient pas absolument nécessaires au siége du château (1). D'autres Espagnols, dans le même temps, rançonnaient les États de Parme et de Plaisance, et l'autorité ecclésiastique du pontife elle-même était méprisée ou attaquée par les agents de l'Empereur (2).

Le pape et les Vénitiens se pressèrent en effet, même avant que la ligue fût signée, de se mettre en état d'agir. Le duc d'Urbin, général des Vénitiens, s'avança sur l'Adda, avec toute sa gendarmerie et six mille fantassins italiens; Guido Rangoni, général du pape, s'avança de son côté jusqu'à Plaisance, aussi avec six mille fantassins. Pour rendre redoutable l'une et l'autre armée, l'on sentait le besoin d'y faire arriver des Suisses. Le moment était venu d'amener à leur conclusion les négociations avec les cantons, commencées déjà depuis une année par l'évêque de Véruli : mais l'on avait tellement exigé de lui qu'il évitât de prendre aucun engagement, de laisser pénétrer son secret, de compromettre le pape, qu'il ne se trouva point en mesure de faire marcher les Suisses aussitôt qu'il l'aurait voulu. Jean-Jacques de Médicis, Milanais, qu'on désignait par le titre de Châtelain de Musso, du nom d'un château dont il s'était emparé dans le voisinage des Grisons, et qui commençait à s'élever par les armes et par l'intrigue, promit au pape de lever six mille Suisses, moyennant un demi-ducat d'engagement : Octavien Sforza, évêque de Lodi, qui prétendait aussi avoir beaucoup de crédit auprès des cantons, promit d'en lever un nombre égal pour la république de Venise; et les confédérés se reposèrent sur les promesses de ces intrigants, auxquels ils confièrent leur argent au commencement de juin, en leur demandant la plus extrême diligence (3).

(1) *Galeatius Capella*, L. V. f. 60. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 362. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 372. — *Jacopo Nardi, Istor. Fior.*, L. VIII, p. 317, — *Josephi Ripamontii Hist. Mediol.*, L. IX, p. 711.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 363. — Lettres de Clément VII à Charles-Quint, pour justifier le commencement des hostilités. *Apud Galeatium Capellam*, L. V, f. 59.

(3) Lettre de Ghiberti, datario, à l'évêque de Véruli. Rome, 2 juin 1526. — *In Lettere de' Principi*, T. I, f. 184. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 365. *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 359.

Digitized by Google

Mais, pendant ce temps, le roi de France avait recommencé à négocier avec Charles-Quint; il lui offrait deux millions d'écus d'or pour la rançon de ses enfants, pourvu qu'à ce prix il pût garder la Bourgogne; en même temps il le menaçait de la ligue prête à se former contre lui. Pour gagner du temps avec les confédérés, il refusait de ratifier le traité de Cognac, jusqu'à ce qu'il eût reçu la ratification de Clément VII et des Vénitiens; et, sous ce prétexte, il ne payait point les quarante mille écus promis chaque mois pour lever des Suisses, et il ne faisait point avancer ses troupes (1).

Les alliés italiens avaient donné des ordres pour commencer les hostilités; ils envoyaient chaque jour de nouveaux renforts à leur armée; Vitello Vitelli était arrivé à celle du pape avec les troupes florentines; Jean de Médicis s'y était rendu aussi, et il avait été déclaré capitaine général de l'infanterie italienne, tandis que Guicciardini l'historien avait été nommé lieutenant du pape dans tous les États de l'Église, et qu'il était parti de Rome le 7 juin, pour se rendre auprès de l'armée, avec des pouvoirs presque illimités (2).

Mais, au milieu de ces préparatifs de guerre, les négociations continuaient toujours : Hugues de Moncade, qui se glorifiait d'avoir été formé à l'école de César Borgia, avait été envoyé par Charles-Quint, d'abord au roi de France, puis à Milan et à Rome, pour chercher à dissoudre la ligue, et à traiter séparément ou avec les Italiens ou avec les Français. Moncade n'avait point voulu accepter les deux millions offerts par le roi en échange de la Bourgogne. Il avait donné de bonnes espérances au duc de Milan; mais, comme il avait jugé que celui-ci ne pouvait pas se défendre longtemps encore, il n'avait point voulu faire suspendre le siége du château. Arrivé auprès de Clément VII, il lui avait offert à peu près tout ce que celui-ci pouvait désirer pour l'Italie, sous condi-

(1) Lettre à messer Capino, nonce du pape auprès du roi de France. De Rome, 5 juin. *Lettere de' Principi*, T. I, f. 185. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 370. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 280.

(2) Lettre de G. M. Ghiberti à messer Capino. Rome, 9 juin 1526. *Lettere de' Principi*, T. I, f. 189. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 370. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 280.

Digitized by Google

tion que ni lui ni les Vénitiens ne se mêleraient plus du traité avec le roi de France. Clément, par honneur et par politique, avait répondu que désormais il était engagé, et qu'il ne pouvait plus accepter des conditions qu'il avait vainement demandées auparavant à l'Empereur. Tout se préparait donc pour la guerre ; et les capitaines impériaux, qui se trouvaient à Milan avec fort peu de troupes, entre un peuple poussé au désespoir par leurs mauvais traitements, et des ennemis supérieurs en forces, regardaient déjà leur situation comme très-dangereuse (1).

Mais malheureusement pour l'Italie et pour le repos de l'Europe, les Vénitiens avaient confié le commandement de leur armée à François-Marie de La Rovère, duc d'Urbin ; et comme le rang de ce général était fort supérieur à celui du comte Guido Rangoni, commandant des troupes du pape, le premier dirigeait seul toutes les opérations des alliés. Le duc d'Urbin ne manquait point de talents militaires, ni probablement de bravoure personnelle ; mais, prenant pour modèle Prosper Colonna, il avait exagéré sa méthode. Il avait réduit toute la tactique à l'art de prendre des positions inattaquables ; quelque supériorité de nombre qui lui fût assurée, il évitait toujours le combat : aucune circonstance ne lui paraissait assez impérieuse pour le déterminer à une action hardie ; et par son obstination à ne rien hasarder, il arrivait à la certitude de tout perdre. Il déclara qu'il ne s'avancerait point à portée de l'ennemi, jusqu'à ce que les Suisses qu'on lui avait promis eussent joint son armée.

Les Suisses qu'on avait annoncés au duc d'Urbin n'arrivaient point ; une économie hors de saison avait empêché le pape de prendre ses mesures à temps ; les deux négociateurs chargés de les enrôler, avaient beaucoup moins de crédit auprès de cette nation qu'ils n'avaient voulu le faire croire ; d'ailleurs Jean-Jacques de Médicis ne songeait guère qu'à détourner à son profit une partie de l'argent qu'on lui avait confié pour cette négociation ; et Octavien Sforza, évêque de Lodi, homme présomptueux, qui s'était fort vanté de son crédit, était à peine connu des Ligues suisses (2).

(1) Hugues de Moncade était au milieu de juin à Milan, d'où il se rendit à Rome, *Lett. de' Princ.*, T. I, f. 196, 201 et seq. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 371. — *Fr. Belcarii*, L. XVIII, p. 575.

(2) Lettre de G. M. Ghiberti à l'évêque de Véruli, à monsignor de Pola, au châ-

Digitized by Google

Antonio de Leyva et le marquis de Guasto, s'attendant à être attaqués aussitôt que les Suisses arriveraient, voulurent, avant cet événement, se mettre en sûreté vis-à-vis des Milanais, les dompter par la terreur, et rompre le traité qu'ils avaient conclu avec eux. Ils avaient secrètement fait entrer de nouveaux Espagnols dans la ville; ils leur avaient fait occuper les lieux forts : ils avaient donné l'ordre à toute leur armée d'avancer; et, désirant alors exciter un soulèvement, pour avoir occasion de punir le peuple, ils firent tuer devant eux, le 17 juin, un bourgeois qui avait négligé de les saluer, et immédiatement après, trois de ses amis qu'ils avaient vus déplorer son sort. Comme ils s'y étaient attendus, le peuple prit aussitôt les armes : mais les postes qu'ils avaient distribués par avance dans les maisons crénelées et dans les lieux forts qui dominaient les principaux passages, firent à l'instant pleuvoir des balles sur la multitude. Un grand nombre de Milanais furent tués, avant d'avoir pu faire presque aucun mal à leurs ennemis. Le combat durait encore lorsqu'on annonça que le reste de l'armée était déjà devant les portes : l'effroi gagna les Milanais; Leyva, de son côté, ne voulait point faire piller la capitale de la Lombardie, qu'il réservait à une spoliation plus lente, plus régulière et plus cruelle. Un nouvel accord fut conclu avec le peuple, qui consentit à son désarmement, à l'exil de tous ses capitaines de milice et de tous ses magistrats (1).

Les violences des Impériaux n'étaient pas bornées à Milan; elles se répétaient dans toutes les villes, dans toutes les bourgades de la Lombardie, et elles excitaient partout le même ressentiment. Fabrice Maramaldo, officier calabrois, avait été placé à Lodi par Antonio de Leyva, avec sept cents fantassins italiens à la solde de l'Empereur, auxquels il permettait de s'abandonner à la dernière licence. Louis Vistarini, gentilhomme de Lodi, qui servait aussi dans l'armée impériale, ne put souffrir plus longtemps cette op-

telain de Musso. De Rome, 10 juin, T. I, f. 192 et seq. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 372

(1) *Galeatius Capella*, L. V, f. 62.—*Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII. p. 373. — Lettre de Guicciardini au comte Ruberto Boschetto. Plaisance, 18 juin 1526. *Lettere de' Principi*, T. I, f. 206. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 577. — *Josephi Ripamontii*, L. IX, p. 714

Digitized by Google

pression de sa patrie; il surprit, dans la nuit du 24 juin, une petite tour sur un bastion de cette ville, où il y avait seulement six hommes de garde, qu'il tua. Maître d'une poterne, sans que personne se fût encore aperçu de son entreprise, il sortit lui-même de la ville pour aller au-devant du duc d'Urbin, qu'il avait fait avertir. Malatesta Baglioni fut le premier introduit dans Lodi, par cette poterne, avec trois ou quatre mille fantassins de Venise, et le duc d'Urbin le suivit peu d'heures après. Maramaldo, surpris, fit cependant sa retraite en bon ordre dans la citadelle, où le marquis de Guasto vint bientôt le joindre de Milan avec trois mille Espagnols; mais, après un combat assez meurtrier, les Impériaux, n'ayant pu reprendre la ville, se résolurent à évacuer aussi la citadelle, et ramenèrent toutes leurs troupes à Milan (1).

La prise de Lodi pouvait être de la plus haute importance pour la ligue; le passage de Venise était assuré; la réunion de l'armée pontificale à celle de Venise ne présentait plus de difficultés; la communication de Milan avec Crémone était coupée; aucun obstacle n'arrêtait plus l'armée jusqu'aux murs de la première de ces deux villes, où le peuple invoquait un libérateur, et où le malheureux Sforza, assiégé dans le château, ayant épuisé ses munitions, s'efforçait néanmoins encore d'attendre l'arrivée des alliés. Il n'y avait plus que vingt milles de marche de Lodi à Milan; il n'y en avait pas davantage de Lodi à Pavie: en sorte que cette seconde ville paraissait aussi menacée, et que les Impériaux, pour la défendre, devaient diviser leurs forces. L'armée alliée comptait plus de vingt mille fantassins, une bonne artillerie, une gendarmerie et une cavalerie légère redoutables; tandis que les Impériaux n'avaient que trois mille Allemands, cinq ou six mille Espagnols, très-peu de chevaux, très-peu de vivres, et point d'argent (2).

Mais le duc d'Urbin joignait à sa prudence exagérée, à sa défiance excessive des troupes italiennes, un désir secret de voir

(1) *Galeatius Capella*, L. VI, f. 64. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 374. — Lettres des 26 et 27 juin, de Gio. Batt. Sanga à monsignor di Pola, T. I, f. 225. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 26. — *Paolo Giovio, Vita del cardin. Pompeo Colonna*, p. 163. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 360. — *Benedetto Varchi*, L. II, p. 39. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 378.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 376. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 65. — *Josephi Ripamontii Hist. Mediol.*, L. IX, p. 715.

Digitized by Google

humilier Clément VII, avec toute cette famille de Médicis, dont il avait si cruellement éprouvé l'inimitié. Il ne voulut jamais consentir, comme François Guicciardini et les capitaines de l'Église qui s'étaient réunis à lui le 26 juin le demandaient avec instance, à marcher rapidement sur Milan. Le comble de l'imprudence, leur disait-il, serait de livrer bataille aux Impérieux avant d'avoir reçu le secours des Suisses. Tout ce qu'il accorda pour les contenter, ce fut d'approcher lentement de Milan, en faisant trois ou quatre milles, de deux jours l'un, et passant l'autre journée dans son camp pour donner ainsi aux Suisses le temps d'approcher. En effet, le 6 juillet, une première avant-garde de cinq cents Suisses vint le joindre à Saint-Martin, à trois milles de Milan, où il était parvenu; mais ses lenteurs avaient donné le temps au duc de Bourbon d'arriver de Gênes avec environ huit cents fantassins espagnols, et cent mille écus qu'il apportait d'Espagne pour les troupes (1).

Malgré l'arrivée de ce renfort, la situation de l'armée impériale à Milan était extrêmement critique. Avec un nombre de troupes fort inférieur, elle devait continuer le siége du château, contenir le peuple, partout prêt à se révolter, et défendre ou l'enceinte, beaucoup trop vaste des faubourgs, ou, en les abandonnant, celle de la ville, qui était à peine tenable. Aussi les capitaines de la ligue se croyaient-ils assurés qu'à leur approche l'armée impériale se retirerait. Le duc d'Urbin lui-même partagea un jour cette confiance; et le 7 juillet il fit avancer son armée jusqu'à la portée de l'arquebuse : il tira même quelques coups de canon contre les portes; mais découragé dès qu'il rencontra quelque résistance, il fit appeler dès le commencement de la nuit les capitaines de l'Église, et leur déclarant qu'il avait donné ordre aux troupes vénitiennes de faire leur retraite, il leur conseilla d'en faire autant s'ils voulaient éviter une défaite. Les commandants des troupes de l'Église, surtout Guicciardini, pressèrent le duc d'Urbin, avec les plus vives instances, de révoquer cet ordre, déclarant qu'ils ne pouvaient voir aucun danger dans leur position; mais le duc traitait Guicciardini avec un dédain affecté, comme un homme

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 578. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 360. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 579.

Digitized by Google

de robe qui ne pouvait comprendre les opérations militaires. Il fut inflexible : la retraite précipitée de l'armée au milieu de la nuit eut presque l'apparence d'une fuite; et, si l'on en peut croire les avis que reçut la cour de Rome, lorsque le duc d'Urbin prit cette résolution pusillanime, les généraux impériaux avaient déjà donné des ordres pour évacuer Milan (1).

Le jour même de cette retraite ignominieuse, le 8 juillet, avait été choisi par les alliés pour publier solennellement leur confédération à Rome, à Venise et dans toute la France. Cet échec, dont la nouvelle suivit de si près celle de l'alliance, fut regardé par le peuple comme de mauvais augure pour la suite de la guerre (2). En effet, il semblait confirmer l'expression proverbiale des Italiens, que les armes des Vénitiens et celles de l'Église n'avaient point de tranchant. La défiance, qui cause la ruine de presque toutes les ligues, semblait déjà se manifester dans celle-ci. Le roi de France n'avait point agi encore : il aimait mieux se reposer sur les efforts de ses confédérés que sur les siens; et il s'attachait à des disputes de mots sur les articles du traité, pour retarder sa coopération. Le duc d'Urbin paraissait n'avoir eu en vue que de compromettre le pape, sans exposer l'armée vénitienne qu'il commandait; et Clément VII, que toute difficulté rebutait, que tout danger effrayait, que toute dépense désespérait, regrettait déjà amèrement de s'être laissé engager dans la guerre. Une petite garnison espagnole établie à Carpi, arrêtait les courriers dans l'État de Parme et de Plaisance, et rendait peu sûr tout ce pays. Les Colonna, dans leurs châteaux, le duc de Sessa et Hugues de Moncade sur les frontières du royaume de Naples, menaçaient Rome et l'État de l'Église; et déjà l'argent que le pape aurait dû préparer pour une longue guerre, manquait dès le commencement des hostilités (3).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 279. — Lettre de Matteo Ghiberti à monsig. de Pola. Rome, 21 juillet 1526, T. I, p. 250. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 66. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 579. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 40. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 361. — *Paolo Giovio, Vita di Pompeo Colonna*, f. 163.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 382.—*Ist. di Giovio Cambi*, T. XXII, p. 282.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XV, p. 240. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, 362.

Digitized by Google

Mais la douleur que causa la retraite de l'armée à tous les confédérés n'était rien encore à côté de celle qu'éprouvèrent les malheureux habitants de Milan. Antonio de Leyva et le marquis de Guasto les jugeaient assez domptés pour n'avoir plus rien à craindre d'eux; et s'ils avaient encore observé quelque ménagement, quelque ombre de discipline ou de justice, ils y renoncèrent dorénavant. Ils ne recevaient aucun argent pour la solde de leurs troupes, et ils connaissaient assez Charles-Quint pour savoir qu'ils n'en devaient point attendre de lui : mais Milan pouvait maintenir longtemps encore leur armée, dès qu'ils s'attribuaient la disposition de tout ce que la ville contenait de richesses. Après avoir soigneusement désarmé les habitants, déjà fort diminués en nombre par la dernière peste, et par une continuelle émigration, ils mirent en quartier leurs soldats dans chaque maison; ils chargèrent les bourgeois de leur fournir non-seulement les vivres les plus délicats, mais tout ce qui tentait leurs fantaisies, ou tout l'argent qu'ils demandaient pour les satisfaire. Toutes les boutiques étaient fermées, tous les métiers étaient suspendus, tous les magasins étaient vides. Les propriétaires s'étaient efforcés de mettre à couvert leurs marchandises dans des cachettes ; mais les soldats furetant partout, sous prétexte de chercher des armes, prenaient à discrétion tout ce qu'ils trouvaient. Les femmes et les enfants étaient sans cesse exposés à leur débauche; et lorsqu'un Espagnol avait tout consumé, et ne trouvait plus rien dans la maison de son bourgeois, il le forçait par des tourments prolongés, à pourvoir à de nouveaux besoins. Plusieurs d'entre eux tenaient leur hôte garrotté dans la maison, pour être sûrs de le trouver sous leur main lorsqu'ils auraient quelque nouvelle demande à lui faire. Une garde sévère veillait aux portes de la ville pour empêcher les habitants de s'enfuir en abandonnant toutes leurs propriétés; mais quoique le suicide ait toujours été infiniment rare chez les Italiens, chaque jour on apprenait que plusieurs malheureux s'étaient précipités dans des puits, ou s'étaient étranglés pour se soustraire à une si atroce tyrannie (1).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 386. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 63, 65 et cæt. — *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 317. *Josephi Ripamontii*, L. IX, p. 715.

Digitized by Google

Lorsque le duc de Bourbon arriva à Milan, les habitants se flattèrent qu'il aurait plus d'égards que les autres capitaines impériaux, pour des États dont on savait que Charles-Quint lui avait promis l'investiture. Les gentilshommes milanais vinrent en députation auprès de lui, pour lui rappeler toutes les preuves d'attachement qu'ils avaient données aux intérêts de l'Empire. Bourbon lui-même en avait été témoin; il savait que c'était de la main de l'Empereur qu'ils tenaient ce prince auquel on leur reprochait d'être fidèles, tandis que les supplices qu'on leur infligeait pour les en punir, passaient en cruauté ceux qu'on réserve aux criminels les plus odieux (1). Bourbon parut touché de compassion : il excusa ses compagnons d'armes sur la nécessité des temps, sur les besoins de l'armée; et en même temps il promit que si les Milanais pouvaient lui donner trente mille ducats, afin de satisfaire en partie l'avidité de ses soldats, il les retirait tous de la ville. Il invoqua sur sa tête toutes les vengeances du Ciel, s'il manquait à cette promesse; et ses serments obtinrent leur confiance : mais dans l'état d'épuisement où cette capitale autrefois si opulente était tombée, trente mille ducats étaient une somme énorme. Cependant chacun s'empressa d'y contribuer avec les derniers écus qui lui étaient restés; Bourbon reçut l'argent; puis, manquant effrontément de parole, il ne retira point les soldats de la ville, et ne donna point de sauvegarde aux habitants (2).

Le malheureux Sforza, enfermé dans le château de Milan, voyait enfin approcher le moment où le manque de vivres le forcerait à capituler. Pour épargner le peu de munitions qui lui restaient, il se résolut à faire sortir trois cents de ceux qui étaient enfermés avec lui dans le château, sans être en état de le défendre. Comme les assiégeants n'y mirent point d'obstacles, ces malheureux traversèrent, dans la nuit du 17 juillet, les tranchées qui les entouraient : elles étaient si peu profondes, que quoique cette troupe ne fût composée que de vieillards, de femmes et d'enfants, elle les passa sans difficulté. Ces fugitifs, arrivés au camp de Marignan, représentèrent aux généraux de la ligue,

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 387.

(2) *Ibidem*, p. 390. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. p. 24. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 65. — *Josephi Ripamontii*, L. IX, p. 717.

Digitized by Google

d'une part, l'extrémité à laquelle le duc de Milan était réduit ; de l'autre, la facilité de le secourir par le chemin qu'ils avaient suivi eux-mêmes (1).

Déjà cinq mille Suisses étaient arrivés au camp du duc d'Urbin, avec Jean-Jacques de Médicis, châtelain de Musso ; et quoique le duc voulût toujours attendre les troupes de la même nation que le roi de France devait fournir, mais qui n'arrivaient point, il se laissa entraîner par l'importunité de tous ses lieutenants, et il s'approcha jusqu'à deux milles de Milan : seulement il mit quatre jours pour franchir cette distance qu'un homme à pied parcourt aisément en trois heures, et il vint camper le 22 juillet entre l'abbaye de Casaretto et le Navilio. L'assiette de son camp était extrêmement forte : mais pour délivrer une garnison assiégée, il s'agissait d'attaquer et non de se défendre. Tous les officiers du duc d'Urbin le pressaient de les mener aux tranchées ; le châtelain de Musso et les Suisses le demandaient au nom de leur honneur ; le duc différait sans cesse, et il délibérait encore le 24 juillet, lorsqu'il apprit que François Sforza, n'ayant plus de vivres pour la journée, avait capitulé. En recevant cette nouvelle, le duc d'Urbin s'écria en plein conseil de guerre, qu'elle le soulageait d'un pesant fardeau, puisque le désir de secourir un allié allait l'entraîner à commettre une imprudence (2).

Sforza avait résisté jusqu'à la dernière extrémité ; et quand il ne pouvait plus tenir que quelques heures, il avait encore obtenu de Bourbon une capitulation honorable, tant ce dernier concevait d'inquiétude sur le siége du château de Milan, en présence d'une armée fort supérieure en nombre à la sienne. Sforza et tous ceux qui avaient été assiégés avec lui, purent se retirer en liberté où ils voulurent ; les droits du premier furent réservés en leur entier, et Bourbon lui promit de le mettre en possession de la ville de Como, qui lui fut assignée pour sa résidence. Mais lorsqu'il

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 391. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 66. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 366. — Lettre de G. M. Ghiberti. De Rome, 21 juillet. *Lettere de' Principi*, T. I, f. 230.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 392. — *Galeatius Capella*, L. VI, p. 67. — Mémoires de messire Martin du Bellay, L. III, p. 27. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 366. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 318. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 581.

Digitized by Google

s'y rendit, après avoir fait visite aux alliés dans leur camp, la garnison espagnole de Como refusa d'évacuer la ville : François Sforza de son côté ne voulut pas se mettre entre les mains des Impériaux. Il revint alors au camp des alliés; il ratifia la ligue que le pape et les Vénitiens avaient conclue en son nom avec le roi de France, et il fut mis en possession de la ville de Lodi, pour qu'une partie tout au moins du duché de Milan reconnût son autorité (1).

Les affaires de la ligue ne prospéraient pas davantage en Toscane ; le pape avait cru nécessaire de changer le gouvernement de Sienne, parce que ce petit État s'était seul déclaré pour le parti impérial, et que placé entre Florence et Rome, il pouvait servir aux ennemis de la maison de Médicis, pour l'attaquer dans l'une ou dans l'autre ville. Clément s'était d'abord engagé dans des intrigues avec des émigrés siennois, pour tenter de surprendre leur patrie; mais ces menées ayant été découvertes et punies, il avait voulu ramener ces mêmes émigrés dans leurs foyers à force ouverte. Virginio Orsini, comte de l'Anguillara, Louis, comte de Pitigliano, Gentile Baglione et d'autres capitaines furent chargés de rassembler une petite armée sur les rives de l'Arbia. Ils se présentèrent le 17 juin devant les murs de Sienne, avec neuf pièces d'artillerie, douze cents chevaux et plus de huit mille fantassins; mais une partie de ceux-ci étaient des paysans rassemblés dans l'État florentin, qui n'avaient ni habitude de la guerre, ni discipline, ni courage. L'armée s'était logée imprudemment dans un long faubourg qui n'avait point d'issue latérale; et les commissaires avaient permis que les vivandiers embarrassassent par leurs échoppes la seule rue qui leur servait de dégagement, de manière qu'il ne lui restait pas quinze pieds de largeur. Un si grand désordre régnait dans cette armée; les soldats, qui diminuaient tous les jours par la désertion, montraient tant d'indiscipline et de lâcheté, que Clément, ne pouvant attendre une heureuse issue de cette expédition, envoya ordre de retirer l'artillerie et de s'éloigner. Cet ordre devait s'exécuter

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 392. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 367. — Mém. de Martin du Bellay, L. II, p. 28. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 68.

Digitized by Google

le 26 juillet; mais le 25 à deux heures après midi, quatre cents soldats sortis de Sienne vinrent attaquer la garde qui couvrait l'artillerie; celle-ci, composée de Corses venus avec le comte de l'Anguillara, commença aussitôt à fuir. Dès que les vivandiers les virent venir sur eux, dans leur empressement de mettre en sûreté leurs effets, ils encombrèrent tellement la rue qu'il fallait traverser, de bêtes de somme chargées, de ballots et de barils, qu'il n'y avait plus de place pour se retirer ni pour combattre. La confusion augmenta la terreur panique. Aucun soldat n'écouta plus la voix de ses chefs, les fantassins, cavaliers, capitaines et vivandiers, ne formèrent plus qu'une seule cohue, dont la terreur semblait augmenter à mesure qu'elle s'éloignait davantage du danger. Huit milles hommes furent mis en déroute par quatre cents soldats; ils s'enfuirent pendant dix milles, et jusqu'à la Castellina, quoique les Siennois les eussent poursuivis à peine un mille hors de leur ville; ils abandonnèrent dix canons des Florentins, et sept des Pérousins qui furent conduits en triomphe à Sienne, avec tout leur équipage; et, à la Castellina, où ils étaient déjà fort loin des ennemis, ils firent fermer les portes, comme s'ils couraient encore le plus grand danger (1).

La honteuse défaite des Florentins justifiait peut-être en partie la résolution du duc d'Urbin, de ne plus mettre sa confiance dans l'infanterie italienne, et d'éviter toute bataille. La ligue lui paraissait avoir de grandes ressources pécuniaires, tandis que le désordre des finances de l'Empereur exposait sans cesse son armée à se dissiper faute d'argent. Cependant il aurait dû penser aussi que, pour encourager les peuples, les attacher à son parti, et resserrer les liens de la ligue, il avait besoin de succès éclatants; qu'un État qui se défend seul contre plusieurs, peut se sauver en temporisant, parce qu'aucune lenteur n'excite en lui la défiance; mais que les ligues, sans cesse exposées à se dissoudre, ont d'autant plus de chances contre elles que leurs opé-

(1) Lettre de Francesco Vettori à Macchiavel. Florence, 7 août 1526 *In Lettere familiari a Macchiavelli*, Opere, T. VIII, p. 211. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 394. — *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 284. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 360. — *Orlando Malavolti*, P. III, L. VII, f. 130. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 582.

Digitized by Google

rations demandent plus de temps. Chaque revers peut leur enlever un de leurs confédérés; et lorsqu'elles annoncent de la défiance de leurs forces, elles éveillent bien davantage encore la défiance de leurs sujets.

Les confédérés, en effet, avaient déjà les plus fortes raisons de se défier les uns des autres; et le pape surtout pouvait à bon droit se plaindre d'être abandonné par ceux pour lesquels il s'était engagé dans le danger. Les rois de France et d'Angleterre s'étaient associés à la ligue d'Italie, mais ils avaient laissé perdre plus de la moitié du temps propre à entrer en campagne, sans donner aux Italiens aucun secours. La cour de Rome et le sénat de Venise ne purent croire qu'une si étrange négligence ne cachât pas quelque projet secret. L'évêque de Bayeux, ambassadeur de France à Venise, écrivit lui-même le 22 juillet au roi François Ier et à sa mère, pour demander à être rappelé, laissant voir assez clairement qu'il croyait les Italiens trahis par la cour de France, et qu'il ne voulait pas coopérer à la ruine de sa patrie (1). Jean-Baptiste Sanga, confident du dataire, et l'un des hommes d'État les plus habiles de Rome, fut envoyé en France et en Angleterre pour montrer à ces deux cours que leurs délais assuraient la victoire de l'Empereur, pour démêler les vues secrètes de celle de France, et pour offrir à François Ier le duché de Milan, s'il était impossible de le faire concourir à la guerre d'une manière désintéressée; car si la cour de Rome ne pouvait obtenir son but principal de chasser les barbares d'Italie, au moins croirait-elle avoir eu quelque succès, si elle faisait en sorte que leurs forces y fussent balancées (2).

La mission de Sanga en France convainquit les confédérés que le roi était de bonne foi, qu'il avait pour le moment renoncé à toute ambition par rapport à l'Italie, et que sa mère et ses conseillers s'opposeraient vivement à ce qu'il prétendit de nouveau y dominer. Mais la lenteur inouïe des trésoriers pour payer l'argent promis, des généraux pour se mettre en marche, des marins pour

(1) Lettres de l'évêque de Bayeux, de Venise, 22 et 23 juillet, au roi et à madame la régente. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 1 et 2.

(2) Lettre de G. M. Ghiberti à l'évêque de Bayeux. Rome, 1er août 1526. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 3.

Digitized by Google

appareiller, tenait au goût désordonné de François Ier pour ses plaisirs, à sa nonchalance, et à l'extrême négligence avec laquelle le servaient ses ministres. Après avoir parlé avec vivacité sur les affaires, il en renvoyait toujours la décision à son conseil; celui-ci, sur chaque article, faisait de nouveau consulter le roi : mais le roi était à la chasse, ou bien il donnait des fêtes, et deux ou trois jours se perdaient pour chacun des points qui n'auraient pas dû souffrir un retard d'une demi-heure (1). Sanga obtint enfin que le marquis de Saluces se mît en mouvement pour entrer en Piémont, avec cinq cents lances françaises, et qu'une flotte de seize galères et quatre galions sous les ordres de Piétro Navarro, appareillât des ports de Provence pour se joindre à celle des alliés italiens (2).

Le même nonce eut moins de succès en Angleterre, où Henri VIII et son favori, le cardinal Wolsey, refusèrent de prendre pour cette année aucune part aux affaires d'Italie, et ne lui donnèrent que de vaines promesses de secourir le pape l'année suivante, si l'ambition de l'Empereur le mettait en effet dans un danger réel (3). Ce danger existait déjà. Charles-Quint faisait armer dans les ports de Catalogne une flotte de vingt-cinq vaisseaux, destinée à ramener en Italie M. de Lannoy, vice-roi de Naples, avec sept ou huit mille hommes de vieilles troupes. On ne pouvait savoir encore avec précision ni quand le vice-roi appareillerait, ni où il comptait descendre. Toutefois la ligue, et surtout la cour du pape, voyaient avec inquiétude que les Impériaux avaient à leur disposition les ports de Gênes, et ceux de l'État de Sienne; qu'en débarquant dans les premiers, ils mettaient en danger l'armée italienne de Lombardie; et dans les seconds, ils menaçaient Florence ou Rome. Aussi le nonce du pape et l'ambassadeur vénitien sollicitaient-ils Piétro Navarro de mettre en mer avec la flotte française, et de se joindre à la leur, non-seulement pour disputer le passage

(1) Lettre de G. B. Sanga à G. M. Ghiberti, d'Amboise, 3 août 1526 : pleine de détails curieux sur la cour de France. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 4 v.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 398. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 362.

(3) Lettres de G. M. Ghiberti au protonotaire Gambara, nonce ordinaire en Angleterre, des 11 et 13 septembre 1526. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 11.

Digitized by Google

au vice-roi, mais encore pour assiéger Gênes, et en changer le gouvernement (1).

L'attaque sur Gênes, à laquelle se préparait déjà André Doria avec onze galères pontificales et treize vénitiennes, ne pouvait réussir, si l'armée de terre ne la secondait en même temps. Le duc d'Urbin, qui n'avait pas voulu attaquer les Espagnols à Milan, avait encore ce parti à prendre pour rétablir la réputation de son armée; et Guicciardini envoya Macchiavel auprès de lui pour l'en solliciter (2). Le duc avait été joint par cinq mille Suisses; et un peu plus tard, ceux qu'avait promis le roi de France arrivèrent aussi après des lenteurs infinies; de sorte qu'il en comptait treize mille dans son armée. Il n'avait plus de prétextes pour rester dans l'inaction; mais au lieu d'une entreprise vraiment utile, il s'attacha, le 6 août, au siége de Crémone. Il le conduisit avec sa lenteur et sa timidité ordinaire : il y persista malgré les instances du pape et du commissaire général Guicciardini; et il rendit ainsi son armée inutile à la ligue jusqu'au 23 septembre, que Crémone capitula (3).

Pendant ce temps, les trois flottes de la ligue s'étaient enfin réunies à Livourne; et le 29 août Piétro Navarro commença le siége de Gênes par mer. Les galères françaises avaient leur refuge à Savone, celles du pape et celles des Vénitiens à Porto-Fino; et comme elles avaient réduit à leur obéissance la plus grande partie des deux Rivières, qu'elles arrêtaient le commerce des Génois, et qu'elles leur faisaient déjà éprouver de grandes difficultés pour les vivres, il paraissait probable que la ville ne tarderait pas à capituler, lorsqu'elle serait aussi attaquée par l'armée de terre (4).

Mais alors même on put éprouver combien il est dangereux

(1) Lettres du dataire à André Doria, et de Guicciardini à Pésaro. *Lett. de' Principi*, T. II, f. 9 et 13. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 397.

(2) *Macchiavelli Legazioni*, T. VII, p. 456. *Istruzione.*

(3) *Lettera di Guicciardini al datario. Casanetto*, 24 septembre 1526. *In Lettere de' Principi*, T. II, f. 14. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 403.— *Paolo Paruta*, L. V, p. 367. — *Galeatius Capella*, L. VI, p. 69. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 28. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 583.

(4) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 402. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 364. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 583. — Lettre de Ghiberti, datario, au protonotaire Gambara. Rome, 11 septembre 1526, T. II, f. 11.

Digitized by Google

pour une ligue de perdre du temps, puisqu'elle est exposée à se dissoudre par les accidents qui peuvent frapper séparément chacun de ses membres. Le pape, découragé par les mauvais succès qu'il avait eus en Toscane et en Lombardie, et inquiet des rassemblements de soldats que don Hugues de Moncade et le duc de Sessa faisaient dans les fiefs des Colonna, prêta l'oreille aux propositions d'accommodement que Vespasien, fils de Prosper Colonna, en qui il avait une grande confiance, vint lui faire au nom de toute sa famille. Un traité fut signé entre eux, le 22 août par lequel les Colonna s'engagèrent à évacuer Anagni, et à retirer tous leurs gens de guerre dans le royaume de Naples, qu'ils se réservaient de pouvoir défendre contre qui que ce soit; tandis que le pape leur promettait le pardon de toutes leurs offenses, et supprimait le monitoire qu'il avait émis contre le cardinal Pompée Colonna. Après la signature de ces articles, Clément VII, toujours empressé de réduire ses dépenses, de hâta de licencier tous les gendarmes, et presque tous les fantassins qu'il avait levés pour sa défense (1).

Mais Pompée Colonna, animé contre Clément VII d'une haine implacable, n'avait fait entamer cette négociation avec lui que pour le surprendre plus sûrement. Don Hugues de Moncade, digne élève de César Borgia, lui avait conseillé cette trahison, l'assurant que le désir de Charles-Quint était de faire périr Clément VII, ou tout au moins de le faire déposer par un concile, et que ce serait à lui Colonna que la tiare serait assurée par tout le parti impérial. Le duc de Sessa, ambassadeur ordinaire de l'Empereur, venait de mourir à Marino; Moncade le remplaçait : il était l'âme de toutes les intrigues des Colonna, et il favorisait les rassemblements de troupes que faisaient ceux-ci dans leurs fiefs, autour du lac Albano (2).

Ces mouvements militaires n'avaient pu échapper entièrement aux ministres du pape. Cependant ils ne s'attendaient encore à aucune hostilité, lorsque le matin du 20 septembre, ils apprirent

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 405. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 69.—*Paolo Giovio, Vita di Pompeo Colonna*, p. 165.—*Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 318. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 560.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 406.

Digitized by Google

que dès la nuit précédente les Colonna s'étaient emparés de la porte de Rome, auprès de Saint-Jean-de-Latran; qu'ils s'étaient avancés dans ces quartiers déserts sans y trouver aucune résistance, et qu'ils étaient enfin arrivés dans la place des Saints-Apôtres, où est leur palais. Le cardinal Pompée, Vespasien, auquel le pape avait accordé tant de confiance, et Ascagne Colonna, étaient à la tête de sept à huit mille paysans armés, presque tous rassemblés dans leurs fiefs (1).

Deux cardinaux furent envoyés aux Colonna pour savoir le motif de leur entrée hostile dans Rome, et pour réclamer l'observation de la paix conclue un mois auparavant; mais les Colonna refusèrent de les entendre. Deux autres cardinaux furent envoyés au Capitole pour appeler le peuple romain aux armes et à la défense du saint-siége; mais le peuple, qui attribuait au pape tous les désordres de l'administration, et qui se réjouissait de ses calamités, au lieu de s'armer, garnit sans défiance les fenêtres et les portes des boutiques, pour voir défiler les troupes des Colonna (2).

Celles-ci traversèrent le quartier le plus peuplé de la ville pour arriver au Ponte-Sisto; puis du quartier de Transtévère, elles suivirent le Borgo-Vecchio, jusqu'au Vatican. Clément VII voulait les attendre dans son palais et sur son trône; il voulait tenter si sa présence leur imprimerait quelque respect, ou braver la mort dont le menaçaient leurs cris sacriléges. Les instances de ses cardinaux le déterminèrent enfin vers midi à se retirer au château Saint-Ange, lorsque les soldats remplissaient déjà son palais et le temple de Saint-Pierre, et qu'ils s'arrêtaient à piller ses meubles et tous ses ornements sacrés. Pendant trois heures, l'église métropolitaine de la chrétienté et le palais du souverain pontife furent abandonnés à leur rapacité. Les soldats se répandirent ensuite dans les maisons des cardinaux et des courtisans;

(1) Lettre de Girolamo Negro à Antonio Micheli. De Rome, 24 octobre 1526. *Lett. de' Prin.*, T. I, f. 234. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 407. — *Paolo Giovio, Vita di Pompeo Colonna*, p. 164. — *Paolo Paruta*, p. 368. — *Ben. Varchi*, L. II, p. 43. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 29. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 319. — *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 287.

(2) *Lettere de' Principi*, T. I, f. 234. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 740. — *Paolo Giovio, Vita di Pompeo Colonna*, f. 164.

Digitized by Google

ils pillèrent aussi le tiers à peu près du Borgo-Nuovo : mais l'artillerie du château Saint-Ange les empêcha de s'en approcher davantage (1).

Lorsque la nuit fut venue, les Colonna retirèrent leurs troupes chargées de butin vers le quartier où étaient situés leurs palais. Cependant Clément VII fit inviter don Hugues de Moncade, lieutenant général de l'Empereur, et qui paraissait le chef de l'expédition, à une conférence au château Saint-Ange. Moncade se fit donner auparavant en otage deux cardinaux, neveux du pape. Il était loin de supposer que l'avarice et la malversation des officiers pontificaux avaient été telles qu'il n'y avait pas, dans cette forteresse, des vivres pour vingt-quatre heures; en sorte qu'il aurait pu y prendre le pape à discrétion. Il se contenta de lui demander une trêve séparée de quatre mois; elle fut bientôt conclue. Clément VII devait immédiatement retirer toutes ses troupes sur la rive méridionale du Pô, faire abandonner à André Doria et à ses galères le siége de Gênes, pardonner aux Colonna, et à tous ceux qui l'avaient offensé, et donner des otages pour l'observation de ces conditions (2).

Pompée Colonna et ses amis furent désespérés d'un traité qui non-seulement renversait leurs espérances, mais qui même les laissait pour l'avenir à la merci du pape, malgré toutes les garanties qu'on demandait de lui : mais Hugues de Moncade avait obtenu son but, et la ligue était désorganisée. Guicciardini reçut au camp, devant Crémone, le 24 septembre, la nouvelle de la trêve; le marquis de Saluces, avec les cinq cents lances françaises, si longtemps attendues, et si cruellement retardées, devait arriver le lendemain. Guicciardini offrit de feindre, deux ou trois jours encore, qu'il n'avait point eu de nouvelles de Rome, si, pendant ce temps, on pouvait tenter quelque attaque importante sur Milan : mais il trouva la même irrésolution et la même timi-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 408. — *Paolo Giovio, Vita di Pompeo Colonna*, p. 165. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 361.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 408. — *Vita di Pompeo Colonna*, p. 166. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 369. — *Galeatius Capella*, L. VI. f. 70. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 44. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXII. p. 288.

Digitized by Google

dité que de coutume dans les chefs auxquels il était associé; en sorte que le 7 octobre il ramena ses troupes à Plaisance, de l'autre côté du Pô (1). Jean de Médicis, il est vrai, ne le suivit pas; il déclara qu'il était à la solde du roi de France, et il demeura au camp de la ligue avec quatre mille fantassins (2).

Malgré le départ du contingent pontifical, l'armée de la ligue était toujours fort supérieure en forces à celle des Impériaux. Le marquis de Saluces y avait amené cinq cents lances et quatre mille fantassins; on y comptait encore quatre mille Italiens de Jean de Médicis, quatre mille Suisses, deux mille Grisons, et l'infanterie vénitienne, qui passait pour forte de dix mille hommes, quoiqu'elle fût toujours fort au-dessous du complet: mais le duc d'Urbin, qui la commandait, semblait chercher des prétextes pour éviter d'agir. S'il s'était montré seulement devant Gênes, toujours bloquée et souffrant cruellement, faute de vivres, il l'aurait déterminée à se rendre; au lieu de le faire, il demeura au camp devant Crémone jusqu'au dernier jour d'octobre. Il passa ensuite à Pioltello, où il engagea une assez forte escarmouche avec le duc de Bourbon; et il comptait encore fortifier Monza, puis Marignano, et peut-être Biagrasso avant de s'approcher de Gênes (3).

Mais les Impériaux ne lui laissèrent pas le temps d'exécuter ses tardifs projets. Charles-Quint, à qui les confédérés avaient dénoncé leur ligue seulement le 4 septembre, en lui dictant les conditions sous lesquelles ils consentaient à l'y admettre, les avait refusées comme honteuses. Il continuait à faire armer à Carthagène la flotte qui devait ramener le vice-roi en Italie, avec six mille fantassins: en même temps il sollicitait son frère Ferdinand de lui faire passer des secours d'Allemagne; mais comme il ne lui envoyait point d'argent, que Ferdinand était fort pauvre, et que la défaite des Hongrois à Mohacz ouvrait l'Allemagne aux Turcs, ces renforts auraient pu tarder longtemps encore.

(1) Lettre de Guicciardini au dataire, du 24 septembre, T. II, f. 14, *Lettere de' Principi.*

(2) *Fr. Guicciardini,* T. II, L. XVII, p. 411. — *Galeatius Capella,* L. VI, f. 70.

(3) *Fr. Guicciardini,* T. II, L. XVII. p. 411.

Digitized by Google

L'armée qui défendait le Milanez, après avoir achevé de consumer le pays, aurait à son tour été détruite par la misère, si le même Georges Frundsberg qui avait conduit les Allemands au secours de Pavie, n'avait suppléé, par sa fortune privée et par son crédit, à ce que Charles-Quint ne pouvait faire. Son fils Gaspard était alors enfermé à Milan, comme il l'avait été l'année précédente à Pavie : Georges Frundsberg, pour le délivrer, appela à lui ses anciens compagnons d'armes; il leur promit un nouveau et riche butin à rassembler dans ces campagnes d'Italie que les généraux ne protégeaient plus contre aucune déprédation. Il rappela vivement à leur souvenir cette vie de licence qu'ils avaient menée eux-mêmes, et que goûtaient encore leurs compagnons d'armes; et il les détermina à le suivre avec un seul écu d'engagement, en se fiant à leur épée pour trouver une plus riche paye, et des provisions partout où ils passeraient. Il rassembla, entre Bolzano et Marrano, treize à quatorze mille landsknechts, avec cinq cents chevaux que lui avait donnés l'archiduc Ferdinand, sous les ordres du capitaine Zucker; et vers le commencement de novembre il se mit en chemin pour l'Italie (1).

Les Vénitiens ne surent point fermer à Frundsberg le chemin des montagnes : il déboucha par Val-de-Sabbia, Rocca d'Anfò et Salò, et il arriva jusqu'à Castiglion delle Stivière, dans l'État de Mantoue. Le duc d'Urbin, pour lui barrer le chemin, avait établi son quartier à Vavrio sur l'Adda, entre Trezzo et Cassano; il en repartit le 19 novembre, non point pour livrer bataille aux landsknechts, mais pour les inquiéter dans leur marche avec toute sa cavalerie légère, leur couper les vivres et enlever leurs traineurs. Frundsberg semblait incertain dans ses projets, et l'on ne pouvait encore décider s'il voulait passer l'Adda et marcher sur Milan, ou passer le Pô, et marcher sur Modène et Bologne. On tremblait déjà, à Florence et à Rome, que cette armée barbare, attirée par les richesses de ces deux capitales, ne vînt les saccager; et l'on n'avait aucune force à lui opposer. Le 24 no-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 412. — *Anonimo Padovano, presso Muratori, Annali d'Italia*, T. X, p. 197. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 371. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 362. — *Georg. von Frundsberg*, L. IV, p. 73, 75, 79.

Digitized by Google

vembre, Frundsberg s'approcha de Borgoforte sur le Pô; il était entré dans cette riche campagne, entourée de rivières, qu'on nomme *le Serraglio* de Mantoue. Le duc d'Urbin le suivit, et Jean de Médicis le serrait de près avec son ardeur accoutumée. Comme il savait que les Allemands étaient entrés en Italie sans artillerie, il se croyait hors de portée de leur feu : mais le duc de Ferrare venait de leur prêter quatre fauconneaux; et à la seconde décharge de ces pièces de campagne, Jean de Médicis eut la cuisse emportée. On le transféra à Mantoue, où il mourut le 30 novembre. Quoique âgé seulement de trente-neuf ans, il s'était déjà acquis la réputation la plus brillante : de toute l'armée du duc d'Urbin, les ennemis ne redoutaient que lui. Sa valeur et son impétuosité s'étaient communiquées à tous ses soldats, qui continuèrent à faire un corps désigné, pour la seconde fois, par le nom de Bandes Noires; parce qu'ils changèrent de nouveau leurs étendards blancs contre des noirs, en signe de deuil, ainsi qu'ils l'avaient déjà fait une fois à la mort de Léon X (1).

Comme on voyait chaque jour se développer, dans Jean de Médicis, la science militaire, la prévoyance et la justesse des aperçus; comme chaque jour il acquérait de l'expérience et de la maturité, les Italiens se flattaient de le voir parvenir au premier rang parmi les généraux du siècle, et n'espéraient qu'en lui pour rétablir l'honneur de leurs armes et l'indépendance de leur patrie. Macchiavelli montrait cette confiance, dans une lettre qu'il écrivit à Guicciardini, le 15 mai 1525, pour qu'il la communiquât au pape. Il voulait que Clément VII, au lieu de s'engager lui-même dans une guerre qui l'exposait si fort, et qui lui avait si mal réussi, aidât secrètement Jean de Médicis à former une compagnie d'aventure, comme celles du quatorzième siècle, et qu'en suivant cette carrière indépendante, celui-ci ne comptât que sur la guerre pour

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 416. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 71. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 584. — *Vita di Pompeo Colonna*, f. 167. v. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 320. — *Giov. Cambi*, p. 293, 298. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 303. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 51. — *Fil. Nerli*, L. VII, p. 144. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 51. — *Georg. von Frundsberg*, L. V, f. 86.

Digitized by Google

nourrir la guerre, et travaillât à l'expulsion des barbares d'Italie, afin d'y fonder pour lui-même une monarchie puissante. Mais le pape jugea ce projet trop hardi, et ne voulut pas l'adopter (1).

Après la mort de Jean de Médicis, le duc d'Urbin cessa de suivre et d'inquiéter les Allemands. Ceux-ci passèrent le Pô le 28 novembre, et répandirent une grande terreur à Modène, à Bologne, et jusqu'en Toscane. Cependant Frunsberg, après quelques jours d'incertitude, commença à remonter à petites journées, le long de la rive droite du Pô, ravageant le territoire de Modène, de Reggio, de Parme et de Plaisance. Guicciardini, qui commandait dans ces provinces au nom de l'Église, sollicitait en vain le duc d'Urbin de venir à son secours: celui-ci, après lui en avoir donné quelques temps l'espérance, se fit défendre par le sénat de Venise de passer le Pô (2).

Frundsberg n'attaquait aucune des villes fortifiées; mais il invitait le connétable de Bourbon à venir s'unir à lui entre Plaisance et Alexandrie: et en effet, le dernier jour de l'année, il assit son camp entre la Nura et la Trebbia; tandis que Bourbon faisait de vains efforts pour tirer son armée de Milan. Ses soldats, auxquels l'Empereur devait d'immenses arrérages, ne voulaient point quitter, sans être payés, une ville abandonnée à toutes leurs exactions et à tous leurs caprices. Bourbon, pour tirer quelque argent des Milanais, employa de nouvelles menaces et de nouveaux supplices: il fit condamner Girolamo Moroni à perdre la tête; et le jour même destiné à l'exécution, il lui vendit, pour vingt mille ducats, la liberté et la vie. Mais Moroni, qui resta dès lors auprès de Bourbon, acquit bientôt, par la dextérité de son esprit et l'étendue de ses connaissances, un si grand crédit sur lui que, de son prisonnier, il devint son conseiller le plus intime et l'arbitre de tous ses mouvements (3).

Le pape avait remarqué que, dans le traité que Moncade lui avait imposé le 21 septembre, au château Saint-Ange, les intérêts

(1) *Macchiavelli, Lettere familiari*, L. VIII, p. 191.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 416.—*Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 563. — *Georg. von Frundsberg Kriegsthaten*, B. IV, f. 81.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 419. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 71. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 585.

Digitized by Google

des Colonna avaient été sacrifiés à ceux de l'Empereur; il augura qu'ils seraient de même abandonnés dans la suite. Quoiqu'il eût retiré son armée de Lombardie et sa flotte des mers de Gênes, en exécution de cette convention, il ne différa que peu de jours à faire éclater son courroux contre les Colonna. Il avait rappelé à Rome Vitello Vitelli, avec quelques centaines de chevaux, deux mille Suisses et trois mille fantassins italiens (1). Dès qu'il eut rassemblé cette petite armée, il l'envoya dans les fiefs des Colonna, en lui donnant l'ordre de brûler et de détruire tous leurs villages. Les riantes collines qui entourent le lac d'Albano et tout le pays qui s'étend de là jusqu'aux frontières de l'Abruzze, furent alors exposés à une dévastation dont on pourrait encore distinguer aujourd'hui les traces. Marino et Montefortino furent brûlés; Gallicano et Zagarolo, rasés; quatorze autres villages, saccagés et détruits; et l'État romain fut inondé d'une multitude de vieillards, d'enfants et de femmes, réduits à mendier leur pain. En même temps, un monitoire priva le cardinal Colonna de sa dignité, et condamna toute sa famille comme coupable de rébellion et de trahison. Subiaco, qui était le château favori de Pompée Colonna, fut traité avec la plus excessive cruauté : on usa de moins de rigueur envers Ghinazzano, où Prosper Colonna avait bâti un palais magnifique. La citadelle de Montefortino, et le château de Rocca di Papa, résistèrent seuls à toutes les attaques des troupes de l'Église (2).

Pendant le même temps, la flotte de Carthagène, dont on avait craint si longtemps l'arrivée, avait mis en mer; elle portait, avec le vice-roi de Lannoy, trois cents chevaux, deux mille cinq cents Allemands et trois ou quatre mille Espagnols. Clément VII n'hésita point à ordonner à André Doria de retourner à la flotte alliée, et de disputer le passage aux Espagnols. Mais Louis Armèro, amiral des Vénitiens, était entré à Porto-Vénère avec une moitié de ses

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 410. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 32. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 48. — *Vita del card. Colonna*, f. 167. — Lettres du dataire au card. Trivulzio, légat à cette armée, du mois de décembre 1526. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 24 et seq.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 414. — *Paolo Giovio, Vita del card. Colonna*, f. 168. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, f. 319.— *Lettere al card. Trivulzio. Lettere de' Principi*, T. II, f. 35 et seq.

Digitized by Google

galères; Piétro Navarro était en station devant le promontoire de San-Fruttuoso, qui sépare le bassin de Gênes de celui de Porto-Fino, et il n'avait que dix-sept galères avec lui, lorsqu'il vit paraître, au mois de novembre, la flotte du vice-roi, forte de trente-six galères, avant l'époque où il l'attendait. Il n'hésita pas à l'attaquer, et à appeler à son aide Louis Armèro: le gros temps empêcha celui-ci de sortir du port, et déroba bientôt la flotte espagnole aux attaques de Navarro et d'André Doria. Il ne put échapper, il est vrai, qu'après avoir perdu deux galères et en avoir eu trois autres si endommagées, qu'il restait peu d'espérance de les sauver (1).

Le vice-roi vint se mettre à couvert de la tempête et de la poursuite de ses ennemis, dans le port de Santo-Stéfano, de l'État de Sienne. Si là il avait débarqué sa troupe et marché aussitôt sur Rome, il y aurait trouvé peu de résistance; et la cour du pape avait déjà perdu tout espoir (2). Mais Lannoy, qui arrivait en Italie, ne savait pas au juste quel était l'état des alliés: il avait trouvé beaucoup de résistance sur mer; il pouvait en attendre une égale sur terre: il jugea plus convenable de continuer sa route vers Gaëte, où il débarqua ses troupes. Là, le pape lui envoya le général des Franciscains, pour entrer en traité avec lui; et Lannoy parut fort disposé à écouter des propositions. François Guicciardini négociait d'autre part, au nom du pape, avec le duc de Ferrare; il lui offrait la restitution de Modène et de Reggio, moyennant un payement de deux cent mille ducats et en même temps le commandement de l'armée de la ligue: mais ces propositions arrivèrent trop tard, et Alphonse d'Este, qui était demeuré longtemps incertain entre les deux partis, venait de traiter avec l'Empereur (3).

Quelque espoir d'une paix générale semblait luire de nouveau:

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 414-416. — *Paolo Giovio*, f. 167. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 365. — *Petri Bizarri*, L. XIX, p. 463. — *Uberti Foliettæ*, L. XII, p. 729. — *Agostino Giustiniani*, L. VI, f. 278. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 320.

(2) Lettre du dataire au nonce en Angleterre. Rome, 7 décembre 1526. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 20.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 414. — Lettre du dataire au protonotaire Gambara, nonce en Angleterre. *Lettere de' Principi*, T. II. f. 21.

Digitized by Google

l'Empereur paraissait se relâcher de ses prétentions, et les alliés étaient rebutés d'efforts qui avaient obtenu jusqu'alors si peu de succès. Mais quoiqu'on parût d'accord sur plusieurs points, la complication des intérêts et la distance des potentats retardaient et entravaient la négociation. Tandis qu'on demandait des instructions à Paris, à Madrid et à Londres, pour un traité négocié à Rome, les événements marchaient avec rapidité; et celui qui avait obtenu quelque avantage, se hâtait de retirer les concessions qu'il avait faites. Ainsi le temps s'écoulait sans qu'on arrivât à aucun résultat; et l'année 1526, qui avait été signalée par tant de souffrances et de misères, laissait, en se terminant, prévoir, pour la suivante, plus de malheurs et de désastres encore (1).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVII, p. 421. — Lettre du dataire à l'évêque de Bayeux, pour justifier la conduite du pape. Rome, 17 décembre 1526. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 50.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

LE CONNÉTABLE DE BOURBON CONDUIT L'ARMÉE IMPÉRIALE VERS LA TOSCANE : CLÉMENT VII, APRÈS AVOIR OBTENU DES AVANTAGES DANS LE ROYAUME DE NAPLES, TRAITE AVEC LE VICE-ROI; PRISE ET SAC DE ROME. FLORENCE SE REMET EN LIBERTÉ. — 1527.

L'Italie, depuis longtemps abandonnée aux ravages des nations barbares, éprouvait des calamités toujours croissantes. Ses habitants étaient déjà parvenus au plus haut terme de la civilisation; ils étaient déjà en possession de toute la gloire que les lettres, les arts, les sciences, leur ont procurée; ils connaissaient toutes les jouissances que la vie sociale peut promettre, et ils étaient plongés dans un abîme de misères, que les progrès qu'ils avaient faits jusqu'alors, rendaient plus douloureuses pour eux. Cependant tous les maux précédents étaient peu de chose, à côté des maux que devait leur amener l'année 1527, année de honte pour ceux qui les accablèrent, et de désolation pour eux; année dans laquelle les fléaux de la peste, de la guerre et de la famine se réunirent pour les écraser, et dans laquelle chacun d'eux fut aggravé par des circonstances jusqu'alors inouïes.

Presque toutes les calamités qui frappent les peuples s'adoucissent en se prolongeant; l'habitude rend les unes supportables; pour d'autres, l'expérience apprend à les prévenir : les efforts combinés de ceux qui gouvernent et de ceux qui sont gouvernés, rétablissent en peu de temps quelque ordre, là où tout paraissait d'abord confusion et anarchie. Mais la guerre devient d'autant plus cruelle pour le malheureux pays qui en est le théâtre, qu'elle a duré plus longtemps. Les besoins sont les mêmes, la consommation ne diminue point; mais les provisions sont épuisées et la reproduction a cessé. Les exactions de l'année précédente semblent

Digitized by Google

un titre pour en imposer de semblables, tandis que c'est justement parce qu'on a beaucoup payé qu'il ne reste plus de moyen de payer encore. Dans l'esprit des soldats, l'honneur des armes se sépare toujours plus des anciennes notions de justice, de morale, d'humanité. Ceux qui, sortant de la maison paternelle, auraient encore rougi de toute violence non nécessaire, de tout attentat contre la propriété au delà de ceux que justifient les lois de la guerre, s'accoutument, après quelques campagnes, à ne reconnaître de législation que la force, à se jouer de la douleur et de la misère des autres, à s'enorgueillir de leur propre insensibilité. Souvent, sans que leur cœur soit corrompu, ils adoptent comme esprit de leur état, l'esprit du plus farouche de leurs compagnons d'armes; l'opinion de leurs corps, au lieu d'être un soutien pour leur morale, est un abîme dans lequel toutes les énormités tombent inaperçues. Ils détruisent alors pour détruire; ils maltraitent pour s'amuser à voir souffrir; et leur cœur endurci ne conserve plus aucun de ces sentiments pieux que les leçons de leurs mères y avaient développés.

C'est à cet état de férocité qu'étaient alors arrivés les soldats qui dévoraient l'Italie. Ceux que Bourbon commandait à Milan, avaient, pendant toute une année, vécu à discrétion chez de malheureux bourgeois abandonnés à tous leurs mauvais traitements. Ils les tenaient garrottés dans leurs propres maisons, pour leur arracher, par des tortures, tout ce qui pouvait satisfaire leurs caprices. Ils s'étaient fait un jeu de déshonorer sous leurs yeux leurs femmes et leurs filles. Leurs oreilles s'étaient endurcies aux cris de désespoir de ces infortunés; et quand leur hôte prisonnier s'échappait de leurs mains pour se précipiter par une fenêtre, ou se jeter dans un puits, afin de finir ses misères, l'avare Castillan s'en consolait, en pensant qu'apparemment il ne lui restait plus rien à perdre, et il saisissait un autre Milanais pour le livrer aux mêmes tortures.

Les Allemands que Frundsberg conduisait en Italie, s'ils ne s'étaient pas encore souillés par les mêmes cruautés, avaient du moins été tirés de leur patrie par l'espoir qu'on leur avait donné d'y prendre part. C'était en leur promettant d'abandonner de même à leur discrétion les riches habitants des villes, qu'on les avait déterminés à former une armée, sans pouvoir leur offrir aucune

Digitized by Google

solde. Ils connaissaient le désordre de leur Empereur, et la pauvreté de leur capitaine : mais on leur avait promis les vins et les femmes de l'Italie, et c'était à leurs avides mains à se pourvoir elles-mêmes d'une solde.

Cependant cette solde qu'on ne leur donnait jamais, leur était due : les mois couraient ; et la dette reconnue de leurs généraux s'augmentait sans cesse. Les soldats savaient bien qu'ils ne seraient pas payés ; mais ils n'abandonnaient pas pour cela leurs prétentions. Ils s'en faisaient un droit au contraire, pour rejeter absolument le joug de toute discipline. Si un capitaine plus humain voulait s'interposer en faveur de quelque malheureux habitant, le soldat lui demandait aussitôt sa solde arriérée ; il la demandait encore si on lui imposait un service fatigant ou désagréable ; si on voulait le faire sortir d'un cantonnement où il se trouvait bien. En répondant *payez-moi*, il était sûr d'imposer silence à tous ses supérieurs ; et il commençait à se rendre aussi redoutable à ses chefs qu'à ses hôtes.

L'arrivée de Frundsberg faisait désirer aux généraux impériaux de profiter, par quelque action d'éclat, d'une armée aussi considérable qu'était la leur ; et leur intérêt plus encore que leur compassion leur faisait désirer de mettre un terme aux souffrances des Milanais. Mais les Espagnols refusèrent de sortir d'une ville où ils s'étaient trouvés si bien : ils demandaient à grands cris toutes leurs soldes arriérées ; et si l'on ne pouvait pas les leur donner, ils voulaient que les généraux chassassent de Milan tous les bourgeois, qui, disaient-ils, les affamaient, et qu'ils ne laissassent dans la ville que les femmes et les domestiques, pour les nourrir et les servir. En même temps ils se portèrent en foule à piller les églises et les lieux jusqu'alors respectés (1). Il fallut tout l'art de Bourbon, tout le crédit d'Antonio de Leyva et du marquis de Guasto, pour faire partir l'un après l'autre pour Pavie, les bataillons auxquels on réussissait à payer cinq mois de soldes échues. Les remises sur Gênes que Charles-Quint avait envoyées, les tributs arrachés à l'Italie, les sommes empruntées ou exigées sur un crédit de tous les généraux, furent employées à payer ces cinq mois de solde, et l'avant-dernier jour de janvier, les troupes, con-

(1) *Galeatius Capella*, l. VI, f. 71.

Digitized by Google

duites par Bourbon, passèrent le Pô. Mais en commençant cette expédition, il ne restait déjà plus rien dans la caisse militaire, ni pour les dépenses nécessaires de la marche, ni pour payer les troupes de Frundsberg, auxquelles celles de Bourbon allaient se réunir (1).

Lorsque les deux corps d'armée eurent fait leur jonction sur les bords de la Trebbia, le duc de Bourbon se trouva avoir sous ses ordres treize ou quatorze mille Allemands, amenés par Frundsberg, cinq mille Espagnols, deux mille Italiens, cinq cents hommes d'armes, et le double à peu près de chevau-légers (2). La première ville qu'il trouvait sur la route était Plaisance; il resta une vingtaine de jours dans son voisinage, peut-être espérant que la lâcheté des troupes pontificales lui en ouvrirait les portes, peut-être incertain sur ce qu'il devait faire. Pendant ce temps, il pressait Alphonse d'Este, duc de Ferrare, de prouver son attachement à la cause impériale, dans laquelle il venait de s'engager, en lui fournissant de l'artillerie et de l'argent. Alphonse ne craignait guère moins le voisinage d'une bande aussi redoutable, que s'il avait été en guerre avec l'Empereur. Il s'efforça donc de persuader au connétable de Bourbon, que le seul parti à prendre était d'aller en avant, de frapper ses ennemis au centre de leur puissance, ou à Florence ou à Rome, et de nourrir ses troupes dans un pays toujours nouveau. Il lui représenta que, lors même qu'il arriverait à prendre Plaisance, les avantages de cette conquête ne compenseraient point la perte d'argent, d'hommes et de temps qu'il ferait pour s'en rendre maître. Bourbon sentit la justesse de ce conseil; et comme il avait été accompagné d'un subside payé par le duc de Ferrare, Bourbon, avec cet argent, donna deux écus par homme à chacun des Allemands conduits par Frundsberg : c'était le premier payement qu'ils touchaient depuis leur entrée en Italie (3).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 423. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 72. — Lettre du dataire Ghiberti au comte Filippino Doria; de Rome, 4 février 1527, T. II, *Lettere de' Principi*, f. 49. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 364.

(2) *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 365. — *G. Frundsberg Kriegsthaten*, B. V, f. 83.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 423. — Lettre à Nicolo Capponi; de

Digitized by Google

Bourbon se mit ensuite en marche, suivant la route de Bologne, mais avec une extrême lenteur. Sa situation était infiniment dangereuse; car n'ayant point d'argent pour faire venir des vivres, et presque point de cavalerie pour aller en recueillir au loin, il était obligé de distribuer sa troupe sur une très-grande étendue de terrain pour qu'elle pût vivre de ce qu'elle trouvait dans le pays. Mais Bourbon avait affaire à un général trop lent et trop précautionneux pour avoir à craindre de lui aucune surprise. Le duc d'Urbin, après avoir longtemps hésité s'il passerait le Pô avec l'armée vénitienne, s'était arrêté au projet bizarre de tenir toujours le duc de Bourbon entre deux armées qui refuseraient également de combattre. L'une en avant, commandée par le marquis de Saluces, et composée des Français, des Suisses et des soldats de l'Église, devait reculer à mesure que Bourbon avancerait, et laisser des garnisons dans toutes les villes sous les murs desquelles il passerait. L'autre en arrière, que le duc d'Urbin commanderait, devait être composée de toutes les troupes vénitiennes, et devait suivre les Impériaux à trente milles de distance, pour les inquiéter dans leur marche, couper leurs communications, et les empêcher de recevoir des renforts (1).

Un tel projet n'était pas fait pour rassurer les pays que menaçait Bourbon, et particulièrement la Toscane et l'État de Rome (2) : car l'armée du marquis de Saluces devait chaque jour s'affaiblir par les garnisons qu'elle laisserait, et l'on connaissait assez le duc d'Urbin et les Vénitiens pour être assuré que le premier ne s'éloignerait jamais beaucoup des frontières de Venise. Mais le duc d'Urbin persistant dans son système, de ne jamais combattre, pour se conserver la réputation d'invincible, n'était pas facile à persuader. D'ailleurs, il attendait pour lui-même quelque bénéfice de l'effroi de Clément VII et des Florentins : c'était

Rome, 7 février 1526, T. II, f. 51, *Lett. de' Princ.* — Lettre de Ghiberti au card. Trivulzio, du 1er mars. *Ibid.*, f. 55. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 588. *Paolo Paruta*, L. V, p. 384.

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 430. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 389.

(2) Nicolo Capponi écrivit au pape pour lui représenter les dangers de Florence. La réponse, écrite par un secrétaire de Clément VII, Rome, 7 février, expose le plan de défense du pape. *Lett. de' Princ.*, T. II, f. 48.

Digitized by Google

pour lui un moyen d'obtenir d'eux la restitution de San-Léo et du comté de Montéfeltro; et il prit prétexte d'une légère fièvre dont il fut atteint le 3 janvier à Parme, pour se faire porter à Casal-Maggiore, puis à Gazzuolo, où il resta jusqu'au milieu de mars, laissant le champ libre aux Impériaux (1).

Pendant que Bourbon s'avançait lentement vers Bologne, d'autres armées combattaient dans le voisinage de Rome; et Clément VII réglait sur leurs progrès des négociations qui ralentissaient le courage de ses généraux. Le roi de France, qui encourageait toujours le pape par les promesses les plus splendides, ne faisait cependant jamais arriver à temps ni les soldats, ni les subsides qu'il avait promis. Renzo de Céri, qui s'était acquis beaucoup de crédit dans l'armée française par la défense de Marseille, était arrivé le 1er décembre de l'année précédente à Savone avec deux galères françaises; et trois jours après il avait été suivi par le reste de la flotte française, qu'on avait dès lors envoyée devant Gênes avec les galères du pape et de Venise pour recommencer le blocus de cette ville (2). Renzo était ensuite arrivé à Rome avec le comte René de Vaudemont, auquel on songeait à assurer le royaume de Naples, en lui faisant épouser Catherine de Médicis, nièce du pape, depuis si fameuse comme reine de France (3). Le comte de Vaudemont était frère du duc de Lorraine; et comme François Ier abandonnait ses prétentions à la couronne de Naples, on pensait à faire revivre dans la maison de Lorraine les anciens droits que lui avait transmis la maison d'Anjou.

L'arrivée d'un prince français à l'armée destinée contre Naples fit supposer au pape que le roi accomplirait enfin des promesses si souvent répétées, et que les subsides promis, les Suisses, les gendarmes français, tout arriverait enfin. On lui annonçait en effet que l'argent qu'il attendait, lui serait incessamment apporté par messire Martin du Bellay, seigneur de Langey, le même qui

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 431. — Lettre de Guicciardini à l'évêque de Bayeux. Parme, 8 janvier. *Lett. de Princ.*, T. I, f. 182.

(2) Lettre du dataire au card. Trivulzio. *Lett. de' Principi*, T. II, f. 22.

(3) *Paolo Paruta*, L. V, p. 378. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 424. — *Ben. Varchi*, L. II, p. 49.

Digitized by Google

nous a laissé les meilleurs mémoires français sur cette époque (1). Et dans cette confiance, l'armée de l'Église, sous les ordres du cardinal Agostino Trivulzio, et de Vitello Vitelli, s'organisa à Férentino, tandis que le vice-roi était à Ceppérano avec celle de Naples (2).

Ce dernier avait rassemblé environ douze mille hommes : mais sur ce nombre à peine la moitié étaient des troupes de ligne venues avec lui d'Espagne ; le reste était des milices du royaume de Naples, dont on faisait peu de cas. Vers la fin de l'année précédente, il les avait conduites au siége de Frusolone, bourgade qui n'est point entourée de murailles, mais dont la situation est assez forte. Lannoy s'y laissa surprendre le dernier jour de janvier, et fut forcé de regagner avec assez de perte les frontières du royaume de Naples (3).

Cet avantage, et les sollicitations et les promesses de l'ambassadeur de France, et les espérances que donnait Russel, ambassadeur d'Angleterre, déterminèrent Clément VII à tenter la conquête du royaume de Naples. Renzo de Céri, avec six mille hommes, devait pénétrer dans l'Abruzze, ranimer le parti du comte de Montorio, et s'emparer d'Aquila, qui, en effet, lui ouvrit ses portes : l'armée principale devait marcher par San-Germano sur Naples, et la flotte alliée, sous les ordres de Piétro Navarro, à qui le pape fit abandonner le blocus de Gênes, devait menacer les rivages de Campanie (4).

Ces diverses expéditions commencèrent en même temps au milieu de février avec assez de succès : le vice-roi, inquiet sur ses moyens de défense, se retira à Gaëte, et don Hugues de Moncade à Naples. La flotte pilla Molo di Gaëta, prit Castellamare,

(1) Lettre du dataire au card. Trivulzio. 8 mars 1527, T. II, *Lett. de Principi*, f. 58.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 424. — *Benedetto Varchi*, L. II, p. 49.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 427. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 378. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 589. — *Scipione Ammirato*, L. XXX. p. 565. — Lettre du dataire de Rome, 4 février. *Lettere de' Princ.*, T. II, f. 49 v.

(4) Lettre du dataire au comte Filippino Doria, pour rappeler la flotte. Rome, 4 février 1527. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 49 v. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 428.

Digitized by Google

Stabbia, Torre del Gréco, Sorrento, et enfin Salerne; Renzo de Céri eut de son côté des succès dans l'Abruzze, où il prit Siciliano et Tagliacozzo (1). Si la guerre avait été poursuivie avec autant de vigueur qu'elle fut commencée, elle aurait pu avoir une heureuse issue. Mais il suffisait que les soldats sentissent qu'ils obéissaient à des prélats, pour que leurs prétentions fussent beaucoup plus élevées que celles d'aucune autre troupe, et leurs services beaucoup moindres. Aucune autre armée ne vexait davantage les pays amis, n'obéissait moins à ses chefs, n'observait moins de discipline : aucune ne dépensait tant de munitions, ne pillait plus ses propres convois, n'était moins disposée à combattre. Aucune ne se refusait davantage à toute fatigue et à tout danger, et n'avait comme elle la prétention de persuader à ses chefs que tout ce qui était difficile était impossible. D'autre part, le pape ne pouvait triompher de sa propre avarice, ni de son indécision. Rebuté par les dépenses considérables dont il se trouvait accablé, il laissait souffrir l'armée principale faute de vivres et de paye; et dès les premiers jours de mars, elle commençait à se débander. En même temps, il était toujours disposé à prêter l'oreille à toutes les propositions d'accommodement qu'on lui faisait : aussi l'Empereur et le vice-roi avaient sans cesse des négociateurs auprès de lui. La flotte s'affaiblissait par les garnisons qu'elle était obligé de laisser dans les villes qu'elle avait prises. Le cardinal Trivulzio et Vitelli, manquant de vivres et inquiets de l'indiscipline de leur armée, se retirèrent de San-Germano sur Piperno; et Renzo de Céri, abandonné par une partie de ses soldats, quitta les Abruzzes, et revint à Rome; en sorte que dès le milieu de mars, l'expédition de Naples, qui avait commencé d'une manière si brillante, ne pouvait plus faire espérer aucun succès (2).

Du côté de la Lombardie, les généraux de l'Église étaient obli-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 429. — *Paolo Paruta*, L. V, f. 379. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 33. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 590. — Toute la correspondance du dataire avec Trivulzio, légat à cette armée. *Lett. de' Princ.*, T. II, f. 22 et seq.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 430. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 382. — Lettres du dataire, des 13 et 14 mars, au card. Trivulzio, T. II, f. 61. *Lett. de' Principi.*

Digitized by Google

gés de suivre les plans du duc d'Urbin, encore qu'il ne leur inspirât aucune confiance. Les Espagnols du duc de Bourbon s'étaient mutinés le 17 février, en demandant leur paye; et ils avaient tué leur sergent-major (officier bien plus relevé en grade alors qu'aujourd'hui), parce qu'il cherchait à les calmer. Bourbon avait cependant réussi à les ramener à l'obéissance, en leur faisant comprendre qu'ils n'avaient d'autres moyens de trouver de l'argent que de continuer à le suivre. Le 22 février, ils logèrent à San-Donnino, qu'ils pillèrent; et le lendemain, le marquis de Saluces, Guicciardini, et Nicolas Macchiavelli, que sa patrie avait député auprès du second, se retirèrent de Parme sur Modène, avec onze à douze mille hommes, qui formaient l'armée de l'Église (1).

Bourbon suivit l'armée qui reculait. Comme il avait traversé l'État de Parme sans entrer dans aucune ville, il traversa encore les territoires de Reggio et de Modène; et déjà il était sur le point d'entrer dans l'État de Bologne, lorsque l'armée vénitienne passa le Pô, le 5 mars, pour se trouver derrière lui. Le duc d'Urbin ne rejoignit ses soldats que le 18 mars, après avoir donné au sénat de Venise l'assurance des plus heureux succès. Il se fondait non point sur la bravoure de son armée, qu'il ne voulait pas mettre à l'épreuve, mais sur les embarras de ses adversaires. En effet, une nouvelle sédition avait éclaté, le 14 mars, parmi les Allemands de l'armée de Bourbon. Ils avaient voulu le tuer : ils avaient tué un de ses gentilshommes et pillé ses équipages; et le duc ne s'était dérobé à la rébellion que par une prompte fuite. Le marquis del Guastò apaisa les séditieux avec quelque argent qu'il se fit donner par le duc de Ferrare. Trois jours après, Georges Frundsberg fut frappé d'apoplexie (2), et abandonna l'armée. On crut encore que les soldats qu'il avait levés par son seul crédit, et qui ne voyaient se réaliser aucune des promesses qu'on leur avait

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 430.—*Ultima Legazione di Nicolo Macchiavelli, a Fr. Guicciardini.* Huit premières Lettres, T. VII, *Opere*. p. 467-480. — *Georg. von Frundsberg*, B. V, f. 92-96.

(2) Frundsberg fut frappé d'apoplexie comme il haranguait ses soldats, pour apaiser l'esprit de sédition répandu dans son armée. Le biographe allemand qui nous a laissé sa Vie, imprimée en 1568, donne peu de détails sur ses premières armes. B. II, f. 97.

Digitized by Google

faites, se disperseraient; mais ils demeurèrent attachés à leurs drapeaux (1).

Clément VII éprouvait avec angoisse tout l'embarras de sa situation. François Ier l'avait poussé à la guerre par les plus magnifiques promesses; mais il n'en avait pas accompli une seule. Il n'avait point envoyé dès le commencement cinq cents lances à l'armée de la ligue, et quarante mille ducats par mois, qu'il s'était engagé à fournir. Il n'avait pas envoyé davantage vingt mille ducats de plus par mois, qu'il avait promis pour la guerre de Naples. Le pape avait déjà supporté pendant trois mois tout le fardeau de cette guerre; et le premier payement mensuel n'était pas encore achevé. L'argent, qu'on savait en chemin, n'avançait point; et aucune parole donnée n'était suivie de son accomplissement. La flotte française, qui devait seconder l'entreprise contre Naples, n'était jamais complète. Douze galères légères avaient joint celles du pontife; mais elles étaient mal approvisionnées, et sans troupes de débarquement. Parmi les gros vaisseaux qui devaient s'y joindre aussi, les uns ne quittèrent jamais les côtes de Provence, les autres ne passèrent pas Savone. Entre les alliés du pape, il n'y en avait aucun qui méritât plus de confiance. Les secours du roi d'Angleterre étaient trop incertains et trop tardifs: les Vénitiens paraissaient ne songer qu'à eux-mêmes; et le duc d'Urbin se refusait à prendre aucune mesure qui pût sauver les États de Rome ou de Florence. Bourbon était déjà tout près des frontières de Toscane. La ville de Sienne était zélée pour le parti impérial: celle de Florence, lasse du joug des Médicis, soupirait après une révolution. Dans le royaume de Naples, il est vrai, la ligue avait eu d'abord quelques avantages; mais le pape n'avait plus assez d'argent pour continuer cette guerre désastreuse, et il opposait un scrupule de conscience, que ses prédécesseurs n'avaient pas connu, à la proposition qu'on lui fit à plusieurs reprises de vendre des chapeaux de cardinaux. Son dataire Ghiberti répondit, dès le 17 décembre, à l'évêque de

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 434. — *Macchiavelli, Legazioni.* Lettre de Bologne, 18 mars, T. VII, p. 487. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 567. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 591. — *Lett. del datario al card. Trivulzio. Lett. de' Princ.*, T. II, f. 66.

Digitized by Google

Bayeux, que, sans discuter sur ce qu'il y avait de honteux dans cette ressource, il s'était assuré qu'elle ne serait point suffisante, et qu'on en tirerait tout au plus cent cinquante mille ducats, qui seraient bientôt dépensés (1).

Dans cette anxiété, Clément VII consentit enfin aux propositions d'accommodement que le vice-roi lui avait fait faire à plusieurs reprises; et malgré le danger de se séparer de ses alliés, et de se mettre à la discrétion de ses ennemis, il signa, le 15 mars, avec César Fiéra-Mosca et Sernon, chargés des pouvoirs du vice-roi, une trêve de huit mois, pour prix de laquelle il devait payer aux Impériaux soixante mille ducats, destinés à l'armée du duc de Bourbon. Les conquêtes faites de part et d'autre devaient être restituées, les censures publiées contre les Colonna abolies, le cardinal Pompée rétabli dans sa dignité, et le vice-roi devait venir à Rome pour garantir mieux le pape contre l'armée du connétable. Si les Vénitiens et le roi de France acceptaient la trêve, moyennant laquelle on espérait négocier un traité de paix, toutes les troupes allemandes devaient être retirées d'Italie; s'ils la refusaient, elles devaient évacuer seulement l'État de l'Église (2).

Clément VII, abandonné comme il l'avait été par ses alliés, tandis que l'armée la plus redoutable marchait contre lui, était sans doute pleinement en droit de pourvoir à sa sûreté par un traité séparé. Mais il semble que ni lui, ni le dataire Ghiberti, son principal conseiller, ni personne de sa cour, n'appréciait le danger de l'approche de Bourbon, et qu'il avait été déterminé à traiter, beaucoup plus par l'impatience que lui causait l'inconduite de ses troupes, et par l'embarras de ses finances, que par la crainte. Dès le premier moment, on avait douté à Rome que Bourbon voulût accepter la trêve signée par le vice-roi; et peu de

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 435. — *Lettere de' Principi*, T. II, f. 33. Dans cette lettre, qui est fort longue, le dataire justifie le pape, et accuse le roi de France, montrant de quelle manière il avait manqué à tous ses engagements envers les Italiens.

(2) Lettre du dataire au card. Trivulzio, du 15 mars. *Lett. de' Principi*, T. II, f. 62. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 436. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 383, 385. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 367. — *Galeatius Capella*, L. VII, f. 73. — *Marco Guazzo, Stor. de' suoi temp.*, f. 48. — *Georg. von Frundsberg*, B. V, f. 100.

Digitized by Google

jours après, l'on apprit en effet qu'il s'y refusait. Cependant le pape ne voulut voir dans ce refus qu'une bravade militaire ou un stratagème, pour tirer de lui plus d'argent (1). Il aurait dû mieux connaître la troupe désordonnée à laquelle il avait affaire; ces soldats sans paye, sans obéissance, sans discipline, qui conduisaient leurs généraux, plutôt qu'ils n'étaient conduits par eux. Il avait appris avec l'Italie entière quelle avait été leur tyrannie à Milan pendant toute une année; il pouvait savoir que Georges Frundsberg, animé contre les superstitions de l'Église romaine d'une haine que les controverses religieuses de l'Allemagne paraissaient avoir envenimée, portait dans son sein un cordon doré, qu'il destinait, disait-il, à pendre le pape de sa main (2); et qu'une partie de ses soldats avait été entraînée sous ses étendards par le fanatisme de la réformation autant que par l'amour de la licence militaire. Il savait que les Espagnols, rendus plus avides par les déprédations qu'on leur avait permises à Milan, aspiraient à mettre la main sur les richesses de la ville la plus commerçante d'Italie, et qu'ils avaient coutume de jurer *par le sac glorieux de Florence* (3)! Ce fut donc de sa part le comble de l'infatuation que de désarmer au moment où la trêve fut signée, d'écrire au cardinal Trivulzio de licencier la plus grande partie de ses soldats, de se réjouir de ce que ceux de Renzo de Céri s'étaient dissipés d'eux-mêmes; et de ne garder pour sa défense que cent chevau-légers, et environ deux mille fantassins des Bandes Noires formées par Jean de Médicis (4).

Le pape et le vice-roi avaient traité de bonne foi; et tous deux accomplirent les conditions auxquelles ils s'étaient engagés : mais Bourbon ne voulait peut-être pas, et certainement ne pouvait pas arrêter son armée. Il donnait cependant à entendre qu'il accepte-

(1) Lettre de Ghiberti au card. Trivulzio, du 31 mars 1527. *Lett. de Prin.*, T. II, f. 69v.

(2) *Paolo Giovio, Elogi degli Uomini illustri*, L. VI, p. 325. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 362. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 50. — Le biographe allemand nie ce fait, L. V, 92; mais ce biographe est catholique, et ne veut rien admettre qui puisse faire tort à son héros.

(3) *Lettere de' Principi*, T. II, f. 47 v., à Nicolo Capponi.

(4) Lettre du 29 mars, de Ghiberti au card. Trivulzio, pour en donner l'ordre. *Lett. de Principi*, T. II, f. 69. — *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 436. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 385. — *Ben. Varchi*, L. II, p. 65.

Digitized by Google

rait l'armistice, si on lui assurait une somme d'argent plus considérable, qu'il distribuerait à ses soldats, pour leur payer deux mois de solde; et comme les négociations recommençaient à cet effet, durant les huit derniers jours de mars, il fit quelques ouvrages autour de Bologne, comme s'il avait voulu assiéger cette place. Mais le 31 mars, il déclara à Guicciardini qu'il ne pouvait retenir plus longtemps ses soldats, et il vint loger au Ponte-à-Reno. Un envoyé du vice-roi, qui venait lui intimer l'ordre d'observer la trêve, faillit être tué par les landsknechts, et fut réduit à se dérober à eux par une fuite précipitée; et le marquis de Guasto, qui avait quitté Bourbon pour ne pas désobéir au vice-roi, et qui avait pris la route de Naples, fut banni de l'armée par un jugement militaire (1).

Cependant les projets de Bourbon paraissaient encore bien difficiles à exécuter: le printemps avait été fort retardé; il était tombé une quantité prodigieuse de neige dans les Apennins, que l'armée impériale avait à traverser pour entrer en Toscane. Elle était campée entre Ferrare et Bologne, dans des lieux marécageux, et presque entièrement sous les eaux. Elle n'avait pu prendre aucune ville, faute d'artillerie et de munitions: par conséquent elle était toujours dépourvue de magasins comme de ressources pécuniaires, et elle vivait au jour le jour avec ce qu'elle pouvait trouver dans les campagnes. Si elle avait à traverser un pays aussi pauvre que l'Apennin, où elle devait s'attendre à rencontrer quelque résistance, il fallait qu'elle portât des vivres pour plusieurs jours: aussi Bourbon demeura-t-il fort longtemps sur les frontières du Bolonais et de la Romagne, paraissant vouloir prendre tantôt une route, tantôt l'autre, menaçant toujours, mais n'avançant point (2).

Les négociations continuaient entre lui et l'Église, mais elles contribuaient à inspirer de la défiance au duc d'Urbin et au marquis de Saluces, qui, voyant le pape si empressé de les abandonner, étaient à toute heure prêts à se retirer. Le vice-roi lui-

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 457. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 388. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 592. — *Macchiavelli Legazioni*, T. VII, p. 480-500.

(2) *Macchiavelli Legazioni*, T. VII. Ses Lettres de Bologne et de Forli, jusqu'au 13 avril, p. 480 et suiv. jusqu'à 508.

Digitized by Google

même se mit en route pour venir s'aboucher avec Bourbon, dans l'intention de lui offrir, pour satisfaire son armée, outre l'argent promis par le pape, de nouvelles sommes à prendre sur les revenus de Naples, ou sur les contributions extraordinaires des Florentins, qui, exposés les premiers au danger, devaient aussi s'en racheter les premiers. Cependant il n'osait point se hasarder au milieu de cette soldatesque effrénée; et il s'arrêta à Florence, pour traiter de loin. De son côté, Guicciardini, lieutenant général de l'Église dans toutes les provinces de Lombardie, sollicitait le sénat de Venise, le duc d'Urbin et le marquis de Saluces, de faire suivre Bourbon par l'armée alliée; leur représentant qu'encore qu'il fût vrai que le pape avait l'intention de traiter séparément c'était leur intérêt d'empêcher qu'il ne fût écrasé; car plus sa peur serait grande, plus Bourbon tirerait de lui de grosses sommes, qui seraient toutes employées contre la ligne (1).

Avant de s'engager dans les Apennins, Bourbon trompa ses adversaires par de nouvelles négociations; et tandis que du 15 au 25 avril, il s'avançait par Meldola, Santa-Sofia et Val-de-Bagno, jusqu'à la piève à Santo-Stéfano, dans le Val d'Arno supérieur, il laissait signer à Florence, par ses députés auprès du vice-roi, un nouvel accord, en vertu duquel il promettait de s'éloigner pour une forte somme d'argent. D'autre part Guicciardini, inquiet de sa conduite équivoque, avait décidé le marquis de Saluces et le duc d'Urbin à passer aussi l'Apennin; et il se trouvait alors avec eux en Mugello. Les frontières du duché d'Urbin n'étaient pas bien éloignées de l'armée impériale; et ce fut sans doute le motif qui détermina surtout le duc à s'avancer (2).

Mais Guicciardini ne pouvait réussir à inspirer au pape la même défiance; plus le danger était grand et alarmant, plus Clément VII était déterminé à fermer les yeux pour ne pas le voir. Aussitôt qu'il apprit qu'une nouvelle convention avait été signée

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 438. — *Paolo Paruta*, L. V, 389. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 367. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 593.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 439. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 388. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 66. — *Bernardo Segni*, *Stor. Fior.*, L. I, p. 4. — Mémoires de messire Martin du Bellay, L. III, p. 34. — *Georg. von Frundsberg*, B. V. f. 100.

Digitized by Google

à Florence, il licencia le reste de ses Bandes-Noires, comme si la conservation de ce petit corps avait pu servir de prétexte à l'armée impériale pour venir l'attaquer à Rome (1). En même temps il renvoya par mer, M. de Vaudemont à Marseille, et il parut dès lors se croire dans une profonde paix.

Néanmoins, peu s'en fallut qu'une révolution imprévue ne sauvât Rome aux dépens de Florence. Tandis que l'armée de la ligue devait prendre son quartier à l'Ancisa, pour couvrir cette dernière ville, les Florentins, non moins effrayés des soldats qui venaient les défendre que de ceux qui venaient les attaquer, demandèrent des armes à leur gouvernement. Cette demande fut appuyée ouvertement et avec chaleur par les citoyens les plus considérés, tels que Nicolas Capponi, Matéo Strozzi, et le gonfalonier Louis Guicciardini, frère de l'historien; tandis que les partisans des Médicis, encore qu'ils connussent l'aversion de leurs concitoyens pour le joug qui leur était imposé, n'osaient point avouer leur répugnance à satisfaire un désir aussi légitime. Ils promirent que les seize gonfaloniers qui participaient au gouvernement, distribueraient, le 26 avril, des armes à leurs compagnies: mais comme la foule se pressait autour du palais pour les recevoir, ils s'effrayèrent de l'ardeur avec laquelle on les demandait, et manquèrent de parole (2). Pendant ce temps même, les trois cardinaux qui se trouvaient alors à Florence, Cortone, Cybo et Ridolfi, dont les deux derniers y avaient été envoyés par le pape sur la fin de l'année 1526, pour soutenir le crédit du premier, se préparaient à sortir de la ville, avec le jeune Hippolyte de Médicis, pour rendre visite aux généraux de l'armée alliée, à l'Olmo, non loin de Florence: il n'en fallut pas davantage pour que le peuple se figurât que, regardant leurs affaires comme désespérées, ils abandonnaient la ville. Le hasard fit naître ce bruit parmi une populace ignorante; mais la ville entière était si lasse du gouvernement des Médicis et de celui des prêtres, chaque citoyen se sentait si humilié de ce qu'une république couverte de

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 441. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 391.

(2) *Bernardo Segni, Stor. Fior.*, L. I, p. 4. — *Comm. di Fil. Nerli*, L. VII, p. 146. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 69.

Digitized by Google

de tant de gloire était réduite à dépendre d'un enfant et de prélats étrangers, que chacun adoptait avidement toute espérance de mettre fin à cette tyrannie. Ceux qui ne croyaient pas, feignaient de croire, pour faire naître l'occasion de secouer le joug. Les jeunes gens se précipitèrent vers le palais, en criant *vive le peuple et la liberté!* La garde ne leur fit presque aucune résistance; les plus graves citoyens s'interposèrent, et lui persuadèrent de céder la place. Les insurgés se présentèrent à la seigneurie, à la tête de laquelle se trouvait alors Louis Guicciardini, gonfalonier, frère de l'historien. Ils la forcèrent à décréter que tous ceux que les Médicis avaient condamnés pour crimes d'État, seraient rétablis dans leurs honneurs; que le gouvernement serait constitué comme au temps du gonfalonier Pierre Sodérini, et que les Médicis seraient exilés et déclarés rebelles (1).

Les cardinaux, avec Hippolyte de Médicis, avaient très-imprudemment continué leur route vers l'Olmo, encore qu'ils fussent avertis du tumulte de la place. Ceux qui avaient préparé le soulèvement, à la tête desquels on remarquait Pierre Salviati, que ses richesses et ses alliances appelaient à tenir le premier rang dans la ville, sentaient bien qu'il fallait s'occuper sans relâche de garder les portes, de se saisir des arsenaux, de faire prêter serment aux soldats, de traiter avec la ligue, pour assurer son appui à la république : mais il leur fut impossible de calmer assez l'ivresse populaire pour obtenir de l'attention et de l'obéissance; et tandis que le peuple était encore dans les transports de la joie, eux commençaient déjà à trembler des conséquences d'une insurrection qu'ils ne se sentaient plus maîtres de diriger (2).

Salviati et ses amis avaient bien ordonné qu'on sonnât le tocsin; mais les trois cardinaux étaient déjà de retour avec le duc d'Urbin, le marquis de Saluces et quinze cents fantassins, avant qu'on eût fermé les portes; ils marchèrent aussitôt vers la place, et commencèrent le siége du palais, devenu la citadelle des in-

(1) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 523, 524. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 305. — *Comm. di Filippo de' Nerli*, L. VII, p. 148. — *Bened. Varchi*, L. II, p. 75. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXV, p. 15. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 369. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 390.

(2) *Filippo de' Nerli*, L. VII, p. 149.

Digitized by Google

surgés. Jamais Florence peut-être n'avait couru de plus grand péril; car si les Médicis avaient été obligés de faire entrer l'armée alliée dans ses murs, pour se rendre maîtres du siége du gouvernement, ils auraient difficilement pu contenir leurs propres soldats, toujours avides de pillage; et plus difficilement encore auraient-ils pu les opposer ensuite à l'armée de Bourbon qui s'approchait. Guicciardini, qui sentait tout le danger que courait sa patrie, s'interposa entre les deux partis; il s'efforça de les effrayer l'un et l'autre sur les suites de leur obstination, et il les amena à un accord par lequel les insurgés abandonnèrent le palais, et le rendirent aux Médicis, après avoir obtenu d'eux, en retour, une amnistie complète, mais qui ne fut observée qu'imparfaitement (1).

Le duc d'Urbin prit acte de cette insurrection, qui manifestait assez les dispositions des Florentins à l'égard du pape, pour demander que cette république s'engageât en son propre nom dans la ligue avec Venise et la France; de sorte qu'elle ne se trouvât plus comprise dans les négociations que Clément VII poursuivait à l'heure même avec les Impériaux. La seigneurie s'obligea en effet à ne conclure aucune pacification avec l'Empereur sans le consentement de tous les confédérés; et les cardinaux lieutenants du pape furent contraints de consentir à ce traité, qui fut signé le 28 avril, dans le palais des Médicis (2). Le duc d'Urbin profita, pour lui-même aussi bien que pour la ligue, de sa présence à Florence avec une armée : il ne voulut point partir qu'il ne se fût fait restituer, par la république, le fort château de Sané-Lo, chef-lieu du comté de Montéfeltro, et la forteresse de Maiuolo. Il les obtint, en quelque sorte, par force, sans délibération publique, et sans l'assentiment des conseils, auxquels seuls il appartenait de donner de tels ordres (3).

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 442. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 525. — *Ben. Varchi*, L. II, p. 82; L. III, p. 98. — *Bernardo Segni*, L. I, p. 5. — — *Filippo de' Nerli*, L. VII, p. 150. — *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 507. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 370. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 17.

(2) *Bened. Varchi*, *Stor. Fior.*, L. III, p. 101. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 390.

(3) *Ben. Varchi*, *Stor. Fior.*, L. III, p. 102. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 368.

Digitized by Google

L'insurrection de Florence avait été excitée et calmée en un jour; elle causa cependant le plus grave préjudice aux alliés; elle empêcha leur armée de prendre position à l'Ancisa, d'où il aurait été plus facile de surveiller le duc de Bourbon : elle augmenta la défiance du duc d'Urbin et des Vénitiens, qui, voyant combien l'État de Florence était peu assuré, redoutèrent plus que jamais de s'éloigner de leurs propres provinces; elle fit enfin perdre un temps précieux, dont le duc de Bourbon sut profiter (1).

Celui-ci partit en effet, le 20 avril, du voisinage d'Arezzo, se dirigeant sur Rome, sans artillerie, sans charrois, sans munitions; il ne se laissa arrêter ni par les pluies, qui, dans cette saison, furent prodigieuses, ni par le manque de vivres. Il reçut des Siennois, alors dévoués à la faction impériale, quelques secours, qui l'aidèrent à continuer sa route; mais il ne s'arrêta point dans leur État, comme Clément VII s'y était attendu (2). Dans sa marche, il pilla Aquapendente et San-Lorenzo-alle-Grotte; il fut introduit dans Viterbo, par quelques émigrés de cette ville; il s'empara ensuite de Ronciglione, et il parvint enfin, le 5 mai, devant les murs de Rome, avant que le pape eût voulu se persuader de son départ de Toscane (3).

Clément VII avait cherché une seconde fois, dans ces derniers moments, à se mettre en défense; il ordonna de nouvelles levées pour remplacer les soldats qu'il avait si imprudemment licenciés; il vendit trois chapeaux de cardinaux, mais il n'eut pas même le temps d'en retirer l'argent. Il demanda une contribution volontaire aux plus riches habitants de Rome; mais ceux-ci, retenant d'une main avare des biens qui allaient leur échapper, donnèrent à peine quelques écus, lorsqu'il s'agissait de défendre tout le reste de leur fortune, leur honneur et leur vie (4).

Renzo de Céri, de la maison Orsini, avait été chargé, par le pape, de la défense de Rome. Cet homme, qui, pendant la guerre

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 445.—*Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 371.

(2) *Orlando Malavolti, Storia di Siena*, P. III, L. VII, f. 152.

(3) *Lettera di Filippo Bellucci a Federico Clavario, commissario apostolico*, du 4 mai 1527. *Lett. de' Princ.*, T. II, f. 74. — *Marco Guazzo*, f. 49. – *Georg. von Frundsberg*, B. V, f. 101.

(4) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 445.

Digitized by Google

de la ligue de Cambrai, s'était illustré en soutenant le siége de Crème, avait vu depuis diminuer chaque jour sa réputation. Clément VII, en particulier, ne faisait presque aucun cas de lui : toutefois, par une infatuation qui semblait l'entraîner à sa perte, il lui accorda, dans cette occasion, la plus grande confiance. Messire du Bellay, qui arriva en poste de Florence, pour avertir le pape de la marche de Bourbon, partagea, avec Renzo de Céri, le soin de pourvoir à la défense de Rome (1). Pour remplacer les anciens soldats qui avaient été tout récemment licenciés, ils enrôlèrent parmi les domestiques des prélats et les boutiquiers de Rome, une troupe sans courage et sans discipline ; et ils ajoutèrent quelques ouvrages aux fortifications du côté de Borgo. Ces travaux inspirèrent à Renzo une si grande confiance, qu'il se figura pouvoir opposer la résistance la plus obstinée à l'armée de Bourbon : aussi écrivit-il au comte Guido Rangone, qui accourait pour défendre Rome, avec cinq mille fantassins et un petit corps d'artillerie, qu'il ferait mieux d'aller joindre l'armée de la ligue, puisque la capitale avait tout au plus besoin d'un renfort de sept ou huit cents arquebusiers (2).

Cette lettre, écrite seulement le 4 mai, n'arrêta point la marche de Guido Rangone, qui aspirait à la gloire de délivrer la capitale de la chrétienté. Il avait calculé qu'il devancerait Bourbon, si celui-ci s'était chargé d'un train d'artillerie ; qu'il serait, au contraire, toujours à temps de se joindre aux défenseurs de la ville, si Bourbon n'arrivait avant lui que pour n'avoir point conduit de canons. Mais, dès le 5 mai, Bourbon parut dans les prés devant Rome, et fit sommer la ville par un trompette. Clément VII, qui dans plusieurs occasions avait manifesté une timidité excessive, et qui, tout dernièrement encore, avait voulu s'enfuir, lorsque l'armée napolitaine s'avançait sur Frusolone, montra cette fois la plus inexplicable assurance. Il renvoya le trompette avec mépris :

(1) Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 35 ; mais il est fort court sur tous ces événements, et les Mémoires français sont en général peu satisfaisants sur tout ce qui se passa après la captivité du roi à Pavie. — *Georg. von Frundsberg*, B. V, f. 102.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 445. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. V, p. 391. — *G. von Frundsberg*, B. V, f. 103.

Digitized by Google

il ne voulut point permettre de couper les ponts de la ville pour se défendre derrière le Tibre, si le Borgo était forcé; et, pour ne pas répandre l'alarme, il donna ordre aux gardes des portes d'empêcher qu'on n'emportât aucunes richesses ou aucunes marchandises (1).

Dès le matin du 6 mai, Bourbon conduisit ses troupes à l'assaut, contre les murailles du Borgo, entre le Janicule et le Vatican. Quel que fût l'éclat dont il était entouré, comme général de la plus puissante armée qui fût alors sur pied en Europe, il paraît qu'il sentait toute la honte aussi bien que les dangers de sa situation. Prince du sang, et rebelle à son roi; Français, et traître à sa patrie; catholique, et conduisant contre le pape une armée qui en voulait à la religion même; chevalier, et associé à des brigands, il ne pouvait se dissimuler à lui-même qu'il méritait le mépris que lui avaient témoigné les Espagnols, et qu'exprimaient tous ceux qui ne le craignaient pas. Une victoire éclatante pouvait seule le relever à ses propres yeux ou aux yeux des autres : il voulait l'obtenir ou mourir au combat; et comme, en montant à l'assaut, il s'aperçut que ses fantassins allemands le secondaient froidement, il saisit une échelle, l'appuya lui-même contre le mur, pour les encourager par sa propre intrépidité; et il avait à peine commencé à monter, lorsqu'il fut atteint dans les reins d'une balle de mousquet tirée du haut des murs, qui lui traversa le flanc et la cuisse droite. Il sentit aussitôt que le coup était mortel; mais il conserva assez de présence d'esprit pour demander à ceux qui l'entouraient, de couvrir son corps de son manteau, pour que ses soldats ne s'aperçussent pas de sa chute; et il expira au pied des murs, pendant que l'assaut continuait (2).

La mort de Bourbon ne put être longtemps cachée à ses soldats; mais loin de leur faire perdre courage, elle parut les exciter à la vengeance. Les Suisses de la garde du pape avaient défendu

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 446. — *Lett. de' Principi*, T. II, f. 74, de Rome, 4 mai.

(2) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 446.—*Paolo Giovio, Vita del card. Pompeo Colonna*, p. 172. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 37.—*Paolo Paruta*, L. V, p. 595. — *Galeatius Capella*, L. VII, p. 73. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 595. — *Arnoldi Ferronii*, L. VII, p. 165.—*Marco Guazzo*, f. 50.—*Georg. von Frundsberg*, B. V, f. 106, B. VI, f. 108.

Digitized by Google

le mur avec une grande valeur; et une batterie placée sur le haut de la colline, qui prenait de flanc les assiégeants, leur tuait beaucoup de monde : mais un épais brouillard qui se leva après que le soleil se fut montré sur l'horizon, empêcha les artilleurs de bien diriger leurs pièces. Les Espagnols en profitèrent pour entrer dans la ville par quelques petites maisons contiguës au mur; les Allemands, d'autre part, franchirent les tranchées, et se rendirent aussi maîtres du rempart. Avant d'y réussir, les assaillants avaient eu un millier d'hommes tués; ils en tirèrent une cruelle vengeance sur cette partie de la jeunesse romaine qui avait marché sous les ordres de ses Caporioni, et qui se trouvait resserrée entre les Espagnols et les Allemands. Elle fut massacrée sans pitié, encore que la plupart de ces jeunes gens eussent jeté leurs armes, et demandassent la vie à genoux (1).

Pendant le combat, Clément VII était en prières devant l'autel de sa chapelle au Vatican. Lorsque les cris des soldats lui annoncèrent la prise de la ville, il s'enfuit de son palais au château Saint-Ange, par le long corridor qui, élevé sur un double mur, au-dessus des plus hautes maisons, traverse toute la cité léonine, et établit une communication entre le Vatican et la forteresse. L'historien Paul Jove, qui suivait Clément VII, avait relevé sa longue robe, pour qu'il pût marcher plus vite, et l'avait couvert de son chapeau et de son manteau violet, de peur que le pape, en traversant le pont qui le laissait voir à découvert, ne fût reconnu à son rochet blanc, et ajusté par les soldats furieux. De toute la longueur du corridor, Clément VII voyait au-dessous de lui la fuite misérable des siens, et la poursuite des barbares qui les achevaient à coups de piques et de hallebardes. Sept à huit mille Romains furent massacrés dans cette première journée (2).

Après avoir gagné le château, le pape avait encore le temps de s'enfuir par le pont des Anges, qui était sous la protection de son artillerie, de traverser les rues de Rome sous l'escorte de ses

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 446. — *Pauli Jovii Epitome Hist.*, L. XXIV, p. 14. — Ejusdem *Vita di Pompeo Colonna*, p. 172, v.

(2) *Paolo Giovio, Vita del card. Pompeo Colonna*, p. 173. — *G. Frundsberg*, B. VI, f. 109.

Digitized by Google

chevau-légers, et de se mettre en sûreté. Le souvenir récent de sa captivité au château Saint-Ange devait lui faire sentir combien cet asile était peu sûr : mais l'effroi dont il était glacé l'empêcha d'aller plus loin; il s'y laissa renfermer avec les cardinaux et les prélats de sa suite; et Philippe Serbelloni ainsi que l'Espagnol Mendanez furent chargés de l'y assiéger (1).

L'armée qui se précipitait dans Rome était alors forte de quarante mille hommes; Frundsberg, il est vrai, n'avait amené que quatorze mille landsknechts, auxquels s'étaient joints en Lombardie six mille Espagnols : mais on y voyait encore l'infanterie italienne du Calabrois Fabrice Maramaldo, de Sciarra Colonna, et de Louis de Gonzague, surnommé Rodomont. De plus, cette armée avait recueilli sur sa route une foule de chevau-légers, dont le commandement avait été donné à Philibert de Châlons, prince d'Orange, et à Ferdinand de Gonzague. Elle s'était aussi grossie d'un nombre prodigieux de déserteurs de l'armée de la ligue, ou de soldats renvoyés de celle du pape, et de tous les bandits, tous les vagabonds des pays qu'elle traversait : l'espoir du pillage les attirait tous sous ses étendards (2).

Le borgo de Rome et le quartier du Vatican avaient été aussitôt saccagés; et, dans cette première ivresse de la victoire, la fureur sacrilége des soldats avait paru moins révoltante, encore qu'ils n'eussent épargné ni les couvents, ni les églises, ni le palais, ni le temple de Saint-Pierre, cathédrale du monde chrétien. Mais les soldats étaient loin de se contenter des richesses trouvées dans ces deux quartiers. Ils prirent également d'assaut celui de Trastévére; et comme les ponts n'avaient point été coupés, ils se trouvèrent maîtres de Rome, où Louis de Gonzague entra le premier par Ponte-Sisto, à la tête de l'infanterie italienne (3).

Jamais peut-être dans l'histoire du monde une grande capitale n'avait été abandonnée à un abus plus atroce de la victoire; jamais

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 447. — *Giovio, Vita del card. Colonna*, p. 174. — *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 528. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 595.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 447. — *Paolo Giovio, Vita del card. Pompeo Colonna*, f. 173, v.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 447. — *Paolo Giovio, Vita del card. Pompeo Colonna*, f. 173, v.

Digitized by Google

une puissante armée n'avait été formée de soldats plus féroces, et n'avait plus absolument secoué le joug de toute discipline; jamais le souverain au nom duquel elle combattait n'avait été plus indifférent aux calamités des vaincus. Ce n'était point assez de livrer en proie à la rapacité des soldats, la totalité des richesses sacrées et profanes, que la piété des peuples ou leur industrie avaient rassemblées dans la capitale du monde chrétien; les personnes mêmes des malheureux habitants furent également abandonnées à leur caprice et à leur brutalité. Tandis que les femmes de toute condition, étaient victimes de leur incontinence, ceux à qui l'on soupçonnait des richesses cachées ou du crédit étaient mis à la torture; et on les obligeait, par des tourments prolongés, à épuiser la bourse des amis qu'ils pouvaient avoir en pays étranger. Beaucoup de prélats moururent dans ces tourments; beaucoup d'autres, après s'être rachetés, moururent des suites de ces violences, de leur affliction, ou de leur effroi. Les palais de tous les cardinaux furent pillés, sans que les soldats voulussent distinguer les Guelfes d'avec les Gibelins, ou accorder une sauvegarde à ceux qui étaient le plus connus pour leur attachement au parti impérial. Seulement on leur permit quelquefois de se racheter à prix d'argent; et comme les marchands avaient déposé leurs effets chez eux, se figurant qu'ils y seraient en sûreté, ces marchands payèrent souvent des sommes énormes, pour les dérober aux soldats. La marquise de Mantoue racheta son palais au prix de cinquante mille ducats, tandis qu'on assure que son fils en retira dix mille pour sa part du pillage. Le cardinal de Sienne, après avoir payé sa rançon aux Espagnols, fut fait prisonnier par les Allemands, complétement pillé, battu, et forcé de racheter de nouveau sa seule personne au prix de cinq mille ducats. Les cardinaux de la Minerva et de Ponzetta éprouvèrent un malheur semblable. Les prélats allemands ou espagnols ne furent pas plus épargnés par leurs compatriotes que les Italiens. On entendait retentir dans toutes les maisons, les cris et les lamentations des malheureux exposés à la torture; les places, devant toutes les églises, étaient jonchées des ornements d'autel, des reliques, et de toutes les choses sacrées, que les soldats jetaient dans la rue, après en avoir arraché l'or et l'argent. Les luthériens allemands, joignant le fanatisme religieux à la cupidité,

Digitized by Google

s'efforçaient de montrer leur mépris pour les pompes de l'Église romaine, et de profaner ce que respectaient des peuples qu'ils nommaient idolâtres. Cependant, après le premier jour de fureur, dans lequel ils auraient voulu égorger tous ceux qui avaient porté les armes, les Allemands ne tirèrent plus l'épée; ils s'adoucirent même tellement que leurs prisonniers purent se racheter d'eux à très-bon compte. Dès lors ils ne songèrent plus qu'à boire, à ramasser de l'argent, et à détruire les tableaux et les statues qui leur paraissaient des monuments d'idolâtrie. Mais les Espagnols étaient infiniment plus avides et plus cruels: leur soif de l'or demeurait toujours aussi ardente; et comme aucune pitié ne touchait jamais leur cœur, ils multipliaient les tourments pour forcer leurs prisonniers à découvrir tout ce qu'ils avaient de caché, et ils les prolongeaient sans relâche. Les Italiens, et surtout ceux de l'Abruzze, imitaient les vices des deux nations auxquelles ils se trouvaient associés; et sans les égaler en bravoure, ils cherchaient du moins à leur ressembler par leur cruauté et leur impiété (1).

Le cardinal Pompée Colonna entra dans Rome deux jours après la prise de cette ville, pour jouir de l'humiliation de Clément VII. Il y fut suivi par une foule de paysans de ses fiefs, qui peu de temps auparavant avaient été barbarement pillés par ordre du pape, et qui s'en vengèrent en pillant à leur tour les maisons romaines, où ils trouvèrent encore de gros meubles, qui n'avaient point tenté l'avidité des soldats. Pompée ressentit néanmoins une profonde douleur, quand il vit la détresse dans laquelle il avait contribué à précipiter sa patrie : il ouvrit sa maison à tous ceux qui voulurent s'y réfugier; il racheta de ses deniers les cardinaux captifs, sans distinction de faction amie ou ennemie, et il conserva la vie à une foule de misérables, qui, ayant tout perdu, auraient dû sans lui périr de faim (2).

(1) *Paolo Giovio, Vita del card. Pompeo Colonna*, f. 173, 174.—*Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 448. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 329. — *Paolo Paruta*, L. V, p. 393.—*Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 595.—*Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 165. —Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 37.—Paradin, Histoire de notre temps, p. 204. — Brantôme. — *Ulloa, Vita di Carlo V*, L. XI, f. 110 v. — *Georg. von Frundsberg*, B. VI, f. 112.

(2) *Paolo Giovio, Vita di Pompeo Colonna*, f. 174.

Digitized by Google

Le jour même où l'armée impériale était entrée à Rome, le comte Guido Rangoni était parvenu jusqu'au Ponte-Salario, avec ses chevau-légers et huit cents arquebusiers. Si la ville avait tenu seulement vingt-quatre heures, il serait arrivé à temps pour la défendre et la sauver. Lorsqu'il apprit les événements, il se retira jusqu'à Otricoli, pour se réunir au reste de sa troupe. Le duc d'Urbin et le marquis de Saluces cheminaient beaucoup plus lentement; ils n'étaient partis que le 3 mai de Florence, et le marquis n'arriva que le 11 à Orviéto, d'où il fit pendant la nuit une tentative pour tirer le pape du château Saint-Ange : elle échoua, parce que Frédéric de Bozzolo, qui conduisait le détachement, se blessa en tombant de cheval. Le duc d'Urbin n'arriva à Orviéto que le 16 parce qu'il voulut faire en passant une révolution à Pérouse, d'où il chassa Gentile Baglioni, partisan des Médicis, pour donner le gouvernement aux fils de ce Jean-Paul Baglioni que Léon X avait fait mourir (1).

Le duc d'Urbin prétendit qu'ayant fait alors une revue de son armée, il ne s'y trouva plus que dix-sept mille combattants, au lieu de trente mille qu'il devait avoir sous les armes. C'en aurait été assez cependant, sous tout autre chef que lui, pour chasser les Impériaux de Rome; car les soldats espagnols et allemands, livrés à la débauche et à l'ivrognerie, n'obéissaient plus à la voix d'aucun de leurs chefs, et ne respectaient nullement Philibert de Châlons, prince d'Orange, qu'ils avaient élu eux-mêmes pour remplacer le connétable de Bourbon. On ne pouvait les arracher au pillage pour remplir aucun devoir militaire; et lorsqu'une fausse alarme faisait battre aux champs, on ne voyait presque personne venir se ranger sous les drapeaux (2).

Mais le duc d'Urbin, fidèle à son système de ne jamais exposer son armée à un combat, n'avait pas même la pensée d'attaquer les Impériaux; et il déclarait qu'il ne songerait à le faire qu'autant qu'il pourrait ajouter à son armée seize mille Suisses, levés avec l'autorisation des cantons; qu'il en faudrait même vingt-

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 449. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 596. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 401.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 449. — *Paolo Paruta*, *Ist. Ven.*, L. V, p. 394. — *Georg. von Frundsberg*, B. VI, f. 115.

Digitized by Google

quatre mille, si, dans cet intervalle de temps, l'armée impériale recevait les secours qu'elle pouvait aisément tirer du royaume de Naples (1). Aucune pitié pour les malheureux habitants de Rome, ne paraissait l'émouvoir; et, dans le conseil de guerre assemblé à Orviéto, on délibéra seulement sur les moyens de tirer Clément VII du château Saint-Ange, où il était assiégé. Cette entreprise ne paraissait nullement difficile avec une armée aussi nombreuse: les Français la désiraient vivement pour l'honneur de leur roi; et le conseil des Prégadi de Venise avait donné des ordres pressants à son général, de secourir son allié. Seulement le duc d'Urbin, dont la haine et la rancune contre la maison de Médicis cherchaient avidement des prétextes dans son système timide de tactique, faisait naître à chaque heure de nouveaux obstacles. Le pape le faisait solliciter de venir prendre position à la croix de Mont-Marino, situation très-forte, en face du château Saint-Ange, d'où il aurait été facile à toute heure de s'entendre avec les assiégés par des signaux; mais il ne voulut jamais passer Tre-Capanne. Son approche détermina toutefois Clément VII à refuser de signer des conditions de capitulation, sur lesquelles il était presque d'accord. Alors le duc d'Urbin, après avoir rendu aux assiégés une vaine espérance, précisément comme il l'avait rendue l'année précédente au duc de Milan, s'éloigna de Rome le 1er de juin, et alla camper à Mont-Erosi (2).

Le vice-roi de Naples s'était hâté de venir à Rome sur l'invitation même du pape, qui se flattait de traiter avec lui à de meilleures conditions: bientôt il s'aperçut que l'armée le voyait de si mauvais œil, qu'il repartit pour Naples. En chemin, il rencontra le marquis de Guasto, Hugues de Moncade et Alarcon, qui lui persuadèrent de retourner sur ses pas, pour conserver quelque autorité sur une armée qui échappait presque à l'Empereur. Il revint en effet; mais on ne lui laissa prendre aucune part aux affaires, ou de la guerre, ou de la paix (3).

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 451. — Paalo Paruta attribue cette tiédeur à l'un des deux provéditeurs qui suivaient l'armée, Vetturi; tandis que Pisani, son collègue, pressait de combattre. L. VI, p. 401.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 450. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 550. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 402.

(3) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 451. — *Benedetto Varchi*, L. IV, p. 205. — *Marco Guazzo*, f. 51 v.

Digitized by Google

La capitulation du pape fut signée le 6 juin, à peu près aux conditions qu'il avait refusées six jours auparavant. Il s'engageait à payer à l'armée quatre cent mille ducats; cent mille immédiatement, cinquante mille dans vingt jours, deux cent cinquante mille dans deux mois. Jusqu'à l'entier payement des premiers cent cinquante mille ducats, il devait rester prisonnier au château Saint-Ange, avec les treize cardinaux qui l'y avaient suivi. Ensuite il pourrait passer ou à Naples, ou à Gaëte, pour y attendre les ordres de l'Empereur. Il s'engageait à livrer aux troupes impériales les villes de Parme, Plaisance et Modène, et à recevoir garnison dans les châteaux de Saint-Ange, d'Ostie, de Civita-Castellana et de Civita-Vecchia. Il promettait d'absoudre les Colonna de toutes censures ecclésiastiques, et de donner des otages pour l'observation de toutes ces conditions. Après la signature de ce traité, le même capitaine Alarcon, qui avait été chargé de la garde de François Ier pendant sa captivité, entra au château Saint-Ange avec trois compagnies espagnoles et trois allemandés, pour prendre le pape sous sa garde (1).

La capitulation fut religieusement exécutée dans ce qui dépendait du pape; mais le gouvernement de l'Église paraissait dissous par sa captivité, et les places les plus éloignées refusèrent de lui obéir. Civita-Castellana était gardée par les troupes de la ligue; Civita-Vecchia par André Doria, qui la retenait pour gage de 14,000 écus de solde qui lui étaient dus; Parme et Plaisance, détestant le gouvernement espagnol, ne voulurent pas ouvrir leurs portes au commissaire impérial qui s'y présenta pour en prendre possession. Modène, que défendait le comte Louis Rangoni, frère de Guido, avec cinq cents fantassins seulement, fut attaquée, au commencement de juin, par le duc de Ferrare, avec deux cents lances, six mille fantassins et beaucoup d'artillerie, et fut obligé de capituler le 5 juin (2). Les alliés du pape eux-mêmes voulurent à leur tour profiter de ses disgrâces; les Vénitiens s'emparèrent de Ravenne et de Cervia, qu'ils avaient perdues lors de la

(1) *Fr. Guicciardini*, T. II, L. XVIII, p. 452. — *Benedetto Varchi, Storia Fior.*, L. IV, p. 207. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 597. — *Marco Guazzo, Istoria de' suoi tempi*, f. 51. — *Georg. von Frundsberg*, L. VI, f. 123.

(2) *Anonimo Padovano, presso Muratori, Annali d'Italia*, T. X, p. 209.

Digitized by Google

ligue de Cambrai, et Sigismond Malatesti se rendit maître de la ville et de la citadelle de Rimini, antique principauté de sa famille (1).

Clément VII ne considérait sa souveraineté dans l'État de l'Église que comme viagère, tandis que la grandeur héréditaire de la maison de Médicis était attachée à l'obéissance des Florentins. Quoiqu'il n'eût ni enfants, ni proches parents, il tenait de toute son âme à la perpétuité du pouvoir dans sa maison, et il était disposé à faire à l'orgueil de son nom bien plus de sacrifices que Léon X, son cousin. Mais encore qu'il voulût conserver Florence, il avait peu songé à l'épargner; autant il préférait le bien de ses héritiers à celui de sa patrie, autant il se préférait lui-même à ses héritiers : aussi dans les guerres où il entraînait la république, sans qu'elle y eût aucun intérêt, toutes les fois qu'un emprunt était nécessaire, qu'une dépense extraordinaire appelait une contribution de guerre, c'était sur les Florentins qu'il en rejetait le fardeau. Ceux-ci, qui avaient absolument cessé d'avoir une importance politique, qui ne comptaient plus en Europe comme une puissance, qui n'avaient plus un intérêt direct dans les événements, se voyaient ruinés par l'ambition de la maison de Médicis. Ils avaient dépensé cinq cent mille florins, pour la conquête et la défense du duché d'Urbin; puis au premier danger ils avaient été obligés de rendre au duc la forteresse de San-Léo, et le comté de Monte-Feltro, qui leur avaient été remis en compensation de ces avances (2). Ils avaient encore dépensé cinq cent mille florins dans la guerre que Léon X entreprit contre la France; ils en avaient payé trois cent mille aux capitaines impériaux et au vice-roi, pendant l'administration du cardinal Jules de Médicis; et depuis que ce même Jules était devenu pape, ils avaient dépensé six cent mille florins pour la guerre qu'il faisait à l'Empereur (3). C'était trop de maux à la fois, d'avoir perdu leur liberté et de continuer à porter un fardeau d'impositions qui

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 453. — *Benedetto Varchi*, L. IV, p. 229. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 401.

(2) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 328. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 19.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 454.

Digitized by Google

devait écraser tout autre qu'un peuple libre. Aussi les Florentins étaient-ils presque unanimes pour épier le moment où ils pourraient secouer le joug des Médicis.

La prise de Rome et la captivité du pape au château Saint-Ange anéantissaient la puissance de cette maison. Les trois cardinaux que Clément VII avait établis à Florence comme administrateurs de la république, et tuteurs des deux bâtards, Hippolyte et Alexandre, ne pouvaient en douter. Ils avaient reçu le 11 mai la nouvelle de la catastrophe; ils cherchaient à la cacher en répandant des bruits tout contraires; mais il y avait longtemps que le peuple était accoutumé à ne leur prêter aucune foi (1).

Tous les hommes les plus respectés de la ville, tous ceux qui descendaient de familles illustrées depuis longtemps, se rendirent auprès de Silvio Passérini, cardinal de Cortone, au palais des Médicis, non plus en habit militaire, comme dans l'insurrection précédente, mais avec le *lucco* et le *capuccio*, habit civil propre aux Florentins, qui donnait de la gravité à leur démarche; et ils lui demandèrent de rendre pacifiquement à la patrie une liberté qu'il ne pouvait plus retenir (2). A leur tête on voyait Nicolas Capponi, le plus zélé parmi les amis de la liberté, et celui qu'on regardait déjà comme devant organiser le nouveau gouvernement; et avec lui Philippe Strozzi, son beau-frère, qui avait épousé Clarice de Médicis, sœur de Laurent II et fille de Pierre. Philippe Strozzi avait été donné pour otage par Clément VII à Hugues de Moncade, lors de la première captivité du pape, et de son premier traité avec les Colonna; mais Clément n'avait voulu ensuite, ni exécuter les conditions qu'il avait signées, ni se donner aucune peine pour faire recouvrer la liberté aux otages qu'il avait livrés. Lorsque Moncade vit combien Strozzi était irrité de cet abandon, il le remit en liberté de lui-même, pour ébranler par son moyen le pouvoir du pontife à Florence (3).

Clarice de Médicis, femme de Philippe Strozzi, partageait l'irritation de son mari. Tous deux avaient encore à se plaindre

(1) *Ist. Fior. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 313. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 371.

(2) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXV, p. 21.

(3) *Bernardo Segni, Stor. Fior.*, L. I, p. 6.

Digitized by Google

de ce que Clément VII, après avoir promis le chapeau de cardinal à leur fils Pierre, et l'avoir engagé à prendre l'habit ecclésiastique, se refusait constamment à exécuter sa promesse. Clarice, que son sexe et la parenté des Médicis mettaient à l'abri du ressentiment de ce parti, ne craignait point de rappeler à tous ceux qui avaient été longtemps dévoués à sa famille, que ce n'était pas pour de vrais Médicis qu'ils sacrifiaient la liberté de leur patrie, mais pour un de leurs sujets provinciaux, le cardinal de Cortone, et pour deux bâtards, Hippolyte et Alexandre (1).

Le cardinal de Cortone, Silvio Passérini, était d'un caractère faible et irrésolu : d'ailleurs il tremblait de perdre dans une révolution son trésor personnel; et il écoutait difficilement d'autres conseils que ceux de l'avarice. Le cardinal Nicolas Ridolfi, quoique reconnaissant envers la famille de Médicis, à laquelle il devait la pourpre, était cependant attaché à la liberté, et toute sa famille était dévouée à cette cause. Onofrio de Montédoglio, commandant de la garnison de Florence, qui avait environ trois mille hommes sous ses ordres, était le seul qui montrât du zèle pour défendre l'autorité des Médicis. Il suffisait, disait-il, de répandre quelque argent parmi les soldats, et avec eux on était sûr de tenir la ville dans l'obéissance. Mais le trésorier de la communauté s'était caché, pour qu'on ne pût pas l'obliger à faire une dépense contraire au salut de sa patrie. Le cardinal de Cortone ne voulut pas mettre la main à son pécule particulier; et le courage de ceux qui voulaient se défendre, disparaissant avec l'argent qui aurait dû les payer, il n'y eut bientôt d'autre parti à prendre que celui de céder (2). Le 16 mai, un accord fut conclu entre les principaux citoyens du parti républicain et le cardinal de Cortone, représentant les Médicis. Celui-ci promit de sortir de Florence avec Hippolyte et Alexandre, tandis qu'en retour on garantit aux Médicis la jouissance de tous leurs biens; et on leur promit une exemption, pendant dix ans, de toute contribution extraordinaire. Il fut convenu, en même temps, qu'on remettrait en-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 22. — *Bened. Varchi*, L. III, p. 109. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 572.

(2) *Pauli Jovii*, L. XXV, p. 22. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 572. — *Bened. Varchi*, L. III, p. 109.

Digitized by Google

vigueur la constitution qui avait régi la république jusqu'en 1512 (1).

En effet, le 17 mai, les jeunes Médicis, accompagnés par le cardinal de Cortone, par Philippe Strozzi, et par plusieurs de leurs amis, partirent de Florence sans bruit et sans violence : ils passèrent la première nuit à Poggio, à Caiano, magnifique maison de campagne bâtie par Cosme de Médicis. Le lendemain, ils allèrent à Pise, dont ils avaient promis de livrer la forteresse à la seigneurie, aussi bien que celle de Livourne. Ils eurent alors, il est vrai, quelque regret à un accommodement que leurs amis accusaient de faiblesse; et pour ne point être forcés à exécuter leur convention, ils se dérobèrent à ceux qui les accompagnaient, et se retirèrent à Lucques. Les commandants de ces forteresses ne tardèrent pas néanmoins à les remettre aux commissaires de la république (2).

Cette république venait de renaître après une longue léthargie. La balie qui avait été créée par les Médicis, en 1512, et qui dès lors avait, sous leur direction, gouverné souverainement l'État, convoqua le conseil des Cent, et lui proposa de décréter le rétablissement de la constitution populaire, telle qu'elle existait en 1512; en sorte que la révolution se fit dans les formes requises par les lois, et fut sanctionnée par l'autorité légitime; après quoi cette balie abdiqua elle-même le pouvoir qui lui avait été confié (3).

La seigneurie qui siégeait alors, le conseil des Cent, et tous les magistrats, avaient été nommés par les Médicis, et leur étaient pour la plupart complétement dévoués. Mais la ville entière, impatiente de rentrer en jouissance de sa liberté, soupirait après le jour où elle ne serait gouvernée que par des citoyens de son

(1) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 329. — *Benedetto Varchi, Stor. Fior.*, L. III, p. 111. — *Comment. di Filipppo de' Nerli*, L. VII, p. 151.

(2) *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 330. — *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 433.— *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 318. — *Pauli Jovii Histor.*, L. XXV, p. 22. — *Benedetto Varchi*, L. III, p. 119. — *Bernardo Segni*, L. I, p. 13.— *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 597.

(3) *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 319. — *Ben. Varchi*, L. III, p. 116.— *Comment di Filippo de' Nerli*, L. VIII, p. 153.—*Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 372.

Digitized by Google

choix. Les plus ardents, à la tête desquels on remarquait Anton Francesco des Albizzi, auraient voulu qu'on chassât du palais à force ouverte le gonfalonier Francesco Antonio Nori, homme absolument vendu aux Médicis, ainsi que toute la seigneurie. Ce ne seraient, disaient-ils, que de justes représailles des violences dont on avait usé contre le gonfalonier perpétuel, Pierre Sodérini. Mais des citoyens plus sages persuadèrent au peuple d'attendre, et au conseil des Cent de rapprocher le jour où le grand conseil serait assemblé légitimement. La salle destinée à ce conseil avait été changée par les Médicis en caserne de soldats. Il fallait démolir les murs intérieurs qu'on y avait élevés. Toute la jeune noblesse florentine (déjà ce nom remplaçait le nom plus glorieux de citoyens) mit la main à l'ouvrage. Chacun voulait avoir contribué à abattre ce monument de la servitude de la patrie. La salle du conseil souverain fut rétablie, fut nettoyée : elle fut arrosée d'eau bénite par les prêtres, et consacrée par une messe solennelle; et le 21 mai l'on put enfin assembler le conseil général, où l'on compta deux mille deux cent soixante et dix citoyens florentins (1).

Dans ce conseil, les suffrages libres du peuple élurent Nicolas Capponi pour gonfalonier de justice : ses fonctions devaient durer treize mois, et il pouvait être confirmé au bout de ce terme. Une seigneurie nouvelle fut aussi élue pour demeurer trois mois en fonctions, parce qu'on voulut qu'elle remplaçât, dès le 1er juin, les créatures des Médicis, au lieu d'attendre jusqu'au 1er juillet. Le même grand conseil élut encore les décemvirs de la liberté, et les huit seigneurs de la garde, il forma de nouveau le conseil des Quatre-Vingts, qui devait maintenir l'équilibre entre le gouvernement et le peuple. Tous ces magistrats, vrais représentants de leurs concitoyens, furent installés dans leurs fonctions; et le 2 juin, une procession solennelle de tous les membres du gouvernement et de tout le clergé suivie par la foule des citoyens, alla dans tous les temples rendre grâces à Dieu du recouvrement de la liberté (2).

(1) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 331. — *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 321. — *Ben. Varchi*, L. III, p. 125. — *Comment. di Fil. de' Nerli*, L. VIII, p. 159.

(2) *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXII, p. 323-329. *Jacopo Nardi, Istor.*

Digitized by Google

Fior., L. VIII. p. 331. — *Scipione Ammirato*, L. XXX, p. 373. — *Bened. Varchi*, L. III, p. 130. — *Ser. Fil. Nerli*, L. VIII, p. 161. — *Bernardo Segni*, L. I, p. 12.

Nicolas Macchiavelli, qui, par ses écrits, avait contribué à conserver l'amour de la liberté, et qui avait souffert pour elle, ne jouit point de la restauration du gouvernement républicain. Il mourut le 22 juin 1527, moins d'un mois après son retour de sa dernière légation auprès de Guicciardini et de l'armée de la ligue. Quel que fût le but qu'il s'était proposé en écrivant le livre où il a exposé la théorie de la tyrannie, ce but n'avait pas été mieux entendu de ses contemporains que de la postérité. Ses concitoyens lui reprochaient d'avoir enseigné au duc d'Urbin, dans son Traité du Prince, à enlever aux riches leur fortune, aux pauvres leur honneur, à tous leur liberté. Cette accusation lui fit faire de vains efforts pour retirer de la circulation un livre qui lui faisait tant d'ennemis. Elle empêcha le peuple de lui rendre l'emploi de secrétaire des Dix de la guerre, qu'il avait occupé avant 1512. On lui préféra Francesco Tarugi, homme de basse condition, mais de meilleures mœurs que Macchiavel, et non moins que lui attaché à la liberté, dont il n'avait jamais abandonné la cause. *Benedetto Varchi, Storia Fiorentina*, L. IV, p. 210. Cette préférence paraît avoir causé à Macchiavel un chagrin amer, qui peut-être hâta sa mort, attribuée à une colique hépatique.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

LAUTREC CONDUIT UNE ARMÉE FRANÇAISE DEVANT NAPLES, ET BLOQUE CETTE VILLE : VICTOIRE DE SA FLOTTE SUR CELLE DES ESPAGNOLS : MALADIE DANS SON CAMP ; SA MORT, ET CAPITULATION DE SON ARMÉE. ANDRÉ DORIA PASSE AU PARTI IMPÉRIAL, ET CHANGE LE GOUVERNEMENT DE GÊNES. — 1527 A 1528.

Les papes, au quatorzième siècle, pendant leur séjour à Avignon, étaient les seuls, entre les potentats, qui ne craignissent point de s'engager dans des guerres éternelles. Quels que fussent les revers de leurs armées, ils ne pouvaient être atteints par la désolation de leurs peuples, le pillage de leurs villes, et même de leur capitale; ils ne s'apercevaient point, à Avignon, des souffrances intolérables de l'Italie; la clameur publique n'arrivait point jusqu'à eux, pour les forcer à faire la paix; et il se présentait toujours autour d'eux des courtisans, des ministres, des flatteurs intéressés, qui, ne pouvant élever leur fortune que par la guerre, s'efforçaient de leur faire croire que l'honneur, la religion, les intérêts de la foi et ceux de l'Église exigeaient la continuation des hostilités. Ce qui, dans le quatorzième siècle, était la condition toute particulière de l'Église de Rome, se trouva, au commencement du seizième, être celle de tous les monarques de la chrétienté, à la réserve du pape seul. Depuis que leurs États étaient devenus beaucoup plus considérables, la guerre ne passait presque jamais leurs frontières, et ne mettait point leur existence en danger.

Charles-Quint, à l'âge de vingt-sept ans, avait déjà fait prisonniers le roi de France, le roi de Navarre et le pape : cependant il ne s'était encore jamais mis à la tête d'aucune de ses armées; il ne connaissait ni l'effroyable spectacle d'un champ de bataille, ni

Digitized by Google

la misère ou la désolation d'une ville prise d'assaut, ni les tourments prolongés des bourgeois chez lesquels il mettait une armée en quartiers sans la payer. Ses courtisans avaient grand soin de dérober à l'*invincible Auguste*, des détails qui auraient pu l'affliger : ils l'entretenaient des intérêts de sa gloire : Charles-Quint poursuivait les projets de son ambition; et lorsque les prodigalités de sa cour, ou le système absurde de ses finances, faisaient manquer l'argent nécessaire aux généraux pour achever une entreprise, chacun se faisait un devoir de dissimuler les calamités d'une province éloignée, ou de les représenter comme la conséquence nécessaire d'une politique magnanime. Dans la suite de son règne, Charles-Quint conduisit lui-même ses armées; alors il sentit mieux la nécessité de la paix, et son ambition fut plus souvent modérée par les circonstances où il se trouva jeté : mais ses successeurs, Philippe II, Philippe III, Philippe IV, stationnaires dans les solitudes de l'Escurial, inaccessibles à tous les regards, sourds à toutes les plaintes, à tous les gémissements, ne purent jamais être détournés de leurs rêves ambitieux, par la crainte ou par la pitié. Parce qu'ils ne virent point la guerre, ils la firent sans relâche; ils ne connurent point les calamités qu'ils causèrent pendant un siècle entier, ou bien ils ne voulurent jamais y compatir. On les vit prolonger d'année en année le sac des villes et le ravage des campagnes, pour la possession d'une misérable province, pour une prérogative infructueuse, pour une dispute d'étiquette, ou même par paresse d'esprit, parce qu'ils ne savaient point prendre une décision.

Henri VIII, roi d'Angleterre, qui, à cette époque, avait acquis une si grande prépondérance en Europe, était bien plus à l'abri encore que les monarques de la maison d'Autriche, des calamités de la guerre : son peuple n'en connaissait le fardeau que par l'augmentation de ses dépenses; et la vanité de Henri VIII était flattée de l'importance militaire qu'il avait acquise. Il se figurait, selon l'erreur commune des rois, que, quoiqu'il ne parût jamais aux armées, il pouvait recueillir de la gloire par des batailles livrées en son nom, où il n'avait donné aucune preuve ni de talent ni de bravoure.

Jusqu'à la bataille de Pavie, François Ier avait été également sourd aux plaintes des peuples, et insensible à leurs calamités. Il

Digitized by Google

s'était glorifié d'avoir mis les rois de France *hors de page*, c'est-à-dire, de n'avoir plus fait dépendre sa conduite que de ses seules fantaisies, sans écouter les réclamations, ou sans consulter les intérêts de ses sujets. Il n'était point dépourvu de sensibilité; et la vue des souffrances qu'il causait, aurait pu le toucher, si son extrême légèreté et son goût pour les plaisirs n'avaient distrait sans cesse son attention de ses devoirs. Pendant que ses armées se dissipaient faute de paye; que ses villes, mal pourvues et mal défendues, étaient emportées d'assaut; que les actions de ses généraux faisaient prendre en horreur aux Italiens le nom de la France, il prodiguait à ses maîtresses l'argent de l'État; il dissipait, dans des fêtes insensées, des trésors qui auraient suffi pour défendre l'indépendance et la gloire nationales. Enfin la captivité avait tout à coup révélé à François Ier l'existence du malheur, les dangers de son royaume, et le besoin que ses peuples avaient de la paix. Dès lors son ancienne confiance en sa fortune avait cessé: sa gaieté avait été troublée; obligé à continuer la guerre, il l'avait faite sans ardeur, et il désirait sans cesse, il recherchait à toute heure, une pacification qui lui rendît ses enfants, et qui fît cesser l'état d'inquiétude et de crainte où il se trouvait.

Mais une dure expérience peut changer un caractère faible et inconséquent, sans toutefois le réformer. Dans sa prospérité, François Ier entreprenait la guerre avec légèreté, et la négligeait ensuite par inconstance: après avoir ressenti le malheur, lui écouta les conseils d'une timidité nouvelle en lui; il voulut, sur toute chose, ne pas s'exposer; et en désirant la paix, il ne sut pas voir qu'un des moyens de l'obtenir, c'est de pousser la guerre avec vigueur dans le moment favorable. Il ne se détermina jamais à donner aux Italiens les secours qui les auraient fait indubitablement triompher; il les laissa écraser avant de se mettre de bonne foi en mouvement, et leurs revers, conséquence de ses lenteurs, lui coûtèrent infiniment plus de sang et d'argent qu'il n'en aurait fallu, deux ans plus tôt, pour obtenir les plus brillantes victoires. Les chagrins, en abattant son courage, ne détruisirent pas son goût pour les plaisirs; l'habitude de la dissipation était prise; la distraction lui semblait d'autant plus nécessaire qu'il éprouvait plus d'inquiétudes; et une application soutenue était un trop rude fardeau pour lui. Ses amours et sa galanterie occupaient autant de

Digitized by Google

place dans sa vie qu'avant sa captivité; et leur influence, dès cette époque, ne fut pas moins funeste.

Jamais les calamités de la guerre n'auraient dû faire désirer la paix à tous les souverains plus qu'après la prise de Rome. L'Empereur avait, il est vrai, fait une conquête inespérée; mais il l'avait obtenue avec une armée qu'il était depuis longtemps hors d'état de payer, et qui dès lors n'était plus à lui. Ses soldats pouvaient achever la ruine de ses ennemis; mais ils ne reconnaissaient plus ses ordres, ils n'obéissaient plus à ses généraux, ils ne lui donnaient plus aucune garantie pour l'avenir : aussi Charles-Quint se trouvait, après le pillage de Rome, tout aussi éloigné de l'accomplissement de ses premiers projets, qu'il l'était avant la guerre. De leur côté, les alliés avaient reconnu combien peu ils pouvaient réciproquement compter sur les promesses les uns des autres : ils avaient vu que chacun d'eux cherchait à rejeter sur ses associés le fardeau de la guerre, et à se dispenser de remplir les engagements les plus formels; ils avaient vu que leur général, le duc d'Urbin, arrivait toujours à temps pour être témoin des calamités de leurs provinces, et jamais à temps pour les empêcher; et ils pouvaient s'assurer que l'épuisement général, que la défiance mutuelle et le découragement des troupes iraient en croissant chaque année, loin qu'ils pussent y remédier.

La nouvelle de la prise et du sac de Rome glaça toute l'Europe d'horreur et d'effroi. Charles-Quint lui-même ne voulut pas prendre aux yeux de ses sujets la responsabilité des atrocités qui avaient été commises en son nom. Il fit suspendre les fêtes qui avaient été ordonnées en Espagne pour la naissance de son fils Philippe : il fit faire des prières dans les églises pour la liberté du pape, comme si elle ne dépendait pas de lui; et il écrivit, le 2 août, au roi d'Angleterre et à tous les autres souverains, pour se justifier d'une violence qu'il protestait avoir été commise contre sa volonté (1).

Mais d'autre part, les rois de France et d'Angleterre, partageant le ressentiment de leurs sujets et de toute l'Europe, paraissaient déterminés à venger le pape, et à lui rendre par la force des

(1) *Lettere de' Principi*, T. II, f. 76 v. — *Alfonso de Ulloa, Vita di Carlo V*, L. II, f. 111. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 399.

Digitized by Google

armes une liberté qu'il n'avait perdue que pour avoir été abandonné par eux. Le cardinal Wolsey partit de Londres le 3 juillet, pour venir s'aboucher avec François Ier à Amiens. Il reçut en chemin des propositions que Charles-Quint avait faites pour la paix générale, après la nouvelle des affaires d'Italie, et quoique celles-ci se rapprochassent des demandes de François Ier, les deux rois ne voulurent point les accepter. Ils signèrent, le 18 août, un traité d'alliance, dont l'objet était de faire rendre la liberté au pape et aux deux fils du roi de France, de fixer la rançon de ceux-ci à deux millions d'écus d'or, et d'assurer à François Ier la Bourgogne, et à la maison Sforza le duché de Milan. Henri VIII demanda que le commandement de l'armée française qui entrerait en Italie fût confié à M. de Lautrec; et il promit de fournir trente-deux mille ducats par mois pour les frais de la guerre (1).

En même temps, le cardinal Cybo invita les cardinaux ses confrères qui ne se trouvaient pas au pouvoir des Espagnols, à se réunir à Bologne ou à Parme, encore que le roi de France eût préféré que ce fût à Avignon, pour travailler à obtenir la mise en liberté du chef de l'Église, et empêcher que les actes qui pourraient lui être arrachés par la violence pendant sa captivité ne fussent préjudiciables à la chrétienté. Après quelque hésitation, ce fut à Parme que le collége des cardinaux se rassembla; et ce fut de là qu'il traita désormais au nom de l'Église romaine avec les alliés (2).

La peste était venue se joindre à tous les fléaux qui avaient jusqu'alors désolé l'Italie. La misère universelle, la mauvaise nourriture des pauvres, et les souffrances de l'âme, qui se joignaient à celles du corps, avaient préparé le peuple à recevoir la contagion. Elle avait éclaté dans le nord de l'Italie; et elle avait ensuite été répandue de ville en ville par des armées licencieuses,

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 458. — *Benedetto Varchi*, T. II, L. V, p. 8. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 331. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 598. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 165. — *Rymer, Acta publica*, T. XIV, p. 198. — Histoire de la Diplomatie française, T. I, p. 350. — *Galeatius Capella*, L. VII, f. 74.

(2) Lettre du card. Cybo au card. Salviati, 27 juillet 1527, et réponse de celui-ci. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 75 v. et seq.

Digitized by Google

qui défiaient toute police, et qui refusaient de se soumettre à tout régime sanitaire.

L'effroyable traitement que les Romains avaient éprouvé de la part de l'armée impériale, ne les avait que trop disposés à recevoir la communication de ce fléau. En effet, le peste ne fut pas plus tôt déclarée à Rome, qu'elle y prit un caractère plus redoutable encore que dans le reste de l'Italie. Le marquis de Guasto et don Hugues de Moncade avaient amené dans cette ville les troupes auparavant stationnées dans le royaume de Naples; mais bientôt l'indiscipline de leurs soldats les avait forcés à s'enfuir pour mettre leur vie à couvert. Le prince d'Orange avait aussi quitté l'armée pour aller à Sienne, sous prétexte de mettre un terme aux séditions qui agitaient cette ville. Le vice-roi de Naples enfin, Charles de Lannoy, qui s'était également éloigné, mourut à Averse vers la fin de septembre, comme il retournait à Naples (1).

Les soldats, demeurés sans chefs, n'en furent que plus redoutables à leurs hôtes. Ce n'était pas un pillage de quelques jours auquel cette ville avait été exposée; il se continuait pendant des mois; et les mêmes extorsions, les mêmes horreurs qui avaient signalé la première entrée des Impériaux, se renouvelaient tous les jours. La crainte de la peste détermina enfin les troupes espagnoles et italiennes à se répandre dans les campagnes autour de Rome, tandis que les Allemands croyaient s'en mettre à l'abri, en vivant dans une débauche continuelle. Les Impériaux pillèrent alors Terni et Narni, et forcèrent Spolète à se racheter par une contribution, tandis que le duc d'Urbin, qui avec son armée aurait dû couvrir cette province, reculait toujours dès qu'un parti ennemi s'avançait (2).

Le pape, enfermé au château Saint-Ange avec treize cardinaux, sous la garde d'Alarcon, avait déjà vu la peste pénétrer dans l'enceinte de cette forteresse, et avait perdu quelques-uns de ses familiers. Il mettait toute son espérance dans la générosité de

(1) *Marco Guazzo, Istor. di suoi temp.*, f. 55. — *Lettere de' Principi*, T. II, f. 79. — *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 454. — *Georg. von Frundsberg*, B. VII, f. 127.

(2) *Benedetto Varchi*, L. III, p. 137. — *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 458. — *Georg. von Frundsberg*, B. VIII, f. 150.

Digitized by Google

Charles-Quint, qu'il faisait solliciter. Il avait évité d'être conduit à Gaëte, comme les lieutenants de l'Empereur avaient voulu d'abord le faire; il évita aussi d'être transféré en Espagne, selon le désir secret de Charles-Quint. Cependant sa captivité dans une citadelle où la peste s'était introduite semblait plus redoutable encore (1).

Ce fut avec une peine infinie qu'il réussit à payer les premiers cent cinquante mille ducats qu'il avait promis pour sa rançon. Des marchands génois lui en avancèrent une partie, à recouvrer sur les décimes du royaume de Naples, sur la vente du sel à Bénévent, et sur tout ce qu'il pouvait hypothéquer de plus liquide : mais les Allemands demandaient des sûretés pour le reste de ce que le pontife leur avait promis; et il lui était impossible, dans sa captivité, de les trouver. Il avait donné pour otages son dataire J. Mathieu Ghiberti, le cardinal Trivulzio, le cardinal Pisani, et deux de ses parents, Jacob Salviati et Laurent Ridolfi, l'un père, l'autre frère des cardinaux de même nom. Trois fois ces otages furent conduits sur la place du Campo di Fiore, à une potence préparée pour eux par les Allemands furieux; le bourreau les y attendait déjà : mais les mêmes soldats qui menaçaient ces victimes, leur accordaient ensuite un nouveau répit, pour ne pas perdre le seul gage dont ils se crussent assurés. Un jour enfin, après une longue captivité, ces otages réussirent à enivrer tous leurs gardiens dans un grand repas. Ils s'échappèrent ensuite à pied, de nuit, et déguisés, et ils arrivèrent jusqu'au camp du duc d'Urbin (2).

La fuite de ces otages contribua à rendre les Allemands plus traitables. Le marquis de Guasto revint à Rome pour remettre l'armée en activité; il donnait deux écus à chaque soldat en les rappelant sous leurs drapeaux : mais la peste et la désertion en avaient tellement diminué le nombre pendant une seule saison, qu'au lieu de quarante mille qui étaient entrés à Rome avec le duc de Bourbon, il ne s'en trouva plus que dix mille (3). D'autre part,

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 457. — *Paolo Giovio, Vita del card. Colonna*, f. 176.

(2) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 555. — *Bernardo Segni*, L. I, p. 18, 21. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 605. — *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 459. — *Georg. von Frundsberg*, B. VII, f. 136.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 459. — *Bened. Varchi*, L. IV, p. 255.

Digitized by Google

don Francesco Angélio, général des Franciscains, et Verrei de Milhaud, chambellan de Charles-Quint, étaient arrivés à Rome avec des pleins pouvoirs de l'Empereur pour négocier avec le pape. Ils avaient commission de le traiter désormais avec respect, mais de se tenir en garde contre son ressentiment et de ne lui accorder aucune confiance (1). Après de longs débats, ils signèrent enfin avec lui, le 31 octobre, une nouvelle convention, qui lui donnait un peu plus de temps pour acquitter sa rançon. Clément VII devait être remis en liberté après avoir encore payé cent douze mille ducats aux troupes impériales. Dans le cours des trois mois suivants, il devait en payer de plus deux cent trente-huit mille; livrer en gage plusieurs forteresses, donner ses deux neveux, Hippolyte et Alexandre, comme otages; accorder les produits de la croisade et d'une décime ecclésiastique en Espagne à l'Empereur, et s'engager enfin à demeurer neutre dans la guerre qui allait éclater, soit dans le duché de Milan, soit dans le royaume de Naples (2).

Mais bien avant que Clément VII eût recouvré sa liberté à ces dures conditions, la guerre que les rois de France et d'Angleterre avaient résolu de porter en Italie avait commencé. Lautrec, qui n'avait été nommé par François Ier pour général de son armée qu'avec répugnance, et sur les instances de Henri VIII, et qui n'avait accepté à son tour qu'avec un regret extrême une commission qui n'était pas accompagnée de la faveur de son maître, partit de la cour le 30 juin, pour se rendre à l'armée qui se rassemblait dans l'Astésan. Elle devait être composée de neuf cents gendarmes, deux cents chevau-légers, et vingt-six mille fantassins, dont six mille landsknechts sous le comte de Vaudemont, six mille Gascons sous le comte Piétro Navarro, quatre mille Français et dix mille Suisses (3). Mais tous ces corps demeurè-

(1) *Bernardo Segni*, L. I, p. 14.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 27.—*Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 468. — *Bernardo Segni*, L. I, p. 21. — *Ben. Varchi*, L. V, p. 44.—*Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 604.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 465.—Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 65. — *Ben. Varchi*, T. II, L. V, p. 8. — *Bernardo Segni*, L. I, p. 20. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 598. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 166. — *Galeatius Capella*, L. VII, f. 75.

Digitized by Google

rent fort au-dessous du complet; les envois d'argent se ralentissaient déjà, et il était facile de connaître que par cette démonstration de grandes forces, François Ier songeait bien plus à presser les négociations entamées avec la cour de Madrid pour la rançon de ses fils, qu'à frapper lui-même de grands coups. Les Vénitiens, de leur côté, avaient laissé réduire soit leur armée, soit leur flotte, à un tel état de dénûment, qu'il était impossible d'en attendre aucun service. Les Florentins seuls, qui, en recouvrant leur liberté, avaient retrouvé tout leur ancien attachement pour la maison de France, fournissaient de bonne foi à l'armée de la ligue les contingents auxquels ils s'étaient obligés (1).

En attendant que son armée fût entièrement assemblée, Lautrec, averti que le comte Louis de Lodrone levait des contributions dans l'Alexandrin, avec une forte bande de landsknechts, le força, au mois d'août, à se jeter dans le château de Bosco, l'y assiégea, et, au bout de dix jours d'attaques très-vives, le contraignit à se rendre à discrétion (2). Dans le même temps, André Doria, alors amiral de la flotte française, sortit du port de Marseille avec dix-sept galères, et recommença le blocus de Gênes, qui, bien qu'interrompu à plusieurs reprises, avait déjà réduit cette ville à un extrême dénûment. Il avait forcé neuf galères impériales, qui portaient aux Génois un grand approvisionnement de blé, à chercher un refuge dans le bassin de Porto-Fino, et il les y retint captives quelque temps; mais un gros temps, en l'éloignant de la côte, leur donna le moyen de lui échapper. Cependant cet événement, qui semblait mettre Gênes à l'abri des attaques du parti français, eut un effet tout contraire; il enhardit le doge Antoniotto Adorno, et le décida à tenter la fortune des combats. Augustin Spinola, commandant de la garde, après avoir remporté un avantage sur des troupes de débarquement d'André Doria à Porto-Fino, fut envoyé contre César Frégose,

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 466. — *Benedetto Varchi*, L. IV, p. 236.
(2) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 461. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.*, L. XXV, p. 24. — *Galeatius Capella*, L. VII, f. 76. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 66. — *Bernardo Segni*, L. I, p. 20. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 407. — *Georg. von Frundsberg*, B. VII, f. 138.

Digitized by Google

qui, détaché par Lautrec, s'était avancé avec un corps d'armée jusqu'à San-Pier-d'Aréna. Encouragé par ses précédents succès, il n'hésita pas à lui livrer bataille : il fut battu et fait prisonnier. Les Génois, qui souffraient depuis longtemps pour la cause impériale, ne voulurent pas s'exposer à un nouveau blocus : la faction Frégose prit les armes dans la ville, et fut secondée par tous ceux qui désiraient le repos; deux députés, Ferrari et Lomellini, furent envoyés à César Frégose, pour lui offrir de le recevoir dans la ville, et de mettre la république sous la protection de la France, s'il voulait s'engager à ne point ordonner de proscription et à n'exercer aucune vengeance. Antoniotto Adorno lui-même, qui, dès le commencement du tumulte, s'était retiré dans le Castelletto, prit part à la négociation, et promit d'évacuer la forteresse; et la révolution s'accomplit ainsi dans les premiers jours du mois d'août, sans effusion de sang, sans désordre, sans violence, par la modération des chefs des deux partis, auxquels le sénat décréta en commun des actions de grâces. Adorno se retira auprès d'Antonio de Leyva à Milan, où il mourut sans enfants peu de mois après; et Théodore Trivulzio, envoyé par Lautrec, fut reconnu comme gouverneur et lieutenant du roi à Gênes (1).

Pendant ce temps, Lautrec avait formé le siége d'Alexandrie, où le comte Baptiste Lodrone commandait une garnison allemande. Ce dernier se trouvait affaibli par la captivité de son frère, et par celle du détachement qui avait été fait prisonnier à Bosco; mais Albéric de Barbiano, comte de Belgioioso, lui amena cinq cents hommes, dont il déroba aux Français la marche, au travers des collines de l'Alexandrin, et la ville se défendit jusqu'à ce que Lautrec eût reçu de l'artillerie et des munitions de Venise. Les Impériaux ne capitulèrent que lorsque plusieurs brèches furent ouvertes (2).

Lautrec voulut d'abord laisser une garnison française dans

(1) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXV, p. 34; L. XXVI, p. 64. — *Galeatius Capella*, L. VII, f. 75. — *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 461. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 67. — *Ben. Varchi*, L. IV, p. 251. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 600. — *Agost. Giust.*, L. VI, f. 279. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 410.

(2) *Galeatius Capella*, L. VII, f. 76. — *Pauli Jovii*, L. XXV, p. 24.

Digitized by Google

Alexandrie : cette ville lui paraissait importante pour assurer la communication entre son armée, la Ligurie et la France. Mais François Sforza réclama contre cette violation des traités, qui signalait les premiers pas que les Français faisaient en Lombardie. Toutes les villes du duché de Milan, à mesure qu'elles seraient soumises, devaient, aux termes de l'alliance, être remises entre ses mains. Les Vénitiens s'interposèrent pour maintenir ses droits, et Lautrec céda. Cependant il était facile de reconnaître la défiance qui divisait déjà les confédérés : les Italiens craignaient que le roi ne voulût garder le Milanez pour lui-même, ou qu'il ne se réservât les moyens de le sacrifier, pour racheter à ce prix ses enfants. Lautrec, de son côté, avait des ordres secrets de sa cour, de ne point amener les affaires en Lombardie à une prompte décision, de peur que les Vénitiens, n'ayant plus lieu de craindre l'Empereur, ne s'intéressassent plus au succès du reste de l'entreprise (1).

Après la soumission d'Alexandrie, Lautrec, ayant fait sa jonction avec l'armée vénitienne de Lombardie, s'avança jusqu'à huit milles de Milan. Antonio de Leyva, qui commandait dans cette ville, ne doutant pas qu'il n'y fût incessamment attaqué, et n'ayant pour se défendre que des forces très-inférieures, rappela en hâte quatre cents fantassins de la garnison de Pavie. C'était justement ce qu'avait voulu Lautrec, qui tourna court sur Pavie le 28 septembre, et ne donna point au renfort qui en était sorti le temps d'y rentrer. Louis de Barbiano, comte de Belgioioso, qui commandait à Pavie, n'avait plus sous ses ordres que huit cents hommes ; il n'en voulut pas moins persister à se défendre. Après quatre jours d'attaques, plusieurs brèches furent ouvertes aux murailles, et Belgioioso céda enfin aux supplications des bourgeois : il offrit alors de capituler, mais il n'était déjà plus temps ; la ville fut prise d'assaut, et abandonnée à toute la fureur des troupes françaises. Le nom de Pavie leur rappelait la captivité de leur roi et la destruction de leur armée : officiers et soldats, tous

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 463. — *Galeatius Capella*, L. VI, f. 76, 78. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.*, L. XXV, p. 27. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 70. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 382. — *Ben. Varchi*, L. V, f. 9. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 601. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 407.

Digitized by Google

étaient également ardents à se venger; et les malheureux bourgeois, qui n'avaient eu aucune part aux victoires des Impériaux, furent traités avec une rigueur qui égalait toute la cruauté des Castillans. Ce ne fut qu'après huit jours d'excès de tout genre, que Lautrec rappela ses troupes à la discipline, et fit cesser le pillage (1).

Après la prise de Pavie, les Vénitiens et le duc de Milan pressaient Lautrec d'achever la conquête de la Lombardie; ils lui représentaient qu'Antonio de Leyva était malade, que ses troupes étaient fort diminuées en nombre, qu'elles étaient découragées par les succès récents des Français; mais que si on lui donnait du temps, Leyva recevrait les renforts levés pour lui en Allemagne, et opposerait alors une résistance invincible. Lautrec convint que ce plan de campagne serait plus sage; mais il y opposa les ordres exprès des rois de France et d'Angleterre, qui n'avaient formé son armée que pour délivrer le pape; et il continua sa marche vers le midi de l'Italie (2).

Lautrec rencontra à Plaisance des ambassadeurs d'Alphonse d'Este, duc de Ferrare, et de Frédéric, marquis de Mantoue, qui, selon le sort des petits princes, venaient se ranger au parti du plus fort; Alphonse d'Este, malgré les secours qu'il avait tout récemment donnés au duc de Bourbon, fut traité avec partialité par François Ier. Renée de France, fille de Louis XII et belle-sœur du roi, fut promise en mariage à son fils Hercule; elle lui apporta pour dot les duchés de Chartres et de Montargis. Le sacré collége assemblé à Parme sous la présidence du cardinal Cybo, renouvela, au nom du pontife captif, l'investiture de Ferrare en faveur de la maison d'Este, et renonça à toutes ses prétentions sur Modène. Un chapeau de cardinal fut en même temps promis à Hippolyte, second fils d'Alphonse; et celui-ci en retour s'engagea seulement à fournir à l'armée de la ligue cent hommes d'armes et six mille écus par mois (3).

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 462. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 71. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 332. — *Galeatius Capella*, L. VII, f. 77. — *Pauli Jovii*, L. XXV, p. 24. — *Ben. Varchi*, L. V, p. 9. — *Marco Guazzo*, f. 53. — *Bern. Segni*, L. I, p. 20 — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 601.

(2) *P. Paruta*, L. VI, f. 409. — *Galeatius Capella*, L. VII, f. 78.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 465. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III,

Digitized by Google

La république de Florence, de son côté, fut appelée à renouveler son alliance avec la France et les Vénitiens. Le gonfalonier, Nicolas Capponi, voyait avec peine ses concitoyens prendre parti dans cette querelle. Il aurait jugé plus prudent de ménager également les deux souverains qui menaçaient l'Italie : Luigi Alamanni, qui avait déjà acquis une grande réputation comme poëte, et qui, depuis sa conjuration contre le cardinal Jules de Médicis, avait toujours vécu en France, semblait y avoir reconnu combien peu la république devait compter sur l'amitié de cette cour; et il avait vivement exhorté ses concitoyens à s'allier à Charles-Quint plutôt qu'à François Ier. Mais Florence était alors divisée entre le parti des grands et celui du peuple : déjà l'on soupçonnait les premiers de songer à rappeler les Médicis: et l'on crut que c'était pour les favoriser secrètement que Capponi et Alamanni s'opposaient au renouvellement de l'alliance. Tout le parti populaire se déclara vivement pour la France; l'alliance fut renouvelée, et les Bandes Noires que la république avait depuis peu de mois prises à son service, et qu'elle avait portées à cinq mille hommes sous les ordres d'Horace Baglioni, furent promises à M. de Lautrec (1). Après ces négociations, le renouvellement de la ligue fut publié à Mantoue le 7 décembre; elle devait comprendre le pape Clément VII, les rois de France et d'Angleterre, les républiques de Venise et de Florence; les ducs de Milan et de Ferrare, et le marquis de Mantoue (2).

Le pape était toujours nommé à la tête de la sainte ligue, destinée essentiellement à lui faire recouvrer sa liberté. Cependant à l'époque à peu près où cette ligue était de nouveau publiée à Mantoue, il sortait lui-même de sa longue captivité au château Saint-Ange. Pour rassembler l'argent qu'il avait promis aux troupes impériales, il avait été obligé de mettre en vente sept

p. 75. — *Ben. Varchi*, L. V, p. 36. — *Bern. Segni*, L. I, p. 17. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 602. — *Galeatius Capella*, L. VII, p. 78. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 416.

(1) *Ben. Varchi*, L. IV, p. 212; L. V, T. II, p. 12-25.—*Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 341. — *Bern. Segni*, L. I, p. 15.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 54. — Dumont, Corps diplomatique, T. IV. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. VI p. 417. — *Rymer, Acta publica*. T. XIV, p. 253.

Digitized by Google

chapeaux de cardinaux et beaucoup d'autres des premières dignités de l'Église romaine; il avait ouvert aux Impériaux les forteresses qui étaient encore en sa puissance; il avait donné de nouveaux otages pour garantie du reste de sa dette; et le 10 décembre avait enfin été fixé pour lui ouvrir les portes de sa prison. Alarcon, qui l'avait eu six mois entiers sous sa garde, s'était acquitté de son office avec la plus rigoureuse ponctualité; mais le dernier jour, soit que réellement il se relâchât de sa vigilance, soit qu'il eût des ordres secrets de laisser le pontife se soustraire aux demandes nouvelles que pourrait lui faire l'armée, il le laissa s'échapper. Le pape se présenta le 9 décembre à la porte du château Saint-Ange, comme un exprès envoyé par son propre maître d'hôtel pour lui préparer des logements et des vivres. On ne le reconnut point, ou l'on feignit de ne point le reconnaître; et on le laissa passer, couvert d'un grand chapeau et d'un manteau grossier. Il sortit également de Rome, à pied, par la porte d'un jardin, puis trouvant en dehors des murs un cheval espagnol qui l'attendait, il se rendit seul à Orviéto, où était alors le camp des alliés (1).

Clément VII, abattu par ses souffrances et par sa longue captivité, désespérant de sa fortune, et renonçant aux vastes projets auxquels il avait fait d'abord tant de sacrifices, parut, lorsqu'il arriva auprès de ses anciens confédérés à Orviéto, n'avoir d'autre désir que d'observer le traité qu'il venait de conclure avec les Impériaux, et de rendre la paix à l'Italie. Il supplia les alliés de retirer leur armée de l'État de l'Église, puisque les généraux de Charles-Quint lui avaient promis, en retour, qu'ils retireraient de leur côté en même temps leur armée de Rome; et cette malheureuse capitale, pillée sans relâche depuis sept mois par une armée barbare, ne pouvait supporter plus longtemps de si cruelles calamités. Mais lorsqu'au commencement de l'année 1528, les ambassadeurs de France et d'Angleterre se présentèrent à lui et le pressèrent de s'unir à leur ligue, on vit reparaître l'irrésolu-

(1) *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 334. — *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 468. — — *Bernard. Segni*, L. I, p. 21. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 604. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 75. — *Bened. Varchi*, L. V, p. 44. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 29. — *Georg. von Frundsberg*, B. VIII, f. 153.

Digitized by Google

tion, les ruses et la mauvaise foi qui avaient eu pour lui des conséquences si fatales, et il recommença à donner des espérances à tous les partis (1).

Encore que les hostilités se fussent renouvelées longtemps auparavant, ce fut seulement le 21 janvier 1528 que les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Venise se présentèrent à Charles-Quint à Burgos, pour récapituler dans une audience publique les griefs de leurs maîtres, sommer Charles de remettre en liberté le pape et les fils de France, et sur son refus demander leur congé, puisqu'aucune des propositions de paix qui avaient été débattues pendant l'année précédente n'avait pu obtenir un agrément mutuel. Les ambassadeurs furent immédiatement suivis par deux hérauts d'armes, qui, au nom des rois de France et d'Angleterre, déclarèrent formellement la guerre à l'Empereur. Tout cet appareil donné à la rupture des négociations, irrita Charles, qui, sous prétexte de pourvoir à la sûreté de ses propres ambassadeurs, fit retenir à trente mille de distance les envoyés de France, de Venise et de Florence, et ne permit point à l'envoyé du duc de Milan de quitter sa cour (2).

François Ier, par représailles, fit arrêter Granvelle, ambassadeur de l'Empereur; et il obtint ainsi la mise en liberté de ses envoyés : mais ceux-ci, à leur retour, lui rapportèrent que l'Empereur l'avait publiquement accusé d'avoir faussé sa parole. François répondit le 28 mars par un cartel, le défiant à un combat singulier, pour lui prouver qu'il avait menti en l'accusant : Charles-Quint de son côté répliqua le 24 juin ; il accepta le défi, et offrit pour champ du combat, la place même sur la rivière d'Andaye, où François Ier avait été échangé contre ses enfants. Ces cartels satisfirent l'animosité des deux princes, sans qu'ils songeassent l'un ou l'autre à venir au combat auquel ils s'étaient provoqués (3).

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 470. — *Benedetto Varchi*, L. VI, p. 98.— *Lett. de' Principi*, T. II, f. 82 et seq. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 418.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p 471. — *Benedetto Varchi*, *Stor. Fior.*, L. V, p. 59. — Mémoires de messire Martin du Bellay, L. III, p. 43. — *Alfonso de Ulloa*, L. II, f. 113.

(3) Mémoires de messire Martin du Bellay, L. III, p. 44-63. — *Bened. Varchi*,

Digitized by Google

Lautrec, cependant, au moment où il avait renoncé à toute espérance de paix, avait mis son armée en mouvement, pour tenter la conquête du royaume de Naples. Il était parti le 9 janvier, de Bologne, suivant la route de la Romagne et de la Marche, pour entrer dans les Abruzzes; et en effet, il passa le Tronto, le 10 février (1). François Ier lui avait assigné cent trente mille écus par mois, pour l'entretien de son armée; et déjà il avait laissé s'accumuler un arriéré de deux cent mille écus, lorsqu'oubliant qu'il avait fait perdre le Milanez à ce même Lautrec, pour n'avoir pas fourni les fonds nécessaires aux troupes, il réduisit tout à coup à soixante mille écus la subvention qu'il lui avait promise; et il le fit en même temps avertir qu'il ne pourrait pas la continuer plus de trois mois (2).

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour Lautrec, dont jusqu'alors les succès avaient dépassé les espérances. Toutes les villes des Abruzzes s'étaient empressées de lui ouvrir leurs portes, et la plupart, le recevant comme un libérateur, lui envoyèrent leurs clefs vingt-cinq ou trente milles à l'avance. Les Vénitiens lui avaient fourni, sous les ordres de Piétro Pésaro et de Camillo Orsini, une armée dont les chevau-légers, levés dans les montagnes de l'Épire, étaient supérieurs à tous ceux qui faisaient alors le même service en Europe (3). Les Florentins, à qui Lautrec avait demandé seulement de l'argent, préférèrent fournir leur contingent en hommes; ils sentaient la nécessité de redevenir militaires pour défendre leur indépendance : ils avaient pris à leur service les Bandes Noires, formées presque uniquement de Toscans; ils en avaient donné le commandement à Orazio, fils de Jean-Paul Baglioni de Pérouse, et cette troupe de quatre mille hommes

L. V, p. 69-75. — *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 474. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 606.

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 473. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 76. — *Pauli Jovii Histor. sui temp.*, L. XXV, p. 35. — *Bren. Segni*, L. I, p. 25. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 420. — *Marco Guazzo*, f. 55.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 478. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 433.

(3) *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 36. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 420. — Diverses Lettres d'André Civran, provéditeur des Stradiotes. *In Lett. de' Princ.*, T. II, f. 94 et seq.

Digitized by Google

était une des plus braves et des plus redoutées de l'armée française (1).

Si François Ier avait profité du zèle des peuples ; s'il avait, par un seul effort, fourni suffisamment son armée et d'hommes et d'argent, il aurait pu chasser, en une courte campagne, les Impériaux de l'Italie : mais jamais l'armée de Lautrec, qui, sur le rôle, paraissait très-considérable, ne fut complète ou près de l'être. Il avait perdu beaucoup de temps dans la Marche d'Ancône, à attendre tantôt des Suisses, tantôt des Allemands, tantôt des Gascons. Avant que l'un des corps qu'il devait commander eût rejoint ses drapeaux, un autre avait déjà achevé le temps de son service : aussi sa marche ne ressemblait-elle nullement à l'impétuosité qui avait distingué les Français dans leurs premières campagnes d'Italie : il n'avançait que lentement, il laissait à ses alliés le temps de se décourager, et bientôt le besoin d'argent lui fit aliéner, par ses extorsions, des peuples qui l'avaient d'abord reçu à bras ouverts (2).

Encore que Lautrec fût entré dans le royaume de Naples, le prince d'Orange eut une peine extrême à faire sortir de Rome l'armée impériale, pour aller le combattre. Cette soldatesque effrénée ne voulait point renoncer aux dépouilles et aux voluptés qu'elle trouvait encore dans la capitale de la chrétienté. Pendant huit mois, aucune sorte de protection n'avait été assurée ni aux personnes ni aux propriétés ; et comme l'insolence des militaires et la misère des bourgeois croissaient en même temps, les maux de la veille étaient toujours surpassés par ceux qu'amenait le lendemain. Il fallait donner de l'argent à l'armée, pour la déterminer à obéir de nouveau ; le prince d'Orange en demanda au pape, qui, avec sa cour, était toujours à Orviéto ; et celui-ci, malgré la misère où il était réduit, malgré les vœux qu'il faisait pour la cause de la ligue, malgré la crainte d'offenser les Français, donna encore quarante mille ducats au prince d'Orange, pour qu'il tirât son armée de Rome. En effet, cette armée se remit en campagne le 17 février. Mais, quoique les déserteurs eussent été remplacés

(1) *Bern. Segni*, L. I, p. 22.

(2) Lettre de Gio. Batt. Sanga, secrétaire de Clément VII, à Piétro Paolo Crescenzio, son nonce à l'armée de la Ligue, T. II, f. 186 et seq. *Lettere de' Principi.*

Digitized by Google

dans ses rangs par des brigands qui, de toute l'Italie, s'empressaient de venir partager le pillage de la capitale de la chrétienté, cette armée qui, huit mois auparavant, comptait au moins quarante mille hommes, se trouva réduite à quinze cents chevaux, quatre mille Espagnols, deux ou trois mille Italiens et cinq mille Allemands : la peste avait emporté tout le reste (1).

Le prince d'Orange et le marquis de Guasto, ayant pris, avec leur armée, la route de la Campanie, passèrent ensuite les montagnes près de Serra Capriola, et descendirent dans la Pouille, où ils établirent leur camp sous les murs de Troia. Lautrec, de son côté, au lieu de se presser de marcher sur Naples, dont la possession avait presque toujours été décisive dans les guerres du royaume, s'était arrêté dans la Pouille, pour y recevoir la gabelle sur les moutons voyageurs, gabelle qui, dans le mois de mars, rapporte de quatre-vingt à cent mille écus, et qui faisait alors le revenu principal de la couronne. Il avait passé ses troupes en revue à San-Sévérino, et il avait compté environ trente mille hommes sous ses ordres. Il s'était ensuite rendu à Lucéria, où l'attendait Piétro Navarro; et les deux armées, française et impériale, s'étaient enfin trouvées en présence. Les bords d'un ruisseau qui coule entre Lucéria et Troia, furent attaqués et défendus par plusieurs belles escarmouches de cavalerie; mais avec peu d'effusion de sang, parce que les fusiliers n'avaient point de part au combat (2).

Lautrec offrit à plusieurs reprises la bataille au prince d'Orange, pendant sept jours qu'ils restèrent en présence; mais les Impériaux ne voulurent pas l'accepter. D'autre part, Lautrec n'osa point tenter de les forcer dans leurs logements, parce qu'il ne regardait pas son infanterie comme assez ferme pour un pareil combat. Il attendait encore les quatre mille hommes de Bandes

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 479. — *Benedetto Varchi*, L. V, p. 52. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 37. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 421.— Lettre de Gio. Batt. Sanga à Piétro Paolo Crescenzio, nonce auprès de Lautrec; de Rome, 24 février. *Lett. de' Principi*, T. II, f. 92. — *Georg. von Frundsberg*, B. VIII, f. 157.

(2) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXV, p. 37. — *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 479. *Marco Guazzo*, f. 54 v. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 79.—*Bened. Varchi*, L. VI, p. 100. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 432.

Digitized by Google

Noires à la solde des Florentins que lui amenait Horace Baglioni. Dès que le prince d'Orange apprit leur approche, les regardant lui-même comme la meilleure infanterie qui fît alors la guerre en Italie, il jugea convenable de faire sa retraite sur Naples : il profita d'un brouillard épais pour sortir de son camp, le 21 mars, en y laissant des feux allumés pour tromper les Français; et tandis qu'il suivait les gorges de Crévalcuore, pour entrer en Campanie, il laissa à Melphi, Sergiani Caraccioli, prince de cette ville, avec sa compagnie de gendarmes, deux bataillons espagnols et quatre italiens, pour arrêter les Français (1).

Lautrec, ayant reconnu la fuite des ennemis, et étant entré dans Troia, où il trouva qu'il leur restait encore beaucoup de vivres, assembla un conseil de guerre pour délibérer sur les opérations futures. Guido Rangoni, René de Vaudemont, Valério Orsini, et presque tous les capitaines représentaient qu'il n'y avait plus aucun avantage à demeurer en Pouille, où la douane des moutons n'avait pas rendu, à cause de la guerre, plus de la moitié de ce qu'on attendait; qu'en suivant de près le prince d'Orange, au contraire, on avait tout lieu de se flatter qu'on atteindrait cette armée encore encombrée de tout le butin dont elle s'était chargée à Rome; qu'en l'attaquant dans sa marche, on était presque sûr de la détruire, d'autant plus que le prince d'Orange était ouvertement brouillé avec Hugues de Moncade, qui avait succédé à la vice-royauté de Naples, et qu'il n'en obtiendrait aucun secours. Mais Piétro Navarro, qui, ainsi que Lautrec, aimait à ouvrir un avis contraire à celui de tous les autres, et mettait ensuite tout son orgueil à le soutenir avec obstination, insista pour que l'armée ne laissât aucun lieu fort derrière elle, et surtout pour qu'elle s'assurât de Melphi, place d'armes de Sergiani Caraccioli, un des plus puissants et des plus valeureux entre les barons du parti impérial. Son avis l'emporta; Melphi fut attaqué par Piétro Navarro, avec les Bandes Noires et l'infanterie gasconne : après deux assauts très-meurtriers, la ville fut prise le 23 mars, et le

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 480. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 39. — *Marco Guazzo*, f. 55. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 434. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 83. — *Georg. von Frundsberg Kriegsthaten*, B. VIII, f. 158.

Digitized by Google

château se rendit peu après à discrétion; les soldats, furieux de la perte qu'ils avaient faite, ne voulurent accorder aucun quartier : à la réserve du prince de Melphi lui-même, et d'un petit nombre de ses officiers, tout le reste des prisonniers fut massacré, et le nombre des morts, dans la ville ou le château, passa trois mille (1).

Le retard causé par le siége de Melphi eut les plus funestes conséquences pour l'armée française. Le prince d'Orange put faire sa retraite sur Naples sans aucune perte; il eut tout le loisir de calmer un soulèvement de ses soldats espagnols, qui lui demandaient leurs soldes arriérées, et de prendre ses mesures pour la défense de Naples. Il y distribua son armée dans la ville même, malgré les instances du marquis de Guasto, qui voulait épargner à ses concitoyens la réception d'hôtes aussi redoutables, et faire tracer leur camp dans un lieu fort, au dehors des murs. Pendant ce temps, Lautrec soumettait Barletta, Vénosa, Ascoli, et toutes les villes de la Pouille, à la réserve de Manfrédonia; et Giovanni Moro, qui commandait la flotte vénitienne en l'absence de l'amiral Piétro Lando, parcourant avec ses galères, les côtes de la terre de Bari et de la terre d'Otrante, avait déjà reçu la capitulation de Monopoli et de Trani, et assiégeait le château de Brindes, après avoir pris la ville. Trois autres villes encore avaient été promises aux Vénitiens par les conditions de la ligue, savoir, Otrante, Pulignano et Molo; et dans toutes trois, les peuples manifestaient hautement leur désir de retourner sous la domination vénitienne. Malheureusement, le provéditeur des Stradiotes, André Civran, le plus brave et le plus actif des capitaines vénitiens, fut atteint, au siége de Manfrédonia, d'une maladie dont il mourut; et bientôt après, la flotte vénitienne fut rappelée par Lautrec devant Naples, pour y seconder son armée (2).

Lautrec, vers le milieu d'avril, avait quitté la Pouille pour

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 39.—*Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 481. — *Bernardi Segni*, L. I, p. 26. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 84. — *Ben. Varchi*, L. VI, p. 101. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 610.—*Marco Guazzo*, f. 55.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 484. — *Paolo Paruta*. L. VI, p. 435. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXV, p. 41. — Lettres du nonce P. P. Crescenzio au secrétaire du pape, J. B. Sanga. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 96 et seq.

Digitized by Google

s'approcher de Naples. Il avait reçu les capitulations de Capoue, de Nola, d'Acerra, d'Aversa, et de toutes les principales villes de la terre de Labour : il n'avançait cependant qu'avec une extrême lenteur, à cause des pluies excessives qui avaient inondé le pays, et de la difficulté de pourvoir de vivres une armée aussi nombreuse que la sienne ; car il avait eu la négligence d'y laisser rassembler deux fois plus de valets, et de gens de métiers suivant l'armée, que de soldats. Enfin, l'avant-dernier jour d'avril, il arriva en vue de Naples, et le 1er mai il traça son camp sur le Poggio Réale (1).

Naples était alors estimée une ville très-forte, et les montagnes sur lesquelles s'étendaient ses remparts étaient d'une défense facile : elle avait dans ses murs une armée bien plutôt qu'une garnison ; les soldats avaient vieilli sous les armes, et les officiers étaient les plus habiles de l'Europe dans l'art militaire. On croyait que la ville n'était point suffisamment approvisionnée : mais la plupart des habitants s'étaient retirés à Ischia, à Capri, et dans les îles voisines ; de sorte que leurs provisions étaient restées aux soldats. Lautrec, au lieu d'ouvrir ses batteries contre Naples, et de profiter, pour une attaque hardie, de l'impétuosité française, qu'il avait, il est vrai, déjà laissé refroidir, résolut d'affamer la ville par un blocus. En vain on lui représenta qu'il ne réussirait jamais à fermer absolument la mer aux assiégés ; que son armée ne serait guère moins exposée à manquer de vivres que celle des ennemis, et que, dès le commencement des chaleurs, l'air de la campagne de Naples deviendrait fatal à ses soldats : Lautrec se faisait un point d'honneur de tout juger par lui-même, et de ne point écouter de conseil. Il comptait si fort sur les besoins des assiégés, qu'il interdit d'abord à ses soldats de se laisser engager dans aucune escarmouche : mais bientôt il fut obligé de révoquer cet ordre ; l'oisiveté et l'ennui faisant perdre à ses troupes et le courage et la santé (2).

Les deux armées recommencèrent donc à se livrer presque

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 485. — *Pauli Jovii*, L. XXV, p. 41. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 86. — *Ben. Varchi*, L. VI, p. 102. — *Beg. Segni*, L. I, p. 27. — *Georg. von Frundsberg*, B. VIII, f. 159.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 486. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 88. — *Bernardo Segni*, L. II, p. 39.

Digitized by Google

chaque jour de petits combats, qui devinrent souvent d'autant plus meurtriers que l'infanterie légère, armée de carabines, se mêlait à la cavalerie, et que les Espagnols d'une part, les Toscans des Bandes Noires de l'autre, étaient de fort habiles tireurs. Cependant l'armée qui défendait Naples, accoutumée à Rome à l'abus de la victoire et à l'oubli de toute discipline, opprimait cruellement les Napolitains. Ceux-ci s'échappaient de la ville toutes les fois qu'ils pouvaient le faire, et se réfugiaient à Caprée, à Ischia, à Procida, ou sur le promontoire de Sorrento. La plupart des fugitifs, croyant la victoire des Français assurée, ou languissant de secouer le joug cruel des Espagnols, passaient de là au camp de Lautrec, et s'empressaient de prêter serment de fidélité au roi de France. Vincent Caraffa en donna l'exemple, qui fut bientôt suivi par Caraccioli, comte de Murcone; par Ferdinand Pandoni, Frédéric Gaétani et François d'Aquino. Sergiani Caraccioli lui-même, qui avait été fait prisonnier à Melphi, dont il était prince, n'ayant pu obtenir que le prince d'Orange s'occupât de le racheter, se déclara pour le parti angevin, et reçut de Lautrec un commandement (1).

Les assiégés éprouvaient déjà de grandes privations : quoique les blés ne leur manquassent point, tous leurs moulins étaient aux mains de leurs ennemis, et ils étaient obligés de broyer eux-mêmes leur froment. Le vin, qu'ils avaient prodigué dans les premiers jours du siége, commençait aussi à leur manquer : les landsknechts visitaient toutes les caves des particuliers pour en trouver; et leur insolence alla jusqu'à piller celle du marquis de Guasto, un de leurs généraux (2). Dans les provinces, la fortune paraissait favorable aux Français. Simon Thébaldi, Romain, envoyé en Calabre par Lautrec, avait soulevé toute cette province pour le parti d'Anjou; les Abruzzes étaient en entier entre les mains des Français, et la plus grande partie de la Pouille obéissait aux Vénitiens. D'autre part, les Français avaient déjà un grand nombre de malades dans leur camp; ce fut aussi pour eux une perte douloureuse que celle d'Horace Baglioni, colonel des

(1) *Pauli Jovii*, L. XXV, p. 42.—Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 102. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 490.

(2) *Pauli Jovii*, L. XXV, p. 42.

Digitized by Google

Bandes Noires, tué, le 22 mai, dans une escarmouche peu importante. Il fut remplacé par le comte Hugues de Pépoli (1).

Lautrec avait compté que le port de Naples serait entièrement fermé aux assiégés par les flottes de France et de Venise : mais André Doria, amiral de la flotte française, mécontent depuis longtemps de la conduite des généraux à son égard, et de celle de la cour de France envers sa patrie, n'avait pas voulu servir lui-même, et il s'était fait remplacer par son neveu Philippino Doria, dans le commandement des huit galères génoises qu'il avait envoyées devant Naples. Pierre Lando de son côté, l'amiral vénitien, ne pouvait se résoudre à abandonner le siége du château de Brindes, ni les conquêtes qu'il faisait en Pouille pour sa république : néanmoins, comme il en avait reçu l'ordre positif dès la fin de mai, les assiégeants commencèrent à attendre, et les assiégés à craindre son arrivée. Don Hugues de Moncade se flatta de pouvoir le prévenir, de surprendre, dans le golfe de Salerne, Philippino Doria, avant qu'il eût été joint par la flotte vénitienne ; de l'attaquer à l'abordage avec ses vieilles bandes espagnoles, et de se rendre maître de ses huit galères, malgré la supériorité des marins génois pour la manœuvre. Il avait, dans le port de Naples, six galères, quatre fustes et deux brigantins ; il y fit monter mille arquebusiers espagnols, l'élite de toute son armée ; il s'embarqua lui-même avec presque tous les capitaines, et tous les hommes de marque qui se trouvaient avec lui à Naples, et il se fit suivre par un grand nombre de bateaux de pêcheurs, qu'il chargea aussi de soldats. Il avait espéré trouver les galères de Doria sans garnison : mais celui-ci avait été averti de son dessein, et avait eu le temps de demander à Lautrec trois cents arquebusiers, qu'il avait répartis sur ses vaisseaux (2).

Philippino Doria, lorsque les Impériaux vinrent le trouver,

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 490. — *Pauli Jovii*, L. XXVI. p. 48. — *Marco Guazzo*, f. 62. — *Bern. Segni*, L. II, p. 42. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 613. — *Lettere de' Principi*, T. II, f. 100.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 487. — *Pauli Jovii*, L. XXV, p. 43. — Martin du Bellay, L. III. p. 90. — *Bened. Varchi*, L. VI, p. 115. — *Bern. Segni*, L. II, p. 40. — *Marco Guazzo*, f. 58 v. Il y a contradiction sur la date de cet événement ; je l'ai rectifiée par les *Lettere de' Principi*, T. II, f. 100 v. et seq. — *Pauli Foliettæ continuat. Annal. Genuens.*, L. XII, p. 753.

Digitized by Google

croisait dans le golfe de Salerne, le long du rivage d'Amalfi, et en face du petit promontoire nommé Capo d'Orco. Il n'évita point le combat; mais avant de rencontrer l'ennemi, il détacha trois de ses galères, sous les ordres de Nicolas Lomellino, pour prendre le vent à quelque distance, et revenir ensuite au milieu de la bataille frapper les Impériaux dans les flancs et par-derrière, avec toute l'impétuosité du mouvement qu'elles auraient acquis.

Le marquis de Guasto et Hugues de Moncade, partis le 28 mai au matin de Pausilippe, avaient voulu animer leurs soldats à ce genre de combat nouveau pour eux, en leur faisant trouver un repas préparé à l'île de Caprée : dans le même lieu, ils leur firent entendre un sermon d'un ermite espagnol, qui les exhortait à combattre vaillamment pour délivrer les nombreux captifs de leur nation, que Doria tenait à la chaîne dans ses galères. C'est à ce double retard que l'amiral génois dut l'avantage d'être averti de l'attaque qu'on préparait contre lui. Il ne restait que trois heures de jour, lorsque les Espagnols découvrirent les cinq galères que Philippino avait gardées. Les deux vaisseaux amiraux s'engagèrent réciproquement : mais Doria s'empressa de tirer le premier pour se couvrir de sa propre fumée, tandis que dès la première décharge il tua quarante hommes sur la galère ennemie qu'il voyait à découvert. Les Génois, accoutumés au service de mer, savaient se courber en combattant, et demeurer cachés derrière les pavois : les Espagnols, au contraire, sentaient leur infériorité jusqu'à ce qu'ils pussent venir à l'abordage, que leurs ennemis évitaient. Ils n'avaient point de huniers, et ils étaient fort incommodés par le feu de leurs adversaires qui partait du haut des mâts. Toutefois deux galères génoises, attaquées par trois impériales, étaient fort maltraitées, et sur le point de se rendre, lorsque celles de Lomellino, détachées pour prendre le vent, revinrent à pleines voiles frapper la flotte de Moncade. Le grand mât du vaisseau que montait ce dernier fut fracassé dans le choc : lui-même fut blessé au bras; et tandis qu'il continuait à exhorter ses soldats, il fut tué par les pierres et les feux d'artifice qu'on lui jetait des huniers. A la fin du combat, son vaisseau fut coulé à fond. La galère que montait César Fiéramosca sombra également. Ce fut le moment que prit Philippino Doria pour détacher tous les esclaves barbaresques qu'il avait à la chaîne, et les ex-

Digitized by Google

horter à mériter la liberté qu'il leur rendait, en se vengeant des Espagnols, leurs plus cruels ennemis. Il joignit alors l'abordage, qu'il avait auparavant évité. Les Barbaresques, à moitié nus, se précipitèrent le sabre à la main sur les vaisseaux espagnols. Ceux du marquis de Guasto et d'Ascanio Colonna étaient déjà tout en feu, leurs rames brisées, leur équipage ou soulevé ou détruit, lorsqu'ils prirent le parti de se rendre. Les fustes furent également capturées; deux galères impériales fort maltraitées s'enfuirent. Le prince d'Orange fit pendre à son arrivée le capitaine de l'une des deux en punition de ce désastre; l'autre, effrayé de cet acte de cruauté, retourna sur ses pas, et rendit sa galère à Philippino Doria (1).

La flotte impériale était détruite : le vice-roi Moncade avait été tué; et les Maures, entourant son cadavre, lui demandaient avec un rire féroce s'il comptait toujours faire une seconde descente en Afrique, et y renouveler ses effroyables cruautés. César Fiéramosca et don Pédro Urias avaient aussi été tués avec environ mille fantassins. Le marquis de Guasto, Ascanio Colonna, François Hijar, Philippe Cerbellion, Jean Caietan, Sernon, demeurèrent prisonniers; et le lendemain même, l'historien Paul Jove, qui avait vu le combat des rivages de l'île d'Ischia, alla, au nom de la marquise de Guasto, leur porter quelque argent et quelque consolation, sur la galère de Philippino Doria. Celui-ci les envoya ensuite à son oncle André, devant Gênes, avec les trois galères qu'il avait prises (2).

Peu de temps après cette victoire, qui semblait assurer la réussite des entreprises de Lautrec, l'amiral vénitien Piétro Lando arriva, le 10 juin, dans le golfe de Naples avec vingt-deux galères, qui pendant quelque temps ôtèrent aux assiégés toute possibilité de recevoir par mer des secours (3). Cependant les Impé-

(1) *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXV, p. 46, 47. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 488. *Bened. Varchi*, L. VI, p. 417. — *Marco Guazzo*, f. 59, 60. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 91. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 611. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 169. — *Bern. Segni*, L. II, p. 40. — *Agostino Giustiniani*, L. VI, f. 280.

(2) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXV, p. 46. — *Lettere de' Principi*, de Viterbe, 3 et 8 juin. Recommandations en faveur des prisonniers, T. II, f. 101 et seq.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XIX. p. 496. — *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 47. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 440.

Digitized by Google

riaux avaient encore une cavalerie légère très-considérable; Lautrec n'en avait presque aucune; et loin de vouloir en solder, comme on le lui proposait, il permit à la gendarmerie, qui faisait son service, de s'éloigner pour prendre ses quartiers à Capoue, à Averse et à Nola. Le prince d'Orange, demeuré seul chargé du commandement à Naples, en profita pour harceler sans cesse les assiégeants, et faire entrer à plusieurs reprises des vivres dans la ville. L'infanterie légère des Bandes Noires, qui avait combattu d'abord avec beaucoup de zèle dans les escarmouches, se voyant constamment sacrifiée, parce qu'il ne se présentait point de chevaux pour la couvrir dans ses retraites, se dégoûta de combats toujours désavantageux. Mais, plus on insistait auprès de Lautrec pour que celui-ci employât à solder des chevau-légers l'argent qu'il avait reçu de France, plus Lautrec se blessait de ce qu'on osait lui donner des conseils, et s'obstinait à ne pas les suivre (1).

Déjà l'on ne livrait plus autour de Naples de combats importants; mais les assiégeants comme les assiégés luttaient avec la faim et avec la maladie. Les derniers étaient condamnés à de dures privations; la peste s'était manifestée dans la ville, et plusieurs corps de fantassins allemands et de chevau-légers traitaient secrètement avec Lautrec, pour passer dans le camp français. Dans ce camp, d'autre part, les maladies se multipliaient d'une manière effrayante; les sapeurs étaient tellement réduits en nombre, que les tranchées ne pouvaient s'achever; Lautrec n'avait ni ouvriers pour y travailler, ni soldats pour les garder lorsqu'elles seraient terminées. Les tranchées, en interrompant le cours des eaux, en avaient fait répandre beaucoup dans la campagne; ces eaux demeuraient stagnantes, et y augmentaient la corruption de l'air. Au reste, la campagne qui entoure Naples est toujours meurtrière dès que les chaleurs de l'été ont commencé; et une armée ne pourrait y séjourner aujourd'hui, pendant les mois qu'y passa Lautrec, sans être frappée, comme la sienne, de fièvres pestilentielles : celles-ci commençaient par une enflure aux jambes, qui s'étendait ensuite à tout le corps, et le malade mourait tourmenté par une soif cruelle. Parmi les pre-

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 490. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVI, p. 50.

Digitized by Google

mières victimes de ce fléau, on compta le nonce du pape auprès de l'armée de la ligue, Pierre-Paul Crescenzio, et Luigi Pisani, provéditeur vénitien, qui moururent tous deux le 15 juin. Dès lors chaque jour fut marqué par les funérailles de quelqu'un des chefs; et cependant ce ne fut qu'à dater du 15 juillet que l'épidémie parvint à son comble (1).

L'Empereur et le roi de France, avertis de la prolongation du siége de Naples, et sollicités chacun de leur côté d'envoyer des secours à leur armée, résolurent en effet l'un et l'autre de faire passer de nouvelles troupes en Italie. Le premier fit choix pour cette expédition de Henri le Jeune, duc de Brunswick; le second, de François de Bourbon, comte de Saint-Paul. Brunswick devait amener des renforts à Antonio de Leyva, et après avoir assuré la supériorité aux Impériaux en Lombardie, s'avancer vers l'Italie méridionale, pour forcer M. de Lautrec à lever le siége de Naples. Saint-Paul au contraire devait lui disputer le passage, chasser Antonio de Leyva, de Milan, et après avoir exclu les Impériaux de la Lombardie, joindre Lautrec, pour achever avec lui la conquête du royaume de Naples (2).

Le duc de Brunswick, avec l'assistance de Ferdinand, roi de Hongrie, frère de l'Empereur, fut prêt le premier. Il partit de Trente le 10 mai, avec six cents chevaux et dix mille fantassins. Il passa l'Adige, et s'avança jusqu'en Lombardie, sans que le duc d'Urbin, général des Vénitiens, s'approchât jamais assez de lui pour s'exposer à une escarmouche. Celui-ci avait déclaré au sénat de Venise que, quelque supériorité de nombre qu'on pût lui assurer, sa cavalerie ne tiendrait point contre la gendarmerie allemande, ni son infanterie contre les landsknechts : mais selon sa tactique ordinaire, il avait gardé les villes et les lieux forts, et laissé aux ultramontains le temps d'épuiser leur furie (3).

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 497. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVI, p. 51. — *Bern. Segni*, L. II, p. 42. — *Marco Guazzo, Storia de' suoi tempi*, f. 61 v. — *Georg. von Frundsberg*, B. VIII, f. 180.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 492. — *Galeatius Capella*, L. VII, f. 81. — *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 73. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 104.

(3) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXVI, p. 73. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 437. — *Lett. de' Princ.*, T. II, f. 102 et seq. Lettre du duc d'Urbin au commandant de Bergame; de Brescia, 21 juin. — *G. Frundsberg*, B. VIII, f. 164.

Digitized by Google

Les Allemands qu'amenait le duc de Brunswick avaient quitté leur pays dans l'espérance d'un pillage semblable à celui qui avait enrichi leurs compatriotes l'année précédente; et lorsqu'ils trouvèrent les plaines de Lombardie ruinées par une guerre désastreuse, les bourgades désolées par la famine et la peste, les villes non moins défendues contre eux par leurs amis que par leurs ennemis, ils se dégoûtèrent d'un service fatigant dont ils n'étaient point payés. Aucun argent n'arrivait aux armées impériales, ni d'Espagne, ni d'Allemagne; et Antonio de Leyva, qui avait d'abord engagé le duc de Brunswick à assiéger Lodi, voyant que ce siége n'avait pas de succès, prenait à tâche de le décourager, afin de n'avoir pas d'associés en Lombardie, soit pour le commandement, soit pour le pillage. Brunswick se vengea de cette contrariété en se signalant par une cruauté sans égale : il ne se contentait pas de livrer tout au pillage, il faisait encore passer au fil de l'épée tous les hommes qui tombaient entre ses mains; il brûlait tous les bâtiments isolés, et il voulait que son passage fût marqué par une entière désolation. Pour justifier ces atrocités, il prétendait que les Italiens étaient tous des rebelles à l'autorité impériale; et il disait qu'il venait détruire ceux que ses prédécesseurs n'avaient pu corriger. Le duc d'Urbin usa de représailles sur ses prisonniers allemands : le 13 juillet, les landsknechts se mutinèrent; et, peu après, le duc de Brunswick reprit, par Como, le chemin de l'Allemagne, avec les faibles restes d'une armée dont la plus grande partie avait déserté, ou avait passé sous les drapeaux d'Antonio de Leyva (1).

Ce dernier continuait à maintenir par la terreur Milan dans l'obéissance. Abandonné par l'Empereur, sans argent pour payer ses soldats, il s'était emparé de tous les vivres qui se trouvaient

(1) *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 74. — *Ben. Varchi*, L. VI, p. 122. — *Bern. Segni*, L. II, p. 41. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 493. — *Marco Guazzo*, f. 57. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 614. — *Galeatius Capella*, L. VII, f. 82. — *Georg. von Frundsberg Krieg.*, B. VIII, f. 165. — Le vieux général d'infanterie, Georges de Frundsberg, demeuré malade à Ferrare, profita de l'expédition du duc de Brunswick en Italie pour retourner par Milan en Allemagne. Mais il n'y avait que huit jours qu'il était rentré dans son château de Mindelheim, lorsqu'il y mourut, accablé de dettes qu'il avait contractées au service de l'Empereur. *Kriegsthaten*, B. VIII, f. 168.

Digitized by Google

dans la ville, de tous ceux qui venaient de la campagne, et s'en étant assuré le monopole, il les vendait trois ou quatre fois leur prix. Les pauvres, ruinés par trois années d'extorsions qui succédaient à vingt ans de guerre, mouraient de faim dans les rues, sans pouvoir acheter leur pain au prix qu'y mettait l'avarice du général; les riches, prisonniers des soldats logés chez eux, étaient soumis à tous les genres d'outrages, et souvent mis à la torture, toutes les fois qu'ils tardaient à satisfaire à quelqu'un de leurs caprices. Des gardes arrêtaient aux portes tous ceux qui auraient voulu s'échapper de la ville. Lorsque ensuite les Milanais passaient par-dessus les murs, ou qu'ils se dérobaient aux soldats par un déguisement, leurs biens étaient confisqués, et des listes imprimées en annonçaient la vente dans tous les carrefours (1).

L'armée que M. de Saint-Paul conduisait en Lombardie, pour délivrer cette province du joug des Espagnols, devait être composée de cinq cents hommes d'armes, et de cinq cents chevau-légers commandés par le seigneur de Boisy; de six mille aventuriers sous la charge du seigneur de Lorges, et de trois ou quatre mille landsknechts qu'amenait le sieur de Montejan. Mais François Ier laissa dissiper, avec sa négligence ordinaire, l'argent destiné à cette expédition : les corps n'étaient point complétés, et n'arrivaient que lentement et successivement au lieu du rendez-vous; et le comte de Saint-Paul était encore occupé à passer les Alpes, lorsqu'il apprit que le duc de Brunswick était retourné en Allemagne, faute d'argent (2). Les Français s'étaient laissé enlever par surprise la ville de Pavie, conquête de M. de Lautrec; le comte de Saint-Paul l'attaqua de nouveau avec le duc d'Urbin, et vers la fin de la campagne, il la reprit d'assaut (3) : mais il paraissait suffisamment occupé à disputer à Antonio de Leyva les forteresses de Lombardie, et il n'y avait guère d'apparence qu'il

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 483. - *Galeatius Capella*, L. VII, f. 81. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVI, f. 81. — *Bern. Segni*, L. II, p. 48. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, 336.

(2) Mém. de Martin du Bellay, L. III, p. 104. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 448. — *Lett. de' Principi*, T. II, f. 106 et seq.

(3) Mém. de Martin du Bellay, L. III, p. 105. — *Ben. Varchi*, L. VII, p. 175.— *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 79.

Digitized by Google

pût marcher vers le royaume de Naples, où M. de Lautrec l'appelait en vain, et soupirait après son arrivée.

Malgré les souffrances de ce dernier, qui s'accroissaient rapidement, il n'était pas encore facile de prévoir laquelle, de l'armée de Lautrec, ou de celle du prince d'Orange, succomberait la première à la peste et à la famine, contre lesquelles toutes deux avaient à lutter; lorsqu'une défection éclatante, occasionnée par la mauvaise politique de François Ier, décida du sort de l'armée française. André Doria, qui s'était acquis la réputation de premier marin de son siècle, et qui, servant dès sa jeunesse à la solde des étrangers, avait créé une flotte qu'il ne tenait point de sa patrie, se plaignait depuis longtemps de la jalousie et des intrigues des ministres du roi de France. Il avait été associé à Renzo de Céri, dans une expédition destinée d'abord contre la Sicile, puis contre la Sardaigne, et qui avait échoué par leur mésintelligence (1). Il avait fait prisonnier le prince d'Orange, dès le temps de l'expédition de Bourbon en Provence; mais la riche rançon de ce prisonnier lui avait été retenue par le roi : des arrérages considérables lui étaient dus pour la solde de ses galères, et ne lui étaient point payés; enfin François de la Rochefoucault, seigneur de Barbesieux, venait d'être nommé amiral des mers du Levant, à son préjudice (2).

Mais ces offenses purement personnelles n'étaient encore que le moindre des motifs qui aliénaient André Doria du parti de la France. Quoique ce grand homme n'eût presque jamais vécu dans sa patrie, il était tendrement attaché à sa liberté et à sa prospérité. Le sac de Gênes, par l'armée impériale, lui avait inspiré une grande aversion contre les Espagnols. Dès lors, toutes les fois qu'il en faisait prisonniers, il refusait d'en recevoir la rançon à quelque prix que ce fût; et il les mettait tous à la chaîne pour ramer sur ses galères : il ne commença à mettre cette aversion en

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XVIII, p. 477. — *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 68. — Mém. de Martin du Bellay, L. III, p. 93.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 498. — Du Bellay, L. III, p. 95. — *Ben. Varchi*, L. VI, p. 150. — *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 69. — *Bern. Segni*, L. II, p. 45. — *Fr. Belcarii*, L. XIX, p. 608 et 618. — *Lettere de' Principi*, T. II, f. 109.

Digitized by Google

oubli, que lorsque le mépris de François Ier pour les priviléges des Génois, pour leur capitulation, et même pour leur prospérité privée, lui fit sentir la nécessité de venger les offenses les plus récentes, fût-ce même avec l'aide de ceux qui avaient infligé les plus anciennes. Le roi ne voulait considérer Gênes que comme une province de son royaume, et non comme une république qui s'était volontairement confiée à sa protection : il regardait tous les priviléges des peuples, tous les droits des citoyens, toutes les limitations de son autorité, comme autant d'offenses faites à sa majesté royale; et il se plaisait à donner des ordres qui humiliassent l'esprit rebelle des Génois. Dans cette vue, il se proposa de transporter à Savone, autant qu'il dépendrait de lui, tout le commerce de Gênes. Il augmenta les fortifications de cette ville; il voulut qu'elle relevât immédiatement de la couronne; il y transféra la gabelle du sel; et bien qu'il eût formé ces projets dans le temps où Savone lui était restée fidèle, tandis que Gênes avait passé sous la domination impériale, il ne voulut point les modifier après avoir recouvré cette capitale. Les Génois ne doutaient point que l'exécution de ces projets n'amenât la ruine complète de leur ville; ils s'adressèrent à leur illustre concitoyen pour obtenir ses secours; et André Doria leur promit « que ce qu'il » pourrait faire pour son pays, avec son honneur, il le fe- » rait (1). »

L'engagement de Doria avec le roi de France expirait à la fin de juin de l'année 1528. Avant de consentir à le renouveler, il envoya un gentilhomme à François Ier, pour lui demander justice, soit sur la rançon et les arrérages qui lui étaient dus, soit sur les priviléges de sa patrie : pendant ce temps il demeura à Gênes dans l'inaction, donnant ordre à son neveu Philippino de se relâcher de la sévérité du blocus de Naples. Lautrec, qui comprit que Doria songeait à se détacher de l'alliance de France, et qui en fut encore averti par Clément VII, sentit quel prodigieux préjudice il en résulterait pour son armée. Il dépêcha donc Guillaume du Bellay au roi, pour le supplier de retenir Doria à son service. Du Bellay, en passant à Gênes, visita Doria, avec lequel il était

(1) Mém. de Martin du Bellay, L. III, p. 95. — *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 70. — — *Agostino Giustiniani*, L. VI, f. 280.

Digitized by Google

lié d'amitié, et écouta ses propositions; il chercha ensuite à les faire valoir auprès du roi; mais le chancelier Duprat s'opposa à ce qu'elles fussent acceptées. Barbesieux fut dépêché à Gênes, pour y prendre le commandement de la flotte d'André, se saisir de ses galères, aussi bien que de celles du roi, et même, s'il le pouvait, s'assurer de sa personne. André Doria n'attendit point à Gênes l'homme qu'on envoyait pour le remplacer; il se retira avec sa flotte à Lérici : il déclara à Barbesieux, qui vint l'y trouver, qu'il savait de quels ordres celui-ci était porteur; que cependant il lui rendrait les galères du roi, mais que, pour les siennes, elles étaient sa propriété, « qu'il n'en devait compte à personne, et qu'il en ferait à sa volonté (1). »

Pendant ce temps, André Doria traitait aussi avec les prisonniers que son neveu avait faits devant Naples, et surtout avec le marquis de Guasto, qui cherchait à l'engager au service de l'Empereur. Par son entremise, il envoya le 20 juillet, en Espagne, un secrétaire chargé d'exposer les conditions moyennant lesquelles il passerait au service impérial avec douze galères, pour un traitement annuel de soixante mille ducats. Il demandait que Gênes fût remise en liberté, et se gouvernât désormais en république indépendante; que Savone, et toutes les villes de la Ligurie, lui fussent de nouveau soumises; que l'Empereur pardonnât, à lui et à tous les siens, toutes les offenses commises contre sa couronne; et que, pour chaque captif espagnol qu'il lui demanderait de relâcher, il lui en fournît un autre également robuste et également propre à la rame (2). Toutes ces conditions furent acceptées avec empressement; et la flotte génoise, qui, dès le 4 juillet, avait quitté la baie de Naples, passa au service impérial (3).

Il est de l'intérêt de ceux qui disposent de tous les honneurs et de toutes les récompenses, de faire considérer la constance dans l'obéissance militaire comme le premier des devoirs d'un soldat,

(1) Mémoires de messire Martin du Bellay, L. III, p. 97. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 499. — *Ben. Varchi*, L. VI, p. 153. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVI, p. 70. — *Pauli Folietæ Hist. Genuensis*, L. XII. p. 754. — *Petri Bizarri*, L. XX, p. 475.

(2) Lettre de Gio. Batt. Sanga à Gio. della Stuffa, nonce auprès de Lautrec. Viterbe, août, 1525. *Lettere de' Princ.*, T. II, f. 110.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 500.

Digitized by Google

et de dissimuler que, tous les engagements étant réciproques, la violation du contrat de la part de celui qui commande, dégage de son serment celui qui avait promis d'obéir. La postérité a été juste envers André Doria : elle n'a vu dans sa conduite que son héroïsme, et elle ne l'a point accusé d'avoir manqué de foi à François Ier. Ses contemporains furent quelquefois plus sévères; et le héros génois, qui avait passé sa vie au milieu des soldats, ne pouvait lui-même dédaigner les préjugés militaires. Le Florentin Luigi Alamanni, non moins distingué comme patriote que comme poëte, dit un jour à André Doria : « Sans doute votre entre-» prise a été grande et généreuse ; mais elle serait plus généreuse et » plus illustre encore, si elle n'était entourée de je ne sais quelle » ombre, qui en altère la splendeur. » André Doria soupira, il resta muet quelques moments; puis il reprit : « Un homme peut » s'estimer heureux quand il réussit à faire une belle action, en-» core que les moyens ne soient pas entièrement beaux. Je sais » que vous-même, et d'autres, pouvez m'accuser de ce qu'ayant » toujours servi les Français, et m'étant élevé par les faveurs de » leur roi, je l'ai abandonné lorsqu'il avait le plus grand besoin » de moi, et je me suis donné à ses ennemis. Mais si le monde » savait combien est grand l'amour que j'ai pour ma patrie, il » m'excuserait d'avoir employé un moyen qui m'expose moi-même » à quelques inculpations, lorsque je ne pouvais autrement la » sauver ou procurer sa grandeur. Je ne raconterai point que le » roi François Ier me retenait ma solde, et n'exécutait pas la pro-» messe qu'il m'avait faite de rendre Savone à ma patrie. De tels » motifs ne suffiraient point pour ébranler un homme d'honneur » dans son antique foi; mais ce qui devait suffire, c'était la cer-» titude que j'avais acquise que le roi ne rendrait jamais à Gênes » sa liberté, que jamais il ne consentirait à en retirer son gouver-» neur, à remettre aux citoyens leur forteresse. Puisque j'ai obtenu » heureusement l'une et l'autre chose en lui retirant ma foi, tout » homme équitable doit trouver que je puis présenter mon action » au grand jour, et ne pas craindre qu'aucune ombre en altère la » splendeur (1). »

(1) Bernardo Segni, qui rapporte cette conversation, la tenait de la bouche de Luigi Alamanni lui-même. *Istor. Fiorentina*, L. II, p. 52.

Digitized by Google

La flotte vénitienne de Piétro Lando était si mal équipée, elle portait si peu de soldats, et de si mauvais marins, qu'elle aurait difficilement suffi pour fermer le port de Naples aux petits vaisseaux de Sicile, après le départ de Philippino Doria : mais d'ailleurs, elle s'en éloigna le 15 juillet, pour aller se pouvoir de vivres en Calabre, et elle n'en revint qu'au commencement d'août. Barbesieux, il est vrai, arriva le 18 juillet avec la flotte française; mais il n'amenait à Lautrec que huit cents fantassins, et une troupe de jeunes gentilshommes qui voulaient faire à Naples leurs premières armes. La somme d'argent qu'il apportait était aussi fort inférieure à celle que le roi avait promise à Lautrec. Cependant Barbesieux ayant débarqué sa petite troupe avec l'argent qu'elle portait, celle-ci s'avança jusqu'à Nola : arrivé là, le prince de Navarre, qui la conduisait, se trouva trop faible pour aller plus avant; il envoya demander une escorte à Lautrec. En effet, comme il se rendait au camp après l'avoir reçue, il fut attaqué par une sortie des Impériaux si vigoureuse, que le seigneur de Candalles et le comte Hugues de Pépoli, qui avaient conduit l'escorte, furent tous deux faits prisonniers, et que deux cents des nouveaux venus furent tués. L'argent arriva, il est vrai, en sûreté dans le camp : Pépoli fut échangé; mais Candalles mourut de ses blessures (1).

Jusqu'alors Lautrec avait soutenu le courage de l'armée française par la fermeté de son caractère : mais à son tour il fut frappé par la fièvre contagieuse, dans le temps même où Vaudemont était presque arrivé à l'article de la mort. Sous le poids même de cette maladie, Lautrec opposa toujours la constance inébranlable de son caractère à tous les maux dont il était frappé. Il destina l'argent qu'il venait de recevoir de France à faire en Italie des levées de fantassins et de chevau-légers : Renzo de Céri partit pour les rassembler en Abruzze, tandis que les Florentins envoyaient deux mille hommes de renfort pour remplir les vides qu'avait faits cette campagne dans les Bandes Noires. Mais il était déjà trop tard pour prendre ce parti : Lautrec, bloqué à son tour dans son camp par

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 501. — Martin du Bellay, L. III, p. 100. — — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVI, p. 52. — *Bern. Segni*, L. II, p. 43. — Mémoires de Blaise de Montluc, L. I, p. 71, T. XXII.

Digitized by Google

l'armée qu'il avait si longtemps assiégée, perdait tous les jours des fourrageurs, des convois et des bagages. Les vivres qu'il faisait venir tombaient presque tous entre les mains de l'ennemi; et tandis que ses soldats, exténués par la fatigue et la maladie, étaient encore privés de pain, toutes choses abondaient à Naples, et les Allemands ne songeaient plus à déserter (1).

Vers la fin de juillet, la maladie répandue dans le camp français prit un caractère beaucoup plus effrayant. De vingt-cinq mille hommes qui s'y trouvaient un mois auparavant, il n'en restait pas, le 2 août, quatre mille en état de tenir leurs armes; et de huit cents gendarmes il n'en restait pas cent. Piétro Navarro, Vaudemont, Camille Trivulzio, et les deux mestres-de-camp, étaient malades; Lautrec, qu'on croyait guéri, avait fait une rechute : tous les ambassadeurs, tous leurs secrétaires, tous les hommes de quelque distinction, à la réserve du marquis de Saluces et du comte Guido Rangoni, étaient atteints par la contagion. Les fantassins souffraient en même temps de la faim et de la soif; toutes les citernes étaient mises à sec, et les soldats ne pouvaient puiser l'eau à Poggio-Réale qu'au prix d'un combat, que, dans leur état de faiblesse, ils redoutaient de livrer. L'étendue du camp était beaucoup trop grande, proportionnellement au nombre de ses défenseurs; elle forçait à les épuiser par des factions sans cesse répétées. Renzo de Céri, immédiatement avant son départ pour l'Abruzze, avait sollicité Lautrec de changer de campement, ou de mettre ses troupes en quartier dans les villes de Campanie; en lui faisant remarquer que des eaux croupissaient de toutes parts autour de lui, et qu'un gazon épais avait crû jusque dans les tentes des soldats : mais Lautrec, avec une obstination invincible, déclara qu'il préférait mourir sur la place plutôt que de donner ce triomphe aux ennemis (2). Il mettait également son point d'honneur à ne pas resserrer ses logements; et tout malade qu'il était, il se faisait porter de poste en poste, pour s'assurer que ses ordres fussent exécutés, et surveiller les corps de garde qu'il avait établis. Sa constitution ne put résister longtemps à une telle fatigue;

(1) Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 106. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 502. — *Bened. Varchi*, L. VI, p. 155.

(2) *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 53. — *Bern. Segni*, L. II, p. 42.

Digitized by Google

il mourut dans la nuit du 15 au 16 août; et comme sa vertu et sa constance avaient fait jusqu'alors le plus ferme appui de l'armée, sa mort acheva de lui enlever toute espérance de salut (1).

Le comte de Vaudemont était mort aussi, et le marquis de Saluces prit le commandement de l'armée française; mais ni ses talents ni sa réputation ne le mettaient en mesure de porter un si pesant fardeau. D'ailleurs, les difficultés augmentaient chaque jour; André Doria était arrivé à Gaëte avec douze galères à la solde de l'Empereur; et il avait forcé la flotte française à s'éloigner. Maramaldo, Ferdinand de Gonzague, et d'autres chefs impériaux, cessant de se renfermer dans la ville, attaquaient et surprenaient des détachements français à Capoue, à Nola, à Averse, et coupaient presque toute communication entre l'armée et les villes encore dévouées à la France : la seule espérance des Français reposait sur Renzo de Céri, qui était alors à Aquila, et dont le marquis de Saluces pressait l'arrivée, non plus pour prendre Naples, mais pour faire lui-même sa retraite avec sûreté (2).

Cette retraite était devenue indispensable; et le marquis de Saluces résolut de profiter d'une pluie violente, accompagnée de tonnerre, qui tomba dans la nuit du 29 août, pour dérober sa marche aux ennemis. Il se mit, avec Guido Rangoni, à la tête de l'avant-garde, et confia la bataille à Piétro Navarro, tandis que Pompéran, Camille Trivulzio et Nègre Pelisse commandaient l'arrière-garde; tous les canons de rempart furent laissés en batteries, tous les plus lourds bagages furent abandonnés, et l'appel des tambours et des trompettes fut interdit : mais les Français avaient encore fait peu de chemin, lorsque la pluie cessa et que le jour commença à luire. La cavalerie impériale, avertie du départ des Français, s'élança aussitôt tout entière à leur poursuite. La Bande Noire des Toscans accueillit les ennemis avec une décharge de toute sa mousqueterie : toutefois comme elle marchait dans un chemin creux où elle ne pouvait point s'étendre, la cavalerie, re-

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 502. — Martin du Bellay, L. III, p. 107. — *Ben. Varchi*, L. VI, p. 156. — *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 55. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 618.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 503.— *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVI, p. 56. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 108.

Digitized by Google

venant à la charge, réussit aisément à enfoncer les derniers rangs, et à jeter le désordre dans toute la colonne. La résistance ne pouvait être longue; les soldats malades avaient à peine la force de soulever leurs mousquets ou leurs épées; renversés au premier choc, ils demandaient et obtenaient facilement la vie. C'est alors que Piétro Navarro, qui s'efforçait de s'enfuir sur une petite mule, fut pris dans un sentier détourné. L'avant-garde cependant était arrivée devant Averse; mais la porte étroite qu'on lui avait ouverte était à chaque instant encombrée, et il se passa trois heures entières avant que tous les fuyards, entassés dans le fossé, fussent entrés dans la ville (1).

L'arrivée des Français à Averse ne mettait point un terme à leurs malheurs : ils repoussèrent, il est vrai, l'attaque irrégulière de la cavalerie, qui les avait poursuivis jusque-là; mais le prince d'Orange s'approcha avec son infanterie et les canons mêmes abandonnés par les Français dans leur camp. Bientôt il eut ouvert une brèche : en même temps le marquis de Saluces fut blessé au genou par un éclat de pierre, et emporté chez lui dans un état cruel de souffrance. Pour surcroît de malheur, Capoue, première ville que devait traverser l'armée en continuant sa retraite, ouvrit ses portes à Fabrice Maramaldo. On avait évacué sur cette ville la plupart des malades de l'armée. Le comte Hugues Pépoli y commandait; mais il était lui-même mourant. Les habitants persuadèrent à la garnison de faire une sortie pour recueillir du bétail, et ils profitèrent de l'absence de presque tous les hommes valides, pour introduire dans leurs murs Fabrice Maramaldo et ses Calabrois; ceux-ci dépouillèrent, avec la plus extrême barbarie, les malades dans leur lit, et Hugues de Pépoli, qui était mort à l'heure même, sur son cercueil. Les habitants d'Averse, apprenant cet événement, qui ne laissait plus aux Français d'espérance, supplièrent le marquis de Saluces de leur épargner l'horreur d'un assaut; et celui-ci, déjà vaincu par la douleur de sa blessure, donna au comte Rangoni commission de passer au camp ennemi pour capituler (2).

(1) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXVI, p. 57, 58. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 504. — *Bern. Segni*, L. II, p. 45. — *Georg. von Frundsberg*, B. VIII, f. 161.

(2) *Pauli Jovii Histor.*, L. XXVI, p. 59. — *Bern. Segni*, L. II, p. 44. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 170.

Digitized by Google

La capitulation d'Averse portait que le marquis de Saluces ouvrirait aux Impériaux cette ville avec sa forteresse ; qu'il leur abandonnerait son artillerie, ses munitions, ses drapeaux, ses armes, ses chevaux et ses bagages ; qu'il demeurerait lui-même prisonnier avec tous les capitaines de l'armée; mais que tous les soldats, tant ceux qui étaient enfermés dans Averse que ceux qui avaient été pris auparavant, seraient renvoyés en France, après s'être engagés à ne pas servir de six mois contre l'Empereur. Le marquis de Saluces promit de faire son possible pour que toutes les garnisons françaises du royaume de Naples acceptassent la même capitulation. Le comte Guido Rangoni fut seul exempté de la captivité par le prince d'Orange, en récompense de ce qu'il avait négocié ce traité (1).

Ainsi, l'une des plus belles armées que la France eût encore mises sur pied périt tout entière par le fer, la maladie ou la captivité. Les Espagnols, avec une froide cruauté, enfermèrent les prisonniers, presque tous malades, dans les étables royales de la Madeleine. Le prince d'Orange permit au sénat de Naples de leur fournir des aliments; mais ce fut le seul soin qu'il consentit à prendre d'eux. Les malheureux, entassés les uns sur les autres dans la fange, et au milieu des cadavres, périrent bien plus rapidement encore qu'ils ne faisaient dans le camp. Presque aucun ne put retourner dans sa patrie ; tandis que leurs maladies communiquèrent à Naples une peste effroyable, qui continua de ravager cette ville longtemps encore après eux (2).

La capitulation d'Averse mit aussi un terme à l'existence des Bandes Noires, corps presque uniquement composé de Toscans, qu'avait formé Jean de Médicis, et qui tenait le premier rang dans l'infanterie légère de toute l'Europe. Les Bandes Noires s'étaient, il est vrai, rendues plus redoutables encore aux citoyens des pays où elles faisaient la guerre, qu'à leurs ennemis, par leurs cruautés et leurs voleries. Orazio Baglioni, le chef que la république florentine leur avait donné, était mort devant Naples; Hugues de Pépoli, qui lui avait succédé, était mort à Capoue; Jean-Baptiste

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 504. — Martin du Bellay, L. III, p. 109. — *Ben. Varchi*, L. VI, p. 157. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 619.

(2) *Pauli Jovii Histor.*, L. XXVI, p. 61.

Digitized by Google

Sodérini et Marco del Néro, les deux commissaires florentins qui les accompagnaient, moururent dans les prisons de Naples. Aucun chef ne restait plus pour prendre soin de ce corps, qui le premier avait fait rejaillir quelque gloire militaire sur les Florentins. Beaucoup de soldats étaient prisonniers, d'autres morts, d'autres malades; le reste se débanda, et ne se réunit plus jamais (1).

Le marquis de Saluces ne tarda pas à mourir en prison; et comme le chagrin se joignait à la souffrance pour l'accabler, on crut qu'il avait hâté volontairement sa mort. Piétro Navarro fut conduit à Naples, dans cette même forteresse qu'il avait prise aux Français du temps du grand capitaine; et il y fut enfermé dans la même prison où le roi d'Espagne l'avait oublié trois ans. On écrivit à Madrid pour savoir comment il devait être traité. Charles-Quint ordonna de lui faire trancher la tête, comme à un rebelle; mais le gouverneur du château, François Hijar, eut quelque pitié de ce vieillard illustre qui, de la condition de palefrenier du cardinal d'Aragon, s'était élevé par tant de hauts faits et tant de talents à tant de gloire. Pour qu'il ne périt point par la main du bourreau, Hijar vint lui-même l'étrangler dans sa prison, ou, selon d'autres, il le fit étouffer sous des couvertures (2).

La capitulation de l'armée française à Averse ne mit point un terme immédiat aux calamités du royaume de Naples. Le prince d'Orange, qui commandait les restes de ces bandes formées au brigandage et à la cruauté par le sac de Rome, était toujours laissé sans argent par l'Empereur; et ce n'était que par la terreur, les confiscations et les supplices, qu'il pouvait remplir de nouveau son trésor. Ses soldats, qui avaient pillé Averse, au moment où les Français lui avaient remis cette ville, lui demandaient encore la paye de huit mois de leur solde. Le prince d'Orange n'avait pour les satisfaire que les confiscations des biens des seigneurs qui avaient suivi le parti d'Anjou : il fit couper la tête, à Naples, sur la place du Marché, à Frédéric Caiétan, fils du duc de Trajetto; à Henri Pandone, duc de Goviano, fils d'une

(1) *Bened. Varchi*, L. VI, p. 159. — *Bern. Segni*, L. II, p. 45.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVI, p. 61. — *Bened. Varchi*, L. VI, p. 158. — *Alfonso de Ulloa, Vita di Carlo V*, L. II, p. 115 v.

Digitized by Google

fille de Ferdinand l'Ancien, roi de Naples; et à quatre autres des premiers seigneurs napolitains (1). Chacune des villes du royaume fut ensanglantée par de semblables exécutions. Après avoir ainsi frappé d'effroi les partisans de la France, le prince d'Orange entra en traité avec eux, et leur vendit leur grâce pour une somme d'argent proportionnée à leur fortune. Plusieurs cependant, plutôt que de se soumettre à des maîtres aussi cruels et aussi avides, préférèrent continuer la guerre, et furent encore secondés quelque temps par les Français et les Vénitiens. Frédéric Caraffa, le prince de Melphi et le duc de Gravina, poursuivirent leurs ravages dans la Pouille; et le Romain Simon Tébaldi eut quelques succès en Calabre (2). Mais ce brigandage doit être considéré comme le commencement de cet état de violence et d'anarchie qui se prolongea dans le royaume de Naples pendant toute la durée de la domination espagnole, plutôt que comme une guerre régulière. C'est au gouvernement avide, oppressif, perfide et cruel des vice-rois, qu'il faut attribuer l'impossibilité qu'on n'a que trop longtemps éprouvée d'établir aucune justice, aucune police, aucune sûreté durable dans des provinces si favorisées par la nature.

André Doria avait contribué avec sa flotte à la ruine de l'armée française; mais aussitôt que la capitulation d'Averse rendit son service inutile à Naples, il fit voile vers Gênes pour recueillir le prix qu'il avait mis à son changement de parti, et affranchir sa patrie. La peste régnait alors à Gênes; et Théodore Trivulzio, qui y commandait pour François Ier, n'ayant sous ses ordres qu'une très-faible garnison, avait demandé vainement un renfort de deux mille hommes : ceux-ci n'avaient point voulu s'avancer, de crainte de la contagion; et Trivulzio se voyant abandonné, se retira au Castelletto. Mais il comptait pour la défense de Gênes sur la flotte de M. de Barbesieux, qui venait d'arriver dans le port avec quelques compagnies françaises, embarquées au camp devant Naples après la déroute de l'armée. Ce fut en vain : lorsque André Doria se présenta devant Gênes, le 12 septembre,

(1) *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 75. — *Bened. Varchi*, L. VII, p. 165. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 511.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 511. — *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 77. — *Marco Guazzo*, f. 62 v. — *Paolo Paruta*, *Ist. Ven.*, L. VI, p. 450.

Digitized by Google

avec treize galères, Barbesieux se retira avec toute sa flotte dans le port de Savone. Doria n'avait que cinq cents hommes de débarquement, il les mit de nuit sur des chaloupes, et les envoya vers la ville sous les ordres de son neveu Philippino et de Christophe Palavicini. Les Génois, auxquels il avait eu soin de faire connaître son traité avec l'Empereur, trouvèrent encore, malgré la peste, assez de vigueur pour prendre les armes, seconder son débarquement, repousser tous les Français dans le château, et se rendre maîtres de toutes les fortifications de la ville (1).

Théodore Trivulzio, étonné de la faiblesse des ennemis auxquels il venait de céder, s'adressa au comte de Saint-Paul, qui commandait alors l'armée française en Lombardie, et qui venait de reprendre Pavie; il lui demanda trois mille hommes seulement, avec lesquels il se faisait fort de soumettre de nouveau Gênes au roi de France. Mais le duc d'Urbin ne voulut point prendre part à cette expédition, et Saint-Paul, retardé par lui, ne put arriver à Gavi que le 1er octobre, avec cent lances et deux mille fantassins. Il était déjà trop tard; les passages de la montagne étaient défendus, et Saint-Paul ne réussit pas même à introduire des secours dans le château. Il se retira après avoir donné commission à son lieutenant Montejean, de conduire trois cents hommes à Savone, pour en renforcer la garnison. Montejean ne fut pas plus heureux que lui, et ne put point pénétrer jusqu'à Savone. Les Génois, conduits par Doria, pressaient le siége de Savone et du Castelletto. La première de ces places capitula le 21 octobre; la seconde, peu de jours après; et les Génois, pour assurer leur liberté, et satisfaire leur jalousie, se hâtèrent de détruire la forteresse du Castelletto qui les commandait, et de combler le port de Savone, dont ils avaient tant redouté la rivalité (2).

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 506. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXVI, p. 71. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 112. — *Ben. Varchi*, L. VII, p 170. — *Bern. Segni*, L. II, p. 47. — *Agostino Giustiniani*, L. VI, f. 282. C'est la fin de cette Chronique génoise contemporaine. — *Paolo Folieta*, L. XII, p. 735.

(2) *Fr. Giucciardini*, L. XIX, p. 508. — *Pauli Jovii*, L. XXVI, p. 72. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 114. — *Ben. Varchi*, L. VII, p. 178.—*Fr.*

Digitized by Google

Belcarii, L. XX, p. 620. — *Galeatius Capella*, L. VIII, f. 87. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 451.—*Lettere de' Principi*, T. II, f. 133.—*Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 170. — *Bern. Segni*. L. II, p. 47. — *Petri Bizarri*, L. XX, p. 475. — *Pauli Folietæ Continuat. Hist. Genuens. Uberti ejus fratris*, L. XII, p. 742. C'est là que se termine cette histoire.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

NOUVELLES CONSTITUTIONS DES RÉPUBLIQUES DE GÊNES ET DE FLORENCE. L'INDÉPENDANCE ITALIENNE EST SACRIFIÉE PAR CLÉMENT VII ET FRANÇOIS Ier, DANS LES TRAITÉS DE BARCELONE ET DE CAMBRAI. COURONNEMENT DE CHARLES-QUINT A BOLOGNE, ET ASSERVISSEMENT DE L'ITALIE. — 1528 A 1530.

A peu près à l'époque où l'Italie allait perdre son indépendance, on avait vu renaître deux de ses plus anciennes républiques. Florence et Gênes, sans se laisser décourager par les calamités effroyables qui accablaient toute la contrée, s'efforçaient de réformer leur constitution. La peste éclaircissait leur population, la famine épuisait leurs ressources, la guerre menaçait à chaque instant leur existence même, au moment où, se dérobant toutes deux à la tyrannie qui les avait longtemps opprimées, elles cherchaient à se garantir du retour des mêmes malheurs, par la combinaison de lois nouvelles. Mais dans l'état de misère auquel l'Italie avait été réduite par des guerres si longues et si désastreuses, ses forces ne lui suffisaient plus pour assurer par elle-même sa destinée; et les petits États dont elle était composée, pouvaient moins encore garantir, par leurs propres efforts, leur existence ou leur indépendance. Ils devaient succomber ou se maintenir, selon le sort de leurs alliés, plutôt que le leur; et si Florence et Gênes n'eurent point la même destinée, ce fut parce que l'une des deux cités avait suivi le parti impérial, l'autre le parti français, et non point parce que la constitution de l'une était supérieure à celle de l'autre.

Avant même que Doria se fût présenté devant Gênes, les chefs des différents partis, qui s'étaient si longtemps combattus dans cette république; et qui, victimes de leurs divisions, se trou-

Digitized by Google

vaient tous réduits à une égale servitude, avaient senti qu'ils ne pouvaient plus trouver leur salut que dans une réconciliation sincère. Ils avaient eu des conférences entre eux; ils y avaient appelé tous les hommes qui, dans Gênes, avaient la réputation d'entendre les lois ou les affaires de l'État. Tous y avaient apporté le désir de la concorde; tous s'étaient montrés prêts à l'acheter par de grands sacrifices. Théodore Trivulzio, alors lieutenant du roi de France à Gênes, n'avait montré aucune défiance de ces réunions : leur but avoué, de travailler à la pacification universelle, paraissait légitime, dans une cité divisée en tant de partis (1). Il avait trouvé dans la ville douze magistrats, créés l'année précédente, avec le titre de *réformateurs;* leur office devait être de corriger les lois et de réconcilier les factions. Trivulzio ne les avait point troublés dans leurs fonctions; aussi les réformateurs, pendant son gouvernement, mûrissaient-ils leurs projets de législation, sans prendre aucune mesure pour les mettre à exécution (2).

Mais, lorsqu'André Doria eut forcé Barbesieux à évacuer, avec sa flotte, le port de Gênes, et Théodore Trivulzio à se réfugier dans la citadelle, le sénat rassemblé chargea les réformateurs de donner à la patrie une constitution nouvelle, et surtout de faire disparaître jusqu'aux derniers signes des factions qui l'avaient si longtemps déchirée (3). Cependant, il ignorait encore si Doria, à l'exemple de tous ses prédécesseurs, n'avait pas remporté pour lui seul la victoire, et s'il ne comptait pas se faire souverain de sa patrie. En effet, Charles-Quint, qui n'aimait pas les républiques, et à qui le zèle pour la liberté rappelait le soulèvement récent de ses royaumes d'Espagne, avait offert à André Doria de le reconnaître pour prince de Gênes, et de le maintenir dans la possession de cet État : mais ce grand homme refusa constamment de s'élever aux dépens de sa patrie; il insista pour que sa constitution républicaine fût reconnue, et ne demanda d'autre grandeur que la reconnaissance de ses concitoyens (4).

(1) *Bened. Varchi, Stor. Fior.*, L. VII, p. 173.
(2) *Ibidem*, L. VII, p. 174.
(3) *Ibidem*, L. VII, p. 175.
(4) Le sénateur Baptiste Lomellini le remercia au nom de sa patrie; et la répu-

Digitized by Google

Ce n'était presque jamais pour des intérêts qui leur fussent propres, pour des droits ou des priviléges disputés entre les diverses classes de citoyens, que les factions de Gênes avaient pris les armes. Depuis le milieu du quatorzième siècle, la première dignité de l'État avait été réservée par la loi à un plébéien gibelin; et les factions guelfe et patricienne s'étaient soumises sans murmurer à cette constante exclusion. Toutefois l'une et l'autre avaient continué à exister et à prendre part aux violentes révolutions de l'État. Mais le point d'honneur de chacun se trouvait bizarrement associé à un nom, plus encore qu'à un intérêt; les factions s'étayaient sur des haines personnelles, non sur des opinions. On comptait dans Gênes des Guelfes et des Gibelins, des nobles et des citoyens, des grands et des petits bourgeois, des partisans des Adorni, et de ceux des Frégosi : chaque citoyen s'était rangé dans quelqu'une de ces divisions; chacun se croyait grièvement offensé lorsque les prérogatives ou l'honneur de sa faction étaient en souffrance; il était peut-être par lui-même indifférent à la chose qui devait le blesser, mais s'il n'en avait pas témoigné de ressentiment, on l'aurait cru dépourvu d'honneur et de courage. C'était donc le plus souvent l'imagination, c'était un fatal préjugé, et non des offenses réelles, qui avaient soulevé, à tant de reprises, ce peuple fougueux, et qui l'avaient précipité de révolutions en révolutions. Aussi les réformateurs se crurent-ils obligés de changer bien plutôt les noms que les choses. S'ils pouvaient supprimer ceux des anciennes factions, ceux même des anciennes familles, qui étaient un gage de l'attachement de chaque famille à chaque faction, ils se croyaient assurés d'éteindre avec eux des passions qui n'avaient point d'aliment réel, et que le préjugé seul avait entretenues.

De tout temps les familles puissantes avaient été dans l'usage, à Gênes, d'augmenter encore leur puissance, en adoptant d'autres familles moins riches, moins illustres, ou moins nombreuses, auxquelles elles communiquaient leur nom et leurs armes, qu'elles prenaient ainsi l'engagement de protéger, et qui, en re-

blique lui fit élever une statue de marbre, avec cette inscription : « *Andreæ Auriæ civi optimo, felicissimoque vindici atque auctori publicæ libertatis, S. P. Q. G. posuere.* » *Bern. Segni*, L. II, p. 47. — *P. Bizarri*, L. XX, p. 476.

Digitized by Google

tour, s'associaient à toutes leurs querelles. Les maisons dans lesquelles on entrait ainsi par adoption, étaient nommées des *Alberghi* (auberges), et il y avait peu de maisons illustres qui ne se fussent ainsi recrutées à l'aide de quelque famille étrangère. Cet usage prépara au nouveau règlement par lequel les douze réformateurs réorganisèrent la république (1).

Ils supprimèrent, avant tout, la loi qui réservait les magistratures plus éminentes aux citoyens de l'ordre populaire et aux Gibelins : ils voulurent que tous les anciens Génois contribuables et propriétaires fussent considérés comme égaux en droit; mais, pour se conformer à la vanité croissante du siècle, au lieu de les appeler citoyens, ils les nommèrent gentilshommes. Afin d'assurer davantage encore l'égalité entre eux, ils voulurent que tous ces gentilshommes fussent classés dans un petit nombre de familles; ils déclarèrent que toutes les familles qui avaient alors six maisons ouvertes à Gênes, seraient considérées comme des *Alberghi*, à la réserve seulement des Adorni et des Frégosi, dont ils voulaient supprimer les noms, comme rappelant trop de guerres civiles. Les autres, qui réunissaient cette condition, se trouvèrent au nombre de vingt-huit (2). Ils les obligèrent à adopter tout le reste des citoyens Génois qui pouvaient participer aux honneurs de l'État; de telle sorte cependant qu'ils mêlèrent et confondirent tout ce qui avait été auparavant un sujet de distinction : ils firent entrer des Guelfes dans les maisons anciennement gibelines, et des Gibelins dans les guelfes; ils voulurent que dans chaque *albergo* on trouvât des nobles et des plébéiens, des hommes attachés auparavant au parti Adorni et d'autres au parti Frégosi; ils réveillèrent en même temps la vanité de chacune, en la liant à son nouveau nom de famille, ils réussirent si bien que ceux que la loi avait associés ensemble, commencèrent dès lors à se regarder comme parents (3).

(1) *Petri Bizarri Sentinatis dissertatio de Reip. Genuens. statu et administ. in Grævii Thesauro,* T. I, P. II, p. 1453.

(2) Les noms de ces vingt-huit Alberghi furent : Auria (Doria), Calvi, Catani, Centurioni, Cibo, Cicada, Fieschi, Fianchi, Fornari, Gentili, Grimaldi, Grilli, Giustiniani, Imperiali, Interiani, Lercari, Lomellini, Marini, Negri, Negroni, Palavicini, Pinelli, Promontori, Spinola, Salvaghi, Sauli, Vivaldi, Ususmari.

(3) *Fr. Guicciardini,* L. XIX, p. 508. — *Benedetto Varchi,* L. VII, p. 180.

Digitized by Google

Cette division singulière de toute la république en vingt-huit familles dura quarante-huit ans. Elle avait mis un terme aux anciennes divisions; mais elle en laissa éclater d'autres, entre ce qu'on nomma l'ancienne et la nouvelle noblesse, et entre ces deux classes qui gouvernaient, et le peuple, qui était exclu du gouvernement. Pour apaiser cette dissension, qui avait dégénéré en guerre civile, le pape, l'Empereur et le roi d'Espagne, auxquels les Génois avaient déféré l'office de médiateurs, crurent devoir défaire l'ouvrage qui s'était fait au temps de Doria. Par la loi qu'ils publièrent le 17 mars 1576, les noms des *Alberghi* furent supprimés, et chaque ancienne famille fut invitée à reprendre son ancien nom (1).

Tous les gentilshommes génois, admis à participer aux honneurs de l'État, durent à leur tour avoir entrée au sénat, en qui résidait la puissance souveraine. Ce sénat, en 1528, fut formé de quatre cents membres, qui se renouvelaient par tour, et qui ne siégeaient qu'une année. Lorsqu'ensuite l'aristocratie devint plus étroite, on trouva plus juste et plus convenable d'appeler à la fois au sénat tous les gentilshommes qui avaient droit à la souveraineté. Ils étaient alors réduits au nombre de sept cents environ; et ils entrèrent au grand conseil, dès qu'ils eurent accompli vingt-deux ans (2).

C'était à ce premier sénat ou grand conseil qu'appartenait l'élection d'un autre sénat composé de cent membres, qui fut plus tard porté à deux cents, et qui était renouvelé tous les ans. Le premier nommait encore le doge, les huit conseillers de la seigneurie, et les huit procurateurs de la commune, dont l'office était bisannuel, et qui formaient entre eux le gouvernement. La nouvelle constitution, en supprimant les distinctions de naissance, ouvrait à André Doria l'accès à la dignité ducale, autrefois fermé aux gentilshommes; et en effet la reconnaissance publique paraissait la lui destiner. Mais ce généreux citoyen croyait essentiel de conserver à sa patrie la protection de Charles-Quint, en continuant à le servir et à commander ses flottes. Un tel emploi était

(1) La loi est rapportée *in Grævii Thesauro Rer. Ital.*, T. I, P. II, p. 1471.

(2) *Hieronymi de Marinis de Reipubl. Genuensis gubernatione*, Cap. II. *In Grævii Thesauro*, T. I, P. II, p. 1422, vers l'an 1657.

Digitized by Google

incompatible avec la représentation de la souveraineté. Doria refusa donc la couronne ducale; et ce fut sur son refus seulement que les fonctions du doge furent réduites à deux ans, et que ses prérogatives furent limitées. Le premier qui en fut revêtu, fut Uberto Lazario Catani. On voulut que, des huit seigneurs qui formaient son conseil plus intime, il y en eût deux qui par tour résidassent dans le palais avec lui; on accorda aussi à tous ceux qui dorénavant auraient été doges, le droit de prendre place dans le conseil des procurateurs de la commune. Enfin, on voulut que cinq censeurs suprêmes ou syndics conservassent une sorte d'inspection sur toutes les magistratures, la marche constitutionnelle de toutes les autorités, et leurs rapports entre elles. André Doria fut le premier de ces syndics; et, par une exception qui lui était personnelle, on voulut que cette place lui fût conférée pour la vie. Ses collègues ne devaient demeurer que quatre ans en fonctions (1).

La constitution de Gênes, telle qu'elle venait d'être réformée, était purement aristocratique. Elle établissait l'égalité, mais seulement entre les nobles; elle limitait à un nombre, proportionnellement assez petit, d'individus et de familles, une souveraineté qui s'étendait non-seulement sur une très-grande ville, mais sur les deux Rivières, et sur toute la province de Ligurie. Le peuple génois, sans influence sur la caste qui s'était attribué le droit de le gouverner, ne pouvait nullement se regarder comme représenté. Les longues habitudes d'une démocratie, l'opinion publique, et le respect pour d'anciens souvenirs, empêchèrent, il est vrai, l'aristocratie génoise de devenir aussi exclusive que celle de Venise ou de Lucques. Jusqu'à la fin de la république, on introduisit fréquemment dans le conseil, et même avec une sorte de régularité, des hommes nouveaux, et de la ville et des Rivières(2).

(1) *Bened. Varchi, Stor. Fior.*, L. VII, p. 181. — *Petri Bizarri dissert. de Reip. Genuens. admin. Thesaur. Ital.*, T. I, P. II, p 1453 et seq. — *Continuat. Uberti Folietæ a Paulo fratre*, L. XII, p. 741. — *Jacobi Bonfadii Annales Genuens.*, L. I, p. 1341, *in Grævii Thesauro*, T. I, P. II. — *Filippo Casoni, Annali di Genova*, T. II, L. III, p. 45 et seq.

(2) La loi *permettait* au sénat d'admettre, chaque année, sept habitants de la ville, et trois des Rivières, au corps de la noblesse, pourvu qu'il limitât son choix à ceux qui, par leur naissance, leurs mœurs, et les services rendus à l'État, pou-

Digitized by Google

On les associait ainsi aux prérogatives des gouvernants; mais on ne donnait point en eux des défenseurs au peuple. D'ailleurs les familles anciennes, ou s'éteignaient tout à fait, ou produisaient un moindre nombre de sujets; le cercle où tous les pouvoirs étaient enfermés devenait chaque jour plus étroit; et la république, en vieillissant, s'éloignait toujours plus de cette liberté dont elle maintenait encore le nom.

La constitution florentine, de son côté, participait de cet esprit d'aristocratie que l'orgueil enfante, et qui ne tarde pas à s'introduire dans les familles mêmes qui se sont illustrées en fondant la liberté. Le premier sentiment qui avait dirigé les Florentins dans l'organisation de leur ancienne république, avait été le désir de faire concourir toutes les volontés, comme toutes les forces, à la défense de l'État et à son administration. A mesure cependant que la liberté rendait la ville plus prospérante, le commerce, les manufactures, le sentiment seul de la sécurité, faisaient paraître dans la république des hommes nouveaux, qui venaient s'y établir de la campagne, ou s'y réfugier des États voisins, ou qui s'élevaient du sein des classes tout à fait pauvres, dont l'existence était presque ignorée. Les anciens citoyens n'avaient pas cessé d'être jaloux de ceux qui venaient ainsi partager leurs prérogatives; et le maintien des droits exclusifs à la souveraineté, que les uns prétendaient, que les autres ne voulaient pas admettre, avait été la cause de plusieurs dissensions.

Lorsque la république fut de nouveau constituée en 1527, le principe de limiter le droit de cité à ceux qui le tenaient par héritage de leurs aïeux, fut reconnu par tous les partis. On ne regarda comme citoyens florentins que ceux qui purent prouver que leurs ancêtres avaient été admis aux trois offices majeurs, de la seigneurie, du collége, et des bons-hommes. On ne tint même aucun compte de cette admission, si elle avait été accordée par le gouvernement des Médicis, de 1512 à 1527, parce qu'on assura que, pendant cet espace de temps, plusieurs hommes nouveaux avaient obtenu l'entrée dans les colléges pour de l'argent, tandis qu'aucun n'avait été habilité aux emplois par le scrutin d'une

vaient être estimés déjà égaux aux nobles. *Filippo Casoni, Ann. di Genova*, T. II, L. III, p. 46.

Digitized by Google

magistrature libre (1). Ainsi, au nom de la démocratie et de la liberté, les Florentins prononcèrent une exclusion sévère contre tous ceux qui n'appartenaient pas à une classe assez peu nombreuse. En effet, les habitants du territoire florentin n'avaient aucune part à la souveraineté, qui était réservée aux seuls citoyens de la ville. Parmi ceux-ci, on ne tenait encore aucun compte de ceux qui ne payaient pas les impositions directes, et qu'on désignait par le nom de *non sopportanti*. Quant à ceux qui étaient inscrits dans les livres de la communauté, et qui payaient la décime, lorsqu'ils arrivaient à l'âge de vingt-quatre ans, avant lequel ils ne pouvaient entrer au grand conseil, ils devaient prouver que le nom de leur père ou de leur aïeul avait été mis dans les bourses, d'où l'on tirait au sort les trois magistratures suprêmes, et ensuite ils devaient être approuvés par la seigneurie au scrutin secret; ce qui leur donnait le rang de *statuali*, ou citoyens actifs. Tous les citoyens étaient enfin partagés entre les quatorze métiers inférieurs et les sept supérieurs. Les premiers, ou *le arti minori*, avaient en partage le quart des honneurs publics, et *le arti maggiori* les trois quarts; mais cette division, qui paraissait inégale, était favorable aux métiers inférieurs. Il ne restait plus qu'un petit nombre d'anciens citoyens immatriculés dans les arts inférieurs; et, s'ils avaient été mis sur le même niveau que les autres, ils n'auraient pas obtenu ce quart des emplois qui leur était assuré (2).

Tandis que la population de l'État florentin n'était pas fort inférieure à un million d'habitants, on ne voyait jamais siéger plus de deux mille cinq cents citoyens dans le grand conseil : cette assemblée ne représentait point le reste de la nation; elle était vraiment souveraine en son propre droit plutôt qu'au nom du peuple : néanmoins il suffisait que le pouvoir fût exercé par un corps aussi nombreux, pour intéresser la nation tout entière à ses délibérations, et donner aux Florentins les avantages d'un gouvernement populaire.

Mais tous les membres du grand conseil ne goûtaient pas également cette popularité. On y distinguait deux partis : à la

(1) *Giovanni Cambi, Ist. Fior.*, T. XXIII, p. 1.
(2) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 336.

Digitized by Google

tête du premier, ou de celui des grands, se trouvait le gonfalonier Nicolas Capponi. Ces hommes enivrés d'orgueil par leurs fortunes colossales, par la pompe dont ils étaient entourés dans leurs palais, par les emplois éminents qu'ils avaient obtenus dans l'Église, les chapeaux de cardinaux, les évêchés ou les gouvernements de provinces dont leurs fils ou leurs frères étaient décorés, dédaignaient de reconnaître leurs égaux parmi la masse des citoyens florentins, et s'efforçaient de rapprocher la république de la constitution oligarchique de Venise, alors l'objet de l'admiration de tous. A la tête de la faction populaire opposée à celle-ci, se trouvait Baldassar Carducci, docteur en droit, qui jouissait d'une grande réputation, et qui, ayant été exilé par les Médicis, avait fixé pendant quelque temps sa résidence à Padoue, où le pape Clément VII l'avait fait arrêter. Malgré son âge très-avancé, Carducci se faisait encore remarquer par l'impétuosité de son caractère et son animosité contre Capponi et tous les grands, autant que par ses talents (1). Ce fut un triomphe pour le parti aristocratique, que de lui avoir fait décerner l'ambassade de France, qui l'éloignait de sa faction. Il y mourut durant sa légation, pendant le siége de Florence (2).

Dans le même parti extrême, on distinguait encore Dante de Castiglione, qui, bien plus ennemi des Médicis que de l'aristocratie, s'efforçait d'ouvrir entre eux et sa patrie une telle brèche, qu'elle ne pût jamais se refermer. Un jour, avec une troupe d'hommes masqués, mais qu'on avait reconnus sous leur masque, il entra de vive force dans le temple de l'Annonciation, l'un des plus riches de Florence; il y renversa avec ses compagnons les statues de Laurent et de Julien de Médicis, de Léon X et de Clément VII. Ces forcenés les brisèrent avec outrage; ils arrachèrent ensuite les armes des Médicis des églises de Saint-Laurent, de Saint-Marc et de Saint-Gallo, édifiées ou restaurées par cette famille; ils regardaient ces emblèmes comme des monuments d'une servitude qu'ils voulaient effacer : ils méprisaient la politique de Nicolas Capponi, qui craignait de pousser à bout Clément VII;

(1) *Bened. Varchi*, L. III, p. 170-176. — *Bern. Segni*, L. I, p. 14, 29. — *Filippo de' Nerli*, L. VIII, p. 162.

(2) *Filippo de' Nerli*, L. VIII, p. 177.

Digitized by Google

et encore qu'ils fussent connus, le gouvernement n'osa point les punir de cette violation de l'ordre public (1).

Nicolas Capponi était vraiment attaché à la liberté; mais son caractère doux, avec quelque mélange de faiblesse, le portait à ménager le pape et les hommes qui avaient été puissants sous le gouvernement des Médicis, tels que François Guicciardini, François Vettori et Mattéo Strozzi : il aurait voulu que la république, en secouant leur joug, leur conservât encore des égards, et ne provoquât point leur ressentiment; et il avait ainsi fortifié son parti de tous ceux qui étaient secrètement attachés aux Médicis, ou qui craignaient les vengeances du peuple. Il comptait également parmi ses adhérents une autre classe d'hommes qui n'avaient aucun rapport avec les précédents; c'étaient les anciens *piagnoni*, ou les sectateurs du frère Jérôme Savonarola. Capponi avait été lui-même un des disciples de ce moine, et il n'avait pas interrompu ses pratiques de dévotion exagérée, même sous le précédent gouvernement, qui était peu favorable aux bigots. Les partisans des Médicis, qu'on nommait *Palleschi* ou *bigi*, avaient conservé longtemps l'aversion la plus décidée pour les fauteurs de Savonarola, qu'ils appelaient *piagnoni* et hypocrites; mais un intérêt commun les réunit sous les étendards de Capponi, et ils renouvelèrent bientôt l'alliance secrète qui attache les uns aux autres les partisans du despotisme, ceux de l'aristocratie et ceux de la superstition.

Les calamités qui frappèrent Florence pendant la première année du gouvernement de Capponi, contribuèrent tout ensemble à augmenter son crédit, et à développer en lui l'enthousiasme religieux. La peste avait été apportée de Rome à Florence dès l'année 1522, par un homme du peuple qui s'était dérobé aux gardes de santé. Quoiqu'elle fût renfermée alors dans un petit nombre de rues, qu'on sépara soigneusement d'avec les autres, l'effroi fut extrême dans toute la ville, et la plupart des citoyens riches cherchèrent un refuge ou dans leurs maisons de campagne, ou dans les pays lointains. La peste, suspendue pendant les grandes chaleurs, reparut l'année suivante après des prédications où un grand concours de peuple s'était trouvé réuni. Elle se renou-

(1) *Bernardo Segni, Ist. Fior.*, L. I, p. 19.

Digitized by Google

vela en 1527, mais avec bien plus de violence encore, à la suite de la procession qui avait été ordonnée pour le recouvrement de la liberté. Dans l'intervalle, elle n'avait jamais entièrement cessé, et pendant les six ans que durèrent ses ravages, on estima qu'elle avait emporté soixante mille personnes dans Florence, et à peu près autant dans son territoire (1).

L'émigration, qui avait été très-grande dans la première année, ne s'était pas renouvelée dans les suivantes : les uns s'étaient accoutumés au danger; les autres ne se trouvaient plus assez riches pour supporter de si grandes dépenses. Mais en 1527, lorsqu'on vit, dès le commencement de juillet, mourir environ deux cents personnes par jour à Florence, qu'il en mourut trois et quatre cents par jour pendant le mois d'août, et pendant trois jours de suite plus de cinq cents, l'effroi contraignit tous les gens aisés à s'enfuir de nouveau (2). Il devint impossible de rassembler ou les conseils ou les colléges de la seigneurie; et toutes les résolutions demeurèrent invalides pour n'avoir pas été sanctionnées par un nombre suffisant de suffrages. La seigneurie, pour sortir de cet état d'anarchie, fit sommer de se rendre à leur poste au grand conseil, tous les membres du conseil des Quatre-Vingts, et tous les citoyens revêtus de quelque magistrature. Elle voulait se faire autoriser à négliger pendant le temps de la peste, les formes ordinaires de la législation. Mais cette assemblée se composa à peine de quatre-vingt-dix citoyens qui, dispersés dans l'immense salle du conseil, se tenaient aussi loin qu'ils pouvaient les uns des autres, pour éviter toute communication. Des amis, des parents, qui, depuis le commencement de la maladie, avaient vécu dans la reclusion, se revoyaient pour la première fois dans cette salle. Ils apprenaient les uns des autres la mort de ceux qui leur avaient été les plus chers, et l'on entendait partir des soupirs et des sanglots de chacun de ces bancs presque déserts. L'autorité, demandée par le gonfalonier, lui fut volontiers accordée par cette assemblée; et la seigneurie administra dès lors la république, tant que dura la peste, sans consulter les conseils.

(1) *Bened. Varchi*, L. VII, p. 203-215. — *Bern. Segni*, L. I. p. 19. Il porte la mortalité à 250,000 personnes dans l'État florentin.

(2) *Bened. Varchi*, L. VII, p. 212.

Digitized by Google

La veille de la fête de l'Assomption, la maladie parut considérablement diminuée, et elle avait presque absolument cessé à la fête de la Toussaint (1).

Il n'y avait pas longtemps que la peste avait terminé ses ravages, lorsque, dans une des premières séances du grand conseil, le 9 février 1528, Nicolas Capponi s'anima en parlant des châtiments de Dieu et de ses compassions : il harangua presque dans les mêmes termes qu'employait autrefois le père Savonarola dans la chaire; et il termina son discours en se jetant à genoux, et implorant à haute voix la miséricorde de Dieu. Le conseil fut entraîné par son exemple, et répéta aussi à genoux le cri de miséricorde; il décréta ensuite, sur la proposition de Capponi, que le Christ serait déclaré roi perpétuel de Florence; et il fit placer sur la porte principale du palais public une inscription qui constatait cette nomination. Mais ceux mêmes qui n'osaient pas s'opposer à Capponi, dans ses extases religieuses, de peur de se faire soupçonner d'impiété, le tournaient ensuite en ridicule, ou l'accusaient d'hypocrisie dès qu'ils étaient dispersés (2).

Malgré l'éloignement que ressentaient pour Capponi les amis les plus ardents de la liberté, il fut confirmé, le 10 juin 1528, pour exercer une seconde année l'office de gonfalonier; et cette élection fut vue en général avec plaisir par le peuple, qui reconnaissait, dans le chef de l'État, de la modération, du désintéressement, et de l'amour pour le bien public (3). Pendant son administration, il avait cherché à porter la réforme dans trois des branches les plus importantes du gouvernement, la justice, les finances et la guerre; et il avait réussi tout au moins à rendre plus tolérables des institutions auparavant fort vicieuses.

On avait jusqu'alors éprouvé que les délits politiques n'étaient jamais jugés à Florence avec impartialité, et quoique la connaissance en eût été attribuée alternativement au podestat, à la sei-

(1) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 339. — *Comment. di Filippo de' Nerli*, L. VIII, p. 168.

(2) *Bened. Varchi*, T. II, L. V, p. 53. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 340. — *Filippo de' Nerli*, L. VIII, p. 170. — *Bern. Segni*, L. I, p. 31. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 5.

(3) *Bened. Varchi*, L. VI, p. 133. — *Bern. Segni*, L. I, p. 31. — *Fil. de' Nerli*, L. VIII, p. 171.

Digitized by Google

gneurie, aux Huit de balie et au grand conseil, les sentences n'avaient jamais été que le triomphe d'un parti sur l'autre : une loi fut portée, au mois de juin, pour attribuer la connaissance par appel, de tous les délits politiques et militaires, à un tribunal nouveau nommé *la quarantie*. On le composa de quarante membres tirés au sort, pour chaque cas particulier, dans le conseil des Quatre-Vingts; et on y trouva l'avantage d'avoir des juges, nommés originairement par le peuple, que les délinquants ne connaissaient pas d'avance. La loi qui établissait la quarantie, assurait en même temps la prompte décision des causes portées devant elle (1).

La manière d'asseoir les impositions avait été de tout temps presque absolument arbitraire, et il était peut-être impossible d'éviter entièrement cet inconvénient dans une république mercantile, où le plus pesant fardeau devait porter sur les profits du commerce; et toute déclaration de fortune, en ébranlant le crédit des marchands, aurait été fort odieuse. L'impôt territorial reposait sur un cadastre fait avec beaucoup de soin. Les impôts indirects, de leur nature, sont en apparence volontaires, et n'altèrent point la liberté : mais l'impôt direct sur la fortune mobilière, ou sur les profits inconnus du commerce, était celui qu'il était le plus difficile de régler; il était réservé pour les besoins urgents et les subventions extraordinaires. Voici le procédé auquel on s'arrêta pour en faire la répartition. Le grand conseil, après avoir décrété la somme qu'on lèverait de cette manière, nommait vingt citoyens, auxquels il imposait l'obligation de répartir la somme fixée entre tous les contribuables. Il exigeait, sous des peines sévères, que leur opération fût achevée dans un nombre de jours déterminé; et il établissait un *minimum* et un *maximum* pour chaque cote de contribution. Ces commissaires faisaient leur travail chacun séparément, et remettaient ensuite aux moines de quelque couvent désigné par un décret public, chacun un rôle des contribuables, avec la somme qu'ils lui avaient arbitrairement imposée. Les moines, pour déterminer la contribution d'un citoyen, réunissaient les vingt propositions des commissaires à son égard, ils

(1) *Bened. Varchi*, L. IV, T. I. p. 191. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 337. — *Bernardo Segni*, L. I, p. 25.

Digitized by Google

écartaient d'abord les six plus fortes et les six plus faibles, comme ayant pu être suggérées par la haine ou par la faveur, puis ils additionnaient les huit moyennes, et divisaient la somme par huit. Ils étaient sous le serment du secret pour tout ce travail; et après l'avoir terminé, ils en brûlaient tous les matériaux (1).

Enfin, la troisième réforme apportée par ce gouvernement aux lois de Florence était destinée à donner à la république des habitudes plus militaires : celle-ci était moins que les autres l'ouvrage du gonfalonier. Nicolas Capponi, soit en raison de son caractère pacifique et de son âge, soit par économie, s'était opposé à ce qu'on augmentât les fortifications de Florence, et à ce qu'on adoptât le plan dispendieux qu'avait suivi Clément VII lorsqu'il était encore cardinal. Il répétait souvent qu'une petite armée ne serait pas assez puissante pour prendre Florence, et qu'une grande ne pourrait pas subsister assez longtemps dans le pays pour entreprendre le siége de la capitale (2). Mais il ne put résister entièrement à l'ardeur militaire qui s'était emparée de la nation. Une troupe de trois cents jeunes gens, des premières familles, s'était formée volontairement pour la garde du palais : elle était composée des partisans les plus ardents de la liberté, auxquels Capponi se rendit bientôt suspect par ses ménagements pour les Médicis. Le gonfalonier, qui s'était longtemps opposé à ce qu'on armât le peuple florentin, finit par en faire lui-même la proposition, pour se donner un appui contre la garde du palais. Cette proposition passa en loi le 6 novembre 1528 (3).

La garde urbaine devait être composée de quatre mille citoyens, âgés de dix-huit à quarante-cinq ans, tous issus de familles qui avaient droit de siéger au grand conseil. Cette garde était partagée en seize compagnies, sous les ordres des seize gonfaloniers qui formaient le collége de la seigneurie. Elle prêta serment de fidélité à la république, au milieu d'un peuple orgueilleux de recevoir de nouveau des armes; et elle reconnut pour chef Stéfano Colonna de Palestrina, qui fut chargé de l'organiser. La richesse de ses habits et de ses équipages lui inspirait une confiance en

(1) *Commentari di Filippo de' Nerli*, L. VIII, p. 165.
(2) *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 335. — *Bened. Varchi*, L. VII, T. II, p. 188.
(3) *Bened. Varchi*, L. VIII, p. 190. — *Bern. Segni*, L. II, p. 56.

Digitized by Google

elle-même, nouvelle pour des Florentins. Après sa création, le conseil décida enfin, contre l'avis du gonfalonier, de terminer les fortifications de Florence; mais pour employer moins de monde à les garder, on en diminua le circuit. Michel-Ange Buonarotti ne dédaigna point d'en donner le plan, après avoir consulté des militaires distingués; et le premier des artistes consacra son génie au premier des arts, celui de la défense de la patrie (1)..

Mais tandis que la république se préparait avec tant d'ardeur à défendre sa liberté, elle se trouvait, par une circonstance singulière, engagée dans une même ligue avec le prince qu'elle devait le plus craindre. Le but principal de son alliance avec François Ier, Henri VIII et la république de Venise, était de forcer Charles-Quint à remettre Clément VII en liberté; et cependant Clément VII était l'homme que les Florentins redoutaient le plus. Dès le moment de la révolution, en 1527, les Florentins auraient pu être tentés de s'attacher à l'alliance de l'Empereur, qui, dans ce moment, tenait prisonnier le pape leur ennemi, et qui montrait un si grand acharnement contre la maison de Médicis : mais ils conservaient pour la nation française la plus tendre affection; ils avaient pu la comparer aux Allemands, aux Espagnols, aux Suisses, qui avaient si longtemps combattu en Italie, et ils l'avaient toujours trouvée humaine, loyale et généreuse. C'était en vain que leurs politiques, Macchiavelli, Guicciardini, Vettori et Capponi, leur avaient représenté qu'ils ne devaient pas confondre la nation avec son chef; qu'autant celle-ci était en général brave et fidèle, autant son gouvernement se jouait sans scrupule de sa foi, comme ils l'avaient éprouvé eux-mêmes dans la guerre de Pise, dans celle de la ligue de Cambrai, et dans les négociations avec l'Espagne. Les manières et les discours chevaleresques de François Ier rendaient tous ces avertissements inutiles. Les Florentins avaient mis en lui toute leur confiance (2) : ils s'étaient dépouillés du nécessaire pour lui payer des subsides, et pour recruter son armée à Naples, tandis

(1) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 337, 338.

(2) *Bernardo Segni*, L. I, p. 14. — *Bened. Varchi*, L. III, p. 150, et L. V, p. 11. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 341.

Digitized by Google

qu'eux-mêmes étaient accablés par la peste et par la famine. Leurs Bandes Noires, qu'ils lui avaient envoyées, avaient été longtemps le nerf de cette armée; elles avaient été entièrement dissipées à son service. Lorsqu'ils apprirent le désastre de Lautrec devant Naples, et ensuite la révolution de Gênes, leur douleur et leur effroi furent extrêmes. Cependant ils crurent impossible qu'un héros pour lequel ils s'étaient sacrifiés les abandonnât : l'événement fit voir que Macchiavelli, Capponi et Alamanni avaient mieux connu le roi que ne faisait le peuple.

Luigi Alamanni était ami d'André Doria; il avait vu avec joie un gouvernement libre établi à Gênes; et lui qui avait été proscrit pour avoir conjuré contre Clément VII, alors cardinal de Médicis, ne devait pas être suspect de partialité pour ce pontife. D'autre part, André Doria désirait vivement sauver la liberté florentine; il s'inquiétait profondément pour sa patrie de la jalousie des États despotiques, et il appréciait tous les dangers que courait Gênes, si elle survivait presque seule aux républiques détruites de l'Italie. Il fit sentir à Alamanni combien les Français conservaient peu de chances de demeurer victorieux, combien surtout les Florentins couraient de risques d'être abandonnés par François Ier, aux premières ouvertures de paix. Il l'avertit en confidence que Clément VII consentait à se réconcilier avec l'Empereur, si Florence lui était cédée en récompense, tandis que Charles-Quint n'attendait, pour donner son consentement, que de savoir si les Florentins ne lui feraient aucune offre. Luigi Alamanni, sur ces premières ouvertures, fut envoyé, par la seigneurie à Barcelone. Il en revint en hâte pour annoncer au gouvernement, que s'il voulait prévenir la signature du traité du pape, il n'avait pas un moment à perdre; que toutefois André Doria promettait encore, en raison de son crédit auprès de l'Empereur, de faire garantir la liberté et la sûreté de la république, pourvu qu'elle se hâtât de traiter. Plusieurs délibérations et consultations secrètes, soit entre les membres du gouvernement, soit avec les hommes d'État qui n'étaient pas actuellement en place, furent tenues à cette occasion; enfin le gonfalonier soumit la délibération à la seigneurie, aux Dix de la guerre, et à ce qu'on nommait la *pratica secreta*, dont il désignait lui-même les membres, pour lui servir de conseillers. Anton-Francesco Albizzi exposa, dans un discours écrit,

Digitized by Google

les avantages de la réconciliation avec l'Empereur : on n'écouta sa lecture qu'avec impatience. Thomas Sodérini, en lui répondant, réveilla l'ancien amour des Florentins pour la France, et entraîna tous les suffrages; en sorte que la négociation fut rompue, et qu'Alamanni lui-même crut plus prudent de s'éloigner (1).

Depuis la rupture du traité de Madrid, François Ier n'avait jamais eu de plus ardent désir que de renouer les négociations, pour retirer ses enfants de captivité. Il s'était livré quelque temps à l'espérance d'y réussir par les victoires de Lautrec; mais bientôt il avait retenu à ce général les fonds qu'il lui avait promis, et il avait causé ainsi la ruine de son armée. Sa négligence et ses dissipations avaient été la cause première du désastre des Français devant Naples; mais ce désastre acheva, à son tour, de le jeter dans le découragement, et de le disposer à accepter tous les partis qui pourraient rétablir une paix dont il sentait si fort le besoin.

Il ne restait plus au roi d'autre armée en Italie que celle de François de Bourbon, comte de Saint-Paul; celle-ci était bien plus faible qu'on ne l'avait annoncé, et composée de plus mauvaises troupes qu'aucune des précédentes : le roi lui envoyait moins d'argent qu'il ne lui en avait promis; et comme Bourbon était prodigue et négligent, il s'appropriait une partie de cet argent, et laissait voler le reste à ses subalternes. Il se brouilla avec le duc d'Urbin, qui, de son côté, se refusait à toute action un peu hasardeuse. Il ne sut ni secourir Gênes, ni assiéger Milan, quoiqu'Antonio de Leyva n'eût plus qu'un très-petit nombre de soldats. Il échoua dans une tentative peu honorable pour enlever André Doria à sa maison de campagne (2). [1529.] Il ne réussit pas mieux à empêcher deux mille Espagnols, de ceux que leur extrême dénûment faisait nommer *Bisogni*, de se rendre à Milan, encore qu'ils eussent débarqué à Gênes, sans habits, sans souliers, sans armes, sans paye et sans vivres; et tous ses exploits se bornèrent à la prise des trois châteaux de Sarravalle, Sant-Angelo, et Mortara (3).

(1) *Bernardo Segni, Ist. Fior.*, L. II, p. 52-56.

(2) *Bern. Segni*, L. II, p. 48. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVI, p. 79. — *Jacobi Bonfadii Ann. Genuens.*, L. I, p. 1344. — *Galeatius Capella*, L. VIII, p. 689.

(3) *Bened. Varchi*, L. VIII, p. 287.

Digitized by Google

La campagne de 1529 avait commencé, et les Milanais s'étaient trouvés exposés à un redoublement d'oppression, parce que les deux mille *Bisogni* étaient arrivés à Milan au mois d'avril, et qu'il avait fallu les pourvoir de tout. Souvent ils arrêtaient en plein jour les citoyens dans les rues, pour se faire donner leurs habits, leurs souliers, leurs chapeaux; et lorsqu'on en portait des plaintes à Antonio de Leyva, il n'y répondait que par des plaisanteries (1). Pendant ce temps Saint-Paul avait joint son armée à celle du duc d'Urbin et à celle de François Sforza; mais toutes trois s'étaient trouvées beaucoup plus faibles que les généraux ne l'avaient annoncé; tous les cadres étaient incomplets, et chaque corps ne comptait pas la moitié des hommes qu'il aurait dû avoir. Après être demeurés quelques temps près de Milan, pour couper les vivres à cette grande ville, les trois généraux sentirent la nécessité de se séparer; ils partirent de Marignan, les Vénitiens pour Cassano, le duc de Milan pour Pavie, et le comte de Saint-Paul pour Landriano (2).

Le comte de Saint-Paul arriva le samedi soir 19 juin, à Landriano : cette bourgade bâtie à douze milles de Milan, et à une moindre distance de Pavie, est traversée par un bras de l'Olona, qui d'ordinaire contient fort peu d'eau; mais des pluies violentes grossirent tellement la rivière, qu'il devint impossible de faire passer l'artillerie. Saint-Paul y séjourna tout le dimanche, et Antonio de Leyva, qui en fut averti à Milan, résolut de l'y surprendre. Le lundi matin 21 juin, comme Saint-Paul avait déjà fait partir son avant-garde sous les ordres de Guido Rangoni, et qu'il s'occupait à faire passer son artillerie, avec environ quinze cents landsknechts et un petit corps de gendarmerie qui lui étaient restés, il fut attaqué à l'improviste par Antonio de Leyva, qui, absolument perclus de la goutte, était obligé de se faire porter au combat, par quatre hommes, sur une chaise. La gendarmerie française fit une résistance honorable; les landsknechts se battirent fort mal : Saint-Paul fut enfin fait prisonnier avec Jean-Jérôme de Castiglione, Claude Rangoni, Lignac, Carbon, et plu-

(1) *Galeatius Capella*, L. VIII, f. 89.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVI, p. 81. *Galeatius Capella*, L. VIII, f. 90.

Digitized by Google

sieurs autres hommes de marque. Après ce dernier échec, l'armée française se dissipa, et presque tous les soldats retournèrent en France (1).

Pendant ce temps la paix se négociait à Cambrai. Dès le mois de mai, Charles-Quint et François Ier étaient convenus d'envoyer dans cette ville, l'un sa tante, et l'autre sa mère. La première, Marguerite d'Autriche, duchesse douairière de Savoie, sœur du père de l'Empereur, était gouvernante des Pays-Bas; la seconde, Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, avait de tout temps eu le plus grand crédit sur son fils, qui lui avait donné le titre de régente. Ces deux femmes, qui connaissaient tous les secrets de leur cour, qui disposaient de l'entière confiance des souverains qu'elles représentaient, qui étaient unies par un lien de parenté, qui avaient toutes deux beaucoup d'esprit, d'habileté, et d'habitude des affaires, résolurent d'écarter absolument de leur négociation toutes les formes qui retardent celles des diplomates. Elles se réunirent à Cambrai, le 7 juillet; elles se logèrent dans deux maisons contiguës, entre lesquelles elles ouvrirent une communication; elles eurent tous les jours des conférences sans témoins; et elles travaillèrent à la pacification des deux empires, avec une activité constante, et un secret impénétrable (2).

Cependant il importait à François Ier de se présenter toujours à Charles-Quint comme le chef d'une ligue puissante, et de faire entrer dans la balance tout le poids de ses alliés d'Italie; aussi ne cessa-t-il, pendant tout le cours de la négociation, de leur donner les assurances les plus positives, qu'il défendrait leurs intérêts avec autant de zèle que les siens propres. Il promit à diverses reprises, et même avec serment, à Baldassar Carducci; ambassadeur florentin, et à plusieurs de ses compatriotes, de ne jamais

(1) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXVI, p. 82. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 521. — *Galeatius Capella*, L. VIII, f. 91. — Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 117-121. — *Bern. Segni*, L. III, p. 74. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 348. — *Bened. Varchi*, L. VIII, p. 289. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 625. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 481.

(2) Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 122. — *Bened. Varchi*, L. IX, T. III, p. 6. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 524. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 347. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 626.

Digitized by Google

abandonner la république, et de ne signer jamais aucun traité sans l'y comprendre (1). Il assura en même temps qu'il était prêt à renouveler la guerre, et à entrer lui-même en Italie, si l'intérêt de ses alliés le demandait; il annonçait même qu'il conduirait avec lui deux mille quatre cents lances, mille chevau-légers et vingt mille fantassins; et il pressait ses alliés, les Vénitiens, les Florentins, le duc de Milan et le duc de Ferrare, de lui promettre, de leur côté, mille chevau-légers et vingt mille fantassins. Il suivait ces négociations avec d'autant plus d'ardeur, qu'il songeait moins à exécuter ses promesses; et il cherchait, par une étude constante, à confirmer la confiance que ses alliés avaient mise dans la franchise et la loyauté de son caractère (2).

Mais tandis qu'il s'efforçait ainsi de tromper ses alliés, Clément VII, par une politique toute semblable, cherchait à le tromper lui-même. Il voulait pareillement se faire acheter à un haut prix par l'Empereur, en se montrant à lui appuyé de tout le crédit de la sainte ligue; et au moment même où il donnait aux États qui s'étaient armés pour sa délivrance, les assurances les plus précises de sa reconnaissance et de sa fidélité, il marchandait avec Charles-Quint sur le prix pour lequel il les abandonnerait (3).

Clément VII se trouvait associé, dans la sainte ligue, à des États contre lesquels il ne conservait guère moins de ressentiment que contre Charles-Quint; ou plutôt l'idée de la puissance presque irrésistible de celui-ci, avait presque absolument suspendu sa rancune, tandis qu'il ne pouvait pardonner à des États plus faibles des offenses bien plus légères. Au moment de sa captivité, les Vénitiens s'étaient emparés de Ravenne et de Cervia, sous prétexte de les garder pour le saint-siége; mais depuis ils avaient refusé de rendre ces deux villes, et quelques instances que leur eût adressées Clément VII, soit par lui-même, soit par le roi de France, de quelques menaces qu'il les eût accompagnées, les

(1) *Benedetto Varchi, Stor. Fior.*, L. VIII, T. II, p. 224; L. IX, T. III, p. 4 et 5.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 519. — *Benedt. Varchi*, L. IX, p. 4. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 486.

(3) *Lett. de' Principi*, T. II, f. 151 et seq.

Digitized by Google

deux villes étaient toujours occupées par des garnisons vénitiennes (1). Le duc de Ferrare était rentré en possession à main armée de Reggio, Modène et Rubbiéra; le saint-siége n'avait d'autre droit sur ces villes que ceux que pouvait lui donner l'occupation violente qui en avait été faite par Jules II, puis par Léon X. Cependant Clément VII regardait la reprise de ces villes par la maison d'Este, comme une usurpation; il s'adressait alternativement à tous les souverains, pour qu'ils les fissent rendre au saint-siége, et il s'étonnait de la protection que le duc Alphonse trouvait en eux, après avoir recouvré ses États (2). Mais ceux contre lesquels le pape ressentait le plus de rancune, étaient encore les Florentins. Il ne pouvait leur pardonner ni le rétablissement de leur liberté, ni l'expulsion de sa famille, ni le renversement de ses statues, ni la persécution de ses partisans; il réclamait auprès d'eux pour que sa nièce Catherine de Médicis, fille de Laurent, duc d'Urbin, lui fût rendue; et malgré l'entremise de la France, il n'avait pas encore réussi à se la faire livrer (3). Aussi, depuis qu'il avait recouvré sa liberté, n'avait-il voulu par aucun acte public s'écarter de la neutralité, bien qu'il déclarât aux Français, que son seul motif pour ne pas se joindre ouvertement à la ligue, était l'état de misère et d'épuisement où il se trouvait réduit (4).

Charles-Quint, de son côté, encore qu'il prit avec ses ennemis le ton d'un conquérant, désirait secrètement terminer une guerre qui épuisait ses finances, et qui, en réduisant ses peuples au désespoir, pouvait enfin rendre leur mécontentement dangereux pour lui-même. D'ailleurs il était alarmé des progrès de la réforme en Allemagne, et de ceux des Turcs en Hongrie. Il ne pouvait compter qu'un bonheur aussi inouï que le sien se soutint sans interruption. Ses troupes, dépourvues d'argent, d'armes et de munitions, et souvent très-mal disciplinées, avaient triomphé de peuples nombreux, riches et aguerris; mais, dans une nouvelle

(1) *Paolo Paruta, Ist. Venez.*, L. VI, p. 456. — *Lett. de' Principi*, T. II, f. 165 et passim. Lettre du pape à François Ier, du 9 juillet 1528, f. 105.

(2) *Lettere de' Principi*, T. II, passim, et special. f. 184.

(3) *Ibidem*, p. 167.

(4) *Risposta data a M. di Longavalle a nome di papa Clemente. Lett. de' Principi*, T. II, f. 85.

Digitized by Google

lutte, elles pouvaient être vaincues à leur tour. Aussi Charles-Quint désirait détacher de la ligue quelqu'un des membres qui la composaient, assuré que, dès que la chaîne serait rompue, chacun craindrait pour soi-même, et serait prêt à abandonner ses alliés. Il mettait surtout beaucoup de prix à regagner le pape. Il voulait effacer ainsi le scandale de sa captivité à Rome; et après lui avoir appris tout ce qu'il pouvait craindre, il croyait le moment venu de l'attacher à lui par des bienfaits.

Dans cette disposition, Charles-Quint accorda à Clément VII vaincu, dépouillé, et échappé récemment de prison, des conditions que celui-ci aurait à peine pu prétendre, si dans toute la guerre il n'avait remporté que des victoires. La négociation commencée à Rome, par l'ambassadeur de l'Empereur, Mussétola, fut terminée en Espagne, par le nonce du pape, Nicolas de Schomberg, archevêque de Capoue; et le traité de réconciliation qui établissait entre le pape et l'Empereur une paix et une alliance perpétuelles fut signé à Barcelone, le 20 juin 1529 (1).

Par le traité de Barcelone, Clément VII promettait à Charles-Quint la couronne impériale, que celui-ci se disposait à venir prendre en Italie; il lui accordait l'investiture du royaume de Naples, sans autre tribut que celui d'une haquenée blanche, et la permission de lever des contributions sur le clergé de ses États. Les engagements de Charles-Quint étaient beaucoup plus variés, ils regardaient le saint-siége, la maison de Médicis, et le duché de Milan. Au premier, l'Empereur promettait de faire rendre Ravenne et Cervia par les Vénitiens; Modène, Reggio et Rubbiéra, par le duc de Ferrare. La maison de Médicis n'était plus représentée que par le bâtard Alexandre; car le pape, atteint, au commencement de l'année 1529, d'une maladie qu'on avait crue mortelle, pour ne pas laisser ses neveux sans appui dans le monde, avait donné, le 10 janvier, le chapeau de cardinal à Hippolyte qu'il avait toujours préféré, et qu'il avait compté marier à sa pupille, l'héritière de Vespasien Colonna (2). Charles-Quint

(1) *Ben. Varchi*, L. VIII, p. 291. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 84. — *Bern. Segni*, L. III, p. 70. — *Lettere de' Principi*, T. II, f. 178, sur la mission de l'archevêque de Capoue.

(2) *Ben. Varchi*, L. VIII, p. 219. — *Fil. de' Nerli*. L. VIII, p. 169. — *Bern.*

Digitized by Google

promit de remettre Florence sous le pouvoir de la maison de Médicis, et de marier sa fille naturelle Marguerite à Alexandre, que le pape destinait à gouverner cette république. Enfin, l'Empereur promit de remettre à un juge non suspect, la décision du sort de François Sforza et du duché de Milan (1).

La nouvelle du traité de Barcelone portée à Cambrai y hâta la conclusion du *traité des Dames;* car c'est ainsi qu'on appela celui que négociaient Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche. Elles signèrent de leur côté, le 5 août 1529, la convention qui devait rendre la paix à l'Europe. Mais quelle que fût la défiance qu'avait pu exciter la politique des cours, l'Europe n'était point encore préparée au scandaleux dénoûment de toutes les intrigues qui, pendant trente-huit ans, avaient occupé le cabinet de France. Par le traité de Cambrai, François Ier sacrifiait tous ses alliés, sans les recommander seulement à la merci de l'Empereur, auquel il les livrait. Il abandonna ceux qui s'étaient armés pendant sa captivité; qui avaient fait trembler les Impériaux après leur victoire à Pavie, qui l'auraient tiré lui-même de prison, sans sa précipitation à passer en Espagne; qui dès lors avaient combattu avec constance pour lui, et lui avaient sacrifié leurs trésors, leurs soldats, leurs provinces. Il ne stipula rien pour Florence, qui, à sa sollicitation, avait provoqué la colère de Charles-Quint, et avait refusé à plusieurs reprises des offres avantageuses de neutralité; rien pour Venise, qui depuis le commencement de son règne avait été la fidèle alliée de la France, et envers laquelle il avait contracté dernièrement encore des engagements plus formels. Les Vénitiens et les Florentins se trouvaient cependant nommés dans le traité, mais pour en être exclus par une indigne supercherie. Un des articles portait : « Item ledit seigneur roy tres-chrestien, » procurera que la communalté de Florence s'appointe avec l'Em» pereur, dedans quatre mois, à compter de la datte de la ratifi» cation de ce present traité, et ayant ce fait, seront compris au

Segni, L. II, p. 49. — Lettre de G. B. Sanga à Baldassar Castiglione, nonce en Espagne, du 10 février 1529, T. II, *Lettere de' Principi*, f. 154 v.

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 521. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 85. — *Bened. Varchi*, L. VIII, p. 292-294. — *Bern. Segni*, L. III, p. 71. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 342, 347.

Digitized by Google

» present traité, et non autrement. » Un autre nommait les Vénitiens, pour les obliger à évacuer toutes les places du royaume de Naples, avant l'expiration de six semaines (1). Mais les prétentions sur lesquelles ils devaient s'accorder, les sacrifices qu'ils devaient faire, ou les juges de leurs débats, n'étaient point indiqués : ces alliés étaient abandonnés entièrement à la volonté arbitraire de l'Empereur ; et jusqu'à ce que celui-ci leur eût accordé la paix, ils étaient exclus du traité.

De même, le roi de France ne stipulait rien pour le duc de Milan, auquel il avait garanti ses États par le traité de la dernière alliance ; rien pour le duc de Ferrare, auquel il avait donné en mariage, comme gage d'une amitié indissoluble, sa belle-sœur, fille de son prédécesseur ; rien pour les barons romains, et surtout pour les Orsini, qui, par leur zèle actif et leurs services multipliés, avaient compromis leur existence pour la France ; rien pour les Frégosi, à Gênes, qui, heureusement, trouvèrent plus de reconnaissance auprès de la république de Venise ; rien pour le parti d'Anjou, dans tout le royaume de Naples, qui, excité par le souvenir d'une ancienne loyauté, avait pris les armes pour le seconder, et se trouvait désormais repoussé vers les échafauds : au contraire, François prit l'engagement honteux de ne donner aucun asile dans ses États à ceux qui auraient porté les armes contre Charles-Quint, se privant ainsi de la possibilité d'accorder quelques secours à ceux qu'il avait entraînés à leur ruine (2).

Cet abandon de tous les alliés de la France était d'autant plus scandaleux que, dans le même traité, Charles-Quint donnait un exemple tout contraire. Il ne négligea les intérêts d'aucun de ceux qui s'étaient sacrifiés pour lui. L'article 35 rétablissait les héritiers du duc Charles de Bourbon dans tous ses biens, comme s'il n'était pas sorti de France : les articles suivants portaient le maintien ou

(1) *Bened. Varchi, Stor. Fior.*, L. IX, p. 10. — *Rymer Acta publica*, T. XIV, p. 335, 340.

(2) *Benedetto Varchi*, L. IX, T. III, p. 11. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 523. — *Bernardo Segni*, L. III, p. 75. — *Fil. de' Nerli*, L. VIII, p. 183. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 346. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 491. — *Rymer, Acta*. T. XIV, p. 336.

Digitized by Google

le rétablissement des droits et intérêts du comte de Pont-de-Vaux, du prince d'Orange, de la duchesse de Vendôme, du comte de Gavre, du marquis d'Arschot, de tous ceux enfin qui, par zèle pour l'Empereur, avaient compromis leurs droits ou leur fortune en France (1). Il est vrai que François ne tint aucun compte des engagements qu'il venait de prendre : et aussitôt que ses fils lui furent rendus, il séquestra de nouveau les biens de tous les rebelles français (2).

Par le sacrifice de ses alliés, de ses engagements et de son honneur, François Ier avait obtenu de grands adoucissements au traité de Madrid : il ne restituait plus à Charles-Quint le duché de Bourgogne, l'Auxerrois, le Mâconnais, Bar-sur-Seine, la vicomté d'Auxonne, et le ressort de Saint-Laurent, comme il s'y était engagé pour recouvrer sa liberté. Il renonçait seulement à tout droit de suzeraineté sur les provinces de Flandre qui restaient à l'Empereur, de même qu'à toute prétention sur tous les États d'Italie, d'où il s'engageait à retirer ses troupes avant l'expiration de six semaines; et en retour ses enfants lui étaient rendus pour une rançon de deux millions d'écus, et son mariage avec Éléonore, sœur de l'Empereur, et reine douairière de Portugal, devait être accompli selon les conditions stipulées au traité de Madrid (3).

Ce traité, le plus fatal peut-être à l'honneur de la France qu'aucun de ses monarques ait signé, fut publié, le 5 août, dans l'église de Cambrai. Peu de jours auparavant, et lorsque tous les articles étaient déjà convenus, François Ier avait protesté aux ambassadeurs des alliés qu'il ne les abandonnerait jamais; et il avait refusé aux Florentins le consentement que son prédécesseur leur avait accordé en 1512, de faire une paix particulière avec l'Empereur, permission que leur ambassadeur sollicitait de nouveau (4). Le roi qui, pendant la négociation, s'était avancé jusqu'à

(1) Histoire de la Diplomatie française, L. III, p. 358.

(2) *Bened. Varchi*, L. IX, p. 11.

(3) Histoire de la Diplomatie française, L. III, p. 355-359.—Mémoires de Martin du Bellay, L. III, p. 122. — *Benedetto Varchi*, L. IX, p. 8.—*Paolo Paruta*, L. VI, p. 492. — *Arnoldi Ferronii*, L. VIII, p. 174. — *Galeatius Capella*, L. VIII, f. 93. — Le traité est textuellement dans Rymer, *Acta publica*, T. XIV, p. 326-344.

(4) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 524. — *Bened. Varchi*, L. IX, p. 4.

Digitized by Google

Compiègne, vint à Cambrai pour voir Marguerite, aussitôt après la signature des articles : mais comme il ne pouvait soutenir les regards des ambassadeurs qu'il avait trompés, il leur refusa quelque temps une audience sous divers prétextes. Lorsqu'enfin il se crut obligé de recevoir Baldassar Carducci, ambassadeur des Florentins, il lui représenta le traité de Cambrai comme un stratagème nécessaire pour recouvrer ses enfants; il protesta que ses dispositions n'étaient point changées, et que, quelque engagement qu'il eût été obligé de prendre, il serait toujours également prêt à assister les Florentins, qu'il encouragea à faire une vigoureuse résistance (1).

Charles-Quint n'avait pas attendu la signature du traité de Cambrai pour s'acheminer vers l'Italie. Il avait mandé André Doria à Barcelone, pour monter sur ses galères; il l'avait comblé de plus d'honneurs qu'aucun monarque n'en eût encore accordé à aucun citoyen; il l'avait fait couvrir devant lui, et il l'avait investi de la principauté de Melphi (2), confisquée sur Sergiani Caraccioli. Aussitôt qu'il eut conclu son arrangement avec le pape, il monta en effet à Barcelone, le 29 juillet, sur la flotte génoise, lorsqu'il regardait déjà la paix avec la France comme assurée (3). La traversée fut pénible, et il n'arriva que le 12 août à Gênes, où il reçut les articles de la paix de Cambrai. Il s'y trouvait à la tête d'une armée assemblée à dessein pour mettre cette paix à exécution. Deux mille Espagnols étaient arrivés avant lui à Gênes; il amenait sur sa flotte mille chevaux et neuf mille fantassins, et il devait être joint, en Lombardie, par le capitaine Félix de Wurtemberg, qui lui amenait huit mille landsknechts. En même temps, le prince d'Orange rassemblait, à Aquila, les restes de l'armée qui avait pris Rome et défendu Naples. On y voyait trois mille Allemands, autrefois enrôlés sous le connétable de Bourbon et Georges Frundsberg, et quatre mille Italiens qui servaient sans paye, sous les ordres de

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 525. — *Bened. Varchi*, L. IX p. 14. — *Fil. de' Nerli*, L. IX, p. 185.

(2) *Ben. Varchi*, L. IX, p. 23. — *Jacobi Bonfadii Ann. Genuens*, L. II, p. 1349. — *Bern. Segni*, L. III, p. 76.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 526. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 93. — *Jacobi Bonfadii*, L. II, p. 1349. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 627.

Digitized by Google

Fabrice Maramaldo de Calabre. Une petite armée espagnole, composée des restes des vieilles bandes qui avaient échappé à ces campagnes meurtrières, faisait, avec peu d'apparence de succès, sous le marquis de Guasto, le siége de Monopoli en Pouille, et tenait tête aux Vénitiens, qui avaient eu dans cette province plusieurs avantages (1).

Charles-Quint était entré en Italie avec l'intention d'user de tous les droits que lui avait donnés la victoire et l'abandon de François Ier; et son armée était assez nombreuse et assez aguerrie pour qu'il dût lui paraître facile d'accomplir tous ses projets. Cependant les alliés d'Italie, quoique abandonnés par le roi de France, ne paraissaient pas avoir perdu tout courage. Les Florentins envoyèrent à Gênes des ambassadeurs à Charles; mais ils refusaient obstinément de traiter avec Clément VII. L'armée des Vénitiens n'avait point encore été entamée : Malatesta Baglioni arrêtait, devant Pérouse, celle du prince d'Orange; et l'évêque de Tarbes, ambassadeur de France, exhortait toujours les alliés à la résistance, même après la publication de la paix, en leur annonçant les secours d'une puissante armée française, qu'il prétendait être déjà en marche (2).

L'attention de Charles-Quint était d'ailleurs détournée par le danger pressant de son frère et de tout l'empire d'Allemagne. Soliman, avec une armée qu'on portait à cent cinquante mille hommes, avait envahi et ravagé la Hongrie tout entière; et le 13 septembre il était venu mettre le siége devant Vienne. La trahison de son visir ou l'habileté de Ferdinand le forcèrent, il est vrai, à le lever le 16 octobre; mais ce superbe monarque, en se retirant indigné, menaçait encore; et la terreur qu'inspirait son retour était proportionnée à la violence de son ressentiment. D'ailleurs, l'Allemagne, divisée par les querelles de religion, voyait l'esprit d'indépendance s'accroître avec les progrès de la réforme; et l'Empereur sentait le besoin d'y fixer pour quelque

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 525. — *Benedetto Varchi*, L. IX, p. 24. — *Petri Bizarri*, L. XX, p. 479. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 489. — *Lettere de' Principi*, T. II, f. 160.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 527. — *Bened. Varchi, Stor. Fior.*, T. III, L. IX, p. 14.

Digitized by Google

temps sa résidence, s'il voulait rétablir l'autorité impériale : enfin, il éprouvait lui-même cette pénurie qu'il avait si souvent laissé éprouver à ses généraux. Il avait épuisé toutes ses ressources pour l'équipement de sa flotte et le transport de son armée ; et dès le commencement de la campagne il se trouvait sans argent. Cependant il répugnait à faire exercer sous ses yeux les effroyables exactions par lesquelles Antonio de Leyva, Bourbon et le prince d'Orange avaient si longtemps maintenu leurs armées (1).

Par tous ces motifs réunis, Charles-Quint s'imposa, en traitant avec les États d'Italie, une modération qu'on n'avait point attendue de lui, et qui n'était pas en effet dans son caractère. Les seuls auxquels il ne voulut accorder aucune indulgence, furent les Florentins, non qu'il eût contre eux aucun motif particulier de ressentiment, mais parce qu'il croyait avantageux de satisfaire pleinement Clément VII, et qu'il saisissait avec empressement l'occasion d'ôter aux peuples l'exemple toujours dangereux d'un État que la liberté faisait prospérer (2).

Il était parti de Gênes pour Plaisance le 30 août ; et les ambassadeurs florentins qui l'y avaient suivi, n'ayant point, comme il l'avait exigé d'eux, obtenu de pleins pouvoirs pour traiter avec le pape, ne furent pas admis à son audience (3).

Antonio de Leyva cependant continuait la guerre contre le duc de Milan ; et le marquis de Mantoue, qui avait obtenu à prix d'argent de rentrer dans l'alliance impériale, avait été mis à la tête d'une armée qui devait attaquer les Vénitiens. Ces deux guerres, il est vrai, ne se poursuivaient qu'avec beaucoup de mollesse. Le duc de Milan et les Vénitiens, qui tous deux cherchaient à traiter avec l'Empereur, craignaient de l'aigrir en poursuivant leurs avantages. Les derniers avaient renoncé à l'attaque de Brindes,

(1) *Bened. Varchi*, L. X, p. 325. — *Pauli Jovii Hist. sui temporis*, L. XXVII, p. 92. — *Alf. de Ulloa, Vita di Carlo V*, L. II, f. 117. — *Jo. Sleidani Comment. de Statu relig. et Reip.*, L. VI, f. 102.

(2) Instruction à l'évêque de Vaison, nonce auprès de l'Empereur, sur la manière dont celui-ci devait traiter les États italiens. Rome, 25 août 1529. *Lett. de' Principi*, T. II, f. 181.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XIX. p. 528. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 348. — *Bern. Segni*, L. III, p. 75. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 95.

Digitized by Google

et avaient retiré leur flotte à Corfou, évitant tout engagement. Le premier avait laissé surprendre Pavie, qu'Annibal Picinardo, son gouverneur, avait vendue en trahison à Antonio de Leyva, mais il espérait encore pouvoir défendre Crémone et Lodi, et tous deux s'étaient engagés à ne point traiter séparément l'un d'avec l'autre (1).

Clément VII et Charles-Quint étaient convenus d'avoir une entrevue à Bologne. Le premier s'y rendit à la fin d'octobre, pour recevoir son hôte illustre (2). Celui-ci, sur les instantes sollicitations d'Alphonse, duc de Ferrare, traversa les duchés de Modène et de Reggio pour se rendre de Plaisance à Bologne. Il fut reçu sur la frontière par Alphonse, qui depuis longtemps négociait pour rentrer en grâce avec lui, et qui, ne le quittant plus pendant plusieurs jours, réussit enfin à se rendre Charles favorable. L'Empereur fit ensuite son entrée à Bologne le 5 novembre; et le reste de l'année fut consacré aux négociations qui devaient fixer le sort de l'Italie (3).

Le pape n'avait point cessé de protéger François-Marie Sforza, et il n'avait pas même voulu écouter la proposition qui lui avait été faite, d'établir la maison de Médicis à Milan plutôt qu'à Florence (4). Il obtint pour Sforza un sauf-conduit, moyennant lequel celui-ci se rendit à Bologne le 22 novembre. A son arrivée, le délabrement de sa santé fit bientôt reconnaître qu'il n'avait pas de longues années à vivre, et que Charles-Quint ne courait aucun risque en le traitant favorablement, puisqu'à sa mort sa famille serait éteinte, et que le duché de Milan retournerait à l'Empereur. Après un mois de négociations, dont le pape se fit le médiateur,

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 529 — *Bern. Segni*, L. III, p. 90.—*Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 96.—*Paolo Paruta*, L. VI, p. 490. — *Galeatius Capella*, L. VIII, p. 94.

(2) *Ben. Varchi, Stor. Fior.*, L. X, p. 202.—*Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 100. — Lettre du pape à l'Empereur, de Bologne, 27 octobre. *Lettere de' Principi*, T. II, f. 86.

(3) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p 536. — *Benedetto Varchi*, L. X, p. 252. — *Bern. Segni*, L. III, p. 92. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 100. — *Fr. Belcarii*, L. XX, p. 628. — *Galeatius Capella*, L. VIII, p. 94. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 495. — *Paolo Giovio, Vita di Alfonso dà Este*, p. 132.

(4) *Benedetto Varchi*, L. X, p. 251.

Digitized by Google

son traité de paix et celui des Vénitiens furent signés le même jour, 23 décembre 1529 (1).

François Sforza fut rétabli dans le duché de Milan, et il en reçut l'investiture impériale; ou plutôt celle qu'il avait reçue plusieurs années auparavant fut confirmée. Mais il détacha de ce duché le comté de Pavie, qu'il remit à Antonio de Leyva, et dont ce général devait conserver la souveraineté durant sa vie. Il laissa encore entre les mains de l'Empereur la ville de Como et le château de Milan en gage, et comme sûreté des payements qu'il promettait d'accomplir dans l'année suivante. En effet, avant l'expiration de cette année, il promettait de payer à l'Empereur quatre cent mille ducats pour prix de cette investiture; et, pendant les dix années suivantes, il devait en payer encore cinquante mille chaque année; faisant en tout la somme de neuf cent mille ducats, pour laquelle Charles-Quint lui vendait son rétablissement dans l'héritage de ses pères. Mais pour tirer une somme aussi énorme d'un malheureux pays, dévasté pendant trente ans par des guerres atroces, par la famine et par la peste, il fallait appesantir la main sur les contribuables, et recourir à de cruelles exactions.

Aussi, les Milanais ne trouvèrent-ils point sous François Sforza le repos et la prospérité après lesquels ils soupiraient. Pendant le peu d'années qu'ils passèrent encore sous son gouvernement, ils purent à peine cicatriser les plaies profondes que la guerre leur avait faites; et ils regrettèrent souvent le prix excessif auquel ils payaient le retour de leur prince (2). Charles-Quint, pour l'attacher à sa maison, lui avait fait épouser sa nièce Christierne, fille du roi de Danemarck. Cette princesse arriva à Milan au mois d'avril 1534. Mais ce mariage inspirait peu de confiance aux princes ou aux peuples voisins. La santé de François Sforza était déjà tellement délabrée, qu'on ne pouvait s'attendre à le voir jouir d'une longue vie, ou laisser après lui des enfants. En effet, il mourut le 24 oc-

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 537.—*Bened. Varchi*, L. X, p. 256.—*Bern. Segni*, L. III, p. 94. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 105. — *Galeatius Capella*, L. VIII, f. 94. — *Paolo Paruta*, L. VI, p. 500.

(2) *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 537. — *Bern. Segni*, L. III, p. 94.—*Galeatius Capella*, L. VIII, f. 96 et ultimo.

Digitized by Google

tobre 1535, sans postérité, appelant par son testament l'Empereur à lui succéder (1).

Les Vénitiens, pour obtenir la paix, restituèrent au pape les villes de Ravenne et de Cervia, et à l'Empereur les ports sur l'Adriatique qu'ils avaient conquis dans la Pouille. Ils exigèrent toutefois un pardon absolu en faveur de tous ceux qui les avaient servis, et qui retournaient sous leurs anciens souverains. Ils accordèrent de leur côté le pardon à une partie de leurs exilés, et ils firent une pension sur leurs biens à ceux dont ils ne voulurent pas permettre le retour. Les Vénitiens promirent de plus de payer à certains termes les deux cent mille ducats qu'ils restaient devoir à l'Empereur, et d'en ajouter cent mille comme prix de la paix. Ils firent recevoir le duc d'Urbin leur général, sous la protection de l'Empereur. Enfin, ils s'engagèrent à garantir les possessions de Charles en Italie et celles du duc de Milan, mais contre les princes chrétiens seulement, ne voulant signer aucun traité qui pût les entraîner dans une guerre contre les Turcs (2).

Le traité de paix d'Alphonse, duc de Ferrare, fut plus difficile à conclure que les précédents; le pape avait fait dans les deux autres les fonctions de médiateur, tandis que c'était lui qui mettait obstacle à ce dernier. Il s'était opposé longtemps à ce qu'Alphonse vînt à Bologne, et il ne consentit qu'avec peine à lui accorder un sauf-conduit, le 20 mars 1530. Dès lors, Alphonse traita ses affaires en personne; mais il avait à défendre contre le pape la totalité de ses États. Clément VII réclamait, pour le saint-siége, Modène et Reggio, que ses prédécesseurs avaient conquis; et Ferrare, qu'il prétendait qu'Alphonse avait mérité de perdre, pour avoir fait la guerre au pape, son suzerain. Charles-Quint ne désirait point donner tant de puissance à l'État de l'Église; il comptait bien davantage sur l'obéissance à l'Empire d'un duc de Ferrare, que sur celle d'un pape futur : seulement il voulait accommoder ce différend avant de quitter l'Italie, pour n'y laisser derrière lui aucune semence de guerre; il pressait en conséquence

(1) *Paolo Paruta*, L. VII, p. 559. — Mémoires de messire Martin du Bellay, L. IV, p. 500. — *Muratori Annal. ad ann.*

(2) *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, L. VI, p. 505. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 538. — *Ben. Varchi*, L. X, p. 257. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXVII, p. 104.

Digitized by Google

Alphonse de le prendre pour arbitre de tous ses intérêts. Alphonse, qui connaissait le traité de Barcelone, par lequel l'Empereur s'était engagé à faire restituer au saint-siége Modène, Reggio et Rubbiéra, tremblait d'y consentir; Clément VII ne redoutait guère moins de soumettre à l'examen des jurisconsultes les droits complétement imaginaires du saint-siége sur Modène et sur Reggio. Pour l'y engager, Charles-Quint lui promit secrètement qu'après l'examen des droits réciproques, si les jurisconsultes prononçaient en faveur du saint-siége, il publierait et ferait exécuter leur sentence; mais qu'au contraire, si le droit se trouvait du côté de la maison d'Este, la sentence ne serait jamais prononcée, et qu'au terme du compromis, chacun rentrerait dans ses droits. Après cette convention inique, le pape et le duc de Ferrare se soumirent à l'arbitrage de la chambre impériale, par un compromis, signé le 20 mars; et les terres contestées furent remises en dépôt entre les mains de l'Empereur (1).

Charles-Quint, qui secrètement avait rendu sa faveur à Alphonse d'Este, lui en donna une première marque dès le 25 mars, en lui accordant l'investiture de la ville et du comté de Carpi, qu'il confisquait sur Alberto Pio, en punition de son attachement à la France. Il est vrai qu'Alphonse paya soixante mille ducats comptant pour cette faveur, et en promit encore quarante mille à un terme éloigné. Les droits respectifs de l'Empire, du saint-siége et de la maison d'Este, furent ensuite examinés dans de nombreux écrits par les jurisconsultes. Ceux-ci conclurent que les villes de Modène, Reggio et Rubbiéra n'avaient point été comprises dans la donation de l'exarchat de Ravenne, faite aux pontifes par Pepin ou Charlemagne; et par conséquent, qu'elles étaient toujours du domaine de l'Empire. Ainsi, plutôt que de reconnaître ou les droits des peuples à être gouvernés pour leur plus grand avantage, ou ceux des traités, ou ceux que donne la possession, on recourait à une transaction apocryphe dans un siècle barbare, sans tenir compte de sept siècles de révolutions successives. Charles-Quint, étant à Cologne le 21 décembre 1530, prononça sa sentence arbitrale en faveur de la maison d'Este : le

(1) *Ben. Varchi*, T. IV, L. XI, p. 58. — *Muratori, Annali d'Italia ad ann.* — *Paolo Giovio, Vita di Alfonso dà Este*, p. 134.

Digitized by Google

pape réussit seulement à en empêcher la publication jusqu'au 21 avril 1531. Par elle, le saint-siége était tenu de conférer au duc Alphonse l'investiture de Ferrare, moyennant cent mille ducats d'or, payés à la chambre apostolique; tandis que la chambre impériale, qui, de son côté, s'était fait richement payer, accorda au même duc l'investiture de Modène, Reggio et Rubbiéra, comme fiefs de l'Empire (1).

Le duc d'Urbin avait à Bologne été présenté à l'Empereur et au pape par les ambassadeurs vénitiens; et il avait été bien reçu de l'un et de l'autre (2). Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, avait été des premiers parmi les petits princes à faire sa paix avec l'Empereur; il lui préparait une réception brillante dans sa capitale, et en retour il obtint de lui, le 25 mars, un diplôme par lequel le marquisat de Mantoue était érigé en duché (3). Le duc Charles III de Savoie, et le marquis Boniface de Montferrat, se rendirent aussi en personne à Bologne, pour faire leur cour au monarque qui était devenu le seul arbitre de l'Italie. Le premier était beau-frère de l'Empereur; sa femme Béatrix, comme l'impératrice, était fille du roi de Portugal. Il était en même temps oncle de François Ier; car Louise d'Angoulême, mère du roi, était sa sœur. Cette double parenté avait contribué, sans doute, à le faire respecter par les deux concurrents pendant les guerres qui jusqu'alors avaient ravagé l'Italie. Ses États avaient beaucoup souffert du passage continuel des armées; cependant ils avaient toujours été considérés comme neutres : mais Louise, duchesse d'Angoulême, mourut l'année suivante. Charles III, perdant sa protectrice à la cour de France, crut plus prudent de s'attacher sans partage à l'Empereur, qu'il voyait tout-puissant; et ce changement dans sa politique transporta dans ses États les guerres qui se renouvelèrent bientôt entre les deux rivaux (4).

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 549. — *Benedetto Varchi*, T. IV, L. XII, p. 549. — *Muratori, Annali d'Italia*, T. X, p. 242. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXVIII, p. 157. — *Paolo Giovio, Vita di Alfonso*, p. 157.

(2) *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVII, p. 110.

(3) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 59. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 110.

(4) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXVII, p. 110. — Mémoires de Martin du Bellay, L. IV, p. 140.

Digitized by Google

La république de Gênes était alors en haute faveur auprès de l'Empereur, et son libérateur André Doria avait reçu de nouvelles distinctions du monarque. En Toscane, deux autres républiques, Sienne et Lucques, conservaient obscurément leur indépendance : elles étaient depuis longtemps dévouées au parti gibelin, et se considéraient comme feudataires de l'Empire; elles avaient constamment fourni des subsides aux armées impériales, et la seule faveur qu'elles demandassent en retour était d'être oubliées : en effet, leurs rapports avec les autres États, au premier aspect, ne parurent point changés; l'affermissement du pouvoir impérial en Italie les faisait déchoir chaque jour davantage du rang et de l'importance d'États indépendants.

La seule république de Florence n'était point comprise dans cette pacification universelle; Charles-Quint avait promis au pape de la lui sacrifier : c'était sur son territoire qu'il réunissait toutes les armées qu'il retirait successivement des diverses provinces auxquelles il rendait la paix. Tous ces hommes nourris dans le sang et les crimes, qui pendant trente ans avaient dépouillé sans pitié, et accablé de douleurs toutes les parties de l'Italie, se rassemblaient en Toscane. Mais Charles-Quint préférait n'être pas témoin de l'extermination de ce peuple industrieux et spirituel, qui avait tant contribué aux progrès des lettres, des arts et des sciences, et qui n'avait pas démérité de lui. Il s'était lié les mains avec le pape, il s'était engagé à être sans pitié envers les Florentins : mais il ne voulait pas demeurer à portée d'entendre leurs prières, lorsqu'il leur refuserait toute compassion; et ce motif se joignit à tous ceux qui le pressaient déjà de partir pour l'Allemagne.

Charles-Quint s'était proposé de recevoir en Italie les deux couronnes de Lombardie et de l'Empire. Selon l'antique usage, il aurait dû ceindre la première à Milan, dans l'église de Saint-Ambroise, et la seconde à Rome, dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Mais il est probable qu'il désirait peu voir ces deux villes, qui avaient été si barbarement traitées par ses généraux : il prétexta des lettres de son frère Ferdinand, roi de Hongrie, qui le pressaient de passer en Allemagne, et il obtint du pape que l'un et l'autre couronnement se fit à Bologne. Les deux cérémonies eurent donc lieu, la première, le 22 février, dans la

Digitized by Google

chapelle du palais pontifical; la seconde, le 24 mars, dans la cathédrale de San-Pétronio. Depuis quatre-vingts ans l'Italie n'avait point vu couronner d'Empereur; et elle n'en a plus vu depuis cette époque. Tout contribua donc à rendre cette cérémonie imposante, et le faste et la pompe qui y furent déployés, et le rang des personnages qui s'empressèrent à cette occasion de faire leur cour à l'Empereur, et la terreur qu'inspiraient les légions victorieuses dont il était entouré, et la gloire militaire de leurs chefs (1).

Mais le couronnement de Charles-Quint à Bologne est plus remarquable encore, comme l'ère de la nouvelle puissance à laquelle l'Empereur s'était élevé, et de l'asservissement complet de l'Italie. Ni Charlemagne, ni le premier Othon, n'avaient obtenu dans toute la gloire de leurs conquêtes un pouvoir aussi illimité sur l'Italie que celui qu'exerçait alors Charles-Quint. Ils étaient contenus par les prérogatives de l'Église, par les priviléges des princes et par les libertés des villes : et quelque étendues que fussent leurs prétentions, ils rencontraient partout la barrière devant laquelle ils devaient s'arrêter. Mais au moment où Charles-Quint fut couronné, il n'y avait plus d'Italie indépendante; et le peuple qui avait si longtemps occupé l'histoire par ses hauts faits, ses vertus, ses talents et sa politique, avait cessé d'exister comme nation. Au midi les deux royaumes de Sicile et de Naples reconnaissaient la souveraineté immédiate de Charles-Quint. L'État de l'Église, qui venait ensuite avec ses petits princes feudataires, avait été tellement dompté par les victoires de l'armée impériale, que le pape avait perdu toute confiance en ses propres forces, et toute idée de résistance; la Toscane envahie par les armées de Charles, allait être convertie en principauté feudataire de l'Empire. Les ducs de Ferrare, de Mantoue, de Milan, de Savoie, et le marquis de Montferrat, n'existaient que sous le bon plaisir de l'Empereur; et dans les derniers mois ils venaient de reconnaître et de resserrer toutes leurs chaînes. La république de Gênes,

(1) *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 541. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXVII, p. 105. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 107. — *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 51. — *Paolo Paruta*, L. VII, p. 510. — *Alfonso de Ulloa, Vita di Carlo V*, L. II. f. 119.

Digitized by Google

libre seulement dans l'enceinte de ses murs, s'était, pour ses relations extérieures, complétement assujettie à la politique espagnole. Celle de Venise avait échappé en tremblant aux dangers qui la menaçaient; mais elle sentait son épuisement : elle calculait sa faiblesse, mieux que ne faisaient ses voisins, et elle se prescrivait déjà cette conduite timide et précautionneuse, par laquelle elle sauva son existence pendant près de trois siècles encore, en renonçant à l'influence qu'elle avait jusqu'alors exercée sur l'Europe. D'une extrémité jusqu'à l'autre de l'Italie, le pouvoir de l'Empereur était illimité. Celui qui aurait encouru son ressentiment, celui qui aurait osé dans ses discours, dans ses écrits, juger avec liberté ou ses actions, ou celles de ses généraux et de ses ministres, n'aurait trouvé d'asile contre son redoutable courroux, ni à la cour des princes ni dans le sein des républiques. Tous les Italiens tremblaient et obéissaient; et lorsque Charles-Quint repartit pour l'Allemagne, au commencement d'avril 1530, il n'avait plus lieu de concevoir aucune inquiétude sur les provinces sujettes qu'il laissait derrière lui (1).

(1) *Bern. Varchi, Stor. Fior.*, T. III, L. IX, p. 8 ; T. IV, L. XI, p. 60. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 115. — *Petri Bizarri*, L. XX, p. 489. — *Alfonso de Ulloa, Vita di Carlo V*, L. III, f. 121. — *Paolo Paruta, Ist. Ven.*, T. VII, p. 511.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

PRÉPARATIFS DES FLORENTINS POUR DÉFENDRE LEUR LIBERTÉ ; ILS SONT ASSIÉGÉS PAR LE PRINCE D'ORANGE. EXPLOITS, DANS L'ÉTAT FLORENTIN, DE FRANÇOIS FERRUCCI, COMMISSAIRE GÉNÉRAL ; IL LIVRE AU PRINCE D'ORANGE UN COMBAT OU TOUS DEUX SONT TUÉS ; CAPITULATION DE FLORENCE. — 1529 A 1530.

Tandis que tous les autres États de l'Italie, trahis par leurs chefs, ravagés par les étrangers, épuisés par une longue guerre, divisés par une fausse politique, et vendus par leurs alliés, se soumettaient sans résistance au joug que leur imposait la maison d'Autriche, la république de Florence se préparait seule, avec courage, à tomber noblement en sacrifice, plutôt que de renoncer à son antique liberté. Dépositaire de tout l'éclat, de toutes les vertus, de tout le savoir de ces républiques du moyen âge, au milieu desquelles elle s'était élevée, et qu'elle avait toutes surpassées en renommée, en puissance et en richesses, elle semblait recouvrer des forces par le sentiment de sa gloire passée, et si aucune espérance ne se présentait plus à elle, si sa résistance ne pouvait être couronnée d'aucun succès, elle ne croyait pas moins devoir se défendre, pour l'honneur de ses souvenirs.

Florence n'avait jamais été une république militaire; et dans le temps même où, occupant le premier rang en Italie, elle avait mis des bornes à la puissance des ducs de Milan, des rois de Naples et des empereurs, elle ne comptait, dans ses armées, presque aucun de ses citoyens. Les mêmes hommes qui, au milieu des plus effrayants revers, montraient dans les conseils une contenance, une fermeté à toute épreuve, ne savaient point affronter des dangers personnels; mais lorsqu'une dernière ruine vint menacer leur patrie, les Florentins saisirent eux-mêmes

Digitized by Google

leurs armes. Abandonnés de la France, menacés par toutes les forces de l'Église, de l'Empire et des royaumes d'Espagne et de Naples, ils sentirent qu'ils ne pouvaient plus prendre confiance qu'en leur propre valeur. Sans négliger aucun des moyens qui pouvaient encore attacher à leur cause, comme condottieri, les petits princes leurs voisins, ils prévirent qu'ils pourraient être abandonnés par eux au moment du besoin; et ils s'occupèrent à organiser la milice nationale, qui seule ne pouvait leur manquer. Encore que l'esprit de parti eût peut-être présidé à l'établissement des divers corps de cette milice, un même zèle militaire et patriotique avait animé tout le peuple, et ce zèle le rendit capable d'une résistance héroïque.

Le peuple florentin, en prenant successivement les armes, avait formé trois corps différents : le premier, organisé dès le mois de décembre 1527, pour la garde du palais public et du gonfalonier, était composé de trois cents jeunes gens, presque tous de familles nobles. Mais comme l'amour de la liberté était plus ardent parmi ces jeunes gens que parmi les vieillards, ils étaient aussi susceptibles de plus de défiance. Les ménagements extrêmes de Nicolas Capponi pour les Médicis, les inquiétaient; ils avaient déjà quelque soupçon de sa correspondance secrète avec le pape Clément VII, et ils se considéraient comme moins destinés à le garder, qu'à garder le palais public contre lui (1).

C'était dans un autre esprit que la garde urbaine des citoyens florentins avait été formée. D'après le décret du grand conseil, du 6 novembre 1528, elle aurait dû être composée de seize compagnies de deux cent cinquante hommes, commandées par les seize gonfaloniers de quartier, qui formaient le collége de la seigneurie : cependant il ne se trouva sur le rôle que dix-sept cents arquebusiers, mille piquiers et trois cents hallebardiers, ou soldats armés de pertuisanes et d'épées à deux mains, en tout, trois mille hommes, âgés de dix-huit à trente-six ans, et issus de parents habiles à siéger au grand conseil. La seigneurie accorda à chaque compagnie, au commencement de l'année 1529, le droit de nommer son capitaine; et elle engagea plusieurs officiers distingués qui avaient déjà servi dans les Bandes Noires,

(1) *Ben. Varchi*, L. V, p. 49. — *Bern. Segni*, L. II, p. 34.

Digitized by Google

à discipliner ce corps. Il devint bientôt supérieur à la meilleure troupe de ligne (1).

Enfin, le troisième corps était la milice du territoire florentin, qu'on nommait encore les *bandes de l'ordonnance*. Cette milice formée sous le gonfalonier Pierre Sodérini, d'après les conseils de Macchiavel, avait été licenciée et désarmée par les Médicis; mais elle fut rassemblée de nouveau dès l'an 1527. A la première revue, on l'avait trouvée forte de dix mille hommes; elle était composée d'une élite des paysans âgés de dix-huit à trente-six ans, qu'on exerçait tous les mois à tirer de l'arquebuse, et auxquels on assurait une petite paye, dans le temps même où ils ne quittaient pas leurs foyers : on avait fait venir pour eux d'Allemagne, des armes de toute sorte, et on les avait divisés en trente bataillons, selon les provinces auxquelles ils appartenaient. Les seize bataillons de la rive droite de l'Arno avaient été mis, au mois de juin 1528, sous les ordres de Babbone de Brisighella, petit-fils de ce Naldo de Val de Lamone, qui avait le premier illustré l'infanterie italienne à la bataille d'Aignadel; les quatorze bataillons de la rive gauche avaient été mis sous les ordres de Francesco del Monte. Chacun de ces capitaines avait amené avec lui cinq cents fantassins de troupes de ligne, pour donner l'exemple à la milice (2).

Dès la fin de l'année 1528, les Florentins choisirent, pour capitaine général de leurs hommes d'armes, don Hercule d'Este, fils du duc Alphonse de Ferrare. Il revenait alors de France, où il avait épousé madame Renée, fille de Louis XII et belle-sœur de François Ier : il paraissait impossible que celui-ci l'abandonnât; et les Florentins croyaient s'attacher plus fortement à la maison de France, en choisissant un général qui lui tenait de si près : le vicomte de Turenne, ambassadeur du roi auprès d'eux, leur avait donné l'assurance de l'appui de sa cour. D'ailleurs, une haine héréditaire existait, dès le temps de Léon X, entre la maison d'Este et les Médicis; et Alphonse, menacé dans tous ses États par Clément VII, paraissait devoir être l'allié le plus fidèle de la

(1) *Ben. Varchi*, L. VIII, p. 224. — *Bern. Segni*, L. II, p. 38.
(2) *Ben. Varchi, Stor. Fior.*, L. VI, p. 134. — *Bern. Segni*, L. I, p. 17.

Digitized by Google

république, contre un ennemi qu'ils craignaient autant l'un que l'autre (1).

Les fortifications qu'avait commencées à Florence, en 1521, le cardinal Jules de Médicis, avant de porter le nom de Clément VII, n'étaient point terminées. On ne pouvait les rendre complètes sans détruire ou endommager les possessions de plusieurs citoyens : la magistrature des Neuf de la milice fut chargée, au commencement d'avril 1529, de faire estimer tous ces fonds, et d'en créditer les propriétaires sur le livre de la banque de la république (*il Monte*), avec intérêt au cinq pour cent. En même temps, Michel-Ange Buonarotti fut nommé directeur général des fortifications de la ville (2).

A mesure que le danger approchait, les Dix de la guerre faisaient de nouveaux efforts pour mettre la république en état de défense. Comme les provinces d'Arezzo et de Cortone passaient pour fournir les meilleurs soldats de Toscane, ils y envoyèrent Raphaël Girolami, leur quartier-maître général, et huit capitaines, qui tous avaient servi dans les Bandes Noires, avec ordre d'y lever cinq mille fantassins. En même temps ils prirent à leur solde, au mois de mai 1529, Malatesta Baglioni, seigneur de Pérouse, en lui donnant le titre de gouverneur général, avec mille fantassins. Baglioni était fils de ce Jean-Paul que Léon X avait fait mourir injustement : il désirait se venger des Médicis; il devait craindre l'ambition du pape, et il occupait à Pérouse une position importante pour fermer la Toscane à une armée venant de Naples et de Rome. Plusieurs autres capitaines distingués, tels que Stéfano Colonna, Mario Orsini, Georges Santa-Croce, s'engagèrent au service des Florentins; mais ceux-ci étaient obligés de ménager l'orgueil de tous ces petits princes, qui, n'ayant point de grade dans une armée déjà formée, ne voulaient reconnaître d'autre supériorité que celle du rang des souverains. C'était pour ce motif que ni l'incapacité d'Hercule d'Este, ni la mauvaise foi, souvent éprouvée de Malatesta Baglioni, n'avaient empêché de songer à

(1) *Ben. Varchi, Storia Fior.*, L. VII, p. 194-200. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 349. — *Bern. Segni*, L. II, p. 51.

(2) *Benedetto Varchi*, L. VIII, p. 234. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 349. — *Bern. Segni*, L. III, p. 75.

Digitized by Google

eux pour le commandement : on aurait pu leur préférer les meilleurs capitaines; mais le reste des officiers n'aurait pas voulu leur obéir (1).

Tandis que la république se mettait en garde avec activité contre les dangers dont elle était de toutes parts entourée, elle fut alarmée par la découverte de ce qui parut d'abord un complot de son premier magistrat. Nicolas Capponi, le gonfalonier, prenait bien moins de confiance dans tous les moyens de résistance que réunissaient les Dix de la guerre, que dans les négociations qui pouvaient désarmer la colère du pape. Modéré lui-même par caractère, et n'ayant point eu à souffrir pendant l'administration des Médicis, il était d'une famille qui avait su conserver une sorte de neutralité dans les dissensions de sa patrie : son père Pierre, ses aïeux Néri et Gino, ne s'étaient trouvés enrôlés, ni sous les étendards des Albizzi, ni sous ceux des Médicis; et durant toutes les administrations, ils avaient rendu d'éminents services à l'État. Depuis que Capponi était gonfalonier, il s'était fait une étude de calmer la fureur du peuple, de défendre les partisans des Médicis, d'adoucir en même temps le ressentiment du pape par des marques extérieures de respect. Il n'avait point trouvé les mêmes dispositions dans ceux que les suffrages du peuple mettaient avec lui à la tête de l'État; mais il avait suivi l'usage établi par les Médicis, et même avant eux, par les Albizzi, d'appeler aux délibérations les citoyens qui, sans être revêtus d'aucune autorité, avaient acquis une longue habitude des affaires publiques. A ces consultations, connues à Florence sous le nom de *pratica*, Capponi faisait intervenir un grand nombre de citoyens signalés pour leur attachement aux Médicis; et parmi eux il trouvait toujours de l'appui pour les mesures de conciliation qu'il proposait (2).

Les conseillers nommés par le peuple, et investis de la confiance populaire, se plaignirent amèrement de ce que les délibérations, au lieu d'être décidées par leurs suffrages, dépendaient de ceux d'hommes sans mission, que le gonfalonier appelait à

(1) *Bened. Varchi*, L. VIII, p. 234. — *Bern. Segni*, L. II, p. 56. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 349. — *Lettere de' Principi*, T. II, p. 172 et seq.

(2) *Jacopo Nardi, Ist. Fior.*, L. VIII, p. 342, 345. — *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 40.

Digitized by Google

siéger avec eux, et dont plusieurs, tels que François Guicciardini, François Vettori et Mattéo Strozzi, s'étaient rendus trop suspects au peuple, par leur attachement aux Médicis, pour qu'il les revêtît d'aucune fonction. Une loi régla alors la *pratica*, qui devait servir de conseil aux Dix de la guerre; elle la composa des dix magistrats sortant de charge, et de vingt adjoints, choisis par le grand conseil, tous les six mois, cinq dans chaque quartier de la ville. Le gonfalonier, privé par cette loi de son conseil habituel, ne renonça pas cependant aux directions des seuls hommes d'État en qui il eût confiance; et il les tint dès lors presque toujours dans ses appartements, pour conférer avec eux (1).

Les conseillers privés de Nicolas Capponi l'avaient encouragé à entretenir une correspondance secrète avec Clément VII pour tâcher de mitiger son courroux; elle avait commencé dès le temps où Lautrec assiégeait Naples. Ce général craignait que l'irritation de Clément VII contre les Florentins ne le déterminât à se jeter dans les bras de l'Empereur; et il avait lui-même prié le gonfalonier de montrer des égards au pape et de lui donner des espérances (2). Après la déroute de Lautrec, Capponi avait continué à correspondre avec Jacob Salviati, qui, depuis la retraite de G. M. Ghiberti, était le principal secrétaire de Clément VII (3). Un nommé Jachinotto Serragli était l'intermédiaire secret de cette correspondance que le gonfalonier dérobait à la seigneurie. Une lettre échappée du sein de Capponi, fut relevée le 16 avril 1529, dans la salle même des Prieurs, par Jacob Ghérardi, l'un d'eux, et celui peut-être qui nourrissait déjà le plus de soupçons contre le gonfalonier. La lettre rendait brièvement compte d'une conférence entre Serragli, qui l'écrivait, et Jacob Salviati; elle annonçait que le pape consentirait, sous de certaines conditions, à maintenir la liberté florentine, mais elle demandait au gonfalonier d'envoyer secrètement son fils à Rome pour s'entendre sur ce qu'il ne convenait pas d'écrire (4).

(1) *Filippo de' Nerli*, L. IX, p. 186. — *Bernardo Segni*, L. I, p. 18; L. II, p. 51.

(2) *Bernardo Segni*, L. I, p. 27.

(3) *Lettere de' Principi*. Diverses Lettres de Jacob Salviati, dès le commencement de l'année 1529, T. II, f. 154 et seq.

(4) *Bened. Varchi*, L. VIII, p. 243. — *Bern. Segni*, L. II, p. 59. — *Pauli*

Digitized by Google

Cette lettre communiquée par Ghérardi aux plus violents adversaires du gonfalonier, fut considérée par eux comme une preuve manifeste de trahison; elle fut dénoncée à la seigneurie, qui convoqua pour le lendemain le conseil des Quatre-Vingts, et lui proposa la déposition du gonfalonier et sa mise en jugement. Nicolas Capponi, effrayé de la violence de ses adversaires, au lieu de justifier sa conduite, se contenta de déclarer, avec beaucoup de trouble, que son fils n'était nullement coupable, et n'avait aucune connaissance de cette affaire. C'était presque se reconnaître lui-même criminel : aussi dès le même jour il fut déposé; et le lendemain le grand conseil lui donna pour successeur François, fils de Nicolas Carducci, qui devait occuper cet emploi jusqu'à la fin de l'année (1).

Cette déposition et cette élection nouvelle s'étaient faites avec une précipitation et une violence qui tenaient en partie au trouble et à la timidité manifestés par Capponi dans sa défense, en partie à l'acharnement de ceux de ses ennemis qui espéraient lui succéder. Lorsqu'il fut remplacé et que ses envieux ne purent plus prétendre à ses dépouilles, leur fureur se calma, et lui-même il recouvra plus de tranquillité et de présence d'esprit. Traduit devant la seigneurie, il justifia avec fermeté ses intentions et sa conduite; il soutint qu'il avait fait pour la république précisément ce qu'il avait dû faire, et la seule chose qui pût la sauver. Déjà personne ne soupçonnait plus sa bonne foi : ceux qui étaient dans le secret de ses négociations, et ceux qui sans les connaître, se confiaient en sa loyauté, le défendaient avec zèle, en sorte qu'il fut acquitté honorablement, et le peuple, pour le dédommager de la mortification qu'il venait de recevoir, le reconduisit avec pompe à sa maison (2).

Le nouveau gonfalonier avait à peine pris possession de son

Jovii, L. XXVII, p. 86. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 343. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 41. — *Fil. Nerli*, L. VIII, p. 179.

(1) *Bened. Varchi*, L. VIII, p. 244. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 344.—*Giov. Cambi*, p. 43. — *Comment. del Nerli*, L. VIII, p. 180. — *Bern. Segni*, L. II, p. 60. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 86.

(2) *Bened. Varchi*, L. VIII, p. 251-271. — *Bern. Segni*, L. II, p. 61-67. — *Comm. di Fil. de' Nerli*, L. VIII. p. 182. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 344. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 89.

Digitized by Google

emploi, lorsque la république reçut coup sur coup les nouvelles les plus désespérantes. La déroute de Saint-Paul, sa captivité et la dispersion de toute l'armée française, furent bientôt suivies par l'annonce du traité de Barcelone, dans lequel Charles-Quint abandonnait les Florentins aux vengeances du pape, et promettait de rétablir dans leur ville la tyrannie de la maison de Médicis. Peu de jours après, le traité de Cambrai fut connu, par lequel François Ier, au mépris des engagements les plus sacrés, excluait les Florentins de la pacification générale, et renonçait à les protéger. En même temps ils apprirent le débarquement de Charles-Quint à Gênes avec une armée espagnole, et la descente en Italie d'une armée allemande qui venait le joindre. Ces coups répétés étaient faits pour atterrer les plus fermes courages; et l'effroi qu'ils répandirent à Florence était d'autant plus grand que les prêtres et les moines, qui, réveillant la secte de Savonarola, secondaient de tout leur pouvoir le gouvernement populaire, avaient affirmé, comme s'ils en étaient instruits par une révélation divine, que l'Empereur ne viendrait point cette année en Italie. Ce premier événement, qui démentait leurs prophéties, diminua la foi que le peuple accordait à toutes les autres (1).

Cependant les Florentins, déterminés à affronter ces nouveaux dangers avec un redoublement de courage, prirent dès lors des mesures plus énergiques pour se mettre en état de résister. Le gonfalonier, dont la fermeté était inébranlable, communiquait sa vigueur aux conseils et au peuple. Il était surtout secondé par Bernardo de Castiglione, Jean-Baptiste Céi, Nicolas Guicciardini, Jacob Ghérardi, André Niccolini et Louis Sodérini, qui s'étaient rangés dans le parti le plus populaire (2).

Avant tout il fallait pourvoir aux dépenses d'une guerre que les plus riches monarques ne pouvaient supporter longtemps. Le gonfalonier obtint une première loi dérogeant à la constitution florentine, par laquelle le grand conseil était autorisé à établir tout emprunt ou toute imposition nouvelle, à la simple majorité des suf-

(1) *Bened. Varchi*, L. IX, p. 20. — *Bern. Segni*, L. III, p. 73. — *Comment. de' Nerli*, L. IX, p. 188.

(2) *Benedetto Varchi, Stor. Fior.*, L. IX, p. 30. — *Fil. de' Nerli*, L. IX, p. 189.

Digitized by Google

frages (1). Les lois fiscales que la nécessité fit porter pendant la durée du siége, n'auraient, en effet, jamais été sanctionnées selon les formes anciennes; car comme il fallut pourvoir à des dépenses inouïes, comme tous les revenus ordinaires avaient cessé par l'occupation du territoire et par la suppression de la gabelle des portes, il fallut recourir à des mesures arbitraires et rigoureuses pour lever de l'argent. Des emprunts forcés furent à plusieurs reprises exigés de ceux que des commissaires nommés à cet effet désignaient comme les cinquante, les cent, les deux cents plus riches citoyens de la république. Toute l'argenterie des églises, aussi bien que toute celle des particuliers, fut portée à la Monnaie; toutes les pierres précieuses qui ornaient les reliques furent mises en gages; le tiers des possessions ecclésiastiques fut vendu en même temps que les immeubles des corporations d'arts et métiers et les biens des rebelles. Par ces moyens souvent violents, mais que justifiait la nécessité, la république se trouva en état d'opposer une longue résistance à une armée qui en voulait à sa propriété autant qu'à sa liberté (2).

Le gonfalonier et la seigneurie ordonnèrent ensuite aux paysans de mettre en sûreté dans Florence ou dans les villes fortifiées la totalité de leurs vivres; mais les récoltes avaient été si prodigieusement abondantes cette année, que cet ordre fut mal exécuté, et les ennemis profitèrent, bien plus que les citoyens, de cette richesse des moissons. Les villes de Borgo-San-Sépolcro, Cortone, Arezzo, Pise et Pistoia, où le gouvernement n'était pas aimé, furent obligées de donner des otages. Dans toutes les autres, et dans toutes les forteresses, la seigneurie envoya des commandants affidés. Enfin sept commissaires furent nommés avec un pouvoir presque dictatorial pour veiller au salut de la république : malheureusement le choix tomba sur des hommes fort inégaux en talents, en connaissances et en énergie; ils ne furent point assez d'accord entre eux ou assez prompts dans leurs décisions, pour que leur création fût d'un grand secours (3).

(1) *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 355.

(2) *Fil. de' Nerli*, L. X, p. 216. — *Bern. Segni*, L. III, p. 97.

(3) Ce furent Jacob Morelli, Zanobi Carnésecchi, Antonio-Francesco Albizzi, Bernardo de Castiglione, Alfonso Strozzi, Agostino Dini, et Filippo Baroncini. *Bened. Varchi*, L. IX, p. 34.

Digitized by Google

Comme le danger approchait, les Dix de la guerre sommèrent Hercule d'Este de se rendre à son poste; et, en même temps, ils lui envoyèrent la solde des mille fantassins qu'il devait conduire. Mais déjà le duc de Ferrare, son père, négociait pour se réconcilier avec l'Empereur et le pape; et il ne voulait pas les aliéner en envoyant son fils au service de leurs ennemis. Après avoir accepté l'argent des Florentins, et promis que son fils ne tarderait pas à se mettre en route avec ses troupes, il différa son départ sous divers prétextes; puis il le refusa péremptoirement, sans rendre l'argent qu'il avait reçu. Bientôt après, il rappela son ambassadeur de Florence; et enfin, il prêta au pape de l'artillerie et deux mille pionniers, pour les employer contre les Florentins (1).

Lorsque la seigneurie avait reçu la nouvelle du débarquement de l'Empereur à Gênes, elle avait cru devoir lui envoyer une députation. Cette démarche fournit un prétexte que saisirent avidement tous les alliés des Florentins, pour prétendre que la ligue avait été violée. En effet, les puissances italiennes s'étaient engagées à ne point traiter séparément; et aucune autre n'avait encore manqué ouvertement à cette promesse. D'ailleurs la députation florentine était aussi mal choisie que hors de saison : ses quatre membres étaient opposés d'opinions et de partis, et jamais ils ne purent s'accorder pour agir de concert. L'Empereur refusa constamment de traiter avec eux, s'ils ne se réconciliaient préalablement avec le pape; et il regarda comme insuffisants leurs pouvoirs, encore qu'ils portassent que la république consentait à toutes les conditions qui lui seraient imposées, sauf à l'aliénation de sa liberté. Le grand chancelier de l'Empereur leur déclara que, par les secours qu'ils avaient donnés à la France, ils avaient encouru la forfaiture de cette liberté et de tous leurs priviléges; et il ne voulut point admettre leur réponse, que Florence était un État indépendant, qui ne tenait pas ses priviléges d'une concession des empereurs, mais de ses propres droits. Les ambassadeurs furent ensuite congédiés. Cependant deux d'entre eux, effrayés des dispositions qu'ils avaient vues à la cour impériale, ne reprirent point le chemin de leur patrie. Mattéo Strozzi se retira

(1) *Bened. Varchi, Stor. Fior.*, T. III, L. IX, p. 55.

Digitized by Google

à Venise, et Thomas Sodérini à Lucques. Nicolas Capponi, l'ancien gonfalonier, qui était le troisième ambassadeur, lorsqu'il arriva à Castel-Nuovo de Carfagnana, y rencontra Michel-Ange Buonarotti, qui s'enfuyait avec Rinaldo Corsini, et qui lui donna les plus tristes détails sur les revers déjà éprouvés par la république. Capponi, accablé par la fatigue, l'âge et le chagrin, fut alors atteint d'une maladie dont il mourut le 8 octobre. Raphaël Girolami revint seul à Florence rendre compte de son ambassade, et exhorter ses compatriotes à affronter avec courage la tempête qui les menaçait (1).

C'était au prince d'Orange, alors vice-roi de Naples, que l'Empereur avait confié la commission de réduire Florence, et d'accomplir les vengeances du pape Clément VII. Celui-ci allait donc tourner contre sa patrie ce même général et cette même armée qui, trois ans auparavant, l'avaient tenu assiégé avec tant de rigueur, qui avaient pillé sa capitale sous ses yeux avec une si effroyable barbarie, et qui ne lui avaient rendu la liberté à lui-même qu'après avoir extorqué de lui une scandaleuse rançon. Le pape consentait à pardonner toutes ces injures, pourvu que ces hommes féroces prissent l'engagement d'infliger de semblables peines à la ville où il avait vu le jour. L'armée qui avait pillé Rome, et qui avait vécu à Milan à discrétion, fut rappelée sous ses étendards par l'espoir de piller Florence; et l'on vit des soldats espagnols, retenus devant les tribunaux pour quelque cause civile, protester contre leur partie adverse à raison des dommages et intérêts qu'ils pourraient encourir pour n'avoir pas assisté au sac de Florence (2).

Cependant lorsqu'à la fin de juillet le prince d'Orange vint à

(1) *Benedetto Varchi*, L. IX, p. 38-42. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 354. — *Filippo Nerli*, L. IX, p. 191, 195. — *Bern. Segni*, L. III, p. 75. — Michel-Ange semble avoir été accessible à des terreurs d'autant plus vives qu'il avait plus d'imagination. Aux premiers revers des Florentins, il s'enfuit jusqu'à Venise. Un sentiment de remords et de honte le ramena ensuite à son poste et à la direction des fortifications. A la prise de la ville, il fut frappé d'un nouvel effroi, et il se tint longtemps caché : mais lorsque Clément VII l'eut fait assurer qu'il n'avait rien à craindre, il entreprit par reconnaissance les statues des tombeaux de la chapelle Laurenziana. *Bened. Varchi*, T. IV, L. XII, p. 295-294.

(2) *Bened. Varchi*, L. IX, p. 54. — *Bernardo Segni*, L. III, p. 77. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 350.

Digitized by Google

Rome pour avoir une conférence avec le pape sur les moyens de commencer son expédition, il fut arrêté quelque temps par l'avarice et la défiance de Clément VII, qui ne voulait point se dessaisir de l'argent qui lui était demandé. Ce fut avec peine que le pape consentit enfin à payer trente mille florins comptant, et à en promettre quarante mille dans un terme court (1); mais il trouva un autre moyen pour gagner la bienveillance des soldats, sans qu'il en coûtât rien à son trésor. Ceux-ci, en quittant Rome le 17 février 1528, n'avaient pas achevé de recouvrer les tailles et les rançons qu'ils avaient imposées arbitrairement à ses citoyens, et dès lors ils ne croyaient plus pouvoir y prétendre. Clément VII leur accorda le privilége de se faire payer tout ce que les Romains leur devaient encore sur ces engagements extorqués par la violence (2).

L'armée du prince d'Orange se rassembla entre Foligno et Spelle, sur les confins de l'État de Pérouse. On y voyait trois mille cinq cents Allemands, reste des treize mille landsknechts que Georges Frundsberg avait amenés à Bourbon en 1526; la peste de Rome et la famine de Naples avaient emporté les autres : on y voyait encore cinq mille Espagnols du marquis de Guasto, vieillis de même que les Allemands dans toutes les guerres d'Italie. Après la paix de Lombardie seulement, on y vit arriver aussi, sous don Pédro Velez de Guévara, deux mille Espagnols nouvellement débarqués à Gênes, qui n'avaient point encore servi, et qui, d'après l'état de dénûment absolu dans lequel arrivaient toujours les recrues d'Espagne, étaient appelés par les Italiens *bisogni*. Vers le même temps, le comte Félix de Wurtemberg amena aussi de nouvelles recrues allemandes. Le reste de l'armée était composé de soldats italiens, qui pour la plupart servaient sous leurs chefs les plus distingués, sans paye, et dans la seule espérance du pillage. Lorsque le prince d'Orange entra en campagne, au commencement de septembre, il n'avait pas plus de quinze mille hommes sous ses ordres; mais, avant la fin du siége, il parvint à en avoir plus de quarante mille (3).

(1) *Ben. Varchi*, L. IX, p. 50.

(2) *Ibidem*, p. 55.

(3) *Ibidem*, L. X, p. 128. — *Bern. Segni*, L. III, p. 99. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 116.

Digitized by Google

Pour entrer en Toscane, Orange devait traverser l'État de Pérouse, que Malatesta Baglioni défendait avec trois mille hommes à la solde des Florentins. Le château de Spelle, sur l'extrême frontière du Pérousin, où l'abbé Léon de Baglioni, frère naturel de Malatesta, était venu s'enfermer, arrêta quelque temps les ennemis. Jean d'Urbina, lieutenant général de l'armée impériale, y fut tué. Spelle fut pris enfin le 1er septembre, et pillé avec une grande cruauté (1). L'armée arriva ensuite devant Pérouse; mais le siége de cette ville, située au sommet d'une petite montagne, et dans une très-forte position, présentait de grandes difficultés. Le prince d'Orange, qui hésitait à l'entreprendre, offrit à Malatesta Baglioni des conditions honorables et avantageuses. Il s'engageait à le faire absoudre par le pape de toutes les censures ecclésiastiques qu'il avait encourues, à lui faire permettre de demeurer au service des Florentins avec sa compagnie d'aventure, à lui conserver enfin la seigneurie de Pérouse, pourvu qu'il évacuât cette ville, que le prince d'Orange ne voulait ni assiéger, ni laisser derrière lui en des mains ennemies. Baglioni demanda aux Florentins, ou de consentir à ce traité, ou d'augmenter considérablement ses forces. Comme ceux-ci ne pouvaient accorder une entière confiance ni à Baglioni, ni aux Pérousins, ils prirent le premier parti. Le traité de Malatesta Baglioni fut signé le 10 septembre; et, le 12, il prit le chemin d'Arezzo avec ses troupes et celles des Florentins (2).

Le prince d'Orange le suivit de près : il s'approcha, le 14 septembre, de Cortone, où il n'y avait pour garnison que sept cents fantassins; et après avoir éprouvé quelque perte dans un assaut qu'il fit donner à la ville ce même jour, il la reçut le lendemain à composition. Arezzo se trouvait ensuite sur sa route : Anton-Francesco Albizzi y avait été envoyé pour commissaire, et il y commandait deux mille hommes; mais troublé par l'arrivée de Malatesta Baglioni, et par la prompte capitulation de Cortone, il évacua Arezzo avec sa troupe; et en faisant précipitamment sa

(1) *Benedetto Varchi*, L. X, p. 132. — *Comment. di Filippo de' Nerli*, L. IX, p. 192. — *Bern. Segni*, L. III, p. 78. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 112.

(2) *Ben. Varchi*, L. X, p. 137. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 350. — *Bern. Segni*, L. III, p. 86. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 113.

Digitized by Google

retraite sur Florence, il répandit la consternation dans tout le Val d'Arno supérieur. Les ennemis du gonfalonier affirmèrent que c'était sans la participation de la seigneurie et des Dix de la guerre, qu'il avait donné à Anton-Francesco Albizzi l'ordre de se retirer, pour réunir toute l'infanterie à Florence, au lieu de l'exposer en détail à soutenir des siéges. Dans ce cas même, le désordre de cette retraite aurait été aussi coupable qu'imprudent (1).

Arezzo, évacué par les Florentins, ouvrit le 18 septembre, ses portes à l'armée impériale. Cette ville crut alors recouvrer son antique liberté : elle fit battre monnaie, elle envoya des commissaires dans tous les châteaux de son ancien territoire; elle réorganisa son administration, sous le nom de république d'Arezzo; et pendant le siége de Florence, elle fournit aux Impériaux de constants secours, sans prévoir qu'aussitôt que Florence serait prise, Arezzo retomberait sous le joug (2).

La perte de Cortone et d'Arezzo fut bientôt suivie de celle de Castiglione-Fiorentino, de Firenzuole et de Scarpéria; l'armée impériale s'avançait, et aucun obstacle ne paraissait plus pouvoir l'arrêter. Son approche répandit une grande terreur dans Florence: on vit alors fuir de la ville tous ceux que leur pusillanimité ou leur attachement aux Médicis engageaient à séparer leur sort de celui de leur patrie. Barthélemi ou Baccio Valori en donna l'exemple, et il fut suivi par Robert Acciaiuoli, Alexandre Corsini, Alexandre de Pazzi, et enfin par François Guicciardini l'historien, qui, après avoir vécu en prince dans son gouvernement de Parme et Modène, ne croyait point qu'on eût pour lui, dans sa république, assez de respect et de reconnaissance. Il passa dans le camp ennemi, il eut une part odieuse aux vengeances du parti victorieux, et il contribua, d'une manière plus fatale encore, à l'établissement final de la tyrannie, employant son habileté politique à la ruine de son pays. La haine qui dans Florence, malgré son asservissement, poursuivit ensuite tous ceux qui avaient trahi la liberté,

(1) *Ben. Varchi*, L. X, p. 142. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 351. — *Bern. Segni*, L. III, p. 88. — *Fil. de' Nerli*, L. IX, p. 292. — *Pauli Jovii*, L. XXVII, p. 114.

(2) *Ben. Varchi*, *Stor. Fior.*, L. X, p. 155. — *Bern. Segni*, L. III, p. 87, 90.

Digitized by Google

paraît avoir déterminé Guicciardini à écrire l'histoire de son temps pour reconquérir l'estime publique. Le même motif porta sans doute Philippe de Nerli à écrire ses commentaires. Celui-ci s'était rendu tellement suspect par son zèle pour les Médicis que, le 8 octobre 1529, il fut arrêté avec dix-huit autres citoyens, et détenu dans le palais jusqu'à la fin du siége (1).

La seigneurie avait récemment envoyé quatre ambassadeurs au pape; mais les pouvoirs qu'elle leur avait donnés étaient trop limités pour satisfaire l'ambition de la maison de Médicis. Clément VII leur répondit que son honneur exigeait que la ville se rendît à lui à discrétion; qu'alors il montrerait à son tour au monde qu'il était lui-même Florentin, et qu'il aimait sa patrie (2). Cette réponse fut communiquée à une assemblée générale des citoyens réunie dans la salle du grand conseil : ils se divisèrent ensuite en seize bureaux, pour délibérer sous leurs gonfalons; et quinze de ces bureaux déclarèrent qu'ils aimaient mieux sacrifier leurs biens et leurs vies dans un combat, que leur honneur et leur liberté par un traité (3).

Malgré les progrès qu'avait faits l'art d'attaquer les villes, les fortifications de Florence étaient encore regardées comme presque inexpugnables du côté de la plaine : mais la partie des murs qui traverse les collines au midi de l'Arno était mal tracée, dominée en plus d'un endroit, et beaucoup plus faible. La portion montueuse de cette enceinte, nommée le Monte à San-Miniato, fut confiée à la défense de Stéfano Colonna, qui se mêlait fort peu du reste du siége, et qui, dans son quartier, ne reconnaissait pas de supérieur (4). Les retards du prince d'Orange, qui perdit près de quinze jours dans le Val d'Arno, lorsqu'on s'attendait à toute heure à le voir arriver devant la ville, donnèrent le temps de fortifier, par de nouveaux travaux, ces murs dont la faiblesse laissait des doutes. Ils permirent aussi d'exécuter un ordre, donné le

(1) *Bened. Varchi*, L. X, p. 170. — *Filippo de' Nerli*, L. IX, p. 198. — *Bern. Segni*, L. III, p. 192. — *Fr. Guicciardini*, L. XIX, p. 552.

(2) *Ben. Varchi*, L. X, p. 167. — *Fil. de' Nerli*, L. IX, p. 196. — *Bern. Segni*, L. III, p. 86.

(3) *Ben. Varchi*, L. X, p. 175.

(4) *Ibidem*, L. IX, p. 81. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 356.

Digitized by Google

19 octobre par le conseil des Quatre-Vingts, pour raser tous les faubourgs, toutes les maisons, tous les jardins, à un mille de distance des murs de Florence. Cet ordre, qui sacrifiait des milliers de riches bâtiments et des vergers délicieux, dans le site le plus peuplé et le plus richement cultivé de toute l'Italie, fut exécuté avec un zèle vraiment patriotique, par les propriétaires eux-mêmes. On les vit rentrer à la ville, chargés des fagots qu'ils avaient coupés pour les fortifications, parmi les oliviers, les figuiers, les orangers et les cédrats de leurs propres bosquets (1).

Ce fut le 14 octobre seulement, que le prince d'Orange vint établir son logement au *Piano à Ripoli*, devant Florence. Il avait demandé aux Siennois de l'artillerie; et ceux-ci, qui ne la prêtaient qu'à regret, la faisaient avancer fort lentement. Les premières batteries ne purent être ouvertes avant le commencement de novembre; et, dans l'intervalle, les Florentins avaient travaillé avec tant de constance à leurs fortifications, qu'ils ne croyaient plus avoir à craindre les attaques de leurs ennemis. La république payait alors la solde de dix-huit mille fantassins et de six cents chevaux : cependant elle n'avait réellement que treize mille soldats sur pied, dont sept mille à Florence, et six mille dans les garnisons de Prato, Pistoia, Empoli, Volterra, Pise, Colle et Montépulciano. Malatesta Baglioni commandait trois mille Pérousins, et le capitaine Pasquino, qui lui était subordonné, deux mille Corses; Étienne Colonna avait sous ses ordres les trois mille hommes de la milice urbaine, qui faisaient le service comme la troupe de ligne. Toute la population avait pris des habitudes militaires; et toute autre occupation était suspendue dans la ville, à la réserve des travaux purement mécaniques. La dépense de cet établissement allait à soixante-dix mille florins par mois (2).

Pour défendre les parties plus éloignées de leur territoire, et surtout Borgo San-Sépolcro et Montépulciano, les Florentins prirent à leur solde Napoléon Orsini, plus connu sous le nom d'abbé de Farfa, quoiqu'il eût depuis longtemps résigné cette abbaye pour faire le métier de condottière. C'était un des plus redou-

(1) *Bened. Varchi*, L. X, p. 185. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 355. — *Filippo de' Nerli*, L. IX, p. 197 et 202.

(2) *Bernardo Segni*, L. III, p. 89.

Digitized by Google

tables parmi ces gentilshommes qui partageaient leur vie entre la guerre et le brigandage. Il avait rassemblé, dans son fief de Bracciano, une troupe nombreuse de soldats et de bandits, avec lesquels, pour venger, disait-il, les Romains, il avait exercé de grandes cruautés sur les Impériaux, et ensuite sur les soldats du pape (1). Il rendit d'abord de bons services aux Florentins, avec les trois cents chevaux qu'il leur amena; mais il se laissa plus tard surprendre par Alexandre Vitelli, entre Borgo-San-Sépolcro et Città di Castello : sa troupe fut entièrement dissipée; il se sauva lui-même avec peine, et il abandonna dès lors le service des Florentins (2).

D'autres petits combats se livraient autour de Florence, soit dans les lignes que voulait tracer le prince d'Orange, soit à l'attaque des petites places du Val d'Arno, qu'il cherchait à réduire. Ce fut dans ces combats que François Ferrucci se distingua par son intrépidité et son intelligence de la guerre, et qu'il gagna la confiance de ses concitoyens comme l'estime de ses ennemis. Quoique la famille de Ferrucci fût ancienne, elle était très-pauvre; et depuis plusieurs générations elle n'avait pas produit de magistrat distingué. Son aïeul Antonio s'était signalé aux siéges de Piétra-Santa et de Sarzane. Son frère Simone était entré, ainsi que lui, au service sous Antonio Giacomino Tébalducci, le meilleur officier que les Florentins eussent eu depuis longtemps : ils avaient appris de lui l'art de la guerre, et ils s'étaient ensuite distingués dans les Bandes Noires, sous Jean de Médicis. Francesco Ferrucci avait servi jusqu'à la fin dans cette troupe redoutable; et il en était le payeur à l'expédition de Naples, d'où il était récemment revenu (3). Il fut envoyé comme commissaire général, par la seigneurie, d'abord à Prato, puis à Empoli; et après avoir mis ces petites villes en état de défense, il tint la campagne avec tant de succès, il enleva si souvent aux ennemis des partis considé-

(1) *Marco Guazzo, Ist. di suoi tempi*, f. 52. — *Lett. de' Principi*, T. II, f. 157 et seq.

(2) *Bernardo Segni*, L. III, p. 99; L. IV, p. 104. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXVIII, p. 151.

(3) *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 303. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 103. — *Bened. Varchi*, L. X, p. 222.

Digitized by Google

rables, des chevaux ou des convois de vivres; il sut maintenir une si bonne discipline dans sa petite armée, que les soldats, qui l'aimaient autant qu'ils le craignaient, se croyaient invincibles sous ses ordres (1).

A leur première arrivée devant Florence, les Espagnols s'étaient rendus maîtres de San-Miniato, où ils avaient laissé deux cents fantassins qui, favorisés par les habitants de la ville, infestaient tout le pays environnant, et gênaient la communication entre Florence et Pise. Ferrucci, déterminé à les en chasser, alla les attaquer avec soixante chevaux et quatre compagnies d'infanterie : il planta le premier son échelle contre les murs, il y monta aussi le premier, et quoique les Espagnols, secondés par les habitants, fissent une valeureuse résistance, Ferrucci prit San-Miniato d'assaut; il s'empara de même de la citadelle, et presque tous les Espagnols qui avaient défendu les murs furent taillés en pièces. Tandis qu'il était occupé à cette expédition, le château de Lastra sur la même route, et plus près de Florence, fut attaqué par les Impériaux. Il leur opposa une très-vigoureuse résistance, et les Espagnols avaient déjà perdu beaucoup de monde, lorsqu'ils firent venir du canon. Les assiégés demandèrent alors et obtinrent une capitulation honorable. Mais au moment où les Espagnols eurent passé la porte, ils tombèrent sur la garnison, qui n'avait plus aucune défiance, et la passèrent toute au fil de l'épée (2).

Jusqu'alors l'armée impériale n'avait rien tenté contre la place même de Florence; mais le 10 novembre, veille de la Saint-Martin, Orange ne doutant point que les Florentins ne fussent moins sur leurs gardes dans cette nuit, habituellement consacrée au plaisir, profita de son obscurité profonde, redoublée encore par une pluie abondante, pour tenter une escalade; quatre cents échelles furent appliquées le long des murs, depuis la porte de San-Niccolo, jusqu'à celle de San-Friano, c'est-à-dire dans la partie la plus montueuse de Florence: mais partout les sentinelles

(1) *Ben. Varchi*, L. X, p. 224. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 542.

(2) *Ben. Varchi*, L. X, p. 227.—*Bern. Segni*, L. IV, p. 105.—*Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 365. — *Pauli Jovii*, L. XXVIII, p. 135. —*Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 540.

Digitized by Google

donnèrent l'alarme; la garde urbaine accourut avec autant de zèle que la troupe de ligne, et l'ennemi fut repoussé (1).

Justement un mois après cette tentative d'escalade, Étienne Colonna, qui commandait dans le quartier que les Impériaux avaient voulu surprendre, essaya à son tour de les attaquer à l'improviste dans leurs lignes. Il avait une inimitié personnelle contre son parent Sciarra Colonna, qui servait dans le camp ennemi; et la nuit du 11 décembre, il alla l'attaquer à son quartier de Sainte-Marguerite à Montici, avec cinq cents fantassins, auxquels il avait fait revêtir des chemises blanches par-dessus leurs armes, pour se reconnaître dans l'obscurité. Les Impériaux, surpris dans une nuit obscure, perdirent beaucoup de monde avant de pouvoir se rallier: un accident ridicule augmenta encore leur désordre; les Florentins en cherchant partout les ennemis, enfoncèrent les portes d'une étable, où l'on avait enfermé un troupeau de porcs demi-sauvages des maremmes: ceux-ci, effrayés des cris qu'ils entendaient, se précipitèrent au milieu des fuyards avec des grognements effroyables, et renversèrent un grand nombre de soldats, qui, ne distinguant rien dans l'obscurité profonde, se croyaient poursuivis par l'ennemi. Le prince d'Orange et don Fernand de Gonzague étaient déjà accourus au secours de leurs troupes, et remettaient quelque ordre dans la défense, lorsque, de trois portes de Florence, trois nouveaux corps d'armée sortirent pour attaquer les Impériaux, selon le plan concerté d'avance par Étienne Colonna. Les assiégeants furent forcés dans plusieurs de leurs positions, et ils se crurent plus d'une fois sur le point d'être chassés de leur camp. Enfin Malatesta Baglioni fit sonner la retraite, bien plus tôt qu'il n'était nécessaire; il perdit peut-être ainsi une occasion unique de terminer la guerre par une victoire (2).

Deux jours après, le commissaire Ferrucci dressa une embuscade près de Montopoli, au colonel Pirro de Stipicciano, de la maison Colonna, et lui prit ou lui tua beaucoup de monde. Ces petits succès relevaient le courage des assiégés et leur faisaient oublier leurs pertes. Ils en éprouvaient souvent de douloureuses.

(1) *Ben. Varchi*, L. X, p. 229.

(2) *Bened. Varchi*, L. X, p. 258. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 104. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 540. — *Pauli Jovii*, L. XXVIII, p. 156.

Digitized by Google

Ainsi le 16 décembre, deux de leurs meilleurs capitaines, Mario Orsini, et Georges Santa-Croce, furent tués ensemble par un même coup de coulevrine, comme ils ordonnaient quelques changements aux fortifications (1). Le même jour, les Florentins reçurent une nouvelle qui les soulageait d'une assez vive inquiétude; Jérôme Moroni était mort le 5 décembre, dans le camp des assiégeants. Cet homme si habile dans tous les arts de l'intrigue, qui avait gouverné avec un pouvoir si absolu Maximilien, puis François Sforza, et qui avait eu une part si active aux révolutions de Lombardie, avait passé à l'armée impériale comme prisonnier de Pescaire. Il était déjà condamné à perdre la tête, lorsqu'il s'était rendu maître de l'esprit de Bourbon, et dès lors il l'avait gouverné jusqu'à la mort de ce duc devant Rome. Le prince d'Orange avait recueilli avec l'armée, le conseiller de son prédécesseur, et désormais il n'agissait plus que d'après ses avis: Clément VII lui-même était subjugué par sa croyance à l'habileté supérieure de Moroni; et il lui pardonnait le mal qu'il avait reçu de lui, en raison du mal qu'il comptait par lui pouvoir faire à ses ennemis. Moroni semblait suivre la chance du succès plutôt qu'un but déterminé. Il voulait rendre puissants ceux auxquels il s'était attaché, et faire réussir leurs entreprises; mais il paraissait indifférent entre les personnes et les principes, et après avoir travaillé à exclure les étrangers d'Italie, il travaillait avec une égale ardeur, à servir ces mêmes étrangers contre les Italiens. Il s'éteignit naturellement, et presque sans maladie, dans un âge très-avancé. Les Florentins se figurèrent que sa mort laisserait le prince d'Orange sans ressources dans le conseil, et sans crédit sur l'armée, et que l'habile Moroni avait été jusqu'alors l'âme du camp ennemi (2).

Pendant ce temps, les négociations de Bologne approchaient de leur conclusion; et, par la médiation du pape, tous les États de l'Italie se réconciliaient à l'Empereur, en abandonnant les Florentins. Ceux-ci voyaient se séparer d'eux successivement tous les membres de cette ligue nommée sainte, par laquelle le roi d'Angleterre, le roi de France, le duc de Milan, les Vénitiens,

(1) *Bened. Varchi*, L. X, p. 243. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 104.
(2) *Ben. Varchi*, L. X, p. 245.

Digitized by Google

le duc de Ferrare, s'étaient chacun engagés à défendre leur république, et à ne jamais traiter sans elle. L'abandon des Vénitiens les blessa d'autant plus qu'ils avaient plus lieu de se regarder comme unis pour une même cause, et que dernièrement encore ils avaient confirmé leur alliance (1). D'ailleurs tandis qu'ils perdaient leurs alliés, ils voyaient augmenter le nombre de leurs ennemis, car c'était une des conditions de la pacification de la Lombardie, que Charles-Quint en retirerait ses troupes; et en effet, dans les derniers jours de décembre, environ vingt mille Espagnols et Allemands passèrent les Apennins avec une nombreuse artillerie, et vinrent camper sur la rive droite de l'Arno, qui, jusqu'alors, avait été exempte des ravages de la guerre (2). Les Florentins, effrayés de l'arrivée de ces nouveaux ennemis, évacuèrent Pistoia et Prato avec autant de précipitation qu'ils avaient évacué Cortone et Arezzo à l'arrivée de la première armée. Les forteresses plus éloignées de Piétra-Santa et de Mutrone ouvrirent volontairement leurs portes aux Impériaux; en sorte qu'avant la fin de l'année, l'autorité de la république n'était plus reconnue qu'à Livourne, Pise, Empoli, Volterra, Borgo-San-Sépolcro, Castrocaro, et dans la citadelle d'Arezzo (3).

Malgré les dangers de l'État, sa première magistrature était toujours recherchée avec une égale ardeur. Francesco Carducci, qui avait remplacé Capponi pendant les huit derniers mois de l'année 1529, avait donné des preuves de la vigueur de son caractère et de ses talents. Il désirait être confirmé pour l'année suivante, et il exprima ce désir assez clairement dans le grand conseil, où il représenta à ses concitoyens que dans des circonstances aussi critiques, on ne pouvait guère changer le chef de l'État sans s'exposer à changer aussi toutes les mesures, et à bouleverser tous les projets mûris par lui longtemps à l'avance. Mais cet avertissement même parut blesser ceux qui se croyaient aussi propres que

(1) *Ben. Varchi*, L. X, p. 257-261.

(2) *Ibidem*, p. 268. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 350. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 340. — *Filippo de' Nerli*, L. IX, p. 207. — *Bern. Segni*, L. III, p. 98.

(3) *Ben. Varchi*, L. X, p. 279. — *Filippo de' Nerli*, L. IX, p. 208. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 102.

Digitized by Google

lui à la première place; et Carducci ne fut pas même au nombre des six candidats désignés pour le gonfalon. Le grand conseil fit choix, le 2 décembre, de Raphaël Girolami, le seul des ambassadeurs envoyés à Charles-Quint à Gênes qui fût revenu dans sa patrie rendre compte de sa mission. Dès ce jour, Girolami vécut dans le palais public, et assista aux délibérations de la seigneurie, encore qu'il n'entrât en fonctions que le 1er janvier 1530 (1).

Depuis l'arrivée de la seconde armée impériale qui était venue de Lombardie, Florence était entourée de tous côtés; et le prince d'Orange avait une artillerie formidable et bien suffisante pour pousser vivement le siége: cependant il n'essaya point de battre en brèche les murailles; il tenta seulement, et même sans succès, d'abattre quelques tours dont l'artillerie l'incommodait, et d'ailleurs il se contenta de bloquer la ville, espérant s'en rendre maître par la famine (2).

Outre sa nombreuse population habituelle, Florence contenait alors une foule de paysans qui s'y étaient réfugiés de toutes les campagnes voisines, et douze ou quatorze mille soldats. Les derniers ne s'étaient accoutumés dans aucune des précédentes guerres d'Italie à supporter des privations. Cependant leur modération, leur discipline et leur patience formèrent un étrange contraste avec les vexations qu'avaient éprouvées les autres villes de la part des soldats qu'elles avaient reçus dans leurs murs. Le mérite en était dû surtout à la garde urbaine, qui, par sa bonne contenance, donnait l'exemple aux autres troupes, et les contenait dans le devoir. Néanmoins tous les greniers de Florence se seraient épuisés à la longue, si le commissaire général Francesco Ferrucci n'avait pas trouvé moyen, par une activité constante et un zèle égal à son courage, d'introduire dans la ville des convois de bétail, de grains et de fourrage, et d'y faire passer les munitions qui se trouvaient amassées à Empoli, à Volterra et à Pise (3).

(1) *Ben. Varchi*, L. X, p. 257. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 370. — *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 47. — *Filippo de' Nerli*, L. IX, p. 204. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 105.

(2) *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 359. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 105. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXVIII, p. 130.

(3) *Ben. Varchi, Stor. Fior.*, T. IV, L. XI, p. 41. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 541. — *Fil. de' Nerli*, L. IX, p. 207.

Digitized by Google

L'engagement d'Hercule d'Este, comme capitaine général, s'était terminé avec l'année 1529, sans qu'il se fût jamais rendu lui-même à son poste. Ses gendarmes, qu'il y avait envoyés, avaient été commandés par le comte Hercule Rangoni, son lieutenant; mais ils s'étaient conduits avec une extrême mollesse, d'après les ordres qu'ils avaient reçus de Ferrare. A la fin de l'année il les rappela. Il ne désirait point conserver la place de capitaine général, et les Florentins songeaient moins encore à la lui confirmer. Les Dix de la guerre s'occupèrent donc de lui nommer un successeur. Ils hésitaient entre Malatesta Baglioni, qui n'avait encore que le titre de gouverneur général, et Étienne Colonna, général de leur ordonnance : mais ce dernier, homme circonspect, et qui ne laissait jamais connaître ses intentions secrètes, déclara qu'il se regardait toujours comme soldat du roi très-chrétien, que c'était pour son service qu'il demeurait à Florence, et qu'il ne désirait pas d'autre distinction (1). Baglioni au contraire briguait la première place. Quoique affaibli et presque estropié par de longues maladies, il n'était pas moins distingué par son courage que par son talent militaire. Il avait servi avec distinction dans les armées vénitiennes, il savait se faire aimer et respecter des soldats, tout en les maintenant sous une sévère discipline; et encore que l'expérience prouvât ensuite qu'il préférait son intérêt personnel à son devoir, il eut, même en manquant au dernier, des ménagements pour son honneur, objet que les condottiéri négligeaient le plus souvent. Ce fut le 26 janvier que le gonfalonier Raphaël Girolami lui confia l'étendard de la république et le bâton du commandement, après l'avoir exhorté en présence de tout le peuple à répandre, s'il le fallait, son sang pour la défense de la liberté florentine, et avoir reçu son serment (2).

Peu de jours auparavant, François Ier, pour complaire au pape et à l'Empereur, avait fait donner l'ordre à ce même Malatesta Baglioni, et au même Étienne Colonna, de quitter le service des Florentins, déclarant qu'il ne voulait pas les encourager dans leur

(1) *Ben. Varchi*, T. IV, L. XI, p. 25.

(2) *Ibidem*, p. 24. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 358. — *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 48. — *Fil. de' Nerli*, L. X, p. 219. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 103.

Digitized by Google

rébellion contre l'Église et contre l'Empire; mais en même temps qu'il leur envoyait publiquement ce message, il les faisait avertir secrètement de n'y point obéir. Il rappelait M. de Vigli, son envoyé ordinaire à Florence; mais il y laissait Emilio Ferréto comme secrétaire d'ambassade, et lui donnait la commission de soutenir le courage des Florentins, en les assurant que, dès que l'échange des fils de France contre leur rançon serait accompli, il recommencerait à leur donner ouvertement des secours (1).

D'après une décision du grand conseil, le nouveau gonfalonier avait envoyé des ambassadeurs à l'Empereur et au pape à Bologne, pour demander la paix. Ils étaient chargés d'offrir le rappel de la maison de Médicis à Florence, sous condition que tout l'État florentin fût rendu à la république, que sa liberté fût conservée, et que sa constitution actuelle ne fût point changée. Charles-Quint ne voulut point entrer en traité avec eux, et les renvoya toujours au pape. Celui-ci parut accorder les deux premiers points; mais il s'emporta contre ceux qui lui proposaient le troisième : il jura qu'il renverserait un gouvernement abandonné à la populace, qui opprimait tout ce que la nation devait respecter; et il força les ambassadeurs, au milieu de février, à sortir précipitamment de Bologne, sans avoir rien conclu (2).

Mais ni la dureté de l'Empereur et la colère du pape, ni l'abandon du roi de France, ni la fuite de plusieurs capitaines qui passèrent à l'ennemi, ni les complots des partisans de Médicis, poursuivis avec une rigueur et des formes de procédure indignes d'une république, ni la perte successive de tout le domaine de l'État, ne décourageaient les Florentins. Les moines du couvent de Saint-Marc et les élèves de Jérôme Savonarola avaient recommencé leurs prédications. Frère Benoît de Foiano, moine de Sainte-Marie-Novelle, et frère Zacharie, dominicain de Saint-Marc, étaient les deux plus éloquents parmi ces orateurs, et ceux que le peuple écoutait avec le plus d'enthousiasme. Ils soutenaient le courage des dévots en leur promettant que le Christ, qu'ils avaient nommé leur roi, songerait à les défendre; et ils prédisaient que

(1) *Ben. Varchi*, L. XI, T. IV, p. 19. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 541.
(2) *Fil. de' Nerli*, L. X, p. 217, 218. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 106. — *Bened. Varchi*, T. IV, L. XI, p. 12-18.

Digitized by Google

lorsque tout secours humain paraîtrait impossible, lorsque les Impériaux auraient déjà planté leurs enseignes sur les remparts, les anges de Dieu descendraient dans la mêlée et chasseraient, avec leurs épées flamboyantes, les ennemis du Seigneur, de la ville qui s'était donnée à lui (1)

Tandis que les Florentins s'attendaient chaque vendredi à une attaque du prince d'Orange, parce que ce jour était considéré par les Espagnols comme heureux pour eux, ils laissaient, de leur côté, à peine passer un jour sans tenter par quelque sortie de surprendre un poste des ennemis. Dans plusieurs de ces petits combats ils perdirent des hommes qui leur étaient vraiment précieux; et l'on en prit occasion d'accuser Malatesta Baglioni d'avoir voulu les épuiser par cette petite guerre. Il y gagna, à la vérité, de mettre le conseil de guerre dans son absolue dépendance, parce que les officiers qu'on perdait dans ces escarmouches, étaient toujours remplacés par ses créatures, qu'il désignait lui-même. D'autre part, Baglioni pouvait être fondé à estimer que, par ces petites pertes, il n'achetait pas trop chèrement l'avantage d'aguerrir ses soldats, de leur inspirer de la confiance, et de tromper cette impatience et cet ennui, souvent plus funestes aux troupes assiégées que le fer ennemi (2).

Quelques-unes des sorties des Florentins avaient un plan plus général. En surprenant de nuit les quartiers des ennemis, ils pouvaient se flatter de mettre leur armée entière en désordre, et de la forcer à lever le siége. Ces surprises nocturnes étaient nommées *incamiciate*, parce que les assaillants se couvraient d'une chemise blanche, pour se reconnaître dans l'obscurité. Les Florentins ne craignaient pas même d'attaquer quelquefois leurs ennemis en plein jour. Le 21 mars, d'après les ordres de Malatesta Baglioni, cinq corps de cinq à six cents hommes chacun sortirent par cinq différentes portes, pour attaquer en même temps les Impériaux; le but principal de l'entreprise était de s'emparer d'une redoute nommée cavalier, élevée par le prince

(1) *Benedetto Varchi*, L. XI, p. 39, 78. — *Bernardo Segni*, L. VI, p. 116. — *Istorie di Giovanni Cambi*, T. XXIII. p. 52. 66.

(2) *Bened. Varchi*, T. IV, L. XI. p. 30 et seq. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 359.

Digitized by Google

d'Orange, devant la porte Romaine : les autres attaques devaient distraire l'attention de l'ennemi. Malheureusement les Florentins furent trahis par un transfuge qui sortit de la ville une demi-heure avant eux : néanmoins quoique les Impériaux fussent partout sur leurs gardes, l'attaque des Florentins fut si vive, que plusieurs d'entre eux parvinrent sur le cavalier, et que lorsqu'ils se retirèrent à la fin de la journée, ils avaient fait aux ennemis beaucoup plus de mal qu'ils n'en avaient reçu d'eux (1). Ils recommencèrent le 23 mars, mais avec moins de succès. Le jour de Pâques et les jours suivants, il y eut encore plusieurs brillantes escarmouches. Pendant ce temps, l'Empereur était parti pour l'Allemagne; le pape était retourné à Rome, et l'argent commençait à manquer à l'armée du prince d'Orange. Les Florentins étaient persuadés que s'ils pouvaient dans ce moment remporter un avantage un peu marquant sur l'armée impériale, ils feraient lever le siége; tandis qu'en se soumettant à un plus long blocus, leurs forces seraient bientôt consumées par la famine (2).

Malatesta Baglioni, apprenant que le peuple l'accusait de traîner à dessein la guerre en longueur, que les gardes nationales soupiraient après une sortie générale, que les Dix de la guerre et la seigneurie la demandaient, déclara qu'il conduirait les Florentins au combat, quoiqu'il ne le jugeât point avantageux pour les assiégés. En effet, le 5 mai, il fit sortir plus de la moitié de la garnison par la porte Romaine et par deux autres portes du même côté de l'Arno. Il emporta d'assaut le couvent de San-Donato, défendu par les Espagnols; il jeta dans un grand désordre toute l'armée du prince d'Orange; et, s'il avait fait sortir le reste des troupes dont il pouvait disposer, ou si Amico de Vénafro, qu'il avait destiné à commander l'une des trois colonnes, n'avait pas été tué la veille, il aurait probablement forcé le prince d'Orange à lever le siége (3).

Étienne Colonna entreprit à son tour de diriger une attaque sur le camp allemand, à la droite de l'Arno, où le comte Louis de Lodrone avait remplacé Félix de Wurtemberg. Colonna sortit

(1) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 54. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 542.
(2) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 71.
(3) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 77. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 362.

Digitized by Google

de la ville, le 10 juin, quelques heures avant le jour, par la porte de Faenza, pour marcher droit aux ennemis, tandis que le capitaine Pasquino Corvo devait le seconder par la porte de Prato, et que Malatesta Baglioni gardait la rivière, pour empêcher que le prince d'Orange ne secourût les Allemands. Colonna combattit avec une grande bravoure; il força les doubles retranchements des Allemands, et leur tua beaucoup de monde : mais le capitaine Pasquino ne vint point à son secours, comme il en avait reçu l'ordre, et Malatesta Baglioni, au milieu du combat, au lieu d'avancer lui-même, fit sonner la retraite. Étienne Colonna la fit en bon ordre, remportant une quantité immense de butin, qu'il avait enlevée dans les quartiers de l'ennemi (1).

La guerre se faisait en même temps dans le reste de l'État florentin. Lorenzo Carnésecchi était commissaire-général dans la Romagne toscane; il faisait sa résidence habituelle à Castrocaro : avec très-peu de soldats, et moins encore d'argent, il trouva le moyen d'organiser une petite armée dans cette province; de repousser les attaques des troupes de l'Église; de porter à son tour la terreur et les ravages dans toute la Romagne pontificale, et de contraindre le gouverneur de la légation à lui demander une trêve partielle : Carnésecchi ne l'accorda que lorsqu'il eut lui-même épuisé toutes ses ressources pour continuer la guerre (2).

La citadelle d'Arezzo, assiégée par les Arétins, capitula le 22 mai. Les soldats qui y étaient en garnison s'étaient mutinés, pour ne pas se soumettre plus longtemps aux privations que leur imposait l'état de siége. Les Arétins s'en étant rendus maîtres, la rasèrent immédiatement, pour que le prince d'Orange n'y mît pas garnison (3). Le 23 juin, Borgo San-Sépolcro se rendit par capitulation aux Espagnols, qui ne l'avaient point assiégé (4). Volterra s'était rendue aux troupes du pape dès le 24 février (5).

(1) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 100. — *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 374. — *Fil. de' Nerli*, L. X, p. 231. — *Bernardo Segni*, L. IV, p. 117. — *Pauli Jovii*, L. XXVIII, p. 146.

(2) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 112.

(3) *Ibidem*, p. 117.

(4) *Ibidem*, p. 118. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 366.

(5) *Benedetto Varchi*, L. XI, p. 131. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 542. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 110. — *Pauli Jovii*, L. XXVIII, p. 148.

Digitized by Google

Mais comme cette ville paraissait importante, les Dix de la guerre, après avoir nommé Francesco Ferrucci commissaire général, et lui avoir donné des pouvoirs si étendus, qu'aucun citoyen florentin n'en avait jamais eu de semblables, le chargèrent de porter des secours à la citadelle de Volterra, qui tenait encore, et de tenter s'il serait possible de regagner la ville par son moyen.

Ferrucci avait réuni sa petite armée à Empoli, où il avait rassemblé d'immenses magasins de vivres, qu'il faisait passer successivement à Florence, et il avait mis cette ville en si bon état de défense, qu'il assurait que les femmes seules pourraient avec leurs fuseaux en repousser les Espagnols : il la quitta le 27 avril, selon l'ordre qu'il avait reçu, et il en confia le commandement à André Giugni et à Pierre Orlandini (1).

Le départ de Ferrucci eut des conséquences funestes pour Empoli : le prince d'Orange envoya Diégo Sarmiento, avec les Bisogni Espagnols, pour en faire le siége; il y joignit toute la cavalerie de don Fernand de Gonzague, et plusieurs vieilles bandes du marquis de Guasto. En même temps, Fabrice Maramaldo tenait la campagne, et empêchait Ferrucci de se rapprocher de la ville assiégée. Les batteries espagnoles furent ouvertes contre Empoli, le 24 mai; et le 28, les Impériaux livrèrent à la place un assaut très-meurtrier. Mais après plusieurs heures de combat ils furent repoussés. La nuit suivante, les bourgeois d'Empoli, craignant les souffrances d'un siége, envoyèrent secrètement au camp espagnol pour traiter; et ayant obtenu une sauve-garde pour leurs personnes et leurs propriétés, ils ne firent aucune mention des soldats qui les avaient défendus. Les deux capitaines Giugni et Orlandini avaient pris part à cette transaction honteuse. Lorsqu'ensuite les Espagnols furent introduits dans les murs d'Empoli, ils méprisèrent la capitulation, et livrèrent au pillage non-seulement les immenses magasins rassemblés avec tant de peine par Ferrucci, pour assurer l'approvisionnement de Florence, mais encore toutes les maisons des bourgeois (2).

(1) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 93.

(2) *Ibidem*, p. 91. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 367. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 543. — *Fil de' Nerli*, L. X, p. 226. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 112. — *Pauli Jovii*, L. XXVIII, p. 153.

Digitized by Google

Pendant ce temps, Francesco Ferrucci avait réussi dans son expédition : il était parti d'Empoli le 27 avril, avec environ quatorze cents hommes d'infanterie, et deux cents chevau-légers; il leur avait fait prendre à chacun des provisions pour deux jours, et il arriva toutefois à Volterra le même jour, trois heures avant la nuit. Après être entré dans la citadelle, par la porte du Secours, et avoir fait prendre une heure de repos à ses soldats, il descendit dans la ville, et força les premiers retranchements que les Volterrans avaient construits. Il les poursuivit l'épée dans les reins, jusqu'à la place de Sant-Agostino, où de nouveaux retranchements étaient élevés. La nuit sur ces entrefaites était survenue; ses soldats, accablés de fatigue, après une longue marche, suivie d'un combat obstiné, ne pouvaient plus se tenir debout : il fallut se barricader sur place, et attendre le matin suivant. Le combat recommença le lendemain au point du jour; les Volterrans attendaient d'heure en heure le secours que leur avait promis Fabrice Maramaldo, qui occupait la province avec 2,500 Calabrois, et qui, ne recevant point de paye, y vivait à discrétion. Mais Ferrucci força les Volterrans à capituler, avant que Maramaldo pût arriver à leur aide (1).

Ferrucci ne perdit pas un instant pour mettre Volterra en état de défense; il avait à se tenir en garde en même temps contre les habitants de la ville, pleins de ressentiment envers les Florentins, et contre Fabrice Maramaldo, qui ne tarda pas à l'attaquer avec son infanterie légère. Les combats entre eux se prolongèrent pendant tout le mois de mai, avec un acharnement qui se changea en haine personnelle. Après la prise d'Empoli, le marquis de Guasto et don Diégo de Sarmiento vinrent se joindre à Maramaldo avec leurs corps d'armée. Ils ouvrirent, le 12 juin, leurs batteries contre les murs de Volterra, et y firent de larges brèches. Ferrucci fut blessé assez grièvement en deux endroits dans cette attaque. Néanmoins, sans se donner le temps de se faire panser, il se fit porter sur une chaise dans tous les postes les plus menacés

(1) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 149. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 368. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 542. — *Pauli Jovii*, L. XXVIII, p. 150 — *Bern. Segni*, L. IX, p. 111. — *Filippo de' Nerli*, L. X, p. 226.—*Ist. di Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 54.

Digitized by Google

par l'ennemi, et il continua à diriger seul la défense (1). Le 17 juin suivant, le marquis de Guasto, qui avait reçu du camp du prince d'Orange un renfort d'artillerie, ouvrit de nouveau de larges brèches aux murs de Volterra. La fièvre était venue se joindre aux blessures de Ferrucci : mais oubliant tout soin de sa santé, il fit tête à l'ennemi; et, après un combat acharné, il le força de lever honteusement le siége (2).

Après avoir mis Volterra en sûreté, Ferrucci songea à exécuter la commission que lui avaient donnée les Dix de la guerre; à rassembler tout ce qui restait de soldats florentins dans les diverses parties du territoire qui reconnaissaient encore l'autorité de la république; et, après avoir ainsi grossi autant qu'il pouvait sa petite armée, à venir attaquer le camp des assiégeants, tandis que les Florentins le seconderaient par une vigoureuse sortie: car le gonfalonier, la seigneurie, les Dix de la guerre, et le conseil des Quatre-Vingts lui-même, désiraient la bataille, et donnaient ordre à leurs généraux d'attaquer l'ennemi. En vain Malatesta Baglioni et Étienne Colonna déclaraient qu'ils ne pouvaient mener des milices contre des soldats vétérans, supérieurs en nombre, et retranchés dans leurs positions; les conseils répétaient l'ordre d'attaquer l'ennemi, pour conserver au moins une chance de succès, tandis que la disette qu'ils voyaient approcher, et la peste qui, du camp ennemi, avait passé dans la ville, les détruisaient presque aussi rapidement qu'aurait fait la bataille, sans leur laisser ni gloire ni espoir (3).

Ce fut le 14 juillet que Ferrucci reçut les nouveaux pouvoirs qui lui étaient confiés, et qui l'investissaient d'une autorité égale à celle de la seigneurie et du peuple entier de Florence; et en même temps, il reçut l'ordre de se mettre en marche pour sauver sa patrie, qui n'avait plus d'espoir qu'en lui. Il avait vingt compagnies sous ses ordres; il en laissa sept à la garde de Volterra :

(1) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 162. — *Pauli Jovii*, L. XXIX, p. 154.

(2) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 164. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 368. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 544. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 66. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 114. — *Pauli Jovii*, L. XXIX, p. 157.

(3) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 175, 176. — *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 375. — *Filippo de' Nerli*, L. X, p. 254.

Digitized by Google

il en prit treize avec lui, qui ne formaient plus que quinze cents hommes, quoique dans l'origine elles eussent été fortes de deux cents hommes chacune. Il descendit la Cécina, et il arriva par Vado et Rassignano à Livourne, sans se laisser arrêter par les arquebusiers de Maramaldo, qui tâchaient de lui barrer le chemin. De Livourne, il se rendit à Pise, où le seigneur Jean-Paul Orsini l'attendait avec une troupe presque égale à la sienne. Celui-ci était fils de Renzo de Céri; et, dans le plus grand danger de la république, il s'était offert à elle avec une sorte de dévouement chevaleresque, pour participer à ce dernier combat en faveur de la liberté et de l'indépendance italiennes (1). Il fallut, pour payer ces deux petites armées, lever de l'argent à Pise par des contributions arbitraires, et tandis que Ferrucci, accablé de fatigues et de soucis, devait pourvoir à tout par lui-même, il fut atteint d'une fièvre violente, qui le retint treize jours dans une inaction forcée et désespérante (2).

Le plan qu'allait suivre Ferrucci n'était pas le sien. Il avait offert à la seigneurie de conduire sa petite armée contre Rome; il savait que le pape était absolument sans défense; il aurait annoncé qu'il allait livrer pour la seconde fois la cour romaine au pillage, et il aurait attiré sous ses étendards la foule des mercenaires, sans honneur et sans religion, qui ne cherchaient à la guerre que le butin : il comptait surtout débaucher aisément les *Bisogni* espagnols de Diégo Sarmiento. Le pape, effrayé à son approche, aurait fait la paix, ou tout au moins aurait rappelé le prince d'Orange pour se défendre. Mais la seigneurie ne voulut pas approuver un projet qu'elle jugea trop hasardeux (3).

François Ferrucci, ayant enfin recouvré ses forces, prit toutes les mesures convenables pour la sûreté de Pise : en même temps, il se pourvut d'artillerie, de feux d'artifice, et de tout ce qui pouvait donner à sa petite armée plus de confiance en elle-même; puis il se mit en marche, dans la nuit du 30 juillet, trois heures après le coucher du soleil : son armée s'était accrue

(1) *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 375. — *Bened. Varchi*, L. XI, p. 69.

(2) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 208. — *Jacopo Nardi*, L. VIII, p. 370. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 120. — *Pauli Jovii*, L. XXIX, p. 160.

(3) *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 376.

Digitized by Google

jusqu'au nombre de trois mille fantassins, et quatre à cinq cents chevaux. Il sortit de Pise par la porte de Lucques; et, traversant tout l'État lucquois, il voulut d'abord rentrer dans la plaine de Pescia par le pont de Squarcia-Boccone; mais comme il y trouva de la résistance, il s'avança dans les montagnes lucquoises, et passa la première nuit à Médicina. Il passa la seconde à Calamecca, dans les montagnes de Pistoia. Il comptait rassembler dans cette province tout le parti Cancelliéri, qui était dévoué à la république, et, après avoir grossi son armée par des corps insurgés, s'emparer de Pistoia, où il pourrait rassembler les magasins qu'il destinait à ravitailler Florence. Mais les partisans de Cancelliéri qu'il trouva à Calamecca, voulant profiter de son approche pour se venger du parti ennemi de Panciatichi, le trompèrent sur sa route, et le conduisirent à San-Marcello, où les Panciatichi dominaient. Ferrucci prit en effet ce château, le pilla, et le brûla; il perdit ainsi un temps précieux. Une pluie violente lui fit encore différer quelques heures; après quoi, il conduisit son armée à Gavinana, château qui appartenait à la faction Cancelliéri, à quatre milles de San-Marcello, et à huit de Pistoia (1).

Mais quelles qu'eussent été la rapidité de Ferrucci et l'habileté de sa marche, qui, tournant la moitié des frontières toscanes, le conduisait au secours de Florence par le côté le plus opposé à celui d'où il était parti, il était déjà entouré presque de toutes parts. Fabrice Maramaldo était sur sa gauche, et l'avait toujours suivi sans essayer de le combattre. Alexandre Vitelli était sur sa droite avec le corps des *Bisogni* espagnols, qui auparavant s'étaient mutinés et retirés à l'Alto-Pascio, mais qu'il ramenait à l'obéissance par l'espérance d'un combat. Bracciolini le suivait avec un millier d'hommes de la faction Panciatichi qu'il avait armés dans la montagne. Cependant Ferrucci se croyait encore en état de leur échapper à tous, ou de les combattre, et de les vaincre séparément, lorsque le prince d'Orange lui-même s'avança à sa rencontre avec mille vétérans allemands, autant d'Espagnols, et quatre colonels italiens (2).

(1) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 210. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 121. — *Filippo de' Nerli*, L. X, p. 236. — *Pauli Jovii*, L. XXIX, p. 162.

(2) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 213. — *Pauli Jovii*, L. XXIX, p. 163.

Digitized by Google

Le prince d'Orange, qui avait confié le commandement de son armée en son absence à don Ferdinand de Gonzague et au comte de Lodrone, ne pouvait s'éloigner ainsi de Florence que parce qu'il comptait sur une trahison. Le gonfalonier savait que le salut de la république était attaché au succès de Ferrucci, il était résolu à le seconder par l'attaque la plus vigoureuse sur le camp des assiégeants. Quelle que fût la supériorité de position, de nombre ou de discipline des Espagnols et des Allemands, il voulait l'affronter; et il donna ordre à Malatesta Baglioni de tout disposer pour une sortie générale. En même temps, il lui déclara qu'il se mettrait lui-même à la tête de l'élite de la milice florentine, et qu'il suivrait la troupe de ligne partout où Malatesta voudrait la conduire, laissant la garde de Florence aux vieillards et à l'ordonnance des paysans (1).

Mais Baglioni n'avait plus rien à espérer ou à craindre de la république florentine; il ne voulait pas attacher plus longtemps sa fortune à celle d'un État qu'il voyait sur le point de périr. Il était entré secrètement en négociation avec le prince d'Orange, et par lui avec le pape Clément VII; il s'était fait confirmer sa souveraineté de Pérouse, et promettre de nouvelles faveurs ecclésiastiques et temporelles, et il s'était enfin engagé par écrit envers le prince d'Orange, à ne point attaquer le camp des assiégeants, pendant que le prince s'en éloignerait, pour marcher contre Ferrucci. Il opposa successivement trois protestations aux ordres que la seigneurie lui envoya d'attaquer l'ennemi; et son collègue Étienne Colonna eut la faiblesse ou la fausseté de les signer aussi. Dans ces écrits, il représentait que le combat auquel on voulait le forcer, causerait la ruine inévitable de son armée et de la république; et lorsqu'il reçut enfin un ordre péremptoire de marcher, il l'éluda par tant de lenteurs, qu'avant qu'il se fût mis en mouvement, les Florentins apprirent l'issue de l'expédition de Ferrucci (2).

Le prince d'Orange était parti de son camp le soir du 1er août; il marcha toute la nuit, et vint reposer ses troupes le lendemain à Lagone, village situé entre Gavinana et Pistoia : elles y pre-

(1) *Benedetto Varchi*, L. XI, p. 191.
(2) *Ibidem*, p. 179-204. — *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 585.

Digitized by Google

naient leur repas à l'heure même où celles de Ferrucci prenaient le leur à San-Marcello. Tous deux se mirent de nouveau en marche à peu près en même temps, et arrivèrent en même temps devant Gavinana. Le tocsin, qu'on sonnait dans ce dernier village, apprit à Ferrucci l'approche de ses ennemis, sans qu'il pût croire cependant que le prince d'Orange lui-même, et une partie si considérable de son armée, eussent abandonné leur camp devant Florence (1).

L'infanterie de Ferrucci était divisée en deux corps, chacun de quatorze compagnies : il commandait le premier, et Jean-Paul Orsini le second, qui lui servait d'arrière-garde ; sa cavalerie était de même divisée en deux troupes : Amico d'Ascoli conduisait l'une; Charles de Castro et le comte de Civitella commandaient l'autre (2). Avant de combattre, Ferrucci exhorta, en peu de mots, ses compagnons d'armes; il leur rappela que le salut de Florence et la dernière espérance de la république étaient attachés à leur petite armée, et il leur demanda seulement de le suivre partout où ils le verraient s'avancer (3).

Ferrucci, ayant remis son casque, descendit de cheval et entra dans Gavinana une pique à la main, au moment même ou Fabrice Maramaldo, ayant fait enfoncer un mur sec, y entrait par une autre rue. L'infanterie des deux armées se rencontra sur la place du château, autour d'un châtaignier élevé qui en occupait le milieu; et c'est là qu'elle combattit le plus longtemps et avec le plus d'acharnement, tandis que le prince d'Orange, avec sa cavalerie, attaquait impétueusement celle de Ferrucci, qui était restée en dehors des murs. Les cavaliers florentins tinrent ferme; des arquebusiers, mêlés dans leurs rangs, accueillirent, par des décharges répétées, les chevaux ennemis, et les firent fuir en désordre. Le prince d'Orange, s'efforçant de les rallier, traversa seul, au galop, une pelouse en pente rapide, sous le feu des Florentins : il y fut frappé en même temps de deux balles, l'une dans le col, l'autre dans la poitrine, et il tomba mort à l'instant. An-

(1) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 214.
(2) *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 377.
(3) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 215. — *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 377. — *Bernardo Segni*, L. IV, p. 122.

Digitized by Google

tonio d'Herréra et le reste des cavaliers, témoins de sa chute, prirent la fuite, et ne s'arrêtèrent point jusqu'à Pistoia; où ils répandirent l'alarme dans leur parti. Les soldats de Pétrucci trouvèrent sur le prince d'Orange, le billet même de Malatesta Baglioni, par lequel celui-ci promettait au prince de ne point attaquer son camp (1).

La cavalerie de Ferrucci, qui venait de dissiper celle du prince d'Orange, et de tuer ce général lui-même, faisait retentir l'air de ses cris de victoire. Mais, pendant ce temps, Jean-Paul Orsini avait été attaqué par Alexandre Vitelli; l'arrière-garde, qu'il commandait, avait été rompue, elle avait perdu ses drapeaux, et Jean-Paul avait été contraint de se retirer à pied dans Gavinana, où il avait rejoint Ferrucci. Celui-ci, de son côté, avait chassé de Gavinana Maramaldo et ses Calabrois, les landsknechts et les chevaux du prince; mais après avoir combattu trois heures sous l'ardeur du soleil du mois d'août, il se reposait appuyé sur sa pique. Sur ces entrefaites, une nouvelle troupe de landsknechts, qui n'avaient pas encore donné, vint l'attaquer: Ferrucci et Jean-Paul n'avaient plus, dans ce moment, autour d'eux, qu'un petit nombre d'officiers; leurs soldats s'étaient écartés pour prendre quelques instants de repos. Avec ce peloton d'élite, Orsini et Ferrucci se défendirent longtemps encore. Cependant Jean-Paul, blessé et couvert de poussière, ne voyant plus aucune espérance de salut, se retourna vers Ferrucci, et lui dit : *Seigneur commissaire, ne voulons-nous pas nous rendre?* — *Non!* s'écria Ferrucci; et il s'élança sur un nouveau bataillon d'ennemis qui venaient l'attaquer. En effet, il les repoussa hors des portes; mais, en les poursuivant, il vit ces portes se refermer sur lui. Le bourg était pris; tous ses soldats étaient morts, blessés ou en fuite : Ferrucci lui-même était blessé de plusieurs coups mortels, et il restait à peine sur son corps une place saine; enfin, il se rendit à un Espagnol, qui, pour gagner une rançon, s'efforçait de lui sauver la vie. Mais Maramaldo le fit amener devant lui dans la place du château; et là, après l'avoir fait désarmer, il le poignarda de ses mains.

(1) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 217. — *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 377 et 385. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 122. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXIX. p. 164.

Digitized by Google

Ferrucci se contenta de lui dire : *Tu tues un homme déjà mort* (1).

Pendant ce même temps, Jean-Paul Orsini avait été fait prisonnier, mais il fut remis en liberté en payant une rançon : Amico d'Ascoli avait aussi été fait prisonnier, et son ennemi personnel, Muzio Colonna, l'acheta pour six cents ducats, de celui qui l'avait pris, afin de le tuer de sang-froid. Guillaume Frescobaldi, que Ferrucci regardait comme son meilleur lieutenant, mourut à Pistoia de ses blessures : environ deux mille morts demeurèrent sur le champ de bataille; le nombre des blessés fut plus considérable encore. L'armée de Ferrucci était détruite; mais celle des Impériaux avait acheté chèrement la victoire : sa perte était énorme, et la mort de son général pouvait la jeter dans la confusion, d'autant plus que le marquis de Guasto l'avait aussi quitté pour passer au service de Ferdinand de Hongrie (2).

Ferrucci, il est vrai, était plus nécessaire encore aux Florentins que le prince d'Orange aux Impériaux. Lorsque, le 4 août, on reçut à Florence la nouvelle de sa mort, la ville entière fut dans le deuil et l'effroi. Le gonfalonier et la seigneurie s'efforçaient vainement de relever les esprits abattus, et de montrer les ressources qui restaient encore. La défaite de Ferrucci était en partie attribuée à une pluie violente, qui avait éteint les trombes à feu, espèce d'artifice que les fantassins florentins portaient attaché à leurs piques, et qui, vomissant constamment des flammes, épouvantait les chevaux. Mais le gonfalonier représentait que la même pluie qui avait perdu Ferrucci pouvait sauver la ville; que l'Arno était tellement gonflé par les eaux, que les divers quartiers des ennemis n'avaient plus de communication les uns avec les autres; et que les Florentins, dans une sortie générale, pouvaient recouvrer l'avantage du nombre, en attaquant leurs ennemis en détail. Il pressait donc Malatesta Baglioni de livrer bataille; et la seigneurie, pour s'attacher les capitaines de ses troupes de ligne,

(1) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 219. — *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 378. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 544. — *Pauli Jovii*, L. XXIX, p. 168. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 123. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 67. — Le dernier raconte ces faits avec beaucoup d'inexactitude, quoiqu'il écrivît jour par jour les nouvelles.

(2) *Bened. Varchi*, L. VI, p. 221. — *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 378. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXIX, p. 165.

Digitized by Google

leur promettait, en récompense de la victoire, la continuation de leur solde pendant toute leur vie : Malatesta Baglioni refusa toute obéissance, et déclara hautement qu'il voulait désormais sauver une ville prête à se perdre par l'obstination et la témérité de ses chefs (1).

Baglioni trouvait, dans Florence, un parti nombreux qui applaudissait à son refus de combattre. Tous les hommes faibles et pusillanimes, tous les égoïstes, et tous ceux qui regrettaient les jouissances d'une vie tranquille, languissaient après la paix, et l'auraient acceptée à tout prix. Les partisans de l'aristocratie se souciaient peu de s'exposer plus longtemps pour le maintien de l'autorité populaire : les partisans secrets des Médicis osaient eux-mêmes faire à leur tour entendre leur voix ; et les historiens de ce parti confessent la trahison de Baglioni, pour lui en faire un mérite (2). Déjà on ne désignait plus les citoyens attachés à la liberté que par les noms d'obstinés et d'enragés. Malatesta déclara que plutôt que d'attaquer le camp impérial, commandé par don Ferdinand de Gonzague depuis la mort du prince d'Orange, il donnerait sa démission. Les Dix de la guerre crurent pouvoir le prendre au mot ; et ils lui envoyèrent, le 8 août, Andrénuolo Niccolini, pour lui porter son congé, rédigé dans les termes les plus flatteurs pour lui. La surprise de Malatesta Baglioni, en le recevant, fut extrême, et sa rage plus grande encore : sans vouloir le lire, il se jeta sur Niccolini, qui le lui portait, et le frappa de plusieurs coups de poignard (3).

Le gonfalonier voulut faire un nouvel effort pour maintenir l'autorité chancelante de la république : il ordonna à toutes les compagnies de milice de se rassembler sur la place ; et il se mit à leur tête pour marcher contre Baglioni. Mais la terreur avait déjà suspendu toute obéissance : au lieu de seize compagnies, il n'en parut que huit sur la place. D'autre part, Malatesta Baglioni avait déjà introduit dans son bastion le capitaine impérial Pirro

(1) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 229. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 124. — *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 379. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 68.

(2) *Filippo de' Nerli*, L. X, p. 255. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 545. — *Pauli Jovii*, L. XXIX, p. 166.

(3) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 235. — *Jacopo Nardi*, L. XI, p. 380.

Digitized by Google

Colonna de Sticciano; il avait désarmé ou congédié la garde florentine de la porte Romaine, et il avait tourné contre la ville l'artillerie destinée à la défense des murs (1).

Florence était perdue, et aucun pouvoir humain ne pouvait plus la sauver. Tandis qu'une partie des citoyens voulaient encore mourir libres et les armes à la main, les autres reconnaissaient qu'aucun obstacle ne pouvait plus arrêter désormais cette armée féroce, qui s'était signalée par la tyrannie exercée à Milan et par le sac de Rome : ils fuyaient dans les églises, avec leurs femmes, leurs enfants et leurs richesses; et sans pouvoir prendre aucun parti, sans concevoir aucune espérance, ils n'obéissaient plus à aucun ordre, et ils entravaient à chaque pas ceux qui conservaient plus de présence d'esprit et qui montraient plus de fermeté.

La seigneurie, avec l'humiliation la plus profonde et la douleur la plus cruelle, rendit le bâton du commandement à Malatesta, de qui il dépendait encore de laisser inonder la ville par les Impériaux, ou de leur imposer des conditions. Quatre cents jeunes gens, parmi lesquels on vit avec douleur les fils et les gendres du gonfalonier Nicolas Capponi, s'étaient rangés en armes sur la place du Saint-Esprit, déterminés à seconder Baglioni, et à ne plus reconnaître la seigneurie. Celle-ci fit un dernier effort pour les rappeler à leurs drapeaux; elle leur représenta qu'en se séparant d'avec leurs concitoyens dans ce moment critique, ils exposaient la patrie et eux-mêmes aux plus affreux dangers : mais, en retour, elle fut insultée et menacée par ces jeunes gens, qui vinrent en armes sur la place du palais, et qui la forcèrent à remettre en liberté tous ceux qu'on détenait à cause de leur attachement au parti des Médicis (2).

Ce fut au milieu de ce tumulte que la seigneurie nomma quatre ambassadeurs, qu'elle envoya au camp de Ferdinand de Gonzague, pour demander une capitulation. Elle fit choix de Bardo Attuiti, Jacob Morelli, Laurent Strozzi, et Pier-Francesco Portinari. Ils n'eurent pas besoin d'aller chercher bien loin ceux

(1) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 239. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 124. — *Gior. Cambi*, T. XXIII, p. 69.

(2) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 245. — *Fil. de' Nerli*, L. X, p. 259. — *Gior. Cambi*, T. XXIII, p. 70.

Digitized by Google

avec lesquels ils devaient traiter : car Barthélemi Valori, l'un des émigrés, que le pape avait nommé son commissaire en Toscane, et qui gouvernait, au nom des Médicis, tous les pays soumis par l'armée impériale, était venu s'établir dans la maison même des Bini, qu'occupait Malatesta Baglioni. Les conditions qu'ils obtinrent étaient plus avantageuses que la situation des affaires n'aurait dû le faire espérer ; mais les conditions sont de peu d'importance lorsqu'elles sont jurées par des souverains sans foi, et réclamées ensuite par des hommes sans pouvoir. Il est probable que le pape avait donné ordre à Valori de consentir à tout, se réservant ensuite d'interpréter le traité à sa manière. L'Empereur ne fournissait absolument rien pour la paye et le maintien de l'armée devant Florence ; et le crédit de Clément VII était ruiné, comme ses revenus épuisés par de longues guerres, et par toutes les conséquences du sac de Rome : aussi ne pouvait-il suffire plus longtemps à une dépense qui passait soixante-dix mille florins par mois (1).

Le traité qui fut signé, le 12 août 1530, à Sainte-Marguerite de Montici, portait que la forme du gouvernement de Florence serait réglée par l'Empereur avant l'expiration de quatre mois, sous condition cependant que la liberté serait conservée. La république promettait de payer à l'armée cinquante mille écus en argent comptant, et trente mille en lettres de change ; et en retour, les troupes impériales devaient s'éloigner immédiatement. Les forteresses de Pise, de Volterra et de Livourne, devaient être livrées au commissaire du pape. Pour sûreté du payement des lettres de change, de la tradition des forteresses, et de l'obéissance du peuple au gouvernement que l'Empereur lui donnerait, les Florentins devaient remettre à Ferdinand de Gonzague cinquante otages à son choix. Une amnistie complète était enfin accordée, au nom du pape et de l'Empereur, soit à tous les Florentins sans exception, pour tout ce qu'ils pouvaient avoir fait contre la maison des Médicis, soit à tous les sujets de l'Empire et de l'Église qui les avaient servis pendant la guerre, pour avoir

(1) *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 381. — *Filippo de' Nerli*, L. X. p. 241. — *Bern. Segni*, L. IV, p. 119.

Digitized by Google

porté les armes contre leur patrie et leurs seigneurs suzerains (1).

Ensuite de ce traité, qui bientôt demeura dans les archives comme un monument du scandaleux manque de foi des deux souverains au nom desquels il était stipulé, tous les émigrés florentins et les commissaires du pape rentrèrent dans la ville. Barthélemi Valori fit occuper, le 20 août, la place du palais par quatre compagnies de soldats corses ; il força ensuite la seigneurie à descendre sur le balcon, et fit sonner la grosse cloche pour assembler le peuple en parlement. A peine trois cents citoyens se trouvèrent réunis sur la place : quelques-uns de ceux qui avaient voulu s'y rendre pour y faire entendre pour la dernière fois un vote libre, en furent repoussés à coups de couteau (2). Salvestro Aldobrandini, s'adressant à cette dérisoire assemblée du peuple, lui demanda si elle consentait « qu'on » créât douze hommes qui eussent à eux seuls autant d'autorité » et de pouvoir qu'en avait le peuple de Florence tout ensemble. » Par trois fois cette demande fut répétée, et par trois fois la populace et les enfants répondirent : *Oui, oui, les balles, les balles!* (armes des Médicis), *les Médicis, les Médicis !* Après ce prétendu consentement populaire, douze seigneurs de la balie furent nommés par le commissaire apostolique. Ceux-ci déposèrent la seigneurie, les Dix de la guerre, les Huit de *guardia e balia* ou juges criminels suprêmes. Ils firent désarmer le peuple; et par leur entremise la liberté florentine succomba pour la dernière fois. Avant l'expiration de leur pouvoir, le nom même de république fut anéanti (3).

(1) *Ben. Varchi*, L. XI, p. 246-250. — *Jacopo Nardi*, L. IX, p. 382, 383. — *Filippo de' Nerli*, L. XI, p. 244. — *Pauli Jovii*, L. XXIX, p. 173.

(2) *Bened. Varchi*, L. XI, p. 157.

(3) *Benedetto Varchi*, L. XI, p. 256-260. — *Jacopo Nardi*, *Ist. Fior.*, L. IX, p. 387. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 545. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 73. — *Filippo de' Nerli*, L. X, p. 242. — *Bernardo Segni*, L. V, p. 128. — *Pauli Jovii*, L. XXIX, p. 75.

L'Histoire de Florence de Jacob Nardi finit à la prise de la ville et à l'établissement de la balie. Elle est écrite avec un ton de candeur et de loyauté qui attache à l'historien : on y reconnaît l'ami de la liberté, l'homme religieux et l'honnête homme. Nardi ne regardait point son livre comme terminé, et il l'aurait détruit à sa mort, si heureusement il n'y en avait pas eu déjà plusieurs copies en circulation. Les six premiers livres cependant, qui comprennent l'intervalle de l'année 1494

Digitized by Google

à la mort de Léon X, paraissent avoir reçu toute la perfection que l'auteur était capable de leur donner. Il n'en est pas de même des trois derniers; le récit y est à peine ébauché, et l'auteur paraît l'avoir écrit hors de portée des matériaux qu'il devait employer. On trouve dans ces trois derniers livres quelques erreurs de faits et de dates, beaucoup de répétitions, beaucoup de désordre, et des morceaux qui semblent n'avoir jamais été relus par l'auteur. Jacob Nardi avait eu quelque part à la révolution de 1527; aussi fut-il au nombre des exilés que la balie de 1530 priva de leur patrie. Ce fut lui que les émigrés chargèrent ensuite de porter leurs plaintes à l'Empereur, sur la violation de la capitulation de Florence, et d'exposer leurs griefs dans un écrit qui fut remis à Charles-Quint. Jusqu'à la fin de sa vie, qui se termina dans l'exil, Jacob Nardi travailla, malgré la pauvreté et la vieillesse, à susciter des vengeurs à la liberté de sa patrie. Son histoire fut imprimée à Florence, in-4°, 1584, 1 vol. de 390 pages.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

VIOLATION DE LA CAPITULATION DE FLORENCE : PERSÉCUTION DE TOUS LES AMIS DE LA LIBERTÉ. RÈGNE ET MORT D'ALEXANDRE DE MÉDICIS : SUCCESSION DE COSME Ier AU TITRE DE DUC DE FLORENCE. SIENNE, OPPRIMÉE PAR LES ESPAGNOLS, EMBRASSE LE PARTI FRANÇAIS : SIÉGE ET DERNIÈRE CAPITULATION DE CETTE VILLE. — 1530 A 1555.

L'indépendance de l'Italie, qui avait commencé avec le douzième siècle, et qui avait été solennellement reconnue ensuite des victoires de la ligue lombarde sur Frédéric Barberousse, cessa à l'époque du couronnement de l'empereur Charles-Quint à Bologne, ou à celle de la prise de Florence par ses généraux, en mars ou en août 1530. Avant le douzième siècle, l'Italie, se souvenant encore de son ancienne grandeur, s'indignait d'être asservie par les peuples voisins. Elle se croyait supérieure à sa condition : néanmoins elle obéissait : elle fit partie de l'empire des Francs, puis de celui des Germains. Sa destinée était réglée par les passions, la politique et les victoires d'ultramontains, dont elle n'entendait pas même la langue. Telle a été de nouveau sa situation depuis l'année 1530 jusqu'à nos jours.

La liberté avait donné à l'Italie quatre siècles de grandeur et de gloire. Pendant ces quatre siècles, elle fit peu de conquêtes au delà de ses limites naturelles; ce fut alors cependant qu'elle assura à ses peuples le premier rang entre les nations de l'Occident. Elle n'exerça jamais sa puissance sur les États voisins, de manière à mettre en danger leur indépendance; sa division en un grand nombre de petits États interdisait absolument cette carrière à son ambition; mais la même division avait multiplié ses ressources, et développé l'esprit et le caractère de ses peuples dans chacune de ses petites capitales. Les Italiens n'avaient alors

Digitized by Google

pas besoin de conquêtes pour se faire connaître comme une grande nation. Les Allemands, les Français, les Anglais, les Espagnols, avaient des priviléges municipaux, des chefs féodaux, des monarques, qu'ils croyaient devoir défendre; les Italiens seuls avaient une patrie et le sentaient. Ils avaient relevé la nature humaine dégradée, en donnant à tous les hommes des droits comme hommes, et non comme privilégiés. Ils avaient les premiers étudié la théorie des gouvernements, et donné aux autres peuples des modèles d'institutions libérales. Ils avaient rendu au monde la philosophie, l'éloquence, la poésie, l'histoire, l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique. Ils avaient fait faire des progrès rapides au commerce, à l'agriculture, à la navigation, aux arts mécaniques. Ils avaient été les instituteurs de l'Europe. A peine pourrait-on nommer une science, un art, une connaissance dont ils n'eussent enseigné les éléments aux peuples qui depuis les ont surpassés. Cette universalité de connaissances avait développé leur esprit, leur goût et leurs manières; et ce poli leur resta longtemps encore après qu'ils eurent perdu tous leurs autres avantages; l'élégance et les agréments survécurent à l'ancienne dignité : mais celle-ci en avait été le fondement. Elle dura autant que la liberté italienne. Telle fut la grandeur de la nation au temps de sa gloire; et cette grandeur n'avait pas besoin de victoires pour la rehausser.

Avant le douzième siècle, quelques petits princes italiens se croyaient indépendants, quelques petits peuples se croyaient libres et l'étaient peut-être. Cependant à cause des ducs de Spolète ou de Bénévent, à cause des républiques d'Amalfi ou de Naples, nous n'avons pas cru devoir commencer l'histoire de l'Italie dès la chute de l'empire romain en Occident; nous ne croyons pas davantage devoir la continuer après la chute de Florence, à cause des ducs de Toscane ou de Parme, et des républiques de Venise ou de Gênes.

Pendant tout le temps que les Italiens furent vraiment une nation, nous avons cherché à rassembler avec une scrupuleuse exactitude tous les faits qui pouvaient peindre leur caractère, expliquer leur politique, motiver leurs lois, et réveiller dans leurs descendants des souvenirs instructifs, ou servir de miroir aux autres peuples libres. Nous n'avons point craint alors de des-

Digitized by Google

cendre à des détails trop minutieux; ces détails ne sont pas inutiles lorsqu'ils servent à peindre des hommes. Nous n'avons pas craint non plus d'entremêler à notre récit les événements principaux survenus dans les autres contrées de l'Europe; l'influence de l'Italie se faisait sentir sur toutes, et l'on ne pouvait comprendre la politique de ses États sans promener alternativement ses regards sur la Grèce et l'Espagne, la Hongrie et la France, la Turquie et l'Allemagne. Nous avons vu ensuite le déclin de cette influence italienne sur les autres contrées. Nous avons vu l'Italie tour à tour victime de la fausse politique de ses chefs, de la mauvaise foi des ultramontains, de la férocité des soldats mercenaires, ravagée par les armées, par la peste et par la famine pendant trente-sept ans de guerres presque continuelles. Nous l'avons vue réduite ainsi au dernier degré d'épuisement. Nous sommes enfin parvenus au point où elle a cessé d'exister. Nous avons vu pour la dernière fois un empereur d'Allemagne venir dans une église italienne, pour recevoir la couronne d'or des mains du pape; et cette cérémonie, devenue futile, ne s'est plus renouvelée depuis Charles-Quint. En 1530, il avait commencé à régner par l'épée seule; il n'avait plus besoin, pour prendre le titre d'empereur, qu'un représentant de l'Italie sanctionnât son inauguration par une autorité religieuse.

Dès cette époque et jusqu'à nos jours, huit ou dix princes en Italie ont continué à se croire souverains, mais sans jouir d'aucune indépendance, sans se défendre jamais par leurs propres forces, sans exercer jamais sur les autres l'influence que les autres exerçaient sans cesse sur eux. Trois ou même quatre républiques, en comptant San-Marino, ont continué à repousser de leur sein le pouvoir d'un seul, mais sans garder leur liberté, sans conserver aucune ombre, ni de la souveraineté du peuple, ni de la garantie des droits et de la sûreté des citoyens. L'Italie n'a plus été dès lors qu'un vaste musée où les monuments de la mort sont déposés sous les yeux des curieux. On n'a plus eu occasion de demander une seule fois à Vienne, à Madrid, à Paris, à Londres, ce que feraient les princes et les peuples de l'Italie. Les peuples avaient cessé d'avoir ou d'exprimer une volonté; et les princes, en anéantissant l'esprit vital de leurs sujets, s'étaient anéantis eux-mêmes. L'Italie énervée ne parlait plus qu'au souvenir; et l'on allait l'in-

Digitized by Google

terroger sur ce qu'elle avait fait jadis, avec la certitude qu'elle ne pourrait plus le faire.

Cependant nous n'abandonnerons point des peuples avec lesquels nous avons en quelque sorte vécu si longtemps, sans jeter un dernier coup d'œil, mais un coup d'œil rapide, sur le sort qui les attendait dans leur organisation nouvelle. De même que dans les six premiers chapitres de cet ouvrage, nous avons parcouru un espace de cinq siècles, et nous nous sommes contenté de fixer dans la mémoire quelques dates et quelques traits principaux, nous attendons de l'indulgence de notre lecteur, qu'il nous permettra d'accorder encore un petit nombre de chapitres aux trois derniers siècles, pour que notre récit comprenne, mais dans des proportions bien différentes, la première enfance de la nation italienne, son âge viril, et sa décrépitude.

La Toscane, qui si longtemps avait été la patrie de la liberté, doit la première attirer nos regards. L'histoire de Florence ne parait point absolument finie par la capitulation de cette ville : tant que les citoyens qu'on avait vus animés d'un si ardent patriotisme vivaient encore, tant qu'ils luttaient encore contre le pouvoir absolu, la république florentine existait toujours, du moins dans leur souvenir, et nous devons un hommage à leurs derniers efforts. Ils surent rallier leur cause à celle de la liberté de Sienne; et la chute de cette dernière république mérite aussi quelque attention de notre part.

[1530.] Ce fut avec des formes républicaines que la république de Florence fut détruite. Pour créer une balie, on avait convoqué un parlement et consulté une prétendue assemblée de tout le peuple florentin. On avait demandé à ce peuple de conférer la totalité de ses pouvoirs aux commissaires par les mains desquels on voulait organiser la tyrannie. C'était reconnaitre la souveraineté du peuple, au moment même où le peuple abdiquait cette souveraineté pour jamais. Mais le parlement florentin qui créa la balie de 1530, devait être le dernier; et en effet l'ordre fut donné ensuite de briser la cloche qui servait à le convoquer, pour qu'elle ne pût jamais plus servir au même usage (1).

(1) *Bernardo Segni*, L. V, p. 129. — Le 12 octobre 1532, *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 122. — *Bened. Varchi*, L. XIII, T. V, p. 9.

Digitized by Google

La balie gouverna seule Florence pendant plusieurs mois en son nom, et non point au nom du pape ou des Médicis. Mais c'était Clément VII qui l'avait voulu ainsi, pour que ses commissaires, qui, en toute chose, agissaient uniquement d'après ses ordres, et qui attendaient de Rome la décision de chaque affaire, ne parussent point liés par la capitulation que Barthélemi Valori avait signée en son nom. Le pape et l'Empereur avaient promis à Florence liberté et amnistie; mais Clément prétendait que si la république voulait elle-même changer ses lois et punir ses citoyens, la capitulation ne pouvait point l'en empêcher. Pour que la balie parût davantage représenter la république, il voulut qu'elle formât un corps plus nombreux, dépositaire de la souveraineté; et au mois d'octobre, une seconde balie de cent cinquante citoyens fut élue par la première. Celle-ci comprenait tous les chefs de cette partie de l'aristocratie qui s'était montrée dévouée aux Médicis (1).

Alors les vengeances du pape et celles de ses partisans commencèrent. Les plus distingués parmi les membres de l'ancien gouvernement furent soumis à une torture rigoureuse; puis le ci-devant gonfalonier Carducci, Bernard de Castiglione, et quatre autres de ces vénérables magistrats eurent la tête tranchée (2). Raphaël Girolami, l'autre gonfalonier, obtint grâce de la vie, à l'intercession de Ferdinand de Gonzague; mais il fut enfermé dans la citadelle de Pise; et peu après, il y mourut empoisonné (3). Le prédicateur Benoist de Foiano fut livré au pape, et conduit à Rome. Celui-ci, en le faisant emprisonner au château Saint-Ange, ordonna qu'on lui diminuât chaque jour sa ration d'eau et de pain; et c'est ainsi qu'il le fit mourir lentement de misère. Frère Zacharie, qui était également poursuivi, trouva moyen de s'échapper déguisé en paysan. Il s'enfuit à Ferrare, puis à Venise; et il mourut enfin à Pérouse, où il était venu se jeter aux pieds de Clément VII, pour implorer son pardon (4). Une vingtaine de ceux qui se croyaient

(1) *Ben. Varchi*, L. XII, p. 317. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 81.

(2) *Ben. Varchi*, L. XII, p. 295. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 79. — *Scipione Ammirato*, L. XXXI, p. 414. — *Bern. Segni*, L. V, p. 133.

(3) *Bened. Varchi*, L. XII, p. 289.

(4) *Ibidem*, p. 275.

Digitized by Google

plus compromis, se dérobèrent au supplice par la fuite. En effet, ils furent condamnés à mort par contumace, et leurs biens furent confisqués. Environ cent cinquante citoyens furent relégués pour trois ans dans des lieux déterminés, souvent à une très-grande distance de leur patrie et de leurs affaires; mais le nouveau gouvernement, qui, au lieu de frapper tous ses ennemis en une fois, redoublait de sévérité à mesure qu'il se rassurait lui-même, désira bientôt une occasion de condamner ces mêmes bannis comme rebelles, et de confisquer leurs biens. Après qu'ils se furent conformés à leur condamnation avec une dépense excessive, la balie, au bout de trois ans, les envoya dans un nouvel exil, plus incommode encore que le premier, et força ainsi la plupart d'entre eux à désobéir (1).

La république semblait exister encore : un corps aristocratique assez nombreux paraissait souverain; le pape, qui n'avait voulu envoyer personne de sa famille à Florence, et qui cachait l'autorité absolue qu'il exerçait, pour ne pas être responsable des supplices qu'il ordonnait, laissait agir Barthélemi Valori, François Guicciardini l'historien, François Vettori, et Robert Accciaiuoli. C'étaient eux qui paraissaient les vrais chefs de la république : ce furent eux aussi qui versèrent le sang et qui confisquèrent les biens des plus vertueux citoyens; qui réduisirent à un exil perpétuel ceux qu'ils feignirent d'épargner, qui ruinèrent par des taxes arbitraires tous ceux qui avaient montré de l'attachement à la liberté; qui firent rendre sans indemnité tous les biens patrimoniaux ou ecclésiastiques vendus par autorité de justice; qui firent désarmer le peuple en prononçant les peines les plus sévères contre quiconque conserverait quelque arme en sa possession, et qui, pour maintenir leur autorité par la terreur, prirent à leur solde deux mille des landsknechts qui avaient assiégé Florence (2).

Mais Clément VII, qui comptait sur le zèle des chefs de parti pour se venger, savait bien qu'ils ne seraient point également

(1) *Benedetto Varchi*, L. XII, p. 304-312.—*Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 87-95. — *Bernardo Segni*, L. V, p. 135. — *Filippo de' Nerli*, L. XI, p. 252. — *Fr. Guicciardini*, L. XX, p. 546.

(2) *Bened. Varchi*, L. XII, p. 310 et seq. — *Giov. Cambi*, T. XXII, p. 79. — *Bern. Segni*, L. V, p. 131. — *Filippo de' Nerli*, L. XI, p. 250.

Digitized by Google

empressés à exécuter ses projets ultérieurs et à changer la constitution de leur patrie, pour en faire une souveraineté absolue en faveur d'un de ses neveux. Aussi avait-il envoyé Alexandre de Médicis en Allemagne et en Flandre à la cour de Charles-Quint, pour solliciter l'Empereur de régler le gouvernement de Florence selon la faculté qui lui en avait été réservée par la capitulation. L'Empereur, quoiqu'il eût promis à Alexandre sa fille naturelle, ne répondait pas à beaucoup près à l'impatience du pape. Il avait laissé écouler non-seulement les quatre mois fixés par la capitulation, mais tout près d'une année, avant de renvoyer à Florence Alexandre de Médicis, qui portait déjà le titre de duc de Civita di Penna. Ce fut seulement le 5 juillet 1531 que ce jeune homme y fit son entrée; et ce fut le lendemain que Jean-Antoine Mussétola, ambassadeur de Charles-Quint, communiqua à la seigneurie et à la balie le décret signé par l'Empereur à Augsbourg, le 21 octobre précédent : ce décret rétablissait les Florentins dans leurs anciens priviléges, sous condition qu'ils reconnaîtraient pour chef de la république Alexandre de Médicis, et après lui ses enfants, ou à leur défaut l'ainé des autres Médicis; et cela à perpétuité, et par ordre de primogéniture (1).

Le décret d'Augsbourg ne semblait point encore faire une révolution complète dans l'État. Il maintenait nominalement la liberté et la forme républicaine; il n'attribuait à la maison de Médicis que les prérogatives dont elle jouissait avant l'année 1527, et qu'il transformait en droits; il assurait au duc Alexandre vingt mille florins d'or de pension, au lieu de lui abandonner la disposition de tous les revenus de l'État. Mais Clément VII n'était pas satisfait de cette autorité limitée; et ceux qui l'avaient servi dans ses vengeances n'étaient pas tranquilles. Ceux-ci, reconnaissant qu'ils étaient l'objet de la haine, non pas d'un parti seulement, mais de l'universalité de leurs concitoyens, tremblaient d'être chassés de nouveau de Florence à la mort du pape, ou à la première révolution d'Italie. Guicciardini, consulté par Clément VII, lui répondit qu'il était impossible au gouvernement d'acquérir

(1) *Benedetto Varchi*, L. XII, p. 356-359. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 103. — *Scipione Ammirato*, L. XXXI, p. 416. — *Bernardo Segni*, L. V, p. 143. — *Filippo de' Nerli*, L. XI, p. 255.

Digitized by Google

aucune popularité; que sa seule ressource était de se donner des associés dans la haine publique; de songer moins encore à gagner quelques partisans parmi les hommes riches et habiles qu'à les compromettre avec tout le peuple, pour que, comme lui-même et ceux qui avaient suivi la même ligne que lui, ils sussent bien qu'il n'y avait de salut pour eux que dans le maintien de la maison de Médicis. Ce fut dans cet esprit qu'une nouvelle révolution fut préparée (1).

[1532.] Le pape, en disposant, en ordonnant toute chose, voulut que les citoyens florentins qui gouvernaient alors, prissent seuls la responsabilité du nouveau changement. Il envoya son plan tout dressé de Rome; mais il en laissa l'exécution à Barthélemi Valori, à Guicciardini, à François Vettori, à Philippe de Nerli, et à Philippe Strozzi. Ce dernier se sentant l'objet de la défiance et de la haine secrète de Clément VII, cherchait à regagner ses bonnes grâces en exécutant ses volontés avec plus de zèle que tout autre (2).

Ces confidents du pape forcèrent en quelque sorte la balie à décréter, le 4 avril 1532, la création d'un comité de douze citoyens chargés de réorganiser le gouvernement de *l'État* et de la *cité* de Florence, car on cessa de prononcer le nom de *république*. On leur donna un mois pour terminer leur ouvrage; mais comme il avait été préparé d'avance par le pape, ces commissaires purent le publier plus tôt encore (3).

La nouvelle constitution fut rendue publique le 27 avril 1532. Elle supprimait le gonfalonier de justice et la seigneurie, et elle interdisait de jamais rétablir cette magistrature, qui avait duré deux cent cinquante ans avec tant de gloire. Elle déclarait Alexandre de Médicis chef et prince de l'État, avec le titre de doge, ou duc de la république florentine, qu'il transmettrait à perpétuité à ses descendants par ordre de primogéniture; elle établissait

(1) Lettre de Fr. Guicciardini à Nicolas de Schomberg, archevêque de Capoue, du 30 janvier 1532, avec un Mémoire sur le gouvernement de Florence. *Lett. de' Princ.*, T. III, f. 8 et seq.

(2) *Bened. Varchi*, L. XII, p. 367. — *Bern. Segni*, L. V, p. 149. — *Comment. de' Nerli*, L. XI, p. 260.

(3) *Bened. Varchi*, L. XII, p. 372. — *Scipione Ammirato*, L. XXXI, p. 419. — *Ist. di Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 110.

Digitized by Google

deux conseils à vie, pour partager avec lui le soin du gouvernement : l'un, nommé les Deux-Cents, comprenait tous les membres actuels de la grande balie, et près d'une centaine d'autres qu'Alexandre se réservait le pouvoir d'y appeler; l'autre, nommé le sénat, devait être composé de quarante-huit membres, choisis parmi les conseillers des Deux-Cents, et âgés de plus de trente-six ans. Quatre conseillers élus tous les trois mois, chaque fois par un nouveau quart du sénat, devaient remplacer la seigneurie dans ses fonctions honorifiques : le doge ou son lieutenant remplaçait le gonfalonier, ou plutôt la république tout entière. Aucune proposition ne pouvait être mise en délibération que par le doge; aucune ne pouvait passer en loi sans son assentiment formel; et les nouveaux conseils ne donnèrent jamais l'exemple d'une proposition du prince, qui ne fût pas immédiatement sanctionnée avec un servile empressement (1).

Alexandre de Médicis fut tel que devait être un prince établi sur le trône par des armées étrangères, contre le vœu de tous ses concitoyens, après une guerre qui avait ruiné et humilié sa patrie. Se défiant de tout le monde, et s'efforçant d'obtenir de la peur ce qu'il ne pouvait devoir à l'amour, il s'entoura de soldats étrangers : il choisit, pour les commander, Alexandre Vitelli de Città di Castello, parce qu'il le savait irrité contre les Florentins et l'état populaire, qui avaient fait mourir son père Paul Vitelli. Il fortifia sur les bords de l'Arno un bastion qui pût lui servir de refuge, en cas d'insurrection du peuple; mais ne se croyant point encore assez assuré par là, il fit jeter, le 1er juin 1534, les fondements d'une citadelle à l'endroit où était auparavant la porte de Faenza; et il y fit travailler avec tant d'activité, qu'avant la fin de l'année elle fut en état de défense. Il tint rigoureusement la main au désarmement des citoyens; la peine de mort et la confiscation des biens étaient prononcées contre ceux dans la maison desquels on trouvait des armes : en même temps, il avait formé une milice des sujets de la république ; il l'avait armée, il lui avait donné des

(1) *Ben. Varchi*, L. XII, p. 374, et T. V, L. XIII, p. 12. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 114. — *Bern. Segni*, L. V, p. 150. — *Filippo de' Nerli*, L. XI, p. 262-268.

Digitized by Google

priviléges; et il contenait ainsi les anciens souverains par la crainte de leurs anciens vassaux (1).

Les soldats d'Alexandre croyaient tout permis à leur libertinage et à leur avarice; et de quelque outrage que les citoyens eussent à se plaindre, ils ne pouvaient jamais obtenir de justice ni contre aucun militaire, ni contre aucun des officiers ou des moindres valets employés dans la maison du duc. Celui-ci semblait prendre à tâche d'humilier ses compatriotes, et de les ravaler sans cesse en les comparant aux étrangers. Il avait successivement offensé presque tous ceux qui lui avaient été le plus dévoués; aussi les chefs de ces grandes familles qui avaient dirigé le parti des Médicis, et qui, pendant le siége, avaient porté les armes contre leur patrie, avaient-ils quitté de nouveau cette patrie, où ils ne pouvaient plus vivre sous le tyran qu'ils lui avaient donné. François Guicciardini, que Clément VII avait nommé gouverneur de Bologne, n'éprouvait point encore la douleur d'obéir là où il avait commandé; mais Barthélemi Valori, quoique gouverneur de la Romagne pour le pape, ne pouvait se consoler de la part qu'il avait eue à la révolution, et de l'esclavage où il s'était réduit lui-même; Philippe Strozzi, malgré tous ses efforts pour gagner la bienveillance du duc, le savait jaloux de son immense richesse, et toujours prêt à l'offenser : aussi, lors du mariage de Catherine de Médicis avec le duc d'Orléans, en 1533, passa-t-il à la cour de France, et y appela-t-il, l'année suivante, sa nombreuse famille. Tous les cardinaux florentins, et il y en avait quatre à cette époque, se rangeaient parmi les ennemis d'Alexandre : mais le plus ardent de tous était le cardinal Hippolyte de Médicis, son cousin, qui, se regardant comme né plus honorablement qu'Alexandre, dont il était aussi l'aîné, ne pouvait se consoler de ce qu'on avait donné à un bâtard, dont le père était inconnu et la mère infâme, des prérogatives dont il avait joui lui-même quelque temps, et que l'amour de ses concitoyens lui aurait volontiers déférées de nouveau (2).

(1) *Ben. Varchi*, T. V, L. XIII, p. 5; L. XIV, p. 85. — *Istor. di Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 137. — *Bern. Segni*, L. VI, p. 153. — *Filippo de' Nerli*, L. XI, p. 270, 272.

(2) *Ben. Varchi*, T. V, L. XIV, p. 90. — *Bern. Segni*, L. VI, p. 156.

Digitized by Google

La mère même d'Alexandre ne savait point en effet s'il était fils de Laurent, duc d'Urbin, de Clément VII, ou d'un muletier. Dans le premier cas, il se serait trouvé frère consanguin de Catherine de Médicis, fille unique de Laurent et de Madeleine de la Tour-d'Auvergne, à laquelle Clément VII venait de procurer une grandeur au delà de ses espérances. Clément, incertain dans sa politique et chancelant dans ses alliances, s'était rapproché de la France; il avait été à Nice pour y rencontrer François Ier; de là, il avait passé à Marseille et il avait enfin marié Catherine, le 27 octobre 1533, à Henri d'Orléans, second fils de François Ier, auquel ce Henri succéda (1). La paix durait toujours entre les deux monarques; et Clément VII, en s'alliant à la France, n'avait garde de se déclarer contre l'Empereur, dont il sentait bien qu'il dépendait; le mariage de son favori Alexandre avec la fille naturelle de Charles-Quint, quoique convenu dès longtemps, ne s'effectuait point encore, à cause du bas âge de Marguerite d'Autriche; le pape ne voulait pas s'exposer à le faire rompre: il savait qu'Alexandre ne trouverait aucun appui dans Catherine, qui le détestait comme tous ses parents; mais plus Alexandre avait d'ennemis, plus Clément VII s'attachait à lui: il se réjouissait de voir ce jeune homme exercer ses vengeances; il dirigeait, il approuvait tous les actes de son gouvernement, et il le couvrait d'un crédit qu'il sentait devoir bientôt lui échapper; car, dès le mois de juin 1534, Clément VII avait été atteint d'une fièvre lente, et il mourut le 25 septembre de la même année, laissant son protégé en butte aux attaques de ses nombreux ennemis (2).

Clément VII avait eu d'abord l'intention de faire continuer, tous les six mois, la liste des proscrits, à chaque renouvellement du tribunal des Huit de balie; il en fut empêché seulement par les clameurs élevées contre lui dans toute l'Europe (3). Cependant le nombre des exilés et des émigrés de Florence était déjà prodigieux, et lorsqu'il avait sommé le duc de Ferrare de les expulser de ses

(1) *Ben. Varchi*, T. V, L. XIV, p. 53. — *Bern. Segni*, L. VI, p. 161.— *Pauli Jovii Hist.*, L. XXXI, p. 224.

(2) *Ben. Varchi*, L. XIV, p. 88. — *Giov. Cambi*, T. XXIII, p. 141.—*Scipione Ammirato*, L. XXXI, p. 429. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXXII, p. 234.

(3) *Bened. Varchi*, T. IV, L. XII, p. 315.

Digitized by Google

États, on en avait trouvé plus de trois cents dans cette seule province (1). Leur parti devint bien plus redoutable encore après la mort du pape. Paul III, de la maison Farnèse, qui lui avait succédé, accordait sa faveur à tous les ennemis de Clément VII et de sa mémoire ; et il avait ainsi encouragé les cardinaux florentins à se déclarer plus ouvertement.

Le cardinal Hippolyte de Médicis prétendait à la gloire de rendre la liberté à sa patrie. Les Strozzi, dont la richesse surpassait celle d'aucun particulier en Europe, les Valori, Ridolfi et Salviati, qui tous, dans la dernière guerre, avaient pris parti pour les Médicis, s'étaient réunis à Rome pour chercher les moyens de renverser le tyran. Tous les autres émigrés étaient venus les joindre ; ils avaient établi entre eux une sorte de gouvernement, et ils avaient envoyé trois des principaux citoyens de Florence à l'Empereur, en Espagne, pour lui demander de retirer sa protection à un prince dont la cruauté, la débauche et la perfidie ne pouvaient être comparées qu'à celles d'un Phalaris ou de quelque autre des monstres fameux de l'antiquité, et pour réclamer l'observation de la capitulation de Florence (2).

Charles-Quint, étonné des injustices criantes, des atroces cruautés, des meurtres, des empoisonnements sans nombre dont il entendait accuser Alexandre, promit d'examiner sa conduite, quand lui-même il reviendrait de son expédition de Tunis. [1535.] En effet, comme à son retour il se reposait à Naples, les émigrés florentins lui dépêchèrent le cardinal Hippolyte de Médicis, pour achever de l'éclairer : mais le duc Alexandre avait pris ses mesures pour se défaire de cet antagoniste. Le cardinal, arrivé à Itri, dans la route de Rome à Naples, fut empoisonné, le 10 août, par son échanson ; il mourut après treize heures de souffrances : Dante de Castiglione et Berlinghière Berlinghiéri, qui l'accompagnaient, moururent le lendemain du même poison, mais le duc ne put réussir à faire assassiner Philippe Strozzi, comme il l'avait tenté

(1) *Bened. Varchi*, T. V, L. XIV, p. 80.

(2) *Ibidem*, T. V, L. XIV, p. 108. — *Bern. Segni*, L. VII, p. 178. — *Pauli Jovii*, L. XXXIV, p. 302. — *Scipione Ammirato*, L. XXXI, p. 430. — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 277.

Digitized by Google

plusieurs fois, et les embûches qu'il dressait à ses autres ennemis furent également découvertes (1).

La mort d'Hippolyte, en délivrant Alexandre de son ennemi le plus redoutable, ajoutait, d'autre part, une nouvelle tache à sa réputation. Ses mœurs étaient infâmes, toutes ses habitudes étaient vicieuses; et comme il avait rempli l'Europe de ses ennemis, ses crimes étaient aussi publiés en tout lieu. La fille de l'Empereur lui était promise, mais elle ne lui était point encore donnée; et depuis que son alliance n'était plus un gage de celle de l'Église, il pouvait craindre que Charles-Quint ne saisit avec empressement un prétexte plausible pour rompre le mariage projeté, et disposer de son État en faveur d'un autre. Mais Charles avait une haine invétérée contre les républiques, et contre les prétentions des peuples à la liberté : il se défiait surtout des Florentins, qu'il savait attachés de tout temps à la France, avec laquelle il était sur le point de rentrer en guerre; et Alexandre, comptant sur cette partialité, se rendit à Naples, pour plaider lui-même sa cause à la cour de l'Empereur (2).

Le duc avait rattaché à son parti Barthélemi Valori : il le conduisit à Naples avec lui, aussi bien que François Guicciardini, Robert Acciaiuoli et Mattéo Strozzi. Les émigrés, de leur côté, s'étaient rendus à Naples : on y voyait, entre autres, Philippe Strozzi et ses fils, les cardinaux Salviati et Ridolfi, et leurs frères; tous proches parents de ceux qui s'étaient attachés au duc. La ville et la cour étaient pleines de Florentins des deux partis; et ceux qui redemandaient la liberté de leur patrie, paraissaient bien accueillis par les ministres de Charles-Quint. Ils furent invités à présenter leurs plaintes par écrit; Filippo Parenti, et après lui Jacopo Nardi, l'historien, le firent avec beaucoup de vigueur, donnant les preuves détaillées des crimes divers d'Alexandre, et des extorsions effroyables par lesquelles il ruinait la Toscane. François Guicciardini entreprit d'y répondre article par article; et il ajouta ainsi à la haine populaire, à laquelle il se plaignait déjà d'être en

(1) *Ben. Varchi*, L. XIV, p. 132. — *Bern. Segni*, L. VIII, p. 188. — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 278. — *Scipione Ammirato*, L. XXXI, p. 430.

(2) *Benedetto Varchi*, L. XIV, p. 131. — *Bern. Segni*, L. VII, p. 189. — Il partit le 19 décembre 1535. *Fil. de' Nerli*, L. XII, p. 279.

Digitized by Google

butte. Enfin, l'Empereur prononça, au mois de février 1536, le jugement qu'on lui demandait. Tous les exilés et les émigrés florentins devaient, d'après son rescrit, être rappelés dans leur patrie, remis en possession de leurs biens, et garantis dans leurs personnes; mais aucun changement n'était apporté à la constitution de l'État, ni aucun privilége garanti au peuple (1).

Alors tous les émigrés florentins, quoique plusieurs sentissent déjà les atteintes de la misère, se réunirent pour rejeter un compromis qui ne sauvait qu'eux et qui sacrifiait leur patrie. Leur réponse, l'une des plus nobles que conservent les archives de la diplomatie, commençait par ces mots: « Nous ne sommes point » venus ici pour demander à Sa Majesté Impériale sous quelles con- » ditions nous devions servir le duc Alexandre, ni pour obtenir » par elle son pardon, après avoir volontairement, avec justice, » et selon notre devoir, travaillé à maintenir ou recouvrer la li- » berté de notre patrie. Nous ne l'avons point invoquée pour re- » tourner esclaves dans une ville d'où il y a bien peu de temps » que nous sommes sortis libres, ou pour y recouvrer nos biens. » Mais nous avons recouru à Sa Majesté, nous confiant en sa bonté » et en sa justice, pour qu'il lui plût de nous rendre cette entière » et vraie liberté que ses agents et ses ministres s'engagèrent en » son nom, par le traité de 1530, à nous conserver..... Nous ne » savons donc pas répondre autre chose au mémoire qui nous a » été remis de la part de Sa Majesté, si ce n'est que nous sommes » tous résolus à vivre et à mourir libres, ainsi que nous sommes » nés, et que nous supplions de nouveau Sa Majesté de soustraire » cette malheureuse cité au joug cruel qui l'écrase.... (2). »

François Sforza, duc de Milan, était mort le 24 octobre 1535. Son frère naturel, Jean-Paul Sforza, marquis de Caravaggio, qui avait quelque prétention à lui succéder, parce qu'il avait été appelé dans les investitures, au défaut de la ligne légitime, fut empoisonné à son passage à Florence, comme il se rendait en poste à la cour

(1) *Ben. Varchi*, L. XIV, p. 145-219, et 224. — *Scipione Ammirato*, L. XXXI, p. 431. — *Bern. Segni*, L. VII, p. 189. — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 279.

(2) Toutes les pièces originales sont rapportées par Bened. Varchi : celle-ci eut, dit-il, beaucoup de réputation en Italie, L. XIV, p. 229, 230.

Digitized by Google

de l'Empereur; et sa mort trancha, en faveur de la maison d'Autriche, une question difficile à résoudre. Une guerre furieuse allait recommencer entre l'Autriche et la France; le duc Alexandre promettait de l'argent, et sa fidélité était assurée, tandis que la république de Florence, si elle était rétablie, ne manquerait pas d'écouter bientôt son antique affection pour la France. Charles-Quint n'hésita plus entre les deux partis : le 28 février, il maria sa fille naturelle, Marguerite d'Autriche, au duc Alexandre; il reçut de lui en retour, une somme d'argent considérable; et il le renvoya plus puissant que jamais dans ses États. Le mariage d'Alexandre fut célébré une seconde fois à Florence, avec plus de solennité, le 13 juin 1536 (1).

Peu de mois s'étaient écoulés depuis ce mariage, et Alexandre les avait passés dans ses débauches habituelles, portant alternativement le libertinage et le déshonneur dans les couvents et dans les maisons les plus nobles de Florence, lorsqu'il fut assassiné, le 6 janvier 1537, par l'homme dont il se défiait le moins. Cet homme était Lorenzino de Médicis, son cousin, l'aîné de la branche cadette de cette maison, et celui-même que le rescrit impérial appelait à succéder à Alexandre, si ce dernier mourait sans enfants. Lorenzino, qui aurait mérité de l'estime par son esprit et son goût pour les lettres, si ses mœurs ou son caractère ne l'avaient pas dégradé, avait vécu dans les plaisirs, et avait servi, comme un lâche flatteur, le duc Alexandre dans ses impudiques amours. Il l'avait aidé à séduire plusieurs femmes nobles; et il prêtait souvent sa maison, attenante à celle du duc, dans *Via larga*, pour leurs rendez-vous. Il s'engagea à lui amener de même la femme de Léonard Ginori, sœur de sa propre mère, mais beaucoup plus jeune qu'elle. La beauté de cette dame avait depuis longtemps frappé Alexandre, et sa vertu l'avait jusqu'alors rebuté. Après souper, le jour même de l'Épiphanie, où le carnaval commence, Lorenzino avertit le duc, que, s'il voulait se rendre chez lui absolument seul, et en observant le plus profond secret, il y rencontrerait sa tante Catherine Ginori. Alexandre accepta le rendez-

(1) *Ben. Varchi*, T. V, L. XIV, p. 259. — *Bern. Segni*, L. VII, p. 192 et 198. — — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 283, 286. — *Della Storia di Gio. Batt. Adriani*, L. I, p. 11. Il fait suite à Guicciardini, qui finit à la mort de Clément VII.

Digitized by Google

vous; il écarta tous ses gardes; il dérouta tous ceux qui pouvaient l'observer, et il entra sans être aperçu de personne dans la maison de Lorenzino. Il était fatigué de la journée, et voulait se reposer: mais avant de se jeter sur le lit, il détacha son épée, et Lorenzino, la prenant de ses mains pour la mettre au chevet de son lit, en passa le ceinturon autour de la garde, de manière à ce qu'il ne fût pas facile de la tirer. Il sortit ensuite, en lui disant de se reposer, tandis qu'il allait chercher sa tante, et il l'enferma sous clef. Il revint un moment après avec un assassin surnommé Scoronconcolo, qu'il avait aposté d'avance, en lui demandant de le servir pour se défaire d'un grand personnage de la cour, qu'il n'avait point nommé; car Lorenzino était arrivé jusqu'au moment de l'exécution sans mettre une seule personne dans son secret.

En entrant le premier dans la chambre, Lorenzino dit au duc: *Seigneur, dormez-vous?* Mais en même temps il le perça de part en part avec une épée courte, qu'il tenait à la main. Alexandre, quoique blessé mortellement, essaya de lutter contre son meurtrier; et Lorenzino, pour l'empêcher de crier, tout en lui disant, *Seigneur, n'ayez pas peur,* lui enfonça deux doigts dans la bouche. Alexandre les mordit de toutes ses forces, en se roulant sur le lit avec Lorenzino, qu'il tenait embrassé. Scoronconcolo ne pouvait frapper l'un sans frapper l'autre; il tâchait d'atteindre Alexandre entre les jambes de Lorenzino, tandis qu'ils se débattaient; mais tous ses coups se perdaient dans le matelas. Enfin, il se souvint qu'il avait un couteau dans sa poche, et, le plongeant dans la gorge du duc, il le tourna tant qu'il le tua (1).

Lorenzino était assuré que, quelques cris qui se fissent entendre de son appartement, personne ne viendrait en demander la cause; ses domestiques y étaient accoutumés. Personne ne savait son secret; il avait plusieurs heures devant lui, pendant lesquelles personne ne demanderait le duc, ni ne s'apercevrait qu'il manquait. Il ne s'agissait plus que de recueillir les fruits de la conjuration qu'il avait conduite avec tant d'habileté et un si

(1) *Ben. Varchi,* L. XV, p. 264-272. — *Bern. Segni,* L. VII, p. 204-206. — *Filippo de' Nerli,* L. XII, p. 286-290. — *Gio. Batt. Adriani,* L. I, p. 11. — *Scipione Ammirato,* L. XXXI, p. 436. — *Pauli Jovii Hist.,* L. XXXVIII, p. 387-391. — *Istorie di Marco Guazzo,* f. 159.

Digitized by Google

profond secret. Mais Lorenzino avait excité, par sa vie précédente, la défiance de tous les honnêtes gens; il n'avait point d'amis dont il pût demander le conseil ou l'assistance; il n'avait point de parti : on ne lui connaissait pas le zèle pour la liberté qu'il affecta ensuite, et qui peut-être n'était qu'un héroïsme d'emprunt. Quoiqu'il fût le premier des Médicis dans la ligne de la succession, personne ne songeait à lui, soit parce qu'on ne doutait point qu'Alexandre, jeune, vigoureux, et nouvellement marié, n'eût des enfants, soit parce qu'on ne regardait pas l'état monarchique comme assez solidement établi pour supposer que la succession passerait dans une branche éloignée. Il était troublé par l'action qu'il venait de faire, troublé par la peur de Scoronconcolo, son associé, peut-être aussi par la douleur que lui causait sa main, violemment mordue par Alexandre. D'ailleurs il crut le gouvernement renversé par la mort du tyran; celui-ci n'avait point de fils, prêt à recueillir sa succession : lui-même il était son plus proche héritier; et il ne pouvait même prévoir à qui le parti des Médicis penserait à déférer l'autorité monarchique. Il ne songea donc plus qu'à se mettre lui-même à couvert pour les premiers moments d'effervescence, et à rassembler les émigrés qui devaient recueillir le fruit de sa hardiesse. Il ferma la porte de sa chambre, et en emporta la clef avec lui; puis, se faisant donner un ordre pour qu'on lui ouvrît les portes de la ville, et qu'on lui fournît des chevaux de poste, sous prétexte qu'il venait d'apprendre la maladie de son frère à la campagne, il partit en diligence pour Bologne, et ensuite pour Venise, avec Scoronconcolo (1).

Lorenzino raconta à Salvestro Aldobrandini, à Bologne et à Philippe Strozzi, à Venise, comment il s'était défait du tyran. Le premier ne voulut pas le croire : le second hésita longtemps avant de lui prêter foi; alors enfin il l'embrassa avec transport, l'appela le Brutus de Florence, et lui promit que ses deux fils épouseraient les deux sœurs de Lorenzino. Cependant il s'en fal-

(1) *Benedetto Varchi*, L. XV, p. 273, *et cœteri, ut suprà*. Lorenzino de Médicis a écrit lui-même un Mémoire pour justifier son entreprise. Roscoe l'a imprimé dans l'appendice à la vie de Laurent de Médicis, n° 84, p. 148-165. Une lettre écrite de Rome, 15 mars, à M. Paolo del Tosco, par son frère, donne aussi des détails reçus de la bouche même de Lorenzino, *Lettere de' Principi*, T. III, f. 52.

Digitized by Google

lait de beaucoup que la dissimulation du nouveau Brutus, qui fut alors célébrée par les poëtes et les orateurs de toute l'Italie, eût des résultats aussi heureux que celle du premier. Le sénat, qui avait été formé pour seconder Alexandre, n'avait aucune raison de se louer du gouvernement du duc; mais plus la révolution qui l'avait établi, avait été violente et cruelle, plus ceux qui y avaient contribué craignaient le retour et les vengeances des émigrés. Le cardinal Cybo, principal ministre d'Alexandre, apprit le premier que le duc n'était point dans son appartement, qu'on ne l'avait point vu revenir de toute la nuit, et qu'on ne savait où il était. Le départ précipité de Lorenzino, dont il fut instruit peu après, lui fit soupçonner la vérité : mais encore que le peuple fût désarmé, encore qu'il fût effrayé par la citadelle que le duc avait fait bâtir, il avait tant de haine pour les Médicis et tous leurs agents, qu'on devait s'attendre à un soulèvement, au moment où il serait instruit de la disparition du duc. Le cardinal Cybo fit dire à tous les courtisans qui venaient au palais, qu'Alexandre se reposait encore, parce qu'il avait veillé toute la nuit. En même temps il envoya un courrier à Alexandre Vitelli, commandant de la garde, pour le presser de revenir en diligence avec tout ce qu'il pourrait rassembler de soldats; car Lorenzino avait choisi, pour exécuter son projet, le moment où Vitelli avait fait une excursion à Città di Castello. Cybo fit aussi avertir tous les commandants de place, tous les capitaines d'ordonnance, de se tenir sur leurs gardes, et ce ne fut que dans la nuit du 7 au 8 janvier, qu'il eut le courage de faire ouvrir avec un profond secret l'appartement de Lorenzino, et qu'il y trouva le duc baigné dans son sang (1).

Lorenzino de Médicis avait bien fait avertir quelques patriotes florentins de la mort du duc; mais ceux-ci, ou ne lui avaient prêté aucune foi, ou n'avaient pas osé répandre un secret aussi dangereux. Lorsque ce secret commençait enfin à percer parmi le peuple, celui-ci vit arriver en poste Alexandre Vitelli, le lundi matin, 8 janvier; et tous les lieux forts de la ville, et l'entrée

(1) *Ben. Varchi*, L. XV, p. 278. — *Comment. di Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 191. — *Bern. Segni*, L. VIII. p. 208. — *Scipione Ammirato*, L. XXXI, p. 437. — *Gio. Batt. Adriani*, L. I, p. 12. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXXVIII, p. 391.

Digitized by Google

des principales rues, furent garnis de soldats et d'artillerie. La difficulté de tirer parti d'un événement dont tout le monde se réjouissait, mais dont personne n'osait encore se croire assuré, augmentait d'heure en heure. Les quarante-huit sénateurs se rassemblèrent cependant au palais des Médicis, sous la présidence du cardinal Cybo. Dominique Canigiani, l'un d'eux, proposa de déférer la seigneurie à Jules, fils naturel, encore en bas âge, d'Alexandre. François Guicciardini proposa pour chef de la république, Cosme, fils de Jean, l'illustre commandant des Bandes Noires. Ce jeune homme, ignorant ce qui se passait, était alors à sa maison de campagne de Trebbio en Mugello, à quinze milles de Florence. Mais Palla Ruccellai repoussa avec une égale indignation l'une et l'autre proposition. Puisque la Providence les avait délivrés d'un tyran odieux, il demanda qu'on affermît cette liberté que le Ciel leur accordait, et qu'on rendît à la république son ancienne constitution; surtout qu'on se gardât de prendre aucune détermination, tandis que tant de nobles citoyens exilés et émigrés, qui avaient autant de droit qu'eux à régler le sort de leur patrie, en étaient éloignés (1).

La plupart des sénateurs partageaient les sentiments de Palla Ruccellai; mais ils tremblaient encore devant les quatre hommes qui avaient eu le plus d'influence sous le dernier gouvernement; et ceux-ci, savoir, François Vettori, Guicciardini, Robert Acciaiuoli et Mattéo Strozzi, croyaient n'avoir d'autres moyens de se mettre à couvert de la haine de leurs concitoyens, qu'en élevant un nouveau prince à la place de celui qui venait de périr. Ils représentèrent aux sénateurs tout ce que l'oligarchie avait à craindre de l'indignation du peuple et des vengeances des émigrés; et, ne pouvant les amener à une décision plus précise, ils les engagèrent du moins à déférer pour trois jours, des pleins pouvoirs au cardinal Cybo, qui, étant fils d'une sœur de Léon X, pouvait être considéré comme le représentant de Médicis, encore qu'il ne fût pas Florentin (2).

(1) *Bened. Varchi*, L. XV, p. 284. — *Bern. Segni*, L. VIII, p. 215. — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 291.

(2) *Bened. Varchi*, L. XV, p. 285. — *Bern. Segni*, L. VIII, p. 212. — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 292. — *Giov. Batt. Adriani*, L. I, p. 14.

Digitized by Google

Cette résolution ne suffisait point pour contenter Guicciardini et ses associés : ils savaient que le parti républicain tenait de son côté de secrètes assemblées; ils jugeaient qu'une plus longue irrésolution pouvait perdre leur faction, et ils assemblèrent dans la nuit un comité secret, auquel assistèrent, outre les quatre chefs du parti, le cardinal Cybo, Alexandre Vitelli, commandant de la garde, et le jeune Cosme de Médicis, qui était arrivé en hâte du Trebbio, pour saisir l'occasion que lui offrait la fortune. Ils convinrent de rassembler de nouveau le sénat le lendemain matin, et de le déterminer à élire Cosme de Médicis, non pas pour duc, mais pour chef et gouverneur de la république florentine, avec des pouvoirs limités, en employant s'il le fallait la force pour presser la résolution des sénateurs. En effet, comme ceux-ci hésitaient, le mardi 9 janvier 1537, à accepter et sanctionner les conditions que François Guicciardini avait rédigées par écrit, Alexandre Vitelli, qui avait fait remplir toute la rue de ses soldats, fit retentir les cris de *vivent le duc et les Médicis !* et fit avertir les sénateurs de se hâter, car on ne pouvait plus retenir les soldats. De cette manière l'élection de Cosme Ier fut résolue dans le sénat, par une grande pluralité (1).

Cosme de Médicis, fils de Jean, qui lui-même était arrière-petit-fils de Laurent, frère de Cosme l'Ancien, passait alors pour avoir l'esprit lent et timide. Guicciardini, qui avait surtout décidé son élection, ne doutait pas de son autorité sur ce jeune homme sans expérience, et qu'il jugeait n'avoir d'autres goûts que ceux de la chasse et de la pêche. Il avait fait limiter à douze mille écus le traitement annuel du duc, tandis qu'il croyait être devenu lui-même le vrai souverain de Florence. Mais jamais jeune homme ne trompa autant que Cosme de Médicis l'attente universelle; sous ses manières silencieuses et réservées, il cachait l'ambition la plus démesurée, la dissimulation la plus profonde, et il repoussait tout partage de son pouvoir avec la jalousie la plus soupçonneuse; celui que chacun s'était flatté de gouverner n'admit

(1) *Bened. Varchi*, L. XV, p. 287. — *Scipione Ammirato*, L. XXXI, p. 458. — *Giov. Batt. Adriani*, L. I, p. 18. — *Bern. Segni*, L. VIII, p. 216. — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 293.

Digitized by Google

personne dans son secret, et ne reçut les conseils de personne (1).

Les trois cardinaux florentins, Salviati, Ridolfi et Gaddi, à la nouvelle de cette élection, partirent immédiatement de Rome pour Florence, avec deux mille hommes de troupes qu'ils levèrent à leurs frais. Barthélemi Valori, qui avait quitté le duc Alexandre à son retour de Naples, et qui dès lors s'était joint aux émigrés, accompagna les cardinaux avec un grand nombre d'exilés. Philippe Strozzi, de son côté, était venu de Venise à Bologne, et y soldait des troupes. La moindre attaque aurait été alors suffisante pour renverser le nouveau gouvernement : mais comme les fils de Strozzi étaient entrés au service de France, et comme les émigrés comptaient déjà sur les secours de cette couronne, les généraux de l'Empereur s'empressèrent d'offrir leur assistance à Cosme, et de faire passer en Toscane deux mille Espagnols tout récemment débarqués à Lérici. Cependant le duc de Florence avait adressé aux cardinaux florentins les protestations les plus respectueuses : il les avait invités à rentrer sans armes dans leur patrie, les assurant de son empressement à se conformer en tout à leurs volontés. Le cardinal Salviati, que les autres prélats et tous les émigrés avaient reconnu pour chef, était propre frère de la mère de Cosme. Cette proche parenté semblait rendre les négociations plus faciles. Les émigrés consentirent à renvoyer leurs troupes; ils entrèrent dans Florence avec un double sauf-conduit de Cosme de Médicis, et d'Alexandre Vitelli; mais bientôt ils s'aperçurent qu'ils étaient joués, que les troupes espagnoles qu'on avait promis de renvoyer en même temps que les leurs, s'approchaient toujours plus de Florence; que la citadelle avait été surprise par Alexandre Vitelli, et était gardée au nom de l'Empereur; qu'on ne leur accordait aucune des conditions dont on les avait d'abord flattés; que Vitelli enfin commençait à les faire menacer par ses soldats : ils se retirèrent précipitamment le 1er février, après être restés seulement neuf jours à Florence. Comme le cardinal Salviati, croyant n'avoir rien à craindre de son neveu, était resté après eux, Alexandre Vitelli fit entourer sa maison de soldats,

(1) *Bened. Varchi*, L. XV, p. 526.

Digitized by Google

menaça de le faire tailler en pièces, et le contraignit à s'enfuir aussi (1).

L'imprudence et les fautes répétées des chefs que les émigrés avaient reconnus, parce que seuls dans le parti ils étaient assez riches pour faire la guerre avec leur bourse privée, contribuaient à affermir le gouvernement de Cosme Ier. Il acquit une nouvelle stabilité par l'arrivée de Ferdinand de Sylva, comte de Sifonte, ambassadeur de l'Empereur, qui, dans une assemblée du sénat, le 21 juin, produisit une bulle impériale du 28 février, par laquelle Cosme de Médicis était déclaré successeur légitime d'Alexandre, dans la principauté de Florence; tandis que Lorenzino, son frère, et tous les descendants de Pier-Francesco, étaient privés à perpétuité de leur droit à l'hérédité, à cause du meurtre du dernier prince. Ce jugement, il est vrai, portait une cruelle atteinte à l'indépendance de l'État florentin; et il était accompagné de conditions plus contraires encore aux anciens droits de la république. Les forteresses de Florence et de Livourne reçurent garnison impériale; et ce ne fut pas avant l'année 1543, qu'elles furent rendues au souverain de la Toscane (2).

Les émigrés n'avaient pas renoncé à l'espoir de renverser par la force le gouvernement de Cosme Ier. Après avoir échoué avec des troupes levées à leurs frais, ils recoururent à l'assistance de la France. La guerre s'était rallumée entre Charles-Quint et François Ier, sans que les armées du dernier eussent pu pénétrer au delà du Piémont. Mais le comte de La Mirandole s'était maintenu sous la protection de la couronne de France : il avait ouvert aux Français sa forteresse; et ceux-ci tentaient encore de regagner au-

(1) *Ben. Varchi*, L. XV, p. 311. — *Bern. Segni*, L. VIII, p. 219. — *Comment. del Nerli*, L. XII, p. 294. — *Gio. Batt. Adriani*, L. I. p. 24. — *Lettera di cinque Cardinali Fior. al C. Cibo. Roma*, 15 *gennaio* 1537. *Lett. de' Principi*, T. III, f. 57.

(2) *Bened. Varchi*, L. XVI, p. 373. — *Scipione Ammirato*, L. XXXII, p. 448. — *Bern. Segni*, L. VII, p. 223. — *Gio. Batt. Adriani*, L. I, p. 51. — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 297.

Nous prendrons ici congé de Benedetto Varchi, l'historien le plus verbeux peut-être qu'ait produit l'Italie. Mais, au milieu des détails infinis dont il accable son lecteur, on trouve des sentiments élevés et de la philosophie. Son seizième Livre finit au commencement de l'année 1538. L'ouvrage paraît n'avoir pas été achevé.

Digitized by Google

près des États d'Italie le crédit dont ils avaient joui dans la précédente guerre. Ce fut là, qu'avec l'argent de François Ier, et celui de Philippe Strozzi, les émigrés levèrent au commencement de juillet quatre mille fantassins et trois cents cavaliers, sous les ordres de Pierre Strozzi, fils aîné de Philippe, de Bernard Salviati, prieur de Rome, et de Capino de Mantoue (1).

Toute la province de Pistoia était alors soulevée; les anciennes factions des Panciatichi et des Cancellieri avaient recommencé à s'attaquer avec acharnement. Un des chefs des premiers, Nicolas Bracciolini, offrit à Philippe Strozzi de lui livrer Pistoia, qui était presque dans sa dépendance; il le trahissait, et était alors même d'intelligence avec Alexandre Vitelli : il réussit toutefois à inspirer tant de confiance aux émigrés, que Philippe Strozzi, dont on avait jusqu'alors estimé la prudence, Barthélemi Valori, et presque tous les chefs du parti, se déterminèrent à entrer en Toscane, vers la fin de juillet 1537, sous la protection de quelques compagnies de cavalerie; ils s'avancèrent jusqu'à Montémurlo, château avantageusement situé, au pied de l'Apennin, entre Pistoia et Prato, tandis que Capino et Salviati s'acheminaient plus lentement de La Mirandole, pour venir les joindre (2).

Tous les émigrés florentins étaient venus se réunir à l'armée de Pierre Strozzi et du prieur de Rome; et l'on vit jusqu'au dernier écolier florentin des universités de Padoue et de Bologne se faire un devoir de venir combattre pour la liberté. De son côté, Cosme de Médicis avait à son service un corps nombreux de vétérans espagnols et allemands, que l'Empereur lui avait donné pour maintenir son autorité, mais plus encore pour s'assurer de son obéissance. Il avait en outre assez de troupes italiennes pour se faire respecter; cependant il affecta de ressentir la plus vive inquiétude, de rappeler toutes ses troupes espagnoles dans la ville, et de ne prendre que des mesures défensives. Par cette feinte terreur, il trompa si bien les émigrés, que Philippe Strozzi, Barthé-

(1) *Bern. Segni*, L. VIII, p. 227. — *Gio. Batt. Adriani*, L. I, p. 54.—*Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 299.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. I, p. 54. — *Scipione Ammirato*, L. XXXII, p. 450. — *Bernardo Segni*, L. VIII, p. 227. — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 299. — *Pauli Jovii Hist. sui temp.*, L. XXXVIII, p. 409.

Digitized by Google

lemi Valori, et tous ceux qui étaient moins accoutumés aux fatigues de la guerre, allèrent se loger comme en pleine paix dans la maison des Nerli, à Montémurlo, qui autrefois avait servi de citadelle, mais qui n'en conservait plus que le nom : tandis que Pierre Strozzi, avec quelques centaines d'hommes seulement, gardait le pied de la colline, et que l'armée, retenue par des pluies violentes, était encore à quatre milles de distance (1).

Cosme de Médicis profita habilement de la confiance qu'il avait su inspirer à ses ennemis : dans la nuit du 31 juillet, il fit sortir toute son armée sous les ordres d'Alexandre Vitelli, et il l'envoya d'une seule traite jusqu'à Montémurlo. Pierre Strozzi avait divisé sa petite troupe pour dresser une embuscade à un faible parti de cavalerie qu'il avait combattu la veille. Sandrino Filicaia, qui commandait les troupes mises en embuscade, étonné de voir passer devant lui une armée entière au lieu d'un escadron, ne sortit point de sa retraite, et ne put prévenir Pierre Strozzi : celui-ci fut surpris dans son quartier, sa troupe mise dans une déroute complète, et lui-même fut fait prisonnier, mais sans être reconnu ; aussi trouva-t-il ensuite moyen de s'échapper, en traversant une petite rivière à la nage (2).

Quand on vint rapporter à Philippe Strozzi que son fils était tué ou prisonnier, il perdit la tête; et, quoiqu'il fût encore à temps de se sauver, il attendit l'attaque d'Alexandre Vitelli. Celui-ci, arrivé devant l'ancienne citadelle de Montémurlo, que les émigrés avaient barricadée le mieux qu'ils avaient pu, la fit attaquer, et mettre le feu à la porte. Après un combat sanglant, qui dura plus de deux heures, les assaillants pénétrèrent de toutes parts dans le château, et les émigrés se rendirent prisonniers aux soldats italiens ou espagnols qui les arrêtaient les premiers. Philippe Strozzi, qui jusqu'alors avait passé pour le plus heureux particulier de l'Italie, de même qu'il en était le plus riche, se rendit à Vitelli lui-même. Celui-ci, averti que l'armée de Capino et du prieur Salviati approchait, et qu'elle était déjà à Fabbrica, à peu

(1) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXXVIII, p. 411. — *Gio. Batt. Adriani*, L. I, p. 55. — *Bern. Segni*, L. VIII, p. 228. — *Scipione Ammirato*, L. XXXII, p. 450.

(2) *Pauli Jovii*, L. XXXVIII, p. 412. — *Gio Batt. Adriani*, L. I, p. 58.

Digitized by Google

de distance de Montémurlo, ne voulut pas l'attendre et soumettre aux chances d'un nouveau combat les nombreux captifs qu'il avait faits; il rentra dans Florence le 1er août avec sa troupe victorieuse, ramenant prisonniers dans leur propre patrie, les hommes les plus marquants de l'ancienne république. Il n'y avait pas une des familles illustres de Florence, dont un membre tout au moins n'eût été fait captif à Montémurlo. L'armée des émigrés, instruite du désastre de ses chefs, se retira en hâte, et repassa les Apennins (1).

Cosme savait bien qu'il n'affermirait son pouvoir que par l'anéantissement de tous ceux qui aimaient leur patrie, et qui y jouissaient de quelque considération. Mais quoique tous ses ennemis fussent prisonniers de son armée, il ne pouvait pas encore disposer d'eux : ils s'étaient rendus, dans un combat, à des soldats, comme prisonniers de guerre; et ils étaient devenus la propriété de ceux qui les avaient faits captifs. Cosme chargea le tribunal suprême des Huit de balie, de traiter avec les soldats pour acheter d'eux les proscrits, et d'enchérir sur les rançons que leurs familles seraient disposées à donner; et le despotisme avilit tellement ceux à qui il confie ses dignités, que des magistrats et des juges acceptèrent cette honteuse commission. La plupart des soldats espagnols refusèrent de traiter avec eux; les Italiens ne furent pas si délicats, et c'était entre leurs mains que se trouvaient les captifs les plus illustres (2).

Cosme Ier avait voulu voir tous les prisonniers, dès le jour de leur entrée dans Florence; et il leur avait parlé avec une apparente modération : cependant, dès le lendemain, le tribunal des Huit, en ayant racheté des soldats quelques-uns, les fit mettre à la torture, et ensuite décapiter sur la place de la seigneurie. Pendant quatre jours, il en périt ainsi quatre chaque jour; et l'intention du duc était de continuer longtemps encore : mais les clameurs du peuple l'intimidèrent; il envoya les autres, parmi

(1) *Pauli Jovii*, L. XXXVIII, p. 412. — *Gio. Batt. Adriani*, L. I, p. 61. — *Bern. Segni*, L. VIII, p. 220. — *Filippo de' Nerli*, L. XII, p. 301. — Son histoire finit par cette déroute, qu'il regardait comme le triomphe de son parti.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. II, p. 63. — *Bern. Segni*, L. IX, p. 254. — *Scipione Ammirato*, L. XXXII, p. 452.

Digitized by Google

lesquels se trouvait Nicolas Macchiavelli, fils de l'historien, dans les prisons de Pise, de Livourne et de Volterra, où ils périrent au bout de peu de temps. Les prisonniers les plus illustres, savoir : Barthélemi Valori, Philippe, son fils, et un autre Philippe, son neveu; Anton-Francesco Albizzi, et Alessandro Rondinelli, furent réservés pour périr le 20 août, anniversaire du jour où le même Valori, sept ans auparavant, avait assemblé le parlement, violé la capitulation de Florence, et soumis sa patrie à la tyrannie de ces mêmes Médicis, qui le récompensaient comme les tyrans récompensent. Tous cinq furent soumis, avant leur supplice, à une cruelle torture; et le duc, pour répandre des soupçons dans tout le parti des émigrés, eut soin de publier que leurs dépositions dévoilaient une ambition privée et des projets personnels, que chacun d'eux cachait sous le masque du patrotisme et de l'amour de la liberté (1).

Philippe Strozzi demeurait encore : Alexandre Vitelli, dont il était prisonnier, avait eu soin de l'enfermer dans la citadelle, dont il était maitre; et il l'y traitait avec beaucoup d'égards. Il refusait de le remettre à Cosme de Médicis; il promettait de solliciter l'Empereur pour sa liberté, et il réussissait ainsi à extorquer de son prisonnier des sommes considérables. Philippe Strozzi, époux de Clarisse de Médicis, petite-fille de Laurent le Magnifique, avait contribué au retour des Médicis, en 1530 : il avait prêté de l'argent au duc Alexandre pour bâtir cette même citadelle où il se trouvait enfermé; et il n'avait abandonné son parti qu'après avoir éprouvé combien toute grandeur, tout crédit, toute indépendance de fortune, étaient suspects à un maitre absolu. Son immense richesse n'était pas la seule circonstance qui attirât sur lui les regards de l'Europe; il était renommé pour son savoir, pour son goût dans les arts et la littérature, pour les agréments de son esprit, et la générosité de son caractère. Il avait donné des preuves de cette dernière par l'accueil qu'il avait fait à toute la famille de Lorenzino de Médicis, expulsée de Florence et dépouillée de tous ses biens. Il avait reçu la mère et le frère dans sa maison; il avait

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. II, p. 66. — *Bern. Segni*, L. IX, p. 254. — *Pauli Jovii*, L. XXXVIII. p. 414. — *Marco Guazzo*, f. 178. — *Scipione Ammirato*. L. XXXII, p. 453.

Digitized by Google

marié les deux sœurs à ses deux fils, sans autre dot que l'honneur d'appartenir au Brutus florentin (1). Charles-Quint défendit quelque temps Philippe Strozzi contre la vengeance de Cosme; enfin, vaincu par les instances répétées du duc, il consentit, l'année suivante [1538] à ce que cet illustre citoyen fût mis à la torture, et envoyé ensuite au supplice : mais le jour même où le consentement de l'Empereur arrivait à Florence, Philippe Strozzi en fut averti; et pour que la douleur ne le contraignît pas à accuser ses amis, il se coupa lui-même la gorge, après avoir écrit, sur le mur de sa prison, ce vers de Virgile : *Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor!* auquel la vie entière de son fils Pierre, depuis maréchal de France, sembla répondre (2).

Lorenzino de Médicis ne s'était point associé aux émigrés, qui s'avancèrent jusqu'à Montémurlo contre Cosme; il savait que, poursuivi en même temps par le duc de Florence et par l'Empereur, sa vie était partout en danger. Aussi, de Venise, où il s'était d'abord réfugié, il passa en Turquie; de là il revint en France, mais en se dérobant à tous les yeux, et se tenant toujours sur ses gardes; puis il retourna à Venise, où il fut enfin assassiné en 1547 avec son oncle Sodérini, par ordre de Cosme Ier (3).

Le nouveau duc de Florence n'était encore délivré que de ses ennemis; mais ce n'était pas eux qu'il craignait ou qu'il haïssait le plus. Il savait que, tandis qu'une république n'a point à redouter ceux qui l'ont instituée ou sauvée, un tyran peut récompenser les services, mais qu'il ne peut jamais pardonner les bienfaits. André Doria pouvait compter sur l'amour et la reconnaissance des Génois; mais Cosme devait redouter à jamais ceux qui avaient contribué à le placer sur le trône. De même qu'ils ne pouvaient avoir la conscience d'avoir fait une bonne action, ils ne devaient point trouver en eux-même la constance de la maintenir. Cosme avait déjà été délivré, par la bataille de Montémurlo et les écha-

(1) *Bened. Varchi*, T. IV, L. XII, p. 321; T. V, L. XIV, p. 60. — *Bernardo Segni*, L. VIII. p. 227. — *Pauli Jovii*, L. XXXVIII, p. 415. — *Giov. Batt. Adriani*, L. II, p. 71.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. II, p. 100. — *Bern. Segni*, L. IX, p. 245. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXXVIII, p. 415.

(3) *Pauli Jovii*, L. XXXVIII, p. 396. — *Bernardo Segni*, L. XII, p. 313.

Digitized by Google

fauds, de la plupart de ceux qui avaient appelé, en 1530, la maison de Médicis à la souveraineté de Florence; mais il redoutait ceux qui lui avaient transmis à lui-même l'héritage d'Alexandre, et qui croyaient par ce bienfait signalé avoir acquis des droits sur lui. Cette révolution avait été l'ouvrage du cardinal Cybo, d'Alexandre Vitelli, et des quatre Florentins, François Guicciardini, François Vettori, Robert Acciaiuoli, et Mattéo Strozzi; il songea dès lors à se défaire d'eux successivement.

Le cardinal Cybo s'était chargé de l'éducation des fils naturels d'Alexandre: il découvrit, ou crut découvrir, qu'un apothicaire nommé Biagio avait été pratiqué par les ministres du duc pour empoisonner Jules, l'aîné de ces enfants, et celui même qu'on avait proposé d'abord de faire succéder à son père. Il s'en plaignit: Cosme se plaignit plus encore d'une accusation qu'il prétendit calomnieuse; il menaça, et contraignit le cardinal Cybo à se retirer à Massa en Lunigiane, chez la marquise sa belle-sœur (1).

Alexandre Vitelli avait forcé le sénat à élire Cosme, par la terreur de ses soldats, et il avait ensuite affermi son trône par ses victoires. Il est vrai qu'il s'en était fait amplement payer; qu'il avait amassé une immense fortune au milieu des révolutions de Florence; et que, quoique bâtard de sa maison, il était alors plus riche que les chefs de la ligne légitime. Il s'était d'ailleurs emparé par surprise de la citadelle de Florence, et il en avait mis l'Empereur en possession, de préférence à Cosme. Celui-ci travailla longtemps en vain à décréditer Alexandre Vitelli dans l'esprit de Charles-Quint; il obtint enfin, en 1558, que l'Empereur lui donnât pour successeur don Juan de Luna dans le commandement de la citadelle de Florence, et le retirât de cette ville (2).

Les quatre sénateurs florentins qui avaient élevé Cosme sur le trône, se sentaient exposés en même temps au mépris et à la haine de leurs compatriotes, à la jalouse défiance du tyran, qui les écartait de toutes les affaires, et à leurs propres remords: ils

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. II, p. 110, 111. — *Scipione Ammirato*, L. XXXII, p. 458. — *Bernardo Segni*, L. IX, p. 246.

(2) *Giov. Batt. Adriani*, L. II, p. 76, 89. — *Bern. Segni*, L. IX, p. 244. — *Scipione Ammirato*, L. XXXII, p. 455.

Digitized by Google

ne tardèrent pas à succomber à leur chagrin. François Vettori ne sortit plus de sa maison après la mort de Philippe Strozzi [1539], avec lequel il avait été intimement lié, que pour être porté au tombeau. Guicciardini, navré de douleur, se retira à la campagne, où il mourut en 1540, non sans soupçon de poison. Robert Acciaiuoli et Mattéo Strozzi le suivirent de près. Marie de Salviati, mère de Cosme, mourut en 1543. François Campana, son secrétaire intime, qui n'avait guère eu moins de part à son élection, mourut aussi disgracié; et Cosme Ier sentit enfin qu'il n'avait plus d'amis, et qu'il commençait à régner (1).

Les étincelles de liberté qui restaient encore dispersées en Italie, s'éteignaient successivement. Dans les États du pape, Ancone avait conservé une administration républicaine et indépendante jusqu'au mois d'août de l'année 1532; elle jouissait sans bruit de cette liberté, lorsque Clément VII fit donner avis aux magistrats de cette petite ville qu'une flotte de Soliman, entrée dans l'Adriatique, préparait contre elle une attaque. En même temps, il lui offrait le secours d'une petite armée que commandait Louis de Gonzague. Les Anconitains reçurent sans défiance les troupes du pape: mais celles-ci s'étant emparées des portes, arrêtèrent tous les magistrats, tranchèrent la tête à six d'entre eux, désarmèrent tous les citoyens, bâtirent une forteresse sur le mont San-Siriaco, et privèrent la ville de tous ses anciens priviléges (2).

La république d'Arezzo, qu'on avait vu renaître pendant le siége de Florence, n'avait pas eu une longue durée. Après avoir nourri l'armée impériale pendant tout le temps que Florence s'était défendue, et avoir fait pour elle les plus énormes sacrifices, cette cité fut attaquée à son tour par ses alliés victorieux; et le 10 octobre 1530, elle fut obligée de rentrer sous la domination des Florentins (3). Le comte Rosso de Bévignano, qui avait eu le plus de part au soulèvement d'Arezzo contre la république florentine, et qui avait assisté le plus vigoureusement Clément VII

(1) *Bern. Segni*, L. IX, p. 248. — Guicciardini mourut à sa villa d'Arcétri, le 17 mai 1540, âgé de 58 ans. *Tiraboschi, Storia della Letterat. Ital.*, T. VII, L. III, Cap. I, § 39, p. 883.

(2) *Bened. Varchi*, L. XIII, T. V, p. 7. — *Bern. Segni*, L. VI, p. 157.

(3) *Bened. Varchi*, L. XII, T. IV, p. 325-328.

Digitized by Google

et les Médicis, fut arrêté sur les terres de l'Église, livré au duc Alexandre, et pendu (1). Cosme Ier fit rebâtir une forteresse à Arezzo, en 1538, aussi bien qu'à Pistoia; il fit désarmer les habitants de l'une et de l'autre ville, et il s'assura ainsi de leur obéissance (2).

La république de Lucques tentait l'ambition du nouveau duc de Florence; il la força de sortir de son obscurité, en saisissant toutes les occasions d'offenser son gouvernement, pour l'engager dans une guerre qu'il espérait terminer par la conquête de ce petit État. Il y eut, à plusieurs reprises, des hostilités entre les paysans des deux dominations. La jalousie et la haine du voisinage éclatèrent entre eux avec un caractère qu'elles n'avaient point eu pendant toute la durée de la république florentine. Mais les Lucquois, sentant leur faiblesse, avaient mis tout leur espoir dans la protection de l'Empereur. Ils achetaient, par des sommes très-considérables, des défenseurs dans son conseil; et ils évitèrent ainsi une attaque à laquelle ils auraient probablement succombé (3).

Les projets de Cosme Ier sur la république de Sienne furent couronnés de plus de succès. La prudence, la dissimulation, et la constance du duc, triomphèrent d'une ville affaiblie par une longue anarchie, et plus encore par la mauvaise fortune des Français, qui, entraînant la république de Sienne dans leur parti, la ruinèrent par leurs secours mêmes, autant qu'ils avaient ruiné les Florentins en les abandonnant.

Quoique la république de Sienne fût dès longtemps attachée au parti impérial, le traité de Cambrai ne lui avait pas moins fait perdre son indépendance qu'à tous les autres États de l'Italie. Charles-Quint la laissait en proie sans regret à toutes les souffrances de l'anarchie, pourvu qu'elle lui donnât une garantie suffisante de son constant dévouement au parti impérial. D'ailleurs, par un penchant naturel aux princes, aux courtisans et

(1) *Bened. Varchi*, L. XIII, T. V, p. 17.

(2) *Bern. Segni*, L. IX, p. 248. — *Giov. Batt. Adriani*, L. II, p. 97. — *Scipione Ammirato*, L. XXXII, p. 456.

(3) *Giov. Batt. Adriani*, L. II, p. 95, *ad ann* 1538 *et passim*. — *Scipione Ammirato*, L. XXXII, p. 457 *et passim*.

Digitized by Google

aux ministres, c'était à l'aristocratie seule que la cour réservait toutes ses faveurs; et la république de Sienne [1540], au lieu d'être troublée comme elle l'avait été dans le siècle précédent par les passions tumultueuses du peuple, l'était désormais par les querelles non moins sanguinaires et non moins violentes des grandes familles.

Le duc d'Amalfi, Alphonse Piccolomini, descendant d'un neveu de Pie II, avait été choisi par le crédit de l'Empereur, au mois de mai 1538, pour chef de la république de Sienne (1). Dès lors il avait été l'agent principal de Charles-Quint auprès de cet État: mais, comme il avait lui-même trop peu de capacité pour gouverner, il s'était entièrement abandonné aux conseils de Giulio Salvi et de ses six frères, dont la famille s'était élevée à un tel degré de puissance et d'arrogance, qu'elle bravait toutes les lois, et qu'elle soumettait à sa tyrannie les fortunes, les femmes et les filles des citoyens. [1541.] Les plaintes des Siennois furent portées à l'Empereur, comme il revenait de son expédition d'Alger. Cosme de Médicis leur donna plus de poids en dénonçant à Charles-Quint un traité secret qu'il prétendit avoir découvert, entre Giulio Salvi et M. de Montluc, alors secrétaire d'ambassade à Rome pour le roi de France. Son objet devait être de livrer Porto-Ercole aux Français, alors sur le point de recommencer la guerre contre l'Empereur, de les introduire par là en Toscane, d'attacher la république de Sienne à leur alliance, et de leur donner ainsi le moyen d'influer de nouveau sur les affaires d'Italie (2).

Les Français cherchaient en effet avidement l'occasion de renouer quelques négociations avec l'Italie, et d'y recouvrer quelque crédit, et l'Empereur travaillait, avec non moins de zèle, à leur fermer toute communication avec ces petits États. Il chargea Granvelle de réformer le gouvernement de Sienne : celui-ci se rendit dans cette ville, avec la garde allemande de Cosme de Médicis; il confia la souveraineté à une balie ou étroite oligarchie de quarante membres, dont trente-deux furent nommés par les différents Monts ou ordres de citoyens, et huit par Granvelle lui-même. La prési-

(1) *Orlando Malavolti, Storia di Siena*, Parte III, L. VIII, f. 140.

(2) *Giov. Batt. Adriani*, L. III, p. 133, 134. — *Malavolti*, P. III, L. VIII, f. 141. — Montluc ne dit rien de cette négociation. Mémoires, L. I, p. 124.

Digitized by Google

dence des tribunaux fut réservée à un sujet de l'Empereur, nommé tous les trois ans par le sénat de Milan ou par celui de Naples. Telle était la liberté que Charles-Quint laissait aux républiques ses plus anciennes alliées, lorsqu'il consentait à les protéger (1).

Sienne était fort mécontente de cette nouvelle constitution; et sans les troupes que Cosme Ier tenait sur ses frontières, cette république eût bientôt rejeté le joug (2). Dans la guerre qui s'était renouvelée entre la France et l'Empire, Pierre Strozzi, et son frère Léon, prieur de Capoue, sans cesse occupés du projet de venger leur père Philippe, et de renverser Cosme Ier de son trône, cherchaient une place d'armes en Toscane où ils pussent réunir les soldats que leur donnerait la France, aux mécontents toujours prêts à les seconder. L'État de Sienne leur paraissait éminemment propre à recevoir leurs débarquements; et comme François Ier avait fait alliance contre Charles-Quint avec l'empire turc, et que la flotte française s'unissait chaque année à celle du fameux corsaire Barberousse, elles attaquèrent à plusieurs reprises les ports de l'État siennois; et Barberousse s'empara enfin, en 1544, de Télamone et de Porto-Ercole. Il assiégea aussi Orbitello, qui lui résista. Les Siennois ne voyaient pas sans terreur les Turcs débarquer sur leurs rivages : cependant les secours que leur offrait Cosme Ier leur étaient plus suspects encore. Cet état de soupçons mutuels et de dangers se prolongea jusqu'au traité de Crespy, du 18 septembre 1544, qui rétablit pour quelque temps la paix entre la France et l'Empire (3).

Après la paix, don Juan de Luna continua à commander à Sienne une petite garnison espagnole, sous prétexte de maintenir l'ordre dans cette ville, et dans la vérité pour la conserver dans la dépendance du parti impérial. Mais Charles-Quint n'envoyait jamais d'argent à ses soldats; et en temps de paix il les laissait vivre à discrétion dans les provinces sujettes ou alliées, qui ne souffraient

(1) *Giov. Batt. Adriani*, L. III, p. 157, 158. — *Malavolti*, P. III, L. VIII, f. 142. — *Bernardo Segni*, L. X, p. 265.

(2) *Giov. Batt. Adriani*, L. III, p. 185; L. IV, p. 208.

(3) *Gio. Batt. Adriani*, L. IV, p. 261. — *Bern. Segni*, L. XI, p. 295. — *Orl. Malavolti*, P. III, L. VIII, f. 143. — *Pauli Jovii*, L. XLV, p. 509. L'histoire de Paul Jove finit au traité de Crespy.

Digitized by Google

pas moins de la cruelle avidité des Espagnols, qu'auraient pu faire les pays ennemis en temps de guerre (1). Le mécontentement causé par les voleries des Espagnols était déjà extrême; il fut encore augmenté par la faveur constante que don Juan de Luna, d'accord avec Cosme Ier, montrait à l'aristocratie. L'un et l'autre voulaient que tous les pouvoirs fussent concentrés dans la noblesse et le Mont des Neuf, qui se confondait presque avec elle; et ils témoignaient aux autres ordres le mépris dont les roturiers étaient couverts dans les monarchies. Le peuple, poussé à bout, se souleva le 6 février 1545; une trentaine de gentilshommes furent tués, les autres allèrent chercher un refuge dans le palais, auprès de don Juan de Luna. Cosme Ier, dont les troupes étaient toutes prêtes sur les frontières pour profiter de ce tumulte, auquel il n'était peut-être pas étranger, voulait que don Juan leur ouvrit les portes de la ville : mais celui-ci manqua de résolution ou de prévoyance, il laissa licencier sa garnison espagnole; et il fut enfin réduit à sortir de Sienne, le 4 mars 1545, avec une centaine de membres de l'aristocratie ; en même temps le Mont des Neuf tout entier fut privé de toute part au gouvernement (2).

[1546.] Tandis qu'il ne restait presque en Toscane aucune trace de son ancienne liberté, que l'Italie entière avait perdu son indépendance, et qu'aucune puissance étrangère ne paraissait à portée de lui tendre des secours, un gonfalonier de Lucques forma le hardi projet de rappeler à la vie toutes ces anciennes républiques, de les unir par une confédération, de secouer le joug de l'Empereur, alors occupé en Allemagne par la ligue de Smalcalde, d'éviter de se soumettre à celui de la France, et de conquérir en même temps l'indépendance de l'Italie, la liberté politique des citoyens, et la liberté religieuse, dont la prédication de la réforme avait inspiré à Lucques le désir. François Burlamacchi, l'auteur de ce projet, était un des trois commissaires de l'ordonnance ou de la milice des campagnes de Lucques. Il avait sous ses ordres environ quatorze cents hommes; et il pouvait porter sa troupe à

(1) *Giov. Batt. Adriani*, L. V, p. 293.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. V, p. 327. — *Malavolti*, P. III, L. VIII, f. 144, 145. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 475. — *Bern. Segni*, L. XI, p. 306.

Digitized by Google

deux mille hommes, sans exciter aucun soupçon. Il comptait, selon l'usage annuel, leur faire passer une revue sous les murs de Lucques; et lorsque les portes de la ville seraient fermées, après la revue, il voulait, sous un faux prétexte, conduire sa troupe au travers du mont de Saint-Julien, surprendre Pise, où il n'y avait pas de garnison, et où le commandant de la forteresse était dans ses intérêts; rendre aux Pisans cette liberté pour laquelle ils avaient combattu quarante ans auparavant avec tant de valeur; les joindre à ses Lucquois pour marcher ensemble sur Florence, et profiter du mécontentement universel des peuples, et de la sécurité des tyrans, pour étendre partout la révolution. Une autre troupe aurait marché sur Pescia et Pistoia, où les habitudes militaires avaient été entretenues par l'esprit de faction. Arezzo, qui tout récemment avait montré son attachement aux idées républicaines; Sienne, qui redoutait le ressentiment de l'Empereur; Pérouse, qui, en 1539, avait essayé de secouer le joug du pape (1); Bologne, qui le supportait avec impatience, devaient entrer dans la ligue nouvelle. Cette ligue devait garantir à chaque ville sa liberté, à toutes des moyens suffisants de résistance. Les deux frères Strozzi avaient promis trente mille écus en argent comptant, les secours de la France, et l'active coopération des émigrés florentins. Mais ils engagèrent Burlamacchi à différer l'exécution de son projet, pour se donner le temps de connaître les résultats de la guerre que l'Empereur venait de commencer contre les protestants d'Allemagne. Un Lucquois, qu'on voulait faire entrer dans la conjuration, en alla porter l'avis au duc Cosme Ier, à Florence. Burlamacchi était alors gonfalonier; et quoique sa dignité ne pût le dérober au châtiment pour une entreprise aussi hasardeuse, faite sans l'aveu de sa patrie, il aurait encore eu le temps de se mettre en sûreté, depuis qu'il avait appris qu'on avait découvert son secret à Cosme Ier : mais le soin généreux qu'il prit de quelques émigrés siennois, qu'il craignait d'avoir compromis, et qui le dénoncèrent aux conseils de Lucques, fut cause de son arrestation. Cosme Ier engagea l'Empereur à demander un prisonnier qui avait voulu soulever toute l'Italie. Les Lucquois n'osèrent pas le re-

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. II, p. 119. — *Bern. Segni*, L. IX, p. 251.

Digitized by Google

fuser : il fut conduit à Milan, soumis à la torture, puis puni de mort (1).

La conjuration de Burlamacchi donna à l'Empereur un motif nouveau pour s'assurer du gouvernement de Sienne. Il craignit que le mécontentement qu'il voyait croître chaque jour, ne déterminât cette république à chercher un protecteur plus loyal, à ouvrir ses portes aux Français, et à leur donner ainsi une station importante dans le centre de l'Italie : aussi, malgré la répugnance des Siennois, il résolut d'introduire de nouveau une garnison espagnole dans leur ville, sur le pied où était celle de don Juan de Luna, qu'ils avaient renvoyée. Il en donna le commandement à ce don Diégo Hurtado de Mendoza, qui s'est fait un grand nom dans le monde littéraire, par son Histoire de la Guerre de Grenade, ses poésies, et son roman de Lazarille de Tormes, mais qui ne se fit connaître en Italie que par sa hauteur, son avarice et sa perfidie. La garde espagnole fit son entrée à Sienne le 29 septembre 1547; et Mendoza, qui était alors en même temps ambassadeur à Rome, et qui, dirigeant de là les intrigues espagnoles, était bien aise d'avoir, près de lui et à ses ordres, une place d'armes, se rendit d'abord à Sienne le 20 octobre, puis y fit entrer, en 1548, de nouvelles troupes, en désarma les citoyens, et en changea le gouvernement de manière à le rendre absolument dépendant de ses volontés. Le 4 novembre 1548, il y forma une nouvelle balie de quarante membres, dont vingt furent élus par l'ancien sénat, et vingt par lui-même. La souveraineté de la république fut attribuée à ce corps : mais l'Empereur y commandait si bien, dès lors, en maître absolu, qu'il offrit à la même époque, au pape Paul III, de lui céder Sienne en échange de Parme et de Plaisance, comme s'il avait eu quelque droit à en disposer (2).

Pour être plus sûr encore de l'obéissance de cette république, Mendoza obtint des ordres précis de l'Empereur, de bâtir une

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. V, p. 345-350. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 476. — *Orl. Malavolti*, P. III, L. IX, f. 146. — *Riguccio Galluzzi, Storia del gran ducato di Toscana*, L. I, c. V, T. I, p. 105.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. VI, p. 383, 401, 421; L. VII, p. 465. 474. — *Orl. Malavolti*, P. III, L. IX, f. 146, 147. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 481. — *Bern. Segni*, L. XII, p. 315.

Digitized by Google

citadelle à Sienne, malgré l'opposition constante et unanime de toutes les classes de citoyens. Les Espagnols se conduisaient avec tant d'insolence, il était si impossible d'obtenir justice des vols, des meurtres, des outrages de tout genre dont ils se rendaient coupables, que les citoyens ne les voyaient pas sans terreur s'affermir davantage dans leurs murs? L'historien Malavolti fut lui-même député auprès de Charles-Quint, pour le supplier de renoncer à un projet qui mettait ses compatriotes au désespoir. Ses instances furent sans succès; mais le plan adopté par Mendoza, pour la contruction de la forteresse était si vaste, il demandait des dépenses si considérables, que les ouvrages commencés ne furent point en état de mettre à couvert les soldats qui devaient les garder, quand le moment du danger fut venu (1).

Aucun des États de l'Italie n'avait peut-être persisté avec plus de constance que la république de Sienne, dans l'ancien parti gibelin, et depuis que ce nom commençait à être mis en oubli, dans le parti impérial, par opposition à celui de la France. Toutes les factions qui s'étaient disputé et successivement enlevé le timon de la république, avaient professé les mêmes sentiments : mais l'avarice espagnole et la mauvaise foi de Mendoza avaient enfin triomphé de cette longue affection; et lorsqu'en 1552, la guerre se renouvela en Piémont et en Allemagne, entre Charles-Quint et Henri II, les Siennois tournèrent leurs regards vers la France, et implorèrent son assistance, pour se soustraire à la dure tyrannie qui commençait à peser sur eux (2).

Le duc de Florence, qui veillait sans cesse sur cet État voisin, découvrit la correspondance des Siennois avec les Français; il avait à se plaindre de Mendoza, et du gouvernement d'Espagne. Au lieu d'être traité en prince indépendant, il sentait qu'on le faisait descendre chaque jour davantage au rang de vassal de l'Empereur. Il redoutait l'établissement des Espagnols à Sienne, presque autant que celui des Français. Cependant, le premier de

(1) *Giov. Batt. Adriani*, L. VIII, p. 515, 563. — *Orl. Malavolti*, P. III, L. IX, f. 148. 150. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 486. — *Bern. Segni*, L. XIII, p. 339.

(2) *Giov. Batt. Adriani*, L. IX, p. 590. — *Orl. Malavolti*, P. III, L. IX, f. 152. — Jacq. de Thou, Hist. univ., T. II, L. XI, p. 103.

Digitized by Google

ses intérêts était toujours de contenir le mécontentement des Florentins, et de se maintenir sur le trône, en dépit de la haine de ses sujets; aussi, à quelque humiliation que le soumissent l'Empereur ou ses ministres, il n'hésita point à leur demeurer fidèle. Il offrit de puissants secours à don Diégo de Mendoza. Celui-ci, plus jaloux de lui que de se précautionner contre l'ennemi commun, refusa de les recevoir dans Sienne (1).

Un rassemblement s'était formé dans les comtés de Castro et de Pitigliano, sous les ordres de Nicolas Orsini, qui avait passé à la solde de France : deux émigrés siennois, Énée Piccolomini et Amérigo Amérighi, s'étaient mis à la tête d'un parti d'insurgés, qui, en traversant l'État de Sienne, se grossit jusqu'au nombre d'environ trois mille. Piccolomini se présenta le soir du 26 juillet 1552, devant les portes de Sienne, en proclamant le nom de *liberté*. Le peuple, quoique désarmé, se souleva ; il ne restait que quatre cents Espagnols dans la ville, sous les ordres de don Giovanni Franzési; les autres avaient été envoyés à Orbitello, et dans les divers ports de la Maremme; et Mendoza était à Rome. Les Siennois ouvrirent leurs portes à Piccolomini, et bientôt ils chassèrent les Espagnols du couvent de Saint-Dominique, où ceux-ci s'étaient fortifiés; ils les poursuivirent jusqu'à la citadelle, que l'avarice de Mendoza avait laissé mal pourvue de vivres. Cosme de Médicis se hâta d'envoyer des secours aux Espagnols : mais, craignant ensuite d'attirer sur lui seul les armes de la France, au moment où Charles-Quint, vivement attaqué par Maurice de Saxe, paraissait peu en état de le seconder, il retira ses troupes, et se fit médiateur d'une capitulation, par laquelle, le 3 août 1552, la forteresse bâtie à la porte de Camullia, fut livrée aux Siennois, qui la démolirent, et la garnison espagnole se retira à Florence (2).

Henri II saisit avec empressement l'occasion qui lui était offerte, de faire pénétrer ses armes dans la moyenne d'Italie, et de profiter du mécontentement universel, pour appeler les peuples à rejeter le joug de la cour d'Espagne. Il fit passer aux Siennois des

(1) *Giov. Batt. Adriani*, L. IX, p. 593. — *Bern. Segni*, L. XIII, p. 542.

(2) *Giov. Batt. Adriani*, L. IX, p. 598. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 489. — *Ott. Malavolti*, P. III, L. IX, f. 152. — *Bern. Segni*, L. XIII, p. 545. — J. Aug. de Thou, L. XI, p. 106, 112.

Digitized by Google

gentilshommes français pour les diriger, des soldats pour les défendre, et des secours de tout genre. Le duc de Termes, auparavant gouverneur de Parme, vint le 11 août s'établir à Sienne; et bientôt un traité d'alliance fut signé entre la république et le roi de France (1).

Cosme Ier voyait avec une extrême inquiétude l'établissement des Français à ses portes. Toutefois il ne croyait point le moment convenable pour les chasser à force ouverte; il avait promis de demeurer neutre, et Henri II s'était engagé à respecter sa neutralité. Il cherchait à persuader à Charles-Quint, qu'avec de la patience et de l'adresse, il arriverait à ses fins, aussi bien que par les armes. Mais l'Empereur ayant signé, le 2 août, la paix de religion à Passau, et se trouvant ainsi délivré de Maurice de Saxe, l'ennemi qu'il redoutait le plus, résolut de punir les Siennois d'une révolution qu'il regardait comme offensante pour son honneur; et il donna ordre à don Pédro de Tolède, vice-roi de Naples, et beau-père de Cosme Ier, de se rendre par mer à Livourne, avec les forces qu'il commandait (2).

Le vieux vice-roi, l'un des plus cruels et des plus avares parmi ces ministres de Charles-Quint qui avaient rendu son nom odieux à l'Italie, n'eut pas le temps de mériter les malédictions des Toscans, comme il avait recueilli celles des Napolitains. Il arriva à Florence au commencement de l'année 1553; et il y mourut au mois de février suivant, après avoir paru n'être occupé que des plaisirs d'un nouveau mariage, qui ne convenait pas à ses vieux ans (3). Cosme Ier, auquel Charles-Quint voulut déférer le commandement de cette expédition, le refusa; don Garcias de Tolède, fils du vice-roi, en demeura chargé. Il se trouva à la tête d'une armée de six mille Espagnols et deux mille Allemands, qu'avait

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. IX, p. 625. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 492. — *Orl. Malavolti*, P. III, L. IX, f. 154. — *Pecci, Memorie di Siena*, T. III, p. 230, 261. — Lettres des Siennois à Henri II, du 5 août. *Lettere de' Principi*, T. III, f. 131.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. IX, p. 628. — *Orl. Malavolti*, P. III, L. X, f. 156. *Bern. Segni*, L. XIII, p. 348. — J. Aug. de Thou, L. XII, p. 165.

(3) *Giov. Batt. Adriani*, L. IX, p. 631. — *Malavolti*, P. III, L. X, f. 156. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 493. — *Bern. Segni*, L. XIII, p. 349.

Digitized by Google

amenés son père, et de huit mille Italiens assemblés dans la province de Val de Chiana, par Ascanio della Cornia, neveu du pape. Avec cette armée, don Garcias entra dans l'État de Sienne; il prit Lucignano, Monte-Fellonico, Pienza; il porta le ravage dans presque toutes les parties du territoire de la république, et il assiégea Montalcino (1). Mais pendant ce temps, les Français avaient sollicité l'assistance de la flotte turque qui, chaque année, venait ravager les côtes des États de l'Empereur en Italie, et qui, chaque année, rendait son assistance inefficace, par sa lenteur à se trouver au rendez-vous, et par son empressement à se retirer. Son apparition sur les côtes du royaume de Naples contraignit néanmoins don Garcias de Tolède à lever le siége de Montalcino, et à reconduire son armée dans l'Italie méridionale (2).

Cosme Ier, abandonné au mois de juin par les Espagnols, se trouvait dans un cruel embarras : en refusant de renoncer ouvertement à sa neutralité, il avait vivement irrité l'Empereur; et cependant, il avait offensé bien davantage les Siennois et le roi de France, puisque, sous le masque de la neutralité, il avait donné des secours de tout genre à leur ennemi; il s'était fait céder Lucignano, une des places conquises sur eux, et il avait enfin ourdi dans Sienne par son ambassadeur une conspiration, qui avait été découverte, et qui avait coûté la vie à Giulio Salvi, son chef, et à plusieurs de ses complices. Cosme se trouvant exposé aux ressentiments des Français, des Siennois, et des émigrés florentins qui étaient venus les joindre, s'empressa de traiter de la paix : elle fut conclue au mois de juin 1553. Lucignano fut rendu aux Siennois, avec tout ce qui avait été conquis de leur territoire; et ceux-ci promirent de ne pas recevoir dans leur État, les ennemis du duc (3).

Toutefois Cosme Ier était loin de vouloir observer religieusement le traité qu'il venait de conclure : il ne pouvait se maintenir sur le

(1) *Giov. Batt. Adriani*, L. IX, p. 634, 637. — *Malavolti*, L. V, f. 157.

(2) *Giov. Batt. Adriani*, L. IX, p. 648. — *Malavolti*, P. III, L. X, f. 159. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 497. — *Bern. Segni*, L. III, p. 350.

(3) *Gio. Batt. Adriani*, L. X, p. 649. — *Bernardo Segni*, L. XIII, p. 351 — *Orl. Malavolti*, P. III, L. X, f. 161. — Jac. Aug. de Thou, L. XII, p. 173.

Digitized by Google

trône, malgré la haine de tous ses sujets, que par l'appui d'un souverain étranger; en sorte qu'il lui était impossible de demeurer neutre entre la France et l'Empire. Au service de France, il voyait comblé d'honneurs Pierre Strozzi, fils de ce Philippe qui avait péri dans ses prisons. Pierre, favorisé par la reine Catherine de Médicis, sa cousine germaine, avait bien plus encore dû sa fortune à sa valeur et à ses rares talents. Il était maréchal de France et lieutenant du roi en Italie; il n'avait pas de désir plus ardent que de précipiter Cosme Ier de son trône usurpé. Celui-ci ne pouvait donc hésiter à s'attacher au parti contraire, et seconder l'Empereur. Cosme avait été trompé à plusieurs reprises par les ministres de Charles-Quint. Il avait été entraîné dans des dépenses énormes pour la défense de Piombino, que ce monarque lui avait repris sans compensation, après le lui avoir donné : il s'attendait à être traité de même s'il réussissait à conquérir Sienne à ses frais; et malgré cette crainte, il résolut d'entreprendre la guerre, d'en supporter tout le fardeau, et de prendre même sur lui la honte de la commencer par une trahison (1).

Les Siennois se reposaient avec confiance sur leur traité avec Cosme Ier; et partageant l'imprévoyance des Français, leurs alliés et leurs hôtes, ils ne songeaient qu'à jouir du présent, sans préparer pour l'avenir des moyens de défense. Tandis que Cosme faisait faire sur ses frontières la garde la plus sévère, pour que personne ne pût leur porter des nouvelles de ses préparatifs, il prenait à sa solde de nouveaux soldats : il mettait ses milices en mouvement, et il donnait ordre à chaque corps de son armée de se trouver le 26 janvier 1554 à Poggibonzi, dernier château de l'État florentin, sur la route de Sienne. Cosme ne se mettait jamais lui-même à la tête de ses troupes; mais il en destina le commandement à Jean-Jacques Médicis ou Médequin, auparavant connu sous le nom de châtelain de Musso, puis de marquis de Marignan; homme entreprenant et cependant précautionneux, persévérant, cruel, et qui passait pour un des meilleurs généraux de l'Empereur. En même temps, pour flatter sa vanité, il feignit de reconnaître entre les

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. X, p. 669. — *Scipione Ammirato*, L. XXXVIII, p. 499. — Jac. Aug. de Thou, L. XIV, p. 249.

Digitized by Google

Médicis de Milan et ceux de Florence une parenté qui n'avait jamais existé (1).

Le 27 janvier 1554, le territoire siennois devait être attaqué de partout à la fois; mais des pluies effroyables qui tombèrent pendant la nuit, suspendirent toutes les attaques, excepté celle du marquis de Marignan. Celui-ci étant parti de Poggibonzi deux heures avant la nuit, avec quatre mille fantassins et trois cents chevau-légers, arriva sans être reconnu jusqu'à la porte de Sienne, nommée Camullia, et s'empara par escalade d'un bastion destiné à la protéger, qu'on avait laissé sur pied lorsque le peuple, en chassant les Espagnols, avait rasé la citadelle élevée par don Diégo de Mendoza (2).

Le cardinal de Ferrare, dom Hippolyte d'Este, qui résidait à Sienne pour le roi de France, s'était laissé tromper par les caresses et les flatteries de Cosme Ier : il croyait n'avoir rien à craindre de lui, et il passait son temps dans les fêtes. Il était au bal au moment même de la surprise de Camullia; et les Siennois eurent de la peine à l'empêcher de s'enfuir de la ville quand il en fut averti. Mais comme ils opposèrent une vigoureuse résistance à Marignan, et que celui-ci ne put point pénétrer dans la ville, le cardinal de Ferrare se rassura; et bientôt après, Pierre Strozzi, qui visitait alors Grosséto, Massa, Porto-Ercole, et les autres lieux forts de la Maremme, rentra à Sienne, et mit la ville dans un meilleur état de défense. Marignan crut trop hasardeux d'ouvrir ses batteries contre les murailles de Sienne, garnies d'une bonne artillerie et défendues par une nombreuse garnison. Il jugea plus avantageux de réduire la ville par le blocus. Les récoltes de l'année précédente avaient été détruites par la guerre; il paraissait facile de détruire également celles de l'année qui commençait. La ville surprise par une attaque inattendue n'avait pu faire de grands approvisionnements; et Marignan, en s'emparant successivement de tous les châteaux qui dominent tous les chemins

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. X, p. 670. — *Malavolti*, P. III, L. X, f. 161. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 499. — *Bern. Segni*, L. XIII, p. 352.

(2) *Giov. Batt. Adriani*, L. X, p. 671. — *Bernardo Segni*, L. XIV, p. 360. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 501. — Jac. Aug. de Thou, L. XIV, p. 253.

Digitized by Google

par lesquels on arrive à Sienne, comptait empêcher qu'on n'apportât des vivres du dehors (1).

Des troupes allemandes et espagnoles avaient été promises par l'Empereur à Cosme Ier : elles arrivèrent successivement après le commencement de la guerre, et l'armée qui attaquait Sienne se trouva forte de vingt-quatre mille fantassins et mille cavaliers. Des troupes françaises ou à la solde de France arrivèrent de leur côté à Pierre Strozzi, ou par mer, ou par l'État romain : mais elles se trouvaient toujours en nombre inférieur; et Marignan put commencer, selon le plan de campagne qu'il avait arrêté, l'attaque des châteaux du territoire siennois. Le premier qu'il soumit fut l'Aiuola; les habitants, après l'avoir défendu bravement, se rendirent à discrétion. Marignan les fit pendre pour la plupart, déclarant qu'il réservait ce sort à tous ceux qui attendraient dans une bicoque les premières décharges de son artillerie (2). Mais cette barbarie n'eut d'autre résultat que d'augmenter les horreurs de la guerre; les paysans siennois, avec une constance digne d'un meilleur sort, se montrèrent toujours inébranlables dans leur fidélité à leur patrie, quel que fût son gouvernement. Turrita, Asinalunga, la Tolfa, Scopéto, la Chiocciola, opposèrent la même résistance et éprouvèrent le même traitement. Un général, qui faisait profession de bravoure et de loyauté, livra partout aux bourreaux de braves gens auxquels il ne pouvait reprocher que leur loyauté et leur courage (3).

Les Siennois de leur côté remportèrent quelques avantages qui soutenaient leur constance. Marignan avait envoyé, vers la fin de mars, son général d'infanterie Ascanio della Cornia avec Ridolfo Baglioni à Chiusi, qu'on avait promis de lui livrer en trahison.

(1) *Giov. Batt. Adriani*, L. X, p. 673. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIII, p. 503. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 361. — *Orlando Malavolti*, P. III, L. X, f. 163. — Lettre de Cosme Ier à la république de Sienne, et réponse, 28 et 31 janvier 1554. *Lettere de' Principi*, T. III, f. 148.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. X, p. 691. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIV, p. 506. — Jacq. Aug. de Thou, Histoire universelle, T. II, L. XIV, p. 257, et suiv.

(3) *Gio. Batt. Adriani*, L. X, p. 693. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIV, p. 507, *ibid.*, 516. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 365.—Lettres entre Pierre Strozzi et le marquis de Marignan. *Lettere de' Principi*, T. III, f. 149 et seq.

Digitized by Google

Mais les traîtres, qu'il croyait avoir séduits, l'avaient trompé; Ascanio della Cornia fut fait prisonnier; Baglioni fut tué, et leur troupe, qui passait quatre mille hommes, entièrement dissipée (1). Cependant Cosme Ier se hâta de fournir des fonds pour lever de nouveaux soldats et réparer cet échec. Après avoir reçu des renforts, Marignan continua le siége et l'incendie des villages fortifiés de l'État de Sienne. Il prit successivement les châteaux de Belcaro, Leccéto, Monistéro, Vitignano, Ancaiano et Mormoraia. Chacun d'eux lui coûta des combats obstinés, et chacun fut traité avec la même barbarie; une partie des habitants fut envoyée au supplice : tous les blés furent coupés, toutes les campagnes dévastées (2).

La désolation du territoire siennois était extrême; les secours de la France tardifs et insuffisants, et le sort de la guerre qui, dans le même temps, se faisait en Flandre, était contraire à Henri II. Néanmoins les espérances des Siennois et celles de Strozzi étaient ranimées par la haine universelle que les Florentins portaient à la maison de Médicis. Partout où deux Florentins se rencontraient hors de la puissance de Cosme, ils se reconnaissaient aux malédictions dont ils chargeaient le tyran. Ceux que le commerce avait rassemblés à Rome, à Lyon, à Paris, ouvraient des souscriptions pour faire passer de l'argent à Pierre Strozzi, et l'aider à secouer le joug honteux qui pesait sur leur patrie (3).

Des troupes françaises se rassemblaient à La Mirandole, pour porter du secours à Sienne; Pierre Strozzi résolut de leur ouvrir le chemin. Il sortit, le 11 juin, de la ville assiégée, avec environ six mille hommes (4); il passa l'Arno à Pont-ad-Era, et s'avança, par la forêt de Cerbaia, vers l'État de Lucques, qu'il traversa. C'est là qu'il reçut, en effet, le renfort qui lui était promis, et

(1) *Giov. Batt. Adriani*, L. X, p. 694. — *Orlando Malavolti*, P. III, L. X, f. 163. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 362. — Jacq. Aug. de Thou, L. XIV, p. 261.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. X, p. 694. — *Orl. Malavolti*, P. III, L. X, f. 163, 114. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 363. — Jacq. Aug. de Thou, L. XIV, p. 268.

(3) *Giov. Batt. Adriani*, L. X, p. 722. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIV, p. 525. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 366.

(4) *Giov. Batt. Adriani*, L. XI, p. 734. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIV, p. 517.

Digitized by Google

qui était venu le joindre par Pontrémoli ; mais la flotte française qui devait arriver en même temps à Viareggio, ne parut point : elle fut retardée plus de quarante jours; et le prieur Strozzi, frère de Pierre, qui l'attendait avec deux galères, fut tué devant Scarlino. Deux jours après la mort du grand prieur, Blaise de Montluc, que Henri II avait choisi pour commander à Sienne, vint débarquer à Scarlino, avec dix compagnies françaises et les Allemands de Georges de Ruckrod, qui de là se rendirent à Sienne (1).

L'expédition du maréchal Strozzi ne pouvant plus avoir tout le succès qu'il en avait espéré, lorsqu'il avait cru tenir seul la campagne, et assiéger Florence, à l'aide des troupes que devait lui amener la flotte, il repassa l'Arno aussi rapidement et aussi heureusement qu'il l'avait franchi la première fois, et il reconduisit son armée à Casoli, dans l'État de Sienne (2).

Cependant l'expédition de Pierre Strozzi avait répandu la terreur dans tout le parti du duc en Toscane; et elle semblait promettre de plus heureux résultats. Marignan, qui l'avait suivi avec toute l'armée du siége, frappé d'une terreur panique, s'était enfui de Pescia sur Pistoia, qu'il était aussi sur le point d'abandonner (3). La fertile province du val de Niévole se déclarait pour le parti de Strozzi et de la république; les châteaux forts de Monte-Catini et de Monte-Carlo avaient reçu garnison française, et le dernier soutint ensuite un siége de plusieurs mois; enfin, l'éloignement des deux armées au moment même de la récolte, aurait donné le loisir aux habitants de Sienne de faire d'amples provisions de vivres, s'ils avaient su en profiter (4).

Mais la terre avait été frappée cette année de stérilité : d'ailleurs la guerre avait empêché les paysans de labourer et de se-

(1) Mém. de Blaise de Montluc, L. III, p. 115. T. XXIII.

(2) *Giov. Batt. Adriani*, L. XI, p. 747. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIV, p. 520, 522. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 364. — Jacq. Aug. de Thou, L. XIV, p. 272.

(3) *Gio. Batt. Adriani*, L. XI, p. 743. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIV, p. 721. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 365. — Jacq. Aug. de Thou, L. XIV, p. 274.

(4) *Giov. Batt. Adriani*, L. XI, p. 797. *Scipione Ammirato*, L. XXXIV, p. 724. — Jacq. Aug. de Thou, Hist. univ., L. XIV, p. 275.

Digitized by Google

mer leurs champs autour de la ville; et les Siennois, ou ne firent pas d'assez grands sacrifices, ou n'eurent pas assez de temps, pendant les quinze jours que leurs chemins furent ouverts, pour faire venir de plus loin leurs approvisionnements. Ils commençaient déjà à manquer de vivres dans la ville; les deux camps de Strozzi et de Marignan, qui étaient revenus dans l'État de Sienne, en manquaient également. Marignan semblait reconnaître son infériorité : une terreur nouvelle lui fit abandonner son camp, devant la porte Romaine de Sienne, avec non moins de précipitation qu'il avait abandonné Pescia, peu de semaines auparavant (1).

Pierre Strozzi, pour soulager Sienne, en éloignant les armées, résolut de transporter la guerre dans le Val de Chiana; il s'empara, le 20 juillet, de Marciano et d'Olivéto, et il établit son armée sur le pont de la Chiana. Marignan l'y suivit, et il obtint sur lui un grand avantage dans une escarmouche à Marciano, où les deux armées furent engagées presque tout entières: ce ne fut encore que le prélude d'un plus grand désastre. Strozzi, qui souffrait dans son camp du manque d'eau et de vivres, voulut se retirer; Marignan le suivit, et le força d'en venir à une bataille rangée, le 2 août, devant Lucignano. Marignan avait sous ses ordres deux mille Espagnols, quatre mille Allemands, et six ou sept mille Italiens, avec douze cents chevau-légers : Strozzi avait à peu près autant de monde, dont le quart seulement était Français, le reste Allemand, Grison et Italien. La lâcheté de sa cavalerie, qui s'enfuit dès le commencement du combat, et le peu de fermeté des Grisons, assurèrent la victoire aux Impériaux : elle fut néanmoins longtemps disputée par la valeur et l'habileté de Pierre Strozzi; et le champ de bataille resta couvert de plus de quatre mille morts (2).

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. XI, p. 761. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIV, p. 527. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 367.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. XI, p. 783-787. — Relation de la bataille adressée le 4 août, par le marquis de Marignan à l'Empereur. *Lettere de' Principi*, T. III, f. 154. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 371. — *Scipione Ammirato*, L. XXXIV, p. 529. — *Orlando Malavolti*, T. III, L. X, p. 363. — Mém. de Blaise de Montluc, T. XXIII, L. III, p. 159. — Histoire de Jacq. Aug. de Thou, L. XIV, p. 285.

Digitized by Google

Après la déroute de Lucignano, il ne restait plus, pour Sienne, de chances de salut; cependant les citoyens, encouragés par Montluc, qui commandait la garnison française, et par les succès de M. de Brissac en Piémont, ne se laissèrent rebuter par aucune privation ni aucun danger : ils avaient à se défendre contre le plus froidement cruel de ces généraux impériaux dont la férocité semblait le caractère distinctif; et si le voyageur voit encore aujourd'hui l'État de Sienne changé en un vaste désert, il doit l'attribuer surtout au marquis de Marignan et à Cosme Ier. Toutes les fois que les Siennois faisaient sortir de leur ville des bouches inutiles, Marignan faisait massacrer impitoyablement ces citoyens; toutes les fois que les paysans siennois faisaient quelques efforts pour introduire des vivres dans la ville, Marignan les faisait pendre : tous ceux qui, dans leurs villages ou leurs châteaux, opposaient quelque résistance à l'armée, étaient passés au fil de l'épée; toutes les provisions, tous les vivres des malheureux paysans étaient pillés par les Espagnols : ce qui n'était pas consommé par les soldats, était détruit avec rigueur. La province entière de Sienne éprouvait les horreurs de la famine : la population de la Maremme fut alors détruite, et dès lors elle n'a jamais pu se renouveler : l'air de ce pays fertile est pestilentiel; l'expérience a prouvé à plusieurs reprises que le mouvement d'une population nombreuse le corrige, tandis que, lorsqu'il est inhabité, il devient plus pernicieux encore. D'ailleurs, toutes les habitations, tous les ouvrages de l'homme, avaient été détruits par la férocité espagnole; et ceux qui, dès lors, sont venus de provinces éloignées, pour cultiver ces campagnes, se sont trouvés pour la plupart sans abri, sans aucune des commodités de la vie, exposés aux intempéries d'un climat funeste (1).

Ce n'était que par la famine que Marignan espérait prendre

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. XII, p. 815. — Pendant cette guerre, la population de la ville de Sienne fut réduite de trente mille à dix mille âmes; dans la province, on compta qu'il périt de misère, par les combats ou les supplices, cinquante mille paysans, outre ceux qui passèrent en pays étranger. — *Bern Segni*, L. XIV, p. 377. — Il y a une lacune dans Scipion Ammirato, jusqu'à l'an 1561, et Malavolti n'ose donner aucun détail. — Mém. de Blaise de Montluc, T. XXIII, L. III, p. 170. — Histoire de Jacq. Aug. de Thou, T. II, L. XIV, p. 288.

Digitized by Google

Sienne; il essaya, il est vrai, au mois de janvier 1555, d'ouvrir quelques batteries près de la *porta Ovile* et de celle de Ravaniano : mais cette attaque n'eut aucun succès, et Marignan y renonça (1). Strozzi s'était flatté que les succès de Brissac en Piémont détermineraient l'Empereur à rappeler l'armée qui assiégeait Sienne, pour l'opposer aux Français : mais Cosme n'épargnait ni argent, ni munitions, ni vivres, pour satisfaire des troupes dont l'avidité allait croissant, à mesure qu'elles sentaient plus leur importance. Cependant la crainte de voir l'armée de Marignan rappelée, lui faisait désirer ardemment une pacification. Il écrivit au gouvernement de Sienne pour l'assurer qu'il n'en voulait point à la liberté de la république, qu'il ne lui demandait autre chose que de se remettre sous la protection impériale, et qu'il s'offrait pour médiateur d'un traité avec Charles-Quint, qui lui garantirait tous ses priviléges (2).

En effet, après que les Siennois eurent supporté les horreurs du blocus, avec une patience et un courage à toute épreuve, au delà de tous les calculs qu'ils avaient faits d'avance, et après qu'ils eurent consommé leurs vivres de telle sorte qu'il ne leur en restait plus pour le lendemain, ils obtinrent encore de Cosme Ier des conditions honorables, telles à peu près que celles qu'avait obtenues Florence, vingt-cinq ans auparavant; mais aussi furent-elles violées avec la même effronterie. L'Empereur reçut sous sa protection la république de Sienne : il promit de lui conserver sa liberté et ses magistrats ordinaires; de pardonner à tous ceux qui avaient agi contre lui; de ne point y bâtir de forteresse, de payer lui-même la garnison qu'il maintiendrait dans la ville pour sa sûreté; de permettre à tous ceux qui voudraient émigrer de se retirer librement avec leurs biens et leurs familles, dans la partie de l'État siennois qui n'était pas soumise. Le traité fut signé le 2 avril : mais comme les vivres finissaient seulement le 21, ce fut dans ce jour que la

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. XII, p. 836. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 379. — Blaise de Montluc, L. III, p. 196-235.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. XII, p. 848. — Lettre du marquis de Marignan à la seigneurie de Sienne. *Lettere de' Principi*, T. III, f. 158.

Digitized by Google

garnison française sortit de Sienne, et que les Impériaux y entrèrent (1).

La réserve stipulée en faveur des Siennois qui voudraient émigrer, n'était point une précaution vaine. Un grand nombre de citoyens illustres et de ceux qui avaient montré le plus de zèle pour la liberté de leur patrie, sortirent de Sienne avec la garnison française, le 21 avril, et se retirèrent à Montalcino, petite ville bâtie sur une montagne, non loin de la route qui conduit de Sienne à Rome; et là ils maintinrent l'ombre de la république siennoise, jusqu'à la paix de Cateau-Cambrésis du 3 avril 1559, qui les soumit au sort du reste de la Toscane (2).

Quant à la métropole, aucun des articles de sa capitulation ne fut exécuté; et la violation de ce pacte sacré ne fut pas moins impudente que l'avait été celle de la capitulation de Florence. Néanmoins Cosme Ier, qui avait conquis Sienne à ses frais et par ses armes, n'en fut pas mis immédiatement en possession. Philippe II, en faveur duquel Charles-Quint avait abdiqué la couronne, voulait conserver cet État entre ses mains, pour établir plus solidement sa domination sur la Toscane. La guerre allumée par l'ambition de Paul IV et des Caraffa, ses neveux, lui fit mettre en délibération s'il ne leur céderait pas l'État de Sienne en compensation des pays auxquels ils prétendaient. Enfin, Philippe trouva plus avantageux de s'en servir pour acheter la coopération du duc de Florence. Par un traité conclu au mois de juillet 1557, il consentit à céder l'État de Sienne à Cosme Ier, qui en prit possession, le 19 juillet, comme d'une province sujette. Philippe réserva toutefois à la monarchie espagnole les ports de cette république, savoir : Orbitello, Porto-Ercole, Télamone, Monte-Argentaro, et Porta San-Stéfano. Cette petite province a formé dès lors ce qu'on a nommé l'État des *Présidi*. Sa séparation du reste de la Toscane a privé l'État de Sienne de son ancienne communication avec la

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. XII, p. 865. — *Malavolti*, P. III, L. X, f. 166. Son Histoire finit par cette capitulation. — *Bern. Segni*, L. XIV, p. 380. — Blaise de Montluc, L. III, p. 266-279. — Jacq. Aug. de Thou, L. XV, p. 314.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. XIV, p. 1107-1122. — Bernardo Segni étant mort le 13 avril 1558, a laissé son Histoire interrompue au quinzième Livre, où il racontait la guerre de Cosme contre les Siennois de Montalcino. — Jacq. Aug. de Thou, L. XXII, p. 661, 665, T. II.

Digitized by Google

mer et de son commerce ; et elle a contribué à perpétuer l'état effrayant de désolation auquel la Maremme siennoise est réduite (1).

(1) *Gio. Batt. Adriani,* L. XIV, p. 1000-1015. — Le duc prit possession de Sienne le 19 juillet 1557.—*Lett. de' Principi,* T. III, f. 165 et seq. Entre autres, un Mémoire de Pierre Strozzi sur la défense de Sienne, p. 177-180. — Histoire de Jacq. Aug. de Thou, T. II, L. XV, p. 343 ; L. XVIII, p. 471.

Digitized by Google

CHAPITRE X.

RÉVOLUTIONS DES DIFFÉRENTS ÉTATS DE L'ITALIE DEPUIS LA PERTE DE L'INDÉPENDANCE ITALIENNE JUSQU'A LA FIN DU SEIZIÈME SIÈCLE. —1531 A 1600.

L'histoire de l'Italie pendant le seizième siècle se divise en trois périodes, dont chacune présente un caractère fort différent. La première s'étend depuis le commencement du siècle jusqu'à la paix de Cambrai, en 1529. Ce fut un temps de guerres continuelles et de désolation, pendant lequel la puissance de la France et celle de la maison d'Autriche parurent assez également balancées pour que les peuples d'Italie ne pussent prévoir laquelle triompherait. Ils s'attachèrent alternativement à l'une et à l'autre : ils espérèrent maintenir entre elles leur indépendance ; et ils ne s'aperçurent que les Italiens avaient cessé d'exister comme nation qu'au moment où François Ier les sacrifia par le traité des Dames, que signa sa mère.

La seconde période s'étend depuis la paix de Cambrai du 5 août 1529, jusqu'à celle de Cateau-Cambrésis du 3 avril 1559. Par celle-ci, Henri II et Philippe II mirent un terme à la longue rivalité de leurs deux maisons, et les réunirent par le mariage de Philippe avec Élisabeth de France. Cette période de trente années fut ensanglantée par presque autant de guerres que la précédente, et toujours entre les mêmes rivaux. Mais ces guerres ne se présentaient plus sous le même aspect aux Italiens, et n'éveillaient plus en eux les mêmes espérances. Tous leurs divers États, ou avaient passé sous la domination immédiate de la maison d'Autriche, ou avaient reconnu sa protection par des traités qui ne leur laissaient plus d'indépendance. Si dans cet espace de temps quelques-uns d'entre eux se détachèrent momentanément de cette alliance qui leur avait été imposée, ils furent traités comme rebelles, bien plus que comme ennemis publics. La France, comptant à peine

Digitized by Google

trouver parmi eux des alliés, au lieu de les attirer à elle par des récompenses, s'efforçait d'anéantir leurs ressources, dans la certitude que tous leurs soldats et tous leurs trésors seraient toujours à la disposition de son constant ennemi. Elle fit contre eux alliance entre les Turcs et les Barbaresques, et elle livra toutes les côtes de l'Italie aux dévastations des musulmans.

Les trente-neuf ans qui s'écoulèrent depuis la paix de Cateau-Cambrésis jusqu'à celle de Vervins, signée le 2 mai 1598, par Henri IV, Philippe II et le duc de Savoie, devraient être considérés comme un temps de paix profonde, en les comparant aux deux premières périodes : car pendant tout ce temps, les provinces de l'Italie ne furent attaquées par aucune armée étrangère; et les États italiens, retenus par le sentiment de leur faiblesse, ne se livrèrent jamais entre eux à de longues hostilités. Cependant l'Italie ne jouit d'aucun des avantages de la paix à cette époque malheureuse. La France, déchirée par des guerres civiles, ne mettait plus aucun poids dans la balance politique de l'Europe, tandis que le farouche Philippe II, souverain d'une grande partie de l'Italie, et commandant à ses alliés presque autant qu'à ses sujets, travaillait à écraser le parti protestant dans les Pays-Bas, en France et en Allemagne. Pendant tout son règne, il ne cessa de combattre les Hollandais et les calvinistes de France, et de donner des secours aux empereurs ses alliés, Ferdinand, son oncle, Maximilien II et Rodolphe II, qui furent tout aussi constamment engagés dans des guerres contre les protestants d'Allemagne et contre les Turcs. Les Italiens combattirent sans relâche pendant toute cette période, dans les pays lointains où Philippe II portait la guerre. Leurs généraux, comme leurs soldats, rivalisèrent de gloire, de talents et de courage avec les vieilles bandes espagnoles, dont ils semblèrent avoir adopté le caractère. La nation recouvra ainsi sa vertu militaire au service des étrangers; et si elle l'avait ensuite employée à la défense de la patrie, peut-être ne l'aurait-elle pas payée trop cher par tout le sang qu'elle versa; mais elle continua de servir jusqu'à ce qu'elle eût perdu de nouveau l'habitude de combattre.

Le plus grand malheur attaché à cet état continuel de guerre étrangère fut la continuation du régime militaire, le séjour ou le passage des troupes espagnoles dans les diverses provinces, et

Digitized by Google

surtout les impositions intolérables dont la cour de Madrid accablait les peuples. L'ignorance de ses ministres, qui ne connaissaient aucun des principes de l'économie politique, était plus funeste encore que leur rapacité, ou leurs dilapidations. Ils n'inventaient pas un impôt qui ne semblât destiné à écraser l'industrie et à ruiner l'agriculture. Les manufactures tombaient en décadence, le commerce disparaissait, les campagnes devenaient désertes; et les habitants, réduits au désespoir, étaient forcés enfin d'embrasser comme profession le brigandage. Des chefs distingués par leur naissance et leurs talents se mirent à la tête des troupes d'assassins qui se formèrent à la fin du siècle dans le royaume de Naples et l'État de l'Église; et la guerre des brigands mit plus d'une fois en danger l'autorité souveraine elle-même. Pendant ce temps, les provinces restaient sans soldats, les côtes sans vaisseaux de guerre, les forteresses sans garnisons. Rien n'arrêtait les ravages des Barbaresques, qui, non contents des prises qu'ils pouvaient saisir sur la mer, faisaient des descentes sur tous les rivages alternativement, brûlaient les villages et souvent les villes, et entrainaient en esclavage tous leurs habitants. Toutes les horreurs dont la traite des Nègres a affligé l'Afrique pendant les deux derniers siècles, étaient pratiquées dans le seizième par les musulmans en Italie. De même que ces avides marchands d'esclaves entretenaient des traitres sur toutes les côtes, pour les avertir et leur livrer leurs malheureux compatriotes : de même une récompense était toujours offerte au crime; et le dernier des malheurs menaçait sans cesse la famille qui croyait pouvoir le plus compter sur son innocence et son obscurité. Telles étaient les calamités sous le poids desquelles l'Italie déplorait, à la fin du seizième siècle, la perte de son indépendance.

Nous avons, dans les derniers volumes, exposé avec de longs détails tous les événements de la première des trois périodes entre lesquelles nous avons divisé le seizième siècle. Nous avons aussi, dans les chapitres précédents, rassemblé quelques-uns des faits qui appartiennent, pour le temps, à la seconde période, quoiqu'ils semblent porter encore quelques-uns des caractères de la première : c'est la dernière lutte soutenue en Toscane pour la liberté; ce sont les efforts des Siennois pour repousser le joug dont la maison d'Autriche voulait les accabler. Il ne nous reste plus dés-

Digitized by Google

ormais qu'à donner une idée des événements qui, dans le même temps ou dans la période suivante, changèrent les rapports entre les États en Italie, influèrent sur le sort des peuples, ou altérèrent le caractère national. Pour le faire, nous suivrons chacun des gouvernements entre lesquels l'Italie était divisée, et nous tracerons un précis de ses révolutions.

Les États de la maison de Savoie, les premiers que les Français trouvaient sur leur route en entrant en Italie, avaient échappé aux ravages des premières guerres du siècle. Les relations de parenté du duc Charles III avec les deux chefs des maisons rivales avaient sans doute contribué à leur inspirer des ménagements pour lui. Cette même parenté fut cause de l'invasion du Piémont, lorsqu'en 1535 la guerre se renouvela entre François Ier et Charles-Quint. Le duc de Savoie avait épousé Béatrix de Portugal, sœur de l'impératrice; et il s'était laissé engager par elle dans une confédération avec la maison d'Autriche. François, pour s'en venger, réclama une part de la Savoie, comme succession de sa mère Louise, sœur du duc régnant; et sous ce prétexte, toute la Savoie et la plus grande partie du Piémont furent envahis par les Français. Les Impériaux de leur côté mirent garnison dans le petit nombre de villes qu'ils purent dérober aux attaques de leurs ennemis. Pendant vingt-huit ans, le Piémont fut le principal théâtre des guerres entre les rois de France et d'Espagne. Lorsque Charles III mourut à Verceil, le 16 août 1553, il se trouvait dépouillé de la plus grande partie de ses États, par ses amis autant que par ses ennemis; et quoique son fils Emmanuel-Philibert se fût déjà distingué comme général au service de l'Empereur, et qu'il continuât de se couvrir de gloire dans les guerres de Flandre, il ne trouva point de reconnaissance chez les princes pour lesquels il avait combattu. La paix de Cateau-Cambrésis, que Philippe II dictait en quelque sorte à la France, n'assura point ses intérêts. Elle laissa entre les mains du roi de France Turin, Chiéri, Civasco, Pignerol, et Villeneuve d'Asti avec leurs territoires, et dans les mains du roi d'Espagne Verceil et Asti. Les guerres civiles de France déterminèrent Charles IX à rendre au duc de Savoie, en 1562, les villes qu'il occupait encore en Piémont (1).

(1) Guichenon, Hist. généal. de la Maison de Savoie, T. II, p. 256. – Mémoires

Digitized by Google

Ce fut à dater de cette époque seulement, qu'on vit la maison de Savoie s'élever en Italie, autant que les autres États étaient déchus. Emmanuel-Philibert, non plus que son fils Charles-Emmanuel, qui lui succéda en 1580, n'avaient plus rien à craindre de la France, alors déchirée par les guerres de religion. Le dernier, et au contraire, y fit à son tour des conquêtes, disputa au maréchal de Lesdiguières la possession de la Provence et du Dauphiné. Philippe II, qui commençait à s'affaiblir, sentait la nécessité de ménager un prince belliqueux, qui couvrait la frontière de l'Italie; et le duc de Savoie était, entre les alliés de l'Espagne, celui qui avait le moins à se plaindre de l'insolence de ses vicerois et de ses généraux. Lorsque les guerres de religion finirent, le duc de Savoie fut compris d'une manière avantageuse dans la paix de Vervins, le 2 mai 1598. Il lui restait seulement encore un différend avec Henri IV sur la possession du marquisat de Saluces. Pendant les guerres d'Italie, les marquis de ce nom s'étaient attachés à la cour de France, et en avaient reçu plusieurs faveurs : ils avaient alors fait revivre d'anciennes chartes, par lesquelles ils se reconnaissaient feudataires des dauphins de Viennois. Leur famille, après avoir été divisée par quelques guerres civiles, auxquelles François Ier prit part, s'éteignit en 1548; et la France s'empara du marquisat de Saluces, qui lui ouvrait la porte de l'Italie. D'autre part, le duc de Savoie profita des guerres civiles de France pour se mettre en possession du même fief en 1588 (1). Les deux traités du 27 février 1600, et du 27 janvier 1601, terminèrent ces discussions entre la Savoie et la France, auxquelles toute l'Italie attachait la plus haute importance. Henri IV accepta la Bresse en échange du marquisat de Saluces; et par cette transaction il se ferma entièrement l'Italie, ôtant aux États de cette contrée l'espérance qu'il avait lui-même nourrie, de les rétablir un jour dans leur indépendance (2).

de Martin du Bellay, L. IV, p. 296; L. V, et seq. — Histoire de la Diplomatie française, T. II, L. IV, p. 46.—De Thou, Hist., T. III, L. XXXI, p. 251.—*Muratori, Annali d'Italia, ad Ann.*

(1) *Henrico Cather. Davila, delle guerre civili di Francia,* L. IX, p. 526.—Guichenon, Hist. généal., T. II, p. 287.

(2) Guichenon, Hist. généal., T. II, p. 352 et suiv.—Hist. de la Diplomatie fran-

Digitized by Google

La maison d'Autriche avait, dans ce siècle, étendu sa souveraineté sur quatre des États les plus puissants de l'Italie, le duché de Milan, le royaume de Naples, le royaume de Sicile et celui de Sardaigne. Le duc de Milan, François II, dernier héritier de la maison Sforza, était mort le 24 octobre 1535, après avoir fait une vaine tentative pour secouer le joug de Charles-Quint, qui lui paraissait trop accablant. Il avait entamé, avec le roi de France, des négociations hasardeuses, et il avait obtenu qu'un ambassadeur de cette couronne fût envoyé à sa cour avec une mission secrète; puis, tout à coup effrayé de la colère de Charles-Quint, il avait fait trancher la tête à cet envoyé, nommé Maraviglia ou Merveilles, à l'occasion d'une querelle qu'il lui avait lui-même suscitée (1). Cet outrage fut la principale cause du renouvellement de la guerre entre la France et l'Empire, en 1535; et l'on assure que la peur des vengeances du roi hâta la mort du duc.

La possession du Milanez à l'extinction de la ligne des Sforza n'était point définitivement réglée par le traité de Cambrai; et Charles-Quint, avant de recommencer la guerre, amusa quelque temps François Ier par des négociations, dont l'objet était d'inféoder le Milanez au second ou au troisième fils du monarque français. Dans le même temps, il faisait avancer ses armées et il garnissait ses forteresses : aussi, lorsque les hostilités éclatèrent, les Français ne purent jamais soumettre les places les plus importantes du duché, et leurs succès se bornèrent au ravage des frontières.

Le Milanez ne pouvait jamais se relever, sous l'administration espagnole, des désastres des précédentes guerres. Des impôts absurdes en bannirent le commerce et les manufactures; et si les lois ne réussirent pas à rendre stériles ces riches campagnes, elles rendirent du moins misérables ceux qui les cultivaient. Le gouvernement voulut encore aggraver le joug odieux que portaient les Milanais, par l'établissement de l'inquisition espagnole. Celle d'Italie, qui depuis longtemps était établie à Milan, ne suf-

çaise, T. II, p. 197. — Hist. univers. de Jacq. Aug. de Thou, T. IX, L. CXXIII, p. 325; et CXXV, p. 413.

(1) Mémoires de messire Martin du Bellay, L. IV, p. 253.

Digitized by Google

fisait point pour satisfaire le fanatisme farouche ou la politique de Philippe II. Le duc de Sessa, gouverneur de Milan; annonça, en 1563, cette détermination du roi à la noblesse et au peuple : mais elle excita une fermentation si violente, les Milanais parurent si déterminés à s'opposer, les armes à la main, à l'établissement de ce tribunal sanguinaire, que le gouverneur persuada à Philippe de renoncer à son dessein (1).

Le royaume de Naples était, depuis plus longtemps que le Milanez, sous la domination espagnole. Il avait été envahi, à la fin du siècle précédent, par Charles VIII, et au commencement du seizième par Louis XII; mais, pendant le règne belliqueux de François Ier, les armées françaises n'y firent qu'une courte apparition, sous M. de Lautrec; et pendant le règne de son fils Henri II, l'expédition du duc de Guise, en 1557, quoique concertée avec le pape Paul IV, ne pénétra jamais au delà des frontières de l'Abbruze. Elle prouva que le parti angevin existait encore dans ces provinces; mais elle ne mit pas un instant en danger la monarchie autrichienne à Naples.

D'autre part, le royaume de Naples fut abandonné, presque sans défense, aux ravages des Turcs et des puissances barbaresques, qui, durant ce même siècle, s'élevèrent à une grandeur jusqu'alors sans exemple. Horuc et Hariadéno Barbarossa (Aroudi et Khaïr-Eddyn), fils d'un corsaire renégat de Mételin, après s'être rendus célèbres par leur hardiesse comme pirates, parvinrent à commander les flottes de Soliman, et à s'asseoir sur les trônes d'Alger et de Tunis (2). Le métier de corsaire, qui avait été le premier échelon de leur grandeur, fut toujours dès lors l'école de leurs soldats et de leurs matelots, et la source première de leurs richesses. On vit, de 1518 à 1546, durée du règne du second Barberousse, des flottes de cent et cent cinquante voiles, armées dans le but unique de ravager les côtes, d'en enlever les habitants, et de les vendre comme esclaves. Le royaume de Naples,

(1) *Pallavicini, Istoria del Concilio di Trento,* L. XXII, cap. VIII, T. V, p. 215, editio di Faenza, 1796, in-4°.— De Thou, Histoire, L. XXXVI, p. 471. — *Gregorio Leti, Vita di Filippo II,* L. XVII, T. I, p. 405.

(2) *Pauli Jovii Hist.,* L. XXVII, p. 98 et passim.—*Bern. Segni,* L. III, p. 90; L. VI, p. 166.

Digitized by Google

qui présentait une longue étendue de rivage sans défense, dont les habitants, tenus sous un joug oppressif, avaient perdu tout courage et tout esprit militaire, dont les lois rejetaient hors de la société de nombreux essaims de bandits, de contrebandiers, de brigands, toujours prêts à servir l'ennemi dans toutes ses tentatives, fut, plus que tout le reste de l'Italie, exposé aux ravages des Barbaresques. En 1534, tout le pays qui s'étend de Naples jusqu'à Terracine fut ravagé, et les habitants emmenés en captivité. En 1536, la Calabre et la terre d'Otrante éprouvèrent le même sort; en 1537, la Pouille et le voisinage de Barlette furent ruinés de même; en 1543, Reggio de Calabre fut brûlé, et jusqu'à la fin du siècle, à peine une année s'écoula sans que les Barbaresques, commandés par Dragut-Rayz après la mort des Barberousse, puis par Piali et Ulucciali, rois d'Alger, enlevassent et réduisissent en captivité tous les habitants de nombreux villages, et souvent de plusieurs grandes villes (1).

Tandis que les provinces napolitaines vivaient dans la crainte continuelle des ravages des Barbaresques et de ceux des brigands; tandis que tout homme devait, à toute heure, trembler de se voir ravir ses biens, sa femme et ses enfants, ou d'être lui-même réduit en esclavage, l'administration espagnole faisait éprouver à la capitale un autre genre de calamités. Don Pédro de Tolédo, qui fut vice-roi de Naples pendant quatorze ans, et qui donna son nom à la plus belle rue de cette ville, ouverte par lui vers l'an 1540 (2), fut en quelque sorte l'instituteur de l'administration espagnole à Naples; ses successeurs ne firent plus que marcher sur ses traces. Ce fut lui qui, attribuant à l'État le monopole du commerce des blés, exposa la capitale à de fréquentes famines, et la réduisit à n'avoir, dans les années les plus abondantes, qu'un pain inférieur en qualité à celui que mangeaient les pauvres dans les années de disette, lorsque le commerce était encore

(1) *Pauli Jovii Hist.*, L. XLIII, p. 533 et passim. — *Summonte, Istoria di Napoli*, L. VIII, cap. II, T. IV, p. 146.—*Giannone, Ist. civ.*, T. IV, L. XXXII, cap. VI, p. 166.

(2) *Summonte, Istoria della città e regno di Napoli*, L. IX, cap. I, T. IV, p. 173. — *Giannone, Ist. civ.*, L. XXXII, cap. III, T. IV, p. 87.

Digitized by Google

libre (1). Ce fut lui qui suscita la haine qui a toujours régné depuis, et qui a souvent éclaté par des batailles, entre la garnison espagnole et les soldats de la ville. Ce fut lui qui, jaloux de la noblesse napolitaine, la rendit suspecte à l'Empereur, et l'accabla de mortifications, qui poussèrent plusieurs de ses chefs à la rébellion. Ce fut lui enfin qui, au mois d'avril 1547, voulut établir l'inquisition à Naples : mais il trouva, dans le peuple comme dans la noblesse, une résistance qu'on n'aurait pas attendue, soit de l'état d'oppression auquel la nation était réduite, soit du fanatisme religieux qui l'animait. Les Napolitains regardèrent l'introduction de l'inquisition chez eux comme entachant l'honneur de la nation entière, par une accusation d'hérésie ou de judaïsme : d'ailleurs, ils savaient que cet odieux tribunal était un instrument aveugle entre les mains du despote, pour écraser et ruiner sans aucune justice tous ceux qui lui étaient suspects. La ville entière prit les armes : le sang des Napolitains et celui des Espagnols coulèrent alternativement ; et le projet d'établir l'inquisition fut enfin abandonné par Tolédo et par Charles-Quint : mais presque tous ceux qui avaient pris en main la cause du peuple, et qui avaient osé s'opposer aux volontés de la cour, furent successivement sacrifiés (2).

Le royaume de Sicile, qui faisait partie de la monarchie aragonaise dès le temps des vêpres siciliennes, et le royaume de Sardaigne, qui avait été réuni à la même monarchie dès le milieu du quatorzième siècle, n'avaient plus eu dès lors d'influence sur la politique italienne que pour prêter des forces à ceux qui devaient opprimer l'indépendance nationale. Au seizième siècle, les peuples de ces deux îles, se trouvant soumis au même gouvernement que la plus grande partie du continent, se souvinrent un peu plus qu'ils étaient Italiens ; mais ce fut pour souffrir et gémir à l'envi de leurs compatriotes. L'administration espagnole avait

(1) *Summonte, Ist. di Napoli,* L. IX, cap. I, p. 175. — *Giannone, Ist. civile,* L. XXXII, cap. II, p. 84. — *Bern. Segni,* L. XIII, p. 346.

(2) *Summonte, Ist. di Napoli,* L. IX, c. I, p. 178-210. — *Pallavicini, Ist. del Concilio di Trento,* L. X, c. I, T. III, p. 82. — *Gio. Batt. Adriani,* L. VI, p. 402 et seq. — *Giannone, Istor. civ.,* L. XXXII, c. V, p. 107. — *Fra Paolo, Ist. del Concilio di Trento,* L. III, p. 279. — De Thou, Histoire universelle, L. III, p. 220.

Digitized by Google

de même fait retourner ces deux îles vers la barbarie : elle avait chassé des villes le commerce et les manufactures; elle avait abandonné les campagnes aux brigandages des bandits et des contrebandiers, et elle laissait toutes leurs côtes exposées aux ravages des corsaires barbaresques. En 1565, la Sicile fut menacée de l'invasion la plus redoutable par la flotte ottomane que Soliman destinait à en faire la conquête : mais, contre l'avis du pacha Mahomet, qui commandait l'expédition, le sultan voulut que son armée commençât par le siége de Malte. Cette détermination imprudente sauva la Sicile, que son vice-roi don Garcias de Tolédo n'aurait pas été en état de défendre. Toute la puissance des Turcs vint se briser contre l'héroïque résistance du grand maître La Valette et de ses chevaliers. Dragut-Rayz, roi de Tripoli, y fut tué le 21 juin 1565. Hassem, fils de Barberousse, roi d'Alger, fut repoussé, aussi bien que les pachas Piali et Mustapha, et l'armée turque, après quatre mois de combats, leva le siége en désordre (1).

Les guerres qui, au commencement du siècle, avaient précipité l'asservissement de l'Italie, avaient été presque toutes allumées par l'ambition ou la politique des papes Alexandre VI, Jules II, Léon X et Clément VII. Le dernier, après avoir été cruellement puni de ses intrigues, s'était cependant trouvé, à la conclusion de la paix, souverain de provinces plus étendues que l'Église n'en avait encore jamais réuni dans sa possession. Ces provinces, il est vrai, étaient appauvries et dépeuplées par trente années de guerre, et plus encore par la férocité des vainqueurs espagnols. D'autre part, de riches tributs étaient encore apportés chaque année au saint-siége, par l'aveugle piété des catholiques; le nom du pape était encore redouté; il semblait rendre plus formidables les ligues auxquelles il s'associait; et il fallut quelque temps aux successeurs de Clément VII pour s'apercevoir que, quoique le traité de Barcelone les eût remis en possession de toutes les provinces que ce pontife avait perdues, ils n'avaient point recouvré avec elles leur indépendance.

(1) *Summonte, Ist. di Napoli*, L. X, c. V, p. 343-348. — *Giov. Batt. Adriani*, L. XVIII, p. 1303-1329. — De Thou, L. XXXVIII, p. 564 et suiv — *Gregorio Leti, Vita di Filippo II*, L. XVIII, p. 442.

Digitized by Google

Clément VII eut pour successeur Alexandre Farnèse, doyen du sacré collége, qui, élu le 12 octobre 1534, prit le nom de Paul III. Non moins ambitieux que Clément VII, Paul III eut autant que lui la passion de placer sa famille au rang des maisons souveraines. Cette famille, propriétaire du château de Farnéto, dans le territoire d'Orviéto, avait produit dans le quatorzième siècle quelques condottières distingués. Mais Paul III lui donna une illustration nouvelle en accumulant tous les honneurs dont il pouvait disposer sur la tête de son fils naturel Pierre-Louis, et des fils de celui-ci. Il commença en 1537 par ériger en duché les villes de Népi et de Castro, en faveur de Pierre-Louis Farnèse; la seconde, qui est située dans la Maremme toscane, devint ensuite l'apanage d'Horace, le second de ses petits-fils. Pierre-Louis, nommé en même temps gonfalonier de l'Église, signala l'année même où il reçut les premiers fiefs de la chambre apostolique, par un excès scandaleux envers le jeune évêque de Fano, prélat non moins distingué par sa sainteté que par sa belle figure. Le tyran qui soumit ce jeune homme à une indigne violence, semblait moins encore attester par ce crime, ses débauches habituelles, que son désir d'offenser les mœurs publiques et la religion dont son père était le pontife (1).

Paul III ne bornait pas son ambition aux petits duchés dont il avait investi son fils : il sentait que, pour établir la grandeur des Farnèse, il fallait faire acheter l'alliance du saint-siége, et il trouva les deux rivaux qui se disputaient la domination de l'Europe, disposés à la payer au même prix qu'ils avaient déjà payé à Clément VII. Charles-Quint, pour s'assurer l'amitié du pape, accorda, en 1538, sa fille Marguerite d'Autriche, la même qui était restée veuve d'Alexandre de Médicis, à Octave Farnèse, petit-fils de Paul III, et en même temps il créa celui-ci marquis de Novare. Le pape acquit encore pour lui l'année suivante le duché de Camérino (2). D'autre part, Paul III obtint en 1547, pour Horace, duc

(1) *Ben. Varchi*, L. XVI, T. V, p. 389. — *Bernardo Segni*, L. IX, p. 238; L. XI, p. 304. — *Belcarius Rer. Gallicar.* — Jacq. Aug. de Thou, Histoire universelle, L. IV, p. 286. — *Jo. Sleidani Comment.*, L. XXI, p. 376.

(2) *Giov. Batt. Adriani*, L. II, p. 98. — *Bern. Segni*, L. IX, p. 237.

Digitized by Google

de Castro, le second de ses petits-fils, une fille naturelle de Henri II.

Mais encore que Paul III fît espérer tour à tour à l'Empereur et au roi de France qu'il unirait ses armes avec les leurs, il évita jusqu'à la fin de son pontificat de s'engager dans aucune guerre. Il chercha au contraire à plusieurs reprises à rétablir la paix entre ces deux rivaux. Il est vrai qu'il s'attendait en même temps à en recueillir pour lui-même de grands avantages; car l'un et l'autre admettant que, pour le repos de l'Europe, il conviendrait mieux que l'héritage de Sforza passât à une nouvelle famille de feudataires, Paul III demandait le duché de Milan pour son fils Pierre-Louis, et il offrait aux deux monarques de riches retours pour cette concession (1).

Paul III ne tarda pas cependant à reconnaître que le repos de l'Europe n'était pas le premier objet que les deux monarques avaient en vue, et qu'ils ne songeaient à donner le duché de Milan à une puissance neutre, que lorsqu'ils perdaient l'espérance de le garder eux-mêmes. Charles-Quint s'étant approprié ce duché, Paul ne chercha plus qu'à former une souveraineté à son fils aux dépens de celle de l'Église. Il obtint enfin, au mois d'août 1545, le consentement du sacré collége pour accorder à Pierre-Louis Farnèse les États de Parme et de Plaisance avec le titre de duché relevant du saint-siége. Son petit-fils renonça en retour aux deux duchés de Népi et de Camérino, qui furent réunis à la chambre apostolique; et les cardinaux, gagnés par de riches bénéfices, crurent ou feignirent de croire qu'il valait mieux pour le saint-siége incorporer de nouveau deux petites provinces qui se trouvaient au centre de ses États, que d'en conserver deux autres, plus grandes à la vérité, mais à l'égard desquelles les titres de l'Église étaient douteux, et qui n'avaient plus aucune communication avec le reste de son territoire (2).

Tel fut le commencement des duchés de Parme et de Plaisance,

(1) *Giov. Batt. Adriani*, L. II, p. 89. — *Pauli Jovii Hist.*, L. XLIII, p. 534.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. V, p. 306-311. — *Bern. Segni*, L. XI, p. 302. — *Pallavicini, Istor. del Concilio di Trento*, L. V, c. XIV, T. II, p. 62. — *Fra Paolo, Istor. del Concilio di Trento*, L. II, p. 125.

Digitized by Google

et de la grandeur nouvelle de la maison de Farnèse. Celle-ci prit rang parmi les maisons souveraines presque en même temps que celle des Médicis : leur rivalité dura deux siècles ; et elles s'éteignirent en même temps. Toutes deux aussi, ébranlées dès leur origine, par la haine de leurs sujets et par la mort violente du fondateur de leur dynastie, ne semblaient pas destinées à durer si longtemps. Pierre-Louis Farnèse avait à peine régné deux ans lorsqu'il fut assassiné, le 10 septembre 1547, par les nobles de Plaisance, auxquels ses débauches, son avarice et ses cruautés l'avaient rendu odieux. Don Fernand de Gonzague, gouverneur du Milanez pour l'Empereur, avait trempé dans cette conspiration ; et il s'empara aussitôt de Plaisance au nom de son maître (1). Paul III ne doutant pas que Parme ne fût bientôt attaquée aussi, réunit de nouveau cette ville aux États de l'Église, pour mieux faire valoir les droits du saint-siége sur elle. Il offrit en échange à Octave Farnèse des espérances lointaines; celui-ci, qui voyait son aïeul parvenu au dernier période de la vieillesse, n'osait rien attendre de l'avenir. Il résista autant qu'il put aux volontés du pape; mais il dut céder à la fin. Fernand de Gonzague s'était rendu maître des lieux les plus forts autour de Parme, et tenait la ville comme bloquée : l'Empereur en même temps exigeait impérieusement du pape qu'elle lui fût rendue, comme faisant partie du duché de Milan. Le vieux pontife cherchait à faire valoir les droits du saint-siége par des mémoires et des manifestes; mais on le voyait s'affaiblir : la contestation durait déjà depuis deux ans, et les espérances d'Octave Farnèse diminuaient chaque jour. Lorsque, croyant n'avoir plus un moment à perdre, il se rendit en poste à Parme, et tenta de s'en remettre de nouveau en possession, les commandants de la forteresse ne voulurent pas lui obéir; et Paul III, averti de cette entreprise et des offres de réconciliation faites par Octave à don Fernand de Gonzague, en conçut tant de douleur qu'il en mourut, au bout de quatre jours, le 10 novembre 1549, à l'âge de quatre-vingt-deux ans (2).

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. VI, p. 420-424. — *Bern. Segni*, L. XII, p. 319. — *Fra Paolo, Conc. di Trento*, L. III, p. 281. — De Thou, Hist. univers., L. IV, p. 283, T. I,

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. VIII, p. 479-482. — *Bern. Segni*, L. XII, p. 322.—

Digitized by Google

On aurait dû croire impossible à la maison Farnèse de se relever après de telles calamités. Octave avait été dépouillé d'une moitié de ses États par l'Empereur son beau-père, et de l'autre moitié par le pape son aïeul. Il ne lui restait ni trésor, ni armée, ni forteresse; et il semblait être demeuré sans espérances, comme sans forces et sans alliés. Mais Paul III pendant son long pontificat avait créé plus de soixante-dix cardinaux. Deux de ses petits-fils entre autres siégeaient dans le sacré collége; et ils eurent assez de crédit et d'habileté pour faire tomber l'élection, le 22 février 1550, sur le cardinal del Monte, créature de leur grand-père, qui prit le nom de Jules III. Celui-ci, dès le surlendemain de son élection, ordonna que Parme et sa forteresse fussent rendues à Octave Farnèse : il confirma l'investiture du duché de Castro à Horace Farnèse, son frère : il les maintint dans les charges importantes de préfet de Rome et de gonfalonier de l'Église, et il fit ainsi pour cette maison ce que Paul III avec toute son ambition n'avait point réussi à faire (1).

Le sort du duc de Parme n'était cependant pas encore assuré; Charles-Quint semblait oublier qu'il l'avait pris pour gendre, et prétendait le dépouiller du reste de ses États. Il le réduisit à se jeter dans les bras du roi de France, au nom duquel Octave Farnèse fit la guerre, du 27 mai 1551 au 29 avril 1552, et au service duquel, Horace, duc de Castro, son frère, resta engagé jusqu'à la fin de sa vie. Celui-ci fut tué le 18 juillet 1553, dans Hesdin, qu'il défendait contre les Impériaux (2). Ce fut seulement lorsque Philippe II, au commencement de son règne, fut alarmé par l'invasion du duc de Guise en Italie, qu'il rendit, le 15 septembre 1556, Plaisance au duc Octave, pour s'assurer de son alliance (3). Il conserva toutefois une garnison dans la forteresse de cette ville, et ce ne fut que trente ans après, qu'en signe de reconnaissance pour tous les services que lui avait déjà rendus

Pallavicini, L. XI, c. VI, T. III, p. 154.—*Jo. Sleidani, Comment.*, L. XXI, f. 375. — De Thou, L. VI, p. 512.

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. VIII, p. 495. — *Bern. Segni*, L. XII, p. 324. — *Pallavicini*, L. XI, c. VII, T. III, p. 156. — De Thou, L. VI, p. 521.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. VIII, p. 524 et seq.

(3) *Ibidem*, L. XIV, p. 947.—Jacq. Aug. de Thou, Histoire universelle, L. XVI, p. 407.

Digitized by Google

Alexandre Farnèse, fils d'Octave, et prince de Parme, il restitua au duc cette citadelle, en 1585.

Octave dut en partie à la longueur de son règne et de sa vie l'affermissement de la souveraineté qu'il laissa à ses descendants. Il mourut le 18 septembre 1586. Son fils Alexandre, qui depuis longtemps se couvrait de gloire à la tête des armées espagnoles en Flandre, ne gouverna jamais par lui-même les États dont il a illustré le nom. Il faisait encore la guerre dans les Pays-Bas, lorsqu'il mourut à Arras, le 2 décembre 1592, laissant son fils Ranuccio solidement établi dans les deux duchés de Parme et de Plaisance, sous la double protection de l'Église et du roi d'Espagne (1).

Paul III fut le dernier de ces papes ambitieux qui démembrèrent l'État de l'Église pour former de puissants établissements à leur famille. Jules III, qui lui succéda, le 9 février 1549, crut n'être parvenu à la tiare que pour s'abandonner sans contrainte à la pompe et aux plaisirs. Il obtint seulement de Cosme de Médicis, Monte San-Sovino, sa patrie, dans le territoire d'Arezzo, qui fut érigé en comté, en faveur de son frère Baldovino del Monte; et il donna à ce même frère, le duché de Camérino, que les Farnèse avaient restitué à la chambre apostolique. D'ailleurs il parut n'avoir d'autre pensée que de combler de richesses et d'honneurs ecclésiastiques un jeune homme qu'il aimait. Il le fit adopter par son frère : il le créa cardinal à l'âge de dix sept ans, sous le nom d'Innocenzio del Monte, il le corrompit si bien par tant de faveurs que ce jeune homme, tiré de la plus basse classe du peuple, devint par ses vices le scandale du sacré collége, et en fut chassé par les successeurs de Jules III (2).

Ce pontife, digne de peu d'estime comme de peu de blâme, mourut le 29 mars 1555, et eut pour successeur Marcel II de Monte-Pulciano, qui ne régna que vingt-deux jours, du 9 au

(1) *Henr. Cather. Davila, Guerre civili di Francia*, L. XIII, p. 814, editio di Venezia, in-4°, 1630. — *Card. Bentivoglio, Guerra di Fiandra*, P. II, L. VI, p. 168, Venise, in-4°, 1645.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. VIII, p. 497 et seq. — *Bern. Segni*, L. XII, p. 323. — *Pallavicini*, L. XI, c. VII, T. III, p. 159. — *Fra Paolo Sarpi*, L. III, p. 307. — Jacq. Aug. de Thou, Histoire universelle, L. VI, p. 520, T. I.

Digitized by Google

30 avril. Sa mort prématurée fit place au cardinal Jean-Pierre Caraffa, Napolitain, déjà âgé de quatre-vingts ans, qui fut élu le 23 mai 1555, sous le nom de Paul IV (1).

Depuis longtemps le saint-siége avait été occupé par des hommes uniquement animés par des intérêts mondains, qui s'étaient proposé successivement de satisfaire leur goût pour les plaisirs, pour les arts, pour la magnificence ou pour la guerre. Les uns avaient voulu étendre la monarchie même de l'Église; les autres avaient voulu au contraire en détacher des fiefs pour élever leur famille : dans tous, l'homme d'État l'avait emporté sur l'homme d'Église, et le fanatisme religieux avait eu très-peu de part à leur conduite. Tel fut le caractère des papes dans tout l'espace de temps qui s'écoula du concile de Constance à celui de Trente : mais le pape Paul IV avait été élu dans un autre esprit.

Le danger que courait l'Église romaine, à cause des progrès de la réforme, changea enfin le caractère de ses chefs. Jusqu'alors on avait vu le bas clergé jaloux du clergé supérieur; les évêques jaloux de la cour de Rome; les cardinaux jaloux du pape; et de leur côté, les supérieurs toujours défiants ou toujours jaloux des droits de leurs inférieurs. Les papes avaient longtemps considéré les évêques comme leurs secrets, mais constants ennemis; et ceux-ci avaient manifesté en effet un esprit républicain qui tendait à limiter le pouvoir du chef de l'Église. Mais les réformateurs avaient attaqué en même temps le haut et le bas clergé, et l'Église entière. Ceux qui s'étaient divisés pour attirer tout le pouvoir à eux, sentirent alors la nécessité de se réunir pour se défendre. Les rois, dont le clergé avait si longtemps disputé l'autorité, se trouvèrent dès cette époque aux prises avec l'esprit républicain des réformés. Ils firent de leur côté alliance avec leurs anciens ennemis, contre leurs nouveaux adversaires; et tous ceux qui, à quelque titre, et sous quelque prétexte que ce fût, se proposaient d'empêcher les hommes d'agir ou de penser pour eux-mêmes, se réunirent en une seule ligue contre le reste du genre humain.

Ce fut cet esprit nouveau de résistance à la réforme, qui donna

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. XII, p. 867; L. XIII, p. 876, 890. — *Lettere de' Principi*, T. III, f. 161. Lettre d'un conclaviste, avec beaucoup de détails curieux sur les cérémonies de l'élection.

Digitized by Google

au concile de Trente un caractère si différent de celui des conciles précédents. D'après les instantes sollicitations de Charles-Quint, ce concile avait été convoqué par Paul III pour décider toutes les questions de foi et de discipline que la réforme avait fait naître en Allemagne. Il avait été ouvert à Trente, le 15 décembre 1545 : mais bientôt Paul III, se défiant de cette assemblée, l'avait transportée à Bologne, en 1547, pour qu'elle y fût dans une plus grande dépendance du saint-siége. Jules III consentit en 1551 à la faire retourner à Trente. Les succès de Maurice de Saxe contre Charles-Quint, et l'approche rapide de l'armée protestante, la dissipèrent en 1552. Le concile fut ouvert de nouveau dans la même ville de Trente, le jour de Pâques 1561, par le pape Pie IV, et il dura jusqu'au 4 décembre 1563 (1).

Le concile de Trente travailla avec autant d'ardeur à réformer la discipline de l'Église, qu'à empêcher toute réforme dans ses croyances et ses enseignements. Il élargit la brèche entre les catholiques et les protestants ; il sanctionna comme articles de foi les opinions qui offensaient le plus ceux qui voulaient faire usage de leur raison ou de leurs sentiments naturels, pour diriger leur conscience. Il porta au plus haut degré le fanatisme de l'orthodoxie ; mais en même temps il rendit au clergé sa vigueur dès longtemps affaiblie. Les prêtres avaient trop sacrifié leur réputation à leurs plaisirs; tous les abus qui s'étaient introduits dans la discipline augmentaient leur bien-être, et diminuaient en même temps leur pouvoir et leur considération. La politique du concile tendit, au contraire, à les rendre respectables aux yeux des dévots, à les unir plus étroitement par l'esprit de corps, à les subordonner à la règle ; et, dans leur obéissance même, il leur aurait donné une force irrésistible, il aurait dominé par eux les conseils de tous les rois, si les progrès de l'esprit humain n'avaient pas marché plus rapidement encore que cette réforme du clergé.

L'on sentit l'influence du nouvel esprit qui animait l'Église, et

(1) *Pallavicini, Storia del Concilio di Trento. — Fra Paolo Sarpi sotto il nome di Soave, Storia del Concilio di Trento. — Raynaldi Ann. eccl. ad ann.* — Fleury, Hist. ecclés., p. 144 et suiv. — *Labbei Conc. gener.*, T. XIV, p. 725.

Digitized by Google

qui s'était étendu jusqu'au sacré collége, dès les premières élections qui suivirent la convocation du concile de Trente. A dater de cette époque, les pontifes de Rome furent souvent plus fanatiques et plus cruels que n'avaient été leurs prédécesseurs; mais ils cessèrent de déshonorer le siége de Rome par des vices, et une ambition toute mondaine. Jules III, il est vrai, qui fut élu depuis que le concile était déjà commencé, ne répondit point à l'opinion avantageuse qu'on avait conçue de lui; cette opinion toutefois était fondée sur les vertus et la conduite austère qu'on avait remarquées en lui avant ses dernières grandeurs. Marcel II, qui lui succéda, et qui ne régna que peu de jours, était estimé un saint homme. Paul IV, qui fut créé pape le 23 mai 1555, s'était déjà fait connaître comme un des plus savants parmi les cardinaux; on avait surtout remarqué son zèle pour l'orthodoxie; et l'ordre des Théatins qu'il avait fondé lui donnait une réputation de sainteté (1).

Le fanatisme persécuteur s'assit avec Paul IV sur le siége de Saint-Pierre. L'intolérance des pontifes précédents était presque uniquement l'effet de leur politique; celle de Paul IV était à ses yeux mêmes la juste vengeance du ciel irrité, et de son autorité méprisée. L'impétuosité de caractère de ce vieillard napolitain n'admettait aucune modification, aucun retard dans l'obéissance qu'il exigeait : toute hésitation lui paraissait une révolte; et comme il confondait dans sa conscience ses propres opinions avec les suggestions du Saint-Esprit, il aurait cru pécher lui-même en faisant grâce d'un instant à ceux qui étaient assez impies pour différer d'avec lui. Il avait été, dès le règne de Paul III, le principal promoteur de l'établissement de l'inquisition à Rome, et il avait rempli lui-même les fonctions de grand inquisiteur. Lorsqu'il monta sur le trône, il redoubla la rigueur des édits de ses prédécesseurs, et il multiplia les supplices de ceux qui, dans l'État de l'Église, étaient soupçonnés de favoriser les nouvelles doctrines.

Philippe II et Paul IV commencèrent à régner en même temps, et tous deux étaient animés d'un même fanatisme : mais cette passion n'établit point entre eux l'union qu'on aurait dû attendre.

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. XIII, p. 890. — *Bern. Segni*, L. XV, p. *ult.* — *Pallavicini*, L. XIII, cap. XI, p. 510. — *Onofrio Panvino*, *Vite de' Pontifici*, f. 284, 286. — *Fra Paolo Sarpi*, *Storia del Concil.*, L. IV, p. 400.

Digitized by Google

Le pape, indigné de la dépendance où la maison d'Autriche avait réduit l'Église romaine, était résolu à secouer son joug; il s'allia dans ce but avec Henri II, qui, bien qu'ami des hérétiques d'Allemagne et des Turcs, traitait les protestants de France avec non moins de férocité et de perfidie que le monarque espagnol. Cette alliance engagea la cour de Rome dans une courte guerre contre Philippe II, et ce fut la dernière que les papes entreprirent dans ce siècle, par des motifs de pure politique. Elle eut une issue beaucoup plus heureuse que n'auraient dû le faire présumer la faiblesse du pape, et l'inconsidération de ses trois neveux, dont il avait trop écouté les conseils, et voulu flatter l'ambition. Le duc d'Albe, qui commandait les Espagnols, entra au commencement de septembre 1546, dans l'État de l'Église, et y soumit un grand nombre de lieux forts, sans rencontrer presque de résistance. Le duc de Guise accourut au secours du pape avec une armée française; mais la déroute du connétable de Montmorency, à Saint-Quentin, força bientôt Henri II à le rappeler. Le pape demeurait sans alliés et sans ressources, lorsque Philippe II, qui ne pouvait se résoudre à combattre contre le saint-siége, acheta la paix, le 14 septembre 1557, aux conditions les plus humiliantes. Il fut cependant vengé des Caraffa, que Paul IV, leur oncle, avait enrichis des dépouilles de la maison Colonna, et qu'il sacrifia à la fin de sa vie, en reconnaissant qu'il avait été trompé par eux (1).

A Paul IV, mort le 18 août 1559, succéda Pie IV, frère du marquis de Marignan, de la maison de Médicis de Milan. Avec lui commence la suite de ces pontifes auxquels les historiens orthodoxes prodiguent des éloges sans restriction. Pie V, qui lui succéda le 19 janvier 1560, et Grégoire XIII, qui fut créé le 13 mai 1572, avaient à peu près le même caractère que lui. Tous trois ne semblèrent occupés que du soin de combattre et de supprimer l'hérésie : renonçant absolument à toute lutte pour établir l'indépendance du saint-siége, à toute jalousie de la cour d'Es-

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. XIV, p. 980; L. XV, p. 1044. — *Onofrio Panvino, Vita di Paolo IV*, 289. — *Pallavicini, Storia del Concilio di Trento*, L. XIII, cap. XVI à L. XIV, cap. IV, p. 325 et seq., T. III. — *Fra Paolo, Conc. di Trento* L. V, p. 417.

Digitized by Google

pagne, ils s'allièrent de la façon la plus intime à un monarque qui, par son zèle pour l'inquisition, par le massacre des juifs d'Aragon, des musulmans de Grenade, des protestants de Flandre, par ses guerres continuelles contre les calvinistes de France, les Anglais et les Turcs, se montrait le plus dévoué entre les fils de l'Église. Les papes ne songèrent plus à faire la guerre pour l'intérêt temporel de leurs États ou de leurs familles, mais ils contribuèrent largement, avec les trésors et les soldats de l'Église, aux expéditions du duc d'Albe dans les Pays-Bas, au soutien de la ligue de France, et aux guerres avec les musulmans. On vit de nouveau, sous ces trois papes, des légions romaines campées sur les rives de la Seine et du Rhin, d'autres combattre les Turcs sur les bords du Danube et sur les côtes de Chypre et de l'Asie Mineure; et Marc-Antonio Colonna, général des galères du pape, eut une part essentielle à la victoire de Lépante, remportée le 7 octobre 1571, par don Juan d'Autriche sur les musulmans (1).

Au milieu de cette série de pontifes également célébrés pour la décence de leurs mœurs, la sincérité de leur zèle religieux, et l'oubli de leurs intérêts personnels, Sixte-Quint successeur de Grégoire XIII, qui régna du 24 avril 1585 au 20 août 1590, se fait remarquer par la vigueur de son caractère, la grandeur de ses entreprises, la splendeur des monuments dont il orna Rome, et les formes promptes, sévères et despotiques de son administration. Il supprima le brigandage dans ses États, il y fit observer une police rigoureuse; il accumula, par des impôts très-onéreux, un trésor immense, et il mérita, avec l'admiration, la haine de ses sujets (2).

Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX, qui n'occupèrent le souverain pontificat que quelques mois, avaient les mêmes vertus et les mêmes défauts qui signalèrent leurs prédécesseurs, depuis le concile de Trente. Clément VIII, qui fut élu le 30 janvier 1592,

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. XXI, p. 1579-1589. — *Antonio Ciccarelli, Vita di Pio V*, f. 299. — *Gregorio Leti, Vita di Filippo II*, T. II, L. I, p. 37. — Jacq. Aug. de Thou, L. L, p. 450, T. IV.

(2) *Anton. Ciccarelli, Vita di Sisto V*, f. 312. — Jacq. Aug. de Thou, L. LXXXII, T. VI, p. 503. — *Labbei Concil. gen.*, T. XV, p. 1190.

Digitized by Google

prolongea son règne jusqu'au 30 mars 1605. Nous en parlerons en traçant le précis des révolutions du siècle suivant.

L'administration de tous les papes qui se succédèrent depuis l'ouverture du concile de Trente jusqu'à la fin du siècle, est souillée par les persécutions atroces qu'ils exercèrent contre les protestants d'Italie. Les abus de la cour de Rome étaient mieux connus dans cette contrée que dans aucune autre; les lettres y avaient été cultivées plus tôt et avec plus de soin; la philosophie y avait fait de plus grands progrès, et au commencement du siècle, cette philosophie avait abordé les matières religieuses elles-mêmes avec une grande indépendance. La réforme avait gagné en Italie de nombreux partisans parmi les lettrés; mais beaucoup moins dans la classe pauvre et laborieuse, qui l'adopta, avec tant d'ardeur, en Allemagne et en France. Les papes réussirent à l'éteindre dans le sang : l'inquisition fut, pendant tout le siècle, le chemin qui mena le plus sûrement au trône pontifical (1).

Les papes ne montrèrent pas moins leur cruel fanatisme dans la part qu'ils prirent aux guerres civiles et religieuses du reste de l'Europe. Pie V, pour récompenser le duc d'Albe de sa conduite atroce envers les Flamands, lui envoya, en 1568, le chapeau et l'estoc garni de pierres précieuses, que ses prédécesseurs avaient quelquefois envoyé à de grands rois (2). Grégoire XIII avait fait rendre grâces à Dieu du massacre de la Saint-Barthélemi (3). Ses successeurs refusèrent d'admettre les ambassadeurs de Henri IV, lorsqu'ils vinrent traiter de son abjuration, même après qu'il l'eut publiquement effectuée. Tous ces pontifes ne cessèrent de nourrir les guerres civiles de France, de Flandre, d'Allemagne, et les complots contre la reine d'Angleterre, en sorte que les calamités de la seconde moitié du seizième siècle, dans toute l'Europe, furent presque constamment leur ouvrage.

Les sujets des papes, pendant la seconde moitié du seizième siècle, ne furent pas plus heureux que ceux de l'Espagne : un

(1) *Muratori Annali ad ann.* 1567, T. X, p. 438 — *Gio. Batt. Adriani*, L. XIX, p. 1348.

(2) *Bentivoglio, Guerra di Fiandra*, P. I, L. V, p. 92.

(3) *Giov. Batt. Adriani*, L. XXII, p. 49. — *H. Cath. Davila, Guerre civili di Francia*, L. V, p. 273. — Jacq. Aug. de Thou, L. LIII, p. 632, T. IV.

Digitized by Google

gouvernement également absurde les opprimait sans les protéger; tandis que les impôts les plus onéreux, les monopoles les plus ruineux détruisaient chez eux toute industrie : l'administration des subsistances, arbitraire et violente, en entravant le commerce des blés, causait de fréquentes famines, toujours suivies de maladies contagieuses; celles de 1590 à 1591 enleva, dans Rome seule soixante mille habitants; plusieurs châteaux et riches villages de l'Ombrie demeurèrent dès lors absolument déserts (1). C'est ainsi que la désolation s'étendait sur ces campagnes autrefois si fertiles, et que le mauvais air en faisait la conquête : l'effet devenait cause à son tour, et les hommes ne pouvaient plus vivre là où de tels fléaux avaient détruits leurs devanciers.

Quoique l'État pontifical jouit d'une paix profonde, la force armée n'y était point suffisante pour protéger les citoyens, ni contre les incursions des Barbaresques, ni contre les ravages des brigands. Ceux-ci, devenus fiers de leur nombre, et se glorifiant de combattre le honteux gouvernement de leur patrie, en étaient arrivés à regarder leur métier comme le plus honorable de tous; le peuple même, qu'ils rançonnaient, applaudissait à leur valeur, et considérait leurs bandes comme des pépinières de soldats. Les gentilshommes endettés, les fils de famille dérangés dans leurs affaires, se faisaient un honneur d'y avoir servi quelque temps; et de grands seigneurs se mirent quelquefois à leur tête, pour soutenir une guerre réglée contre les troupes du pape. Alphonse Piccolomini, duc de Monte-Marciano, et Marco Sciarra, furent les plus redoutables parmi ces chefs de brigands : le premier désolait la Romagne, le second l'Abruzze et la Campagne de Rome. Comme tous deux commandaient à plusieurs milliers d'hommes, ils ne se contentaient pas de dévaliser les passants, ou de fournir des assassins à tous ceux qui voulaient les payer pour des vengeances privées; ils surprenaient les villages et les petites villes pour les piller; et ils forçaient les plus grandes à se racheter par d'énormes rançons, si leurs habitants voulaient éviter l'incendie de leurs maisons de campagne et de leurs moissons (2).

(1) *Ciccarelli, Vita di Gregorio XIII*, f. 336, 337.

(2) *Idem*, p. 300. — *Galluzzi, Ist. del gran. Ducato*, L. IV, T. III, p. 275 et seq.

Digitized by Google

Cet état habituel de brigandage fut suspendu durant le règne de Sixte-Quint, qui, par la terreur de sa justice prévôtale, réussit à écarter de ses États le reste des bandits, après en avoir fait périr des milliers : mais les exécutions qu'il ordonna furent si rapides et si violentes, qu'un grand nombre d'innocents furent enveloppés dans le supplice des coupables. D'ailleurs le brigandage recommença, sous le règne de ses successeurs, avec plus de fureur que jamais; les seigneurs de fiefs continuèrent à donner asile, dans leurs petites principautés, aux délinquants que poursuivaient les tribunaux, et à regarder cet asile comme le plus beau privilége des justices seigneuriales. Cet usage a subsisté jusqu'à nos jours; et souvent l'on a vu le seigneur associé secrètement aux profits du crime. Les habitudes nationales en sont demeurées perverties; et aujourd'hui encore, dans la partie de l'État romain où toute population n'est pas détruite, dans la Sabine surtout, le paysan ne se fait aucun scrupule d'unir le métier d'assassin et de voleur de grand chemin à celui d'agriculteur.

Nous avons déjà vu quels furent, dans ce siècle, le premier établissement et les progrès du duché de Parme et Plaisance, le plus grand des fiefs de l'Église. Celui de Ferrare, qui lui était peu inférieur en étendue et en population, devait éprouver un sort tout contraire dans les dernières années du siècle.

Alphonse Ier d'Este, qui possédait ce duché aussi bien que ceux de Modène et de Reggio, pendant les règnes de Jules II, de Léon X et de Clément VII, mourut le 31 octobre 1534, un mois après le dernier de ces pontifes, dont il avait si cruellement éprouvé l'inimitié (1). Hercule II, qui lui succéda, sentit que l'Italie avait perdu toute indépendance, et il ne se considéra plus que comme un lieutenant de Charles-Quint. Cependant sa femme était française et fille de Louis XII; sa fille épousa le duc d'Aumale, qui fut plus tard duc de Guise; toutes ses affections l'attachaient à la France : aussi se confiant dans la force naturelle de son pays à moitié inondé, dans celle de sa capitale et dans le voisinage des Vénitiens, qui favorisaient secrètement la France, il essaya, à deux reprises, de secouer un joug qu'il trouvait trop pesant. Lorsque le duc Octave Farnèse fut obligé, en 1551, de se mettre

(1) *Pauli Jovii Vita Alfonsi*, trad., p. 144.

Digitized by Google

sous la protection de Henri II, le duc de Ferrare ne cessa point de lui faire passer des munitions; et, sans en venir avec l'Empereur à une brouillerie ouverte, il excita vivement son ressentiment (1). De nouveau lorsqu'au commencement du règne de Philippe II, Paul IV fit alliance contre ce monarque avec la France, Hercule II accepta en 1556 les fonctions de général de l'armée de la ligue; et, avec sa petite armée, il livra quelques combats sur ses frontières au duc de Parme, qui avait alors embrassé le parti impérial. Philippe, après s'être réconcilié avec le pape, chargea les ducs de Florence et de Parme de punir Hercule II; et celui-ci, ayant éprouvé les ravages de leurs troupes, fut trop heureux d'acheter une paix humiliante avec l'Espagne le 22 avril 1558. Il mourut le 3 octobre de l'année suivante (2).

Alphonse II, fils d'Hercule, celui même qui s'est acquis une triste célébrité par les persécutions exercées contre le Tasse, n'essaya jamais de secouer le joug de l'Espagne, ou de revendiquer une indépendance qu'il fallait bien regarder comme perdue. D'ailleurs son esprit petit et vaniteux n'était pas fait pour concevoir un projet qui demandât une vraie fierté. Il ne chercha d'autre illustration que celle que pouvaient lui procurer les fêtes de sa cour. Il épuisa, durant une profonde paix, les finances de ses trois duchés, pour ses divertissements splendides, pour ses tournois et ses pompes de tout genre : il doubla toutes leurs impositions, et il réduisit leurs peuples au désespoir. Des disputes de préséance avec le souverain de la Toscane, des efforts dispendieux pour acheter les suffrages des Polonais, en 1575, et obtenir la couronne de ce royaume, composèrent toute la carrière politique d'Alphonse II. Quoique marié trois fois, il n'eut d'enfants d'aucune de ses femmes; et la ligne légitime de la maison d'Este finit en lui, le 27 octobre 1597 (3).

Mais Alphonse Ier avait eu sur la fin de sa vie un fils naturel de

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. VIII, p. 153. — Jacq. Aug. de Thou, Histoire universelle, L. III, p. 680, T. I.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. XIV, p. 989; L. XVI, p. 1152. — De Thou, Histoire universelle, L. XX, p. 559; L. XXIII, p. 712.

(3) *Galluzzi, Istoria del Gran Ducato*, T. II, p. 380; T. IV, p. 517. — Jacq. Aug. de Thou, Hist. univ., L. CIX, p. 141, T. IX.

Digitized by Google

Laura Eustochia, qu'il avait, disait-on, épousée ensuite. Ce fils, nommé Alphonse comme lui, avait été autorisé à porter le nom de la maison d'Este, et avait été marié à Julie de La Rovère, fille du duc d'Urbin : il avait eu d'elle un fils nommé don César, qu'Alphonse II désigna pour être son héritier. Ce n'était pas la première fois que l'héritage de la maison d'Este passait à des bâtards; et les papes n'avaient mis aucun obstacle à la succession de Lionnel et de Borso, au quinzième siècle. Quoique la maison d'Este reconnût qu'elle tenait le duché de Ferrare comme vicariat de l'Église, depuis quatre cents ans elle en était réellement souveraine, et les papes s'étaient contentés des vains honneurs de la suzeraineté (1).

Toutefois l'ambition que Jules II, Léon X et Clément VII avaient manifestée dans leurs guerres contre Ferrare, se réveilla dans le cœur de leur successeur à la mort d'Alphonse II. Clément VIII, connu auparavant sous le nom de cardinal Hippolyte Aldobrandin, était monté, le 30 janvier 1592, sur le trône pontifical. Dès qu'il apprit la mort d'Alphonse, il se hâta de déclarer tous les fiefs ecclésiastiques de la maison d'Este dévolus au saint-siége, par l'extinction de la ligne légitime, et de faire marcher sur Ferrare son neveu le cardinal Pierre Aldobrandin, à la tête d'une armée. Don César, qui n'avait ni talents, ni vigueur de caractère, se laissa effrayer par l'approche des milices pontificales. Il n'essaya point de défendre un État qui présentait de grandes ressources militaires; et il signa, le 13 janvier 1598, un honteux traité, par lequel il remettait au saint-siége Ferrare et tous les fiefs ecclésiastiques qu'il possédait, se réservant seulement les biens patrimoniaux de ses ancêtres. Il se retira ensuite dans les duchés de Modène et de Reggio, dont la possession ne lui fut point disputée par l'empereur Rodolphe II, de qui ils relevaient (2).

Ferrare, en tombant sous la domination ecclésiastique, perdit son industrie, sa population et ses richesses. On ne retrouve plus

(1) *Muratori, Antichità Estensi*, T. II. — *Ejusdem Annali d'Italia, ad ann.* 1597.

(2) *Muratori, Antichità Estensi*, T. II, *et Annali d'Italia, ad ann.* 1498 *initio.* — *Greg. Leti, Vita di Filippo II*, P. II, L. XIX, p. 529.

Digitized by Google

dans cette ville, aujourd'hui déserte et ruinée, aucune image de cette cour si splendide, où les lettrés et les artistes étaient accueillis avec tant de faveur. Modène, au contraire, devenue le siége du gouvernement de la maison d'Este, s'enrichit des ruines de sa voisine; et elle prit un aspect d'élégance, d'industrie et d'activité qu'elle n'avait point connu dans les plus beaux temps de ses premiers ducs.

Les duchés d'Urbin et de Camérino étaient des fiefs du saint-siége beaucoup moins importants que ceux de Parme et de Ferrare; mais la réputation militaire du duc François-Marie de La Rovère, et la protection des Vénitiens, dont il avait longtemps commandé les armées, contribuaient à sa sûreté. En 1534, il avait fait épouser à Guid'Ubaldo, son fils, Julie, fille de Jean-Marie de Varano, dernier duc de Camérino, et il comptait réunir ainsi ces deux petits États; mais Hercule de Varano réclamait Camérino comme fief masculin, et ne se sentant pas assez puissant pour faire valoir ses droits par lui-même, il les vendit au pape Paul III. Lorsque François-Marie de La Rovère mourut, le 1er octobre 1538, son fils Guid'Ubaldo, qui lui succéda, consentit à acheter l'investiture d'Urbin, en rendant au pape le duché de Camérino, qui fut inféodé de nouveau, d'abord aux Farnèse, puis aux comtes del Monte, neveux de Jules III, et qui retourna enfin à la chambre apostolique (1).

Guid'Ubaldo II, qui gouverna le duché d'Urbin de 1538 à 1574, ne parcourut point une carrière aussi illustre que son père. Aucune guerre ne mit ses frontières en danger; son pays montueux était peu exposé au passage des troupes. Il n'avait point de côtes que les Barbaresques pussent ravager : cependant la vanité et le luxe du prince étaient pour les peuples un fardeau presque aussi pesant que les guerres étrangères. Des impôts excessifs réduisirent les habitants à la dernière misère; la famine et les maladies contagieuses en furent la conséquence. Des insurrections éclatèrent en 1573 : Guid'Ubaldo les punit avec la plus excessive rigueur; et un grand nombre de ses sujets périrent dans les supplices. L'année suivante, il mourut lui-même, et fut remplacé par son fils, Fran-

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. II, p. 103. — *Lett. de' Principi*, T. III, f. 28.

Digitized by Google

çois-Marie II, dont le règne est encore moins riche en événements que le sien (1).

Les marquis de Montferrat et ceux de Mantoue avaient été, comptés dans les siècles précédents, parmi les princes indépendants de l'Italie. Frédéric II, duc de Mantoue, réunit l'héritage de ces deux dynasties, à l'époque où l'on voyait finir toute indépendance italienne; mais il fut moins puissant après cette réunion que ne l'avaient été ses ancêtres, lorsqu'ils n'étaient encore que marquis de Gonzague.

Boniface, marquis de Montferrat, était mort d'une chute de cheval, en 1531, à la fleur de son âge. Il ne restait plus de la noble famille Paléologue que son oncle Jean-Georges, qui déposa l'habit ecclésiastique pour lui succéder, et deux sœurs, dont le duc de Mantoue, Frédéric II, épousa l'aînée (2). A la mort de Jean-Georges, le 30 avril 1533, des commissaires impériaux s'emparèrent du Montferrat, en attendant que Charles-Quint eût décidé à qui devrait appartenir cet héritage. Il ne fut pas difficile au duc de Mantoue d'établir que le Montferrat était un fief féminin, et qu'il était entré dans la maison Paléologue par les femmes. Cependant ce ne fut que le 3 novembre 1536 que l'Empereur lui en adjugea la possession. Il renonçait à peine ainsi à le posséder lui-même. Les Gonzague qui se succédèrent pendant le reste du siècle, et qui obtinrent en 1574, que le Montferrat fût érigé en duché, comme l'était déjà le Mantouan, gouvernèrent l'un et l'autre pays en lieutenants de la maison d'Autriche. Frédéric II mourut le 28 juin 1540. Ses deux fils régnèrent l'un et l'autre successivement après lui; l'aîné, François III, se noya le 21 février 1550 dans le lac de Mantoue; le second mourut le 13 août 1587, et eut pour successeur don Vincent, son fils unique. Toute l'histoire de ces princes ne contient autre chose que les réceptions somptueuses qu'ils firent aux souverains qui traversèrent leurs États, leurs propres voyages, et quelques subsides qu'ils donnèrent aux Empereurs, pour faire la guerre aux Turcs.

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, quel fut, jusqu'au

(1) *Muratori, Annali d'Italia ad ann.* 1574.
(2) *Pauli Jovii Hist.*, L. XXXVIII, p. 383.

Digitized by Google

milieu du siècle, le gouvernement du duc de Florence. Cosme de Médicis, défiant, dissimulé et cruel, se maintenait sur le trône en dépit de la nation entière qu'il gouvernait. Moins libre, moins indépendant que les magistrats éphémères de la république qu'il avait supprimée, il devait recevoir les ordres, non-seulement de l'Empereur et de Philippe II, mais encore de tous leurs généraux, et des gouverneurs de Naples et de Milan, qui lui faisaient cruellement sentir l'insolence espagnole. Pour donner le change à l'ancien orgueil des citoyens florentins, il les avait décorés de nouveaux titres de noblesse. Il avait créé en 1560 un ordre religieux et militaire sous l'invocation de saint Étienne. Les riches citoyens de Florence et du territoire toscan, séduits par l'espérance d'une vaine décoration, retirèrent leurs fonds du commerce, les employèrent en achats de terre, et les lièrent au soutien des dignités nouvelles qu'ils obtenaient pour leurs familles par des fidéi-commis, des substitutions perpétuelles et des commanderies. C'était le but de Cosme Ier, qui croyait plus facile d'exiler de Florence son ancien commerce que de courber l'esprit d'indépendance de ses riches marchands (1).

Il n'y avait pas longtemps que Cosme Ier était délivré de la crainte que lui avait inspirée Pierre Strozzi, tué au siége de Thionville en 1558, quand sa maison fut ensanglantée par des événements tragiques qui demeurèrent couverts de ténèbres dont nous ne pouvons point percer l'obscurité. On assure que don Garcias, le troisième de ses fils, assassina don Giovanni, le second, qui était déjà décoré du chapeau de cardinal, et que Cosme vengea Giovanni, en poignardant Garcias dans les bras mêmes de sa mère, Éléonore de Tolède, qui en mourut de douleur (2). Quoique le duc eût cherché à dérober ces événements à la connaissance du public, ils contribuèrent à lui inspirer le désir de se retirer de la scène plus active du monde, et à se décharger des

(1) *Galluzzi, Storia del Gran Ducato*, T. II, p. 257. — *Gio. Batt. Adriani*, L. XVI, p. 1178. — Jacq. Aug. de Thou, Histoire univers., L. XXXII, p. 269, T. III.

(2) *Cronica Mssta. del Settimani all' anno* 1562, *presso Anguillesi Notizie del palazzo di Pisa*, p. 143. — De Thou, Hist. universelle, L. XXXII, p. 270.

Digitized by Google

soins principaux du gouvernement sur son fils aîné don François. Il exécuta cette résolution en 1564. François, tout aussi perfide, tout aussi cruel que son père, mais bien plus dissolu, bien plus vaniteux, bien plus irascible que lui, n'avait aucun des talents par lesquels Cosme Ier avait fondé sa grandeur. Aussi fut-il, plus encore que lui, l'objet de la haine des peuples; et cette haine n'était mêlée d'aucun sentiment de respect pour son habileté. Cosme avait néanmoins réservé pour lui-même la direction suprême des affaires : il demeurait seul chargé de toutes les relations diplomatiques; et son attention continuelle à flatter le pape Pie V, à livrer à l'inquisition de Rome tous ceux de ses sujets que le pape suspectait d'hérésie, et jusqu'à son propre confident Pierre Carnésecchi, lui gagna si bien l'affection de ce pontife, qu'il obtint de lui, en 1569, le titre de grand-duc de Toscane (1).

La Toscane n'était point et n'avait jamais été un fief de l'Église; en sorte que le pape n'avait aucune sorte de droit à changer le titre de son souverain. Aussi cette innovation excita-t-elle la colère de tous les ducs au-dessus desquels celui de Florence voulait s'élever, et de l'Empereur, dont elle usurpait les prérogatives. Cosme Ier mourut le 21 avril 1574, avant d'avoir vu le terme des négociations par lesquelles il cherchait à engager les divers souverains de l'Europe à reconnaître son nouveau titre (2). Mais don François, qui lui succéda, obtint, en 1575, de l'empereur Maximilien II, que celui-ci lui conférât, le 2 novembre, le titre de grand-duc de Toscane, comme une grâce nouvelle, et sans faire aucune mention de la concession précédente du pape (3).

Une conjuration contre le grand-duc, qui fut découverte en 1578, et punie par un grand nombre de supplices, fut le dernier effort des amis de la liberté à Florence pour rejeter l'odieux gouvernement des Médecis (4). Ce gouvernement était déjà établi depuis quarante-huit ans; il avait laissé mourir dans l'exil tous

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. XIX, p. 1548; L. XX, p. 1504 — *Galluzzi, Storia del Gran Ducato*, T. II, p. 310 et 348.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. XXII, p. 86. C'est la fin de son Histoire. — *Galluzzi, Storia del gran Ducato*, L. III, c. VIII, p. 56, T. II.

(3) *Galluzzi, Storia del gran Ducato*, L. IV, c. I, T. III, p. 166.

(4) *Muratori Annali d'Italia, ad ann.*

Digitized by Google

ceux qui avaient quelque élévation dans le caractère; le commerce florentin était détruit; les mœurs nationales étaient changées; l'éducation nouvelle avait façonné les âmes au joug.

Le grand-duc avait chargé Curzio Picchéna, son secrétaire d'ambassade à Paris, de le délivrer des émigrés distingués qui restaient encore à la cour de Catherine de Médicis. Il lui fit passer des poisons subtils, dont Cosme Ier avait établi dans son palais une manufacture, qu'il prétendait être un atelier de chimie pour ses expériences; il lui envoya aussi des assassins italiens jugés supérieurs à tous les autres : quatre mille ducats de récompense furent promis pour chaque meurtre, outre le remboursement de tous les frais qu'il aurait occasionnés. Bernard Girolami fut, en 1578, la première victime de ce complot : sa mort alarma tous les autres émigrés florentins, qui se dispersèrent dans les provinces de France et d'Angleterre pour s'y mettre à couvert. Mais les sicaires de don François les poursuivirent partout; et tous ceux qui avaient causé de l'inquiétude au grand-duc succombèrent (1).

Don François vécut et mourut dans une dépendance absolue de Philippe II. Aussi parut-il aux yeux de ses sujets toujours appuyé par toute la puissance de l'Espagne; et quoiqu'il excitât, en 1579, un nouveau mépris par son mariage avec l'artificieuse et débauchée Bianca Capello (2), quoique sa famille présentât une scène sans cesse renouvelée d'assassinats, d'empoisonnements, de crimes de tout genre, les Florentins ne firent plus d'efforts pour secouer son autorité : seulement ils ne dissimulèrent pas leur joie lorsque François mourut au Poggio-à-Caïano, le 19 octobre 1587, empoisonné, ainsi que sa femme, dans un repas de réconciliation qu'il donnait au cardinal Ferdinand de Médicis, son frère (3).

Ce Ferdinand, qui lui succéda, et qui déposa l'habit de prêtre pour se marier, releva le premier la nation toscane de l'oppression où elle avait gémi soixante ans. Il avait autant de talents

(1) *Galluzzi, Storia del gran Ducato,* L. IV, c. III, T. III, p. 220.

(2) *Anguillesi, Memorie del Poggio a Caiano,* p. 111, *estratto da mssti. del Sttimani.* — *Galluzzi,* T. II, et III.

(3) *Galluzzi,* T. IV, p. 53, L. IV, c. VIII, — *Anguillesi, notizia del Poggio a Caiano,* p. 117.

Digitized by Google

pour le gouvernement qu'on en peut avoir sans vertus, et autant de fierté qu'on en peut conserver sans noblesse d'âme. Il se proposa de secouer le joug de l'Espagne, qui avait pesé si rudement sur ses deux précécesseurs ; il voulut opposer de nouveau la France à la maison d'Autriche, et il fut le premier des souverains catholiques à reconnaître Henri IV, et à faire alliance avec lui. Ce fut aussi lui qui négocia sa réconciliation avec le pape, et qui obtint pour lui l'absolution. Mais le traité de Paris, du 27 février 1600, entre la France et le duc de Savoie, en ôtant à la première sa communication avec l'Italie par le marquisat de Saluces, fit retomber le grand-duc sous le joug de l'Espagne qu'il avait voulu rejeter (1).

Telle fut en abrégé l'histoire, pendant ce siècle, de tous les princes souverains que comptait alors l'Italie. Celle des trois républiques qui conservaient toujours leur liberté fut moins riche encore en événements. En Toscane, la république de Lucques était seule demeurée indépendante. A en juger par ses formes extérieures, elle continuait à se gouverner démocratiquement. La souveraineté résidait dans trois corps, qui devaient donner leur assentiment à toutes les lois, savoir : la seigneurie, composée d'un gonfalonier et de neuf *anziani*, changés tous les deux mois; le sénat des Trente-Six, qu'on renouvelait tous les six mois; et le conseil général, composé de quatre-vingt-dix membres, qui siégeaient une année (2). Mais comme les magistrats qui étaient en place pendant l'année formaient eux-mêmes le corps électoral, par lequel les magistrats de l'année suivante étaient désignés, les mêmes hommes trouvaient moyen d'occuper toujours les emplois, en échangeant seulement entre eux leurs fonctions, parce que la loi ne leur permettait pas d'être réélus sans intervalle. Aussi les émigrés florentins, qui se trouvaient en grand nombre à Lucques, reprochaient-ils aux Lucquois d'avoir abandonné leur république à une étroite oligarchie, qu'ils appelaient par dérision *les seigneurs du petit cercle (i signori del cerchiolino* (3).

(1) *Galluzzi*, L. V, c. VI, VII, VIII, T. IV.

(2) *Dissertazione VIII, sopra la Storia Lucchese*, T. II, *delle Memorie documenti sopra la Storia Lucchese.*

(3) *Beverini Annales Lucenses manuscr.*, L. XIV, — *Dissertazione ottava sopra la Storia Lucchese*, T. II. p. 252.

Digitized by Google

Des règlements oppressifs portés en faveur des chefs d'atelier, contre les artisans, et surtout contre les tisserands de soie, donnèrent lieu, le 1er mai 1531, à une insurrection, qui força la seigneurie à composer avec le peuple, et à augmenter d'un tiers le nombre des conseillers, pour accorder ces places à des hommes nouveaux : mais, avant la fin de l'année, la seigneurie se fit autoriser à prendre une garde de cent soldats étrangers pour défendre le palais public; et avec leur aide et celle de la milice des campagnes, elle rétablit l'ancien système, le 9 avril 1532, et elle annula toutes les lois faites en faveur des classes inférieures (1).

Cependant ce ne fut qu'après la capitulation de Sienne, et lorsque la liberté était déjà exilée de tout le reste de la Toscane, que le gonfalonier Martin Bernardino proposa et fit passer, le 9 décembre 1556, la loi que les Lucquois considèrent comme ayant fondé leur aristocratie, et comme équivalant au *serrar del consiglio* de Venise : ils la nomment *legge Martiniana*, du nom de son auteur. Celui-ci, qui voulait restreindre la souveraineté à un petit nombre de familles, ménageait encore néanmoins l'opinion publique, et n'avait point exprimé tout ce qu'il voulait statuer en effet. La loi *martiniana* porte seulement que tout fils d'étranger ou de campagnard doit demeurer exclu à perpétuité de toutes les magistratures. De cette manière indirecte, le corps aristocratique, qui était déjà réduit à un fort petit nombre de familles, s'assura qu'il ne serait jamais renouvelé : car tous les nouveaux candidats qu'on aurait pu y introduire, ne pouvaient être que des étrangers naturalisés, ou des sujets de l'État anoblis. La souveraineté fut dès lors transmise par droit héréditaire à un nombre toujours plus restreint de familles nobles (2). En effet, il paraît qu'en l'an 1600 l'aristocratie lucquoise ne comptait plus que cent soixante-huit familles; et en 1797, lors des derniers comices tenus pour l'élection des magistratures, elle était réduite à quatre-vingt-huit familles, qui ne fournissaient plus un nombre suffisant de sujets pour tous les emplois de l'État (3).

(1) *A. N. Cianelli, Dissertazione ottova sopra la Storia Lucchese*, p. 268.

(2) *Beverini Annales Lucenses*, L. XV, — *Dissertazione nona sopra la Storia Lucchese*, T. II, p. 271.

(3) *Dissertaz. nona sopra la Storia Lucchese*, T. II, p. 301.

Digitized by Google

La constitution que s'était donnée la république de Gênes, lorsque André Doria la remit en liberté, avait rempli de reconnaissance tous ses concitoyens, parce qu'elle appelait le plus grand nombre d'entre eux au gouvernement, au moment où ils avaient pu craindre que la souveraineté ne fût usurpée par un seul; cependant cette constitution était purement aristocratique; et, par sa nature même, le cercle des dépositaires du pouvoir devait se resserrer toujours plus. La dépendance absolue où la famille des Doria et la république s'étaient placées vis-à-vis des Espagnols, devait encore favoriser l'oligarchie par tous les préjugés nobiliaires que nourrissait l'orgueil de Philippe II et de sa cour (1).

Depuis qu'André Doria, parvenu à une grande vieillesse, ne sortait presque plus de sa maison, où il était retenu par la goutte, son neveu Giannettino avait pris le commandement de ses galères: comme lui il était honoré de la faveur de l'Empereur, et il tenait le premier rang dans la république; mais il s'était attribué bien plus de pouvoir que n'en avait eu son oncle, et il l'exerçait avec plus d'orgueil. Le peuple, affligé d'avoir perdu toute part à l'administration de la république, et la haute noblesse, jalouse du crédit de Doria, se livraient tous les jours davantage à leur mécontentement. Jean-Louis de Fieschi, comte de Lavagne et seigneur de Pontrémoli, écoutant l'antique animosité de sa famille contre les Doria, et blessé dans son orgueil par Giannettino, projeta de soustraire sa patrie en même temps à l'autorité de l'aristocratie, à celle des Doria et à celle d'Espagne. Il s'assura des secours de Pierre-Louis Farnèse, nouveau duc de Parme et de Plaisance, et de ceux de la France; il engagea dans ses intérêts plusieurs citoyens attachés à l'ancien parti populaire, et le reste de la faction des Frégosi; enfin, il fit venir de ses fiefs plusieurs de ses vassaux, et environ deux cents soldats affidés, sous prétexte d'armer quatre galères à lui, pour aller en course contre les Barbaresques (2).

Jean-Louis de Fieschi avait convié un grand nombre de jeunes gens, de ceux qu'il croyait les plus mécontents, à un repas qu'il

(1) *Uberto Folieta, della republica di Genova Dialoghi.— Fil. Casoni, Ann. di Gen.*, L. V. p. 157.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. VI, p. 369. — *Bernardo Segni*, L. XII, p. 316.

Digitized by Google

donna le 2 janvier 1547 ; et lorsqu'il les eut tous rassemblés chez lui, que les portes furent fermées et gardées par des hommes à lui, il leur communiqua tout le plan de sa conspiration, et leur demanda de le seconder et de le suivre, s'ils voulaient sauver leur vie. La plupart, effrayés de ses menaces, plus encore qu'entraînés par leurs passions, en prirent l'engagement. Jean-Louis de Fieschi partagea alors sa troupe entre ses frères et lui, afin d'attaquer en même temps le port où Doria tenait ses galères, la porte de Bisagno, et celle qui menait au palais où les deux Doria vivaient hors de la ville : la nuit était déjà fort avancée lorsque les combats commencèrent partout à la fois. Gianettino Doria, averti du tumulte qu'on venait d'exciter, fut tué à la porte de la ville, comme il accourait pour le calmer : André Doria, croyant alors la ville et ses galères perdues, s'enfuit jusqu'à Sestri. Partout, en effet, la conjuration avait réussi : la flotte, où l'on comptait quarante-quatre galères, était déjà au pouvoir des insurgés ; les portes de la ville avaient été surprises. Mais on cherchait vainement Jean-Louis de Fieschi, pour marcher au palais, en chasser la garde de la seigneurie, et changer le gouvernement : en voulant passer sur la galère capitane, au moment où celle-ci s'éloignait du rivage, il était tombé dans la mer avec le pont qui y conduisait, et le poids de ses armes l'avait empêché de se sauver à la nage. Ses partisans, perdant courage aussitôt qu'ils apprirent son sort, n'osèrent point marcher au palais : déjà vainqueurs, ils traitèrent en vaincus avec la seigneurie ; ils offrirent de rendre les portes moyennant une amnistie entière : elle leur fut accordée et solennellement jurée, et les Fieschi se retirèrent à Montoglio (1). Mais un gouvernement qui obéissait à l'influence espagnole ne croyait jamais être obligé à tenir ses engagements : les vengeances du vieux Doria furent cruelles ; et elles n'eurent de terme qu'avec sa vie, qui se prolongea jusqu'à quatre-vingt-quatorze ans, et finit le 25 novembre 1560 (2).

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. VI, p. 369-375. — *Bern. Segni*, L. XII, p. 316. — De Thou, Hist. univ., L. III, p. 205-217. — *Fil. Casoni, Ann. di Gen.*, L. V, p. 157.

(2) *Gio. Batt. Adriani*, L. XVI, p. 1177. — *Fil. Casoni*, *Ann. di Genova*, L. VI, p. 144.

Digitized by Google

Pendant le reste du siècle, les Génois, toujours soumis aux Espagnols, perdirent en 1566 l'île de Scio, conquise par Soliman sur les Giustiniani, leurs concitoyens, qui s'en étaient arrogé la souveraineté. Ils furent aussi sur le point de perdre l'île de Corse, qui, après avoir été envahie par les Français en 1553 (1), se souleva en 1564, et continua à repousser de toutes ses forces le joug oppressif de la république, jusqu'en 1568, qu'elle fut soumise de nouveau (2). La paix ne régnait point non plus dans les murs de Gênes. Depuis la conjuration de Fieschi, les membres les plus riches et les plus puissants de l'aristocratie, craignant de se voir enlever le gouvernement par la haine populaire, avaient songé à rebâtir une citadelle à la Lanterne, et ils voulaient y introduire une garnison espagnole, pour contenir la ville et affermir leur autorité. Ce projet devait s'exécuter en 1548, au passage de don Philippe, prince d'Espagne à Gênes; et don Fernand de Gonzague, gouverneur du Milanez, devait le seconder avec toutes ses forces. Mais, malgré leur obéissance, les Génois détestaient les Espagnols; ils sollicitèrent André Doria de s'opposer à ce projet honteux, auquel l'esprit de vengeance l'avait d'abord fait consentir: ils lui recommandèrent la liberté de la république, dont il était le second fondateur, et ils obtinrent l'assurance que le prince d'Espagne ni ses troupes ne seraient point admis dans la ville (3).

De nouvelles dissensions éclatèrent, dans la seconde moitié du siècle, entre l'ancienne et la nouvelle noblesse, dont les droits étaient mal définis, et elles allèrent même assez loin pour faire concevoir à don Juan d'Autriche le projet de s'emparer de Gênes, lorsqu'il passa devant cette ville en 1571, avec la flotte qui remporta ensuite la victoire de Lépante (4). Le pape Grégoire XIII prit dans cette occasion la république sous sa protection, et contribua puissamment à en réconcilier les factions. Il obtint de celles-ci, en 1575, qu'elles remissent leurs intérêts à trois média-

(1) *Gio. Batt. Adriani*, L. X, p. 658.

(2) *Idem*, L. XVIII, p. 1279 et seq.— *Filippo Casoni, Ann. di Genova*, L. VII, p. 219 et seq.

(3) *Gio. Batt. Adriani*, L. VII, p. 457. — *Fil. Casoni, Ann. di Genova*, L. V, p. 203.

(4) *Gio. Batt. Adriani*, L. XXI, p. 1569. — *Filippo Casoni*, T. IV, L. VIII, p. 5.

Digitized by Google

leurs; savoir, lui-même, l'Empereur et le roi d'Espagne. Les trois cours modifièrent la constitution de la république, et détruisirent en partie l'ouvrage qui avait été fait au temps d'André Doria. Leur nouvelle loi, publiée le 17 mars 1576, augmenta les priviléges des nouveaux nobles; mais ce fut toujours comme nobles: les droits des citoyens furent laissés en oubli, et la liberté ne fut guère moins exilée de cette république, qu'elle ne l'était des principautés absolues (1).

La liberté n'était pas mieux connue à Venise, qui, depuis qu'elle avait épuisé ses forces pour résister à la ligue de Cambrai, paraissait chercher l'obscurité, s'efforcer de s'ensevelir dans le silence, se défier également de ses citoyens, de ses alliés, de ses ennemis; et, en alléguant les dangers qui la pressaient tour à tour du côté de la Turquie et du côté de l'Autriche, éviter de jouer aucun rôle par elle-même. Deux guerres cruelles avec les Turcs privèrent en effet, dans ce siècle, la république de plusieurs de ses plus beaux établissements dans le Levant. L'une commença en 1537, par la dévastation de Corfou, et finit, le 20 octobre 1540, par la cession que la république fit à Soliman, de toutes les îles de l'Archipel déjà conquises par les Turcs, et des villes fortes de Napoli et de Malvagia ou Épidaure, qu'elle possédait encore dans le Péloponèse (2). L'autre fut entreprise par les Turcs en 1570, pour conquérir l'île de Chypre. Cette île, défendue par des prodiges de valeur, et avec des sacrifices immenses d'hommes et d'argent, fut enfin perdue par les Vénitiens, et abandonnée à la paix qu'ils signèrent au mois de mars 1573 (3).

Cependant la crainte des Turcs, qui dans toutes leurs guerres avaient eu des succès constants contre la république, forçait celle-ci à s'attacher à l'alliance de la maison d'Autriche. Entourée des

(1) *Grævii Thesaurus Rer. Ital.*, T. I, P. II, p. 1471. — *Ciccarelli, Vita del papa Gregorio XIII*, f. 304. — *Fil. Casoni, Annali di Genova*, T. IV, L. VIII, p. 72.

(2) *Paolo Paruta, Ist. Veneziana*, L. X, p. 726 — *Pauli Jovii Hist.*, L. XXXVI, p. 333; et L. XXXIX, p. 417. — Laugier, Histoire de Venise, T. IX, L. XXXVI, p. 480-577. — *Vettor Sandi, Storia civile Veneziana*, P. III, L. X, c. VI, p. 625.

(3) *Lettere de' Principi*, T. III, f. 243 et seq. — De Thou, Hist. univers., L. XLIX, p. 412 et suiv. — Laugier, Hist. de Venise, L. XXXVIII, T. X. p. 183 et suiv. — *Vettor Sandi*, P. III, L. X, c. XI, p. 667-698.

Digitized by Google

possessions de cette maison, obligée de recourir à elle contre un ennemi plus redoutable encore, elle n'osait prétendre à une entière indépendance. Tant que les deux monarchies des Turcs et des Espagnols conservèrent toute leur vigueur, les Vénitiens furent trop heureux d'échapper au danger par l'obscurité, et d'éviter toute action qui pût attirer sur eux les regards de l'Europe.

Telles furent, pour chacun des États de l'Italie, les révolutions qu'amena le seizième siècle. Le nom de ce siècle rappelle d'abord une période de gloire, parce que ses premières années furent illustrées par les plus beaux génies que l'Italie eût produits dans les lettres et dans les arts. Au milieu d'effroyables calamités, l'espérance alors n'était point encore perdue, et elle soutenait le talent de ceux qui étaient nés ou qui s'étaient formés dans des temps plus heureux. Tous les grands hommes dont l'Italie se glorifie appartiennent à cette première moitié du seizième siècle, où elle se sentait encore libre. Le Tasse seul est plus récent qu'eux tous; il ne publia son poëme qu'en 1581, et déjà il se trouvait isolé, comme un représentant des anciens temps, au milieu d'une génération déchue. Le génie disparut avec lui de la terre d'où la liberté avait été chassée; et la fin du seizième siècle, celui de tous où la race humaine fut frappée en Italie des plus épouvantables malheurs, ne doit être rappelée qu'avec l'effroi qu'inspirent le crime, la souffrance, et la dégradation de nos semblables.

Digitized by Google

CHAPITRE XI.

RÉVOLUTIONS DES DIFFÉRENTS ÉTATS DE L'ITALIE PENDANT LE COURS DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — 1600 A 1700.

Tandis que chez les autres peuples civilisés les derniers siècles ont développé tant d'intérêts nouveaux, tant de sentiments et de passions nouvelles, qu'on ne saurait renfermer leur histoire dans le cercle étroit qui suffisait aux siècles précédents, l'histoire de l'Italie au contraire devient plus stérile, à mesure que nous nous rapprochons davantage de notre temps. Mais toutes les autres nations arrivaient lentement à l'existence, tandis que la nation italienne perdait la sienne. Après même que la dernière lutte pour l'indépendance fut terminée, il fallut encore quelque temps pour désabuser les hommes des rêves de leur ambition, pour les convaincre qu'il n'y avait plus à espérer pour eux ni liberté, ni grandeur, ni gloire; plusieurs pères avaient communiqué à leurs fils les sentiments dont ils s'étaient nourris dans des temps plus heureux; plusieurs caractères avaient été retrempés par l'exil, la persécution, les souffrances de la guerre, et toutes les calamités du commencement du seizième siècle : plusieurs hommes énergiques ayant pris une fausse direction, et ayant servi l'ennemi commun, avaient été ménagées par ceux mêmes qui opprimaient tous les autres, mais qui avaient besoin de se réserver quelques instruments assez fort pour maîtriser le pays. Plusieurs autres, sans avoir de but, sans avoir d'espérance, s'agitaient encore par l'habitude des révolutions, de même que la matière brute conserve le mouvement par la force d'inertie, une fois qu'elle l'a reçu. Ainsi tout le seizième siècle eut encore une apparence de vie; et c'est sans doute pourquoi il participa tout entier à la gloire que lui assurèrent les poëtes, les littérateurs, les artistes, qui fleurirent

Digitized by Google

surtout à son commencement. Le dix-septième, au contraire, est une époque de mort complète; autant l'histoire littéraire le représente comme abandonné au plus mauvais goût, à la langueur, à la fadeur, et à la stérilité, autant l'histoire politique nous le montre dépourvu de toute action comme de toute vertu, de tout caractère élevé comme de toute révolution importante. Plus on avance, plus on demeure convaincu que l'histoire, non point des républiques seulement, mais de la nation italienne elle-même, a fini avec l'année 1530.

Mais on serait dans une grande erreur, si observant que l'histoire ne s'occupe guère que des malheurs des hommes, on jugeait que les temps sur lesquels elle est silencieuse ont été moins malheureux. Toutes les calamités ne sont point historiques; il leur faut un certain degré de grandeur et de noblesse, pour qu'elles puissent fixer notre attention, et se graver dans notre souvenir. Il faut aussi, pour que les contemporains eux-mêmes nous en transmettent le détail, qu'elles associent les individus dans une souffrance commune, que la cause et l'effet soient liés aux yeux les moins clairvoyants. Les malheurs du dix-septième siècle étaient d'une autre nature, ils étaient silencieux, ils ne semblaient point tenir à la politique; chacun souffrait, mais chacun souffrait dans sa famille, comme homme et non comme citoyen. Ses relations privées étaient empoisonnées, ses espérances étaient détruites, sa fortune diminuait, tandis que ses besoins s'accroissaient chaque jour : sa conscience, au lieu de le soutenir dans l'épreuve, l'accusait comme coupable; et la honte se joignant à la douleur, il s'efforçait encore de cacher ses chagrins aux yeux du monde, et d'en dérober le souvenir à la postérité.

Ainsi l'on n'a point songé à compter parmi les malheurs publics de l'Italie, la cause peut-être la plus universelle des souffrances privées de toutes les familles italiennes, l'atteinte portée au lien sacré du mariage, par un autre lien avoué, considéré comme honorable, et que les étrangers voient toujours en Italie avec une égale surprise, sans pouvoir le comprendre, celui des *cicisbei* ou *cavalieri serventi*. Cette mode funeste ayant une fois été introduite au dix-septième siècle, par l'exemple des cours, et étant mise sous la protection de toutes les vanités, la paix des familles fut bannie de toute l'Italie : aucun mari ne regarda plus

Digitized by Google

sa femme comme une compagne fidèle, associée à toute son existence; aucun ne trouva plus en elle un conseil dans le doute, un soutien dans l'adversité, un sauveur dans le danger, un consolateur dans le désespoir; aucun père n'osa s'assurer que les enfants qui portaient son nom étaient à lui; aucun ne se sentit lié à eux par la nature; et l'orgueil de conserver sa maison, mis à la place du plus doux et du plus noble des sentiments, empoisonna tous les rapports domestiques. Combien ils furent criminels envers l'humanité ces princes qui réussirent à empêcher que leurs sujets ne connussent aucun des doux sentiments d'époux, de père, de frère et de fils!

Quoique l'institution de tous les ridicules devoirs des sigisbés fût peut-être le moyen le plus efficace pour calmer des esprits inquiets, tout récemment asservis, d'amollir des courages trop mâles, d'efféminer des nobles et des citoyens trop impatients du joug, en leur faisant oublier ce qu'ils avaient perdu, ce qu'ils ne devaient plus rechercher; peut-être est-ce faire trop d'honneur à l'intelligence de ceux qui changèrent les mœurs de l'Italie, que de supposer qu'ils prévirent toutes les conséquences des modes nouvelles qu'ils introduisirent. Cependant l'instinct du crime mène souvent aussi directement au but que le calcul.

L'habitude du travail avait été, jusqu'au milieu du seizième siècle, la qualité distinctive des Italiens: le premier rang, à Florence, à Venise, à Gênes, était occupé par des marchands; et les familles décorées de toutes les dignités de l'État, de l'Église, ou de l'armée, ne renonçaient point pour cela au commerce. Philippe Strozzi, le beau-frère de Léon X, le père du maréchal Strozzi et du grand prieur de Capoue, l'ami de plusieurs souverains, et le premier citoyen de l'Italie, était, jusqu'à la fin de sa vie, demeuré chef d'une maison de banque. Il eut sept fils; mais, malgré son immense fortune, il n'en avait destiné aucun à l'oisiveté. Les princes voulurent faire succéder à cette activité redoutable ce qu'ils nommèrent un noble loisir; les armes castillanes inondaient l'Italie, et ils appelèrent à leur aide les préjugés castillans, qui couvraient d'un mépris profond toute espèce de travail. Ils engagèrent tous leurs courtisans à changer toutes leurs fortunes en fonds de terre, à les substituer à perpétuité à l'aîné de leur famille, sacrifiant ainsi à leur orgueil les plus jeunes frères

Digitized by Google

et les femmes; et ils condamnèrent à une constante fainéantise, tous les fils aînés par hauteur, tous les fils cadets par impuissance.

Ce fut pour remplir les loisirs de tout ce qui était courtisan, de tout ce qui fut décoré de titres de noblesse; pour offrir en même temps une compensation à cette foule de cadets déshérités de toute espérance, et exclus pour jamais du mariage, qu'on inventa les droits et les devoirs bizarres des sigisbés, ou chevaliers servants. On les fonda tout entiers sur deux lois que s'imposa le beau monde : aucune femme ne put plus avec décence paraître seule en public; aucun mari ne put, sans se donner un ridicule, accompagner sa femme.

L'exemple des débordements des grands contribua sans doute beaucoup à corrompre le peuple; celui de l'impudique Bianca Capello, ou de tous les princes et princesses de la maison de Gonzague, pendant le dix-septième siècle, ne pouvait pas rester sans influence; mais quoique les mœurs des cours fussent plus relâchées, on avait connu aussi l'intrigue et la galanterie dès le temps des républiques, et ce désordre ne suffisait pas seul pour détruire le caractère national. Ce qui distingue le dix-septième siècle, c'est la naissance d'un préjugé antisocial, plus funeste que le libertinage, d'après lequel on faisait parade de ce qu'on avait caché autrefois. Ce ne fut pas parce que quelques femmes eurent des amants, mais parce qu'aucune femme ne put paraître en public sans son amant, que les Italiens cessèrent d'être des hommes.

Tandis que tous les liens de famille furent brisés, au dix-septième siècle, par ces mœurs nouvelles, qui, regardées dans les cours comme seules conformes à l'élégance, ne tardèrent pas à être imitées par la masse entière du peuple, le commerce fut frappé d'un coup mortel par la retraite subite des hommes industrieux et des capitaux. Sa ruine fut complétée par les monopoles, et par les impôts absurdes sur chaque vente de tous les objets commerciables qu'établirent les Espagnols, dans toutes les provinces qui dépendaient d'eux. Cependant le faste augmentait à mesure que les ressources diminuaient : autant dans les anciennes mœurs on avait attaché de mérite à l'ordre et à l'économie, autant dans l'opinion des cours le rang fut fixé par la splendeur et le luxe. Les Italiens apprirent dans ce siècle, et ce fut encore

Digitized by Google

des Espagnols qu'ils reçurent cette leçon, l'art de retrancher sur les besoins les plus pressants, pour donner davantage à l'apparence; de supprimer toute l'aisance qui ne se voit pas, pour augmenter le faste qui frappe les yeux du public. La considération se mesura sur la dépense, et l'on fit un mérite au chef de famille, de tout ce qu'il donnait à sa vanité et à ses plaisirs.

Dans le temps des républiques, les citoyens, ne recherchant d'autre décoration que les suffrages de leurs concitoyens, craignaient d'exciter leur jalousie par des distinctions ambitieuses. Ils ne recevaient et ne donnaient aucun titre; ils ne torturaient point leur langage pour employer des formules plus obséquieuses. Les nouvelles cours substituèrent en toute chose la vanité à l'orgueil national. Des questions de préséance occupèrent toute leur politique. La rivalité entre la maison d'Este et la maison de Médicis, entre celle-ci et la maison de Savoie, n'avait d'autre cause que la prétention de chacune d'avoir le pas sur l'autre, dans les cérémonies où leurs ambassadeurs se rencontraient. Les souverains s'arrogeaient successivement de nouveaux titres, en même temps qu'ils en distribuaient aussi de nouveaux à toute leur cour. Tandis qu'ils passaient eux-mêmes par toutes les gradations, d'illustrissimes, d'excellences, de magnificences, d'altesses, d'altesses sérénissimes, d'altesses royales, ils créaient pour leurs sujets des patentes sans nombre de marquis, de comtes, de chevaliers; et ils leur abandonnaient successivement la qualification qu'ils avaient portée, et qu'ils commençaient à dédaigner. Ces décorations descendaient toujours plus bas dans la foule : on n'écrivait plus, il y a trente ans, à son cordonnier, sans l'appeler *molto illustre;* mais, en multipliant les titres, on n'avait multiplié que les mécontentements et les mortifications; chacun, au lieu de ce qu'on lui accordait, ne voyait que ce qu'on lui refusait, et il n'y avait si mince gentilhomme, si petit officier de milice qui ne se regardât comme blessé mortellement lorsqu'on l'appelait, par erreur, *très-célèbre et très-excellent (chiarissimo ed eccellentissimo)*, tandis qu'il prétendait à *l'illustrissime.*

Les lois, les mœurs, l'exemple, la religion même, telle qu'elle était pratiquée, tendaient à substituer en toute chose l'égoïsme à tout mobile plus noble. Mais tandis qu'on forçait les hommes à tout rapporter à eux-mêmes, on les privait en même temps de toutes les

Digitized by Google

jouissances qu'ils auraient pu trouver en eux-mêmes. Le père de famille, marié à une femme qu'il n'avait point choisie, qu'il n'aimait point, dont il n'était point aimé; entouré d'enfants dont il ne savait point s'il était père, dont il ne suivait point l'éducation, dont il n'obtenait point l'amour, gêné sans cesse dans sa famille par la présence de l'ami de sa femme, séparé d'une partie de ses frères et de ses sœurs, qu'on avait enfermés de bonne heure dans des couvents; fatigué de l'inutilité des autres, auxquels, pour tout établissement, il était obligé de donner toujours un couvert à sa table, n'était regardé par eux tous que comme l'administrateur du patrimoine de la famille. Il était seul responsable de son économie, tandis que tous les autres, frères, sœurs, femme et enfants, étaient entrés dans une ligue secrète, pour détourner à leur profit le plus qu'ils pourraient du revenu commun, pour jouir, pour se mettre eux-mêmes dans l'aisance, sans se soucier de la gêne où pouvait se trouver leur chef.

Ce chef de famille n'était plus le vrai propriétaire du bien patrimonial; il n'avait plus aucun moyen de l'accroître, tandis que les impôts, les désastres publics et l'augmentation du luxe le diminuaient sans cesse. Le bien qu'il tenait de ses ancêtres était tout entier substitué à perpétuité. Il n'appartenait point à la génération vivante, mais à celle qui était encore à naître. Le père de famille ne pouvait ni hypothéquer, ni échanger, ni vendre : si quelque imprudence de jeunesse lui avait fait contracter une dette, ses revenus seuls étaient saisis pour l'acquitter; et pendant ce temps, il devait, pour vivre, en contracter une nouvelle. L'obligation que son ancêtre lui avait imposée pour conserver sa fortune, l'empêchait de la réparer jamais. Pour chaque besoin imprévu, il prenait sur le fonds destiné à la culture, le seul qui fût à sa disposition, et le seul qui aurait dû demeurer sacré. Il ruinait ses terres, parce qu'il n'avait pas droit de les vendre, et de nombreuses familles de métayers étaient victimes avec lui de son inconsidération, de celle de ses proches, ou du malheur fortuit qui avait dérangé sa fortune.

S'il recherchait des honneurs, pour se dérober aux chagrins que lui causait son intérieur, il était mortifié à toute heure par toutes les vanités jalouses de la sienne; s'il voulait suivre une carrière publique, il ne pouvait y réussir que par les arts de

Digitized by Google

l'intrigue, par l'adulation et la bassesse; s'il avait des procès, son bon droit était compromis par les lenteurs interminables de la chicane, ou sacrifié par la vénalité de ses juges; s'il avait des ennemis, ses biens, sa liberté, sa vie, étaient à la merci de délateurs secrets et de tribunaux arbitraires. N'aimant rien que lui-même, il ne trouvait en lui-même que peines et que soucis. Pour s'étourdir sur ses chagrins, il était forcé en quelque sorte à suivre la pente universelle de sa nation vers les plaisirs des sens; il s'y abandonnait, et dans leur ivresse il se préparait encore de nouveaux soucis et de nouveaux remords.

Telle était, au dix-septième siècle, la situation de la presque universalité des sujets italiens; et c'est ainsi qu'au milieu des fêtes et des gaietés de la vie, le malheur les atteignait de partout, sans laisser aucune trace dans l'histoire. Quant aux événements du siècle qui appartiennent davantage à l'historien, si on compare cette période à celle qui l'avait précédée, on y trouvera peut-être moins de calamités générales mais plus d'humiliation; moins de ces souffrances violentes et rapides qui semblent épuiser les forces de la nature humaine, mais autant de misère, et plus de dégradation encore.

Charles-Quint avait annexé l'Italie à la monarchie espagnole. Philippe II, pendant son long règne, l'avait maintenue dans une étroite dépendance; et quoique tous les États qui lui étaient soumis eussent commencé à déchoir dès le moment où ils passèrent sous sa domination, la monarchie espagnole paraissait encore, sous lui, réparer par des conquêtes au dehors ce qu'elle perdait de forces intérieures. En vain l'oppression avait poussé à la révolte les Mores de Grenade et les Hollandais dans les Pays-Bas, en vain l'Océan avait englouti les flottes formidables de Philippe, et la France et la Hollande étaient arrosées du sang de ses soldats; en vain le désordre toujours croissant de ses finances l'avait réduit à faire une banqueroute ignominieuse, il était encore, lorsqu'il mourut le 13 septembre 1598, le monarque le plus formidable de l'Europe. Aucun souverain n'osait se mesurer avec lui, et aucun État neutre ne pouvait, près de lui, conserver son indépendance. Le dix-septième siècle est rempli par le règne des trois princes de la ligne autrichienne d'Espagne qui lui succédèrent. Son fils Philippe III mourut le 31 mars 1631; son petit-

Digitized by Google

fils Philippe IV mourut le 7 septembre 1665, et son arrière-petit-fils Charles II le 1er novembre 1700. L'incapacité croissante de ces trois souverains, leur faiblesse pusillanime, et l'imprudence de leurs favoris et de leurs premiers ministres, accélérèrent la décadence de la monarchie espagnole, et firent succéder le mépris à l'effroi qu'elle avait inspiré.

Cependant, cette décadence de la monarchie espagnole ne donna point à l'Italie les moyens de secouer ses chaînes. Les tentatives faites par les provinces qui reconnaissaient la souveraineté du roi d'Espagne, furent mal combinées, mal secondées, et n'eurent d'autres effets que de rendre l'oppression plus cruelle; et quant aux petits souverains qui s'étaient mis sous la protection de l'Espagne, ils n'avaient plus assez d'énergie pour désirer une plus grande liberté. Quelquefois ils balançaient entre ce joug et celui de la France; ils se rapprochaient momentanément de Louis XIV, dont ils reconnaissaient l'ascendant : mais bientôt, ne se sentant pas appuyés d'assez bonne foi, ils retournaient à leurs anciennes habitudes, et ils ne voulaient pas, sur l'espoir d'un secours éloigné, s'attirer l'inimitié de leurs plus proches voisins.

L'autorité de Philippe III sur l'Italie ne fut point troublée par la rivalité du roi de France. Pendant une partie de son règne, il eut, il est vrai, pour antagoniste Henri le Grand; mais ce prince, qui voulait relever ses États de l'épuisement où les guerres civiles les avaient jetés, évita les combats, et se ferma en quelque sorte l'entrée de l'Italie. La régence tout autrichienne de Marie de Médicis ne donna plus d'inquiétude à l'Espagne. Philippe IV, plus faible que son père, eut des antagonistes plus redoutables. Les deux ministres, Richelieu et Mazarin, pendant toute la durée de leur administration, se proposèrent pour but l'abaissement de la maison d'Autriche. Depuis l'année 1621, où Richelieu commença à protéger, contre les Espagnols, les droits des Grisons protestants sur la Valteline, jusqu'à la paix des Pyrénées, le 7 novembre 1659, une lutte presque sans relâche continua entre ces deux monarchies : mais la France n'avait alors ni un roi qui sût se mettre à la tête de ses armées, ni des ministres guerriers; aussi ne se laissa-t-elle point tenter par des expéditions lointaines. Elle ne versa pas moins de sang, elle ne dissipa pas moins de trésors que pendant les règnes plus brillants de Louis XII et de Fran-

Digitized by Google

çois Ier; toutefois ses armes ne passèrent guère, en Italie, les frontières de la Valteline et du Piémont. Ses principaux efforts, il est vrai, étaient dirigés contre la Flandre et l'Allemagne : mais on n'en doit pas moins remarquer, comme caractère propre à toutes les guerres dirigées par les deux cardinaux, que leur but fut la dévastation plutôt que la conquête, et qu'elles ruinaient l'Espagne sans pouvoir profiter à la France.

La troisième période s'étend depuis la paix des Pyrénées jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne, et correspond au règne de Charles II, en même temps qu'aux années plus brillantes de celui de Louis XIV. Pendant ce temps, le dernier des monarques autrichiens de Madrid, sentant toute sa faiblesse, cherchait à tout prix à éviter la guerre, tandis que le Français, croyant ne pouvoir acquérir de la gloire que par ses armes, saisissait avec empressement toutes les occasions d'attaquer ses voisins, sans s'arrêter un instant à peser la justice ou la plausibilité des prétextes qu'il employait. Ni Louis XIV, ni aucun de ses conseillers, ne purent, de bonne foi, croire fondés les titres de la reine mère ou de la reine régnante de France, au partage de la succession de Philippe IV. La guerre n'avait d'autre motif que le sentiment de la force opposée à la faiblesse, et les manifestes n'étaient qu'une grossière hypocrisie, qu'il aurait mieux valu s'épargner. Néanmoins, pendant cette période, qui coûta tant de sang à l'humanité, l'Italie fut, moins que le reste de l'Europe, le théâtre de la guerre générale. Les armes françaises n'y parurent guère que lorsque la vanité de Louis XIV se complut, en 1662, à humilier le pape Alexandre VII, à l'occasion de l'insulte prétendue faite par les Corses à son ambassadeur, et lorsqu'il désola, en 1684, la république de Gênes par un bombardement barbare. D'ailleurs, les petits princes italiens, embarrassés de la liberté que l'affaiblissement de l'Espagne leur rendait, se tournèrent vers l'Empereur, pour lui transporter leur allégeance, et s'appuyèrent de sa protection; encore que Léopold Ier, qui parvint à la couronne de l'Empire en 1658, et qui la porta jusqu'en 1705, ne se fit presque connaître à l'Italie que par les vexations et la rapacité de ses généraux.

Le duché de Milan, le royaume de Naples, et ceux de Sicile et de Sardaigne, demeurèrent pendant tout le dix-septième siècle

Digitized by Google

sous la domination des Espagnols. Le duché de Milan n'ayant manifesté, pendant cet espace de temps, ni volonté nationale, ni aucune résolution qui lui fût propre, ne peut pas plus être l'objet d'une histoire séparée, qu'aucune autre des provinces de la vaste monarchie autrichienne : comme les autres, il souffrit du faste et de l'impéritie du duc de Lerme, du comte-duc d'Olivarès, de don Louis de Haro, qui, premiers ministres et favoris, gouvernèrent despotiquement le roi et le royaume. Il souffrit même plus que les autres, parce que la guerre entre la France et la maison d'Autriche, ayant eu, pendant tout le siècle, pour objet, en Italie, la possession du Piémont, du Montferrat, de la Valteline et du duché de Mantoue, ne s'éloigna jamais des frontières du Milanez. Cependant cette guerre se fit avec une moindre activité, si ce n'est avec moins de cruauté que dans le siècle précédent; et ses ravages, non plus que les fautes journalières du gouvernement, ne suffirent point pour contre-balancer l'admirable fertilité de ce beau pays, ou pour détruire les ouvrages dispendieux par lesquels ses anciens propriétaires avaient maîtrisé les eaux, et les faisaient servir à la richesse des campagnes.

L'histoire garde de même un silence absolu, pendant tout ce siècle, sur la vice-royauté de Sardaigne; mais le royaume de Naples et celui de Sicile se firent du moins remarquer par leurs efforts infructueux pour secouer la tyrannie des Espagnols.

Les revenus du royaume de Naples, au milieu du dix-septième siècle, montaient à six millions de ducats; les dépenses de l'administration, de la flotte et de l'armée, en y comprenant même les ambassades d'Italie, ne passaient pas un million trois cent mille ducats. On estimait, il est vrai, que sept cent mille ducats étaient encore employés dans le royaume en dépenses secrètes, ou dilapidés par les officiers du roi : mais quatre millions de ducats, ou les deux tiers des revenus ordinaires, sortaient annuellement du royaume pour acquitter les dettes de l'Espagne ou solder ses armées (1). Cet emploi des tributs du peuple, pour une politique à laquelle il ne prenait aucun intérêt, lui causait un extrême mécontentement; mais sa mauvaise humeur était encore augmentée

(1) *Ist. del conte Galeazzo Gualdo Priorato*, P. IV, L. V, p. 208. Venezia, 1648, in-4°.

Digitized by Google

par l'accroissement progressif de toutes les charges. D'après les priviléges du royaume, reconnus par Ferdinand et par Charles-Quint, aucun impôt nouveau ne pouvait être établi sans le consentement du parlement, qui représentait la noblesse et le peuple : mais le parlement n'était plus assemblé depuis longtemps; et chaque jour les vice-rois, pressés par leur cour, inventaient quelque nouvelle gabelle, et écrasaient toujours plus un peuple déjà accablé sous le faix. Les Espagnols, d'après leur ignorance accoutumée de l'économie politique, avaient fait porter presque toutes ces gabelles sur les denrées de première nécessité; ils avaient taxé successivement la viande, le poisson, la farine, et enfin le fruit. Les pauvres, obligés de renoncer à une consommation que les impôts rendaient toujours plus coûteuse, se privaient successivement de tous les objets taxés. La gabelle sur le fruit, qui fut estimée à quatre-vingt mille ducats pour la ville de Naples, leur parut établie pour les poursuivre dans leurs derniers retranchements, et leur enlever le seul aliment qu'ils pussent encore atteindre. Ils se soulevèrent le 7 juillet 1647, contre le duc d'Arcos, alors vice-roi; un jeune pêcheur d'Amalfi, nommé Mas ou Tommaso Aniello, se mit à leur tête : ils brûlèrent les baraques où la gabelle était perçue; ils menacèrent le vice-roi; ils le forcèrent à s'enfuir au château Saint-Elme; ils incendièrent les maisons de ceux qui s'étaient enrichis par leurs malversations dans les finances : ils réclamèrent le rétablissement de tous les priviléges qui leur avaient été garantis par Charles-Quint; et ils forcèrent enfin le gouvernement, vaincu dans plusieurs rencontres, à traiter avec eux (1).

Un esprit de liberté paraissait, à cette époque, animer toute l'Europe. Les Hollandais avaient fait reconnaître et respecter leur république; les Anglais retenaient Charles Ier prisonnier à Hampton-Court; les Français faisaient la guerre à Mazarin et à la régente; les Portugais avaient secoué le joug de l'Espagne; les Catalans étaient soulevés, et une insurrection en Sicile avait éclaté avant même celle de Naples. Mais presque partout l'inquiétude et la souffrance avaient soulevé les peuples contre des

(1) *Istorie del conte Gualdo Priorato*, P. IV, L. V, p. 211. — *Giannone, Ist. civile*, L. XXXVII, c. II, T. IV, p. 509.

Digitized by Google

abus intolérables, avant qu'ils eussent assez de connaissances pour corriger leurs gouvernements, ou pour en fonder de nouveaux sur de meilleurs principes. La populace se mit à la tête des mouvements d'insurrection, et leur donna un caractère effrayant. Les hommes d'un ordre supérieur, qui, plus encore qu'elle, avaient besoin de liberté, abandonnèrent cependant une cause trop souvent souillée par des crimes : ils voyaient d'une part l'étendard du despotisme, de l'autre celui de l'anarchie, et ils ne savaient sous lequel se ranger. Les souffrances du peuple, et son ignorance même, qui étaient l'ouvrage du gouvernement, ne justifiaient que trop son ressentiment; mais la plus dangereuse de toutes les passions auxquelles les opprimés puissent s'abandonner, est celle de la vengeance : c'est elle qui a fait échouer presque toutes les révolutions.

Le duc d'Arcos se défiait des gentilshommes napolitains autant que du peuple; il savait qu'il avait violé tous leurs priviléges, qu'il les avait abreuvés de mortifications, et que ces gentilshommes pouvaient pourtant soulever toutes les provinces, et les joindre à la capitale par leur crédit sur les paysans leurs vassaux. Il jugea donc convenable, avant tout, de les brouiller irrémissiblement avec leurs compatriotes; il fit porter par eux au peuple de fausses paroles de conciliation : il les chargea de lire un faux privilége de Charles-Quint, de se rendre garants de fausses écritures; et il les engagea si avant dans ses propres perfidies, que la populace tourna contre eux la fureur qu'elle avait conçue d'abord contre les Espagnols, et que plusieurs furent massacrés et leurs maisons incendiées, pour s'être prêtés à ces indignes artifices. Le reste de ces gentilshommes, quoique convaincus que le vice-roi seul était coupable du sang de leurs frères, furent obligés de le seconder, parce qu'ils n'obtenaient plus de confiance, et ne trouvaient plus de sûreté dans le parti opposé (1).

Aucune foi donnée, aucun engagement, quelque solennel qu'il fût, ne pouvait enchaîner la vengeance du gouvernement espagnol. Ce fut au milieu de l'église du Carmine, au moment où il faisait lire au peuple les articles de la pacification qu'il venait de jurer, que le duc d'Arcos fit faire une décharge d'arquebusiers sur

(1) *Istorie del conte Gualdo Priorato*, P. IV, L. V, p. 216.

Digitized by Google

Masaniello et les siens (1). Ce chef de parti, par un bonheur étrange, ne fut point blessé; et le vice-roi, désavouant les bandits qu'il avait employés, les sacrifia à la fureur du peuple, pour regagner son propre crédit; puis, continuant à traiter de paix, il invita Masaniello à un repas de conciliation, où il lui fit administrer une boisson qui troubla sa raison. Le favori du peuple perdit alors la confiance de son parti, par ses extravagances et ses cruautés; et le duc d'Arcos en profita pour le faire assassiner le 16 juillet (2).

Pendant le peu de jours qu'avait duré son pouvoir, Masaniello avait exercé sur le peuple l'autorité la plus illimitée. Les talents naturels de ce jeune pêcheur, et l'obéissance empressée de la populace, avaient frappé le duc d'Arcos de terreur, et lui avaient dicté toutes les concessions par lesquelles il avait cherché à apaiser la sédition; il les retira toutes au moment où il se fut défait de son ennemi : il crut pouvoir, sans danger, annuler les engagements qu'il venait de prendre. Mais, le 21 août, la sédition recommença avec plus de fureur que jamais; et les Espagnols, se sentant les plus faibles, furent réduits à une nouvelle capitulation (3). Toutefois, lorsque, par les promesses les plus solennelles, ils eurent décidé le peuple à poser les armes, les trois forts qui dominent Naples, et la flotte de don Juan d'Autriche, qui était entrée dans le port, commencèrent tout à coup, le 5 octobre à midi, à canonner et à bombarder la ville; et au moment où le peuple désarmé, frappé de terreur et de surprise, demandait encore la cause d'une attaque aussi imprévue, six mille hommes des vieilles bandes espagnoles débarquèrent de la flotte, avec ordre de massacrer tout ce qu'ils rencontreraient (4).

Mais la population de Naples passait quatre cent mille âmes. Les insurgés, presque tous sans maison et sans fortune, n'avaient rien à craindre du bombardement : comme ils combattaient sans ordre, ils ne s'apercevaient point de toutes les pertes qu'ils faisaient; et le massacre dans une rue n'était pas connu dans la

(1) *Istorie del conte Gualdo Priorato*, P. IV, L. V, p. 220.
(2) *Ibidem*, p. 225. — *Giannone*, L. XXXVII, c. II, p. 517.
(3) *Gualdo Priorato*, P. IV, L. IV, p. 273.
(4) *Ibidem*, L. V, p. 278. — *Giannone*, L. XXXVII, c. III, p. 520.

Digitized by Google

rue prochaine, où le combat recommençait. La populace parcourait les toits, en accablant les soldats de pierres et de briques; puis elle s'enfuyait avant que la troupe de ligne pût l'atteindre. Après deux jours de combat, les insurgés attaquèrent à leur tour les soldats espagnols accablés de fatigue; il les chassèrent de tous leurs postes; il les forcèrent à se retirer dans les trois forts ou sur la flotte; et ils demeurèrent maîtres de la ville (1).

Ce fut seulement alors que les Napolitains commencèrent à négocier avec les Français, et qu'ils appelèrent à leur aide Henri de Lorraine, duc de Guise, qui se trouvait à Rome dans ce temps-là. Celui-ci descendait par les femmes de la seconde maison d'Anjou; il croyait avoir à la couronne des droits qu'il espérait faire valoir, et il comptait sur le secours de la France. Il accourut à Naples, où il fut déclaré généralissime et défenseur de la liberté. Le nom de république de Naples commençait à être prononcé et reçu par le peuple avec acclamation, et toutes les provinces s'étaient soulevées à l'envi de la capitale (2).

Mais le peuple napolitain n'avait pu acquérir, sous la domination des Espagnols, ni les mœurs, ni les habitudes, ni les opinions par lesquelles on fonde une république. Il ne songeait qu'à déplacer l'autorité arbitraire au lieu de la détruire; il obéit aveuglément à Masaniello, puis à Gennaro Annèse et au duc de Guise, comme il avait obéi au vice-roi; il leur permit de régner par les supplices; et jamais justice prévôtale ne fut plus rapide ou plus injuste que celle de ces favoris de la populace. Dans son aveugle superstition, il compta bien plus sur les miracles de la Madonna del Carmine, sur ceux de Masaniello lui-même, qu'il regardait comme un saint, que sur ses propres efforts. Passant d'une confiance aveugle à une défiance insensée, il fut trahi par tous ceux à qui il remit son pouvoir, et il changea en ennemis acharnés tous ceux qu'il poursuivit de ses soupçons injurieux; surtout il continua trop longtemps à proclamer comme souverain le roi d'Espagne, à prétendre lui conserver toute sa fidélité, et à rejeter sur les Espagnols le nom de rebelles. C'est une grande

(1) *Gualdo Priorato*, P. IV, L. VI, p. 278.

(2) *Ibidem*, P. IV, L. VI, p. 283. — Limiers, Histoire de Louis XIV, L. I, p. 120. — *Giannone*, L. XXXVII, c. III. p. 521.

Digitized by Google

erreur de croire que les mots employés contre leur sens naturel puissent faire illusion sur le fond des choses. Il y a plus de sûreté pour ceux qui se révoltent à s'avouer franchement pour révoltés ; et les Napolitains avaient assez éprouvé le caractère de Philippe IV et de son ministère, pour s'assurer qu'il ne transigerait plus avec eux que pour les tromper.

Le duc de Guise, au lieu de constituer la république qui le choisissait pour chef, ne songea qu'à s'attribuer une autorité absolue; il se montra jaloux de tous les droits de la nation, de tous ceux de ses magistrats, et surtout du crédit de Gennaro Annèse, l'homme le plus habile du parti de la liberté, et le vrai chef de la révolution. De même que Guise n'avait rien fait pour le peuple, il n'obtint point de lui ces efforts généreux qu'inspire le seul amour de la liberté. Gennaro Annèse, irrité de n'avoir fait que changer de maître, et craignant pour lui-même la jalousie de Guise, commença secrètement à traiter avec les Espagnols. Il leur vendit enfin sa patrie, dont il leur ouvrit les portes le 4 avril 1648, tandis que Guise en était sorti avec un petit corps d'armée pour faciliter les arrivages de vivres. Un joug plus pesant que jamais fut imposé à la ville de Naples, et le peuple n'eut d'autre consolation que de voir ceux qui l'avaient trahi, victimes de leurs propres perfidies. Le duc d'Arcos avait perdu sa vice-royauté, et avait été rappelé en Espagne; le duc de Matalona et le prince don Francesco Toralto, qu'il avait engagés avec d'autres gentilshommes napolitains, à trahir leurs compatriotes, furent massacrés par un peuple furieux; le duc de Guise fut fait prisonnier des Espagnols, et ne recouvra sa liberté qu'en 1652; et Gennaro Annèse, qui avait rendu la couronne à Philippe IV, et qui avait livré sa patrie aux Espagnols, périt sur un échafaud par l'ordre du roi qu'il avait rétabli, avec presque tous ceux qui avaient eu part aux troubles; éprouvant ainsi qu'aucun service, quelque éminent qu'il soit, n'efface aux yeux d'un deposte des offenses passées, et qu'aucun serment ne le lie envers ceux qui ont voulu une fois diminuer son pouvoir (1).

(1) *Gualdo Priorato*, P. IV, L. VIII, p. 404. — *Gio. Batt. Birago, Ist. memorab. de' nostri tempi, Parte V annessa all' opera d'Alessandro Ziliolo*, L. VI. Venezia, 1654, in-4°. — *Muratori ad ann.* — *Giannone*, L. XXXVII, c. IV, p. 529. — Lahode, Histoire de Louis XIV, T. I, L. V, p. 186.

Digitized by Google

Le soulèvement de Palerme, qui avait eu lieu le 20 mai 1647, fut de moindre durée et de moindre importance que celui de Naples; mais il passa à peu près par les mêmes crises. Le vice-roi de Sicile, don Pedro Faxardo de Zuniga, marquis de Los Velez, ne fut ni moins perfide, ni moins cruel que le duc d'Arcos. Joseph d'Alessi, tireur d'or, natif de Polizzi en Sicile, joua dans cette insurrection le même rôle que Masaniello à Naples : comme lui, il fut, le 22 août, massacré par ses propres partisans, gagnés par le vice-roi, et comme lui, il fut amèrement pleuré par le peuple, qui aurait dû le défendre. Enfin, à Palerme comme à Naples, après une amnistie solennellement accordée, le peuple fut mitraillé dans les rues, tous ses chefs furent pendus, et les gabelles, qui avaient causé le soulèvement, et que le vice-roi avait abolies, furent rétablies dans toute leur rigueur (1).

Mais dans le même siècle, l'autorité espagnole fut ébranlée en Sicile par un autre soulèvement, dont on aurait pu attendre des conséquences plus sérieuses, parce que les insurgés furent secondés par Louis XIV, alors parvenu au plus haut faîte de sa puissance. Cette insurrection éclata à Messine, au mois d'août 1674. Seule entre les villes de Sicile, Messine était alors gouvernée comme une république plutôt que comme une municipalité, par un sénat choisi dans la ville, et dont le gouverneur espagnol n'était que président, avec des pouvoirs très-limités. La liberté de Messine avait conservé à cette cité une prospérité inconnue dans tout le reste des royaumes de la maison d'Autriche. La ville comptait soixante mille habitants ; le commerce y avait accumulé d'immenses richesses, les arts, les manufactures, l'agriculture y étaient également encouragés : mais les Espagnols regardaient cette prospérité même comme un dangereux exemple pour les villes voisines, puisqu'elle leur faisait regretter les priviléges qu'elles avaient perdus. D'ailleurs les gouverneurs ont tous une même aversion pour les droits de leurs administrés, qui les autorisent à la résistance ; et ils sont toujours empressés de les supprimer Don Diégo Soria, gouverneur de Messine, accablait la ville de

(1) *Gualdo Priorato*, P. IV, L. IV, p. 159-173. — *Gio. Batt. Birago, Istorie Memorabili de' nostri tempi*, P. V, L. III. — *Muratori ad ann.* — *Giannone, Ist. civile*. L. XXXVII, c. II, T. IV, p. 511.

Digitized by Google

nouvelles gabelles : il bravait ouvertement les droits de son sénat; on le soupçonna même d'avoir voulu faire périr tous les sénateurs, un jour qu'il les fit arrêter dans son palais. Cette crainte, peut-être mal fondée, fit éclater l'insurrection. Les Espagnols, chassés de la ville, se retirèrent dans les quatre forteresses qui l'entourent. Des députés envoyés au duc d'Estrées, ambassadeur de Louis XIV à Rome, lui offrirent pour son roi la possession de Messine, et avec elle la souveraineté de la Sicile. Cette offre fut avidement acceptée par l'ambassadeur, et ensuite par sa cour. Louis XIV fut proclamé roi de Sicile à Messine; et le commandeur Alphonse de Valbelle vint, avec six vaisseaux de guerre, prendre possession de cette ville (1).

L'année suivante, le duc de Vivonne et ensuite le sieur du Quesne entreprirent la conquête du reste de la Sicile, et la défense de ce qui en était déjà possédé par les Français. Des combats acharnés furent livrés entre les Messinois et les Hollandais, dont la cour d'Espagne avait obtenu l'assistance. Ce fut dans la plus sanglante de ces batailles que le brave Ruyter, amiral hollandais, fut blessé mortellement, le 22 avril 1676 (2).

Cependant Louis XIV avait perdu l'espérance de s'emparer de toute la Sicile; et quand les conférences pour la paix furent ouvertes à Nimègue, il reconnut bientôt qu'une des conditions auxquelles il serait forcé de souscrire serait l'évacuation de Messine. En faisant de cette cession un article du traité, il aurait aisément obtenu une amnistie pour ceux qui l'avaient servi, et peut-être la confirmation de leurs anciens priviléges; mais il lui sembla que son orgueil aurait moins à souffrir, s'il évacuait la ville de lui-même, sans condition, sans y être forcé, et comme une simple opération militaire. Avant le 17 septembre 1678, jour où la paix de Nimègue fut signée avec l'Espagne, Louis XIV

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1674, T. XI, p. 324. — Limiers, Histoire de Louis XIV, L. VII, T. II, p. 276. — *Giannone*, L. XXXIX, c. III, p. 609. — Lahode, Histoire de Louis XIV, T. III, L. XXXV, p. 316.

(2) *Muratori Annali d'Italia ad. ann.* 1674, 1675, 1676.—Limiers, Histoire de Louis XIV, L. VII, T. II, p. 299, 308 et suiv.; L. VIII, p. 315 et suiv.—Abrégé de l'Histoire de la Hollande, Chap. XIV, p. 890, T. III. — Lahode, Histoire de Louis XIV, T. IV, L. XXXVII, p. 41.

Digitized by Google

envoya au maréchal de La Feuillade, qui commandait à Messine, l'ordre de remettre la garde de la ville aux bourgeois, et d'en partir immédiatement avec tous les Français. Le sénat reçut cette cruelle nouvelle lorsque presque tous les Français étaient déjà embarqués; il supplia La Feuillade de suspendre son départ au moins de quelques jours, puisqu'aucun danger ne le menaçait, et d'accorder ainsi aux malheureux habitants de Messine le temps de s'embarquer avec lui, pour se soustraire aux bourreaux d'Espagne. Pour toute grâce, il ne put obtenir du maréchal que quatre heures de délai. Sept mille personnes, dans ce court espace de temps, se réfugièrent sur les vaisseaux français, mais avec une telle précipitation, que toutes les familles furent séparées, et que, dans cette scène d'effroi, il n'y eut pas une mère de famille qui n'eût perdu son mari, son frère, ou quelqu'un de ses enfants, pas un fugitif qui eût pu rassembler seulement tout ce qu'il avait d'argent comptant, ou d'effets précieux faciles à transporter. Bientôt le maréchal, craignant que sa flotte ne fût trop chargée, fit mettre à la voile, tandis que deux mille malheureux lui tendaient encore les bras sur le rivage, et demandaient à grands cris à être embarqués.

L'effroi de ces infortunés n'était que trop fondé. Le vice-roi, don Vincent de Gonzague, publia, il est vrai, une amnistie à son entrée à Messine, mais les ordres de Madrid ne tardèrent pas à la révoquer. Tous les biens de ceux qui s'étaient enfuis furent confiqués; la ville fut privée de tous ses priviléges, des monuments y furent élevés pour perpétuer la mémoire de son châtiment; tous ceux qui avaient exercé quelque charge sous les Français furent exilés; tous ceux qui avaient pris une part plus active à la rébellion, furent mis à mort. La ville se trouva réduite, de soixante mille habitants, à n'en avoir plus que onze mille, et elle ne s'est jamais relevée de ce désastre (1).

Ceux, d'autre part, qui, après s'être sacrifiés pour la France, avaient compté sur la reconnaissance de Louis, et que le maréchal de La Feuillade avait ramenés sur la flotte, furent dispersés dans différentes villes de France, et maintenus aux frais du roi

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1678, T. XI, p. 541. *Giannone, Ist. civile*, L. XXXIX, c. IV, p. 623.

Digitized by Google

pendant un an et demi : mais tout à coup celui-ci leur ordonna, sous peine de la vie, de sortir de son royaume, et les priva de tout secours. On vit alors des personnes de la plus haute naissance, et qui, jusqu'alors, avaient vécu dans l'opulence, réduites à mendier leur pain; d'autres se réunirent par bandes, pour voler sur les grands chemins. Quinze cents des plus désespérés passèrent en Turquie, où ils renièrent leur foi, ne voulant d'associés que ceux qui comme eux avaient en horreur tous les princes chrétiens. Cinq cents d'entre eux enfin obtinrent, des ambassadeurs espagnols, des passe-ports pour rentrer dans leur patrie; mais le nouveau vice-roi de Sicile, marquis de Las Navas, les fit tous saisir à mesure qu'ils arrivaient; et, n'ayant fait grâce qu'à quatre d'entre eux seulement, il condamna tous les autres ou à la potence, ou aux galères (1).

Les autres États d'Italie n'éprouvèrent point à beaucoup près, pendant ce siècle, de révolutions aussi importantes. De treize papes qui occupèrent successivement la chaire de Saint-Pierre, depuis Clément VIII jusqu'à Clément XI, trois seulement méritent de fixer l'attention sur leur règne par des événements un peu marquants: Paul V, de 1605 à 1621, pour ses démêlés avec la république de Venise; Urbain VIII, de 1623 à 1644, pour la guerre des Barbérini; et Alexandre VII, de 1655 à 1677, pour les outrages qu'il reçut de Louis XIV.

Paul V, auparavant connu sous le nom de cardinal Camillo Borghèse, était renommé pour la pureté de ses mœurs, son zèle pour la religion, et surtout son ardent attachement aux immunités de l'Église. Dès la première année de son règne, il se crut appelé à défendre celle-ci, parce que le conseil des Dix avait fait mettre en prison à Venise un chanoine de Vicence et un abbé de Nervèsa, tous deux accusés de crimes énormes; et qu'en même temps la république avait renouvelé une antique loi qui interdisait aux ecclésiastiques d'acquérir de nouveaux immeubles. Paul V somma le doge de Venise, sous peine d'excommunication, de livrer les deux ecclésiastiques prisonniers au nonce Mattéi, et de révoquer une loi qui lui paraissait attenter aux droits de l'Église. Paul V

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1678, T. XI, p. 343 — Labode, Histoire de Louis XIV, L. XXXIX, T. IV, p. 169.

Digitized by Google

était persuadé qu'aucun souverain n'oserait résister à l'autorité pontificale; le zèle religieux avait été ranimé par les papes, élevés dans les tribunaux de l'inquisition, qui s'étaient succédé à la fin du siècle précédent, par le fanatisme de Philippe II, la réforme du concile de Trente, et la violence des guerres de religion, à peine terminées en France, et qui duraient toujours en Flandre. La fermeté de la république de Venise l'étonna; et elle empêcha peut-être de nouvelles usurpations. Les Vénitiens, plutôt que de céder, encoururent l'excommunication et l'interdit qui furent fulminés contre eux le 17 avril 1606. Ils donnèrent ordre, sous peine de la vie, à tous les prêtres et moines de leurs États, de ne tenir aucun compte de cet interdit, et de continuer à célébrer les offices divins. Les jésuites, les théatins et les capucins, ayant refusé d'obéir, furent obligés de vider les États de la république; et les premiers n'y furent admis de nouveau qu'en l'année 1657. Paul V, ne voulant point céder, commença à lever des troupes pour soutenir ses décrets par les armes. Les Vénitiens en levèrent aussi, et demandèrent l'assistance du roi de France, leur allié. Celui-ci (c'était Henri IV) s'interposa avec zèle, pour terminer une querelle qui pouvait rallumer une guerre générale. Il envoya le cardinal de Joyeuse à Venise, et ensuite à Rome, pour négocier; et il seconda si bien la fermeté du sénat vénitien, que la république, dans l'accommodement conclu à Venise le 21 avril 1607, ne renonça ni au droit de traduire les ecclésiastiques devant les tribunaux séculiers, ni à la loi qui leur interdisait l'acquisition des immeubles. Elle remit seulement au cardinal de Joyeuse les deux ecclésiastiques qui avaient été arrêtés, en déclarant qu'elle ne le faisait que par déférence pour le roi de France (1).

Pendant son long pontificat, Paul V combla ses neveux de richesses immenses; une partie considérable de l'*Agro Romano* fut donnée aux Borghèse; et ces possessions si vastes, à mesure qu'elles passaient à de plus riches propriétaires, voyaient diminuer le nombre de leurs habitants. Les Borghèse, trop opulents pour ne

(1) *Muratori Annali ad ann.* 1605, 1606, 1607, T. XI, p. 17 et seq. — Histoire de la Diplomatie française, quatrième période, L. II, T. II, p. 245-250. — *Galluzzi, Storia di Toscana*, L. V, c. XI, T. V, p. 79. — Laugier, Hist. de Venise, T. X, L. XXXIX, et XL, p. 350 et suiv.

Digitized by Google

pas dissiper avec un luxe royal les revenus que leur avait faits leur oncle, ne l'étaient point assez pour mettre en culture la province qu'ils possédaient, et qui demeurait consacrée au pâturage.

Le cardinal Mafféo Barbérini, élevé au saint-siége, le 6 août 1623, sous le nom d'Urbain VIII, fut encore plus prodigue des biens de l'Église envers ses neveux. Pendant un règne de vingt et un ans, il leur abandonna l'entière direction des affaires de l'Église, et il leur assura plus de cinq cent mille écus de revenu. Mais des richesses ne suffisaient point aux Barbérini, ils voulaient profiter de leur crédit sur l'esprit de leur oncle, retombé presque dans l'enfance, pour acquérir les duchés de Castro et de Ronciglione, fiefs de la maison Farnèse, situés entre Rome et la Toscane (1).

A cette époque, ces deux duchés, aussi bien que ceux de Parme et de Plaisance, étaient gouvernés par Édouard Farnèse, petit-fils d'Alexandre, illustre rival de Henri IV. Édouard croyait être par droit héréditaire un héros et un habile général. Comme il avait contracté à Rome des dettes immenses dont il ne payait point les intérêts, il avait donné au gouvernement pontifical un prétexte plausible pour ordonner la saisie de ses fiefs, et pour lui proposer ensuite un traité de vente ou d'échange; mais il opposa aux prétentions des Barbérini une hauteur égale à la leur, et il ne voulut entendre à aucun accord. Une guerre entre l'Église et le duc de Parme éclata à cette occasion, en 1641. Ce fut la seule de tout le siècle dont l'origine fût italienne. Tous les autres combats qui, pendant cette période, ensanglantèrent le sol de la péninsule, avaient eu pour cause des intérêts ultramontains. Le duc de Modène, le grand-duc de Toscane et la république de Venise, s'engagèrent dans cette guerre comme alliés d'Édouard Farnèse; une grande étendue de pays fut ravagée; les finances de l'Église et du duché de Parme furent ruinées : cependant le ridicule de cette guerre passa encore le dommage qu'en éprouvèrent les combattants. Taddéo Barbérini, préfet de Rome et général de l'Église, qui commandait dix-huit à vingt mille hommes dans le Bolonais, s'enfuit avec son armée qui se dissipa tout entière à l'approche

(1) *Istorie del conte Gualdo Priorato*, P. III, L. II, p. 84. — Michel le Vassor, Histoire de Louis XIII, T. X, L. XLVIII, deuxième partie, p. 177, seconde édition.

Digitized by Google

d'Édouard Farnèse, quoique celui-ci ne conduisît avec lui que trois mille chevaux. Édouard, à son tour, par son inconséquence, son ignorance présomptueuse et sa prodigalité, perdit tous les avantages que lui avaient procurés, ou la lâcheté de ses ennemis, ou la coopération de ses alliés. Aussi dut-il se trouver heureux qu'une paix conclue à Venise, le 31 mai 1644, rétablit les deux parties belligérantes dans l'état où elles se trouvaient avant la guerre (1).

Les papes étaient loin de conserver au dix-septième siècle l'influence sur la politique de l'Europe, que leurs prédécesseurs avaient exercée au seizième. Les Bourbons ne leur avaient jamais montré la déférence que leur prodiguaient les monarques espagnols. Cependant les papes devaient tout au moins être regardés comme souverains dans leurs États, et comme maîtres d'exercer la justice dans leur propre capitale. Louis XIV sembla résolu à disputer au pape Alexandre VII cette dernière prérogative, en maintenant, sous le nom de franchises, la protection que son ambassadeur accordait aux habitants de tout un quartier de Rome, contre la justice pontificale. La querelle des franchises, commencée en 1660, renouvelée en 1662, poussa à bout les Corses de la garde du pape, qui, après avoir été maltraités par les domestiques de l'ambassade française, vinrent en corps insulter et attaquer le duc de Créqui, ambassadeur de France. Louis XIV, pour le venger, renvoya le nonce du pape, fit saisir Avignon et le comtat Venaissin, prépara enfin une armée pour attaquer Alexandre VII à Rome même. Il demandait en même temps avec hauteur une satisfaction éclatante; il l'obtint par le traité de Pise du 12 février 1664; le pape et ses neveux consentirent aux plus humiliantes réparations (2).

La querelle des franchises fut renouvelée avec plus d'amertume

(1) *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1641 et seq., T. XI, p. 183-198. — *Ist. del conte Gualdo Priorato*, P. III, L. VIII, p. 316. — *Ist. della republica Veneta di Battista Nani*, L. XII, p. 553-744, editio in-4°, Venez., 1663. — *Galuzzi, Stor. di Toscana*, L. VII. c. II et III, T. VI, p. 137 et seq.

(2) Hist. de la Diplomatie franç., cinquième période, L. I, T. III, p. 301-314. — *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1660, 1664, T. XI, p. 280 et seq. — Limiers, Histoire de Louis XIV, L. V, T. II, p. 58. — *Galluzzi, Stor. del gran Ducato*, L. VII, c. VIII, T. VI, p. 308.

Digitized by Google

encore sous le pape Innocent XI. Celui-ci, qui avait obtenu de tous les autres ambassadeurs d'Europe l'abolition de leurs franchises, voulut profiter de la mort du duc d'Estrées, à Rome, le 30 janvier 1687, pour abolir, avant que le roi lui nommât un successeur, celles dont ce duc avait joui comme ambassadeur de France : Louis XIV ne voulut point y consentir; il destina à l'ambassade de Rome le marquis de Lavardin, qu'il y envoya avec une garde de huit cents spadassins, pour braver le pape jusque dans sa capitale. Ceux-ci se fortifièrent dans le palais de France; ils défendirent ses franchises à main armée, et ils manquèrent grossièrement, non-seulement au respect que Louis XIV devait au chef de son Église, mais aux égards que le plus puissant monarque aurait dû conserver pour le plus petit souverain. L'affaire des franchises ne fut terminée qu'en 1693, sous le pontificat d'Innocent XII; Louis XIV consentit enfin à cette époque à se désister d'un prétendu droit qui maintenait l'anarchie et favorisait le crime dans les États du chef de la religion catholique (1).

Les États de Savoie et de Piémont furent gouvernés successivement, pendant ce siècle, par cinq ducs, entre lesquels il y en eut trois qui brillèrent par des talents distingués. Cependant cette maison, qui devait acquérir dans le siècle suivant une grande prépondérance en Italie, eut peine dans celui-ci à se maintenir au point de puissance où elle était déjà arrivée en le commençant. Si ses frontières demeurèrent à peu près les mêmes, si ses places fortes augmentèrent en nombre et en importance, ses sujets furent cruellement ruinés par les guerres dont leur pays fut constamment le théâtre.

Charles-Emmanuel Ier, qui, au commencement du siècle régnait déjà à Turin depuis vingt ans, et qui mourut seulement le 26 juillet 1630, réunissait les talents d'un grand politique à ceux d'un grand guerrier; il était reconnu pour le plus habile des princes d'Italie : néanmoins son ambition insatiable, ses intrigues et sa mauvaise foi, devaient enfin lui attirer la haine de tous ses voi-

(1) Hist. de la Diplomatie franç., cinquième période, L. V, T. IV, p. 94, 106. — Limiers, Hist. de Louis XIV, T. II, L. X, p. 469. — *Muratori Annali d'Italia ad ann.* 1687, T. XI, p. 374 et seq. — *Galuzzi, Storia del gran Ducato,* L. VIII, cap. V, T. VII, p. 108.

Digitized by Google

sins. Il avait tour à tour voulu s'emparer de Genève, de l'île de Chypre, de Gênes, du Montferrat; mais il ne s'était pas borné à faire la guerre à de petits États seulement, il avait aussi attaqué alternativement la France et l'Espagne, et il avait attiré dans ses États les armes de l'une et de l'autre puissance: aussi, quand il mourut, ses meilleures villes étaient entre les mains de ses voisins (1).

Victor-Amédée, son fils, qui avait épousé Christine de France, fille de Henri IV, fut aussi brave et aussi habile que Charles-Emmanuel; mais plus loyal dans sa politique, et plus constant dans ses affections: il s'attacha uniquement à la France. Pendant les sept ans de guerre continuelle qu'il soutint durant tout son règne, contre les Espagnols maîtres du Milanez, il ne put recouvrer qu'une partie de ce que son père avait perdu. Sa mort, survenue le 7 octobre 1637, fut fatale à la maison de Savoie; sa veuve, Christine, fut déclarée tutrice de ses enfants, dont l'aîné, François-Hyacinthe, étant mort le 4 octobre 1638, le second, Charles-Emmanuel II, n'avait que quatre ans, lorsqu'il succéda à la couronne. Mais deux frères de Victor-Amédée, le cardinal Maurice, et le prince Thomas, fondateur de la branche de Savoie-Carignan, voyaient avec douleur la régence déférée à une femme et à une étrangère, qui leur paraissait méconnaître les vrais intérêts et la politique de leur maison. Ils lui disputèrent son autorité, et les États de Savoie furent engagés dans de longues guerres civiles, pour lesquelles Christine implora le secours de la France, et ses beaux-frères celui de l'Espagne. Ces alliés firent de part et d'autre cruellement payer leurs secours: Christine éprouva tout l'orgueil et tout le despotisme de Richelieu; les princes n'eurent pas moins à souffrir de la mauvaise foi des Espagnols, et les peuples furent, pendant plus de vingt ans, tourmentés par les uns et les autres (2).

(1) *Istorie memorabili de' nostri tempi da Alessandro Ziliolo*, P. I, L. I, *Ibidem*, L. X; P. III, L. III. — Guichenon, Hist. généal. de la Maison de Savoie, p. 345-444. — *Muratori Annali ad ann.* — Le Vassor, Hist. de Louis XIII, T. VI, L. XXVIII, p. 364.

(2) *Galeazzo Gualdo Priorato*, P. II, L. V, p. 131 et seq. — *Muratori Annali d'Italia ad ann.* — Guichenon, Hist. généal. de la Maison de Savoie, T. III,

Digitized by Google

Après même que Charles-Emmanuel II fut sorti de tutelle, son règne n'eut rien de brillant; et à sa mort, survenue le 12 juin 1675, ses États éprouvèrent de nouveau les malheurs d'une minorité; son fils, Victor-Amédée II, n'avait que neuf ans : toutefois la régence de Jeanne-Marie de Nemours, mère de celui-ci, ne fut pas aussi turbulente que l'avait été celle de son aïeule. Victor-Amédée II, lorsqu'il entra dans les affaires, y donna des preuves d'une habileté consommée. Le 4 juin 1690, il s'associa à la ligue de l'Espagne, de l'Angleterre et de la Hollande, pour réprimer l'ambition de Louis XIV. Il quitta ce parti le 29 août 1696, pour passer à l'alliance du roi de France; et on remarqua plus, dans cette occasion, sa souplesse et sa discrétion que sa loyauté : c'est par les mêmes artifices que, se ménageant adroitement entre des rivaux bien plus puissants que lui, il éleva dans le siècle suivant sa maison, de manière à tenir un plus haut rang entre celles des princes d'Europe (1).

La Toscane, qui, dans les siècles précédents, jouait un rôle si important dans l'histoire de l'Italie, s'y fait à peine remarquer dans le dix-septième. Le grand-duc Ferdinand Ier régnait encore à Florence au commencement du siècle; il mourut seulement le 7 février 1609. Les anciens Médicis lui avaient transmis leur estime pour le commerce que les autres princes d'Italie ne savaient point apprécier; il chercha à donner aux Toscans le goût des expéditions maritimes, auxquelles ils s'étaient montrés peu portés; il changea le château de Livourne en ville; il orna son port d'ouvrages magnifiques, et lui accorda des franchises qui y ont attiré presque tout le commerce d'entrepôt de la Méditerranée (2). En même temps il encouragea les courses des chevaliers de l'ordre de Saint-Étienne contre les Barbaresques. Ses galères tentèrent, en 1607, une surprise sur Famagosta, et pillèrent Hippone

p. 5, 46, 54. L'histoire de Guichenon finit en 1660, au milieu du règne de Charles-Emmanuel II. — Le Vassor, Histoire de Louis XIII, T. IX, L. XLII et XLIII.

(1) Limiers, Histoire de Louis XIV, L. X, p. 525; L. XI, T. II. — *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1609.

(2) Les premiers fondements de la nouvelle ville de Livourne avaient été jetés par le grand-duc François Ier, le 28 mars 1577, mais négligés par lui. *Galuzzi, Storia del gran Ducato,* L. IV, c. II, p. 208, T. III.

Digitized by Google

en 1608 (1). Son fils, Cosme II, qui lui succéda, redoubla de zèle pour l'illustration de la marine toscane; aucun des Médicis ne fut plus passionné pour une gloire militaire que la faiblesse de sa santé et celle de ses talents ne lui permettaient point de poursuivre lui-même. Pendant les douze ans que régna Cosme II, l'ordre de Saint-Étienne, marchant sur les traces de celui de Malte, renouvela chaque année ses expéditions contre les Barbaresques : mais Cosme II mourut le 28 février 1621 ; et Ferdinand II, son fils, étant encore en bas âge, la régence fut administrée par sa mère et par son aïeule (2).

Le long règne de Ferdinand II, qui mourut seulement le 23 mai 1670, porta tout entier le caractère des femmes qui avaient formé ce prince: il fut doux, paisible et faible. Ferdinand avait de la bonté et quelques talents; mais une langueur mortelle se répandait dans toutes les parties de l'administration ; et c'est de l'époque de son règne qu'on peut dater cette apathie universelle qui a succédé à l'antique activité des Toscans. Cependant la cour de Ferdinand II se fit remarquer par un zèle glorieux pour les sciences naturelles; son frère, le cardinal Léopold de Médicis, les protégeait: sous ses auspices, l'académie *del Cimento* fut fondée en 1657; et elle fit, aux frais des Médicis, ses plus belles expériences (3).

Cosme III, qui succéda en 1670 à son père Ferdinand II, tenait de sa mère Vittoria de La Rovère, un esprit minutieux et défiant, un faste ridicule, et une bigoterie outrée. Il avait épousé Marguerite-Louise d'Orléans, à laquelle son caractère le rendit bientôt odieux par delà toute expression. Leur brouillerie, la retraite de la grande-duchesse à la cour de Louis XIV, les imprudences de cette princesse, et la constance de son mari à la persécuter, remplirent seules les annales de Toscane pendant le reste du siècle; tandis que les trésors de Cosme III étaient prodigués pour gagner à prix d'argent de nouveaux convertis, ou pour orner des églises, et que la cour et la nation entière revêtaient des habitudes d'hypocrisie et de dissimulation (4).

(1) *Galluzzi, Storia del gran Ducato,* L. V, cap. XI, T. V. p. 82.—*Muratori, Annali, ad ann.* 1608.

(2) *Galluzzi, Storia del gran Ducato,* L. VI. c. I à V, T. V, p. 157.

(3) *Ibidem,* L. VII, cap. VII, T. VI, p. 283.—*Muratori Annali ad ann.* 1657.

(4) *Galluzzi, Storia del gran Ducato,* L. VIII, c. I à VII, T. VII.

Digitized by Google

Les duchés de Parme et de Plaisance furent gouvernés, pendant le dix-septième siècle, par quatre princes de la maison Farnèse, dont aucun ne mérita l'amour de ses peuples ou le respect de la postérité. Ranuce Ier, qui avait succédé en 1592 à son père Alexandre, n'avait hérité d'aucune des qualités de ce héros. Il avait montré, il est vrai, sous ses ordres, de la bravoure dans les guerres de Flandre; mais son caractère était sombre, sévère, avare et défiant. Il ne voulait régner que par la terreur; et cette terreur se changea bientôt en une haine acharnée. Il accusa sa noblesse d'avoir conjuré contre lui; et le 19 mai 1612 il fit trancher la tête à un grand nombre de nobles, et pendre un plus grand nombre encore de plébéiens, après un procès secret en vertu duquel il confisqua tous leurs biens. Mais personne en Italie ne crut au crime des suppliciés; le duc de Toscane, à qui Ranuce avait envoyé copie du procès, témoigna ouvertement son incrédulité, en lui renvoyant un procès en tout aussi bonne forme contre l'ambassadeur de Parme, comme coupable d'un meurtre à Livourne, tandis qu'il était notoire qu'il n'y avait jamais été. Le duc de Mantoue, qui regardait son père comme inculpé, fut sur le point de faire la guerre à celui de Parme pour se laver de ce soupçon (1). Ranuce Ier avait d'abord destiné sa succession à son fils naturel Octave; mais ayant eu ensuite des enfants légitimes, il conçut de la jalousie contre ce bâtard, et l'enferma dans une prison affreuse, où il le laissa mourir misérablement. Ranuce mourut lui-même au commencement de mars 1622. Son fils aîné s'étant trouvé sourd et muet, son héritage passa à Édouard Farnèse le second (2).

Édouard Farnèse avait un esprit satirique et mordant, quelque éloquence, et plus de présomption encore. Il voulait tout faire par lui-même, et il demandait à ses ministres de l'obéissance et non des conseils. Il croyait surtout être né pour la guerre, et devoir faire revivre les admirables talents de son aïeul Alexandre. Cependant son excessive corpulence, qu'il transmit ensuite à ses enfants, et qui devint fatale à la maison Farnèse, devait le rendre

(1) *Muratori, Annali, ad ann.* 1612, T. XI, p. 39. — *Galluzzi*, L. VI, c. II, T. V, p. 203. — Le Vassor, Histoire de Louis XIII, L. III, p. 341, T. I.

(2) *Muratori, Annali, ad ann.* 1622, T. XI, p. 82.

Digitized by Google

peu propre à tout exercice fatigant. Il s'allia en 1635 aux Français contre les Espagnols; et cette première guerre d'Édouard, terminée en 1637, fit peu briller les talents qu'il croyait avoir, tandis qu'elle exposa ses États à de cruels ravages. Sa seconde guerre avec les Barbérini, de 1641 à 1644, qu'il s'était attirée par son irrégularité à payer les intérêts de ses immenses dettes, mit dans un plus grand jour encore son inconséquence et sa malhabileté. Il mourut le 12 septembre 1646, délivrant ses sujets de la fatigue que cause l'activité quand elle n'est pas unie au talent, et du danger où les entraînait sans cesse un prince médiocre qui jouait le grand homme (1).

Ranuce II, qui succéda à son père, n'avait ni la férocité du premier Ranuce, ni la présomption d'Édouard; mais les Parmesans n'en furent guère plus heureux : l'indolence et la faiblesse de leur maître le livrèrent à la domination des plus indignes favoris. L'un d'eux, le marquis Godefroi, son premier ministre, qui avait été son maître de langue française, l'engagea en 1649 dans une guerre avec la cour de Rome, guerre qui fit perdre à la maison Farnèse les États de Castro et de Ronciglione. Godefroi avait fait assassiner l'évêque de Castro : Innocent X, vengeant cet attentat sur des innocents, fit raser Castro, et ne laissa subsister, au milieu des ruines de cette ville, qu'une colonne avec une inscription (2). Ranuce II fit ensuite trancher la tête à son ministre, et confisqua ses biens; mais sans être plus en état de gouverner par lui-même, et sans que ses sujets recueillissent aucun bénéfice de ce changement, parce que de nouvelles sangsues avaient succédé aux anciennes. Ranuce II mourut seulement le 11 décembre 1694, et déjà il pouvait prévoir alors l'extinction prochaine de sa maison. Son fils aîné, Édouard, était mort avant lui, le 5 septembre 1693, étouffé par son excessif embonpoint; il avait laissé une fille, Élisabeth, qui fut ensuite reine d'Espagne. Les deux autres fils de Ranuce II, François et Antoine, régnèrent chacun à leur tour;

(1) *Muratori, Annali, ad ann.* 1646, T. XI, p. 214. — *Gal. Gualdo,* P. IV, L. III, p. 88. — *Galluzzi,* L. VI, c. X, p 75; L. VII, c. V, p. 237.

(2) *Muratori, Annali, ad ann.* 1649, T. XI, p. 240. — *Galluzzi,* L. VII, c. V, T. VI, p. 237.

Digitized by Google

mais leur excessive corpulence donnait lieu de supposer qu'ils n'auraient point d'enfants (1).

Entre les familles souveraines de l'Italie, la maison d'Este fut celle qui au dix-septième siècle produisit le plus de princes aimés de leurs peuples; mais ses domaines, réduits aux seuls petits duchés de Modène et de Reggio, ne lui donnaient plus l'importance qu'elle avait eue au siècle précédent. César, qui par sa faiblesse avait laissé perdre le duché de Ferrare, mourut seulement le 11 décembre 1628. Les Modénais lui pardonnèrent une pusillanimité qui leur avait été profitable, puisqu'elle avait élevé leur ville au rang de capitale; et ils lui surent gré de sa douceur et de sa clémence. Son fils aîné, Alphonse III, ne régna guère que six mois. Cet homme, dont on redoutait le caractère violent et sanguinaire, fut si touché de la mort de sa femme, qu'il abdiqua la souveraineté le 24 juillet 1629, et se retira dans un couvent du Tyrol, où il prit l'habit de capucin (2).

François Ier, qui succéda à son père Alphonse, s'acquit la réputation d'un des meilleurs capitaines de l'Italie, comme aussi d'un des meilleurs administrateurs. Au commencement de son règne, il avait épousé les intérêts de la monarchie espagnole, et il fit pour elle, en 1635, la guerre au duc de Parme, Édouard Farnèse, son beau-frère. En récompense, il reçut de l'Empereur, en 1636, la petite principauté de Correggio, qui fut annexée à ses États (3).

En 1647, François Ier passa dans le parti de la France; il fit épouser à son fils Laure Martinozzi, nièce du cardinal Mazarin, qui lui apporta d'immenses richesses; et il fut nommé généralissime des armées françaises en Italie. Il remporta plusieurs avantages sur les Espagnols, mais sans compenser ainsi pour ses sujets les ravages auxquels ceux-ci se trouvaient exposés à leur tour. Il mourut le 14 octobre 1658, d'une maladie qu'il avait contractée au siége de Mortara (4).

Alphonse IV, qui succéda à François son père, et qui mourut

(1) *Muratori, Annali, ad ann.* 1694, T. XI, p. 416.

(2) *Ibidem, ad ann.* 1629, T. XI, p. 118.

(3) *Ibidem, ad ann.* 1636, T. XI, p. 159.—*Battista Nani, Storia Veneziana*, L. X, p. 521 et seq.

(4) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1658. — *Antichità Estensi.*

Digitized by Google

le 16 juillet 1662, ne signala son court règne que par la signature de sa paix particulière avec les Espagnols, le 11 mars 1659. Son fils François II, qui pendant une moitié de son règne demeura sous la régence de sa mère, et qui pendant l'autre se soumit volontairement à l'autorité de son frère naturel don César, mourut le 9 septembre 1694, sans laisser aucune mémoire de son faible gouvernement; et Renaud, alors cardinal, et second fils de François Ier, succéda à son neveu. Les malheurs qui l'attendaient dans la guerre de la succession d'Espagne, ne commencèrent qu'avec le siècle suivant (1).

La maison de Gonzague, souveraine au dix-septième siècle des deux duchés de Mantoue et de Montferrat, alluma pour ses intérêts plusieurs des guerres qui dévastèrent l'Italie, sans qu'un seul de ses chefs ait mérité, dans ses calamités, de l'estime ou de la compassion. Vincent Ier, François IV, Ferdinand et Vincent II, qui occupèrent successivement le trône jusqu'à la mort du dernier, survenue le 26 décembre 1627, furent des hommes perdus dans les plaisirs et la débauche; ils donnèrent à leurs sujets l'exemple de tous les genres de scandales, et les accablèrent des charges les plus onéreuses, tantôt pour satisfaire leur goût de dissipation et leur faste, tantôt pour placer avec des dots ruineuses des princesses de la maison de Gonzague sur le trône impérial. Vincent II mourut sans enfants, et la branche des Gonzague, ducs de Nevers, établie en France, et alors représentée par Charles, petit-fils du duc Frédéric II, qui était mort en 1540, fut appelée à la succession de Mantoue. Celle de Montferrat était un fief féminin, et devait passer à Marie, fille de François IV et d'une princesse de Savoie. Mais la nuit même de la mort de Vincent II, Charles, duc de Réthel, fils de Charles, duc de Nevers, qui était venu à Mantoue pour recueillir la succession de son cousin, dont il prévoyait la fin prochaine, épousa Marie, héritière de Montferrat, en sorte que l'héritage entier du dernier duc passa à la branche de Nevers (2).

(1) *Muratori, Annali d'Italia. — Antichità Estensi.*

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1626, 1627, T. XI, p. 105. — *Istorie memorabili d'Alessandro Ziliolo,* P. III, L. III, p. 83 et seq. — *Istoria della Repubblica Veneziana di Battista Nani,* L. VII, p. 445 et seq. — Le Vassor, Histoire de Louis XIII, T. V, L. XXIV, p. 699.

Digitized by Google

Cette succession d'un prince français au centre de l'Italie fut une double offense, et pour le duc de Savoie, Charles-Emmanuel, qui n'avait pas été consulté pour le mariage de sa petite-fille, et pour l'empereur Ferdinand II, de qui le nouveau duc n'avait pas attendu l'investiture. Le duché de Mantoue fut envahi par ces mêmes armées impériales accoutumées au pillage et à la férocité dans la guerre contre les protestants, qui désolait alors l'Allemagne, et qui depuis a été désignée par le nom de guerre de trente ans. Mantoue fut surprise, le 18 juillet 1630, par le comte de Colalto, Altringer et Gallas, et pillée avec une effroyable cruauté (1). Les calamités du Montferrat, quoique moins frappantes, furent plus longues et plus douloureuses. Jusqu'à la paix des Pyrénées en 1659, il fut constamment le théâtre des combats des grandes puissances; et, tour à tour ravagé par les Français, les Espagnols, les Savoyards et les Allemands, morcelé par chaque traité entre les différents princes, il fut presque abandonné par ses ducs, qui sentaient l'impossibilité de le défendre (2).

Charles II avait succédé, le 25 septembre 1637, à son père Charles Ier, et Ferdinand-Charles succéda, le 15 septembre 1665, à son père Charles II, sans que le sort des habitants du Montferrat fût amélioré. Le dernier de ces princes, plus dissolu, plus insensible au déshonneur, plus indifférent au malheur de ses sujets qu'aucun de ses prédécesseurs, vendit, en 1681, Casal, capitale du Montferrat, à Louis XIV, pour aller dissiper dans les plaisirs du carnaval de Venise, des sommes qui ne suffisaient jamais à ses extravagances. Ses sujets de Mantoue gémissaient sous des taxes énormes; ceux du Montferrat étaient livrés aux extorsions des gens de guerre, tandis qu'il courait en masque dans les festins et les mauvais lieux, et qu'il ne rougissait pas d'exposer ses honteux plaisirs aux yeux d'un peuple étranger, qui n'avait pas

(1) *Alessandro Ziliolo*, P. III, L. III, p. 119. — *Gio. Batt. Nani, Ist. Ven.*, L. VII, p. 407.—*Schiller's Geschichte des dreissigjährigen Kriegs.*—Le Vassor, Hist. de Louis XIII, T. VI, L. XXVII, p. 243; L. XXVIII, p. 382.—*Vettorio Siri, Memorie recondite*, T. VI, p. 742 et seq.; L. VII, p. 123 et seq.

(2) *Alless. Ziliolo, Ist. memorabili*, P. III, L. III. — *Gio. Batt. Nani*, L. VII et seq. — *Muratori, Annali d'Italia.*

Digitized by Google

besoin de dissimuler son mépris, ou d'un sénat qui interdisait aux nobles de Venise de communiquer avec lui (1).

La maison souveraine des ducs d'Urbin s'éteignit au commencement du dix-septième siècle. Le vieux duc François-Marie de La Rovère, qui régnait dès l'an 1574, ayant vu en 1623 son fils unique le prince Frédéric mourir victime de ses débauches, consentit, en 1626, à abdiquer sa souveraineté en faveur de l'Église. Sa petite-fille, Victoire de La Rovère, mariée à Ferdinand II de Médicis, lui porta seulement en héritage les biens patrimoniaux de sa famille. Le duché d'Urbin, réuni à la directe du saint-siége, perdit son opulence, sa population, et tous les avantages qu'avait su lui attirer la cour la plus polie de l'Italie; et le vieux duc, qui mourut seulement en 1636, eut le temps de voir la décadence des pays que sa famille avait fait prospérer (2).

Le gouvernement de Lucques, croyant ne pouvoir se maintenir que par le silence, et en se faisant oublier des potentats qui disposaient de l'Europe, avait interdit la publication d'aucune histoire nationale : aussi la république de Lucques n'a-t-elle laissé d'autre souvenir d'elle pendant tout ce siècle, que par deux petites guerres contre le duc de Modène dans la Garfagnane, commencées sans motifs en 1602 et en 1613, et terminées sans gloire par la médiation de l'Espagne (3).

La république de Gênes se laissa engager, dans le cours du siècle, par le crédit de la cour d'Espagne, dans deux guerres avec les ducs de Savoie, en 1624 et en 1672. Peu de temps après que la première eut été terminée, l'ambassadeur de Savoie réveilla les factions assoupies de la noblesse et de l'ordre populaire, et engagea en 1618 Jules-César Vachéro, riche marchand de l'ordre populaire, dans une conjuration pour renverser la constitution (4).

Après l'acte de médiation de l'année 1576, la république de

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1681, T. XI, p. 554.—Limiers, Histoire de Louis XIV, L. IX, T. II, p. 399.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1636. — *Galluzzi, Storia di Toscana*, L. VI, c. VI, T. V, p. 298 et seq.

(3) *Muratori, Annali d'Italia.*

(4) *Alessandro Ziliolo*, P. III, L. IV, p. 178. — *Annali di Genova di Filippo Casoni*, T. V, L. II, p. 61.

Digitized by Google

Gênes était demeurée divisée en deux factions. La première comprenait les familles inscrites au livre d'or, et ayant droit de siéger au conseil, au nombre de cent soixante-dix environ. Parmi elles, les unes appartenaient à l'ancienne noblesse; d'autres avaient été récemment agrégées à l'aristocratie. C'était entre elles qu'avaient éclaté les dernières dissensions calmées par l'acte de médiation. Mais un second ordre dans la république était composé des familles non inscrites, parmi lesquelles on en comptait cependant plus de quatre cent cinquante, riches de cinquante à sept cent mille écus, et décorées de prélatures, de fiefs, de commanderies, et de titres de comtés et de marquisats. Les premières, orgueilleuses du privilége de posséder seules la souveraineté, affectaient beaucoup de mépris pour les secondes, qui de leur côté se croyaient sous tous les rapports leurs égales. L'acte de médiation avait bien ordonné que chaque année dix familles nouvelles seraient inscrites au livre d'or, savoir sept de la capitale et trois des villes des deux Rivières. Mais cette loi était presque constamment éludée, ou bien le sénat, lorsqu'il était forcé de faire un choix, n'admettait à l'inscription que des célibataires, ou des hommes sans espoir de postérité, afin de ne pas accroître le nombre des familles dominantes, ou enfin des hommes tout à fait pauvres, afin qu'ils restassent plus complétement dans la dépendance de l'oligarchie (1).

C'était justement l'insolence des plus pauvres parmi les citoyens inscrits au livre d'or, qui blessait davantage les riches marchands et les seigneurs feudataires exclus du gouvernement. Jules-César Vachéro, quoique marchand lui-même, avait adopté les habitudes qu'on regardait alors comme propres aux gentilshommes : il marchait toujours armé, et en habit militaire; il était entouré de braves, et il les employait fréquemment à exercer ses vengeances par des assassinats. Des saluts refusés par les membres du gouvernement, des propos, des rires moqueurs, des insultes éprouvées par sa femme, avaient déjà été punis par beaucoup de sang versé : mais de nouvelles offenses augmentant son ressentiment, il associa à ses vengeances un grand nombre de riches citoyens exclus

(1) *Alessandro Ziliolo, Istorie memorabili,* P. III, L. IV, p. 187. — *Filippo Casoni, Annali della Repubblica di Genova,* T. IV, L. III, p. 136.

Digitized by Google

du livre d'or; il augmenta le nombre de ses braves; il répandit des sommes immenses parmi la populace, pour s'assurer qu'elle lui obéirait, sans avoir besoin de connaître son projet, et il résolut d'attaquer le palais le 1er avril 1628, de forcer la garde allemande, de jeter par les fenêtres les sénateurs, de massacrer tous les citoyens inscrits au livre d'or, et de réformer la république, dont il serait déclaré doge, sous la protection du duc de Savoie. Le complot fut découvert, le 30 mars, par un capitaine piémontais que Vachéro y avait associé. La plupart des conjurés eurent le temps de s'enfuir : mais Vachéro, et cinq ou six autres, furent arrêtés; et, après un procès qui ne laissa point de doute sur leur crime, ils furent exécutés, malgré les réclamations du duc de Savoie, qui jeta ouvertement le masque, se déclara chef de la conspiration, et menaça même la république de représailles (1).

La république de Gênes attira encore, dans ce siècle, l'attention de l'Europe, par le traitement barbare que lui fit éprouver Louis XIV, le 18 mai 1684, lorsque, sans pouvoir reprocher à cet État aucun acte d'hostilité, aucun témoignage de mauvaise volonté, aucun autre tort, enfin, que d'avoir empêché la contrebande du sel sur son propre territoire, et d'avoir armé quatre galères pour sa défense, il envoya devant cette ville le marquis de Seignelay, avec une escadre. Il y fit pleuvoir, pendant trois jours, quatorze mille bombes : il détruisit ainsi une moitié de ses magnifiques édifices, et il exigea enfin que le doge lui-même vînt à Versailles, pour excuser les torts imaginaires de sa république (2).

La république de Venise se releva dans ce siècle avec une vigueur nouvelle de l'épuisement auquel elle paraissait succomber dans le précédent; seule elle semblait songer encore à défendre l'indépendance italienne. Nous avons vu avec quelle fermeté elle repoussa les attaques de Paul V, et maintint les droits de sa sou-

(1) *Aless. Ziliolo,* Parte III, L. IV, p. 188-199.—*Casoni, Ann.*, L. III, p. 140.

(2) *Muratori, Annali, ad ann.* 1684, T. XI, p. 363. — Limiers, Histoire de Louis XIV, L. IX, T. II, p. 423. — Histoire de la Diplomatie française, L. IV, p. 83. —*Filippo Casoni, Ann. di Genova,* T. VI, L. VIII, p. 214. Ces Annales de Gênes finissent avec l'année 1700, 6 vol. in-8°. Gênes, 1800.

Digitized by Google

veraineté, malgré les interdits et les excommunications de Rome: au commencement du siècle, en 1601 et 1615, elle défendit avec la même vigueur sa souveraineté sur la mer Adriatique, contre les pirateries des Uscoques de Signa, encore que ces peuples esclavons, protégés par l'archiduc Ferdinand de Styrie, pussent l'entrainer dans une guerre avec la toute-puissante maison d'Autriche (1).

Les hostilités des Vénitiens avec le pape et la maison d'Autriche les rapprochèrent du parti protestant; car, à cette époque, l'Europe était divisée par la religion plutôt que par la politique. En effet, ils contractèrent alliance, en 1617, avec les Hollandais, tandis que le duc de Savoie, leur allié, s'assura des secours du maréchal de Lesdiguières, chef des protestants du midi de la France. Ces deux puissances furent les premières en Italie qui osèrent chercher un appui parmi les hérétiques. Aussi, lorsque la guerre de trente ans éclata, les protestants d'Allemagne comptèrent-ils sur les secours de toutes deux. Le comte de Thurn, Bethlem Gabor, le comte de Mansfeld et Ragotzi reçurent à plusieurs reprises du sénat de l'argent et des munitions, sans que celui-ci en vînt jamais à des hostilités ouvertes avec la maison d'Autriche (2).

Les ducs d'Ossuna et de Tolède, orgueilleux vice-rois espagnols, qui gouvernaient alors le royaume de Naples et le duché de Milan avec une indépendance presque absolue, considérèrent de leur côté la république de Venise comme une ennemie qu'il fallait détruire. Ils employèrent alternativement pour lui nuire la force ouverte et les trahisons; et de concert avec le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, ils ourdirent en 1618, une conjuration qui semblait avoir pour but, bien plus la ruine entière de la ville, que le renversement de son gouvernement. La conjuration fut découverte; les principaux coupables furent punis: mais le sénat, craignant le ressentiment de la cour d'Espagne, n'osa point donner de publicité à ses procédures, ni accuser ouvertement les vrais instigateurs des conjurés (3).

(1) *Alessandro Ziliolo, Ist. memor.*, P. II, L. 1, p. 1. — Laugier, Histoire de Venise, T. X, L. XXXIX, p. 331; et T. X, L. XLI, p. 38.

(2) *Schiller's Dreissigjährigen Kriegs*, B. I.

(3) *Gio. Batt. Nani, Ist. Ven.*, L. III, p. 156. — Le Vassor, Histoire de

Digitized by Google

Sachant tout ce qu'ils avaient à craindre de l'ambition et de l'inimitié de la maison d'Autriche, les Vénitiens furent fort alarmés de voir, en 1619, les Espagnols s'assurer une communication avec l'Allemagne par les forts qu'ils élevaient dans la Valteline, sous prétexte de protéger les catholiques de cette province contre les Grisons protestants, leurs souverains. Les Vénitiens s'allièrent aux Grisons; ils sollicitèrent l'intervention de la France, et ils décidèrent le cardinal de Richelieu à les seconder. La paix qui régla le sort de la Valteline fut conclue le 6 mars 1626 : mais, par la lenteur et les artifices des Espagnols, ce ne fut pas avant l'année 1637 que les Grisons furent remis en possession de la souveraineté de cette province, en y garantissant le maintien de la religion catholique (1).

Dans la seconde moitié du dix-septième siècle, les Vénitiens durent tourner leurs efforts d'un autre côté; et l'attaque inattendue des Turcs contre l'île de Candie, le 23 juin 1645, les rapprocha de nouveau de la maison d'Autriche, avec laquelle elle leur donna des intérêts communs (2). La guerre qui commença alors entre les Vénitiens et le sultan Ibrahim fut la plus longue et la plus ruineuse que la république eût soutenue contre l'empire ottoman, elle dura vingt-cinq ans : elle fut illustrée par de glorieuses victoires navales. Deux entre autres furent remportées aux Dardanelles, à une année de distance, l'une par Francesco Morosini, le 21 juin 1655; l'autre par Lorenzo Marcelli, le 26 juin 1656. Mais, malgré des efforts inouïs de bravoure, et des succès qui contre un ennemi moins puissant auraient paru décisifs, les Vénitiens ne purent empêcher que le grand visir ne vînt mettre le siége devant la ville même de Candie, le 22 mai 1667. Ce siége

Louis XIII, T. III, L. XII, p. 193. — L'abbé de Saint-Réal, Histoire de la Conj. de Bedmar.—*Vettor Sandi, Stor. civile,* P. III, L. XI, c. XI, § II, p. 995.—*Vettorio Siri, Memorie recondite,* T. IV, p. 447 et seq. — Laugier, Histoire de Venise, L. XLI, p. 107.

(1) *Gio. Batt. Nani,* L. IV, p. 170, 203 et seq. — *Aless. Ziliolo, Ist. memorabili,* P. II, L. VII, p. 173.—Le Vassor, Histoire de Louis XIII, L. XXIII, p. 367. — *Vettorio Siri, Memorie recondite,* T. VI, p. 92 et seq. — Laugier, Histoire de Venise, T. XI, L. XLII, p. 139.

(2) *Gualdo Priorato, Ist.,* P. III, L. X, p. 392. — Laugier, Histoire de Venise, T. XI, L. XLIV, p. 332.

Digitized by Google

fut soutenu avec la bravoure la plus brillante par les chrétiens, qui reçurent des secours de presque tous les princes de l'Occident. La mortalité fut prodigieuse des deux parts, la peste ravagea le camp des musulmans; chaque ouvrage avancé, chaque ravelin, chaque bastion, fut défendu jusqu'à ce qu'il fût converti en un monceau de ruines. Le duc de Beaufort y perdit la vie; le duc de Navailles abandonna la défense de la ville, et se rembarqua avec tous les Français malgré les instantes sollicitations de François Morosini, qui croyait pouvoir encore se défendre. Enfin, Candie fut obligée de capituler le 6 septembre 1669. La république renonça à la domination de l'île de Crète, et conserva ses autres possessions dans le Levant (1).

Mais les Vénitiens supportaient impatiemment la perte de Candie; ils épiaient l'occasion où ils pourraient prendre leur revanche sur l'empire ottoman; et ils crurent l'avoir trouvée pendant la guerre que la Porte déclara, en 1682, à l'Autriche. Ils contractèrent, le 5 mars 1684, par l'entremise du pape Innocent XI, une alliance avec l'empereur Léopold et Jean Sobieski, roi de Pologne. Ils mirent à la tête de leurs armées le même François Morosini, qui s'était déjà distingué dans la guerre de Candie; et, par une confiance que leur république accordait bien rarement, ils lui continuèrent le commandement de leurs armées après l'avoir nommé doge. De brillants succès couronnèrent leurs efforts; et cette seconde guerre, qui dura quinze ans, répara les désastres de la précédente. En 1684, les Vénitiens conquirent Sainte-Maure; en 1686 et 1687, ils soumirent toute la Morée; ils ajoutèrent même à ces conquêtes, en 1694, l'île de Scio, qu'ils reperdirent l'année suivante. Un général suédois, le comte de Konigsmark, qui s'était mis au service de la république, eut la principale part à ces victoires. Cependant Venise s'épuisait par la longueur de cette guerre; et elle accepta avec joie la trêve de Carlowitz, du 26 janvier 1699, qui lui assura la possession de la Morée, de

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1669, T. XI, p. 308.—Limiers, Histoire de Louis XIV, T. II, L. VI, p. 109. — *Girolamo Brusoni, Ist. dell' ult. guerra tra Veneziani e Turchi in Candia,* 1644-1671, 1 vol. in-4°.—Laugier, Histoire de Venise, T. XII, L. XLV, p. 103.—*Vettor Sandi, Ist. civile Veneziana,* P. III, L. XII, c. III, p. 1045.

Digitized by Google

l'île d'Égine, de Sainte-Maure, et de plusieurs forteresses qu'elle avait conquises en Dalmatie (1).

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1699, T. XI, p. 438. — Limiers, Histoire de Louis XIV, L. XIII, T. III, p. 32. — Laugier, Histoire de Venise, T. XII, L. XLVI, p. 159-228.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

DERNIÈRES RÉVOLUTIONS DES ANCIENS ÉTATS DE L'ITALIE DEPUIS L'OUVERTURE DE LA GUERRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE, JUSQU'A L'ÉPOQUE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE. — 1701 A 1789.

Depuis plus d'un siècle et demi, l'Italie avait subi le joug de l'étranger; la liberté avait été détruite dans les républiques, l'indépendance des princes dans les États absolus, la garantie sociale des citoyens partout. Sous le poids de cette calamité, tout orgueil national dut s'éteindre dans le cœur des Italiens, toute vertu publique dut cesser; et ceux qui ne pouvaient plus prétendre à la gloire s'abandonnèrent à la mollesse et au vice. On ne vit plus se développer de talents qui ne fussent entachés de dissimulation et d'intrigue, défauts de la faiblesse; la littérature se corrompit avec la morale publique; l'esprit eut bientôt le sort des vertus. Le goût de ceux qu'on nomma les *seicentisti* ne fut pas moins dépravé que la politique de leurs contemporains. Les Marini, les Achillini dans la poésie, les Bernini dans les arts, eurent une réputation analogue aux Concini, aux Mazarini, aux Catherine et Marie de Médicis, dans le gouvernement ou l'intrigue, et la terre asservie ne porta plus que des fruits corrompus.

L'Italie fut ravagée par la guerre dans la première moitié du dix-huitième siècle, à peu près comme elle l'avait été dans la première moitié du seizième. C'étaient les mêmes peuples, les Français, les Espagnols, les Allemands, qui s'en disputaient la possession ; mais déjà leur manière de combattre était moins cruelle, et ils laissaient aux peuples de plus longs intervalles de repos. Ils voulaient disposer des provinces de l'Italie d'après leurs propres convenances, ou d'après de prétendus droits de famille, sans consulter ni les intérêts des peuples, ni leurs droits, ni leurs

Digitized by Google

vœux; mais le résultat de leurs efforts fut précisément inverse de celui qu'avaient eu les guerres du seizième siècle. Celles-ci avaient changé les plus nobles principautés de l'Italie en provinces de monarchies étrangères; celles-là leur rendirent des souverains nationaux. Elles créèrent sur la frontière la plus exposée une puissance nouvelle, capable de défendre l'Italie, et elles établirent un juste équilibre entre ses voisins.

La paix d'Aix-la-Chapelle, du 18 octobre 1748, aurait rétabli l'indépendance de l'Italie, si l'indépendance pouvait exister sans liberté et sans esprit national. Ses bases étaient sages et équitables autant qu'on pouvait l'attendre d'un congrès où les peuples n'étaient point représentés : aussi l'Italie nous offre-t-elle, dans ce siècle, une grande expérience politique, dont les résultats sont dignes d'observation. L'Europe, après avoir en quelque sorte anéanti une grande nation, sent le mal qu'elle s'est fait à elle-même en lui ravissant l'existence. Les quatre guerres d'un demi-siècle sont terminées par autant de traités qui relèvent toujours plus l'indépendance italienne. Il n'y a rien que les étrangers ne fassent pour les Italiens, excepté de leur rendre la vie. Quarante années de paix viennent ensuite, et ce sont quarante années de mollesse, de faiblesse et de dépendance; en sorte que, par cette épreuve, les diplomates devraient rester convaincus qu'on n'établit point l'équilibre de l'Europe quand on n'oppose que des forces mortes à des forces vives, et qu'on ne garantit point l'indépendance d'une nation, quand on ne l'intéresse point à la conserver, et qu'on ne lui donne ni point d'honneur, ni énergie pour la défendre.

Ce fut par quatre guerres successives que l'équilibre de l'Italie fut changé au commencement du dix-huitième siècle, et les quatre traités qui les terminèrent établirent les nouvelles dynasties qui, à peu près partout, remplacèrent les anciennes.

La guerre de la succession d'Espagne, de 1701 à 1713, était entreprise par presque toutes les puissances de l'Europe, contre la maison de Bourbon, pour disputer à celle-ci l'héritage de Charles II, dernier monarque de la branche autrichienne d'Espagne. Louis XIV avait prétendu le recueillir tout entier pour le second de ses petits-fils, et avait déjà mis celui-ci en possession des quatre grands États que Charles-Quint avait laissés en Italie à

Digitized by Google

ses descendants, Milan, Naples, la Sicile et la Sardaigne. Mais les forces de l'Europe combinées contre lui, après avoir ravagé longtemps les provinces qu'il prétendait défendre, les lui enlevèrent successivement. L'abandon du duc de Savoie, qui, en 1705, passa au parti de ses ennemis, contribua surtout à lui faire perdre l'Italie : les Français furent contraints, le 13 mars 1707, d'évacuer la Lombardie; le 7 juillet de la même année, ils perdirent le royaume de Naples; la Sardaigne fut enlevée à la maison de Bourbon au milieu d'août 1708. De tout l'héritage de la maison d'Autriche en Italie, la Sicile seule était demeurée à Philippe V : il la céda par le traité de paix; en sorte que les traités d'Utrecht du 11 avril 1713, et de Rastadt du 6 mars 1714, qui terminèrent la guerre de la succession d'Espagne, disposèrent de tous les pays que Charles-Quint avait réunis à la monarchie espagnole, et par lesquels il avait asservi le reste de l'Italie (1).

Le Milanez, le royaume de Naples et la Sardaigne furent cédés à la maison d'Autriche allemande, qui acquit encore, en Italie, le Mantouan, confisqué sur le dernier des Gonzague. Ces provinces passaient d'un monarque étranger à un autre monarque étranger; et l'indépendance italienne, loin d'y gagner, y perdait peut-être, puisque ce monarque était plus rapproché. Mais, d'autre part, le plus militaire des souverains de l'Italie acquit des provinces qui donnaient plus de consistance à ses États, et qui le mettaient plus en mesure de se faire respecter à l'avenir. Le Montferrat fut réuni au Piémont, avec quelques petits districts détachés de la France; et le royaume de Sicile fut en même temps accordé à Victor-Amédée II, en sorte que l'Italie compta de nouveau, dès cette époque, un roi parmi ses princes (2).

Le cardinal Albéroni, qui gouvernait despotiquement l'Espagne au nom de Philippe V, toujours esclave d'un favori, ne pouvait se résigner à ce que l'Espagne eût perdu, par le traité d'Utrecht, la domination de l'Italie, qu'elle avait conservée près de deux

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1713 et 1714, T. XII. — Limiers, Histoire de Louis XIV, T. III, L. XIII à XVIII. — *Giannone, Ist. civile,* L. XL, c. IV, p. 656. C'est la fin de cette histoire.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1713, T. VII, p. 81. — Limiers, Histoire de Louis XIV, L. XIX, p. 525 et seq. — Histoire de la Diplomatie française; cinquième période, T. IV, L. VII, p. 322.

Digitized by Google

siècles. Avec les forces que quatre ans de paix, et une administration un peu moins oppressive, avaient rendues à l'Espagne, il voulut tenter de reconquérir en Italie son influence perdue. Faisant adopter au cabinet Bourbon, de Madrid, la politique du cabinet autrichien qu'il avait remplacé, il débuta par une trahison. Au sein de la paix, une armée espagnole, débarquée en Sardaigne le 22 août 1717, fit la conquête de cette île sur les Autrichiens. L'année suivante, elle fit aussi celle de la Sicile sur les Piémontais, après avoir trompé de même la cour de Turin. Cette guerre reçut son nom de la quadruple alliance contractée pour y mettre un terme. La France, alors gouvernée par le régent duc d'Orléans, jaloux du roi d'Espagne, l'Angleterre et la Hollande, s'allièrent à l'Empereur, pour mettre des bornes à l'ambition du cardinal Albéroni, et défendre contre lui l'Italie. Cette guerre fit répandre peu de sang, et causa peu de ravages. L'extinction prochaine des maison Farnèse et de Médicis, auxquelles il ne restait plus d'espérance de succession, donnait aux puissances médiatrices le moyen de prendre des compensations dans le continent de l'Italie, parce qu'il leur plut de regarder comme vacants, par l'extinction des familles souveraines, les États de Parme et de Toscane. Le désir d'agrandissement de la cour d'Espagne fut satisfait, lorsqu'elle accéda, le 17 février 1720, à la quadruple alliance, car on lui promit, en échange des îles de Sicile et de Sardaigne qu'elle avait conquises, la succession des Médicis et des Farnèse pour don Carlos, fils de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, auquel cette mère ambitieuse s'efforçait de faire un établissement indépendant de son frère aîné. L'ambition de la maison d'Autriche fut également satisfaite, parce qu'elle reprit à Victor-Amédée la Sicile, peuplée de 1,500,000 sujets, pour lui donner en échange la Sardaigne, qui n'en compte que 425,000. Les petits et les peuples furent seuls sacrifiés. Cependant on entrevoyait encore un soin de l'indépendance italienne dans la formation d'une souveraineté nouvelle pour le prince d'Espagne qu'on établissait en Italie, au lieu d'annexer les États qu'on lui donnait à l'une ou à l'autre des grandes monarchies qui s'arrogeaient le droit de disposer du sort des peuples indépendants (1).

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1720. — Histoire de la Diplomatie fran-

Digitized by Google

La troisième guerre qui changea l'équilibre de l'Italie dans ce siècle, fut également courte, et accompagnée de peu de ravages. On aurait peu dû s'attendre, d'après son origine, qu'elle eût l'Italie pour théâtre; car elle fut excitée, en 1733, par l'élection contestée d'un roi de Pologne. Toutefois, comme les rois de France, d'Espagne et de Sardaigne entrèrent dans une même ligue contre l'Autriche, celle-ci éprouva le danger attaché aux possessions lointaines chez un peuple différent de mœurs et de langage, qui, au lieu de se sacrifier pour défendre son maître, fait déjà beaucoup lorsqu'il ne saisit pas l'occasion de se révolter et de secouer le joug. La maison d'Autriche fut dépouillée de tous ses États en Italie : les Français, unis aux Piémontais, conquirent le Milanez; les Espagnols conquirent le royaume de Naples et celui de Sicile; en sorte que la maison d'Autriche dut se soumettre aux conditions désavantageuses qui lui furent imposées par les préliminaires signés à Vienne le 3 octobre 1735, et confirmés par le traité de Vienne du 18 novembre 1738 (1).

Cette troisième paix rendit aux deux Siciles l'indépendance qu'elles avaient perdue depuis plusieurs siècles. Le royaume de Naples avait passé sous une domination étrangère dès l'année 1501, le royaume de Sicile dès l'année 1409. Plus de six millions de sujets italiens furent de nouveau soumis à un souverain né d'une Italienne, élevé en partie en Italie, et destiné à y fixer sa résidence et celle de ses enfants; ses deux royaumes semblaient réunir tout ce qui donne la force et la richesse: population nombreuse, climat délicieux, produits de tout genre, navigation facile, et frontières aisées à défendre. La même paix étendit les frontières du roi de Sardaigne: Novare et Tortone, avec leurs territoires, furent détachés du Milanez pour être réunis au Piémont. D'autre part, le reste du Milanez et le duché de Mantoue furent rendus à la maison d'Autriche; et en compensation de ce qu'elle avait perdu, le traité de Vienne lui accorda encore le duché de Parme, qui devait de

çaise, T. IV, p. 465-483, sixième période, L. I. — Lacretelle, Hist. de France pendant le dix-huitième siècle, T. I, L. II, p. 280.

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1735 et 1738. — Will. Coxe, Histoire de la maison d'Autriche (trad.) Chap. XC et XCI, T. IV, p 432 et suiv. — Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle, T. II, L VI, p. 175. 180.

Digitized by Google

nouveau être réuni à celui de Milan, et le grand-duché de Toscane, qui devait former une principauté indépendante pour François, duc de Lorraine, époux de Marie-Thérèse, et futur empereur (1).

Mais le traité de Vienne ne procura qu'un court repos à l'Italie. La branche allemande de la maison d'Autriche s'éteignit dans la personne de l'empereur Charles VI, le 20 octobre 1740, peu d'années après la branche espagnole. Ce monarque avait en vain cherché à faire assurer la succession de ses États à sa fille Marie-Thérèse; les souverains mêmes qui avaient garanti la pragmatique sanction (c'est ainsi que Charles VI avait nommé la loi publiée en 1713, par laquelle il appelait ses filles à la succession de ses États), prirent les armes après sa mort, pour disputer à sa fille son héritage. Les trois branches de la maison de Bourbon, de France, d'Espagne et de Naples, s'allièrent au roi de Sardaigne pour attaquer la maison d'Autriche en Italie. La lutte fut longue et acharnée; et ce qui la rendit surtout désastreuse pour l'Italie, c'est que le roi de Sardaigne quitta, au mois de septembre 1743, l'alliance de la maison de Bourbon pour celle de Marie-Thérèse, dont les Anglais avaient pris la défense. L'Italie presque entière fut exposée aux ravages des armées; et les pays neutres, l'État de l'Église, entre autres, disputés entre les combattants, ne souffrirent guère moins que ceux des puissances belligérantes. Enfin, après sept ans de combats et de malheurs, les articles préliminaires, signés à Aix-la-Chapelle le 30 avril 1748, et suivis d'un traité définitif le 18 octobre de la même année, rendirent la paix à l'Italie, et fixèrent les rapports de ses divers États. Le duché de Milan et celui de Mantoue demeurèrent seuls en Italie soumis à une puissance étrangère : ils furent rendus à la maison d'Autriche : mais de nouveaux districts du Milanez en furent détachés en faveur du roi de Sardaigne. Les duchés de Parme et de Plaisance, que le traité précédent avait réunis au Milanez, en furent séparés une seconde fois pour former une souveraineté indépendante en faveur d'une quatrième branche de la maison de Bourbon, de don

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1735 et 1738. — Histoire de la Diplomatie française, T. V, p. 80, sixième période, L. III. — *Galuzzi, Ist. di Toscana*, T. VIII, p. 195, L. IX, cap. IX.

Digitized by Google

Philippe, frère du roi d'Espagne et du roi de Naples. Le grand-duché de Toscane fut rendu à l'Empereur, mais pour passer à son second fils, et former la souveraineté d'une seconde branche de sa maison. Le duc de Modène et la république de Gênes, qui s'étaient alliés aux Bourbons, furent rétablis dans toutes leurs possessions; et l'indépendance de l'Italie fut entière, autant que les rois qui réglaient son sort pouvaient la concevoir (1).

Mais l'Italie, depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, n'eut pas plus de puissance politique qu'elle n'en avait auparavant; elle ne fut pas plus en état de se faire respecter ou craindre de ses voisins : elle ne trouva pas ses habitants plus empressés à défendre un ordre politique qui ne leur assurait ni félicité, ni gloire; et quoiqu'elle l'emportât sur presque toutes les régions du continent en population et en richesses, elle n'obtint pas, à beaucoup près, le respect qu'avait conquis pour son petit peuple, le souverain des marches sablonneuses du Brandebourg. Le reste de son histoire générale, depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, ne présente plus d'événements; les écrivains périodiques qui se croyaient obligés à donner des nouvelles d'Italie dans leurs journaux, n'ont plus entretenu le public, pendant quarante ans, que de quelques disputes théologiques, de quelques règlements nouveaux établis par les princes, de leur propre volonté, et sans consulter leurs peuples; de fêtes, de mariages, de funérailles et de voyages de souverains. Ceux de ces événements qui ont eu quelques conséquences dans l'avenir, se présenteront à leur place dans la revue rapide de l'histoire des divers États de l'Italie.

La Savoie et le Piémont étaient gouvernés, dès le 12 juin 1675, par Victor-Amédée II, qui cependant n'était encore âgé que de trente-quatre ans au commencement du dix-huitième siècle. Il avait marié, en 1697 et 1701, ses deux filles aux deux petits-fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne, et le duc d'Anjou, depuis roi d'Espagne; et il s'était chargé, au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, du commandement des armées françaises

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1748. — Ils finissent à cette époque, ou plutôt à l'année 1749. — Histoire de la Diplomatie française, T. V, p. 385 et suiv., sixième période, L. V. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, Ch. CVIII, T. V (trad.), p. 170. — Lacretelle, T. II, L. VIII, p. 412.

Digitized by Google

et espagnoles en Italie, avec le titre de généralissime. Mais l'ambition était bien plus puissante dans son cœur que l'affection paternelle; il avait déjà montré, en 1696, qu'il n'était pas scrupuleux sur l'observation de ses engagements. Il croyait n'avoir pas de plus sûr moyen d'augmenter ses États, que de mettre en quelque sorte à l'enchère le prix de son alliance; et si le Milanez était une fois possédé par la maison de Bourbon, il lui restait peu de chances de faire jamais de nouvelles conquêtes. L'Empereur et les puissances maritimes lui firent secrètement des offres avantageuses; il les accepta au mois de juillet 1703. Le duc de Vendôme, qui en fut averti, et qui avait avec lui, dans le Mantouan, un corps de troupes piémontaises, les fit désarmer le 29 septembre; et, le 3 décembre de la même année, Louis XIV déclara la guerre à Victor-Amédée (1).

Le duc de Savoie avait préféré des alliés puissants, mais éloignés, à ceux qui l'entouraient de partout, et qui étaient encore assez forts pour le punir cruellement de sa désertion. Ses États furent envahis de toutes parts en même temps par les armées de France et d'Espagne : la Savoie entière fut conquise; Verceil, Suse, la Brunette, Ivrée, Aoste, Bard, Verrue, Civiasco, Crescentino et Nice, furent successivement soumis, en 1704 et 1705, par les ducs de Vendôme et de La Feuillade; Turin même fut assiégé en 1706; et le duc, presque dépouillé de ses États, fut obligé d'envoyer sa famille chercher un asile à Gênes, tandis que lui-même s'enferma dans Cunéo. Il dut alors son salut à un héros issu de sa maison, le prince Eugène de Savoie, alors général de l'Empereur, et petit-fils de ce Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, qui, au milieu du dix-septième siècle, avait si longtemps troublé la régence de sa belle-sœur, la duchesse Christine. Le prince Eugène força dans ses lignes devant Turin, le 7 septembre 1706, l'armée du duc d'Orléans, de La Feuillade et de Marsin, et les contraignit à lever le siége. La France perdit vingt mille hommes dans cette journée; et le duc de Savoie recouvra,

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1703, T. XII, p. 21. — Limiers, Histoire de Louis XIV, L. XIV, T. III, p. 124. — Lahode, Histoire de Louis XIV, L. LVI, T. V, p. 373. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, Chap. LXIX. T. IV, p. 93.

Digitized by Google

avec tout ce qu'il avait perdu, tout le Montferrat, Alexandrie, Valence et la Lomelline, que les alliés lui avaient promis pour récompense de son adhésion (1).

La réunion du Montferrat au Piémont changeait l'existence de cette puissance; les frontières des deux États étaient tellement entremêlées, que leur inimitié faisait perdre à l'une et à l'autre toute chance de bonne administration en temps de paix, ou de défense en temps de guerre. La petite province de Vigevanasco avait été promise au duc de Savoie; mais, dès que les Autrichiens eurent repris possession du Milanez, ils ne voulurent plus se dessaisir d'aucune de ses parties. Cette contestation causa quelque refroidissement entre Victor-Amédée et l'empereur Joseph; et elle empêcha le premier de prendre une part active à la guerre, jusqu'à la conclusion du traité d'Utrecht, en 1713, qui consolida les précédentes conquêtes de la maison de Savoie, et y ajouta la Sicile (2).

Le voyage que Victor-Amédée fit en Sicile avec toute sa cour pour s'y faire couronner, et son séjour d'une année à Palerme, épuisèrent les finances du Piémont presque autant que la guerre qu'il venait de terminer. A son arrivée dans cette île, il s'y engagea dans des hostilités d'une autre nature avec le pape Clément XI, pour maintenir les prérogatives de la couronne contre l'autorité du saint-siége; plusieurs des ministres du roi furent frappés de censures, et plusieurs villes furent mises sous l'interdit; tandis que Victor-Amédée exila de Sicile plus de quatre cents ecclésiastiques, qui tenaient contre lui le parti du pape : ces troubles religieux remplirent le court règne de Victor-Amédée II en Sicile (3). Lorsqu'il comptait le plus sur l'alliance de Philippe V, roi d'Espagne, Palerme fut attaquée inopinément par l'armée espagnole, le 30 juin 1718, et obligée de capituler. Le vice-roi de Victor-Amédée défendit Syracuse, Messine, Trapani et Mélazzo; mais il avait peu de chances de s'y maintenir long-

(1) *Muratori, Annali, ad ann.* 1706. T. XII, p. 40. — Limiers, Histoire de Louis XIV. T. III, L. XV, p. 205. — Will. Coxe. Histoire d'Autriche. T. IV, Ch. LXXIII, p. 160.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1708, T. XII, p. 56.

(3) *Ibidem, ad ann.* 1715. T. XII, p. 94.

Digitized by Google

temps : son maître était trop éloigné et trop faible pour lui envoyer des secours suffisants; aussi, dès le 2 août de la même année, le traité de la quadruple alliance négocié à Londres par l'abbé Dubois, n'offrit-il, au lieu de protection à Victor-Amédée, que l'échange infiniment désavantageux de la Sicile contre la Sardaigne, auquel il fut cependant forcé de souscrire, le 18 octobre 1718. Dès lors, renonçant à ses prétentions sur la Sicile, que les Impériaux disputaient aux Espagnols, et prenant le titre de roi de Sardaigne, quoiqu'il ne possédât pas dans cette île un pouce de terrain, Victor-Amédée II consacra l'année 1719 à soumettre à l'autorité royale, dans le Piémont, ses propres feudataires, dont il abolit les priviléges et dont il confisqua les régales. Lorsqu'enfin Philippe V eut accédé à la quadruple alliance, il remit, au mois d'août 1720, la possession de la Sardaigne à un envoyé de l'Empereur, qui la consigna immédiatement aux troupes de Victor-Amédée (1).

La Sardaigne ne donnait à son roi qu'un vain titre; mais l'acquisition du Montferrat, de l'Alexandrin et de la Lomelline avait assuré au Piémont une consistance qu'il n'avait jamais eue avant le règne de Victor-Amédée II. Ce prince, qui peut être considéré comme le fondateur de sa monarchie, consacra les dix années suivantes de son règne à augmenter les fortifications de ses villes, à accroître ses forces militaires, à former d'habiles ingénieurs, à rapprocher enfin ses sujets des ultramontains, par une éducation plus conforme aux progrès des lumières dans toute l'Europe. Jusqu'à lui le Piémont n'avait eu presque aucune part à la gloire littéraire du reste de l'Italie. En relevant le sentiment d'honneur national chez les Piémontais, Victor-Amédée développa en eux des talents distingués; en même temps il répara les désastres de l'agriculture, du commerce et des manufactures; il simplifia l'administration de la justice dans les tribunaux; il travailla enfin, avec autant d'activité que d'intelligence, à fermer toutes les plaies de l'État. Après avoir fixé longtemps l'attention de l'Europe sur la brillante carrière qu'il venait de parcourir, Victor-Amédée II, parvenu à l'âge de soixante-quatre ans, lui causa, le 3 septem-

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1718, T. XII, p. 109 et seq.—Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle, T. I, L. II, p. 193, 208.

Digitized by Google

bre 1730, une nouvelle surprise, en abdiquant la couronne en faveur de son fils Charles-Emmanuel III, alors âgé de trente ans. Ses sujets cependant, qui avaient plus souffert de son activité inquiète et de son despotisme, que profité des réformes dont ils ne recueillaient pas encore les fruits, ne dissimulèrent pas la joie que leur causait cet événement. Victor-Amédée avait compté sur la reconnaissance et le respect de son fils; mais les rapports des princes entre eux ne sont point ceux des liens du sang: la défiance et le soupçon les assiégent; l'affection n'a eu aucune part à leur éducation, la reconnaissance est étouffée dans leur cœur par la flatterie, et la voix de la conscience pervertie par les conseils des courtisans. Victor-Amédée II fut arrêté par ordre de son fils, dans la nuit du 28 au 29 septembre 1731, avec les circonstances les plus révoltantes: dans sa captivité et durant sa dernière maladie, il ne put obtenir par ses instantes prières que ce fils allât le voir; et il mourut enfin le 31 octobre 1732, au château de Moncaliéri, où il était détenu, à trois milles de Turin (1).

Charles-Emmanuel III ne dégénéra point des princes ses prédécesseurs, ni par son habileté dans la politique, la guerre et l'administration, ni par l'instabilité de ses alliances, qui, de même que celles de ses ancêtres, furent toujours vendues au plus offrant. Dans la guerre de l'élection de Pologne, il surprit les Autrichiens, à qui son premier ministre, le marquis d'Orméa, avait donné par écrit les assurances les plus formelles qu'il ne s'était point allié à la maison de Bourbon; et il conquit en peu de temps tout le Milanez. Il en fut récompensé à la paix par la cession de Novare et de Tortone avec leurs territoires (2).

Dans la guerre de la succession d'Autriche, le roi de Sardaigne offrit d'abord son alliance à la maison de Bourbon; mais la cour d'Espagne, qui prétendait rentrer dans la possession du

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1731, T. XII, p. 174. — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche, Ch. LXXXIX, T. IV, p. 422. — Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle, T. II, L. VI, p. 114.

(2) Histoire de la Diplomatie française, T. V, p. 80, sixième période, L. III. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, Ch. XC, T. IV, p. 458. — Lacretelle, Histoire, T. II, p. 175.

Digitized by Google

Milanez, séparé depuis vingt-cinq ans de cette monarchie, n'offrit à Charles-Emmanuel, pour acheter son alliance, que de très-petits districts de ce duché, qu'elle aurait probablement encore revendiqués, si la victoire avait couronné ses armes. Le roi de Sardaigne fit alors un traité provisionnel avec Marie-Thérèse pour la défense du Milanez, auquel il se réservait de pouvoir renoncer, en avertissant la reine un mois d'avance. Ce traité fut signé le 1er février 1742 (1) : il mit Charles-Emmanuel dans l'obligation d'entrer en guerre avec les Espagnols, qui, sous la conduite de l'infant d'Espagne, don Philippe, envahirent toute la Savoie, tandis que les Piémontais, unis aux Autrichiens, combattirent avec succès les Espagnols dans la Lombardie d'outre-Pô. Mais le roi de Sardaigne n'interrompait point en même temps ses négociations avec la maison de Bourbon. Il faisait entendre aux Espagnols que son alliance leur assurerait la conquête de tout le Milanez; seulement il voulait en être bien payé : il donna assez de publicité à ces négociations, pour que la cour de Vienne, et plus encore son allié, Georges II, sentissent la nécessité de l'attacher à leur parti. Ceux-ci se résolurent à signer avec lui, le 13 septembre 1743, à Worms, un traité qui ajoutait à ses États Plaisance, Vigévano et le haut Novarais, et qui lui donnait pour frontière au levant la Nura, le Tésin et le lac Majeur (2).

Charles-Emmanuel agit avec vigueur, en raison de cette alliance, contre les Français et les Espagnols : mais dans le temps même qu'il les combattait, il négociait sans cesse avec eux pour retourner à leur parti; il y eut même des préliminaires signés à Turin, le 26 décembre 1745, entre la France et la Sardaigne : les conditions déjà arrêtées auraient affermi la puissance de la maison de Savoie, et assuré l'indépendance des États de l'Italie. Ils abolissaient jusqu'au nom du saint-empire romain, qui avait été l'occasion de tant de vexations pour les États prétendus feudataires; et ils excluaient les Français, les Espagnols et les Allemands de toute possession dans la Péninsule. Mais la défiance du roi de Sardaigne, les lenteurs de la cour d'Espagne, et la marche

(1) Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, Ch. CII, T. V, p. 72.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1742, 1743, T. XII, p. 282, 300. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, T. V, ch. CIV, p. 103.

Digitized by Google

rapide d'une armée de la reine de Hongrie, firent rompre ces négociations; et Charles-Emmanuel, se joignant de nouveau aux Autrichiens, persista dans leur alliance jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui lui confirma à peu près les avantages acquis par le traité de Worms, à la réserve de Plaisance à laquelle il dut renoncer (1).

Le reste du règne de Charles-Emmanuel III, jusqu'à sa mort, survenue le 20 janvier 1773, et celui de son fils Victor-Amédée III, qui lui succéda, furent constamment pacifiques; or, dans un pays où l'on ne permet point au peuple de se mêler de son gouvernement et de sa politique, les temps de paix ne présentent aucun événement à l'historien. On peut regarder l'histoire du Piémont comme absolument nulle pendant toute cette période : le gouvernement n'aurait pas vu sans humeur qu'il en restât quelque souvenir; et aucun écrivain, en effet, ne voulut s'exposer à lui déplaire, en racontant ce que l'autorité suprême ensevelissait dans un profond secret.

Le duché de Milan, qui, pendant la guerre de la succession d'Espagne, passa sous la domination de la maison allemande d'Autriche, eut le malheur d'être ravagé par toutes les puissances belligérantes dans chacune des guerres, et démembré par chacun des traités de paix. La capitale perdit beaucoup de sa population et de ses richesses, lorsque plusieurs de ses meilleures provinces furent soustraites à sa domination, pour être données au roi de Sardaigne. Les campagnes souffrirent aussi pendant la guerre; mais leur prospérité fut plus rapidement rétablie, soit en raison de leur admirable fertilité, soit parce que le gouvernement des Autrichiens fut beaucoup plus juste et plus raisonnable que celui des Espagnols. La maison de Lorraine surtout se montra supérieure à l'ancienne maison d'Autriche; et l'administration du comte de Firmian (1759-1782) a laissé un souvenir de reconnaissance. C'était le sort de l'Italie de recevoir désormais du dehors la lumière qu'elle y avait si longtemps portée; et les provinces gouvernées par des monarques étrangers profitaient des progrès dans

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1748, T. XII, p. 445.— Histoire de la Diplomatie française, T. V, p. 402, sixième période, L. V, — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, T. V, ch. CVIII, p. 170.

Digitized by Google

les sciences politiques, que les nationaux seuls n'avaient point faits encore. Joseph II s'occupa avec zèle, avec bonne foi, mais souvent avec trop de précipitation, de réformes devenues désormais nécessaires. L'opinion publique était si peu éclairée, qu'elle condamnait presque tout ce que ce prince tentait pour le bien du pays. Ses efforts cependant ne demeurèrent pas vains; les lettres, les connaissances, et quelques vertus publiques, recommencèrent à fleurir en Lombardie; et ce fut cette province qui donna le plus d'espérance de voir enfin renaître une nation italienne.

Le duché de Mantoue fut enlevé à ses anciens souverains presque dès le commencement du siècle; et Joseph II le soumit à celui de Milan, pour compenser en faveur du dernier ce qu'il avait perdu du côté du Piémont. L'imprudent Ferdinand-Charles de Gonzague s'était laissé gagner à prix d'argent, au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, pour admettre une garnison française dans Mantoue; ce fut l'objet du traité qu'il signa à Venise, le 24 février 1701 (1). Non-seulement il attira ainsi la guerre dans ses États, tandis qu'il s'étourdissait dans les plaisirs de Venise sur les malheurs de ses sujets; il donna encore à l'Empereur un prétexte pour le mettre comme rebelle au ban de l'Empire. En effet, les Français ayant évacué la Lombardie, en vertu de la convention de Milan, du 13 mai 1707, Mantoue et tout son duché furent occupés par les Impériaux; le duc fut déclaré coupable de félonie, et ses fiefs furent réunis à la directe de l'Empire; peu après il mourut à Padoue, le 5 juillet 1708, sans laisser d'enfants. Mais il restait de sa famille une branche cadette, celle des ducs de Guastalla et de Sabbionetta, princes de Bozzolo, qu'avait formée Frédéric de Gonzague, général distingué au seizième siècle. Ces ducs réclamèrent vainement une succession qui leur appartenait par les lois de l'Empire, et qui demeura confisquée. Leur ligne s'éteignit à son tour dans la personne de Joseph-Marie de Gonzague, qui mourut le 15 août 1746; et la paix d'Aix-la-Chapelle réunit ses petits États à ceux de Parme et de Plaisance (2).

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1701, T. XII, p. 5.—Limiers, Histoire de Louis XIV, L. XIII, p. 69.—Le Vassor, Histoire de Louis XIII, T. VI, L. XXVI, p. 98. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, Ch. LXXV, T. IV, p. 211.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1708, T. XII, p. 55. Ibidem, 1746. T. XII, p. 400.

Digitized by Google

Au commencement du dix-huitième siècle, les duchés de Parme et de Plaisance étaient gouvernés par François Farnèse, qui avait succédé à Ranuce II, son père, le 11 décembre 1694. Dès sa jeunesse il était appesanti par une grosseur démesurée, et devenue héréditaire dans sa famille; de plus, il bégayait, et la faiblesse de son esprit répondait à ses défauts extérieurs; aussi avait-il contracté une crainte extrême de paraître en public, et il se cachait à tous les yeux. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, il mit dans ses villes des garnisons pontificales pour faire respecter sa neutralité, et celle de l'Église, dont il se reconnaissait feudataire. Cependant les Allemands violèrent à plusieurs reprises son territoire. N'ayant point eu d'enfants de Dorothée de Neubourg, veuve de son frère aîné, qu'il avait épousée, il maria, le 16 septembre 1714, Élisabeth Farnèse, fille de celui-ci, à Philippe V, roi d'Espagne. Quoique les femmes ne fussent point appelées à l'hérédité des fiefs de l'Église, ce fut Élisabeth qui transmit à la maison de Bourbon des prétentions sur les duchés de Parme et de Plaisance, et qui les fit passer au second de ses fils (1).

François Farnèse n'avait jamais voulu accorder à son frère Antoine un revenu suffisant pour que celui-ci pût se marier; d'ailleurs Antoine était seulement d'une année plus jeune que le duc, sa corpulence était également monstrueuse; aussi regardait-on déjà l'extinction de la maison Farnèse comme certaine, lorsque le traité de la quadruple alliance imposa, en 1720, des lois à l'Espagne, pour terminer la guerre excitée par le cardinal Albéroni. L'héritage de Parme, aussi bien que celui de Toscane, fut assuré à un fils d'Élisabeth Farnèse et de Philippe V, qui ne fût pas roi d'Espagne: les duchés de Parme et de Plaisance furent déclarés fiefs impériaux, malgré les réclamations du pape Clément XI; et il fut convenu que des garnisons suisses les occuperaient du vivant des derniers princes de la maison Farnèse, pour garantir cette succession éventuelle. Ces arrangements furent encore confirmés par le traité du 30 avril 1725, entre l'Autriche et l'Espagne (2).

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1714, T. XII, p. 91.

(2) *Ibidem, ad ann.* 1720, 1725, T. XII, p. 121, 141. — *Galluzzi, Istoria di Toscana* L. IX, cap. III, p. 345, T. VII.

Digitized by Google

L'infant don Carlos, auquel ces principautés italiennes étaient destinées, ne passa point dans la péninsule avant la mort du duc de Parme, François, survenue le 26 février 1727. Le frère de ce dernier, don Antoine, qui était alors âgé de quarante-huit ans, se hâta de chercher une femme, pour sauver encore, s'il était possible, la maison Farnèse de son extinction. Il se maria au mois de février 1728 avec Henriette d'Este, troisième fille du duc de Modène. Le pape Benoît XIII, et l'empereur Charles VI, le sommèrent en même temps de recevoir, l'un de l'Église, l'autre de l'Empire, l'investiture de ses duchés; il craignit de se compromettre avec des souverains tellement plus puissants que lui; et, pour ne point décider entre eux, il refusa l'un et l'autre. Sur ces entrefaites, la France, l'Angleterre et l'Espagne convinrent, par un traité signé à Séville, le 9 novembre 1729, que six mille Espagnols seraient mis en garnison à Livourne, Porto-Ferrajo, Parme et Plaisance, pour assurer la succession de l'infant don Carlos. Cette substitution des troupes espagnoles aux troupes suisses, déplut à l'Empereur, qui ne voulut point accéder au traité de Séville, et qui fit passer trente mille hommes en Lombardie, pour s'opposer à l'introduction de ces garnisons (1).

Les ducs de Parme et de Toscane, qui voyaient disposer de leur héritage, de leur vivant, et contre leur gré, redoutaient également et l'arrivée des troupes étrangères qui voudraient leur faire la loi, et la guerre par laquelle l'Empereur semblait prêt à les en défendre. Leur règne se consuma en tristes négociations, qui toutes avaient pour objet l'époque de leur mort, qu'on regardait comme prochaine, encore que tous deux fussent pleins de vie, et au milieu de leur carrière: toutefois aucune troupe espagnole n'était encore arrivée en Italie, lorsqu'Antoine, dernier souverain de la maison Farnèse, mourut le 20 janvier 1731. Pendant le peu d'années que dura son règne, il considéra les finances de ses États comme une rente viagère: il sacrifia les générations qui devaient le suivre aux jouissances du moment présent: et il ne mit aucune borne à ses profusions, soit pour satisfaire ses goûts, soit

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1729, T. XII, p. 156. — Hist. de la Diplomatie franç., T. V, p. 60, sixième période, L. III. — *Galluzzi, Stor. del gran Ducato,* L. IX, c. VI, T. VIII, p. 66.

Digitized by Google

pour gagner la reconnaissance des flatteurs et des complaisants qui l'entouraient (1).

La duchesse Henriette, veuve du dernier duc de Parme, se croyait grosse ; et ce fut seulement au mois de septembre de la même année qu'elle reconnut s'être trompée, et qu'elle quitta Parme pour retourner à Modène. Cette incertitude donna le temps aux autres puissances de s'entendre sur leurs prétentions. Le général impérial avait pris possession, dès le 23 janvier 1731, de Parme et de Plaisance, pour le compte, il est vrai, de l'infant d'Espagne, mais avec des troupes allemandes: un commissaire pontifical, qui se trouvait alors à Parme, protesta solennellement le lendemain contre cette prise de possession, contraire à la suzeraineté de l'Église. Une nouvelle convention, signée le 22 juillet 1731, entre l'Empereur, le roi d'Espagne et l'Angleterre, confirma les arrangements de la quadruple alliance. Ce fut seulement le 27 décembre de la même année, que l'infant don Carlos arriva à Livourne, avec les troupes espagnoles qui devaient le mettre en possession de ses nouveaux États. Après avoir séjourné plusieurs mois en Toscane, auprès du grand-duc Jean-Gaston de Médicis, qu'on forçait à l'adopter en quelque sorte, et à le reconnaître pour son héritier présomptif, don Carlos fit son entrée à Parme le 9 septembre 1732 (2).

L'empereur Charles VI avait donné pour tuteurs à don Carlos, sa grand'mère, la duchesse Dorothée, veuve d'Édouard et de François Farnèse, et le grand-duc de Toscane; mais, dès l'année suivante, la maison de Bourbon ayant attaqué celle d'Autriche, don Carlos, qui le 20 janvier 1733 avait accompli sa dix-septième année, se déclara lui-même majeur, il prit en même temps le commandement en chef de l'armée espagnole en Italie. Comme le duc de Savoie, Charles-Emmanuel III, avait pris de son côté le commandement de l'armée française, et qu'il achevait rapidement la conquête du Milanez, don Carlos, qui n'était plus nécessaire en

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1731. T. XII, p. 170. — *Galluzzi, Istoria di Toscana*, L. IX, c. VII, T. VIII, p. 116. — Will. Coxe, Hist. de la Maison d'Autriche, Ch. LXXXVIII, T. IV, p. 410.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1731, 1732, T. XII, p. 171. — *Galluzzi, Storia di Toscana.* L. IX, c. VII, T. VIII, p. 115.

Digitized by Google

Lombardie, se dirigea, au commencement de février 1734, avec l'armée espagnole, vers le royaume de Naples, dont il allait tenter la conquête. Dès lors, cependant, espérant échanger les deux petits duchés de Parme et de Plaisance contre une monarchie plus puissante, et ne comptant point rentrer dans l'héritage qui lui avait été si longtemps destiné, il dépouilla les palais des Farnèse de leur plus riche mobilier, pour l'emporter avec lui. Le duc de Montemar, qui dirigeait ses opérations, battit, près de Bitonto, le 27 mai, la petite armée impériale qui seule lui avait opposé quelque résistance; car, dès le 9 avril, la capitale avait ouvert ses portes aux Espagnols. Avant la fin de la campagne, les deux royaumes de Naples et de Sicile furent entièrement soumis à don Carlos (1).

Encore que ce jeune prince, en quittant Parme, eût paru renoncer à cette souveraineté, les faciles succès qu'il obtint dans le royaume de Naples rallumèrent son ambition et celle de son père. Ils se flattèrent de recouvrer tout ce que la paix d'Utrecht avait fait perdre en Italie à la couronne d'Espagne; et le duc de Montemar reprit, en 1735, la route de Lombardie pour y tenter de nouvelles conquêtes. Mais le cardinal de Fleury ne voulut pas servir plus longtemps l'ambition de l'Espagne; il fit signer, le 3 octobre, à Vienne, des préliminaires de paix avec l'Empereur, et il donna ordre au duc de Noailles de ne prêter plus aucune assistance au général espagnol; en sorte que le duc de Montemar, pressé tout à coup par les Allemands, fut contraint à faire, au travers de la Toscane, une retraite précipitée vers le royaume de Naples (2).

Au mois d'avril de l'année suivante, les garnisons espagnoles qui occupaient Parme et Plaisance évacuèrent ces deux cités, emportant en même temps les bibliothèques et la galerie des Farnèse, tous les meubles, et tous les effets précieux des palais dévastés; en sorte que les peuples joignirent à la douleur de perdre leur in-

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1734, p. 205. — *Galluzzi, Stor. di Toscana*, L. IX, c. IX, T. VIII, p. 179. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, Ch. XC, T. IV, p. 447.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1735, T. XII, p. 217. — *Galluzzi, Storia di Toscana*, L. IX, c. IX, p. 198. — Will. Coxe, Ch. XCI, p. 465.

Digitized by Google

dépendance, celle de voir enlever tous les ornements de leurs cités. Les ministres espagnols délièrent alors, au nom de don Carlos, les sujets de Parme et Plaisance de leur serment de fidélité; et ils partirent ensuite, sans consigner ces États aux Autrichiens. Aussitôt qu'ils se furent retirés, le prince de Lobkowitz en prit possession, le 3 mai 1736, au nom de l'Empereur (1).

Parme et Plaisance ne demeurèrent pas longtemps réunis au duché de Milan. A peine cinq ans s'étaient écoulés depuis leur cession à la maison d'Autriche, lorsque cette maison vint à s'éteindre; et le roi d'Espagne ayant élevé des prétentions à l'héritage de Charles VI, le duc de Montemar débarqua, le 9 décembre 1741, à Orbitello, avec une armée espagnole destinée à tenter de nouvelles conquêtes en Italie. La reine d'Espagne, Élisabeth Farnèse, avait un second fils nommé don Philippe, né le 5 mars 1720. Cette princesse ambitieuse, qui regrettait toujours l'héritage de sa famille, résolut de faire à ce fils un établissement en Italie: elle le mit à la tête d'une armée espagnole, formée en 1742, sur les frontières de la Provence. Cette armée occupa toute la Savoie; mais elle fut longtemps avant de pouvoir pénétrer en Italie. Le roi de Naples avait été contraint par l'amiral Matheus à s'engager à la neutralité, le 19 août 1742, pour éviter un bombardement de sa capitale. Le duc de Modène, qui avait embrassé le parti français, avait été expulsé de ses États; les duchés de Parme et de Plaisance étaient occupés par les Allemands; et ce ne fut pas avant le mois de septembre 1745 que l'infant don Philippe put entrer dans les États auxquels il prétendait (2).

A peine don Philippe avait eu quelques succès en Lombardie, que la cour d'Espagne songea à lui faire une souveraineté non plus de Parme et de Plaisance seulement, mais de tout le Milanez. Il entra en effet à Milan le 16 décembre 1745. La seconde défection du roi de Prusse, qui fit sa paix particulière avec Marie-Thérèse, permit à celle-ci de diriger la plus grande partie de ses forces vers l'Italie. Don Philippe fut forcé d'abandonner Milan le

(1) *Muratori, Annali d'Italia,* 1736, T. XII, p. 223. — *Galluzzi, Istoria,* L. IX, c. X, p. 213.

(2) *Muratori Annali d'Italia,* 1741 et seq., p. 271. — Will. Coxe, Ch. CVI, T. V, p. 137.

Digitized by Google

19 mars; et, avant la fin de la campagne de 1746, les Français et les Espagnols furent chassés de toute la Lombardie (1).

Durant la même campagne, don Philippe avait perdu son principal appui; son père, Philippe V, était mort le 9 juillet 1746. Ferdinand VI, fils de Philippe V, du premier lit, qui avait succédé à la couronne d'Espagne, ne prenait point un intérêt si vif à l'établissement des enfants de sa belle-mère. Aussi la cour d'Espagne se contenta-t-elle d'obtenir, par le traité d'Aix-la-Chapelle, les deux duchés de Parme et de Plaisance, qui redevinrent ainsi indépendants le 18 octobre 1748, et auxquels seulement le petit duché de Guastalla fut annexé (2).

La guerre de la succession d'Autriche avait en quelque sorte intéressé toute l'Europe à la transmission de l'héritage des Farnèse à une branche des Bourbons. Mais, après cet événement, les États de Parme et de Plaisance retombèrent dans l'obscurité pendant le règne de l'infant don Philippe, qui mourut le 18 juillet 1765, et pendant celui de son fils et successeur don Ferdinand. Cependant le goût du premier de ces princes pour les lettres et la philosophie, la protection qu'il accorda aux écrivains français, le choix qu'il fit, pour élever son fils, de l'abbé de Condillac, introduisirent en Lombardie des idées nouvelles, avec un sentiment de liberté civile et religieuse, que le gouvernement espagnol en avait sévèrement banni. Les villes de Parme et de Plaisance, qui avaient bien peu participé dans les siècles précédents à la gloire littéraire de l'Italie, parurent animées d'une vie nouvelle; et l'on y vit fleurir plusieurs hommes distingués.

Les duchés de Modène et de Reggio n'éprouvèrent, dans la première moitié du dix-huitième siècle, guère moins de calamités que ceux de Parme et de Plaisance. Renaud d'Este, qui régnait à Modène dès l'an 1694, embrassa le parti impérial dans la guerre de la succession d'Espagne. Tous ses États furent en conséquence

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1746. T. XII, p. 347. — Œuvres posthumes de Frédéric II, Histoire de mon temps, Ch. X-XIV, T. II, p. 77. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, Ch. CVII, T. V, p. 153.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1748, T. XII, p. 445.—Histoire de la Diplomatie française, sixième période, L. V, T. V, p. 417. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, Ch. CVIII, T. V, p. 177.

Digitized by Google

envahis par les Français ; et le duc se réfugia à Bologne jusqu'en 1707, que la Lombardie fut évacuée par les armées des Bourbons. La paix d'Utrecht le confirma dans les possessions qu'il avait avant la guerre; il y ajouta, en 1718, le petit duché de La Mirandole, qu'il acheta de l'Empereur, après que celui-ci l'eut confisqué sur François Pic, dernier prince de cette maison. Fidèle au même parti, Renaud fut pour la seconde fois obligé de s'enfuir à Bologne, dans la guerre de 1734, tandis que ses États furent occupés par les troupes françaises et espagnoles. Il rentra dans sa capitale le 24 mai 1736, et il y mourut, au bout de dix-sept mois, le 26 octobre 1737, âgé de quatre-vingt-deux ans (1).

Le duc Renaud, qui avait été cardinal, qui n'avait déposé l'habit ecclésiastique qu'à l'âge de quarante ans, et qui était parvenu à une grande vieillesse au temps de la dernière guerre où il se trouva engagé malgré lui, ne prenait aucune part à ses opérations. Son fils François III, qui lui succéda, avait eu au contraire des goûts et une éducation militaires. Avant de monter sur le trône, il avait fait une campagne contre les Turcs : il rechercha l'alliance de la maison de Bourbon dans la guerre de la succession d'Autriche; et il fut nommé généralissime des troupes françaises et espagnoles employées en Italie contre Marie-Thérèse. Il donna par là une occasion aux Autrichiens d'envahir ses États, de les dévaster, de les écraser de contributions, tandis qu'il conduisit son armée dans l'État pontifical, où il se maintint longtemps; puis dans la Rivière de Gênes, la Provence et la Savoie, où il courut la même fortune que l'infant don Philippe. Il fut rétabli dans ses États, en 1748, par le traité d'Aix-la-Chapelle; mais il les trouva ruinés par les déprédations des troupes autrichiennes et piémontaises qui les avaient occupés pendant plusieurs années, et il augmenta encore leur détresse par la pesanteur des impositions auxquelles il les soumit et le mauvais système de ses finances. Il mourut âgé de quatre-vingt-deux ans, le 23 février 1780. La réputation des deux plus érudits entre les Italiens, de Muratori et de Tiraboschi, tous deux ses sujets et ses pensionnaires, a réfléchi quelque gloire sur son règne.

Il était dans la destinée des duchés de Modène et de Reggio

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1737, T. XII, p. 237.

Digitized by Google

d'être gouvernés par des vieillards. Hercule III, fils de François III, était marié depuis quarante ans quand il succéda à son père. Il avait épousé, au mois de septembre 1741, Marie-Thérèse Cybo, fille et unique héritière de don Aldérano Cybo, dernier duc de Massa et Carrara; et il avait ainsi fait entrer dans sa famille un quatrième petit duché, outre ceux de Modène, Reggio et La Mirandole. Le duché de Massa et Carrara était un des nombreux petits fiefs impériaux, possédés par les marquis Malaspina, entre la Ligurie, la Lombardie et la Toscane. Deux siècles et demi auparavant, il avait passé, par une femme, sous le titre de marquisat, à Franceschetto Cybo, fils d'Innocent VIII; il avait été érigé en duché en 1664, et de nouveau il passait, par une femme, à la maison d'Este (1). Henri III, parvenu à la couronne ducale dans un âge avancé, fut accusé, plus encore que ses deux prédécesseurs, de l'avarice qu'on reproche souvent à la vieillesse. Il amassait un trésor qui, loin de servir à sa défense au moment du besoin, augmenta son danger en excitant la cupidité de ses ennemis. Il maria sa fille unique, le 14 octobre 1771, à l'archiduc Ferdinand d'Autriche, et cette princesse est demeurée le seul représentant des princes d'Este, autrefois souverains de Ferrare, Modène et Reggio; des Malaspina et des Cybo, souverains de Massa et Carrara; des Pischi, souverains de La Mirandole; et des Pii, souverains de Carpi et Correggio : car toutes les maisons souveraines d'Italie semblaient atteintes par une même fatalité; et la maison d'Este elle-même était prête à s'éteindre, lorsqu'elle perdit ses États par les guerres de la révolution.

On avait vu finir à Naples les maisons de Durazzo, d'Anjou et d'Aragon, à Milan les Visconti et les Sforza, les Paléologue au Montferrat, les Montefeltro et La Rovère à Urbin, les Gonzague à Mantoue, à Guastalla et à Sabbionetta; les Farnèse à Parme et Plaisance; et l'Italie vit aussi s'éteindre au dix-huitième siècle, avant la maison Cybo et celle d'Este, la maison de Médicis, qui, héritant d'une gloire acquise par des parents fort éloignés, était illustre à raison des grands citoyens de Florence qu'elle avait produits, non à raison de ses grands-ducs.

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1741, T. XII, p. 274. — *Viani, Storia e monete di Massa*, Ch. XIV, p. 59.

Digitized by Google

Cosme III régnait à Florence depuis 1670; et déjà, même en montant sur le trône, sa vie était empoisonnée par ses démêlés avec Marguerite d'Orléans, sa femme, à laquelle il était devenu insupportable par ses soupçons et sa tyrannie minutieuse; mais il n'avait pas eu moins à souffrir, à son tour, des extravagances de cette princesse française, ou du mépris qu'elle lui témoignait. Malheureux lui-même dans son intérieur, il semblait ne pouvoir s'intéresser à un mariage sans le rendre malheureux et infécond. Son fils aîné, Ferdinand, qui mourut avant lui, le 30 octobre 1713, quoique âgé déjà de cinquante ans, n'eut point d'enfants de Violante-Béatrix de Bavière, qu'il avait épousée en 1688. Sa fille, Anne-Marie-Louise, n'en eut point non plus de Jean-Guillaume, électeur palatin, qu'elle épousa en 1691. Son second fils, Jean-Gaston, n'en eut pas davantage de la princesse de Saxe-Lauenbourg, qu'il épousa en 1697 (1). Pour éviter l'extinction de sa famille, qui paraissait imminente, Cosme III engagea enfin, en 1709, son frère François-Marie, âgé de cinquante ans, à renoncer à la pourpre romaine dont il était revêtu, et à épouser Éléonore de Gonzague, fille du duc de Guastalla. Mais ce mariage ne fut pas plus heureux que les autres. Ferdinand et François-Marie précédèrent Cosme III au tombeau : Jean-Gaston, séparé de sa femme, et accablé d'infirmités, ne pouvait plus conserver aucune espérance d'avoir des enfants, et Cosme voyait, avec une amère douleur, les plus grandes puissances de l'Europe s'occuper, pendant sa vie et celle de son fils, de disposer de sa succession. Il réclama vainement en faveur des droits de la république florentine, dont ses ancêtres n'étaient que les représentants, et à qui la souveraineté devait retourner à l'extinction de la ligne des Médicis (2). Il essaya aussi d'assurer son héritage à sa fille, celui de ses enfants qu'il préférait; il voulut au moins décider lui-même entre les prétendants à la couronne de Toscane; mais les diplomates européens, ne tenant pas plus de compte de ses droits que de ceux de son peuple, ne l'écoutèrent pas même, en réglant le sort de ses États. Il mourut enfin le 31 oc-

(1) *Galluzzi, Storia di Toscana*, L. VIII, c. IV, p. 101. T. VII. *Ibidem*, cap. V, p. 125. *Ibidem*, L. IX, cap. I, p. 305.

(2) *Galluzzi, Storia del gran Ducato*. L. VIII, c. IX, p. 240. — *Ad ann.* 1710, T. VII.

Digitized by Google

tobre 1723, après avoir été abreuvé de mortifications, et avoir éprouvé autant de soucis qu'il avait causé de maux à ses peuples (1).

Jean-Gaston, qui succéda à Cosme III, avait été en butte aux persécutions des hypocrites qui infestaient la cour de son père : il n'avait jamais trouvé, dans son palais, qu'ennui, que gêne et que tristesse. Dès qu'il fut délivré de la contrainte dans laquelle il avait vécu jusqu'à l'âge de cinquante-deux ans, il chercha, en s'entourant de bouffons et d'hommes uniquement occupés de le réjouir, à se distraire, et de ses infirmités qui le retenaient presque constamment au lit, et du partage de sa succession, dont on faisait retentir l'Europe. Jean-Gaston était bon homme; mais il ne voyait point d'avenir devant lui : il ne songeait point à la misère de ses sujets qu'il n'avait pas sous les yeux, moins encore à celle qui viendrait après lui ; et il ne mettait aucune borne à ses dissipations, pour que tous ceux qui l'approchaient se retirassent d'auprès de lui avec un visage satisfait. Les finances furent dilapidées; l'administration tomba entre les mains de valets et de gens tout à fait méprisables. Il mourut enfin, à l'âge de soixante-six ans, le 9 juillet 1737, laissant à ses successeurs beaucoup à faire pour réparer les maux de la Toscane (2).

Le duc de Lorraine François, époux de Marie-Thérèse, auquel la Toscane avait été assignée en partage, vint, au mois de janvier 1738, visiter ses nouveaux États ; mais il n'y fit qu'une courte demeure. Le prince de Craon, Marc de Beauvau, qui l'avait élevé, avait été chargé de recevoir le serment des nouveaux sujets de François, et il gouverna la Toscane avec l'autorité d'un vice-roi : ce fut de concert avec le comte de Richecourt, le ministre le plus distingué du nouveau grand-duc, qui, en 1745 reçut le titre d'empereur. Tous deux travaillèrent à réformer les lois de la Toscane, à en rétablir les finances, et à rendre l'administration de la justice plus impartiale et plus régulière.

La veuve de l'électeur palatin, sœur de Jean-Gaston, qui était revenue à la cour de son père en 1717, et qui avait eu le plus grand crédit sur lui, avait survécu à son frère, qui ne l'aimait point et qui n'en était point aimé. Cette princesse consentit, le 31 oc-

(1) *Galluzzi, Storia del gran Ducato,* L. IX, c. IV, p. 22, T. VIII.
(2) *Ibidem,* c. X, p. 210.

Digitized by Google

tobre 1737, à céder à la maison de Lorraine tout l'héritage mobilier et immobilier de la maison de Médicis, en échange contre une pension viagère de quarante mille écus florentins. Le grand-duc François lui accorda le titre de régente, des gardes au palais, et toute l'apparence d'une cour. Elle mourut enfin, à Florence, le 18 février 1743, à l'âge de soixante-seize ans. En elle ne s'éteignit point la maison de Médicis; il en subsistait et subsiste toujours une branche née d'un des ancêtres de Cosme, le Père de la patrie; mais comme elle n'avait point été comprise dans le décret de Charles-Quint, il ne fut jamais question de l'appeler à la succession (1).

L'empereur François Ier, qui, en Toscane, portait le nom de François II, mourut à Vienne le 18 août 1765. Tandis que son fils aîné Joseph II lui succédait dans les États d'Autriche, le second, Pierre-Léopold, âgé seulement de dix-huit ans, fut déclaré grand-duc de Toscane, et vint prendre possession de sa principauté le 11 septembre 1765. Nul État d'Italie n'a jamais dû à aucun souverain autant que la Toscane à Pierre-Léopold. Occupé constamment à réformer tous les abus introduits pendant plus de deux cents ans par une administration vicieuse, il simplifia les lois civiles, il adoucit les lois criminelles, il rendit au commerce la liberté, il retira des provinces entières de dessous les eaux, et il en partagea la propriété entre des cultivateurs industrieux, qu'il ne chargea que d'un fermage peu onéreux; il doubla ainsi les produits de l'agriculture; il rendit à ses sujets une activité et une industrie qu'ils avaient abandonnées depuis longtemps. Il essaya aussi de mettre un frein à la corruption des mœurs, et de réprimer les excès de la superstition; mais il fatigua quelquefois ses sujets par une vigilance trop inquisitive, et il éprouva une violente opposition à ses réformes ecclésiastiques de la part du concile provincial qu'il assembla le 23 avril 1787. Les préjugés des prêtres et les vices du peuple se liguèrent contre un prince peut-être trop actif dans son désir de faire le bien; et lorsque la mort de Joseph appela Léopold à céder le grand-duché à son second fils pour prendre la couronne impériale, le peuple toscan ne parut point assez se souvenir de tout ce qu'il devait à ce grand prince.

(1) *Galluzzi, Storia di Toscana*, L. IX, cap. X et ultim., p. 250.

Digitized by Google

Les deux royaumes de Naples et de Sicile, auxquels la guerre de l'élection de Pologne avait rendu, en 1738, un monarque indépendant, eurent aussi lieu de s'applaudir de ce qu'il leur apportait les opinions et l'énergie d'une nation étrangère. Les peuples que le despotisme a trop longtemps corrompus tombent enfin dans un sommeil léthargique dont ils ne peuvent plus se réveiller par leurs seules forces; ils ont besoin alors que de nouvelles idées leur soient apportées du dehors, que des exemples nouveaux soient mis sous leurs yeux, qu'un mélange d'éléments divers cause dans leur sein une fermentation vivifiante. Trois des fils de Philippe V, Ferdinand VI en Espagne, Charles VII à Naples, et Philippe à Parme, réveillèrent, par l'introduction d'une cour française, par des livres, des institutions et des pensées françaises, l'activité longtemps endormie des peuples du Midi qu'ils gouvernèrent, en Espagne et en Italie. Les trois fils de Philippe V parurent n'avoir rien conservé de la craintive superstition de leur père, ou des intrigues artificieuses de leur mère. Ils montrèrent dans leur administration le désir du bien, de l'indépendance dans l'esprit, et même des idées libérales.

Don Carlos, qui se fit appeler Charles VII de Naples, Charles V de Sicile, et qui fut ensuite Charles III d'Espagne, fit beaucoup de bien aux deux premiers royaumes pendant les onze années qu'il les gouverna depuis la paix d'Aix-la-Chapelle. Cependant sa tâche était à peine commencée, et il aurait fallu continuer longtemps encore à travailler dans le même esprit pour produire une réforme durable dans un pays où tant de choses étaient à refaire. Charles pouvait à peine se flatter que son successeur fût en état de suivre ses vues: l'état où il voyait sa famille était profondément affligeant; elle paraissait frappée d'un vice héréditaire dans ses facultés intellectuelles. Philippe V, son père, avait passé la plus grande partie de sa vie, dévoré par une mélancolie soupçonneuse, qui lui faisait fuir tout commerce avec les hommes, et qui, dans un particulier, aurait reçu les noms de vapeurs ou de folie (1). Ferdinand, son frère, subjugué par sa femme, princesse de Portugal, était tombé, à la mort de celle-ci, le 27 août 1758, dans

(1) Saint-Simon, Mémoires secrets de la Régence, L. IV, ch. I, T. VII, Œuvres, p. 178.

Digitized by Google

un état plus déplorable encore; il passait tour à tour des accès furieux de frénésie, à des intervalles où il était livré au plus sombre désespoir, encore qu'on les appelât lucides. Ce délire dura près d'une année: Ferdinand VI mourut enfin le 10 août 1759; et comme il ne laissait point d'enfants, Charles passa du trône de Naples à celui d'Espagne. Le fils aîné de celui-ci, Philippe-Antoine, alors âgé de douze ans, était réduit à un tel état d'imbécillité, qu'il fut nécessaire de l'écarter de la couronne: Charles fit reconnaître le second, âgé de onze ans, pour prince des Asturies; ce fut ensuite Charles IV d'Espagne; et il déclara le troisième, qui n'avait que neuf ans, roi des Deux-Siciles; c'est Ferdinand IV. Pendant la minorité de celui-ci, et longtemps encore après son terme légal, Charles III exerça une influence décisive sur les conseils des Deux-Siciles (1).

Dans aucun siècle, l'Église romaine n'a porté sur la chaire de Saint-Pierre plus d'hommes distingués par leur moralité, leur bon esprit, quelquefois leur amour pour leurs sujets, et même leurs sentiments libéraux. Toutefois ces papes, si dignes de respect et d'estime, n'ont pu arrêter la décadence effrayante et toujours plus rapide de l'État de l'Église, ni remédier aux vices d'un gouvernement dont le principe est de confier toutes les branches de l'administration à ceux qui entendent le mieux la théologie et le moins les affaires.

Clément XI (Jean-François Albani), qui régna du 24 novembre 1700 au 19 mars 1721, fut, presque malgré lui, l'auteur des persécutions dirigées en France contre les Jansénistes. La fameuse constitution *Unigenitus* lui fut arrachée par l'intrigue: elle compromit son autorité, et fut la grande affaire politique de son règne. La guerre de la succession d'Espagne se faisait autour de ses frontières; et tandis qu'il était réduit par sa faiblesse à reconnaître celui des deux concurrents dont il avait le plus à craindre, chacune des deux puissances rivales lui reprochait tout ce qu'il accordait à l'autre, et en punissait ses sujets (2).

Le cardinal Michel-Ange Conti, qui fut élu pape le 28 mai 1721

(1) Histoire de la Diplomatie française; septième période. L. II, T. VI, p. 270.

(2) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1713, p. 87. — Bulle *Unigenitus*, ann. 1721, p. 126.

Digitized by Google

sous le nom d'Innocent XIII, ne régna point assez longtemps pour laisser un souvenir distinct de son administration : elle n'est presque signalée que par l'obligation qui lui fut imposée de donner le chapeau de cardinal à l'abbé Dubois, et par la réhabilitation du cardinal Albéroni, contre lequel son prédécesseur avait fait commencer des poursuites juridiques (1).

Innocent XIII mourut le 7 mars 1724; le cardinal Vincent-Marie Orsini, qui lui fut donné pour successeur, le 29 mai 1724, prit le nom de Benoît XIII. Déjà affaibli par son grand âge, il ne fit rien qui répondît à ses intentions pieuses et pacifiques : sa conduite privée fut toujours pleine de douceur, d'humilité, de charité; il voulut sincèrement mettre fin aux persécutions du jansénisme: ses bulles produisirent un effet tout contraire; et son administration à Rome fut signalée par les concussions et l'avarice du cardinal Coscia de Bénévent, à qui il accorda une aveugle confiance; il en résulta un déficit annuel d'environ cent vingt mille écus romains dans les revenus de la chambre apostolique: il fallut le couvrir par de nouveaux emprunts, et ajouter ainsi à la masse déjà énorme des dettes précédentes. Benoît XIII mourut le 21 février 1730; et à l'instant même un soulèvement éclata à Rome : le peuple voulut se faire justice par lui-même du cardinal Coscia et de tous les ministres subalternes qu'il avait fait venir de Bénévent; ils étaient accusés d'avoir vendu la justice, les emplois, les grâces ecclésiastiques; et la clameur publique força le successeur de Benoît XIII à faire le procès du cardinal Coscia, et à l'enfermer au château Saint-Ange (2).

Ce successeur fut Laurent Corsini, Florentin, qui fut élu le 12 juillet 1730, et qui prit le nom de Clément XII. Il était âgé de soixante-dix-huit ans lors de son élection, et sa vie se prolongea dix ans encore; car tel est le malheureux sort des États romains, que le pouvoir absolu y est presque toujours confié à un homme qui doit apprendre le métier difficile de souverain à l'âge où il conviendrait au contraire de renoncer à toute affaire. Celles dont Clément XII se trouvait chargé présentaient plusieurs difficultés : aucun des monarques de l'Europe, même dans les

(1) *Muratori, Annali*, 1721, p. 128.
(2) *Ibidem*, 1726, p. 145; 1729, p. 159; 1730, p. 162, T. XII.

Digitized by Google

pays qui paraissaient encore accablés par le joug de la superstition, ne conservait plus avec le saint-siége l'esprit de soumission dont leurs prédécesseurs s'étaient fait un devoir. La cour de Portugal s'engageait avec la cour de Rome dans des disputes d'étiquette qui prenaient un caractère sérieux; celle de Turin avait réuni au domaine de la couronne beaucoup de fiefs ecclésiastiques; celle de France faisait bloquer le comtat d'Avignon pour des disputes de contrebande, et les cours de Vienne et de Madrid disposaient des duchés de Parme et de Plaisance, comme s'ils étaient fiefs de l'Empire, tandis que depuis deux cents ans ils étaient reconnus pour fiefs de l'Église. Quoique Clément XII pût s'apercevoir du changement de l'esprit du siècle, il ne savait se résoudre à abandonner aucun des droits exercés par ses prédécesseurs, et son règne entier fut consacré à des disputes pénibles (1).

Après les préliminaires de paix, signés à la fin de l'année 1735, entre la France et l'Autriche, sans que l'Espagne eût encore voulu y souscrire, le comte de Kevenhuller poursuivit l'armée espagnole du duc de Montemar, qui se retirait vers le royaume de Naples: le premier entra avec trente mille Autrichiens dans les trois légations; il laissa vivre ses troupes à discrétion chez les malheureux habitants du Bolonais, du Ferrarais et de la Romagne; tandis que les Espagnols et les Napolitains ne ménagèrent pas davantage Vellétri et Rome même, en sorte que l'État de l'Église, sans s'être départi de la neutralité, éprouva, sous le pape Clément XII, presque tous les malheurs de la guerre (2).

Dans la dernière année du pontificat de Clément XII, le cardinal Albéroni, qu'il avait fait légat de Romagne, essaya de réunir au saint-siége la petite république de San-Marino, trop faible et trop pauvre pour avoir jusqu'alors tenté l'ambition de personne. Le gouvernement de cette bourgade avait dégénéré en oligarchie; et Albéroni avait prétendu que les mécontents, qui formaient de beaucoup le plus grand nombre, désiraient se soumettre à la souveraineté du saint-siége: il ne fallut au cardinal Albéroni que deux cents soldats, secondés par les sbires de

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1735, p. 183.
(2) *Ibidem, ann.* 1735, p. 218.

Digitized by Google

Romagne, pour se rendre maître, au milieu d'octobre 1739, de tout l'État de San-Marino. Mais les réclamations des habitants furent portées au pape; et celui-ci eut l'intégrité de reconnaître qu'il avait donné trop précipitamment son consentement à son légat: il ordonna que les habitants de San-Marino fussent appelés à émettre librement leur vœu; et lorsqu'il vit que ceux-ci réclamaient unanimement leur indépendance, il les fit remettre en liberté. Ce pontife ne survécut que peu de jours à cette action honorable : depuis longtemps il ne pouvait plus quitter le lit; et il avait perdu l'usage de ses yeux lorsqu'il mourut le 6 février 1740 (1).

Clément XII eut pour successeur Benoît XIV, auparavant Prosper Lambertini, le plus vertueux, le plus éclairé et le plus aimable des pontifes romains; il était né le 13 mars 1675, et il fut élu le 17 août 1740. Benoît XIV sut le premier se relâcher avec dignité des prétentions de la cour de Rome, et se conformer à l'esprit du siècle, sans ébranler sa propre Église; il assoupit les disputes du jansénisme; il obtint le respect et l'estime des princes et des peuples protestants, et des philosophes de toute nation et de toute croyance (2): mais les souverains catholiques violèrent cruellement la neutralité qu'il avait professée et la tranquillité de ses États; il avait terminé, dès la première année de son règne, tous les différends que lui avaient laissés ses prédécesseurs avec les cours d'Espagne, de Portugal, des Deux-Siciles et de Sardaigne; tandis que la même année, la guerre pour la succession d'Autriche redoubla les difficultés et les dangers de l'État de l'Église. Le duc de Montemar, général espagnol, fut le premier à violer sa neutralité; il entra dans le patrimoine de Saint-Pierre au mois de février 1742, avec l'armée qui avait débarqué à Orbitello, et qui allait joindre en Romagne celle du duc de Castro-Pignano, général napolitain. Leur présence attira dans l'État de l'Église l'armée autrichienne et piémontaise qui venait pour les combattre : dès lors, et tant que dura cette guerre,

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ad ann.* 1739, 1740, p. 255 et seq. — *Melchiore Delfico, Storia di San-Marino,* Cap. VIII, p. 222.

(2) Lacretelle, Histoire de France au dix-huitième siècle, T. III, L. X, p. 205.

Digitized by Google

l'État de l'Église fut constamment traversé et souvent dévasté par les différentes armées. La bataille de Vellétri, du 11 août 1744, entre le prince de Lobkowitz, le roi de Naples et le duc de Modène, fut plus fatale à cette ville malheureuse qu'à l'une ou à l'autre armée, qui y répandirent cependant beaucoup de sang (1). Après la paix d'Aix-la-Chapelle, Benoît XIV obtint quelques dédommagements pour les maux infligés à ses sujets; mais ils étaient loin de compenser le dommage éprouvé. La sagesse et l'économie du pape furent pour eux d'un plus grand avantage; elles comblèrent le déficit des finances, diminuèrent la dette, et commencèrent à rétablir le commerce et l'agriculture. La mort de Benoît XIV, survenue le 3 mai 1758, ne lui permit point d'accomplir tout le bien qu'il méditait.

Charles Rezzonico, Vénitien, succéda, le 6 juillet 1758, à Benoît XIV, et prit le nom de Clément XIII. Il montra à son tour un grand zèle pour la réforme des mœurs, pour la défense de la foi, pour la correction du clergé; mais il était loin d'avoir les talents, l'adresse, la mesure, et en même temps la fermeté de son prédécesseur. Il fut entraîné dans des démarches contradictoires et souvent imprudentes, pour faire face à la disette qui tourmenta ses États de 1764 à 1766: il voulut soutenir les anciennes prétentions du saint-siége sur le duché de Parme; et à cette occasion il se brouilla, en 1768, avec les trois autres cours de la maison de Bourbon: en sorte que la France se saisit d'Avignon, Naples de Bénévent, et que l'Espagne menaça d'arrêter les revenus de l'Église. La suppression de l'ordre des jésuites, que les mêmes cours sollicitaient, jeta Rezzonico dans de plus grands embarras encore: il prit le moment où leur société venait d'être proscrite en Portugal et en France, pour confirmer tous leurs priviléges, dans la bulle *Apostolicam*, et faire l'éloge le plus pompeux de leurs services et de leurs talents. La brouillerie entre le pape et ces diverses cours prenait le caractère le plus inquiétant, lorsque Clément XIII mourut presque subitement dans la nuit du 3 février 1769.

Un digne émule de Lambertini fut donné pour successeur à

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ann.* 1744, p. 510. — Will. Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, T. V, ch. CV, p. 119.

Digitized by Google

Rezzonico, dans la personne de Laurent Ganganelli, qui prit le nom de Clément XIV. Il calma par une sagesse constante, un profond secret et une extrême modération, toutes les querelles que son prédécesseur avait excitées: il recouvra Avignon et Bénévent; il supprima, le jeudi saint, la lecture de la bulle *in Cœnd Domini*, qui avait excité les réclamations du roi d'Espagne; il fit examiner avec lenteur et impartialité les accusations intentées contre les jésuites; et le 21 juillet 1773, il publia enfin le bref qui éteignit leur ordre. Il a laissé un noble monument de son amour par les arts, dans la fondation du Musée du Capitole, qui a été nommé Pio-Clémentin, parce qu'on joignit le nom de son successeur au sien. Il mourut le 22 septembre 1774, après une maladie assez longue, que la haine qu'on portait alors aux jésuites fit attribuer à un poison préparé par eux.

Pie VI, qui lui succéda le 15 février 1775, n'occupa guère l'attention de l'Europe, avant le temps de la révolution, que par le voyage qu'il fit en Allemagne en 1782, pour arrêter les réformes trop précipitées de l'empereur Joseph II (1). L'influence des papes au dehors avait infiniment diminué; mais Pie VI tourna ses soins vers l'administration intérieure de ses États. Aucun pays n'était plus en arrière dans toutes les connaissances de l'économie politique. Les campagnes de Rome, autrefois si riches et si peuplées, étaient transformées en un vaste désert. Les pâtres de la Maremme, et les paysans de la Sabine et de l'Abruzze, plus accoutumés au brigandage qu'à l'agriculture, erraient toujours armés, conduisant leurs troupeaux à cheval, et la lance à la main, comme des peuplades sauvages cantonnées au centre de l'Italie. Pie VI apporta beaucoup de zèle, mais sans aucune connaissance des vrais principes de l'administration, à rétablir l'agriculture: aussi, avec de grandes dépenses et de grands travaux, il ne fit en quelque sorte qu'augmenter le mal. Il fit exécuter de magnifiques ouvrages au travers des marais Pontins, pour en opérer le desséchement. Mais il accorda ensuite au duc Braschi, son neveu, le terrain arraché aux eaux, dont il forma une seule propriété indivisible, tandis que ce terrain était assez vaste pour être considéré comme une pro-

(1) William Coxe, Histoire de la Maison d'Autriche, T. V, Ch. CXXIV, p. 447.

Digitized by Google

vince. Cette grande faute en écarta les capitaux vivifiants, la population et l'industrie; et les marais Pontins, malgré les trésors qu'ils ont coûtés à Pie VI, sont demeurés aussi malsains et aussi déserts qu'auparavant. Le même duc Braschi obtint aussi sur le commerce des grains divers monopoles, qui augmentèrent encore la ruine de l'agriculture et la disette des pauvres. Chaque nouveau pontificat met dans une plus grande évidence encore l'imprudence d'accorder dans ses vieux jours la souveraineté à un homme qui a fait toute sa vie profession de renoncer au monde.

Quant aux républiques d'Italie, elles continuèrent, pendant ce siècle, à se contenir dans une obscurité et une immobilité profondes, comme si elles avaient craint qu'en réveillant l'attention sur elles, le nom seul de liberté, auquel elles attachaient encore de vieux souvenirs plutôt que des jouissances, ne les rendît suspectes aux rois, et que, lorsqu'on faisait sans cesse de nouveaux partages des États, on ne vînt à les regarder comme des biens vacants dont on pouvait disposer, puisqu'ils n'avaient point de maîtres. Venise refusa de prendre aucune part à la guerre de la succession d'Espagne; elle arma ses villes et ses forteresses, et augmenta ses troupes de ligne pour se faire respecter de ses voisins : elle n'évita point ainsi toutes les vexations des puissances belligérantes; mais aucune violation de territoire, aucune injustice ne put la déterminer à sortir de la neutralité qu'elle avait adoptée.

Dans le maintien de ce système, la république de Venise manifestait au moins de la vigueur et de la prévoyance; mais on ne voyait que corruption, négligence et péculat dans ses possessions d'outre-mer. Les sujets grecs de la république étaient tellement vexés par les injustices des gouverneurs vénitiens et les monopoles des marchands, qu'ils regrettaient le joug des Turcs. Les sommes allouées par le trésor public pour l'entretien des forteresses, des garnisons et des approvisionnements de munitions, étaient détournées, par les commandants des places et ceux des troupes, à leur profit; et le royaume de Morée, que la république possédait au centre de l'empire ottoman, était laissé sans aucun moyen de défense. Achmet III fut averti de cette inconcevable négligence, qui était ignorée par le sénat de Venise : il prépara un armement formidable et par terre et par mer; et, rompant sans provocation la trêve de Carlowitz, il passa l'isthme de Corinthe le 20 juin 1714,

Digitized by Google

et se rendit maître de la Morée en un mois (1). Les nombreuses forteresses qui, dans la guerre précédente, avaient été acquises au prix de tant de temps, de trésors et de sang, ne firent presque aucune résistance. L'année suivante, les Turcs attaquèrent aussi Corfou; et déjà l'on désespérait à Venise de défendre contre eux cette île et cette ville, lorsqu'ils prirent eux-mêmes le parti de se retirer, sur la nouvelle de la défaite de leur armée de Hongrie près de Péterwaradin. La flotte vénitienne soutint, il est vrai, son ancienne réputation, dans les combats qu'elle livra aux Turcs avec un avantage indécis, aux mois de mai et de juillet 1717. La trêve pour vingt-quatre ans, conclue à Passarowitz le 27 juin 1718, par la médiation de l'Angleterre et de la Hollande (2), compléta le sacrifice de la Morée, et fixa définitivement les frontières des Vénitiens avec les Turcs. Dès lors la république a trouvé moyen d'échapper complétement à l'histoire, et de ne laisser plus aucune mémoire de son existence (3).

La république de Lucques eut moins de part encore aux événements de ce siècle. Pendant sa première moitié, elle fut foulée à plusieurs reprises par des passages de troupes; et sans faire la guerre, elle en éprouva les malheurs. Lorsque tous les partis posèrent les armes en 1748, elle recouvra l'intégrité de ses frontières: mais tandis que la population de ses campagnes allait croissant, même outre mesure, et que la division des propriétés en trop petites métairies, après avoir porté à sa plus haute perfection l'industrie rurale, réduisait les paysans à compter leur travail pour trop peu de chose, et à vivre dans une trop constante pénurie, la ville perdait ses manufactures, son commerce et son industrie. Les citadins, trop rapprochés du petit corps de la noblesse, se trouvaient aussi trop humiliés par leur exclusion de tous les emplois; et ne conservant plus d'attachement pour leur patrie, ils avaient perdu avec ce sentiment, l'activité et l'énergie dont ils auraient eu besoin pour fournir une carrière privée, et s'élever à la fortune.

(1) Laugier, Histoire de Venise, T. XII, L. XLVII, p. 283.

(2) *Ibidem*, p. 330.

(3) L'Histoire de Laugier finit en 1750, L. XLVIII, T. XII, édition de 1768. — La *Storia civile* de Vettor Sandi contient, en 3 vol. in-4°, les événements de 1700 à 1767; mais ils ne sont pas lisibles.

Digitized by Google

La république de Gênes, tombée également sous le joug d'une oligarchie devenue odieuse au reste du peuple, ne semblait pas appelée à marquer davantage dans ce siècle. En 1713, les Génois achetèrent de l'Empereur, pour le prix de douze cent mille écus, le marquisat de Final, fief possédé auparavant par la maison de Carréto. Mais ils traitaient leurs sujets d'une manière si dure et si injuste, que ces nouveaux vassaux ne se rangèrent qu'avec la plus grande répugnance sous leur domination. C'était avec autant d'injustice, et par une politique tout aussi fausse, qu'ils avaient opprimé la Corse : aussi cette île, plus vaste et plus fertile que tout le reste de leur territoire, était demeurée plus qu'à demi barbare entre leurs mains, tandis qu'elle aurait pu, sous une bonne administration, augmenter infiniment les richesses et la puissance de leur État. Les vexations des Génois firent éclater en 1730 une révolte en Corse, que la république voulut en vain étouffer par les armes, par les supplices, et quelquefois même par des actes de perfidie. Ce fut un ver rongeur qui consuma ses finances et ses forces, pendant la plus grande partie du siècle. Dès 1737, les Génois avaient invoqué le secours de la France, pour soumettre les Corses rebelles. Ils s'engagèrent ainsi avec cette couronne dans une suite de traités de subsides, par lesquels ils augmentaient sans cesse leurs dettes, sans avancer davantage vers la conquête d'une île dont tous les habitants semblaient avoir une horreur égale pour leur joug. Ils se déterminèrent enfin, le 15 mai 1768, à signer avec M. de Choiseul un dernier traité, par lequel ils cédèrent au roi de France l'île de Corse, en payement de toutes les sommes que celui-ci leur avait fournies pour la soumettre (1).

Mais au milieu de sa faiblesse et de sa décadence, on vit la république de Gênes briller d'un éclat inattendu, lorsqu'en 1746 elle chassa de son sein les Autrichiens déjà maîtres de ses portes, et recouvra sa liberté par un acte d'héroïsme désespéré. Dans la guerre contre Marie-Thérèse, pour la succession d'Autriche, les Génois avaient joint leurs forces à celles de la maison de Bourbon, pour empêcher le roi de Sardaigne de s'emparer du marquisat de Final, sur lequel il avait des prétentions. Ils avaient partagé les

(1) Histoire de la Diplomatie française, septième période, L. V, T. VII, p. 21. — Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle, T. IV, L. XII, p. 167.

Digitized by Google

succès de la campagne de 1745; les revers de celle de 1746 les laissèrent seuls exposés à la vengeance de leurs ennemis. Après que les alliés eurent été défaits le 16 juin, à Plaisance, l'infant don Philippe, le duc de Modène, le marquis de Las Minas, général espagnol, et le maréchal de Maillebois, général français, firent tous leur retraite de la Lombardie sur Gênes; mais ils la continuèrent aussitôt par la rivière de Ponent, pour se retirer en Provence. Les Autrichiens, en les poursuivant, arrivèrent par la Polsévéra jusque devant Gênes, et s'établirent à San-Pier d'Aréna; tandis qu'une flotte anglaise, qui parut dans le golfe en même temps qu'eux, menaçait la ville du côté de la mer. Les remparts de Gênes étaient garnis par une formidable artillerie, et défendus par une bonne garnison; mais le sénat, qui connaissait le juste mécontentement du peuple, n'osait point l'inviter à prendre les armes. Aussi perdant courage au premier danger, il offrit de traiter le 4 septembre; et, dès le 6, une convention fut conclue avec le marquis Botta Adorno, général autrichien, en vertu de laquelle les portes de la Lanterna et de Saint-Thomas lui furent livrées (1).

Aussitôt que les Autrichiens se sentirent maîtres de la ville, ils firent connaître les conditions nouvelles qu'ils ajoutaient arbitrairement à la pacification. Toutes les troupes de la république devaient être prisonnières de guerre; toutes ses armes et ses munitions devaient être livrées, tous les déserteurs rendus; enfin, une contribution de neuf millions de florins d'Empire devait être payée en trois termes, dont le dernier n'était éloigné que de quinze jours. Le trésor de la banque de Saint-Georges, l'argenterie des églises, celle des particuliers, tout fut mis en réquisition par le sénat, pour satisfaire à des demandes aussi exorbitantes; mais l'impossibilité absolue de trouver tout l'argent requis, malgré des menaces continuelles d'exécution militaire, de pillage et d'incendie, détermina enfin le général autrichien à accorder aux Génois un peu de répit. Le sénat néanmoins n'osait pas songer à la résistance; mais

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ann.* 1746, T. XII, p. 372 — Will. Coxe, Histoire, Ch. CVII, p. 155. — Lacretelle, Histoire du dix-huitième siècle, L. VIII, T. II, p. 359.

Digitized by Google

de la plus basse classe du peuple partit l'étincelle électrique qui ralluma le flambeau de la liberté (1).

Les Autrichiens conduisaient le 5 décembre 1746, au travers des rues de Gênes, un des nombreux mortiers qu'ils avaient tirés de l'arsenal de la république, pour s'en servir dans leur expédition de Provence. La voûte d'un souterrain qui se trouvait au-dessous de la rue, creva sous le poids; le mortier resta engagé au milieu des ruines, et les Autrichiens, le bâton en main, voulurent forcer le peuple de Gênes à l'en retirer avec des cordes. La patience de ce brave peuple était poussée à bout; un jeune homme releva une pierre et la lança contre les soldats : ce fut le signal d'une explosion universelle. De toutes parts, la populace assaillit les Autrichiens à coups de pierres. Une terreur panique s'empara des Allemands. Chacun de leurs pelotons se trouvait isolé dans ces rues étroites et tortueuses, qui forment un labyrinthe dont aucun d'eux ne savait sortir. S'égarant à chaque pas, ils ne savaient ni porter, ni recevoir du secours. Les pierres pleuvaient sur eux des toits et des fenêtres, et les écrasaient dans les rues, sans qu'ils sussent sur qui se venger : car les murailles massives des palais, dans lesquels il n'entre presque aucune matière combustible, leur présentaient autant de forteresses qui auraient demandé des siéges réguliers. Les généraux partagèrent la terreur des soldats; ils se laissèrent repousser jusque hors de la ville, et ils offrirent de traiter (2).

Le doge, le sénat, et tout l'ordre de la noblesse, n'avaient encore pris aucune part à l'insurrection; ils s'efforçaient au contraire d'apaiser un soulèvement dont ils craignaient d'être seuls punis. Mais aussitôt que les Autrichiens furent hors de la ville, les insurgés s'étant emparés des arsenaux, y trouvèrent des armes et des munitions : ils garnirent les remparts d'artillerie, de manière à dominer le camp autrichien; et ils présentèrent un aspect si

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ann.* 1746, T. XII, p. 376. — *Vettor Sandi, Storia Venez., del* 1700 *al* 1767, T. II, L. IV, p. 153. — Lacretelle, Hist. de France pendant le dix-huitième siècle, T. II, L. VIII, p. 364.

(2) *Muratori, Annali d'Italia,* 1746, T. XII, p. 389. — Will. Coxe, Histoire, Ch. CVII, p. 156. — Œuvres posthumes du roi de Prusse, Histoire de la guerre de sept ans, Chap. II, T. III, p. 34.

Digitized by Google

formidable, que le marquis Botta, qui avait perdu ses magasins dans la ville, reprit dès le 10 décembre, par la Bocchetta, la route de Lombardie. Ce ne fut qu'après la cessation de ce premier danger que le sénat et la noblesse se joignirent aux braves insurgés : ils se hâtèrent alors de demander des secours à la France et à l'Espagne; et en effet, le duc de Boufflers leur amena environ quatre mille hommes, le 30 avril 1747; des sommes considérables furent aussi envoyées de France aux Génois. Le duc de Richelieu succéda ensuite au duc de Boufflers; et les deux ligues qui divisaient l'Europe recommencèrent à combattre à armes égales dans la Rivière de Gênes jusqu'à l'année suivante, où la république fut comprise dans le traité de paix d'Aix-la-Chapelle, et recouvra ses antiques frontières dans toute leur intégrité (1).

Le soulèvement de Gênes est en quelque sorte le seul événement du dix-huitième siècle qui appartienne bien réellement à la nation italienne. C'est le seul qui nous montre le peuple pénétré de son ancien honneur, sensible aux outrages qu'il reçoit, et résolu à défendre ses droits; le seul où une action dangereuse soit la conséquence d'un sentiment généreux et non d'un calcul. Le salut de Gênes ne fut dû ni à la constance de ses nobles, ni à la sagesse de son gouvernement, ni à la fidélité de ses alliés, mais au courage intrépide et au patriotisme désintéressé d'une classe d'hommes pour qui la société n'a rien fait, et qui est d'autant plus sensible à la gloire nationale qu'elle n'en peut prétendre aucune de personnelle.

Mais les autres événements que nous avons passés en revue dans ce siècle ne peuvent mériter le nom d'histoire italienne. La nation tout entière était exclue de toute part des délibérations politiques ou des actions. Partagée entre des souverains étrangers qui possédaient dans son sein des provinces, et des souverains fils d'étrangers qui s'étaient établis chez elle; indifférente aux querelles des Bourbons de Parme, des Bourbons de Naples et de Sicile, ou des Bourbons maîtres de la Corse; des Autrichiens de Milan et de Mantoue, et des Lorrains de Toscane, elle n'assistait à leurs combats que pour en souffrir; elle obéissait à des maîtres sans

(1) *Muratori, Annali d'Italia, ann.* 1747, p. 413. — Lacretelle, L. VIII, p. 366.

Digitized by Google

reconnaître en eux ses chefs naturels; elle n'entourait le pouvoir monarchique d'aucune illusion, d'aucune affection héréditaire, d'aucun enthousiasme. Elle se soumettait, parce qu'il était plus prudent de céder que de résister, et que dans un ordre politique qui a éteint toutes les affections, la prudence garde seule le droit de se faire écouter; elle songeait peu à ses intérêts généraux, parce qu'elle n'y voyait rien que de triste et d'humiliant; elle s'associait peu aux événements pour lesquels elle préparait un théâtre; et dans toute l'histoire italienne du siècle, on trouve à peine un nom italien. De même que les résolutions étaient formées dans le cabinet par des étrangers, elles étaient exécutées par des étrangers sur le champ de bataille. Les historiens qui les rapportent, au milieu des ménagements que la crainte leur inspire vis-à-vis de tous ceux qui ont de la puissance, ne laissent percer d'autre sentiment que ceux d'une vague curiosité. En effet, on ne peut sentir ni enthousiasme, ni partialité, quand on ne se connait point de patrie; et l'Italien, au moment où ses campagnes allaient être inondées de sang, ne savait point à qui il devait souhaiter la victoire, s'il ne cherchait que l'avantage de son pays.

La puissance de l'homme réside dans les forces morales, et non dans les forces physiques. C'est de l'esprit et non du corps que procèdent les moyens de résistance et de conquête; car c'est dans l'esprit que se trouvent la volonté, le courage, l'obéissance, la patience, la résignation au sacrifice. Le despotisme lui-même ne peut se passer de certaines forces morales, mais il les craint et ne les emploie qu'avec économie; la liberté, au contraire, les développe toutes. Pour maintenir le premier, il faut que l'homme soit aussi peu homme que possible : pour affermir la seconde, il faut trouver dans l'homme tout ce que la nature humaine peut admettre. Le despote croira longtemps qu'en concentrant toutes les forces de la nation en lui-même, il les a augmentées, parce qu'ayant supprimé toutes les résistances, il emploie tout ce qui reste de vigueur à l'exécution de ses seules volontés; mais sitôt qu'il est appelé à se mesurer avec un peuple dont toutes les forces morales ont été développées, il apprend à connaître sa propre impuissance. L'Italie, vers la fin du dix-huitième siècle, avait toujours des soldats, des richesses, une population nombreuse, une

Digitized by Google

agriculture florissante, un commerce, et des manufactures qui présentaient encore de grandes ressources, des hommes versés dans les sciences, d'autres que la nature avait rendus propres à les acquérir en peu de temps : mais le sentiment et la vie lui manquaient; et quand la révolution française éclata, il n'y eut personne qui ne vît en Europe que l'Italie n'avait ni la volonté, ni la force de défendre son indépendance, et qu'une nation qui n'avait plus de patrie ne pouvait faire de résistance, ni pour se garantir elle-même, ni pour la sûreté de ses voisins.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

DE LA LIBERTÉ DES ITALIENS, PENDANT LA DURÉE DE LEURS RÉPUBLIQUES.

Il suffit de comparer l'Italie telle qu'elle était au quinzième siècle, à l'Italie telle qu'elle devint au dix-huitième, pour s'assurer que les Italiens avaient perdu dans cet espace de temps le bien social le plus précieux de tous. Ce n'était point une théorie vaine, et faite seulement pour flatter l'imagination, que cette liberté pour la défense de laquelle ils combattirent avec tant de constance, qu'ils regrettèrent avec une douleur si amère, qu'ils cherchèrent à recouvrer à plusieurs reprises, au risque d'exposer leur patrie aux plus violentes convulsions : ses effets étaient palpables, et ils ont couvert la terre de monuments qui, aujourd'hui même, sont encore debout. Cette liberté avait développé, pour la masse entière de la nation, l'intelligence, le goût, l'industrie et toutes les jouissances d'une haute prospérité : le peuple, qui la conserva longtemps, était composé d'individus plus heureux en même temps et plus éclairés; il s'était approché à la fois des deux buts que se proposent les philosophes les plus sages et le vulgaire; il avait cheminé vers le perfectionnement et vers le bonheur.

Il n'y a pas un des objets dont nos yeux sont frappés en Italie, qui ne serve à prouver et les progrès surprenants qu'avaient faits les Italiens dans tous les arts de la civilisation avant le quinzième siècle, et leur décadence depuis cette époque. Aucune nation n'éleva jamais des temples plus magnifiques dans ses cités, dans ses villages et jusque dans les déserts. On arrive des extrémités de l'Europe pour les admirer; mais quand on les compare au chétif troupeau qui se rassemble sous leur toit pour y rendre un culte,

Digitized by Google

comment ne pas se demander où l'on trouverait aujourd'hui la richesse requise pour les construire?

De dix milles en dix milles, on trouve dans les plaines de la Lombardie, ou dans les collines de la Toscane et de la Romagne, et même jusque dans les plages aujourd'hui désertes du patrimoine de Saint-Pierre, des villes pompeusement bâties : de longs alignements de palais y tombent en ruines; on voit que depuis plusieurs siècles ils n'ont jamais été restaurés : tout ce qui est durable y conserve le caractère de l'opulence et de l'antique élégance; tout ce qui est passager a péri sans être renouvelé. Le portail, les colonnes, les architraves demeurent; les bois sont vermoulus, les cristaux sont brisés, les plombs sont arrachés des toits. De Novare jusqu'à Terracine, on se demande avec tristesse, dans chaque ville, où est la population qui pouvait avoir besoin de tant de demeures, où est le commerce qui pouvait remplir tant de magasins, où sont les gens opulents qui pouvaient se loger dans tant de palais, où est enfin le faste des vivants qui doit remplacer le faste des morts, dont on retrouve partout les monuments.

Une grande partie des campagnes est soumise encore aujourd'hui à la culture la plus savante, à celle qui exige les avances les plus considérables; sans jamais épuiser la terre, elle lui demande chaque année de nouveaux fruits, et elle les obtient avec une abondance qu'aucune autre région ne peut égaler. Un cours judicieux de récoltes prépare et purifie les champs avant d'en recueillir les sucs nourriciers, par les plantes céréales, et les améliore sans cesse, sans jamais les laisser reposer. Mais ce cours de récolte fut inventé, et fut substitué à l'antique système des jachères, par les paysans italiens, qui se trouvaient être alors une race d'hommes intelligente et observatrice, tandis que les paysans, dans tout le reste de l'Europe, étaient à cette époque même abrutis par l'esclavage, et incapables de découvrir les vices des anciennes pratiques, ou de les corriger jamais.

La Lombardie entière est coupée de canaux qui, se subdivisant à l'infini, la couvrent toute comme un réseau : ils distribuent à chaque champ des eaux qui lui portent la fertilité, et ils sont prêts à les recevoir de nouveau, pour leur assurer un prompt écoulement, dès que leur séjour cesse d'être salutaire. Une partie considérable de la Toscane est divisée en terrasses régulières qui

Digitized by Google

retiennent la terre sur des collines sans cesse battues par des pluies orageuses; elles permettent ainsi de couvrir de châtaigniers, de vignes, d'oliviers, de figuiers, des pentes qui, laissées à elles-mêmes, n'offriraient bientôt plus que des rocs décharnés. Mais dans le temps où les Italiens consacraient à fertiliser leurs campagnes un capital qui aurait suffi pour acheter plusieurs fois leur surface, les autres nations ne songeaient qu'à dépouiller la terre de tout ce qu'elle pouvait produire; et les Français cherchaient même à entacher d'une sorte d'ignominie l'emploi du capital destiné à la faire valoir, en le soumettant à l'impôt dégradant de la taille.

Lorsqu'on observe enfin l'Italie tout entière, soit qu'on examine la physionomie du sol, ou les ouvrages de l'homme ou l'homme lui-même, toujours on se croit dans la terre des morts, partout on est frappé en même temps de la faiblesse de la génération actuelle et de la puissance des générations qui l'ont précédée. Ce ne sont point les hommes que l'on connaît qui auraient pu faire les choses que l'on a sous les yeux; elles ont été faites à l'époque d'une vie qu'on sent être terminée; car au moment où cette nation perdit ce qu'elle appelait sa liberté, elle perdit en même temps toute sa puissance créatrice.

Cependant lorsqu'on se demande en quoi consistait cette liberté qui produisit de si grandes choses, et qui laissa après elle de si amers regrets, on ne trouve de réponse pleinement satisfaisante, ni dans les notions qu'en avaient ceux qui la possédèrent, ni dans l'observation des lois qui l'étayaient ou des coutumes qui naquirent d'elle. On demeure surtout convaincu qu'il y a une erreur capitale dans le langage; que ce que nous nommons liberté, n'est point ce que les Italiens nommaient ainsi, et que le but entier de l'ordre social se présentait à eux sous un point de vue absolument différent de celui que nous envisageons.

Nous ne remarquons peut-être jamais assez que des théories nouvelles sur la liberté ont été inventées de nos jours; que nos philosophes, en cherchant à se rendre compte de ce en quoi elle consiste, se sont proposé un but entièrement différent de celui que voulaient atteindre les anciens; que la liberté des Grecs et des Romains, des Suisses ou des Allemands, aussi bien que des Italiens, n'était nullement la liberté des Anglais; que jusqu'au

Digitized by Google

dix-septième siècle, enfin, la liberté du citoyen fut toujours considérée comme une participation à la souveraineté de son pays; et que c'est seulement l'exemple de la constitution britannique qui nous a appris à considérer la liberté comme une protection du repos, du bonheur et de l'indépendance domestiques. Ce que nous désirons avant tout n'était considéré par nos ancêtres que comme un avantage accessoire et de seconde ligne; ce qu'avaient voulu nos ancêtres n'est considéré par nous que comme un moyen plus ou moins imparfait d'obtenir ou de conserver ce que nous désirons nous-mêmes. Cependant l'un et l'autre objet de l'association politique est également désigné par le nom de liberté. Lorsqu'on a voulu les distinguer, et qu'on a nommé liberté civile cette faculté toute passive, cette garantie contre les abus du pouvoir, en quelques mains qu'il soit logé, à laquelle prétendent les modernes; tandis qu'on a réservé le nom de liberté politique à la faculté active, à la participation de tous au pouvoir exercé sur tous, à l'association de l'homme libre à la souveraineté, on n'a point encore évité la confusion, parce que les mots qu'on emploie ne contrastent point assez l'un avec l'autre. Tous deux, avec la seule différence de leur origine grecque et latine, signifient également, *qui est propre au citoyen;* mais on ne devrait appeler citoyen que celui qui jouit de la liberté active, et qui participe à la souveraineté, tandis que, sans être citoyen, tout homme a également droit à la liberté passive, ou à être protégé contre tout abus de pouvoir.

Les Italiens s'étaient attachés par une espèce d'instinct à la liberté politique; mais ils n'étaient pas arrivés à la définir avec précision. C'était à leurs yeux la prérogative exclusive du gouvernement républicain, et par ce nom ils désignaient seulement le gouvernement de plusieurs, en opposition à celui d'un seul. Le dernier (*Principato assoluto*) leur paraissait toujours incompatible avec la liberté; le premier (*Governo dei più*) leur paraissait toujours mériter le nom de gouvernement libre, soit que la souveraineté appartînt à tous les citoyens, comme à Florence, ou à une seule caste, comme à Venise: et sans s'arrêter à l'exercice d'une autorité arbitraire des magistrats sur les sujets, qui, d'après nos principes actuels, pourrait nous faire considérer l'un et l'autre comme tyrannique.

Digitized by Google

Les Italiens ne connaissant que la liberté politique, et ne s'étant point formé une idée précise de la liberté civile, on ne doit pas s'étonner qu'ils conservassent le nom de gouvernement libre à celui qui ne fixait aucune limite à l'étendue des pouvoirs exercés au nom de la nation. Le citoyen exposé à une mesure arbitraire ne s'en croyait pas moins libre, dès que l'acte arbitraire dont il souffrait était l'ouvrage d'un magistrat qu'il pouvait considérer comme son mandataire. Mais il semble d'abord contraire aux principes mêmes qu'ils avaient adoptés, d'appeler libre le gouvernement où une autorité illimitée était exercée par une classe seule de la nation, sans que les autres eussent aucune part à cette souveraineté dont un petit nombre de citoyens s'étaient emparés. On peut concevoir que Florence leur parût libre, lors même que le gonfalonier, les prieurs, les podestats délégués par le peuple, faisaient l'usage le plus violent du pouvoir momentanément déposé entre leurs mains, tandis qu'on ne voit pas en quoi consistait la liberté de Venise, où un pouvoir tout aussi arbitraire était exercé par le conseil des Dix, qui ne représentait que la noblesse.

Cette confusion d'idées cependant n'est point particulière aux Italiens : elle se retrouve également dans toutes les républiques et de l'antiquité et des temps modernes. Les aristocraties, les oligarchies grecques, allemandes et italiennes, ont toutes également invoqué le nom de la liberté, ont toutes prétendu la conserver, toutes les fois qu'elles ne se sont pas soumises au pouvoir d'un seul. En effet, en laissant de côté la liberté civile ou la liberté passive, il était vrai de dire qu'il existait toujours de la liberté dans l'État, toutes les fois qu'une classe tout entière participait à la souveraineté. Seulement ce n'était pas alors la nation qui était libre; c'était uniquement ces familles qui étaient propriétaires de la liberté,

Chez les anciens, qui avaient conservé des esclaves jusque dans leurs républiques les plus libres, on n'avait point cherché l'origine des droits de l'homme dans la dignité même de l'espèce humaine; on n'avait point reconnu que toute institution publique devait tendre au bonheur de tous. Les droits humains leur paraissaient fondés sur des lois positives, et non sur la loi naturelle. Ils voyaient en tout pays des hommes *ingénus* et des esclaves; ce fait, qu'ils admirent sans observation, ne leur répugnait pas plus

Digitized by Google

dans leurs cités que dans leurs familles. La liberté devint pour eux un héritage, comme la fortune; cet héritage pouvait n'avoir été transmis qu'à un très-petit nombre de familles, au milieu d'une population nombreuse, comme à Sparte au temps de la ligue achéenne, et à Lucques au dix-huitième siècle: cependant on continua de nommer libre l'État où les familles propriétaires de la liberté n'étaient devenues elles-mêmes la propriété de personne, où elles conservaient entre elles la souveraineté sur elles-mêmes: si ces mêmes familles avaient en même temps des sujets dans l'État, des esclaves dans leurs maisons, cette sujétion d'une partie de la population, étrangère à la cité, ne changeait point ou ne constituait point la nature du gouvernement. Ce n'en était pas moins une république.

Mais l'esclavage domestique n'existait plus dans les républiques italiennes, et cette différence seule les place à une grande distance au-dessus de celles de l'antiquité; un plus grand respect pour la dignité de l'homme, plus de bonheur dans toutes les classes, plus d'industrie, plus d'activité, plus de puissances productives, et en conséquence plus de richesses, en furent les résultats. Les républiques, lorsqu'elles prenaient encore à peine ce titre, mais qu'elles se considéraient seulement comme des communautés libres sous la protection de l'Empereur, prirent l'initiative de l'affranchissement des esclaves; la plus grande masse de leur population était composée d'hommes qui avaient tout récemment brisé eux-mêmes leur chaîne: elles ouvrirent presque toujours un asile dans leurs murs aux serfs qui s'échappaient des terres des seigneurs leurs voisins. L'abolition de l'esclavage commença de cette manière; depuis, la religion et la philosophie s'en sont tour à tour attribué l'honneur. Cependant l'intérêt personnel seul l'accomplit.

Cette abolition progressive de l'esclavage, qui des villes s'étendit aux campagnes, est un événement trop important dans l'histoire de la liberté italienne, pour ne pas fixer quelques moments notre attention. Pendant le règne des empereurs romains, les cultivateurs libres avaient absolument disparu de la surface de l'Italie; les riches propriétaires qui, dans un seul corps de ferme, réunissaient des provinces dont la république romaine, après plusieurs années de guerre, avait triomphé dans ses beaux jours,

Digitized by Google

les faisaient cultiver par d'immenses troupeaux d'esclaves. Les champs ne contenaient plus de maisons isolées, de hameaux ou de chaumières; ils présentaient déjà l'apparence que présente aujourd'hui l'*Agro romano*, également désert, également divisé en fermes de dix ou douze milles d'étendue : seulement les armées de laboureurs qui descendent aujourd'hui des montagnes de la Sabine, étaient alors remplacées par des malheureux que la force seule contraignait au travail, et qui n'en pouvaient espérer aucune récompense.

Les invasions des barbares firent disparaître en peu de temps toute la population de l'Italie, parce que les esclaves étaient le butin qu'il leur convenait le mieux d'enlever, qu'ils vendaient avec le plus d'avantage, et qu'ils conduisaient avec le moins d'embarras. Les esclaves, toujours empressés de changer de condition, suivaient volontiers leurs nouveaux maîtres, dont ils attendaient un traitement plus doux; cependant ils périssaient dans leurs marches, au travers des forêts de la Germanie et de la Scythie, comme on a vu périr, mille ans plus tard, les esclaves non moins nombreux que les Turcs enlevaient dans toutes les provinces de l'Adriatique, et dont la race ne s'est point conservée. Les propriétaires, comme les nobles Romains d'aujourd'hui, cherchèrent dès lors, non à multiplier le produit de leurs terres, mais à diminuer leurs propres avances; et ils calculèrent, comme ils le font encore, que, quelque diminution qu'eût subie le produit brut de l'agriculture par la dépopulation, la rente nette de leur terre n'en était point diminuée.

Enfin les barbares, au lieu de ravager les provinces de l'empire, vinrent s'y établir à demeure fixe. On sait qu'alors chaque capitaine, chaque soldat du Nord, vint se loger chez un propriétaire romain, et le contraignit à partager avec lui ses terres et ses récoltes. Tout ce qui restait en Italie d'anciens esclaves demeura dans la même condition : mais les cultivateurs libres, obligés à reconnaître un maître dans le Germain ou le Scythe qui se nommait leur hôte, furent contraints à rapprendre eux-mêmes à travailler. Indépendamment de la partie inculte du terrain que celui-ci se fit céder pour y parquer ses troupeaux, il voulut encore entrer en partage des récoltes des champs, des oliviers, des vignes : ce fut alors que commença sans doute ce système de culture à

Digitized by Google

moitié fruit, qui subsiste encore dans presque toute l'Italie, et qui a si fort contribué à perfectionner son agriculture, et à améliorer la condition de ses paysans.

Lorsque le travail des hommes libres se trouva en concurrence avec celui des esclaves, sa supériorité fut trop frappante pour ne pas engager le maître barbare à lui donner la préférence. Le métayer, descendu presque toujours de quelque ancien propriétaire romain, vivait avec sa famille sur la moitié des produits de cette terre qui avait été à ses ancêtres : l'esclave, qu'il fallait bien nourrir, encore que sa paresse et sa négligence diminuassent ses pouvoirs productifs, consommait les deux tiers des fruits qu'il avait fait naître. Le barbare commença dès lors à accorder la liberté et une partie du désert, dont il s'était rendu maître, à son esclave, pour qu'il en fît une métairie nouvelle. Chaque jour le seigneur des terres eut lieu de se convaincre davantage, qu'il ne ferait jamais vivre ses esclaves avec aussi peu de chose que ce qui suffisait au métayer, ou qu'il ne pourrait obtenir d'eux autant de travail, parce que l'intérêt actif et industrieux est un meilleur économe que la force; et chaque jour, avec les progrès des générations, un plus grand nombre d'esclaves fut affranchi dans les campagnes.

La loi ne se mêla point de l'abolition de l'esclavage, le honteux commerce des hommes ne fut point prohibé; cependant la servitude cessait partout. Dans les siècles civilisés, et jusqu'à la fin du seizième, on vit encore des esclaves dans les maisons riches; on n'en vit plus dans les champs. Les soldats, abusant de leur victoire, vendirent quelquefois, au plus offrant, tous les habitants d'une ville prise d'assaut : ce fut le sort que l'armée de François Sforza fit subir, en 1447, à la malheureuse ville de Plaisance; les papes, dans leur ressentiment sans mesure, condamnèrent plus souvent encore tous les sujets d'un État ennemi à être réduits en esclavage, en autorisant à les vendre quiconque se saisirait d'eux. Tous les vassaux des Colonna furent condamnés de cette manière par Boniface VIII, tous les Florentins par Sixte IV, tous les Bolonais, en 1506, tous les Vénitiens, en 1509, par Jules II. Mais ceux qui achetaient ces captifs trouvaient bientôt plus avantageux de les remettre en liberté pour quelque argent, que de les nourrir en n'obtenant d'eux que peu de travail. Dans aucune

Digitized by Google

description des villes ou des campagnes, à ces diverses époques, on ne voit de traces d'esclavage : le fanatisme seul a pu en maintenir les derniers restes en Italie, en dépit de l'intérêt personnel. Les captifs faits sur les Maures et les Turcs sont enchaînés aux galères, en haine de leur religion; et leur esclavage dure jusqu'à ce jour, quoiqu'ils coûtent à l'État plus que des hommes libres.

Le fanatisme a de même, à plusieurs reprises, tenté ailleurs de faire renaître l'esclavage; et nous devons aux missionnaires portugais qui dirigèrent, dès le milieu du quinzième siècle, les premières expéditions sur la côte occidentale d'Afrique, cet esclavage des nègres aux Antilles qui fait notre honte aujourd'hui. Le fanatisme a fait condamner, en Espagne et en Portugal, pendant le seizième et le dix-septième siècle, plusieurs centaines de milliers de juifs, puis de Maures, à être réduits en esclavage. Cependant l'intérêt personnel, plus puissant que le zèle d'un clergé persécuteur, a remis constamment en liberté ceux que l'Église mettait dans les fers. De nos jours, l'esclavage ne se continue dans toute l'Europe orientale, de la Russie jusqu'à la Hongrie, que parce que les propriétaires de terres n'ont pas su mettre à profit le travail des hommes libres, et qu'au lieu de partager avec eux les produits de la terre, ils les ont forcés à leur donner la moitié de leur temps; en sorte que, dans les jours de chaque semaine qui sont le droit du maître hongrois ou bohémien, l'homme libre ne travaille pas avec plus de zèle, d'activité ou d'intelligence que n'aurait fait un esclave.

Lorsque, dans un temps rapproché de nous, les philosophes ont porté de nouveau leurs regards sur la constitution de la société, ils n'ont point eu sous les yeux des objets semblables à ceux qui frappaient les philosophes de l'ancienne Grèce. D'une part, le travail manuel n'était plus fait par des esclaves; d'autre part, presque tous les pays civilisés étaient gouvernés par des monarques. La nature des institutions actuelles se confond presque toujours pour nous avec la nature même des choses : les anciens n'avaient pu concevoir comment on aurait pu se passer d'esclaves; les modernes n'ont pu comprendre comment on pourrait se passer de maîtres. Les politiques du dix-huitième siècle se sont moins occupés de ce qu'était la société humaine que de ce qu'elle devrait être. Ils ont eu moins de respect pour les droits établis, parce

Digitized by Google

qu'ils n'en ont vu nulle part d'incontestables; mais ils ont respecté davantage le caractère de l'homme; toutefois ils ont accommodé en même temps leurs théories à l'intérêt de l'autorité sous laquelle ils vivaient, et ils ont établi en principe, que tout gouvernement était institué pour le bonheur des peuples qui lui sont soumis, quoique les princes jusqu'alors eussent cru n'avoir d'autre intérêt et d'autre devoir que leur conservation, ou ce qu'ils nommaient leur gloire.

La liberté des anciens étant une propriété du citoyen, il n'était point essentiel d'examiner jusqu'à quel point elle contribuait au bonheur; de même qu'on n'examine pas, pour conserver à chacun son héritage, si les richesses constituent ou non la félicité du sage. Mais la liberté des modernes étant considérée comme le moyen par lequel les gouvernements arrivent au but pour lequel ils sont institués, le bonheur de tous, il a été nécessaire d'examiner, afin d'établir le droit des peuples à être libres, de quelle manière la liberté constitue le bonheur, ou jusqu'à quel point elle y contribue.

L'une et l'autre marche est également logique, mais en partant de principes différents. Celle des anciens est peut-être la première dans l'ordre des idées: ils considérèrent l'origine des sociétés, et ils se demandèrent d'où venait le pouvoir qu'ils voyaient établi; cet homme seul alors leur parut libre, qui n'était soumis qu'à un pouvoir qu'il avait formé lui-même, ou qu'il avait contribué à former. Ainsi, la ligne qui séparait le citoyen du sujet était pour eux fortement tracée, et ne pouvait admettre aucun doute. La liberté des modernes doit être appréciée sur des nuances beaucoup plus délicates. Pour en fixer les limites, il faut examiner jusqu'à quel point il convient aux hommes réunis en société d'être gouvernés, ou à quel prix il leur convient d'acheter la protection de la force publique contre leurs ennemis au dedans et au dehors; ensuite jusqu'à quel point chacune des facultés humaines a besoin de contrôle pour l'avantage de tous; dans quel cas, enfin, il vaut mieux diminuer quelque chose de la force de tous, que de restreindre trop le bonheur ou la sécurité de chacun.

Cet examen a mené à reconnaître que le but des hommes, en se réunissant, étant d'assurer la protection mutuelle de leurs personnes, de leur honneur, de leurs propriétés, de leurs senti-

Digitized by Google

ments moraux, un gouvernement qui se jouerait de la vie, de la fortune et de l'honneur des individus, qui offenserait les sentiments de justice, d'humanité et de décence publique, manquerait absolument son but, et devrait être considéré comme une tyrannie, lors même qu'il aurait été établi par la volonté de tous.

On a reconnu ensuite, que l'homme n'avait point demandé à son gouvernement de le protéger contre lui-même, mais seulement contre les autres; d'où l'on a conclu que l'exercice de toute faculté qui n'a point d'action sur les autres n'est pas du ressort du gouvernement. Sur cette règle est fondée la liberté de la pensée et celle de la conscience; tandis qu'il y a tyrannie toutes les fois que le gouvernement se mêle de punir autre chose que les actes extérieurs, ou qu'en eux il cherche les traces du mécontentement et de la malveillance pour se venger de ces sentiments.

Enfin, on a reconnu que le mal qui résulterait pour tous, de la répression de certaines actions qui peuvent devenir nuisibles, serait plus grand encore que le mal que ces actions pourraient produire. Ainsi, l'on a regardé comme tyrannique le gouvernement qui empêche de parler, d'écrire, d'imprimer; qui punit, avec une vigilance trop soupçonneuse, certaines fautes, certains vices qu'on ne saurait réprimer sans une inquisition insupportable pour tous: et l'on a conclu, qu'un gouvernement est d'autant plus libre qu'on sent moins son action; qu'il est libre, non-seulement parce qu'il ne punit que ce que la loi défend, mais encore parce que la loi ne défend pas tout ce qu'elle pourrait défendre.

Après avoir défini de cette manière cette liberté purement défensive, cette liberté toute négative, à laquelle tout bon gouvernement devrait atteindre, on a cherché à lui donner pour garantie les droits politiques des citoyens. Ils ont dès lors été considérés, non plus comme étant eux-mêmes la cause de la liberté, mais seulement une de ses sauvegardes. Les modernes ont mis au premier rang, parmi ces droits politiques, la liberté de la presse proprement dite, ou le droit de provoquer l'attention publique sur les affaires d'État, par des écrits publiés sans l'aveu préalable du gouvernement; la liberté de débat dans les assemblées politiques; enfin, le droit de pétition, ou le recours ouvert à tout opprimé jusqu'à l'autorité souveraine, interpellée par des citoyens associés

Digitized by Google

dans ce but sous les yeux de tout le public. Ces diverses prérogatives ne font point partie de la liberté civile; ce sont plutôt des armes mises entre les mains du peuple pour la défendre.

Après avoir reconnu combien l'idée que nos ancêtres, jusqu'au siècle dernier, se formaient de la liberté, est différente de celle que nous nous en formons de nos jours, on éprouvera moins de surprise en s'assurant que dans toutes les républiques de l'antiquité, dans toutes celles de la Suisse et de l'Allemagne, dans toutes celles enfin de l'Italie qui nous ont si longtemps occupés, les droits divers dont nous venons de développer l'origine, n'étaient nullement garantis.

Les républiques italiennes n'avaient point songé à protéger la vie, l'honneur ou la propriété des citoyens, par une législation ou une forme de procédure supérieures à celles qui étaient usitées dans les États les plus despotiques. Les magistrats, les tribunaux et les lois auraient eu besoin d'une entière réforme, pour assurer la liberté civile, ou le bonheur de ceux qui leur étaient soumis. Aujourd'hui il est reconnu que l'on compromet la liberté, lorsqu'on transforme les administrateurs en juges, et qu'on les arme du pouvoir de punir ceux mêmes qu'ils ont rencontrés comme antagonistes dans les querelles politiques: car le magistrat appelé souvent par sa place à jouer le rôle, et à épouser les passions d'un chef de parti, est investi du droit de juger le parti qui lui est contraire, les hommes qui, dans la cause du peuple, ont voulu arrêter ses usurpations, ou s'opposer à ses injustes mesures. Les républiques italiennes n'étaient pas entièrement tombées dans cette erreur, commune à presque toutes les autres. Le pouvoir judiciaire y était habituellement séparé du pouvoir administratif: la seigneurie, renouvelée tous les deux mois par le sort, et choisie parmi les citoyens actifs, était chargée de la direction générale des affaires: quelques juges étrangers, entourés de jurisconsultes également étrangers, se partageaient la justice civile et criminelle. Mais pour que cette division du pouvoir exécutif et judiciaire ne laissât aucune crainte, il aurait fallu qu'elle fût complète; que les magistrats fussent toujours obligés de renvoyer pardevant les tribunaux ceux qui les avaient offensés, et que dans aucun cas ils ne siégeassent eux-mêmes en jugement. Au contraire, dans les républiques italiennes, même les mieux ordon-

Digitized by Google

nées, on vit à plusieurs reprises la seigneurie ressaisir momentanément le pouvoir du glaive, et envoyer à la torture ou à l'échafaud ceux qui venaient de mettre en danger son autorité.

Non-seulement les juges ne disposaient pas seuls de la vie, de l'honneur et de la fortune des citoyens; ils n'étaient point eux-mêmes constitués de manière à donner une suffisante garantie de leur impartialité ou de leur humanité. La loi exigeait qu'ils fussent étrangers, pour qu'ils n'épousassent point de parti dans la république, qu'ils ne demeurassent pas plusieurs années en fonctions, de peur qu'ils n'adoptassent les passions des citoyens; qu'enfin à leur sortie de charge, ils fussent soumis à une enquête sur leur administration, pour les mettre en garde contre la corruption et les présents. Mais la loi n'avait point séparé le jugement du droit d'avec celui du fait; elle n'avait point appelé les simples citoyens, comme chez les Romains ou les Anglais, à prononcer sur la vie de leurs concitoyens; elle n'avait point mis chaque homme sous la garantie de l'intérêt de ses égaux; elle n'avait point demandé, avant l'exécution d'une sentence capitale, le concours d'un tribunal populaire, qui, par son essence, mêlât la miséricorde à la rigueur. Il n'existait aucune loi pénale qui modérât les sentences des juges, ou qui éclairât d'avance les prévenus sur leur sort. On n'interdisait pas même aux podestats d'écouter, en jugeant, la passion ou la colère; et comme ils siégeaient presque toujours seuls sur leurs tribunaux, ils n'étaient point appelés à exposer dans un rapport les circonstances de la cause à leurs collatéraux, à les débattre à haute voix, et à motiver leurs jugements. Leur décision et les raisons qui l'avaient produite étaient renfermées dans le plus impénétrable de tous les secrets, celui d'un homme avec sa propre conscience.

La procédure donnait moins de garantie encore que la constitution du tribunal : l'instruction était secrète; et le prévenu, dépourvu de conseil dans sa prison, et d'avocat pour se défendre, était abandonné à toutes les conséquences de sa faiblesse, de ses terreurs, de son ignorance, ou de son incapacité. L'effroyable procédure commençait par la torture, et aucune borne n'était fixée par la loi, aux tourments par lesquels on pouvait presser un prévenu; de même qu'elle n'avait point déterminé quels étaient les indices suffisants pour l'exposer à cette cruelle épreuve. Cependant

Digitized by Google

les aveux que des douleurs atroces lui avaient arrachés, étaient regardés comme des preuves suffisantes ou contre lui, ou contre ses prétendus complices. La loi permettait enfin des supplices tout aussi effroyables que dans les monarchies; et l'humanité était révoltée par les exécutions autant que par les procès.

Ainsi donc, même en temps ordinaire, la société était loin de garantir l'honneur, la vie, ou les biens des individus, par ses magistrats, ses juges, ou ses lois. Mais dans les révolutions qui n'étaient que trop fréquentes, l'abus d'une prétendue justice devenait plus criant encore. Alors les chefs d'un parti, se faisant investir d'une autorité illimitée, sous le nom de *balie*, punissaient en masse, sans information, sans procédure, sans jugement, tous les membres du parti contraire, par des exils, des confiscations de biens, et souvent des supplices capitaux.

Les Italiens n'avaient jamais pensé que le but même de la formation des sociétés donnait des limites à l'autorité souveraine: ils n'avaient point vu que les hommes n'ont pu lui soumettre que leurs rapports les uns avec les autres; et ils avaient permis aux gouvernements de pénétrer dans l'intérieur de leurs pensées, pour diriger leurs opinions, et punir leurs sentiments. Toutes les républiques italiennes s'étant formées dans le sein de la religion catholique, et cette religion soumettant par la confession la pensée au tribunal des prêtres, les esprits s'étaient accoutumés à regarder le secret des consciences, comme étant du ressort de l'autorité. La poursuite et la punition de l'hérésie étaient une suite nécessaire de la soumission des républiques à l'Église. L'instruction contre la magie était également requise par les prêtres, et une fois qu'on avait admis la funeste croyance de l'action des hommes sur les puissances infernales, la magie devait entrer dans le ressort des tribunaux, puisqu'on la regardait comme un moyen par lequel un homme pouvait nuire à ses semblables. Mais l'on ne pouvait poursuivre ce crime prétendu, qui se commet sans témoins dans la profondeur des nuits, sans donner lieu aux procédures les plus soupçonneuses, les plus arbitraires et les plus tyranniques.

Au reste, ce n'était pas seulement lorsqu'ils voulaient poursuivre l'hérésie ou la magie, que les tribunaux italiens croyaient avoir le droit de descendre dans le cœur de l'homme, et de punir ce

Digitized by Google

qui s'y passe sans témoins ; ils s'attribuaient le droit de soumettre à la vindicte publique tout sentiment de mécontentement ou de haine contre le gouvernement : ils en cherchèrent souvent l'indication dans une parole, un geste, un soupçon ; et l'on vit, dans les moments de révolution, les républiques adopter les usages et les principes des gouvernements absolus, et punir par des supplices, non les actes extérieurs, mais la pensée secrète dont ils étaient la manifestation.

Si les gouvernements italiens ne s'étaient pas abstenus de juger les sentiments et les pensées, qui ne sont nullement du ressort de l'autorité publique, à plus forte raison ne s'étaient-ils point fait scrupule d'armer une moitié des citoyens contre l'autre, et d'en encourager un grand nombre à faire l'infâme métier de délateurs, lorsqu'ils purent espérer ainsi de réprimer des habitudes vicieuses ou nuisibles, qu'on voudrait exiler sans doute d'une république bien réglée, mais qu'on ne saurait punir sans soumettre tous les citoyens à une inquisition insupportable.

Le blasphème devint un des premiers objets de la vigilance des magistrats, et fut soumis à toute la sévérité de tribunaux établis pour sa seule répression. Ce n'est qu'en Espagne et en Italie qu'on rencontre cette habitude vicieuse, absolument inconnue aux peuples protestants, et qu'il ne faut point confondre avec les grossiers jurements que le peuple en tout pays mêle à ses discours. Dans tous les accès de colère des peuples du Midi, ils s'attaquent aux objets de leur culte, ils les menacent, et ils accablent de paroles outrageantes la Divinité elle-même, le Rédempteur ou ses saints. On trouve des traces de cette habitude scandaleuse dans le langage et les jurements des autres peuples : mais la volonté d'insulter la Divinité par cette espèce d'attaque, ne pouvait se conserver que dans un pays où la superstition, sans cesse aux prises avec l'incrédulité, a rapetissé tous les objets du culte, et les a fait descendre au niveau des hommes. La poursuite des blasphémateurs a dans tous les temps occupé les tribunaux de l'Italie. Cependant leur délit ne laisse aucune trace après lui : celui même qui l'a commis n'en garde le plus souvent aucun souvenir, les témoins sont presque toujours impliqués dans la querelle qui y a donné lieu ; chacun à son tour tombe dans la même faute, et la poursuite du blasphème n'en a point

Digitized by Google

diminué l'habitude, tandis qu'elle a donné lieu aux procédures les plus iniques et les plus arbitraires.

Beaucoup d'autres délits de pures paroles furent considérés comme également punissables; on vit plus d'une fois les supplices atteindre ceux qui, par leurs propos, avaient cherché à jeter du ridicule ou du blâme sur le gouvernement; et ceux qui avaient manifesté dans leurs écrits des opinions réprouvées, non-seulement en religion ou en politique, mais même en philosophie. On vit encore, mais seulement par intervalles, d'autres habitudes vicieuses soumises à des peines infiniment sévères, et qui ne pouvaient atteindre les délinquants, qu'après une inquisition tout à fait contraire à nos idées de liberté. Dans le temps où la faction qu'on nommait des *piagnoni* dominait à Florence, les mauvaises mœurs furent poursuivies jusque dans l'intérieur des familles, par des dénonciations secrètes, quoique la décence publique ait souvent plus à souffrir de semblables révélations que de l'abus qu'on laisse subsister. Le jeu, dans l'intérieur des maisons privées, le luxe de la table, des habits, des équipages, furent regardés comme étant du ressort des lois; et toutes les habitudes de l'homme privé furent réglées par des actes du pouvoir souverain.

Les prérogatives diverses que les peuples modernes ont considérées comme devant servir de garantie à la sécurité et à la liberté des citoyens, ne furent jamais connues dans les républiques d'Italie. La notion de la liberté de la presse ne s'était pas même présentée à leurs législateurs. On trouve à peine, dans toute l'histoire d'Italie, deux ou trois exemples d'écrits publiés sur les affaires du gouvernement : leurs rédacteurs avaient toujours eu soin de les faire imprimer hors des frontières de l'État; et chaque fois cependant qu'on put atteindre ou leurs auteurs, ou leurs distributeurs, ils furent punis avec la plus excessive sévérité. L'opposition, non plus que le parti gouvernant, ne cherchait point à éclairer l'opinion publique, et l'on ne supposait pas que les délibérations sur les affaires de la patrie dussent jamais sortir de l'enceinte de ses conseils. En revanche, il faut le dire, les historiens des républiques, qui avant l'invention de l'imprimerie en appelaient non pas au temps présent, mais à la postérité, ont fait preuve, dans leurs écrits, d'un courage et d'une rare impartialité; et à la manière

Digitized by Google

dont ils jugent en toute occasion leurs compatriotes et leurs magistrats, on reconnaît toujours le langage et les sentiments de l'homme libre.

Le droit de pétition ne fut pas plus connu des Italiens que la liberté de la presse; ils n'avaient fait que déplacer le pouvoir absolu, et l'ôter des mains d'un seul pour le remettre entre les mains de plusieurs. Aussi ne songeaient-ils nullement à le limiter, et surtout à le contenir par l'opinion publique. Chaque citoyen pouvait sans doute adresser des requêtes à l'autorité dont il dépendait immédiatement : mais il ne pouvait jamais traduire, par une pétition, cette autorité même devant une autre autorité chargée de la contrôler; et moins encore changer son affaire privée en une affaire d'État, en s'unissant à ses concitoyens pour donner plus de poids à ses remontraces. Dans le premier cas, il aurait été réprimandé, comme confondant tous les pouvoirs et l'ordre établi; dans le second, il aurait été sévèrement puni, comme tendant à la révolte.

Mais ce qui peut paraître étrange, c'est que la liberté même du débat dans les conseils n'était nullement assurée. Cependant c'est elle seule qui peut garantir l'exercice des droits de souveraineté, dont les anciens républicains étaient aussi jaloux qu'ils l'étaient peu de la sécurité individuelle.

Les conseils d'une république sont appelés sur chaque affaire à deux opérations distinctes, délibérer d'abord, voter ensuite, qui répondent à celles de plaider, puis de juger dans les tribunaux. Les Italiens avaient presque absolument négligé la première; ils ne donnaient ni garantie, ni solennité aux débats; ils ne semblaient point s'attendre à ce que les conseillers s'éclairassent les uns les autres par leurs opinions; et ils avaient réservé tous leurs soins à protéger par un secret profond la liberté des suffrages. On parlait fort peu dans les conseils. Le premier magistrat en faisait quelquefois l'ouverture par un discours d'apparat, qu'il apprenait de mémoire, ou qu'il lisait; quelquefois encore un jeune orateur se figurait qu'il imitait les anciens en prononçant une harangue ampoulée, qu'on regardait plutôt comme un morceau académique que comme un moyen de persuader; quelquefois la proposition faite par le magistrat était suivie d'une conversation tumultueuse dans chaque banc; plus souvent on allait immédiatement aux suffrages dans un profond silence. Chaque

Digitized by Google

conseiller recevait à Florence, pour donner le sien, des fèves blanches et noires ; à Venise, de petites boules de buis : les urnes étaient distribuées de manière que le votant pouvait y mettre la main sans donner à deviner dans quel sens il avait voté. On comptait ensuite les suffrages : mais leur simple majorité ne suffisait jamais pour donner force de loi à aucune proposition. Il fallait le plus souvent, pour que l'on pût, selon l'expression légale, *vincere il partito* ou faire passer la résolution, réunir les trois quarts des suffrages de chacun des corps différents qui se trouvaient assemblés dans la même salle, pour y voter séparément; des prieurs, par exemple, à Florence, des bons-hommes, et des gonfaloniers de compagnie. Si, dans l'un ou l'autre de ces trois corps, le quart seulement des membres avait mis dans l'urne des fèves blanches, la loi était rejetée.

Pour que les conseils soient vraiment libres, il est essentiel que la minorité jouisse de la liberté la plus absolue de faire entendre toutes ses raisons, de plaider complétement sa cause, et de la présenter sous toutes ses faces : mais il n'est pas moins essentiel de faire prendre toutes les décisions à la majorité simple des suffrages, pour que le petit nombre, entre des conseillers tous égaux, et qui ont tous la même mission, n'impose pas des lois au plus grand. Les Italiens avaient méconnu l'un et l'autre de ces principes; ils avaient entouré de tant de dangers l'usage de la parole; ils avaient jugé avec tant de sévérité les discours que l'on prononçait devant les conseils; ils avaient soumis tout orateur à une responsabilité si pesante, soit par un blâme public, soit même par des châtiments éclatants, pour toute parole peu mesurée qui aurait échappé dans la chaleur de la dispute, que personne n'osait se livrer à la discussion, qu'on n'avait point cultivé la seule éloquence populaire, celle de l'improvisation, et que la minorité n'avait jamais d'occasion de motiver son opposition, d'essayer de convaincre ses adversaires, et de plaider ouvertement sa cause. Mais tandis que chacun n'opinait qu'avec crainte, une minorité silencieuse entravait, par ses suffrages secrets, les opérations du gouvernement, et elle faisait rejeter une proposition contre laquelle personne n'avait osé élever d'objection.

Cette opposition silencieuse, en excitant un profond ressentiment, produisit souvent la violation la plus scandaleuse de la

Digitized by Google

liberté des suffrages. On vit plus d'un fois à Florence la seigneurie faire recommencer à plusieurs reprises l'opération du scrutin, parce que l'avis qu'elle proposait n'avait point passé. « *Perche non si era potuto vincere il partito.* » On la vit menacer ceux qui donneraient la fève blanche; on la vit même dans quelques occasions faire tomber sur eux les peines les plus cruelles. Cependant, à quoi peuvent servir des conseils si les conseillers n'y sont pas libres? et, lorsque la constitution a voulu que leurs suffrages réunis pussent seuls exprimer une volonté souveraine, quelle est l'autorité supérieure qui peut prescrire dans quel sens doit se manifester cette volonté? C'est ainsi qu'une première erreur en législation en entraîne d'autres, et qu'après avoir imprudemment donné à la minorité, dans les conseils, le pouvoir de lier la majorité, on fut réduit à permettre souvent que l'assentiment de cette minorité fût enlevé par la violence.

Après avoir passé ainsi en revue tous les droits qui nous paraissent aujourd'hui les plus précieux, et avoir reconnu qu'à leur égard les lois protectrices n'étaient pas meilleures dans les républiques italiennes que dans les monarchies, ou plutôt qu'elles étaient absolument les mêmes, et qu'elles permettaient que tous ces droits fussent occasionnellement comprimés ou anéantis, notre étonnement redouble en contemplant les effets merveilleux de l'esprit républicain; et nous nous demandons encore en quoi consistait donc cette liberté qui pouvait s'allier à la plus cruelle tyrannie; cette liberté qu'on défendait par de si héroïques efforts, dont on regrettait la privation avec des larmes si amères, et qu'on ne perdait point sans perdre en même temps sa prospérité, sa gloire, ses talents et ses vertus.

Mais il faut se souvenir que dans les républiques les mêmes hommes se présentent sous un double aspect et avec un double caractère, d'abord comme gouvernés, et ensuite comme gouvernants. Aujourd'hui pour estimer la liberté, nous cherchons en quoi elle consiste pour les gouvernés. Jusqu'à notre siècle, au contraire, on cherchait en quoi elle consistait pour les gouvernants, et cette liberté active, cette liberté toute composée de prérogatives souveraines, qui, au premier coup d'œil, semble devoir contribuer beaucoup moins au bonheur des individus que leur sécurité, se trouve, au contraire, avoir pour eux un charme que

Digitized by Google

rien n'égale. Elle fait sur les hommes l'effet que les poëtes attribuaient au nectar des dieux : une fois qu'un mortel en a goûté, il dédaigne toute nourriture humaine; mais aussi il trouve en lui-même de nouvelles forces et une nouvelle vertu, sa nature est changée; et, en s'asseyant à leur table, il sent qu'il s'égale aux immortels.

Quelques axiomes fondamentaux peuvent représenter tout le système de la liberté des anciens temps; ils sont l'expression des droits politiques de la nation considérée en corps, et non de ceux de chacun des individus dans ses rapports avec elle. Aucune république n'a peut-être professé ces axiomes plus hautement, et ne les a observés plus religieusement que celles de l'Italie, au moyen âge.

Toute autorité exercée sur le peuple est émanée du peuple. Ce premier axiome des peuples libres était regardé comme fondamental dans toutes les républiques d'Italie. La souveraineté y était toujours représentée comme appartenant au peuple ou à la communauté; ses chefs temporaires ne prenaient d'autres titres que ceux d'anciens, de vieillards, de prieurs, ou premiers du peuple et de la communauté, *anziani, signori, priori del popolo o del commune.* Jamais le gouvernement n'était renouvelé sans invoquer la souveraineté du peuple : ainsi, à Florence, c'était toujours en son nom qu'on transmettait, par les suffrages du parlement, à une nouvelle balie, un pouvoir égal à celui de tout le peuple florentin. Peut-être dira-t-on que ce n'était là qu'une phrase vide de sens, et que les mots ne sont pas des priviléges : mais ces mots n'étaient point sans effets et sans conséquences; ils inspiraient à chaque citoyen un sentiment relevé de sa dignité; ils l'arrêtaient toutes les fois qu'il pouvait être tenté de commettre une action basse ou messéante; ils conciliaient à ce citoyen, dans sa condition privée, les égards et même le respect de ceux qui étaient momentanément constitués en dignités; car les chefs du peuple savaient que toute leur autorité leur venait de ceux qui leur obéissaient pour un temps, et qu'elle retournerait à eux : enfin, ces mêmes mots de souveraineté du peuple rendaient la patrie chère à chacun de ses enfants; chacun savait que l'État lui appartenait, tout comme lui-même appartenait à l'État; chacun était prêt à tout hasarder pour sauver ce qu'il possédait de plus hono-

Digitized by Google

rable et de plus précieux, sa part dans la souveraineté; chacun connaissait les devoirs que lui imposait une aussi brillante prérogative, un caractère si sacré; chacun était prêt à s'en rendre digne, s'il le fallait, par le sacrifice de sa vie.

L'autorité des mandataires du peuple retourne au peuple après un temps déterminé; aucun des mandats du peuple n'est irrévocable. Ce second axiome des républicains italiens lui paraissait, plus qu'aucun autre, constituer la base de leur liberté, et l'essence de leurs républiques; aussi ne reconnurent-ils jamais de magistratures ni de pouvoirs héréditaires autres que ceux des citoyens eux-mêmes. Lors même que ces républiques dégénérèrent plus tard en aristocraties ou en oligarchies très-étroites, le principe fondamental de l'amovibilité de toutes les magistratures ne fut point abandonné. Ce ne furent point des droits délégués par le peuple, qui furent accordés pour la vie, ou rendus héréditaires; mais les droits du peuple lui-même, qui se trouvèrent concentrés dans un très-petit nombre de familles, depuis que toutes les autres s'étaient éteintes. La noblesse nouvelle n'était que la représentation de l'ancienne bourgeoisie; quant à l'ancienne noblesse, les Italiens, loin de regarder son illustration comme lui donnant un droit exclusif à gouverner, ne lui pardonnaient pas, au contraire, l'empire qu'elle exerçait sur l'opinion en dépit de leurs lois; et ils exclurent souvent de tout emploi public, les magnats, que leurs richesses et le nombre de leurs clients dans les campagnes rendaient déjà trop redoutables.

La république de Venise était la seule où l'on vît un magistrat, et le chef même de l'État, élu pour la vie : à plusieurs égards, Venise pouvait se considérer comme une monarchie élective; sa constitution, beaucoup plus ancienne que toutes les autres, en avait fait d'abord un duché; et dans le long progrès des siècles, on avait sans cesse retranché des prérogatives au doge pour les attribuer à la république. A Florence, une seule fois, on voulut aussi créer un gonfalonier perpétuel; mais on avait cependant désigné d'avance l'autorité qui pourrait le déposer, et, au bout de dix ans, il fut déposé en effet. La durée des fonctions de tous les autres magistrats, dans ces deux républiques, comme dans toutes les autres, était limitée.

Avec le progrès du temps, cependant, presque toutes les répu-

Digitized by Google

bliques italiennes eurent un chef issu d'une famille favorisée par les suffrages populaires ; mais la constitution ne reconnaissait dans ce chef aucun pouvoir héréditaire. La confiance du peuple transmettait au fils d'un Médicis, d'un Bentivoglio ou d'un Baglioni, l'autorité que son père avait exercée ; mais cette autorité était révocable au moment où cessait la confiance ; et aucun citoyen, quelque puissant qu'il fût, n'était supposé avoir des droits indépendants de ceux de la république.

Quant aux magistratures, non-seulement le mandat du peuple, en vertu duquel elles s'exerçaient, était révocable, mais il était limité par le terme le plus court. L'autorité suprême dans l'État était rarement confiée pour plus de deux mois : en proportion de ce qu'un emploi était moins important, ou moins relevé en dignité, on prolongeait un peu plus sa durée; néanmoins, excepté à Venise, il n'y avait pas de fonction publique qui se continuât pendant plus d'une année.

L'existence de pouvoirs irrévocables dans une république, implique une sorte de contradiction. Comment peut-on supposer que le peuple, de qui l'autorité émane, déclare à ses mandataires qu'il les autorise à conserver leurs pouvoirs, soit qu'ils en abusent ou non ; soit qu'ils justifient l'espérance de leurs commettants, ou qu'ils se montrent indignes de leur confiance; soit que le progrès de l'âge les rende toujours plus propres aux fonctions qu'ils exercent, soit qu'il les rende incapables de les remplir? Aussi l'amovibilité de toutes les places est-elle en quelque sorte la garantie de la constante activité de ceux qui les occupent, de leurs constants efforts pour s'en montrer dignes. Toutefois ce principe avait probablement été poussé trop loin dans les républiques italiennes, et leurs législateurs avaient oublié que s'il est important que les magistrats ne soient pas trop longtemps en place, pour qu'ils ne se relâchent pas de leur activité, il l'est aussi que leur règne ne soit pas limité à trop peu de jours, pour que l'État n'ait pas à souffrir de l'apprentissage sans cesse répété de tant de nouveaux venus.

Enfin, *quiconque exerce une autorité émanée du peuple, est responsable envers le peuple de l'usage qu'il en a fait.* C'était précisément pour donner à cette dernière maxime une application plus illimitée, qu'on avait borné à un temps si court la durée de toutes

Digitized by Google

les magistratures. Dans quelques constitutions tout à fait modernes, on a trouvé le moyen de faire peser la responsabilité sur les ministres, dans le cours même de leurs fonctions, sans attaquer l'autorité d'où leur pouvoir émane. Dans les républiques, sauf les cas de révolution, la responsabilité n'est exercée sur les magistrats qu'après la cessation de leurs fonctions. Dans l'un et l'autre système, l'effet est le même : l'État n'a jamais besoin de hâter le supplice de quelques grands coupables, il ne court pas de risque à attendre leur heure, mais il a besoin d'inspirer à tous les dépositaires du pouvoir une crainte salutaire; de leur faire bien savoir que, quelque grands qu'ils se figurent être, quelque indépendantes que semblent leurs fonctions, le moment viendra toujours où ils se sentiront faibles devant de plus puissants qu'eux, où ils rendront compte de leur gestion à ceux qui auront droit de leur demander ce compte, et où aucun abus de pouvoir, aucune violation des lois ou des libertés du peuple, aucune malversation ne demeurera sans châtiment.

La distinction entre la responsabilité du ministère anglais, qui s'exerce pendant que le ministre est encore en fonctions, et la responsabilité républicaine, qui commence seulement lorsque le magistrat est redevenu citoyen, est plus apparente que réelle. Il n'y a aucun ministère anglais qui ne puisse, par des moyens bien connus, ou tout au moins par la dissolution du parlement, retarder d'une année entière l'épreuve de sa responsabilité. Mais dans le cours d'une année les premiers magistrats de la république florentine avaient six fois déposé le bâton du commandement, six fois de nouveaux seigneurs rentrés dans les rangs des simples citoyens s'étaient trouvés justiciables de ceux qui pouvaient leur demander compte de leur administration.

Pour assurer davantage la responsabilité de tous les hommes revêtus de pouvoir, toutes les constitutions républicaines de l'Italie contenaient des lois analogues au *diviéto* et au *sindicato* des Florentins. Le *diviéto* était un repos forcé auquel les magistrats étaient condamnés à leur sortie de charge. Ils devaient s'abstenir des magistratures pendant un temps au moins égal à la durée des fonctions qu'ils venaient de déposer, et souvent beaucoup plus long : ils rentraient alors dans l'égalité républicaine; ils se trouvaient soumis, comme tout autre particulier, à l'empire des lois, à

Digitized by Google

l'autorité de ceux auxquels ils avaient précédemment commandé, à l'action des tribunaux qui pouvaient leur demander compte de leur conduite. Le *sindicato* était une enquête juridique qui suivait la sortie de charge de tous ceux qui avaient eu ou un maniement de deniers, ou une part à l'autorité judiciaire : pour eux la responsabilité n'était pas seulement éventuelle, elle était nécessaire; ils devaient se purger de tout soupçon sur leur administration passée, pendant le nombre fixé de jours qui suivait immédiatement l'expiration de leurs fonctions.

On peut regarder tout le système de liberté italienne comme représenté par ces trois axiomes, et dans l'esprit des siècles passés, si l'on attache aux mots leur sens primitif, non celui qu'on leur a donné aujourd'hui, les constitutions qui reposaient sur ces trois principes étaient réellement les plus libres de toutes. En effet, les républiques d'Italie étaient plus libres que toutes celles de l'Allemagne, que les villes impériales et anséatiques, que les cantons suisses, que les corporations des Provinces-Unies, peut-être même que les républiques de l'antiquité. Les unes comme les autres n'avaient eu pour but que de garantir la souveraineté, non la sûreté des citoyens ; les unes comme les autres n'avaient point songé à protéger le citoyen contre le gouvernement, mais à créer un gouvernement qui représentât bien complétement le peuple, qui fût en quelque sorte identique avec lui ; les unes comme les autres, après l'avoir constitué, s'étaient abstenues, avec une confiance aveugle et illimitée, de poser aucunes bornes à l'exercice de son pouvoir.

Mais les constitutions italiennes faisaient procéder tous les pouvoirs du peuple, et les faisaient tous se résoudre dans la souveraineté du peuple, bien plus que celles d'origine allemande. Elles reconnaissaient bien plus explicitement cette souveraineté : elles établissaient une amovibilité de tous les emplois plus universelle et une rotation plus rapide; et elles assuraient mieux la responsabilité des fonctionnaires publics. La constitution de Genève était peut-être la plus parfaite et la plus libre des constitutions suisses : à Genève, les syndics, premiers magistrats de l'État, étaient annuels, mais ils n'étaient que présidents d'un conseil exécutif élu à vie; les ordres qu'ils donnaient se confondaient avec ceux de ce conseil, et le dernier ne pouvait jamais être appelé à aucune responsa-

Digitized by Google

bilité. Les avoyers, à Berne, les bourgmestres à Zurich, les landammans dans d'autres cantons, se trouvaient dans le même rapport entre un conseil inamovible et le peuple. En sortant de charge au bout de l'année, ils restaient toujours membres de ce conseil, qui non-seulement avait concouru à toutes leurs mesures, et qui se considérait comme obligé à les défendre, mais qui était encore dépositaire de toute l'autorité judiciaire de l'État, qui avait seul le droit de condamner le magistrat coupable, et qui en sa faveur et contre le peuple se trouvait en même temps juge et partie. Tous les magistrats romains en déposant leurs fonctions rentraient de même dans les rangs du sénat; et s'ils devaient reconnaître un autre juge que lui, du moins ils étaient toujours protégés par ce corps puissant.

Au contraire, un gonfalonier et un prieur de Florence, de Lucques, de Sienne, de Bologne ou de Pérouse, non-seulement n'était plus en charge au bout de deux mois, mais au bout d'une année il ne trouvait plus dans la république un corps qui fût le même qu'il était pendant son administration. Le collége des gonfaloniers, celui des bons-hommes, le conseil commun, celui du peuple, tout avait été renouvelé; aucun d'eux ne s'intéressait à la défense du magistrat mis en cause, aucun n'avait concouru à ses actes arbitraires, ou ne travaillait à le soustraire aux mains de la justice. Après l'expiration de ses fonctions, le premier magistrat de la république n'était plus qu'un simple citoyen devant la loi.

La responsabilité des magistrats, la dignité des citoyens, l'émulation de toutes les classes de la nation, doivent être considérées comme les vrais principes de la liberté italienne, et les vraies causes de la prospérité des États républicains. C'est par là qu'ils se distinguaient d'avec les principautés absolues qui existaient en même temps en Italie; et en effet, si l'on examine les résultats nécessaires de ces principes, on verra qu'ils devaient produire dans les républiques une grande masse de bonheur et plus encore une grande masse de vertus.

Et d'abord quoique l'ensemble des garanties que nous considérons aujourd'hui comme constituant l'essence de la liberté n'eût point été recherché par le législateur, ou réclamé par le citoyen, cependant cette liberté civile, cette sécurité de chaque individu ne

Digitized by Google

peut être violée, sans causer une souffrance commune. Aussi chaque magistrat qui se savait comptable de tout acte d'oppression, de tout acte de sévérité et même de justice, se sentait, lorsque ses passions auraient pu l'entraîner, arrêté par un sentiment de crainte qui n'était pas même raisonné.

Le juge étranger ne recevait d'autre instruction que celle qui lui était donnée dans les principautés absolues; il pouvait employer à son gré, aussi bien à Florence qu'à Milan ou à Naples, les tortures les plus cruelles pour découvrir les crimes, les supplices les plus effrayants pour les punir. Mais, à Florence, son pouvoir expirait au bout d'une année; sa conduite était alors examinée par des hommes indépendants de lui, qui n'étaient liés à lui par aucun parti, et qui au contraire, par cela seul qu'ils suivaient la carrière des emplois, avaient besoin de la faveur publique. S'il avait exercé des cruautés gratuites, s'il avait provoqué contre lui la haine du public, il n'avait point de chance pour échapper lui-même au jugement du *sindicato*.

Les premiers magistrats, sans être les juges habituels de la république, pouvaient quelquefois se saisir du pouvoir du glaive; ils pouvaient exercer une justice prévôtale contre leurs ennemis, contre leurs envieux; ils pouvaient violenter les conseils eux-mêmes; ils pouvaient punir, non pas les actions seules, mais les écrits, les paroles, et jusqu'aux pensées : mais au bout de deux mois, d'autres prieurs, désignés parmi une grande foule d'éligibles, devaient être revêtus de tout le pouvoir qu'eux-mêmes déposeraient. Ces nouveaux prieurs pouvaient être les amis, les alliés, les frères de ceux qu'ils auraient vexés; ils pouvaient se venger par les mêmes armes. La constitution de la république répétait sans cesse à chaque homme en pouvoir cette maxime de l'Évangile : *Ne jugez point, afin que vous ne soyez pas jugé.*

Enfin, aucune borne n'était fixée à la manie réglementaire; la loi pouvait atteindre le citoyen dans une foule de détails qui ne devaient pas être de son ressort; mais tous ceux qui travaillaient à faire cette loi savaient que d'autres qu'eux seraient chargés de la faire exécuter, et que dans peu de semaines, tout au plus dans peu de mois, ils y seraient soumis eux-mêmes comme les derniers de leurs concitoyens. Aussi, quoique la liberté civile, telle que nous l'entendons aujourd'hui, ne fût ni connue ni définie, quoi-

Digitized by Google

qu'elle ne fût entourée d'aucune des garanties qui paraissent lui être le plus nécessaires, elle était mieux respectée dans les républiques italiennes, que dans aucun autre État de l'Europe; chaque citoyen se croyait assuré dans la jouissance de sa vie, de sa fortune, de son honneur; il ne craignait point que des restrictions arbitraires fussent imposées à son industrie, chacune des facultés qu'il sentait en lui avait un libre essor; toutes les carrières qui menaient à la fortune étaient ouvertes à son activité et à ses talents, et sa sécurité s'augmentait encore lorsqu'il comparait la protection que lui garantissait la république, avec l'état continuel de crainte et de dépendance où vivaient les sujets des princes voisins.

Cependant la forme républicaine et presque démocratique du gouvernement, contribuait moins à la sécurité du citoyen qu'au progrès de sa vertu et à l'entier développement de son âme. A la manière dont nous considérons la liberté, il semble que nous faisons consister le bonheur dans le repos; les anciens le faisaient consister dans une activité constante : le vœu du citoyen n'était pas alors de dormir en paix chez lui, mais de briller par de grands talents sur la place publique, dans les conseils, dans les magistratures auxquelles le sort l'appelait à son tour; il voulait obtenir de lui-même tout ce que la nature lui avait permis d'acquérir, accomplir par une carrière publique son éducation comme homme fait, et transmettre à ses enfants, comme héritage, la gloire qu'il aurait acquise.

Cette émulation, qui n'existe pas dans les gouvernements despotiques, qui, dans les gouvernements représentatifs modernes, est le partage d'un très-petit nombre de personnes seulement, était dans les républiques italiennes connue de la masse entière du peuple. La rapidité avec laquelle s'opérait le renouvellement absolu de toutes les magistratures, de tous les conseils, appelait dans un fort court espace de temps tous les citoyens, à leur tour, à exercer leur influence sur la chose publique. Il n'y en avait pas un qui, pour remplir les devoirs auxquels il serait bientôt appelé, ne dût arrêter son opinion sur la politique étrangère de toute l'Europe, sur celle qui convenait à sa patrie, sur les finances, sur l'administration, sur la législation, sur la justice; pas un qui ne dût agir d'après cette opinion propre, qui ne pût être appelé à la

Digitized by Google

motiver, et qui ne se trouvât ensuite responsable de ce qu'elle lui aurait fait faire.

Si nous devons regarder comme le meilleur gouvernement celui qui procure à tous les citoyens le plus de jouissances et de bonheur, il sera juste de tenir compte de l'amusement constant auquel se livre une nation. Ne regardons point cette considération comme futile; elle appartient au contraire à un ordre d'idées élevé, à la recherche d'un bonheur moral, plutôt que matériel. Le gouvernement qui procure à l'esprit de tous les citoyens une occupation agréable, contribue plus à leur félicité que celui qui leur assurerait toutes les jouissances physiques. Sous ce point de vue, on ne peut douter qu'une nation dont tous les citoyens ont l'esprit constamment éveillé, constamment occupé et renouvelé par les idées les plus variées, les plus profondes, les plus ingénieuses, ne trouve dans ce seul exercice un plaisir continuel que ne sauraient lui faire goûter ni les occupations mécaniques auxquelles toutes les classes inférieures seraient uniquement livrées si elles n'étaient pas libres, ni les délassements grossiers que lui offriraient les plaisirs des sens après ses travaux. Il n'y avait pas moins de différence entre les plaisirs auxquels pouvait prétendre un citoyen florentin, et ceux auxquels un gentilhomme napolitain devait se borner, qu'il y en a entre les jouissances du philosophe ou du littérateur, et celles du manouvrier. Le bonheur et le malheur atteignent toutes les conditions humaines, et peut-être même leur somme est-elle assez également compensée : mais le bonheur de l'homme qui a cultivé son esprit et son cœur, et qui a développé toutes ses facultés, est plus conforme à la dignité de notre nature; il est plus noble et plus doux en même temps; et quand on l'a goûté une fois, on ne voudrait pas l'échanger contre celui qui ne se compose que de repos et de jouissances matérielles.

Cependant ce n'est pas l'amusement de l'esprit, partie si essentielle du bonheur, ce n'est pas le bonheur lui-même, qui doivent être le but de notre vie, ou celui du gouvernement; c'est bien plutôt le perfectionnement de l'homme. C'est au gouvernement à accomplir la destination que la nature humaine a reçue de la Providence; il peut donc être considéré comme ayant le mieux atteint son but, lorsqu'il a élevé proportionnellement un plus grand nombre

Digitized by Google

de citoyens à la plus haute dignité morale dont la nature humaine soit susceptible. Or, dans l'histoire du monde entier, rien peut-être ne donne l'idée d'une plus grande diffusion des lumières, de la raison, des connaissances politiques, morales, administratives, du courage civil, de l'ouverture et de la justesse d'esprit, que le spectacle qu'offrait Florence, lorsque, sur quatre-vingt mille habitants que contenait cette ville, deux ou trois mille citoyens occupaient, par une rotation rapide, toutes les premières places de l'État, et alors même conduisaient leur gouvernement avec tant de sagesse, avec tant de dignité, avec tant de fermeté, qu'ils lui assuraient, entre les États de l'Europe, une place infiniment supérieure à la proportion de sa population ou de sa richesse. La seigneurie, renouvelée par le sort tous les deux mois, sur une liste toute composée de marchands et d'artisans appelés à faire six fois par année un nouvel apprentissage des secrets de la politique, donnait aux conseils des rois, comme aux sénats des aristocraties, des leçons de prudence et de justice, que ceux-ci auraient été heureux de savoir suivre.

Le plus puissant moyen d'encourager les progrès de l'esprit, c'est sans doute de faire goûter les plaisirs mêmes qu'ils procurent. Aucun de ceux qui pouvaient associer à leurs occupations domestiques, à leurs travaux mécaniques, les hautes méditations qu'exige l'exercice de la souveraineté, ne se refusait à cette jouissance : aussi, autant la postérité de ces mêmes hommes est remarquable par son insouciance sur tout ce qui la sort du cercle le plus étroit des intérêts du moment, autant les républicains florentins étaient animés par une avidité insatiable d'apprendre. Il n'y avait aucune connaissance, quelque éloignée qu'elle fût de leur état domestique, qui ne pût trouver son application dans la pratique du gouvernement. Jamais l'obscurité de leur condition ne rendait impossible que leur patrie en appelât à leurs lumières; et si leur ignorance était alors démasquée, elle les couvrait de ridicule ou de honte.

Tandis que le point d'honneur et la crainte du blâme les poussaient constamment vers la science, vers la vertu, et vers le développement moral de toutes leurs facultés, l'ensemble de leur existence était public : ce n'était qu'en conquérant l'estime de leurs concitoyens qu'ils gagnaient aussi leurs suffrages. Toutes les

Digitized by Google

fois qu'on procédait à un scrutin général, et qu'on renouvelait toutes les bourses de la seigneurie, il n'y avait pas un citoyen dans l'État dont la conduite privée et publique, dont les vertus et les talents politiques, dont les manières et la capacité ne devinssent l'objet de l'observation de tous. Une sorte de censure était alors exercée par l'opinion sur l'ensemble de la vie de chacun des membres de l'État; et il n'y avait aucun homme en qui la crainte du blâme ou l'espérance des honneurs ne réveillât les sentiments vertueux, qui, sans un tel stimulant, seraient peut-être restés assoupis au fond de son cœur.

Tel était le système de la liberté antique, surtout de la liberté italienne; système si différent de celui adopté de nos jours, qu'à peine ceux qui suivent l'un peuvent comprendre l'autre. Nous sommes arrivés aujourd'hui à une doctrine plus philosophique sur l'essence du gouvernement, à des principes plus applicables à toute espèce de constitution. Mais encore que le système des anciens fût absolument différent du nôtre, encore qu'il n'offrît point les nombreuses garanties que nous regardons avec raison comme essentielles à la sécurité des citoyens, il contenait le germe des plus grandes choses; et il devait faire naître des hommes que nos gouvernements le plus sagement balancés ne produiront peut-être jamais. La liberté des anciens, comme leur philosophie, avait pour but la vertu; la liberté des modernes, comme leur philosophie, ne se propose que le bonheur.

La meilleure leçon à tirer de la comparaison de ces systèmes, serait d'apprendre à les combiner l'un avec l'autre. Loin de devoir s'exclure mutuellement, ils sont faits pour se prêter un appui réciproque. L'une des espèces de liberté paraît toujours être la route la plus courte et la plus sûre pour arriver à l'autre. Le législateur, désormais, ne doit plus perdre de vue la sécurité des citoyens, et les garanties que les modernes ont réduites en système; mais il doit se souvenir aussi qu'il faut chercher encore leur plus grand développement moral. Son œuvre n'est point accomplie, quand il a rendu le peuple tranquille : lors même que ce peuple est content, lors même qu'il est heureux, il peut rester encore quelque chose à faire au législateur, car sa tâche l'oblige à achever l'éducation morale des citoyens; et c'est en multipliant leurs droits, en les appelant au partage de la souveraineté, en

Digitized by Google

redoublant leur intérêt pour la chose publique, qu'il leur apprendra aussi à connaître leurs devoirs, et qu'il leur donnera en même temps et le désir et la faculté de les remplir.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV.

QUELLES SONT LES CAUSES QUI ONT CHANGÉ LE CARACTÈRE DES ITALIENS, DEPUIS L'ASSERVISSEMENT DE LEURS RÉPUBLIQUES.

En lisant l'histoire des Italiens du quinzième et du seizième siècle, comme on trouve à chaque page les noms de familles qui existent encore, de villes, de villages qui sont toujours debout; comme la langue n'a point changé, comme la nature est restée la même, on rapporte involontairement ce qu'on connaît des Italiens modernes à ceux dont on étudie les actions; on supplée, par la comparaison, à ce qui manque au tableau historique, et l'on croit s'être fait une idée d'autant plus précise des temps passés qu'on connaît mieux les temps actuels. Cependant cette comparaison même éveille une sorte d'incrédulité qui accompagne toujours le lecteur; sa défiance est constamment armée contre tout ce qu'on lui raconte de grand et d'héroïque; et le jugement sévère que les autres nations ont porté sur les Italiens modernes, est étendu, par le préjugé, jusqu'à ceux auxquels l'Europe doit le renouvellement de la civilisation.

Il est juste, et pour inspirer de la confiance dans les vertus anciennes, et pour obtenir de l'indulgence pour les faiblesses modernes, de montrer par quelles causes puissantes le caractère des Italiens a été changé; comment ils sont abreuvés, dès leur enfance jusqu'à leur extrême vieillesse, de poisons corrupteurs; comment leur énergie a été détruite avec soin, leur esprit condamné à la paresse, leur fierté humiliée, leur sincérité corrompue. Une profonde pitié pour cette nation, si richement dotée par la nature, si cruellement dépravée par les hommes, doit être le résultat d'un tel examen. En remontant à la cause étrangère qui a inoculé en elle chacun de ses défauts, on demeure plus con-

Digitized by Google

vaincu qu'ils ne sont point inhérents à sa nature; et l'on est plus disposé à lui savoir gré de toutes les qualités qui lui restent encore, de tout ce qu'elle a pu dérober de vertus à l'influence pernicieuse sous laquelle elle est élevée. Il n'y a pas un des vices que nous relèverons dans les institutions de l'Italie moderne, qui ne doive être considéré comme faisant l'apologie des Italiens.

Le soleil de l'Italie est resté aussi chaud, la terre aussi fertile, les aspects variés des Apennins aussi riants, les champs aussi abondamment arrosés, aussi couverts d'une pompeuse végétation. Tous les animaux compagnons de l'homme ont conservé leur beauté primitive et leurs mœurs; l'homme lui-même reçoit, en naissant sur cette terre favorisée du ciel, toujours la même imagination vive et prompte, toujours la même susceptibilité d'impressions passionnées, toujours la même aptitude d'esprit pour tout saisir, pour tout apprendre en même temps. Cependant l'homme seul est changé, l'organisation sociale le reçoit des mains de la nature et le modifie, sa puissance l'atteint de partout en même temps, et les quatre institutions dont l'influence est le plus universellement étendue, la religion, l'éducation, la législation et le point d'honneur, se combinent pour agir sur tous les habitants à la fois.

La religion est, de toutes les forces morales auxquelles l'homme est soumis, celle qui peut lui faire le plus de bien et le plus de mal. Toutes les opinions qui se rapportent à des intérêts supérieurs à ceux de ce monde, toutes les croyances, toutes les sectes exercent, sur les sentiments moraux et sur le caractère humain, une influence prodigieuse. Aucune néanmoins ne pénètre plus avant dans le cœur de l'homme que la religion catholique, parce qu'aucune n'est plus fortement organisée, aucune ne s'est plus complétement subordonné la philosophie morale, aucune n'a plus entièrement asservi les consciences, aucune n'a institué comme elle le tribunal de la confession, qui réduit tous les croyants à la plus absolue dépendance de son clergé; aucune n'a des ministres plus détachés de tout esprit de famille, plus intimement unis par l'intérêt et l'esprit de corps.

L'unité de foi, qui ne peut résulter que d'un asservissement absolu de la raison à la croyance, et qui en conséquence ne se trouve dans aucune autre religion au même degré que dans la

Digitized by Google

catholique, lie bien tous les membres de cette Église à recevoir les mêmes dogmes, à se soumettre aux mêmes décisions, à se former par les mêmes enseignements. Toutefois l'influence de la religion catholique n'est point la même en tout temps et en tout lieu; elle a opéré en France et en Allemagne fort différemment de ce qu'elle a fait en Italie et en Espagne. Dans ces deux derniers pays encore, son influence n'a point été toujours uniforme; elle changea à peu près à l'époque du règne de Charles-Quint, qui correspond, pour l'Italie, à la destruction des républiques du moyen âge. Les observations que nous serons appelé à faire sur la religion de l'Italie ou de l'Espagne pendant les trois derniers siècles, ne doivent point s'appliquer à toute l'Église catholique.

Nous sommes réduit à indiquer seulement ici la révolution qui s'opéra dans l'Église romaine au milieu du seizième siècle; il faudrait des développements trop longs et trop étrangers à notre sujet, pour en faire comprendre toute l'étendue. Les pontifes Paul IV, Pie IV, Pie V et Grégoire XIII l'opérèrent : leur fanatisme persécuteur changea entièrement l'esprit de la cour de Rome et celui de l'Église italienne; et en même temps le concile de Trente substitua l'organisation la plus forte et la plus redoutable au lien souvent relâché qui unissait les princes de l'Église avec leur nombreuse milice. Jusqu'alors les papes avaient contracté une sorte d'alliance avec les peuples contre les souverains; ils n'avaient fait de conquêtes que sur les rois, ils n'avaient été menacés que par les rois; ils devaient leur élévation et tous leurs moyens de résistance au pouvoir de l'esprit opposé à la force brutale; et, par politique, plus encore que par reconnaissance, ils s'étaient crus obligés de développer ce pouvoir de l'esprit. Ils avaient fait naître, ils dirigeaient, ils appelaient ensuite à leur aide l'opinion publique; ils protégeaient les lettres et la philosophie; ils permettaient même avec une certaine libéralité, aux philosophes comme aux poëtes, de dévier de la ligne étroite de l'orthodoxie; ils avouaient enfin l'esprit de liberté, et ils protégeaient les républiques. Mais lorsqu'une moitié de l'Église, embrassant l'étendard de la réformation, secoua leur joug, lorsqu'elle tourna contre eux ces lumières de la philosophie qu'ils avaient laissé luire, cet esprit de liberté qu'ils avaient encouragé, cette opinion publique qui leur échappait, et qui devenait par elle-même une puissance,

Digitized by Google

un sentiment de terreur profonde les détermina à changer toute leur politique. Au lieu de rester à la tête de l'opposition contre les monarques, ils sentirent le besoin de faire avec eux cause commune, pour contenir des adversaires bien plus redoutables qu'eux. Ils contractèrent l'alliance la plus étroite avec les princes temporels, surtout avec Philippe II, le plus despotique de tous; ils ne s'occupèrent plus que de courber les consciences et d'asservir l'esprit humain : et en effet, ils lui imposèrent un joug que jamais les hommes n'avaient encore porté.

On a souvent répété dans les pays protestants, que la réformation avait été utile à l'Église romaine elle-même; et cette observation n'est pas dépourvue de vérité. En France, en Allemagne, et dans tous les pays où les deux communions se trouvent en présence l'une de l'autre, l'exemple et la rivalité du culte ont contribué à l'amélioration de toutes deux. Chacune a évité de donner à l'autre occasion de la reprendre ou de l'accuser. Le haut clergé de la cour de Rome a participé d'une autre manière à cette réforme. Un grand amendement dans ses mœurs, un grand redoublement de ferveur dans son zèle, a signalé la période nouvelle qui commence avec le concile de Trente. Dès lors la cour pontificale a cessé d'être une occasion de scandale. Le pape et ses cardinaux ont été dès lors sincèrement et constamment animés par l'esprit de leur religion. Leur pouvoir s'en est infiniment augmenté dans les pays d'où ils ont réussi à exclure la réforme. Mais les conséquences de ce pouvoir et du zèle auquel il était dû, n'ont point été peut-être appréciées avec justesse.

Il y sans doute une liaison intime entre la religion et la morale; et tout honnête homme doit reconnaître que le plus noble hommage que la créature puisse rendre à son Créateur, c'est de s'élever à lui par ses vertus. Cependant la philosophie morale est une science absolument distincte de la théologie : elle a ses bases dans la raison et dans la conscience, elle porte avec elle ses preuves qui opèrent notre conviction; et après avoir développé l'esprit par la recherche de ses principes, elle satisfait le cœur par la découverte de ce qui est vraiment beau, juste et convenable. L'Église s'empara de la morale, comme étant purement de son domaine; elle substitua l'autorité de ses décrets et les décisions des Pères, aux lumières de la raison et de la conscience,

Digitized by Google

l'étude des casuistes à celle de la philosophie morale, et elle remplaça le plus noble des exercices de l'esprit par une habitude servile.

La morale fut absolument dénaturée entre les mains des casuistes; elle devint étrangère au cœur comme à la raison : elle perdit de vue la souffrance que chacune de nos fautes pouvait causer à quelqu'une des créatures, pour n'avoir d'autres lois que les volontés supposées du Créateur; elle repoussa la base que lui avait donnée la nature, dans le cœur de tous les hommes, pour s'en former une tout arbitraire. La distinction des péchés mortels d'avec les péchés véniels effaça celle que nous trouvions dans notre conscience entre les offenses les plus graves et les plus pardonnables. On y vit ranger les uns à côté des autres les crimes qui inspirent la plus profonde horreur, avec les fautes que notre faiblesse peut à peine éviter.

Les casuistes présentèrent à l'exécration des hommes, au premier rang entre les plus coupables, les hérétiques, les schismatiques, les blasphémateurs. Quelquefois ils réussirent à allumer contre eux la haine la plus violente, et cette haine était plus criminelle que la faute qui l'avait excitée : d'autre fois ils ne purent triompher de la raison compatissante du peuple, qui ne voyait dans ces grands coupables que des hommes entraînés par l'ignorance, l'erreur ou des habitudes irréfléchies. Dans l'un et l'autre cas, la salutaire horreur que doit inspirer le crime, fut considérablement diminuée; le brigand, l'empoisonneur, le parricide, furent associés avec des hommes qui conquéraient un respect involontaire. Les bonnes actions des hérétiques accoutumèrent à douter de la vertu même; leur damnation fit envisager la réprobation comme une sorte de fatalité, et le nombre des coupables fut tellement multiplié, que l'innocence parut presque impossible.

La doctrine de la pénitence causa une nouvelle subversion dans la morale déjà confondue par la distinction arbitraire des péchés. Sans doute c'était une promesse consolante que celle du pardon du ciel pour le retour à la vertu; et cette opinion est tellement conforme aux besoins et aux faiblesses de l'homme, qu'elle a fait partie de toutes les religions. Mais les casuistes avaient dénaturé cette doctrine, en imposant des formes précises

Digitized by Google

à la pénitence, à la confession et à l'absolution. Un seul acte de foi et de ferveur fut déclaré suffisant pour effacer une longue liste de crimes. La vertu, au lieu d'être la tâche constante de toute la vie, ne fut plus qu'un compte à régler à l'article de la mort. Il n'y eut plus aucun pécheur si aveuglé par ses passions, qu'il ne projetât de donner, avant de mourir, quelques jours au soin de son salut; et, dans cette confiance, il lâchait la bride à ses penchants déréglés. Les casuistes avaient dépassé leur but, en nourrissant une telle confiance : ce fut en vain qu'ils prêchèrent alors contre le *retard de la conversion;* ils étaient eux-mêmes créateurs de ce déréglement d'esprit, inconnu aux anciens moralistes; l'habitude était prise de ne considérer que la mort du pécheur, et non sa vie, et elle devint universelle.

La funeste influence de cette doctrine se fait sentir en Italie d'une manière éclatante, toutes les fois que quelque grand criminel est condamné à un supplice capital. La solennité du jugement, et la certitude de la peine, frappent toujours le plus endurci, de terreur, puis de repentir. Aucun incendiaire, aucun brigand, aucun empoisonneur ne monte sur l'échafaud sans avoir fait, avec une componction profonde, une bonne confession, une bonne communion, sans faire ensuite une bonne mort: son confesseur déclare sa ferme confiance que l'âme du pénitent a déjà pris son chemin vers le ciel; et la populace se dispute au pied de l'échafaud les reliques du nouveau saint, du nouveau martyr, dont les crimes l'avaient peut-être glacée d'effroi pendant des années.

Je ne parlerai point du scandaleux trafic des indulgences, et du prix honteux que le pénitent payait pour obtenir l'absolution du prêtre; le concile de Trente prit à tâche d'en diminuer l'abus: cependant aujourd'hui le prêtre vit des péchés du peuple et de ses erreurs; le pécheur moribond prodigue, pour payer des messes et des rosaires, l'argent qu'il a souvent rassemblé par des voies iniques; il apaise au prix de l'or sa conscience, et il établit aux yeux du vulgaire sa réputation de piété. Mais l'on a considéré les indulgences gratuites, celles que d'après les concessions des papes on obtient par quelque acte extérieur de piétié, comme moins abusives; on ne saurait toutefois en concilier l'existence avec aucun principe de moralité. Lorsqu'on voit, par exemple,

Digitized by Google

deux cents jours d'indulgence promis pour chaque baiser donné à la croix qui s'élève au milieu du Colisée; lorsqu'on voit, dans toutes les églises d'Italie, tant d'indulgences plénières si faciles à gagner, comment concilier ou la justice de Dieu ou sa miséricorde, avec le pardon accordé à une si faible pénitence, ou avec le châtiment réservé à celui qui n'est point à portée de le gagner par cette voie si facile?

Le pouvoir attribué au repentir, aux cérémonies religieuses, aux indulgences, tout s'était réuni pour persuader au peuple que le salut ou la damnation éternelle dépendaient de l'absolution du prêtre; et ce fut encore peut être là le coup le plus funeste porté à la morale. Le hasard, et non plus la vertu, fut appelé à décider du sort éternel de l'âme du moribond. L'homme le plus vertueux, celui dont la vie avait été la plus pure, pouvait être frappé de mort subite, au moment où la colère, la douleur, la surprise, lui avaient arraché un de ces mots profanes que l'habitude a rendu si communs, et que, d'après les décisions de l'Église, on ne peut prononcer sans tomber en péché mortel; alors sa damnation était éternelle, parce qu'un prêtre ne s'était pas trouvé présent pour accepter sa pénitence, et lui ouvrir les portes du ciel. L'homme le plus pervers, le plus souillé de crimes, pouvait au contraire éprouver un de ces retours momentanés à la vertu, qui ne sont pas étrangers aux cœurs les plus dépravés; il pouvait faire une bonne confession, une bonne communion, une bonne mort, et être assuré du paradis.

Ainsi la morale fut en entier subvertie; et les lumières naturelles, celles de la raison et de la conscience, qui servent à distinguer l'homme de bien d'avec le malhonnête homme, furent sans cesse contredites par les décisions des théologiens qui prononçaient la damnation du premier, qu'une chance funeste avait précipité dans une faute irrémissible; la béatification du second qui, touché par la grâce, avait offert un repentir efficace.

Ce ne fut pas tout: l'Église plaça ses commandements à côté de la grande table des vertus et des vices, dont la connaissance a été implantée dans notre cœur. Elle ne les appuya point par une sanction aussi redoutable que ceux de la Divinité; elle ne fit point dépendre le salut éternel de leur observation, et en même temps elle leur donna une puissance que ne purent jamais obtenir les

Digitized by Google

lois de la morale. Le meurtrier encore tout couvert du sang qu'il vient de verser, fait maigre avec dévotion, tout en méditant un nouvel assassinat; la prostituée place près de sa couche une image de la Vierge, devant laquelle elle dit dévotement son rosaire; le prêtre convaincu d'avoir prêté un faux serment, ne s'oubliera jamais jusqu'à boire un verre d'eau avant de dire sa messe : car plus chaque homme vicieux a été régulier à observer les commandements de l'Église, plus il se sent dans son cœur dispensé de l'observation de cette morale céleste, à laquelle il faudrait sacrifier ses penchants dépravés.

La morale proprement dite n'a cependant jamais cessé d'être l'objet des prédications de l'Église; mais l'intérêt sacerdotal a corrompu, dans l'Italie moderne, tout ce qu'il a touché. La bienveillance mutuelle est le fondement des vertus sociales; le casuiste la réduisant en précepte, a déclaré qu'on péchait en disant du mal de son prochain; il a empêché chacun d'exprimer le juste jugement qui doit discerner la vertu du vice, il a imposé silence aux accents de la vérité; mais en accoutumant ainsi à ce que les mots n'exprimassent point la pensée, il n'a fait que redoubler la secrète défiance de chaque homme à l'égard de tous les autres. La charité est la vertu par excellence de l'Évangile; mais le casuiste a enseigné à donner au pauvre pour le bien de sa propre âme, et non pour soulager son semblable; il a mis en usage les aumônes indistinctes, qui ont encouragé le vice et la fainéantise; il a enfin détourné en faveur du moine mendiant, le fonds principal de la charité publique. La sobriété, la continence sont des vertus domestiques qui conservent les facultés des individus, et assurent la paix des familles : le casuiste a mis à la place les maigres, les jeûnes, les vigiles, les vœux de virginité et de chasteté; et à côté de ces vertus monacales, la gourmandise et l'impudicité peuvent prendre racine dans les cœurs. La modestie est la plus aimable des qualités de l'homme supérieur : elle n'exclut point un juste orgueil, qui lui sert d'appui contre ses propres faiblesses, et de consolation dans l'adversité; le casuiste y a substitué l'humilité, qui s'allie avec le mépris le plus insultant pour les autres.

Telle est la confusion inextricable dans laquelle les docteurs dogmatiques ont jeté la morale. Ils s'en sont emparés exclusivement; ils proscrivent, de toute l'autorité des pouvoirs temporels

Digitized by Google

et spirituels, toute recherche philosophique qui établirait les règles de la probité sur d'autres bases que les leurs, toute discussion des principes, tout appel à la raison humaine. La morale est devenue non-seulement leur science, mais leur secret. Le dépôt en est tout entier entre les mains des confesseurs et des directeurs de consciences : le fidèle scrupuleux doit, en Italie, abdiquer la plus belle des facultés de l'homme, celle d'étudier et de connaître ses devoirs. On lui recommande de s'interdire une pensée qui pourrait l'égarer, un orgueil humain qui pourrait le séduire, et toutes les fois qu'il rencontre un doute, toutes les fois que sa situation devient difficile, il doit recourir à son guide spirituel. Ainsi l'épreuve de l'adversité, qui est faite pour élever l'homme, l'asservit toujours davantage ; et celui même qui a été vraiment pur et vertueux, ne saurait se rendre compte des règles qu'il s'est imposées.

Aussi serait-il impossible de dire à quel degré une fausse instruction religieuse a été funeste à la morale en Italie. Il n'y a pas en Europe un peuple qui soit plus constamment occupé de ses pratiques religieuses, qui y soit plus universellement fidèle. Il n'y en a pas un qui observe moins les devoirs et les vertus que prescrit ce christianisme auquel il paraît si attaché. Chacun y a appris, non point à obéir à sa conscience, mais à ruser avec elle ; chacun met ses passions à leur aise, par le bénéfice des indulgences, par les restrictions mentales, par le projet d'une pénitence, et l'espérance d'une prochaine absolution ; et loin que la plus grande ferveur religieuse y soit une garantie de la probité, plus on y voit un homme scrupuleux dans ses pratiques de dévotion, plus on peut à bon droit concevoir contre lui de défiance.

L'éducation n'est que la seconde en puissance entre les forces morales qui agissent sur la société. Ceux qu'elle a formés peuvent encore être corrompus dans le cours de leur vie ; ceux qu'elle a dépravés peuvent encore être ramenés au sentiment de la vertu et du devoir. Mais la religion étend son influence ou salutaire ou funeste sur tout le cours de la vie ; elle s'appuie sur l'imagination de la jeunesse, sur la tendresse enthousiaste d'un sexe plus faible, sur les terreurs de l'âge avancé ; elle suit l'homme jusque dans le secret de sa pensée, et l'atteint après qu'il a échappé à tout pouvoir humain. Cependant l'influence réciproque de l'éducation sur

Digitized by Google

la religion, et de la religion sur l'éducation, est si grande qu'à peine peut-on séparer ces deux causes efficientes des caractères nationaux.

En effet, l'éducation changea en Italie à l'époque où la religion fut changée. Lorsque des papes conduits uniquement par le fanatisme succédèrent à ceux qui n'avaient écouté que l'ambition, l'éducation fut confiée à de nouvelles mains. Les deux ordres nouveaux des jésuites et des écoles pies s'emparèrent de tous les colléges; et l'on vit absolument cesser, et partout à la fois, cet enseignement indépendant, communiqué à des milliers d'écoliers par les célèbres philologues, les Guarini, les Aurispa, les Philelphi, les Pomponio Léto. Cette classe si nombreuse d'instituteurs, qui donnèrent un mouvement si rapide à l'étude de la littérature dans le quinzième et le commencement du seizième siècle, n'avait pas eu peut-être une philosophie bien saine, ou des sentiments bien libéraux : mais chacun d'eux était indépendant; il ne vivait que de sa réputation; il ouvrait son école en rivalité avec toutes les autres; il s'efforçait, par jalousie même envers ses émules, de découvrir ou d'embrasser un système nouveau. Il mettait en œuvre tous les pouvoirs de son esprit; il éveillait toutes les facultés de ses écoliers, et il en appelait sans cesse, sur sa doctrine particulière, à l'examen, au jugement de la pensée, seule autorité qui pût décider entre des professeurs tous égaux. Les moines, qui succédèrent à ces hommes si actifs, furent sévèrement enrégimentés. Indifférents aux succès de leurs écoles, qui ne pouvaient altérer leur vœu de pauvreté, et uniquement occupés de l'objet de leur ordre, ils rapportaient tout à la discipline qu'ils avaient reçue; ils soumettaient tout à l'autorité spirituelle au nom de laquelle ils parlaient, et ils dénonçaient l'appel à la raison humaine, comme une révolte contre des doctrines émanées immédiatement de la Divinité.

Toute contention d'esprit cessa dans les écoles de ces nouveaux instituteurs. Ils permirent bien que leurs élèves arrivassent à celles des connaissances déjà acquises qu'ils ne jugèrent pas dangereuses; mais ils leur interdirent l'exercice des facultés qui auraient pu leur en faire acquérir de nouvelles. Toute philosophie fut subordonnée à la théologie régnante; et à l'égard de tous les autres systèmes, l'on n'apprit d'eux tout au plus que les arguments par

Digitized by Google

lesquels on pouvait les réfuter. Toute morale fut soumise aux décisions de l'Église et des casuistes; et l'on ne permit plus de chercher dans le cœur, des principes sur lesquels l'autorité avait déjà prononcé. Toute politique fut rendue conforme à l'intérêt du gouvernement dominant; et les sentiments nobles furent bannis d'une science qui, au lieu d'être la plus indépendante de toutes, devint la plus servile.

L'étude de l'antiquité continua cependant à occuper les colléges; mais comment pouvait-elle avoir un attrait réel pour les jeunes gens, ou développer leur cœur ou leur esprit, quand tout sentiment en était exilé? Que pouvait signifier l'éloquence antique, lorsque l'amour de la liberté était représenté comme un esprit de révolte, l'amour de la patrie comme un culte presque idolâtre? Quelle impression pouvait faire la poésie, lorsque la religion des anciens était sans cesse opposée à celle des modernes comme les ténèbres à la lumière, ou lorsque les sentiments d'un cœur passionné étaient expliqués par des moines à des enfants? Quel intérêt pouvait naître de l'étude des lois, des mœurs, des habitudes de l'antiquité, lorsqu'elles n'étaient point comparées aux notions abstraites d'une législation vraiment libre, d'une morale épurée, d'habitudes qui naissent de la perfection de l'ordre social?

Aussi l'étude de l'antiquité, comme toute science monastique, devint une science positive, une science de faits et d'autorités, où la raison et le sentiment n'eurent plus de part. On enseigna aux enfants italiens, quelquefois avec une grande perfection, les élégances de la langue latine, c'est-à-dire, des mots et des règles de mots. On leur enseigna la prosodie et les règles de la versification, de manière à ce qu'ils pussent faire des vers latins, aussi bien qu'on en fait lorsqu'il ne manque plus que la pensée et le sentiment au poëte. On leur enseigna la mythologie avec une précision qui souvent fait honte aux hommes qui croient avoir eu une éducation classique. Mais l'indépendance de la pensée était tellement exilée de tout ce système d'éducation, qu'on ne put leur enseigner la rhétorique ou la poétique qu'en vertu d'autorités établies, et comme une nouvelle orthodoxie; et que la théorie elle-même de la belle littérature ne produisit en Italie aucun ouvrage distingué. On peut se demander quelle pensée nouvelle un jeune homme a acquise après un cours semblable d'études, en quoi il a

Digitized by Google

développé son cœur ou son esprit, et s'il n'aurait pas valu autant pour lui étudier les antiquités des Péruviens que celles des Grecs ou des Latins, qu'on ne lui a pas appris à sentir.

Sous une telle institution, quelques hommes heureusement doués ont développé leur mémoire; et s'ils tenaient aussi de la nature une imagination féconde et le sentiment de l'harmonie, ils ont pu briller comme poëtes dans leur langue natale, sans que leurs pédagogues aient réussi à étouffer leurs talents. Mais le beaucoup plus grand nombre croupit dans une inertie d'esprit absolue. Un jeune homme italien ne pense pas, et ne sent pas même le besoin de penser : son oisiveté profonde serait un supplice pour un homme du Nord; encore que la nature eût créé celui-ci bien moins actif, bien moins impétueux. Cette oisiveté s'est changée par l'habitude en un besoin, presqu'en un plaisir. La journée de l'enfance a été remplie comme si l'on voulait se mettre en garde contre l'exercice de ses facultés rationnelles. Les moines qui dirigent ses occupations ont retranché toute ferveur de ses prières, toute attention de ses études, toute invention de ses plaisirs, tout épanchement de ses liaisons.

Les exercices de piété occupent une partie considérable des heures de l'écolier; mais il suffit que par le son de sa voix il fasse machinalement acte de présence. Les longues tautologies des prières ne peuvent pas fixer son attention; le même formulaire, répété cent fois, ne dit plus rien à son esprit ou à son cœur. Tandis qu'un exercice de dévotion fort court aurait servi d'avertissement à sa conscience, les rosaires qu'il répète jusqu'à trois fois par jour, sans les entendre, l'accoutument à séparer absolument sa pensée de son langage; c'est un exercice de distraction, si ce n'en est pas un d'hypocrisie (1).

D'autres heures sont destinées à l'étude des langues, de la mythologie, de la prosodie, de quelques dates de l'histoire; mais la mémoire seule est appelée à recevoir ces leçons, la mémoire que ne réveillent point les facultés plus nobles de notre être, la mémoire que l'écolier charge par obéissance d'un fardeau dont il

(1) Dans le *Collegio Romano,* qu'on regarde comme le premier des établissements d'éducation du monde catholique, chaque écolier doit chaque jour répéter, entre autres prières, cent soixante fois l'*Ave Maria.*

Digitized by Google

ne connaît point l'usage; car il ne voit d'autre but à l'étude de sa leçon que celui de la réciter. Aussi n'entreprend-il que languissamment une telle tâche : celui que la nature avait peut-être doué de la compréhension la plus facile laisse engourdir cette faculté, qui n'est jamais occupée; celui qui sentait dans son cœur les germes du plus noble enthousiasme n'a rien trouvé qui pût le développer. L'un et l'autre ne regardent qu'avec une sorte de dégoût les mots et les règles stériles dont il a chargé sa mémoire. Au moment où son éducation est finie, il chasse avec joie de sa tête tout ce qu'il y avait reçu sans l'incorporer jamais à sa pensée.

Un temps cependant est accordé, dans les écoles d'Italie et dans les séminaires, aux délassements et aux exercices; mais l'obéissance et la discipline monastique suivent l'écolier dans le moment qu'on prétend accorder à ses ébats. Tous les jours, à la même heure, la longue procession des écoliers sort du séminaire; ils marchent deux à deux, revêtus de leurs longues souquenilles; deux prêtres les précèdent, d'autres sont entremêlés dans leurs rangs, d'autres ferment la marche. Jamais ils ne redoublent le pas, jamais ils ne le ralentissent; jamais ils ne cueillent une fleur, ou ne suivent l'industrie d'un insecte, ou n'examinent le tissu d'une pierre; jamais ils ne se rassemblent en groupes pour jouer, pour disputer, pour parler avec confiance. L'autorité monastique est soupçonneuse; on lui a appris à se défier de l'homme, et à ne voir que corruption dans le siècle. Il n'y a rien que le pédagogue ne croie devoir craindre, et pour les mœurs de son élève, et pour la discipline de son école, et pour sa propre autorité. Les liens d'amitié entre ses disciples seraient à ses yeux un commencement de conspiration, il se hâte de les briser; les confidences seraient des leçons de corruption, il les rend impossibles; l'esprit de corps des écoliers mettrait des bornes à son autorité, il l'attaque comme une révolte; il récompense les délations, il accorde toute sa faveur à celui qui lui sacrifie son camarade.

Malheureuse la jeunesse qui est ainsi élevée! Qu'aurait-elle pu apprendre dans ces écoles, si ce n'est à se défier des autres hommes, à flatter et à mentir? Que lui reste-t-il de toutes ses études, si ce n'est le dégoût de ce qu'elle a appris, et l'incapacité de se livrer à une application nouvelle? Son travail n'a pu pro-

Digitized by Google

duire en elle que l'inertie de la pensée; la distribution des peines et des récompenses n'a pu lui inspirer que de l'hypocrisie; ses moines, en la tenant éloignée de tout danger, ont affaibli et énervé ses organes, et lui ont inspiré la défiance d'elle-même et la lâcheté. C'est une consolation pour la nation italienne d'avoir été à portée de prouver, par l'expérience, que les vices qu'on lui reproche ne viennent pas d'elle, mais de ses institutions. Tandis qu'elle éprouvait les funestes résultats du système établi chez elle, une révolution étrangère entraîna d'une manière violente un grand nombre de ses jeunes élèves dans les écoles des ultramontains; et aussitôt on les y vit développer cette activité d'esprit qui avait été si longtemps comprimée, saisir avidement cette science pour laquelle ils montraient auparavant du dégoût, et rejeter loin d'eux cette ruse, cette souplesse que la discipline seule à laquelle on les avait soumis, leur avait inspirée. L'éducation même des camps, ou celle des administrations civiles, suffit souvent pour enlever la croûte qu'avait formée une institution monastique; et l'Italie voit aujourd'hui s'élever avec orgueil, parmi sa jeunesse, des hommes dignes de ses anciennes républiques, des hommes qui, en effaçant le cachet servile qu'on leur avait imprimé, ont conservé tout son génie.

Ce sont des élèves formés par l'éducation monastique que la législation italienne reçoit au sortir des écoles, pour les façonner au joug et en faire des sujets obéissants. Leurs pensées n'ont jamais été élevées vers aucune espèce d'abstraction; jamais ils n'ont examiné ce qui doit être, mais seulement ce qui est; jamais ils n'ont cherché l'origine d'aucune espèce d'autorité, tandis que tout, dans ce monde et hors de ce monde, leur a été représenté comme reposant sur l'autorité; leur esprit est devenu trop paresseux pour pouvoir jamais remonter à la source de ce qu'il se soumet à croire. Conduits en aveugles dans leur éducation, obéissant en aveugles à leurs prêtres, ils ont été tout prêts à offrir la même obéissance à leurs princes. Ce n'est point un dévouement héroïque pour certaines familles, qui est devenu l'esprit de tel ou tel peuple italien, comme on l'a vu souvent dans d'autres monarchies, c'est une obéissance plus indolente, et qui n'a d'autre principe que la fatigue de la lutte et le désir constant de repos. *Obbedire a chi commanda,* est une maxime proverbiale représentée comme con-

Digitized by Google

tenant en même temps tous les devoirs politiques et tous les préceptes de prudence.

Aussi le despotisme n'a-t-il eu aucun besoin de s'y déguiser; un pouvoir souverain, un pouvoir sans bornes est attribué au prince; il n'y a aucun droit tellement sacré, qu'il soit mis en dehors de la puissance souveraine. Les lois sont de simples émanations de la volonté du monarque, qui n'a été influencé par personne; c'est ce que désigne le nom qu'elles portent, de *motu proprio*. Les jugements civils et criminels peuvent être changés par ses rescrits : il suspend en faveur de l'un les poursuites de ses créanciers; il accorde à l'autre une restitution *in integrum* des droits perdus par la prescription; il légitime un troisième qui est bâtard pour le faire succéder avec ses frères, ou au préjudice de ses cousins; il abroge en faveur d'un quatrième les liens de la primogéniture, pour qu'il puisse disposer, au préjudice de ses enfants, des biens qui leur sont substitués. Les priviléges des corps ne l'arrêtent pas plus que ceux des particuliers, et il change à son gré et pour un but privé les coutumes des villes et les prérogatives des ordres divers de l'État.

De même que tout dépend de la seule volonté du prince, tout est accompli par elle, sans discussion, sans délibération publique, sans que la nation soit associée d'aucune manière à ce qui va être réglé sur sa destinée. La critique des divers systèmes économiques ou politiques adoptés par le gouvernement serait un délit; l'histoire moderne même est interdite; elle pourrait induire des sujets en tentation de juger ce qu'ils doivent considérer comme trop haut pour leur entendement. Les gazettes enfin, que l'usage général de l'Europe a forcé de permettre, ne contiennent jamais, à la date d'Italie, que les élans de la joie publique pour le passage d'un prince, son mariage, ou la naissance de ses enfants.

La jurisprudence criminelle est la partie de la législation qui affecte le plus immédiatement la liberté du citoyen; c'est elle aussi qui peut le plus altérer son caractère. Dans les pays où l'instruction des procès est toujours publique, chaque procès criminel est une grande école de morale pour les assistants. L'homme du peuple, qui souvent a besoin d'appui contre les tentations violentes dont il est entouré, apprend à l'audience que le crime qui a été commis sous le secret des nuits, loin de tout témoin,

Digitized by Google

avec toutes les précautions que peut suggérer la prudence de la scélératesse, parvient cependant, par une suite de circonstances imprévues, à être découvert; que la conscience troublée du coupable le trahit la première, et qu'aucune jouissance n'a suivi ces forfaits qui semblaient mettre le criminel au comble de ses vœux. Il apprend que l'autorité qui veille sur lui est bienveillante, qu'elle est éclairée, qu'elle ne punit qu'après avoir reconnu le crime. Il s'associe de tout son cœur au jugement; et tandis qu'il lutte en faveur de l'innocence, il abandonne sans regret le coupable à toute la rigueur des lois.

Mais lorsque l'instruction est secrète, qu'elle n'est accompagnée d'aucun plaidoyer, d'aucun débat qui associe le public au jugement, la sentence capitale n'offre aucun dédommagement à la société, pour la perte d'un de ses membres. Parmi ceux qui assistent au supplice, les uns sont frappés de terreur, ils accusent le juge d'injustice et de cruauté, et s'intéressent uniquement au malheureux, dont ils ne connaissent que la souffrance: les autres s'endurcissent dans leurs mauvais sentiments; ils se persuadent que le condamné n'a succombé que par son imprudence, et qu'à sa place ils seraient plus heureux, parce qu'ils auraient été plus habiles. Tous s'accordent à ne voir dans la justice criminelle qu'un pouvoir persécuteur, un pouvoir odieux; ils se liguent pour soustraire tous les prévenus également à son action, et ils font peser une sorte d'infamie sur tous ceux qui ont contribué de quelque manière à ce qu'elle s'accomplît.

Cette ligue contre la justice criminelle s'est en effet formée dans toute l'Italie, en raison du secret profond dont la procédure s'enveloppe; et le préjugé contre ses ministres est si enraciné, que la loi elle-même a dû l'adopter. Les archers des tribunaux, les caporaux et les sbires sont déclarés infâmes; et l'on comprend que des hommes qui consentent à embrasser un métier couvert du mépris public et de celui de la loi, s'arrangent pour mériter l'infamie de leur condition. C'est dans leurs rangs cependant qu'on choisit le bargello, qui se nomme lui-même leur capitaine, et qui remplit en même temps la fonction d'accusateur public devant les tribunaux, et celle de premier magistrat de police. L'infamie de son premier métier le suit dans cette situation plus relevée. Un honnête homme rougit d'avoir eu aucun rapport avec

Digitized by Google

le bargello, d'avoir reçu de lui aucun service : néanmoins chaque citoyen sent à toute heure que sa réputation, sa liberté, sa vie, dépendent des informations secrètes que donnera cet officier. Personne n'est à l'abri d'être arrêté de nuit, dans sa propre maison, garrotté, transporté au loin, par la seule autorité de cet homme, qui n'en rend compte qu'au seul ministre de la police, ou président du *buon governo*. L'Italie est probablement le seul pays au monde où l'infamie légale, loin d'être incompatible avec le pouvoir, soit une condition requise pour exercer une certaine autorité.

Ce serait une si grande honte de s'exposer à être comparé à un bargello ou à un sbire, qu'un Italien, de quelque rang qu'il soit, s'il n'a pas perdu tout soin de sa réputation, ne contribuera jamais à traduire un malfaiteur entre les mains de la justice. Un vol impudent, un meurtre effroyable, seraient commis au milieu de la place publique, que la foule, au lieu d'arrêter le coupable, s'ouvrirait pour lui laisser un passage, et se refermerait pour arrêter les sbires qui le poursuivent. Le témoin, interrogé sur un crime commis sous ses yeux, s'offense de ce qu'on veut le faire parler comme un espion. La compassion pour le prévenu est si vive, la défiance de la justice du juge est si universelle, que les tribunaux osent bien rarement braver ce sentiment général, et prononcer une sentence capitale. Les prévenus n'y gagnent rien; ils languissent quelquefois dans les prisons pendant de longues années, ou bien ils sont condamnés à la relégation dans des pays de mauvais air, où la nature fait lentement et douloureusement ce que le juge n'a pas osé faire; mais l'exemple de la peine qui suit le crime est perdu pour le public.

Dans presque toute l'Italie, le jugement des causes, tant civiles que criminelles, est abandonné à un seul juge. Peut-être s'est-on trompé dans les autres pays lorsqu'on a cru multiplier les lumières en multipliant les juges. Plus le nombre des juges est restreint, plus chacun d'eux sent augmenter sa responsabilité, et se fait un devoir d'étudier une cause sur laquelle son seul suffrage peut avoir une si grande influence : mais on dénature un tribunal en le réduisant à un seul homme; on ne laisse plus à celui-ci le moyen de distinguer entre ses affections privées, ses passions, ses préjugés, et les opinions qu'il forme en sa qualité

Digitized by Google

d'homme public. On expose les parties à souffrir de son humeur, de son impatience; et on lui ôte le frein salutaire que lui impose la nécessité d'exposer ses motifs à ses collègues, pour les amener à son opinion. Il y a souvent dans le cœur de l'homme des mouvements contraires à la justice ou à la morale, qui contribuent à ses déterminations sans qu'il s'en rende compte. Celui même qui les ressent reconnaîtrait leur turpitude, et rougirait de se soumettre à leur influence, s'il était forcé de les exprimer. Comment un juge dirait-il à haute voix : « Cet homme a une physio-
» nomie qui me déplaît; cet homme est le même qui m'a répondu
» avec insolence, ou qui a refusé de me saluer; cet homme est
» celui dont j'avais toujours prédit qu'il tournerait mal; cet
» homme est celui dont j'avais entendu faire des éloges si ridi-
» cules et si impatientants; je suis bien aise qu'il soit tombé en
» faute? » Et cependant, cette joie de le voir coupable n'est que trop réelle, et elle dispose à trouver toutes les preuves suffisantes pour le condamner.

Toutefois le prévenu doit encore s'estimer heureux lorsque le juge unique devant lequel il doit comparaître siége régulièrement sur son tribunal : mais toutes les fois que le plaignant jouit de quelque crédit auprès du président du *buon governo*, ou que celui-ci ne veut pas perdre sans retour le coupable, ou que l'accusation porte sur des fautes qu'aucune loi ne condamne, ou qu'il s'agit de punir des opinions ou des sentiments ensevelis dans le secret du cœur, ou que le ministère veut seconder l'autorité domestique d'un mari sur sa femme, ou d'un père sur ses enfants; le ministre de la police transmet au vicaire ou au bargello l'ordre d'instruire le procès *per via economica*. Dans ces procès désignés par le nom d'*economici* ou de *camareli*, l'accusé n'est point admis à se défendre; la plainte ne lui est point communiquée; il n'a aucune notion des preuves produites contre lui : tout au plus a-t-il occasion de deviner la nature de l'accusation par son interrogatoire, dans les cas seulement où il est interrogé. La sentence même qui est rendue contre lui, non par le juge instructeur, mais par celui de la capitale, n'est pas motivée : ordinairement elle n'excède pas une prison domestique, ou dans un couvent, une relégation ou un exil. Néanmoins plus d'un malheureux a été enfermé au fond d'une tour, par une sentence *camérale*, ou

Digitized by Google

relégué dans un pays de mauvais air, pour lutter avec la fièvre pestilentielle des Maremmes; et, dans un temps de troubles politiques, nous avons vu un grand nombre de supplices infamants, ordonnés par la même *forme économique*.

Ainsi, dans toute l'Italie, l'effet salutaire que la justice devait produire sur la moralité du peuple a été complétement perdu; et un effet tout contraire a été opéré sur le plus grand nombre. Chaque sujet, tremblant devant une autorité qui n'est point comptable de ses actions, qui n'est soumise à aucune loi, qui, pour une partie du moins de ses ministres, ne l'est pas même aux lois de l'honneur, se croit entouré à toute heure de délateurs et d'espions secrets; il ne peut jamais s'assurer sur le témoignage de sa conscience, et il est forcé à prendre des habitudes de dissimulation, de flatterie et de bassesse. La punition ne lui paraît jamais la conséquence nécessaire de la faute; les supplices, tout autant que les maladies, sont à ses yeux des coups d'une fatalité qui pèse sur la nature humaine; la crainte de les subir ne l'arrête jamais sur le chemin du crime: un assassinat ne lui fera point perdre ou la faveur publique, ou les asiles qu'ont offerts longtemps les églises (1), ou ceux qu'offrent encore les frontières nombreuses des petits États entre lesquels l'Italie est coupée. Et jamais, en effet, aucun pays, à la réserve de la seule Espagne, n'a été souillé par plus de meurtres presque toujours impunis.

A toutes ces causes d'immoralité, il faut joindre les habitudes de férocité données, presque jusqu'à nos jours, par le spectacle de la torture. Ce supplice des prévenus, bien plus cruel que celui des coupables, était toujours destiné à l'exemple, encore qu'aucun exemple peut-être ne soit plus funeste que celui des tourments d'un homme contre lequel aucune preuve n'est acquise, et qui doit toujours être présumé innocent. Le gouvernement pontifical avait soin, pendant toute la durée du carnaval, de faire donner l'estrapade chaque matin à un certain nombre de prévenus, et de réserver tous les supplices capitaux pour le spectacle des jours gras qui terminent cette saison de fêtes. On motivait cette effroyable accumulation des supplices sur le désir de pré-

(1) Malgré le *motu proprio* du pape, les églises, dans l'État ecclésiastique, servent encore de refuge aux meurtriers et aux voleurs.

Digitized by Google

munir le peuple contre le danger des passions, au commencement de chacune de ces journées consacrées à la joie; et le peuple, avide d'émotions, n'y cherchait que le spectacle des douleurs physiques, qu'il allait ensuite se procurer dans les combats de taureaux, sur le môle du tombeau d'Auguste. Il n'avait point alors à porter envie aux combats de gladiateurs de Rome païenne: si l'arène était baignée de moins de sang, les souffrances dont on lui donnait le spectacle étaient bien plus cruelles et plus prolongées.

L'influence morale de la législation civile n'est pas si puissante que celle de la criminelle sur ceux qu'atteint la dernière; mais elle est plus universelle, aucun individu ne peut y échapper. La totalité de la propriété se distribue entre les sujets d'après les lois civiles; et cette distribution fut changée au moment de la suppression de la liberté. Les princes, en se créant une nouvelle noblesse, voulurent mettre le patrimoine de chaque famille à l'abri de toute révolution: ils encouragèrent en conséquence les pères à fonder, par testament, des substitutions perpétuelles, des primogénitures, des commanderies; leur donnant ainsi, même après leur mort, un droit sur leurs propriétés, dont ils dépouillaient les générations successives, et réduisant celles-ci à ne plus jouir qu'en fidéicommis d'une possession limitée par la volonté de leurs ancêtres, et l'expectative de leurs descendants. Les plus fatales conséquences résultèrent bientôt de cette innovation dans la législation, qui déshéritait les vivants en faveur des morts et des enfants à naître; elles furent si évidentes que, dans le dix-huitième siècle, les princes les plus sages cherchèrent à abolir les fidéicommis, que leurs prédécesseurs avaient favorisés. Les détenteurs du sol, ne se considérant plus que comme des usufruitiers, semblèrent prendre à tâche de dégrader un fonds qui n'était pas à eux; leur fortune ne se trouvant plus proportionnée avec l'étendue de leurs domaines, ce fut un état de gêne et de misère qui devint héréditaire avec les grandes propriétés, plutôt qu'un état d'aisance; les créanciers, trompés par les rentes considérables dont jouissait un grand propriétaire, se trouvaient dépouillés à sa mort de l'argent qu'ils lui avaient confié. Cette injustice encourageait chez les prêteurs l'esprit d'usure, chez les emprunteurs la mauvaise foi; et elle multiplia et compliqua indéfiniment les procès entre les uns et les autres.

Digitized by Google

Cependant la nation entière avait pris l'habitude de considérer, avant tout, la conservation des familles; et il n'y eut plus de père qui, dans son testament, ne sacrifiât toutes ses filles à ses fils, tous les cadets à l'aîné, et sa propre veuve à ses enfants. Toutes les relations domestiques furent changées par cette fausse distribution de la propriété. Le respect filial des enfants pour leur mère fut détruit, lorsque la mère fut rendue dépendante de son fils pour sa subsistance; l'amitié entre les frères fut également exilée, car l'amitié a besoin d'égalité, et elle ne peut pas exister entre un maître absolu et des flatteurs à gages.

Non-seulement les fils cadets eurent une part fort inférieure à celle des aînés, le père de famille prit surtout à tâche d'éviter un partage de sa propriété: il assura seulement à ses plus jeunes fils leur portion à table dans la maison, ou, comme les Italiens l'appellent, *il piatto;* et il les condamna, par conséquent, à la fainéantise aussi bien qu'à la bassesse. Aucune industrie ne peut être poursuivie sans un petit capital; il faut faire une certaine dépense pour le moindre apprentissage; on ne peut suivre une profession lettrée sans avoir employé ce capital à une éducation toujours dispendieuse; on ne peut être agriculteur sans avoir des terres, marchand sans avoir des fonds, fabricant sans avoir des outils et des matières premières. La plupart des cadets, exclus en Italie de tous ces emplois par leur pauvreté, vivent dans une constante dépendance et une constante oisiveté. Comme les familles y sont nombreuses, justement en raison de ce que le père n'est pas appelé à pourvoir au sort de ses enfants; qu'un seul entre cinq ou six frères se marie, et qu'il laisse autant d'enfants qu'il a eu de frères; les quatre cinquièmes de la nation sont condamnés à n'avoir aucune propriété, aucun intérêt dans la vie, aucune espérance, et à ne contribuer par aucun travail à la prospérité de leurs compatriotes. Une classe aussi nombreuse d'oisifs doit nécessairement influer sur la multiplication des vices.

Les habitudes nationales de justice furent encore interverties par la pratique constante du recours à la grâce dans les causes civiles. La loi, sacrifiant la justice réelle à une apparence de droit, avait déjà rendu la prescription très-difficile à acquérir. Dans beaucoup de causes, elle ne peut être plaidée qu'après un laps de temps centenaire. Mais, même après qu'elle est acquise, on

Digitized by Google

voit en Italie le prince l'anéantir par des lettres de grâce. De même, il faut, en Italie, un plus grand nombre de sentences que nulle part ailleurs, pour donner à une décision la force de *chose jugée*. Mais, même après l'acquisition de cette présomption définitive, le prince accorde encore des lettres de grâce, pour faire juger de nouveau la chose qui ne devrait plus être en débat.

Par toutes ces causes, la totalité des droits fut rendue incertaine; des procès interminables furent laissés en héritage dans les familles, de générations en générations. A mesure que le temps s'écoule entre la naissance d'un procès et sa décision, les preuves deviennent plus difficiles à obtenir, les présomptions se balancent davantage; et chacun, en soutenant son intérêt, se croit moins exposé au reproche de mauvaise foi. D'autre part, la longueur des procès les multiplie d'une manière effrayante. Dans une ville où il naît dix procès par année, si chacun est terminé en six mois, comme à Genève, il n'y en a jamais que cinq de pendants à la fois; s'ils sont, l'un portant l'autre, terminés en dix ans, comme dans la partie la mieux gouvernée de l'Italie, il y en aura cent de débattus en même temps; s'ils sont terminés à peine en trente ans, comme dans la plupart de ses provinces, il y en aura trois cents, et peut-être plus que la ville ne contient d'habitants. En effet, en Italie, il n'y a presque pas de famille qui n'ait un ou plusieurs procès; et le caractère de chicaneur ou d'homme processif est devenu trop commun pour que personne le regarde comme une tache.

Ainsi, l'on peut dire que, dans la moderne Italie, la religion, loin de servir d'appui à la morale, en a perverti les principes; que l'éducation, loin de développer les facultés de l'esprit, les a engourdies; que la législation, loin d'attacher les citoyens à la patrie, et de resserrer entre eux des liens fraternels, les a remplis de défiance et de crainte, et leur a donné pour prudence l'égoïsme, et pour défense la bassesse. Il reste encore une quatrième cause, qui étend son influence sur toutes les sociétés humaines, et qui, avec une force inférieure aux trois précédentes, quelquefois contre-balance, quelquefois seconde leur action, et répare, quoique bien imparfaitement, le mal produit par des institutions vicieuses: c'est le point d'honneur, dont la puissance, supérieure à la volonté de chaque individu, altère ses notions primi-

Digitized by Google

tives, affermit ou contredit sa morale, et lui trace une conduite uniforme, au lieu de le livrer à l'empire momentané de ses passions.

La législation du point d'honneur a en elle-même quelque chose de libéral; elle n'est point établie par une autorité supérieure, mais au contraire par le concours d'opinions et de volontés indépendantes: aussi, lorsqu'elle se soutient avec force dans un gouvernement monarchique, elle le modifie, et l'empêche de tourner vers un complet despotisme. D'autre part, cette législation n'est jamais fondée sur les vrais principes de la morale; et le nombre des sentiments naturels qu'elle corrompt est plus grand que celui de ceux qu'elle conserve ou qu'elle fortifie.

L'empire du point d'honneur se fait à peine remarquer dans les républiques; l'opinion publique y exerce une telle puissance, qu'elle modifie sans cesse les préjugés les plus accrédités; elle y juge les personnes sur l'ensemble de leurs actions, et non d'après des règles abstraites et inflexibles. On ne distingue point, dans une république, un homme vertueux d'un homme d'honneur; on ne distinguait point non plus ces deux caractères dans les États de l'antiquité. Les premières notions du point d'honneur furent apportées, dans les États du Midi, par les conquêtes des peuples teutoniques; mais elles se fondirent avec les autres éléments de l'opinion publique, et elles ne formèrent point un caractère proéminent dans l'histoire des républiques italiennes. L'introduction, en Europe, de quelques opinions propres aux Arabes, donna aux Espagnols, qui les reçurent d'eux les premiers, un point d'honneur d'une nature nouvelle; ce point d'honneur fut ensuite adopté dans tous les pays sur lesquels la monarchie espagnole étendit son influence.

La législation de l'honneur arabe et castillan fut donc importée en Italie dans le seizième siècle, par ces mêmes armées espagnoles qui détruisirent les républiques dont nous nous sommes occupés si longtemps. Elle y régna avec une grande force, aussi longtemps que Charles-Quint et les trois Philippe, ses successeurs, maintinrent les plus belles provinces de l'Italie dans une dépendance presque absolue; elle s'affaiblit dans les dernières années du dix-septième siècle, et tomba complétement dans le dix-huitième: on peut affirmer qu'elle fut également contraire aux progrès de la lumière et de la raison par sa durée et par sa chute.

Digitized by Google

Le point d'honneur, que les Espagnols tenaient des Arabes, paraît se rapporter à trois principes fondamentaux. Le premier est une délicatesse exagérée sur la chasteté des femmes : dès que cette vertu est atteinte en elles par le plus léger soupçon, elles ne succombent pas seules au déshonneur; la même honte couvre également leurs pères, leurs frères et leurs maris. Le second est une délicatesse tout aussi exagérée sur la valeur des hommes; de même elle est mise à la place de toutes les autres vertus, et elle compromet toute la famille en un seul individu. Le troisième est une sorte de religion de vengeance, qui n'admet d'autre réparation pour l'offensé que la mort de celui qui a commis l'offense.

L'introduction de ces opinions en Italie changea l'état des femmes; elles perdirent l'honnête liberté dont elles avaient joui au temps des républiques; leurs pères et leurs maris, au lieu de se confier dans leur vertu et leur prudence, ne se crurent plus assurés que par des grilles et des verrous. Ce n'était pas leur faiblesse seule qu'ils avaient à craindre; un accident qui les exposait aux yeux de tous, un mot hasardé, une conjecture imprudente, suffisaient pour compromettre l'honneur de la maison, et avec lui la vie et la fortune de tous les individus qui la composaient. La jalousie du sentiment ne veillait point sur elles, mais la jalousie bien plus soupçonneuse de la vieillesse, qui les gardait comme l'avare garde son trésor. Plus on redoublait de précautions extérieures, et plus on multipliait les duègnes qui ne les perdaient pas de vue, les grilles qui fermaient leurs maisons, les voiles qui les cachaient à tous les yeux, plus on négligeait l'éducation morale, qui aurait placé leur défense en elles-mêmes. La vigilance soupçonneuse de leurs gardiens avait délivré leur conscience de toute responsabilité. Autant on s'efforçait de leur rendre impossible tout commerce avec le dehors, autant elles tournaient toutes leurs pensées, toute l'invention de leur esprit vers la galanterie; et dans le temps où elles furent soumises à la vigilance la plus sévère, leur conduite ne fut guère plus pure que lorsque le dérèglement même devint à la mode.

Cependant lorsqu'à la fin du dix-septième siècle, le point d'honneur espagnol se relâcha, aucune autre sauvegarde ne fut donnée à la vertu des femmes; elles ne furent pas mieux instruites de leurs devoirs, elles ne trouvèrent pas un plus ferme appui dans leurs

Digitized by Google

propres sentiments; et le bon goût même de la société ne leur fit point une loi de la décence dans leurs propos ou dans leur conduite. Les jeunes filles élevées dans les couvents y reçoivent un enseignement que sa sévérité même rend inapplicable à la vie. La salle de bal et la salle du spectacle leur sont représentées comme le lieu où le démon exerce ses plus redoutables séductions; le crime de regarder un homme par la fenêtre leur est peint comme presque aussi odieux que celui de lui ouvrir cette même fenêtre, pour le recevoir de nuit dans leur appartement. Le désir de plaire et les excès de l'amour sont mis sur une même ligne. L'époux qui reçoit une jeune fille au sortir du couvent, est obligé de défaire l'ouvrage de son éducation, de lui enseigner que tout ce dont on lui a fait peur n'est point un péché, que tout ce qui est interdit aux religieuses ne l'est pas aux dames. Tous ses principes sont ébranlés; la séduction du monde commence; le ton corrompu de la société lui apporte de nouvelles idées, l'exemple la séduit, l'époux auquel elle a été unie n'est point de son choix; le plus souvent elle ne l'avait pas même vu avant de se donner à lui : lorsqu'ensuite la paix domestique, la fidélité conjugale, la douce confiance, sont bannies de tous les ménages, il ne faut pas accuser, mais plaindre les femmes italiennes; il faut chercher le désordre en remontant vers sa source, et reconnaître que l'éducation, les lois, les mœurs, et non la nature, les ont faites ce qu'elles deviennent.

Nous avons vu qu'à l'époque la plus florissante des républiques italiennes, la valeur, loin d'être trop prisée par comparaison avec les autres vertus, n'obtenait pas même de l'opinion publique l'estime qui lui était due. Les hommes de guerre n'étaient alors que des mercenaires employés à exécuter les ordres d'autres hommes qui, dans une carrière plus élevée, avaient obtenu une plus haute réputation. Le magistrat qui brillait dans les conseils par son éloquence, par sa prudence, par sa décision, ne se piquait point d'égaler la bravoure militaire du soldat qu'il prenait à ses gages : il donnait dans l'occasion des preuves d'un courage civil, souvent plus rare et plus difficile; mais il déclarait sans honte qu'il ne se croyait pas propre au combat. La république florentine souffrit plus qu'une autre, pour avoir accordé si peu d'estime à la bravoure, elle apprit par des malheurs répétés qu'aucune vertu ne doit être

Digitized by Google

déshéritée par aucun gouvernement; et elle fut souvent trahie par les généraux et les soldats qu'elle appelait du dehors, parce qu'elle avait négligé d'en former parmi ses propres citoyens.

Mais les effroyables guerres du commencement du seizième siècle rappelèrent les Italiens aux armes, et dès lors ils suivirent avec d'autant plus d'empressement cette carrière nouvelle, que toutes les autres leur furent bientôt fermées. Ils s'engagèrent en foule, pendant tout le seizième siècle, dans les armées espagnoles, dans le temps même où d'autres régiments italiens étaient levés pour le service de la France, et servaient avec distinction dans les guerres civiles de cette contrée. Pendant toute la seconde moitié du seizième siècle, l'infanterie italienne fut considérée comme pleinement égale à l'espagnole; et toutes deux occupaient le premier rang entre les troupes des nations les plus guerrières de l'Europe. Toutes deux avaient été formées par les mêmes officiers, et furent soumises aux mêmes préjugés. Le point d'honneur militaire italien ne fut autre que celui de l'Espagne. Les deux nations ressentirent de la même manière les mêmes offenses, les mêmes propos, les mêmes soupçons.

La milice espagnole se conserva en plein honneur pendant tout le dix-septième siècle, malgré la décadence de la monarchie : la milice italienne perdit plus tôt son crédit. Les soldats ne s'engageaient qu'à regret dans des armées toujours mal payées, toujours mal conduites, et qui, malgré leur valeur, éprouvaient de constants revers. Dans les provinces sujettes de l'Italie, que les vicerois espagnols gouvernaient avec défiance, tout invitait la noblesse au repos et à la mollesse, qui seule n'excite jamais de soupçons jaloux. Les Italiens avaient montré qu'ils pouvaient être braves, mais ils ne le furent pas longtemps sous des circonstances aussi défavorables; et quand ils déposèrent les armes, aucune opinion publique ne les appela à défendre encore la réputation de leur valeur. On vit alors, on voit encore aujourd'hui, des hommes distingués par leur naissance, par le rang qu'ils occupent, et par toutes les circonstances qui font supposer une éducation libérale, avouer hautement leur pusillanimité. Ils parlent sans rougir de la grande peur qu'ils ont eue; ils confessent que leurs femmes ont plus de courage qu'eux, et ces paroles ne leur coûtent point à prononcer; elles ne sont point suivies de la risée ou du mépris universel. Ce-

Digitized by Google

pendant, si le courage est une vertu naturelle à l'homme, la peur est aussi une des passions de sa nature. Il faut qu'elle soit réprimée, qu'elle soit domptée par la volonté, par l'éducation, par la honte. Quand on lui donne une pleine licence, elle s'empare à son tour de l'âme; elle la dégrade; elle avilit la nation tout entière. On aurait pu craindre que telle ne fût la condition de la nation italienne; et peut-être, en effet, toute autre, en perdant son point d'honneur, aurait perdu avec lui toute énergie; mais une expérience inattendue a fait voir récemment que ces Italiens qui avaient si complétement oublié le courage, le rapprenaient plus tôt qu'aucune autre nation, dès qu'on réveillait en eux le point d'honneur, et qu'on leur faisait entrevoir une vraie gloire.

La sanction de cette législation du point d'honneur, que les Espagnols introduisirent en Italie, au seizième siècle, fut la nécessité imposée à chaque homme d'honneur de venger son offense. Sans doute le besoin de vengeance est jusqu'à un certain point un sentiment naturel à l'homme; il se compose d'un désir de justice, et d'un mouvement de colère; et dans ces limites, on le retrouve également chez tous les peuples, aussi bien anciens que modernes. Mais le système de vengeance que les Espagnols ont reçu des Arabes et des Maures, et qu'ils ont ensuite communiqué à toute l'Europe, est autre chose que ce sentiment naturel; il est fondé sur une idée de devoir. Le Maure ne se venge pas parce que sa colère dure encore, mais parce que la vengeance seule peut écarter de sa tête le poids d'infamie dont il est accablé. Il se venge, parce qu'à ses yeux il n'y a qu'une âme basse qui puisse pardonner les affronts; et il nourrit sa rancune, parce que, s'il la sentait s'éteindre, il croirait avec elle avoir perdu une vertu.

Ce code de vengeance fut présenté aux nations septentrionales, au moment où les combats judiciaires venaient à peine d'être supprimés. Il entra en quelque sorte à leur place, et le duel lava les offenses de l'honneur, avec une assez grande apparence de raison; car la plus mortelle offense consistant à mettre en doute le courage d'un homme, la bravoure avec laquelle il se présentait au combat singulier était le moyen le plus naturel de dissiper ce doute. Aussi l'on vit chez les Français, les Anglais, les Allemands, l'idée primitive de la vengeance s'effacer de l'action elle-

Digitized by Google

même qui était représentée comme en étant la conséquence. Un homme d'honneur se battit, non pas pour se venger, mais pour se maintenir en possession de cet honneur qui était sa propriété, et qu'il se sentait le droit de défendre.

Ce ne fut point de cette manière que la poursuite des affaires d'honneur, fut, au seizième siècle, présentée par les Espagnols aux Italiens : ce ne fut point ainsi que les Italiens eux-mêmes la conçurent, en raison de leurs précédentes communications avec les Maures. Les uns et les autres crurent reconnaître une grande âme à la constance de ses ressentiments. L'offensé leur semblait avoir montré d'autant plus d'énergie qu'il avait gardé plus longtemps sa rancune, qu'il l'avait manifestée par une explosion plus inattendue, et qu'il avait causé une douleur plus amère à son offenseur. Ce n'était pas une preuve de courage qu'on demandait à celui qui se vengeait, pour rétablir son honneur, c'était seulement une preuve de haine implacable. Aussi l'assassinat lavait-il à leurs yeux l'honneur aussi bien que le duel, le poison aussi bien que le fer, et la perfidie leur paraissait-elle le triomphe de la vengeance, parce que l'offensé s'y était montré plus complétement maître de lui-même.

Quelques provinces d'Italie s'étaient fait remarquer dès le moyen âge par l'atrocité de leurs haines et de leurs vengeances héréditaires. On citait surtout Pistoia en Toscane, la Romagne et tout l'État de l'Église, mais bien plus encore les îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse, où le mélange avec les Maures, et ensuite avec les Espagnols, avait donné plus de force à cette législation barbare. Cependant ce ne fut qu'au seizième et au dix-septième siècle qu'on vit régner, dans toute l'Italie, la terrible doctrine qui imposait à tout homme d'honneur le devoir non de se défendre, mais de se venger. Ce fut alors seulement qu'on vit se multiplier ces braves qui louaient leurs poignards, et qu'on perfectionna la redoutable science des poisons; ce fut alors qu'on vit des hommes éminents dans l'État, dans l'Église, dans les lettres, se vanter publiquement d'avoir accompli leur vengeance ; ce fut alors enfin que le duel n'étant plus regardé comme une satisfaction suffisante, deux ennemis ne consentirent à se battre qu'après que l'offenseur avait demandé pardon à l'offensé. Sans cette réparation préalable, le poison ou le poignard pouvaient seuls laver l'honneur outragé.

Grâce au ciel, cette doctrine infernale est complétement mise

Digitized by Google

en oubli aujourd'hui. On ne trouverait plus dans toute l'Italie un seul assassin à gages; et si des crimes horribles sont encore commis, l'opinion publique ne les impose jamais du moins comme un devoir. Peut-être même la sanction du duel est-elle trop négligée, et montre-t-on trop peu de sévérité envers ceux qui, ne témoignant aucun ressentiment pour les plus graves offenses, laissent supposer, non qu'ils ont pardonné, mais qu'ils n'ont pas osé demander de satisfaction.

Cependant le long règne d'un préjugé si subversif de toute morale et de tout vrai honneur a eu l'influence la plus funeste sur les sentiments nationaux. L'assassinat n'est plus, il est vrai, un devoir, mais il n'est pas non plus une honte; c'est une idée avec laquelle chacun est sans cesse familiarisé. L'Italien le regarde comme une conséquence funeste d'un mouvement impétueux de colère, de jalousie, de vengeance; il ne sent point dans son cœur la certitude inébranlable qu'il ne sera jamais entraîné à donner un coup de couteau, parce qu'il n'a point été accoutumé à considérer cette action avec l'horreur inexprimable qu'inspire la pensée d'un grand crime; elle est pour lui ce qu'est la pensée du duel pour les hommes scrupuleux des autres nations. C'est un grand péché que sa conscience lui défend de commettre : mais il sent, pour de telles fautes, que tout homme est pécheur; et lorsqu'il voit des meurtriers exilés de leur pays, ou condamnés aux travaux publics pour des assassinats, il ne sent pour eux que la pitié profonde qu'excite un grand malheur, non l'effroi que doit causer un grand crime.

Dans l'état de société auquel l'Italien se trouve réduit, ce sentiment devient juste; et c'est avec un sentiment analogue que nous devons le juger nous-mêmes. Sans doute on ne trouve point dans l'Italien du dix-huitième siècle, ou le représentant des Manlius et des Gracques, ou celui des Doria et des Albizzi. La vertu antique ne peut naître, ne peut fleurir dans une patrie asservie; l'esprit ne peut développer sa puissance, lorsque son essor est ralenti par mille entraves; le sentiment ne peut s'exalter vers l'héroïsme, lorsqu'il est étouffé dans son germe. Mais sera-ce l'Italien lui-même que nous accuserons de l'état lamentable où il est tombé? Lorsque nous voyons tant de causes si puissantes concourir à le dégrader, ne pleurerons-nous pas plutôt en lui l'avilissement de la dignité

Digitized by Google

humaine, et ne sentirons-nous pas que le sort qui l'a atteint est le sort qui nous menace, qui menace toute société, toute nation, qui se laisserait charger des mêmes chaînes que lui?

Bien plutôt admirerons-nous encore tout ce qui reste à cette nation qui semblait faite pour dépasser toutes les autres : cet esprit si ouvert et si prompt, pour lequel aucune étude n'est trop difficile dès qu'elle est entreprise avec un but fait pour l'enflammer; cette flexibilité à prendre toutes les formes nouvelles, qui rend l'Italien propre à la politique, à la guerre, à tout ce qu'il entreprend de plus inusité, au moyen de l'éducation la plus rapide; cette imagination créatrice qui lui conserve l'empire des beaux-arts après qu'il a perdu tous les autres; cette sociabilité, cette douceur dans les manières, qui en d'autres pays est le partage des conditions les plus relevées, mais qui en Italie est commune à toutes les classes; cette sobriété qui tient l'homme du peuple éloigné des orgies et des débauches crapuleuses au milieu de ses fêtes et de ses plaisirs; cette supériorité de l'homme de la nature qui se montre d'autant plus digne d'estime qu'il a été moins changé par l'éducation, en sorte que le paysan italien est autant supérieur au citadin que celui-ci l'est au gentilhomme; enfin, ce pouvoir admirable de la conscience, qui triomphe des plus mauvaises institutions, de l'éducation la plus fausse, de la superstition la plus basse, de l'ordre politique le plus dépravé, et qui, soutenant l'homme entre les tentations les plus violentes et les barrières les plus débiles, diminue la fréquence des crimes bien au delà de ce qu'on aurait pu le calculer d'avance. Sans doute ces Italiens, auxquels nous avons consacré une si longue étude, sont aujourd'hui un peuple malheureux et dégradé : mais qu'on les remette dans des circonstances ordinaires, qu'on leur laisse courir les chances que courent toutes les autres nations, alors on verra qu'ils n'ont pas perdu le germe des grandes choses, et qu'ils sont dignes de se mesurer encore dans cette carrière qu'ils ont parcourue deux fois avant tant de gloire.

FIN.

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE

DU TOME HUITIÈME.

CHAPITRE Ier. *Élection et pontificat d'Adrien VI; défaite des Français à la Bicoque; convention de Crémone, d'après laquelle ils évacuent l'Italie; les Vénitiens se détachent de la France; entrée de Bonnivet en Lombardie; mort d'Adrien VI.* 1521—1523. 5

Le sort de l'Italie était décidé par une guerre entre les étrangers. *ib.*
Faiblesse des puissances d'Italie, comparées aux quatre monarchies qui disposaient alors de l'Europe. *ib.*
Augmentation de la puissance territoriale des papes. 6
Léon X, en demeurant neutre, aurait augmenté sa puissance, et protégé ses compatriotes. *ib.*
Son inconsidération compromit la puissance temporelle et spirituelle de l'Église. 7

An

1517-1521. Commencements de la réformation, auxquels il donne peu d'attention. *ib.*
— La réformation n'excite en Italie que de l'inquiétude, et point de curiosité. *ib.*
— La foi religieuse était complète, mais la religion n'occupait point les esprits. *ib.*
— Prodigalité de Léon X, qui l'aurait mis dans un grand embarras s'il avait vécu. 8
— L'armée de Lombardie, abandonnée par l'Église, se dissout. *ib.*
1521. M. de Lautrec ne sait ou ne peut pas profiter de la faiblesse de ses adversaires. 9
— Soulèvement dans les États de l'Église. François-Marie de La Rovère recouvre le duché d'Urbin. *ib.*
1522. 5 janvier. Les Baglioni sont reçus de nouveau à Pérouse. 10
— Révolutions à Camérino, à Todi, et tentative sur Sienne. *ib.*
— Le duc de Ferrare recouvre tout ce qu'il avait perdu. *ib.*
1521. 26 décembre. Ouverture du conclave; crédit du cardinal Jules de Médicis. 11
— Rivalité de Pompée Colonna, qui empêche son élection. *ib.*

Digitized by Google

An
1522. 9 janvier. Élection inattendue d'Adrien Florent, qui se fait nommer Adrien VI. 12
— Gouvernement de l'Église pendant l'absence du pape. *ib.*
21 janvier. Le cardinal de Médicis revient à Florence. 13
— Il flatte la société des jardins Ruccellai de l'espoir de rendre la liberté à sa patrie. 14
— N'ayant plus rien à craindre des Français, il jette le masque. *ib.*
— 7 juillet. Il fait périr deux républicains florentins pour une conspiration contre lui, et il en exile d'autres. *ib.*
— Dissipations de François Ier, qui font échouer ses entreprises sur la Lombardie. 15
— Funestes conséquences de ce qu'il appelait avoir mis les rois *hors de page*. *ib.*
— Funestes conséquences de sa défiance des communes, qui prive la France d'une infanterie nationale. *ib.*
— 1er mars. Lautrec passe l'Adda, et s'approche de Milan. 16
— Activité de Prosper Colonna et des généraux impériaux, pour défendre Milan. *ib.*
— Mort de M. A. Colonna et de Camille Trivulzio. 17
— Lautrec prend Novare, et échoue devant Pavie. *ib.*
— Les Suisses de son armée exigent qu'il se rapproche d'Arona. 18
— Les deux armées souffrent également du retard des soldes. *ib.*
— Les Suisses demandent à grands cris leur congé ou la bataille. *ib.*
— Créquy, seigneur de Pontdormy, va reconnaître Prosper Colonna à la Bicoque. 19
— Les Suisses, malgré son rapport, forcent Lautrec à livrer bataille. 20
— 29 avril. Dispositions de Lautrec pour la bataille de la Bicoque. *ib.*
— Les Suisses attaquent avant que les autres corps soient arrivés en ligne. 21
— Les Suisses, qui attaquent de front les batteries, sont repoussés, après avoir perdu trois mille hommes. *ib.*
— Les maréchaux de Foix et de Lautrec sont aussi repoussés. *ib.*
— Les Suisses se retirent dans leur pays, et Lautrec se rend à la cour. 22
— Justification de Lautrec, à qui Louise de Savoie avait intercepté les subsides que le roi lui avait destinés. 23
— Surprise de Lodi, et reddition de Pizzighettone aux Impériaux. *ib.*
— 26 mai. Convention de Crémone, par laquelle Lescuns promet d'évacuer la Lombardie. 24
— 6 juillet. La convention est exécutée, et les Français se retirent. *ib.*
— Prosper Colonna marche sur Gênes, pour en chasser Octavien Frégose. *ib.*
— 30 mai. Gênes est surprise et pillée par les Espagnols. 25
— Le duc de Longueville, arrivé jusqu'à Villeneuve d'Asti, se retire. *ib.*
— Oppression de l'Italie par l'armée impériale. *ib.*
— Les États indépendants soumis à des contributions arbitraires. *ib.*
— Les Italiens attendent impatiemment l'arrivée du pape. 26
— 29 août. Adrien VI arrive à Rome après avoir évité la rencontre de Charles-Quint. *ib.*

Digitized by Google

An
1522. Savoir et vertus monastiques d'Adrien VI. 27
— Les Romains voient en lui un barbare, ennemi des arts et des lettres. *ib.*
— Projets de réforme d'Adrien, également préjudiciables aux Romains. 28
— Peste à Rome et à Florence, répandue par la négligence d'Adrien VI. *ib.*
— 25 décembre. Soliman le Magnifique se rend maître de Rhodes. *ib.*
1523. Adrien VI réconcilie à l'Église les ducs d'Urbin et de Ferrare. *ib.*
— Le cardinal Sodérini, ministre du pape, penche pour la France. 29
— Disgrâce de Sodérini, qui repousse le pape dans le parti impérial. *ib.*
— 14 avril. Le château de Milan se rend à Prosper Colonna. 30
— La république de Venise sollicitée de renoncer à l'alliance de France. 31
— Les Vénitiens ne veulent point risquer d'être entraînés dans une guerre avec les Turcs. 32
— Fin de juillet. Leur alliance avec l'Empereur, son frère, et François Sforza. *ib.*
— Conditions de cette nouvelle alliance. *ib.*
— 3 août. Confédération du pape, de l'Empereur, du roi d'Angleterre, de l'archiduc d'Autriche, de Milan, Florence, Gênes, Sienne et Lucques. 33
— 25 août. Tentative de Boniface Visconti pour assassiner le duc de Milan. *ib.*
— Révolte de Valence, qui est reprise par Antonio de Leyva. 34
— Puissante armée rassemblée par François Ier pour attaquer l'Italie. *ib.*
— Ressentiment secret du connétable de Bourbon contre lui. 35
— Conspiration de Bourbon contre l'existence même de la France. *ib.*
— Bourbon trompe le roi, et s'enfuit de Moulins à Besançon. 36
— Grand nombre de gentilshommes engagés dans la conjuration de Bourbon. 37
— François Ier renonce à conduire son armée, et en donne le commandement à l'amiral Bonnivet. *ib.*
— Prosper Colonna, chargé de la défense de l'Italie, malade de corps et d'esprit. *ib.*
— Timidité et délais affectés du duc d'Urbin, général des Vénitiens. 38
— Faiblesse de l'armée impériale, qui veut garder le Tésin. *ib.*
— 14 septembre. L'armée française passe le Tésin pour marcher sur Milan. *ib.*
— Le pape Adrien VI meurt le même jour, après une courte maladie. 39
— Les Romains considèrent sa mort comme une délivrance. *ib.*

CHAPITRE II. *Élection de Clément VII. Campagne désastreuse des Français en Italie sous l'amiral Bonnivet; campagne plus désastreuse encore de François Ier; il est fait prisonnier à la bataille de Pavie.* 1523—1525. 41

An
1523. Loyauté du pape Adrien VI. *ib.*
— Elle le rend intolérant en religion; sa conduite envers Luther. *ib.*
— Sa sévérité envers les *Marrani*, Juifs et Maures convertis. 42

Digitized by Google

An
1523. Il livrait aux cardinaux les affaires séculières, sans prendre confiance en eux. 42
— 1er octobre. Trente-six cardinaux entrent au conclave. *ib.*
— Concurrents divers qui se mettent sur les rangs. 43
— Partage du sacré collége entre Jules de Médicis et Pompée Colonna. *ib.*
— Pompée Colonna, pour éviter le cardinal Orsini, se réunit à Médicis. *ib.*
— 18 novembre. Élection de Jules de Médicis sous le nom de Clément VII. 44
— Confiance des Romains et des gens de lettres dans Clément VII. *ib.*
— 29 septembre. Alphonse d'Este s'empare de Reggio ; mais il pose les armes après l'élection de Clément VII. 45
— Clément envoie à Florence les bâtards Hippolyte et Alexandre, avec le cardinal de Cortone, pour gouverner la république. 46
— 14 septembre. L'amiral Bonnivet passe le Tésin, et commence la campagne en Lombardie. *ib.*
— Bonnivet perd trois jours sur les bords du Tésin, et donne à Colonna le temps de fortifier Milan. *ib.*
— 20 septembre. Bonnivet s'avance sous les murs de Milan, et il fait occuper Lodi, Monza et Caravaggio. 48
— Plusieurs petits échecs forcent Bonnivet à réunir de nouveau toutes ses troupes. *ib.*
— 27 novembre. Bonnivet est forcé de se retirer à Biagrasso. 49
— Admirables talents de Prosper Colonna pour la guerre défensive. *ib.*
— 30 décembre. Il meurt après une maladie de huit mois. 50
1524. Bonnivet renvoie une partie de son infanterie. *ib.*
— Le connétable de Bourbon arrive à Milan avec 6000 landsknechts. *ib.*
— Février. Bayard se laisse surprendre à Rebecco. 51
— 2 mars. Pescaire fait passer le Tésin à l'armée impériale, pour se placer derrière les Français. 52
— Bonnivet s'enferme à Novare, et les Impériaux cherchent à l'entourer. *ib.*
— Renforts qui arrivent à Bonnivet, de France, de Suisse, et des Grisons. *ib.*
— Jean de Médicis force les Grisons à s'en retourner dans leur pays. 53
— Les Milanais prennent Biagrasso, mais ils y gagnent la peste. *ib.*
— Bonnivet se détermine à aller joindre les Suisses qui étaient venus jusqu'à Gattinara pour le délivrer. 54
— Commencement de mai. Bonnivet conduit de nuit son armée de Novare à Romagnano sur la Sésia. *ib.*
— Il passe la Sésia ; mais il est blessé, et Vandenesse tué. 55
— Il confie le commandement à Bayard, qui est tué. *ib.*
— Il achève sa retraite par Ivrée, le val d'Aoste et le Saint-Bernard. 56
— Les Français livrent Alexandrie et Lodi, et évacuent l'Italie. *ib.*
— Vœux des Italiens après la victoire, et leur mécontentement des ministres de l'Empereur. 57
— Bourbon presse Charles-Quint et Henri VIII d'attaquer la France. *ib.*
— Juillet. Bourbon et Pescaire entrent en Provence avec 16,000 hommes. 58
— Siége de Marseille, défendue en partie par des Italiens. *ib.*
— Septembre. Bourbon et Pescaire lèvent le siége de Marseille, et se retirent précipitamment. 59

Digitized by Google

An
1524. François Ier, au lieu de poursuivre les fuyards, veut les précéder en Lombardie. 60
— François Ier, comme Bonnivet, ne savait point l'art de la guerre. 61
— 26 octobre. Les Français entrent à Milan comme les Impériaux en sortent. *ib.*
— Désordre de l'armée impériale, qui se retire à Lodi. 62
— François Ier ne la poursuit pas, d'après une notion bizarre de l'honneur de sa couronne. *ib.*
— 28 octobre. François Ier commence le siége de Pavie. 63
— Il essaye de détourner les eaux du Tésin, mais les pluies détruisent ses ouvrages. 64
— Les alliés de l'Empereur commencent à se détacher de lui. *ib.*
— Clément VII envoie son dataire à François Ier, pour négocier avec lui. *ib.*
— Le pape et le sénat de Venise s'engagent à la neutralité. 65
— François Ier envoie le duc d'Albany avec une armée contre Naples. 66
— Pescaire s'oppose à ce qu'on renvoie aucunes troupes impériales pour défendre Naples. 67
— Albany ramène à l'alliance française le duc de Ferrare, Lucques et Sienne. *ib.*
— 4 décembre. Jean de Médicis, avec la Bande Noire, passe au parti français. *ib.*
1525. Janvier. Bourbon ramène d'Allemagne 12,000 landsknechts. 68
— Détresse des Impériaux, faute d'argent; expédients de Leyva à Pavie. 69
— L'armée de Pescaire n'a pas assez d'argent pour se mettre en campagne. *ib.*
— Pescaire obtient de ses soldats la promesse de servir encore un mois sans solde. *ib.*
— 25 janvier. L'armée impériale se met en marche vers Pavie. 70
— Tous les généraux conseillent au roi de lever le siége. *ib.*
— Bonnivet lui persuade de demeurer dans ses lignes. 71
— François Ier resserre ses logements et les fortifie. 72
— Position des Français entre le parc de Mirebel et le Tésin. *ib.*
— 30 janvier. Pescaire prend d'assaut le fort de Sant-Angélo. *ib.*
— Échecs du marquis de Saluces, et de Jean-Louis Palavicino. 73
— Jean-Jacques Médicis, en attaquant Chiavenna, force les Ligues à rappeler six mille Grisons de l'armée du roi. *ib.*
— 3 février. L'armée impériale se loge à un mille de la française. *ib.*
— Pescaire cherche par des escarmouches à engager une affaire générale. 74
— 20 février. Jean de Médicis blessé se fait transporter à Plaisance. *ib.*
— Pescaire se propose d'entrer dans le parc, et de marcher sur Mirebel. *ib.*
— 25 févr. Son armée entre dans le parc deux heures avant le jour. 75
— Le roi, en voyant passer les Impériaux devant lui, engage la bataille. *ib.*
— Les Français, au commencement du combat, ont l'avantage. 76
— La gendarmerie est mise en désordre par les arquebusiers espagnols. *ib.*
— Les Suisses prennent la fuite, et les landsknechts sont massacrés. 77
— Le roi est fait prisonnier; ses plus grands seigneurs se font tuer. 78
— Perte des Français en tués et prisonniers. *ib.*
— Les restes de leur armée évacuent le Milanez. *ib.*

Digitized by Google

CHAPITRE III. *Inquiétudes et dangers des puissances de l'Italie ; projet de ligue entre elles pour défendre leur indépendance ; Pescaire s'y associe, les trahit ensuite, et dépouille le duc de Milan de ses États. François Ier recouvre sa liberté par le traité de Madrid.* 1525 — 1526. 80

An

1525. Les puissances italiennes se sentent à la merci du vainqueur de Pavie. *ib.*
— Armée des Vénitiens sous le duc d'Urbin. *ib.*
— Affaiblissement de la république de Venise. 81
— Rapports et différences entre le gouvernement de l'Église et celui de Venise. *ib.*
— Incapacité des prêtres pour l'administration. 82
— Ruine rapide de tous les États soumis à l'Église. *ib.*
— Embarras où les prodigalités de Léon X avaient mis Clément VII. 83
— Économie sordide et mal entendue de Clément VII. *ib.*
— Haine du peuple romain pour Clément VII. 84
— Mécontentement des Florentins, et regrets pour la perte de leur liberté. *ib.*
— Regrets du pape et des Vénitiens d'avoir fait dépendre leur sort d'un homme, et non d'une nation. *ib.*
— La bataille de Pavie n'avait presque coûté à la France que la captivité du roi. *ib.*
— Un roi cesse d'être souverain du moment qu'il est prisonnier. 85
— L'armée impériale hors d'état de poursuivre ses avantages. *ib.*
— La pénurie constante de l'Empereur, conséquence des désordres de son administration. 86
— François Ier regarde la cause de la France comme perdue, une fois qu'il est prisonnier. 87
— Le duc d'Albany se retire dans les fiefs des Orsini. *ib.*
— Les Vénitiens proposent une ligue à Clément VII pour la défense de l'indépendance italienne. 88
— Il écoute de préférence les propositions des généraux impériaux. *ib.*
— 1er avril. Il signe à Rome un traité entre l'Empereur, le duc de Milan, les Florentins et l'Église. 89
— Effroyables contributions levées par les généraux impériaux sur les États d'Italie. *ib.*
— Après avoir reçu l'argent du pape, les généraux impériaux refusent d'exécuter le traité fait avec lui. 90
— Humilité hypocrite de Charles-Quint au moment de sa victoire. *ib.*
— Propositions exorbitantes qu'il fit faire à François Ier. 91
— Il aliène le cardinal Wolsey, et avec lui le roi d'Angleterre. *ib.*
— Le duc d'Albany s'embarque à Civitta-Vecchia avec les restes de son armée. 92
— 7 juin. Lannoy persuade à François Ier de s'embarquer pour l'Espagne, à l'insu de Pescaire et du duc de Bourbon. *ib.*

Digitized by Google

An

1525. François, dans son empressement de recouvrer sa liberté, offre de sacrifier l'Italie à l'Empereur. 93
— Les Italiens invitent la France à une ligue, pour forcer Charles à remettre François en liberté. *ib.*
— Oppression de François Sforza sous les ministres impériaux. 94
— François Sforza et son chancelier Moroni entrent dans la ligue italienne. *ib.*
— Moroni tente d'engager le marquis de Pescaire dans la même ligue. 95
— Il lui offre, au nom de la même ligue, de lui assurer la couronne de Naples. 96
— Projet de Moroni, communiqué à Pescaire, pour surprendre l'armée impériale. *ib.*
— Pescaire fait consulter des théologiens sur ses scrupules. 97
— Négociations de la cour de Rome avec Henri VIII d'Angleterre. *ib.*
— 1er juillet. Négociations de l'évêque de Véruli avec les Suisses. 98
— 24 juin. Promesse de la régente de France, de seconder les Italiens dans leurs efforts pour défendre leur indépendance. *ib.*
— La duchesse d'Alençon compromet les projets des Italiens, dont elle avait connaissance. 99
— Pescaire se détermine à trahir les alliés qui voulaient le faire roi de Naples. 100
— Août. François Sforza reçoit l'investiture du duché de Milan à des conditions très-onéreuses. 101
— Maladie de François Sforza, qui retarde les mesures des alliés. 102
— Maladie de François Ier à Madrid, qui ranime ses négociations avec l'Empereur. *ib.*
— 14 octobre. Pescaire lève le masque, et fait arrêter Moroni au château de Novare. *ib.*
— Pescaire se fait livrer toutes les forteresses du duc de Milan. 103
— Il entoure le château de Milan de tranchées, et en commence le siége. *ib.*
— Le sénat de Venise refuse de traiter avec l'Empereur, tant que le duché de Milan serait occupé par les Impériaux. *ib.*
— 14 novembre. Mépris témoigné par les Castillans au connétable de Bourbon. 104
— Horreur des Italiens pour le marquis de Pescaire. *ib.*
— 30 nov. Mort de Pescaire à Milan. 105
— Conditions de la ligue projetée entre la France, l'Angleterre, et les princes italiens. *ib.*
— Irrésolution de Clément VII avant de la signer. 106
— Opposition entre Nicolas de Schomberg et le dataire Ghiberti. 107
— Nouvelles propositions de l'Empereur au pape, qui retardent la conclusion de la ligue. *ib.*
— Le pape consent à un délai de deux mois avant de prendre aucun engagement. *ib.*
— Ambition démesurée de Charles-Quint en traitant avec la France. 108

Digitized by Google

An

1526. 14 janvier. Traité de Madrid, sacrifices imposés à François Ier. 108
— 18 mars. François est remis en liberté et échangé contre ses deux fils. 109

CHAPITRE IV. *Ligue des Italiens pour défendre leur indépendance. Ils sont abandonnés par la France, et mal servis par le duc d'Urbin; cruautés des Impériaux en Lombardie. Clément VII, surpris au Vatican par les Colonna, est forcé de consentir à une trêve qu'il n'observe pas.* 110

An

1526. Tous les Italiens soupiraient après l'expulsion des barbares. 111
— Cruautés des ultramontains dans toutes les provinces de l'Italie. *ib.*
— Les Italiens, n'espérant point la paix, désiraient du moins une guerre nationale. 112
— Insurrections fréquentes dans le Milanez. 113
— Épuisement de Charles-Quint, et embarras de ses affaires. *ib.*
— Les rois de France et d'Angleterre prêts à seconder les Italiens. 114
— L'esprit militaire manquait à la nation italienne. *ib.*
— Le courage d'esprit manquait aussi aux gouvernements italiens. *ib.*
— Le pape et les Vénitiens envoient des ambassadeurs à François Ier. 115
— François Ier leur déclare qu'il ne se croit pas lié par le traité de Madrid. *ib.*
— Son courage et son ambition étaient cependant domptés par le malheur. 116
— 22 mai. François Ier s'allie à Clément VII, aux Vénitiens et à François Sforza, pour la liberté de l'Italie. *ib.*
— Insurrection à Milan, et convention entre les Espagnols et le peuple. 117
— Juin. Les troupes de Venise et de l'Église s'avancent sur l'Adda et le Pô, en même temps que les alliés ordonnent des levées de Suisses. 118
— Lenteur et subterfuges de François Ier, qui négocie avec l'Empereur. 119
— Hugues de Moncade cherche vainement à detacher Clément VII de la France. *ib.*
— Le duc d'Urbin, chef de l'armée de la ligue; son caractère, et son système timide de guerre. 120
— Retard des Suisses attendus à l'armée du pape. *ib.*
— 17 juin. Les généraux espagnols excitent à dessein un soulèvement à Milan, pour avoir occasion de punir le peuple. 121
— Vexations intolérables des Impériaux à Lodi. *ib.*
— Louis Vistarini, pour s'en délivrer, ouvre cette ville à l'armée de la ligue. *ib.*
— 26 juin. L'armée de l'Église se joint à celle du duc d'Urbin; et ses chefs le pressent de marcher sur Milan. 123
— 7 juillet. Escarmouche du duc d'Urbin aux portes de Milan. *ib.*
— 8 juillet. Il se retire précipitamment, et pendant la nuit. 124
— Le même jour la ligue est publiée en France, à Rome et à Venise. *ib.*

Digitized by Google

An

1526. Commencement des défiances et des mécontentements entre les alliés. 124
— Détresse des Milanais, et leur oppression effroyable sous les Espagnols. 125
— Les Milanais implorent la protection du duc de Bourbon, arrivé d'Espagne. 126
— Bourbon les trompe, et prend leur argent sur sa parole, qu'il fausse. *ib.*
— 17 juillet. Le duc de Milan fait sortir 300 bouches inutiles du château. *ib.*
— 22 juillet. Le duc d'Urbin vient asseoir son camp à deux milles de Milan. 127
— 24 juillet. François Sforza est réduit à capituler par le manque absolu de vivres. *ib.*
— Le duc de Milan vient joindre les alliés, et est mis en possession de Lodi. *ib.*
— Le pape veut changer le gouvernement de Sienne, dévoué à l'Empereur. 128
— 17 juin. Armée pontificale et florentine devant Sienne. *ib.*
— 25 juillet. Cette armée est mise en déroute par une sortie de quatre cents soldats. 129
— Mauvaise politique du duc d'Urbin en temporisant. *ib.*
— Les Italiens se défient du roi de France; envoi de J.-B. Sanga, nonce apostolique, auprès de lui. 130
— La lenteur du roi de France tenait à sa nonchalance et à son goût pour les plaisirs. *ib.*
— Flotte espagnole armée en Catalogne pour porter des troupes en Italie. 131
— Le duc d'Urbin sollicite d'attaquer Gênes par terre, en même temps que la flotte de la ligue l'attaquerait par mer. *ib.*
— 6 août, 25 septembre. Il assiége et prend Crémone. 132
— 29 août. Pierre Navarro commence le siége de Gênes avec la flotte de la ligue. *ib.*
— 22 août. Le pape se réconcilie avec les Colonna, signe avec eux un traité de paix, et licencie ses gens de guerre. 133
— Pompée Colonna n'avait signé ce traité que pour surprendre le pape. *ib.*
— 20 septembre. Pompée Colonna, avec huit mille hommes, entre dans Rome par la porte de Saint-Jean de Latran. *ib.*
— Les Romains refusent de s'armer pour défendre le pape. 134
— Le Vatican et le temple de Saint-Pierre pillés par les Colonna. *ib.*
— Clément VII, réfugié au château Saint-Ange, traite avec H. de Moncade. 135
— Le pape s'engage à une trêve de quatre mois. *ib.*
— 7 octobre. Guicciardini, avec les troupes du pape, quitte l'armée de la ligue, et se retire de l'autre côté du Pô. *ib.*
— 31 octobre. Le duc d'Urbin quitte son camp de Crémone pour se rapprocher de Milan. 136
— Georges Frundsberg met les Allemands en mouvement pour secourir l'armée impériale à Milan. *ib.*

Digitized by Google

An
1526. Novembre. Il entre en Italie avec treize mille landsknechts. 137
— 24 novembre. Jean de Médicis blessé mortellement près de Borgoforte. *ib.*
— Projet de Macchiavel de faire combattre Jean de Médicis pour l'indépendance italienne avec une compagnie d'aventuriers. 138
— 28 novembre. Frundsberg passe le Pô, et remonte le long de sa rive droite. 139
— Bourbon vend la liberté à Moroni, et en fait son conseiller. *ib.*
— Tous les villages des Colonna ravagés par l'armée du pape. *ib.*
— La flotte du vice-roi passe devant Gênes, et combat celle de Navarro. 140
— Lannoy débarque ses troupes à Gaëte, et entre en traité avec le pape. 141
— Négociations délusoires par lesquelles se termine l'année. 142

CHAPITRE V. *Le connétable de Bourbon conduit l'armée impériale vers la Toscane : Clément VII, après avoir obtenu des avantages dans le royaume de Naples, traite avec le vice-roi ; prise et sac de Rome. Florence se remet en liberté.* 1527. 145

An
1527. Le progrès des Italiens dans la civilisation augmentaient leurs souffrances sous le joug de leurs oppresseurs. *ib.*
— La guerre devient d'autant plus cruelle qu'elle a duré plus longtemps. *ib.*
— Férocité des soldats commandés par Bourbon. 144
— La demande des soldes arriérées autorisait tous leurs excès. 145
— Difficulté qu'éprouve Bourbon à tirer ses troupes de Milan, et à leur faire passer le Pô. *ib.*
— 30 janvier. La garnison de Milan passe le Pô, et se réunit à Frundsberg. *ib.*
— Séjour de l'armée de Bourbon devant Plaisance, et conseils du duc de Ferrare. 146
— 20 février. Bourbon se remet en marche sur la route de Bologne. 147
— Projet du duc d'Urbin de tenir Bourbon entre deux armées. *ib.*
— 3 janvier. Le duc d'Urbin s'absente de son armée sous prétexte de maladie. *ib.*
— Renzo de Céri et le comte de Vaudemont déterminent le pape à attaquer le royaume de Naples. 148
— 31 janvier. Lannoy est surpris et mis en déroute à Frusolone par l'armée du pape. 149
— 15 février. Succès de l'armée et de la flotte de la ligue dans le royaume de Naples. *ib.*
— Indiscipline de l'armée de l'Église. 150
— Avarice et embarras de finances de Clément VII. *ib.*
— 15 mars. L'expédition contre Naples est abandonnée. *ib.*
— 17 février. Soulèvement dans l'armée du duc de Bourbon, qu'il ramène à l'obéissance. 151

Digitized by Google

An
1527. 5 mars. L'armée vénitienne passe le Pô pour suivre Bourbon. 151
— 14 mars. Nouvelle sédition des Impériaux apaisée par l'argent du duc de Ferrare. ib.
— François Ier manque à toutes les promesses qu'il avait faites au pape. 152
— Embarras et détresse du pape. ib.
— 15 mars. Clément VII signe une trêve de huit mois avec le vice-roi. 153
— Clément VII méconnaît le danger dont le menaçait Bourbon. ib.
— Son imprudence extrême en désarmant à l'approche de cette armée. 154
— 31 mars. Bourbon déclare qu'il n'accepte pas la trêve, et se remet en marche. 155
— Incertitude de Bourbon avant de traverser l'Apennin. ib.
— Le vice-roi vient jusqu'à Florence pour arrêter Bourbon. ib.
— 15-25 avril. Bourbon traverse l'Apennin, et entre dans le val d'Arno supérieur. 156
— 26 avril. Les Florentins demandent des armes à leur gouvernement. 157
— Soulèvement des Florentins. ib.
— Les insurgés ne s'assurent pas à temps des portes. 158
— Les Médicis rentrent dans la ville avec le duc d'Urbin et le marquis de Saluces. ib.
— Les insurgés se soumettent, et obtiennent une amnistie. 159
— Le duc d'Urbin exige que les Florentins entrent en leur propre nom dans la ligue, et qu'ils lui rendent le Montefeltro. ib.
— 20 avril. Le duc de Bourbon part à grandes journées du voisinage d'Arezzo pour Rome. 160
— 5 mai. Il arrive avec son armée devant Rome. ib.
— Renzo de Céri et Martin du Bellay chargés de la défense de Rome. ib.
— 5 mai. Confiance de Clément VII en recevant la sommation de Bourbon. 161
— 6 mai. Bourbon est tué, en montant à l'assaut, près du Janicule. ib.
— Le Borgo de Rome pris d'assaut par les Allemands et les Espagnols. 162
— Clément VII s'enfuit du Vatican au château Saint-Ange. 163
— Pillage du Borgo de Rome, du Vatican et du Trastévéré. 164
— L'armée impériale passe le Tibre, et commence le pillage de Rome. ib.
— Atrocités commises par l'armée victorieuse. 165
— 8 mai. Arrivée de Pompée Colonna avec ses vassaux. 166
— 6 mai. Arrivée du comte Rangoni au pont Salorio pour secourir Rome. 167
— 16 mai. Le duc d'Urbin arrive à Orviéto avec l'armée vénitienne. ib.
— Il refuse d'attaquer les Impériaux, à moins qu'il ne reçoive de puissants renforts de Suisses. ib.
— Il s'approche de Rome, puis se retire immédiatement. 168
— 6 juin. Capitulation du pape, qui demeure prisonnier des Impériaux. 169
— Les provinces et les villes éloignées refusent d'exécuter la capitulation du pape. ib.
— 5 juin. Modène prise par le duc de Ferrare, Ravenne et Cervia par les Vénitiens. ib.
— Clément VII plus attaché à sa souveraineté sur Florence qu'à celle de l'État de l'Église. 170

Digitized by Google

An

1527. Dépenses prodigieuses auxquelles Clément VII avait forcé les Florentins. 170
— 12 mai. La nouvelle de la prise de Rome arrive à Florence. 171
— 16 mai. Les grands citoyens de Florence somment le cardinal de Cortone de rendre à la république sa liberté. *ib.*
— Philippe Strozzi et sa femme, Clarice de Médicis, se joignent au parti de la liberté. *ib.*
— Le cardinal de Cortone capitule avec le parti républicain. 172
— 17 mai. Les Médicis sortent de Florence. 173
— La balie rétablit la constitution populaire, et abdique ses pouvoirs. *ib.*
— 21 mai. Le grand conseil s'assemble de nouveau, et élit des magistrats populaires. 174
— Mort de Nicolas Macchiavelli. 175

Chapitre VI. *Lautrec conduit une armée française devant Naples, et bloque cette ville; victoire de sa flotte sur celle des Espagnols; maladie dans son camp; sa mort, et capitulation de son armée. André Doria passe au parti impérial, et change le gouvernement de Gênes.* 1527—1528. 176

An

1527. Les rois, au seizième siècle, ne voyaient pas plus les guerres où ils s'engageaient, que les papes au quatorzième. *ib.*
— Charles-Quint ne connaissait point la désolation qu'il avait causé dans les provinces et en Italie. *ib.*
— Henri VIII ne prenait part à la guerre qu'en fournissant des contributions. 177
— François Ier, jusqu'à la bataille de Pavie, avait été également sourd aux plaintes des peuples. *ib.*
— Le malheur avait changé son caractère sans le réformer. 178
— La paix, également désirable pour l'Empereur et pour les alliés. 179
— 2 août. Charles-Quint cherche à se justifier du sac de Rome et de la captivité du pape. *ib.*
— 18 août. Traité d'Amiens, entre François Ier et Henri VIII, pour forcer l'Empereur à mettre en liberté le pape et les fils de France. 180
— Les cardinaux, demeurés libres, s'assemblent à Parme, pour traiter de la mise en liberté de leur chef. *ib.*
— La peste éclate en Italie, et afflige surtout la ville de Rome. *ib.*
— Fin de septembre. Mort de Charles de Lannoy: l'armée impériale demeure à Rome sans chef. 181
— Cette armée se répand dans la campagne de Rome et l'Ombrie. *ib.*
— La peste s'introduit au château Saint-Ange, parmi la garde du pape. *ib.*
— Ses otages maltraités et menacés réussissent à s'échapper. 182
— 31 octobre. Nouvelle convention avec le pape; elle lui donne quelque répit pour payer sa rançon. 183

Digitized by Google

An
1527. 30 juin. Lautrec part de la cour de France pour se mettre à la tête de la nouvelle armée d'Italie. 183
— Août. Lautrec prend le château de Bosco dans l'Alexandrin. 184
— André Doria recommence avec sa flotte le blocus de Gênes. *ib.*
— Commencement d'août. Gênes se soumet au roi de France. *ib.*
— Lautrec s'empare d'Alexandrie, et remet cette ville au duc de Milan. 185
— 1er septembre. Lautrec trompe Ant. de Leyva, et attaque Pavie. 186
— 1er octobre. Prise et sac de Pavie par les Français. *ib.*
— Lautrec se refuse à achever la conquête de la Lombardie, et s'achemine vers le midi de l'Italie. 187
— Réconciliation du duc de Ferrare avec la France. Son fils épouse Renée, fille de Louis XII. *ib.*
— La république de Florence resserre son alliance avec la France. 188
— 7 décembre. Renouvellement de la ligue à Mantoue. *ib.*
— 9 décembre. Le pape s'échappe du château Saint-Ange, la veille du jour où il devait être remis en liberté. 189
1528. Janvier. Clément VII reçoit à Orviéto les ambassadeurs de France et d'Angleterre, et il donne des espérances à tous les partis. *ib.*
— 21 janvier. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre déclarent à Burgos la guerre à Charles-Quint, et sont arrêtés. 190
— 28 mars, 24 juin. Cartels mutuels entre le roi de France et l'Empereur. *ib.*
— 10 février. Lautrec passe le Tronto, et entre dans les Abruzzes. 191
— Succès de Lautrec, aidé par les Vénitiens et les Florentins, dans les Abruzzes. *ib.*
— L'armée de Lautrec demeure incomplète; et le roi ne lui envoie pas l'argent qu'il lui avait promis. *ib.*
— 17 février. Le prince d'Orange tire l'armée impériale de Rome, avec l'argent que lui envoie le pape. 192
— Mi-mars. Les deux armées en présence entre Troia et Lucéria. 193
— 21 mars. Le prince d'Orange fait sa retraite de Troia sur Naples. 194
— Piétro Navarro s'oppose à ce qu'on le poursuive avant d'avoir pris Melphi. *ib.*
— 23 mars. Prise et sac de Melphi par les Français. *ib.*
— Conquêtes de Lautrec et des Vénitiens en Pouille. 195
— Mi-avril. Lautrec entre dans la terre de Labour, et soumet plusieurs villes. *ib.*
— 1er mai. Il trace son camp devant Naples, au Poggio-Reale. 196
— Lautrec se résout à attaquer Naples par un blocus. *ib.*
— Un grand nombre de Napolitains embrassent le parti français. 197
— Les assiégés éprouvent le besoin de vins et de farines. *ib.*
— 22 mai. Horace Baglioni, colonel des Bandes Noires, est tué. Hugues de Pépoli le remplace. 198
— Hugues de Moncade veut surprendre la flotte génoise, qui croisait devant Naples. *ib.*
— 28 mai. Bataille navale devant Capo d'Orco, dans le golfe de Salerne. 199
— Destruction de la flotte impériale par Filippino Doria. *ib.*

Digitized by Google

An
1528. 10 juin. L'amiral vénitien Piètro Lando arrive devant Naples. 200
— Maladies parmi les assiégeants et les assiégés. 201
— 15 juin Mort du nonce du pape et du provéditeur vénitien. 202
— Le roi de France et l'Empereur préparent des secours pour leurs armées d'Italie. ib.
— 10 mai. Le duc de Brunswick part de Trente, et entre en Lombardie avec dix mille landsknechts. ib.
— Juillet. Après d'effroyables cruautés, son armée se dissipe, et il retourne en Allemagne. 203
— Oppression cruelle des Milanais, sous Antonio de Leyva. ib.
— Août. Saint-Paul entre en Lombardie avec environ dix mille hommes. 204
— Septembre. Il reprend d'assaut Pavie, que les Français avaient laissé surprendre. ib.
— Mécontentement d'André Doria dans ses rapports avec la France. 205
— Mépris de François Ier pour les priviléges des Génois. ib.
— 30 juin. L'engagement de Doria avec la France finit, et il ne veut pas le renouveler. 206
— Juillet. André Doria se retire à Lérici avec ses galères, pendant que Barbesieux prend le commandement de celles de France. ib.
— 20 juillet. Doria offre ses services à l'Empereur, moyennant qu'il assure la liberté de sa patrie. 207
— Sentiment de Doria sur sa propre défection. 208
— 18 juillet. Barbesieux arrive devant Naples avec la flotte française. 209
— Lautrec tombe malade : il envoie Renzo de Céri faire pour lui des levées dans l'Abruzze. ib.
— 2 août. Faiblesse extrême à laquelle la maladie réduit l'armée française. 210
— 16 août. Mort de Lautrec; le marquis de Saluces prend le commandement de l'armée française. ib.
— 29 août. Le marquis de Saluces veut faire retraite sur Averse. 211
— La moitié de l'armée est mise en déroute par la cavalerie impériale. ib.
— 30 août. Le prince d'Orange attaque les Français retirés dans Averse. 212
— Capoue ouvre ses portes à Fabrice Maramaldo et aux Calabrois. ib.
— Le marquis de Saluces capitule à Averse pour les restes de l'armée. 213
— Les Espagnols laissent périr les prisonniers français dans les étables de la Madeleine. ib.
— Les Bandes Noires détruites par le siége de Naples et la capitulation d'Averse. ib.
— Mort du marquis de Saluces et de Piétro Navarro. 214
— Supplices ordonnés par le prince d'Orange à Naples, et dans les provinces. ib.
— La guerre se continue quelque temps encore en Pouille et en Calabre. ib.
— André Doria, avec sa flotte, fait voile vers Gênes, pour remettre sa patrie en liberté. 215
— 12 septembre. Les troupes de Doria sont reçues dans Gênes, et la révolution s'accomplit sans effusion de sang. ib.
— 21 octobre. Le Castelletto et Savone se rendent aux Génois, qui rasent le premier, et comblent le port de la seconde. 216

Digitized by Google

CHAPITRE VII. *Nouvelles constitutions des républiques de Gênes et de Florence. L'indépendance italienne est sacrifiée par Clément VII et François Ier, dans les traités de Barcelone et de Cambrai. Couronnement de Charles-Quint à Bologne, et asservissement de l'Italie.* 1528—1530. 218

Les constitutions nouvelles de Florence et de Gênes furent tracées au milieu de cruelles calamités. *ib.*
Les douze réformateurs de Gênes chargés de pacifier la ville et de réconcilier les partis. *ib.*

An

1528. Le sénat leur confie le soin de refondre la constitution. 219
— André Doria refuse la souveraineté de Gênes, offerte par Charles-Quint. *ib.*
— Le point d'honneur génois associé à des noms qui perpétuaient les haines. 220
— Adoption d'une famille par une autre, pratiquée à Gênes sous le nom d'alberghi. *ib.*
— Les réformateurs déclarent tous les citoyens actifs génois, gentilshommes et égaux en droits. 221
— Ils les distribuent dans vingt-huit alberghi ou familles adoptives. *ib.*
— La division des Génois en alberghi fut supprimée par la loi de médiation du 17 mars 1576, après quarante-huit ans de durée. 222
— Grand conseil des gentilshommes génois, corps électoral. *ib.*
— Formation du sénat annuel, du doge et de la seigneurie. *ib.*
— La constitution de Gênes purement aristocratique. 223
— Cette aristocratie était cependant moins exclusive que celle de Venise. *ib.*
— La constitution florentine, de son côté, penche vers l'aristocratie. 224
— Le droit de cité limité à ceux qui le tenaient par héritage de leurs ancêtres. *ib.*
— Division des habitants de l'État en plusieurs classes, dont une seule était souveraine. 225
— Deux mille cinq cents citoyens gouvernaient un million de sujets, mais du moins avec des formes populaires. 225
— Nicolas Capponi, avec les grands, veut resserrer l'oligarchie. *ib.*
— Baldassar Carducci s'oppose à lui à la tête du parti populaire. 226
— Dante de Castiglione brise les statues et les armes des Médicis. *ib.*
— Nicolas Capponi réunit la faction Médicis, ou *Palleschi*, aux disciples de Savonarola, ou *Piagoni*. 227
1522-1527. Peste à Florence. *ib.*
1527. Août. Il devient impossible de rassembler le grand conseil. 228
1528. 9 février. Nicolas Capponi fait déclarer Jésus-Christ, roi perpétuel de Florence. 229
— 10 juin. Capponi, confirmé gonfalonier pour une autre année. *ib.*
— Formation de la garantie pour les jugements politiques. *ib.*

Digitized by Google

An

1528. L'impôt direct, sur la fortune mobilière, réglé par vingt commissaires. 230
— Formation de la garde du palais de trois cents jeunes gens. 231
— 6 novembre. Formation de la garde urbaine de quatre mille citoyens. *ib.*
— L'attachement des Florentins à la nation française les fait persister dans la sainte ligue. 232
— Négociations d'André Doria avec Luigi Alamanni, pour réconcilier Florence avec l'Empereur. 233
— Les Florentins rejettent ses propositions. *ib.*
— Désordre de l'armée de Bourbon, comte de Saint-Paul, en Lombardie. 234
1529. Saint-Paul, avec les ducs d'Urbin et de Milan, s'approche de Milan, mais se trouve trop faible pour l'attaquer. 235
— 21 juin. Saint-Paul, surpris à Landriano, est fait prisonnier par Antonio de Leyva. *ib.*
— 7 juillet. Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche se réunissent à Cambrai pour négocier la paix. 236
— François Ier s'efforce de persuader aux alliés qu'il défendra leurs intérêts. *ib.*
— Clément VII s'efforce de même de tromper François Ier. 237
— Irritation de Clément VII contre les Vénitiens, le duc de Ferrare, et les Florentins. *ib.*
— Les progrès des Turcs, et ceux des protestants, en Allemagne, font désirer la paix à Charles-Quint. 238
— 20 juin. Traité de paix et d'alliance de Barcelone, entre l'Empereur et le pape. 239
— 10 janvier. Hippolyte de Médicis nommé cardinal; Alexandre est désigné pour chef de la maison de Médicis. *ib.*
— 5 août. Traité de Cambrai ou des Dames, entre François Ier et Charles-Quint. 240
— François Ier abandonne les Florentins et les Vénitiens à toute la vengeance de l'Empereur. *ib.*
— Il sacrifie de même les ducs de Milan et de Ferrare, les Orsini et les Frégosi, et tous les partisans de la maison d'Anjou dans le royaume de Naples. 241
— Charles-Quint, dans ce traité, garantit au contraire les intérêts de tous ses alliés. *ib.*
— Par le sacrifice de ses alliés, François Ier obtient des conditions plus avantageuses pour lui-même. 242
— François Ier cherche jusqu'au bout à tromper les Florentins. *ib.*
— Charles-Quint mande à Barcelone André Doria, pour passer sur ses galères en Italie. 243
— 29 juillet. Charles-Quint s'embarque à Barcelone, et débarque le 12 août à Gênes. *ib.*
— Armée nombreuse de l'Empereur, destinée à mettre en exécution le traité de paix. 244

Digitized by Google

An
1529. Les alliés font bonne contenance, pour traiter avec lui les armes à la main. 244
— La guerre de Hongrie et son propre épuisement déterminent Charles-Quint à traiter avec eux. *ib.*
— Il exclut les seuls Florentins de la pacification. 245
— Les alliés évitent tout combat avec l'Empereur, en continuant à se défendre. *ib.*
— 5 novembre. Entrevue du pape et de l'Empereur à Bologne. 246
— 22 novembre. François Sforza se rend aussi à Bologne pour traiter. *ib.*
— 23 décembre. Traité de paix de Charles avec Sforza, et conditions onéreuses auxquelles il lui rend le duché de Milan. 247
1529-1535. Règne malheureux de François Sforza, et sa mort sans enfants. *ib.*
1529. 23 décembre. Traité de paix de l'Empereur avec les Vénitiens. 248
1530. 20 mars. Alphonse d'Este se rend aussi à Bologne pour traiter. *ib.*
— 21 mars. Le pape et le duc de Ferrare se soumettent à l'arbitrage de la chambre impériale. 249
1531. 21 avril. Sentence de Charles-Quint, qui assure à la maison d'Este, Ferrare, comme fief de l'Eglise, et Modène et Reggio, comme fiefs de l'Empire. *ib.*
1530. 25 mars. Le marquisat de Mantoue changé en duché, en faveur de Frédéric de Gonzague. 250
— Le duc Charles III de Savoie s'attache uniquement à l Empereur. *ib.*
— Les républiques de Gênes, Sienne et Lucques, se soumettent à une dépendance absolue de l'Empereur. 251
1530. Toutes les armées de Charles-Quint, en évacuant le reste de l'Italie, se réunissent autour de Florence. *ib.*
— 22 février, 24 mars. Charles reçoit à Bologne, des mains du pape, les deux couronnes de Lombardie et de l'Empire. *ib.*
— Le pouvoir de Charles-Quint fut dès cette époque plus absolu en Italie que ne l'avait été celui de Charlemagne ou d'Othon. 252
— Les Italiens avaient cessé d'exister comme nation indépendante. *ib.*
— Avril. Charles-Quint part pour l'Allemagne, en laissant l'Italie asservie. 253

CHAPITRE VIII. *Préparatifs des Florentins pour défendre leur liberté ; ils sont assiégés par le prince d'Orange. Exploits, dans l'État florentin, de François Ferrucci, commissaire général ; il livre au prince d'Orange un combat où tous deux sont tués ; capitulation de Florence.* 1529-1530. 254

La république de Florence résolue à se défendre, tandis que tout le reste de l'Italie se soumet au joug de la maison d'Autriche. *ib.*
Les Florentins, qui jusqu'alors n'avaient point été militaires, prennent eux-mêmes les armes pour la défense de la liberté. *ib.*

An
1527. Décembre. Organisation de trois cents citoyens de la garde du palais. 255

Digitized by Google

An
1528. 6 décembre. Organisation des seize compagnies de la garde urbaine. 255
1527. Juillet. Rappel des *bandes de l'ordonnance* du territoire florentin. 256
1528. Décembre. Hercule d'Este nommé capitaine général des hommes d'armes. *ib.*
1529. Avril. Les fortifications de Florence sont complétées. 257
— Mai. Les Dix de la guerre prennent Malatesta Baglioni à leur solde, avec le titre de gouverneur général. *ib.*
— Le gonfalonier Capponi veut réconcilier la république avec le pape. 258
— Capponi appelle aux consultations, ou *pratiche* plusieurs amis des Médicis. *ib.*
— Défiance des conseils; ils nomment eux-mêmes la *pratica* des Dix de la guerre. *ib.*
— Correspondance secrète de Capponi avec Clément VII. 259
— 16 avril. Lettre suspecte adressée à Capponi, trouvée par un des prieurs. *ib.*
— 17 avril. Capponi est déposé; François Carducci lui est donné pour successeur. 260
— Capponi se justifie de l'accusation de trahison, et est acquitté. *ib.*
— Les Florentins reçoivent coup sur coup les nouvelles les plus alarmantes. *ib.*
— Le gouvernement prend des mesures pour trouver de l'argent. 261
— La seigneurie ordonne aux paysans de porter leurs récoltes dans les lieux forts. 262
— Septembre. Hercule d'Este, sommé de se rendre à son poste, refuse d'obéir. 263
— Ambassade envoyée par les Florentins à l'Empereur à Gênes. *ib.*
— 8 octobre. Mort de N. Capponi au retour de cette ambassade; fuite des deux autres ambassadeurs. 264
— Le pape charge de ses vengeances contre Florence le même prince d'Orange qui l'avait fait prisonnier à Rome. *ib.*
— Fin de juillet. Le pape accorde aux soldats d'Orange main-forte pour se faire payer le reste des rançons des citoyens romains. *ib.*
— Fin d'août. L'armée du prince d'Orange se rassemble à Foligno. 265
— 1er septembre. Prise et pillage de Spelle, sur la frontière de Pérouse. 266
— 12 septembre. Baglioni, par un traité, ouvre Pérouse au prince d'Orange, et conduit son infanterie aux Florentins. *ib.*
— 14 septembre. Cortone se rend au prince d'Orange, et les Florentins évacuent Arezzo et tout le val d'Arno supérieur. *ib.*
— 18 septembre. Arezzo prétend se reconstituer en république sous la protection de l'Empereur. 267
— François Guicciardini s'enfuit, et se joint aux ennemis de sa patrie. *ib.*
— Des ambassadeurs envoyés au pape sont renvoyés durement. 268
— 19 octobre. Les maisons et les jardins à un mille de la ville sont rasés par les Florentins. *ib.*
— 14 octobre. Le prince d'Orange trace son camp au Piano-à-Ripoli, devant Florence. 269

Digitized by Google

An
1529. Napoléon Orsini, abbé de Farfa, au service des Florentins. 269
— Commencement des services et de la réputation de François Ferrucci. 270
— Novembre. Ferrucci reprend d'assaut San-Miniato. 271
— 10 novembre. Orange attaque Florence par escalade, et est repoussé. *ib.*
— 11 décembre. Étienne Colonna surprend à leur poste les Impériaux de Sciarra. 272
— 5 décembre. Mort de Jérôme Moroni dans le camp des assiégeants. 273
— 25 décembre. Les Florentins abandonnés par les Vénitiens, qui signent leur paix avec l'Empereur. *ib.*
— Fin de décembre. Une nouvelle armée impériale vient camper sur la rive droite de l'Arno. 274
— Raphaël Girolami est donné pour successeur au gonfalonier François Carducci. *ib.*
1530. Blocus de Florence. Le prince d'Orange ne bat point la ville en brèche. 275
— Hercule Rangoni emmène les gendarmes d'Hercule d'Este. 276
— 26 janvier. Malatesta Baglioni, nommé capitaine général. *ib.*
— Conduite double de François Ier avec les Florentins. *ib.*
— Nouvelles conditions offertes au pape, et rejetées par lui. 277
— Prédications à Florence pour animer à la défense de la liberté. *ib.*
— Fréquentes attaques des Florentins contre les lignes ennemies. 278
— 21 mars. Sortie générale des Florentins, et combat brillant autour du cavalier de la porte Romaine. *ib.*
— 5 mai. Sortie de Baglioni, qui prend d'assaut le couvent de San-Donato. 279
— 10 juin. Étienne Colonna attaque le comte de Lodrone, et le quartier des Allemands à la droite de l'Arno. *ib.*
— Succès de Lorenzo Carnésechi dans la Romagne toscane. 280
— Perte de la citadelle d'Arezzo, de Borgo San-Sepolcro, et de Volterra. 281
— 27 avril. Francesco Ferrucci part d'Empoli pour recouvrer Volterra. 282
— 29 mai. Empoli pris par Sarmiento et D. Ferdinand de Gonzague. *ib.*
— 27 avril. François Ferrucci reprend Volterra avec un grand carnage. *ib.*
— Avril-Juin. Ferruci défend Volterra contre Maramaldo et Sarmiento. *ib.*
— 17 juin. Il force les Impériaux à lever le siége de Volterra. 283
— Ferrucci rassemble une armée pour faire lever le siége de Florence. *ib.*
— 14 juillet. Ferrucci part de Volterra pour Pise. *ib.*
— Ferrucci retenu par la fièvre à Pise. 284
— Plan de Ferrucci pour attaquer Rome, rejeté par la seigneurie. *ib.*
— 30 juillet. Ferrucci part de Pise, et traverse l'Etat lucquois. *ib.*
— 2 août. Ferrucci, avec son armée, s'approche de Gavinana, dans les montagnes de Pistoia. 285
— Trahison de Malatesta Baglioni, qui donne le moyen au prince d'Orange de marcher au-devant de Ferrucci. 286
— 2 août. Ferrucci et le prince d'Orange arrivent en même temps à Gavinana. *ib.*
— Le prince d'Orange est tué. 287

Digitized by Google

An
1530. Jean-Paul Orsini repoussé par Vitelli, tandis que Ferrucci repousse Maramaldo hors de Gavinana. 288
— Nouvelle attaque contre Gavinana. Ferrucci est pris et tué par Maramaldo. *ib.*
— 4 août. Le gonfalonier presse de nouveau Baglioni d'attaquer les Impériaux. 289
— Baglioni refuse ouvertement toute obéissance au gonfalonier. *ib.*
— 8 août. Le gonfalonier veut forcer Baglioni à l'obéissance; mais il est abandonné par les citoyens. 290
— Baglioni introduit les Impériaux dans le bastion de la porte Romaine. *ib.*
— La seigneurie forcée de mettre en liberté les partisans des Médicis. 291
— La seigneurie traite avec Barthélemi Valori, commissaire apostolique, et don Fernand de Gonzague, général impérial. *ib.*
— 12 août. Capitulation de Florence, avec promesse de liberté et d'amnistie. 292
— 20 août. Barthélemi Valori nomme une balie par l'autorité d'un prétendu parlement. 293
— La seigneurie est cassée, et le peuple est désarmé. *ib.*
— Fin de l'Histoire de Jacob Nardi; et son caractère. *ib.*

Chapitre IX. *Violation de la capitulation de Florence, persécution de tous les amis de la liberté : règne et mort d'Alexandre de Médicis; succession de Cosme Ier au titre de duc de Florence. Sienne, opprimée par les Espagnols, embrasse le parti français. Siége et dernière capitulation de cette ville.* 1530—1555. 295

L'Italie, après 1530, retombe dans l'état de nullité où elle était avant le douzième siècle. *ib.*

An
1122-1530. Grandeur de l'Italie pendant les quatre siècles de sa liberté. *ib.*
— L'indépendance de quelques petits États avant le douzième siècle, et après le quinzième, ne suffit pas pour que l'Italie ait une histoire à ces deux époques. 296
— Le couronnement des empereurs à Rome était un symbole de l'indépendance italienne, qui fut supprimé en 1530. 297
— Les États italiens qui se disaient encore indépendants depuis 1530, n'avaient plus d'influence sur le reste de l'Europe. *ib.*
— Derniers chapitres consacrés à la décrépitude de la nation italienne. 298
— L'oppression du parti de la liberté à Florence et à Sienne demande plus de détails. *ib.*
— Balie créée à Florence au nom de la souveraineté du peuple. *ib.*
— Octobre. Seconde balie de cent cinquante membres créée par la première. 299
— Cruelles vengeances du pape exercées par la balie contre tous les amis de la liberté. *ib.*

Digitized by Google

An
1530. Elle redouble de sévérité, et prolonge les supplices, à mesure qu'elle se sent mieux affermie. 300
— Les chefs de parti ordonnent les supplices en leur nom, sans faire intervenir l'autorité d'aucun membre de la maison de Médicis. *ib.*
1531. 5 juillet. Alexandre de Médicis entre à Florence, et est déclaré chef de la république par un rescrit de l'Empereur. 301
— Projets de Guicciardini pour se mettre à couvert de la haine publique. *ib.*
1532. 4 avril. Commission chargée de changer la constitution de Florence. 302
— 27 avril. Constitution monarchique donnée à Florence, avec deux conseils. *ib.*
— Tyrannie et défiance universelle d'Alexandre de Médicis. 303
1534. 1er juin. Il jette les fondements d'une citadelle pour contenir Florence. *ib.*
— Mécontentement de tous les chefs du parti de Médicis. 304
1533. 27 octobre. Catherine de Médicis épouse Henri de France, qui fut depuis Henri II. 305
1534. 25 septembre. Mort de Clément VII. Alexandre reste entouré d'ennemis. *ib.*
— Le cardinal de Médicis se met à la tête des ennemis d'Alexandre. 306
1535. 10 août. Hippolyte, cardinal de Médicis, empoisonné par Alexandre. *ib.*
— Les émigrés florentins plaident leur cause à Naples contre Alexandre, devant l'Empereur. 307
1536. Février. Charles prononce une amnistie pour les émigrés, sans changer le gouvernement. *ib.*
— Les émigrés la rejettent. 308
— 28 février. Charles donne sa fille à Alexandre, et lui assure sa protection. *ib.*
— Lorenzino de Médicis gagne la faveur d'Alexandre par des services honteux. *ib.*
1537. 6 janvier. Il tue le duc, qu'il avait attiré dans sa maison. 310
— Il n'essaye pas de soulever la ville, où il n'avait point de partisans. *ib.*
— Il part pour Bologne et Venise avant que le meurtre du duc soit connu. 311
— Le cardinal Cybo, ministre d'Alexandre, cache sa disparition. 312
— 7-8 janvier. Il trouve le duc mort dans l'appartement de Lorenzino. *ib.*
— 8 janvier. Tous les lieux forts occupés par Alexandre Vitelli, commandant de la garde du duc. *ib.*
— Le sénat pressé par Guicciardini de nommer un successeur au duc. 313
— 9 janvier. Le sénat forcé par la terreur à élire pour duc Cosme de Médicis, parent éloigné d'Alexandre. 314
— Guicciardini comptait pouvoir dominer Cosme, qui rejette le joug. *ib.*
— 22 janvier. Les cardinaux florentins entrent à Florence pour en modifier le gouvernement. 315
— 1er février. Ils sont trompés par Médicis, et renvoyés. *ib.*
— 28 février. La succession de Cosme confirmée par une bulle impériale, publiée à Florence le 21 juin suivant. 316
— 1-15 juillet. Armée levée par les émigrés florentins à la Mirandole. *ib.*

Digitized by Google

An
1537. 15 juillet. Les émigrés entrent en Toscane, et s'avancent jusqu'à Montemurlo. 317
— 31 juillet. Les chefs des émigrés surpris par Alexandre Vitelli dans la citadelle de Montemurlo; leur troupe est dissipée. 318
— 1er août. Philippe Strozzi et ses compagnons faits prisonniers. 319
— Cosme rachète, des soldats, leurs captifs pour les faire périr. *ib.*
— 20 août. Supplice des principaux émigrés, qui, sept ans auparavant, avaient fondé le pouvoir de la maison de Médicis. *ib.*
— Philippe Strozzi demeure une année prisonnier d'Alexandre Vitelli. 320
1538. Philippe Strozzi se tue en prison en invoquant un vengeur. *ib.*
1547. Lorenzino de Médicis assassiné à Venise par les sbires de Cosme Ier. 321
1538. Cosme de Médicis éloigne de Florence le cardinal Cybo et Alexandre Vitelli, qui l'avaient mis sur le trône. *ib.*
— Les sénateurs qui l'avaient fait élire sont tous écartés, et meurent disgraciés. 322
1532. Août. Clément VII s'empare d'Ancône par trahison, fait périr ses magistrats, et lui enlève tous ses priviléges. 323
1530. 10 octobre. Arezzo soumise de nouveau aux Florentins, et la nouvelle république supprimée. *ib.*
— La république de Lucques achète à grand prix la protection de l'Empereur. 324
1538. Mai. Alphonse Piccolomini, duc d'Amalfi, chef de la république de Sienne par le crédit de l'Empereur. 325
1541. Premières négociations des Siennois avec les Français, dénoncées par Cosme Ier à l'Empereur. *ib.*
— Granvelle, envoyé à Sienne, met cette république dans une plus grande dépendance de l'Empereur. *ib.*
1544. Les ports de l'État siennois occupés par les frères Strozzi, avec l'aide des Français et des Turcs. 326
1545. 4 mars. Don Jean de Luna et la garnison espagnole chassés de Sienne par un soulèvement du peuple. 327
1546. Complot de François Burlamacchi pour remettre en liberté toutes les républiques de Toscane. *ib.*
— Burlamacchi, alors gonfalonier de Lucques, est dénoncé à Cosme Ier. 328
— Il est livré à l'Empereur, et puni de mort à Milan. *ib.*
1547. 20 octobre. Don Diégo de Mendoza envoyé à Sienne par l'Empereur. 329
1548. 4 novembre. Il en réforme le gouvernement, et le réduit à une absolue dépendance. *ib.*
— Mendoza entreprend de bâtir à Sienne une citadelle. *ib.*
1552. Les Siennois implorent les secours de la France. 330
— Insurrection contre les Espagnols dans le territoire siennois. 331
— 26 juillet. Les insurgés sont reçus dans Sienne, et les Espagnols en sont chassés. *ib.*
— 11 août. Le duc de Termes introduit à Sienne avec une garnison française. *ib.*
1553. Janvier. D. P. de Toledo, vice-roi de Naples, vient en Toscane pour soumettre les Siennois, mais il meurt au bout de six semaines. 332

Digitized by Google

An

1553. Première guerre de Sienne, terminée par l'apparition de la flotte turque sur les côtes de Naples. 333
— Juin. Traité de paix entre Cosme Ier et les Siennois. *ib.*
— Cosme Ier déterminé à servir l'Empereur à tout prix, par la crainte de Pierre Strozzi, que favorisait le roi de France. *ib.*
1554. 26 janvier. Cosme rassemble ses troupes sous les ordres du marquis de Marignan, à Poggibonzi. 334
— 27 janvier. Marignan surprend un bastion à la porte de Sienne. 335
— Marignan, ne pouvant pénétrer dans la ville, entreprend de la réduire par le blocus. *ib.*
1554. Marignan assiége successivement les châteaux de l'État siennois, et fait pendre les habitants qui s'étaient défendus. 336
— Fin de Mars. Déroute d'une division de l'armée de Marignan à Chiusi. *ib.*
— Secours que les Florentins établis à Lyon et à Rome, envoient à l'armée de Strozzi qui attaquait Cosme de Médicis. 337
— 11 juin. Pierre Strozzi sort de Sienne, passe sur la gauche de l'Arno, et soumet le val de Niévole, puis rentre à Sienne au bout de quinze jours. *ib.*
— Disette dans Sienne et dans les deux armées. 338
— 2 août. Défaite de P. Strozzi devant Luciniano. 339
— Défense obstinée de Sienne par M. de Montluc. 340
— Froide férocité du marquis de Marignan, cause de la dépopulation actuelle de l'État de Sienne. *ib.*
1555. Janvier. Ouverture de pacification, et promesses splendides faites par Cosme Ier aux Siennois. 341
— 2 avril. Capitulation de Sienne, qui maintient la liberté de la république. *ib.*
— 21 avril. Les émigrés siennois se retirent à Montalcino, et s'y maintiennent en république jusqu'au 3 avril 1559. 342
— La capitulation de Sienne est scandaleusement violée. *ib.*
1557. 19 juillet. Cosme Ier prend possession de Sienne, et l'annexe à ses États. 343
— L'état des *présidi*, détaché du Siennois, reste à la monarchie espagnole. *ib.*

CHAPITRE X. *Révolutions des différents États de l'Italie depuis la perte de l'indépendance italienne jusqu'à la fin du seizième siècle.* 1531-1600. 344

Division de l'histoire du seizième siècle en trois périodes, par les traités de Cambrai et de Cateau-Cambrésis. Première période. Lutte pour sauver l'indépendance. *ib.*

An

1529. 5 août. — 3 avril 1559. Seconde période entre ces deux traités. Lutte des mêmes rivaux, sans espoir pour les Italiens. *ib.*

Digitized by Google

An
1559. Au 2 mai 1598. Troisième période. Paix au dedans de l'Italie. 345
— Guerre constante étrangère à laquelle la nation était indifférente. *ib.*
— Oppression de l'Italie sous le régime militaire espagnol. *ib.*
1529-1600. Ravages des brigands et des Barbaresques dans toute l'Italie. 346
— Précis des révolutions de chaque gouvernement pendant les deux dernières périodes du seizième siècle. *ib.*
1535-1555. Charles III, duc de Savoie, dépouillé de ses États par les Français, et sacrifié par les Impériaux. 347
1555-1559. Emmanuel-Philibert son fils demeure privé de ses États. *ib.*
1562. Charles IX lui rend les villes qu'il occupait en Piémont. *ib.*
1580-1600. Grandeur croissante de Charles-Emmanuel; ses conquêtes en Provence et en Dauphiné pendant les guerres civiles en France. 348
1588-1601. Différend sur le marquisat de Saluces, qui reste à la Savoie. *ib.*
— Les quatre plus grands États d'Italie soumis à la maison d'Autriche, le duché de Milan et les royaumes de Naples, Sicile et Sardaigne. 349
1535. 24 octobre. Mort du duc de Milan, après une nouvelle tentative pour secouer le joug de l'Autriche. *ib.*
1535-1559. Défense du Milanez contre les attaques des Français. *ib.*
— Oppression et ruine des Milanais sous l'administration espagnole. *ib.*
1563. Tentative infructueuse du duc de Sessa pour établir l'inquisition espagnole à Milan. *ib.*
— Le royaume de Naples défendu contre les armes des Français. 350
1518-1546. Règne et puissance du second Barberousse, roi d'Alger, et ses ravages sur les côtes de Naples, de Sicile et de Sardaigne. *ib.*
1546-1600. Suite des ravages des Barbaresques sous Dragut, Piali et Ulucciali. 351
1539-1553. Administration oppressive de D. Pédro de Tolède à Naples. *ib.*
1547. Il veut établir l'inquisition à Naples, et n'y peut réussir. 352
— Oppression des royaumes de Sicile et de Sardaigne. *ib.*
1565. Siége et mémorable défense de Malte, qui sauve la Sicile de l'invasion des musulmans. 353
1530. La puissance temporelle des papes diminue, encore que leurs frontières se fussent étendues. 354
1534. 12 octobre. — 1549. 10 novembre. Règne et ambition d'Alexandre Farnèse, pape sous le nom de Paul III. *ib.*
— Paul III allie la maison Farnèse à celle d'Autriche et de France. *ib.*
— Il sollicite l'investiture du duché de Milan pour son fils Pierre-Louis. 355
1545. Août. Il donne à Pierre-Louis, Parme et Plaisance avec titre de duchés. *ib.*
1547. 10 septembre. Pierre-Louis assassiné par les nobles de Plaisance, et ses États envahis par les Impériaux. 356
1549. 10 novembre. Paul III meurt laissant son petit-fils Octave dépouillé de tous ses États. *ib.*
1550. 22 février. Jules III, qui avait succédé à Paul III, rend Parme à Octave Farnèse. 357
1551. 27 mai. Le duc de Parme se met sous la protection de la France, et fait la guerre à l'Empereur son beau-père. *ib.*

Digitized by Google

An
1556. 15 septembre. Plaisance rendue au duc de Parme par Philippe II. 357
1586. 18 septembre. — 1592. 2 décembre. Règne d'Alexandre Farnèse, fils et successeur d'Octave au duché de Parme. 358
1549. 9 février. — 1555. 29 mars. Règne de Jules III, son goût pour les plaisirs. *ib.*
1555. 23 mai. Jean-Pierre Caraffa, nommé pape sous le nom de Paul IV. 359
— Tout le clergé réuni par les attaques des réformateurs. *ib.*
1545-1563. Concile de Trente, qui change l'esprit de l'Église. *ib.*
— Il réforme la discipline du clergé ; mais il ajoute au fanatisme. 360
— Changement complet dans le caractère des papes après le concile de Trente. *ib.*
1555-1559. 18 août. Fanatisme persécuteur de Paul IV. Inquisition. 361
1556. Septembre. — 1557. 14 septembre. Guerre de Paul IV contre Philippe II et le duc d'Albe. *ib.*
1569-1585. Règnes de Pie IV, Pie V et Grégoire XIII, empreints du même fanatisme. 362
1571. 7 octobre. Victoire de la flotte chrétienne sur les Turcs à Lépante. 363
1585. 24 avril. — 1590. 20 août. Talents et despotisme de Sixte-Quint. *ib.*
1590-1605. Quatre pontifes, régnant jusqu'à la fin du siècle. *ib.*
1563-1600. Persécutions des papes contre les protestants d'Italie. 364
— Ils nourrissent les guerres civiles et les complots du reste de l'Europe. *ib.*
— Mauvaise administration des États du pape. Misère, famine, peste, et destruction de la population. *ib.*
1563-1600. Multiplication des brigands, qui forment des armées. 365
— Les mœurs nationales perverties par l'habitude du brigandage, chez les seigneurs de fiefs et les paysans de la Sabine. 366
1534. 31 octobre. Mort d'Alphonse Ier, duc de Ferrare ; son fils Hercule II lui succède. *ib.*
1534-1559. 3 octobre. Règne d'Hercule II ; ses efforts pour secouer le joug de l'Espagne. 367
1559-1597. 27 octobre. Règne d'Alphonse II. Extinction de la ligne légitime de la maison d'Este. *ib.*
1559-1597. Don César, fils d'un fils naturel d'Alphonse Ier, successeur désigné d'Alphonse II. *ib.*
1597. Clément VIII déclare Ferrare réunie au saint-siége. 368
1598. 13 janvier. Traité par lequel don César abandonne Ferrare au saint-siége, et se retire à Modène et à Reggio. *ib.*
1538. 1er octobre. Mort de François-Marie de La Rovère, duc d'Urbin. 369
1538-1574. Règne de Guid'Ubaldo II. Opression du duché d'Urbin. *ib.*
1531-1533. 30 avril. Règne de Jean-Georges, dernier des Paléologue, dans le marquisat de Montferrat. 370
1536. 3 novembre. Frédéric II, duc de Mantoue, mis en possession du Montferrat. Son règne et ses successeurs. *ib.*
— Caractère de Cosme de Médicis, duc de Florence. *ib.*
1560. Cosme Ier fonde l'ordre de Saint-Étienne pour détourner les Florentins du commerce. 371

Digitized by Google

An
1562. Meurtre de deux fils de Cosme Ier, et mort de sa femme. 371
1564. Cosme Ier cède l'administration à son fils François Ier, mais conserve cependant l'autorité suprême. *ib.*
1569. Pie V accorde à Cosme Ier le titre de grand-duc de Toscane, que Maximilien II confirme à son fils le 2 novembre 1575. 372
1574. 21 avril. Mort de Cosme Ier. Succession et caractère de François Ier. *ib.*
1578. François Ier fait assassiner ou empoisonner tous ses ennemis en France et en Angleterre. 373
1579. Mariage honteux de François Ier avec Bianca Capello. *ib.*
1587. 19 octobre. Mort de François Ier. Caractère de Ferdinand son successeur. *ib.*
— Oligarchie lucquoise. *I signori del cerchiolino.* 374
1531-1532. Soulèvement des classes inférieures réprimé à Lucques. *ib.*
1556. 9 décembre. Loi *martiniana*, qui circonscrit l'oligarchie lucquoise. 375
— Mécontentement à Gênes pour l'établissement de l'aristocratie. 376
— Haine de Jean-Louis de Fieschi contre Giannettino Doria, neveu d'André. *ib.*
1547. 2 janvier. Conspiration de Jean-Louis de Fieschi, qui périt au moment où son succès était assuré. *ib.*
1560. 25 novembre. Mort d'André Doria, après s'être cruellement vengé des Fieschi. 377
1565. Les Génois perdent l'île de Scio; et celle de Corse se soulève contre eux. 378
1548-1571. Deux tentatives des Espagnols pour asservir Gênes. *ib.*
1576. 17 mars. Acte de médiation qui rétablit la paix entre l'ancienne et la nouvelle noblesse de Gênes. 379
1537-1540. Guerre des Turcs, qui fait perdre aux Vénitiens l'Archipel et le reste du Péloponnèse. *ib.*
1570-1571. Seconde guerre des Turcs qui leur enlève l'île de Chypre. *ib.*
— Le génie littéraire s'éteint en Italie après le milieu du seizième siècle. 380

Chapitre XI. *Révolutions des différents États de l'Italie pendant le cours du dix-septième siècle.* 1601-1700. 381

L'histoire d'Italie devient plus stérile à mesure qu'elle se rapproche de notre temps. *ib.*
Le dix septième siècle est une époque de mort politique aussi bien que littéraire. 382
Un siècle peut être très-malheureux, encore que ses malheurs ne soient point historiques, et qu'il n'en reste pas de souvenirs. *ib.*
Atteinte portée au lien du mariage par la mode des sigisbés; cause universelle de malheurs en Italie. *ib.*
But politique de cette mode introduite parmi les courtisans au dix-septième siècle. 383
Habitude du travail en honneur dans les républiques, remplacée par celle d'un noble loisir, ainsi qu'on l'appelait. *ib.*

Digitized by Google

Au dix-septième siècle, on fait parade du vice qu'on avait caché autrefois. 384
Augmentation du faste, tandis que le commerce diminue. *ib.*
Nouveaux titres qui exercent la vanité et aiguisent les mortifications. 385
Situation désolante des pères de famille. 386
Les substitutions perpétuelles les dépouillaient de leur propriété. *ib.*
Le malheur universel entraînait la nation vers la recherche des plaisirs des sens, qui lui préparaient de nouveaux malheurs. 387
Le dix-septième siècle présente moins de calamités générales, mais plus d'humiliation que le seizième. *ib.*
Partage de domination au dix-septième siècle entre Philippe III, du 13 septembre 1596 au 31 mars 1621; Philippe IV, mort le 7 septembre 1665; et Charles II, mort le 1er novembre 1700. *ib.*
Les princes italiens ne profitent pas de la décadence de la monarchie espagnole pour recouvrer l'indépendance. 388

An

1621. 7 novembre 1659. Lutte entre la France et l'Espagne. Caractère des guerres des deux cardinaux Richelieu et Mazarin. *ib.*
1665-1700. Arrogance de Louis XIV, moins sentie en Italie que dans le reste de l'Europe. 389
— Souffrances du duché de Milan dans le dix-septième siècle, sans événements marquants. *ib.*
1665-1700. Silence de l'histoire sur la Sardaigne. 390
— Pesantes contributions du royaume de Naples. *ib.*
— Accroissement des impôts, contraire aux priviléges du royaume. *ib.*
1647. 7 juillet. Soulèvement à l'occasion de la gabelle des fruits, dirigé par Mas Aniello. 391
— Fermentation simultanée de toute l'Europe pour la liberté. *ib.*
1647. Le duc d'Arcos, vice-roi, compromet la noblesse de Naples avec le peuple. 392
— 16 juillet. Mas Aniello assassiné par ordre du duc d'Arcos. 393
— 21 août. Le duc d'Arcos ayant révoqué ses promesses, la sédition recommence. *ib.*
— 5 octobre. Le duc d'Arcos fait canonner la ville après la pacification. *ib.*
— 7 octobre. Les Espagnols, chassés de la ville, se retirent dans les forts. *ib.*
— Le duc de Guise appelé à Naples, et déclaré généralissime de la république. 394
— Le peuple ne songea qu'à déplacer l'autorité arbitraire au lieu de la détruire. *ib.*
— Les Napolitains trompés par le duc de Guise, et par Gennaro Annèse. 395
1648. 6 avril. Gennaro Annèse remet Naples à Philippe IV, qui le fait ensuite périr. *ib.*
1647. 20 mai. Soulèvement de Palerme contre le marquis de los Vélez. 396
1674. Août. Soulèvement de Messine, causé par la violation de ses priviléges. *ib.*
— Secours envoyés par Louis XIV à Messine. 397

Digitized by Google

An
1678. Août. Évacuation précipitée de Messine par les Français. 397
— Sort déplorable de sept mille habitants de Messine, qui s'embarquent avec les Français. *ib.*
— Cruautés des Espagnols à leur rentrée à Messine. 398
— Les réfugiés de Messine chassés de France et réduits au désespoir. *ib.*
— Peu de révolutions importantes dans l'État de l'Église au dix-septième siècle. 399
1605. Démêlés de Paul V avec la république de Venise, pour les immunités ecclésiastiques. *ib.*
1606. 17 avril. La république de Venise excommuniée et interdite. 400
1607. 21 avril. Pacification entre Venise et le pape par l'entremise de Henri IV. *ib.*
1623. 6 août. Élection d'Urbain VIII; sa prodigalité pour les Barbérini, ses neveux. 401
1641. Les Barbérini veulent enlever aux Farnèse les duchés de Castro et Ronciglione. *ib.*
1644. 31 mai. Paix entre les Farnèse et les Barbérini, après une guerre ridicule. 402
1662. Querelle de Louis XIV avec Alexandre VII, pour les franchises de son ambassadeur. *ib.*
1664. 12 février. Traité de Pise, et réparation d'Alexandre VII à Louis XIV. *ib.*
1687. 30 janvier. Nouvelle tentative d'Innocent XI pour abolir les franchises. Il est insulté par le marquis de Lavardin. 403
— La maison de Savoie a peine, dans le dix-septième siècle, à se maintenir au même point de puissance que dans le seizième. *ib.*
1600-26 juillet 1630. Fin du règne de Charles-Emmanuel Ier; son ambition. *ib.*
1630-7 octobre 1637. Règne de Victor-Amedée. Son dévouement à la France. 404
1638-12 juin 1675. Régence de Christine; guerres civiles, et règne de Charles-Emmanuel II. *ib.*
1675-1700. Commencements de Victor-Amédée II. Son habileté et son peu de foi. 405
1600-1609. 7 février. Fin du règne de Ferdinand Ier en Toscane; fondation de Livourne. *ib.*
1609-1621. 28 février. Règne de Cosme II. Son goût pour la marine. 406
1621-1670. Règne de Ferdinand II. Douceur, faiblesse et apathie du gouvernement. *ib.*
1670-1700. Commencements de Cosme III. Sa défiance, son faste et sa bigoterie. *ib.*
1592-Mars 1622. Règne de Ranuce Ier à Parme, et sa tyrannie. 407
1622-1646. 12 septembre. Règne d'Édouard Farnèse. Sa présomption et ses guerres. *ib.*
1646-1694. 11 décembre. Règne de Ranuce II, gouverné par des favoris. 408
1597-1628. 11 décembre. Règne de César d'Este à Modène. 409
1629. 24 juillet. Alphonse III, son fils, se fait capucin. *ib.*
1629-1658. 14 octobre. Règne et guerres de François Ier, d'abord pour les Impériaux, puis pour les Français. *ib.*
1658-1662. Règne d'Alphonse IV. *ib.*

Digitized by Google

An

1662-1694. Septembre. Règne de François II. 410
1600-1627. 26 décembre. Règnes et débauches de quatre Gonzague à Mantoue. *ib.*
1627. Succession de Charles Gonzague, duc de Nevers. Son fils épouse l'héritière de Montferrat. *ib.*
1630. 18 juillet. Sac de Mantoue par les Impériaux. Malheurs du Montferrat. 411
1637-1665. 15 septembre Règne de Charles II de Gonzague. *ib.*
1665-1700. Règne, lâcheté et dissolution de Ferdinand-Charles de Gonzague. *ib.*
1574-1662. Règne de François-Marie de La Rovère, duc d'Urbin. 412
1574-1662. La république de Lucques ne présente aucun événement dans ce siècle. 413
1662. Deux factions à Gênes ; celle des familles inscrites et qui gouvernaient, et celle des familles exclues du gouvernement. *ib.*
1628. 30 mars. Conjuration de Vachéro contre l'aristocratie de Gênes. 414
1684. 18 mai. Bombardement de Gênes par Louis XIV. *ib.*
1600-1615. Vigueur de la république de Venise. Sa guerre avec les Uscoques, sujets de l'Autriche. *ib.*
1617. Alliance des Vénitiens avec les Hollandais ; ils se rapprochent des protestants. 415
1618. Conjuration du marquis de Bedmar contre Venise. *ib.*
1619-1637. Les Vénitiens soutiennent les droits des Grisons dans la Valteline. 416
1645. 23 juin. Les Turcs attaquent Candie. Guerre de vingt-cinq ans. *ib.*
1669. 6 septembre. Capitulation de Candie. Paix avec les Turcs. 417
1684-1699. Seconde guerre avec les Turcs ; conquête de la Morée ; victoires de François Morosini et de Konigsmark ; paix de Carlowitz. *ib.*

CHAPITRE XII. *Dernières révolutions des anciens États de l'Italie depuis l'ouverture de la guerre de la succession d'Espagne jusqu'à l'époque de la révolution française.* 1701 — 1789. 419

Effets de la servitude de l'Italie sur la littérature et les talents. *ib.*
Les quatre guerres de la première moitié du dix-huitième siècle rendent une sorte d'indépendance à l'Italie. *ib.*
Mais cette indépendance ne peut se maintenir, quand l'esprit de vie est détruit. 420

An

1701-1713. Guerre de la succession d'Espagne. *ib.*
1713. 11 avril. Accroissement de puissance de la maison de Savoie par le traité d'Utrecht. 421
1717-1720. Guerre de la quadruple alliance. *ib.*
1720. 17 février. Paix avec l'Espagne. Succession éventuelle de Parme et Toscane, promise à don Carlos. 422
1733-1735. Guerre de l'élection de Pologne. 423

Digitized by Google

An
1738. 18 novembre. Traité de Vienne. Indépendance du royaume des Deux-Siciles. 423
1741-1748. Guerre de la succession d'Autriche. 424
1748. 18 octobre. Traité d'Aix-la-Chapelle. Duché de Parme donné à un Bourbon. *ib.*
— La Toscane promise au duc de Lorraine. 425
— Faiblesse et nullité de l'Italie, malgré ce que la paix d'Aix-la-Chapelle avait fait pour son indépendance. *ib.*
1675-1730. Règne de Victor-Amédée II de Savoie. *ib.*
1703. Juillet. Il quitte les Bourbons pour s'allier à l'Autriche. 426
1706. 7 septembre. Défaite des Français devant Turin par le prince Eugène. *ib.*
— Réunion du Montferrat au Piémont ; le Vigevanasco refusé par l'Autriche. 427
1714-1718. Victor-Amédée, roi de Sicile ; ses disputes avec le clergé. *ib.*
1718. 18 octobre. Il consent à l'échange de la Sicile contre la Sardaigne. 428
1720. Août. Victor-Amédée mis en possession de la Sardaigne. *ib.*
1720-1730. Activité et talents de Victor-Amédée dans son administration. *ib.*
1730. 3 septembre. Abdication de Victor-Amédée en faveur de Charles-Emmanuel III. 429
1731. 28 sept. Victor-Amédée est arrêté par ordre de son fils. *ib.*
1735. 3 octobre. Charles-Emmanuel III acquiert à la paix Novarre et Tortone. *ib.*
1742. 1er février. Traité d'alliance de la Savoie avec l'Autriche, pour la défense du Milanez. 430
1743. 13 septembre. Traité de Worms entre les mêmes. Plaisance promise à la Savoie. *ib.*
— Pendant le même temps, Charles-Emmanuel traite avec la maison de Bourbon. *ib.*
1773. 20 janv. Mort de Charles-Emmanuel III. Victor-Amédée III lui succède. 432
1701-1748. Démembrement successif du duché de Milan. *ib.*
1765. 18 août 1790. Meilleure administration de la Lombardie sous Joseph II. 432
1708. 5 juillet. Mort de Ferdinand-Charles de Gonzague. Le duché de Mantoue confisqué et réuni à la Lombardie autrichienne. *ib.*
1746. 15 août. Mort du dernier Gonzague de Guastalla. Ses États réunis à ceux de Parme. *ib.*
1694-1727. 26 févr. Règne de François Farnèse à Parme et Plaisance. 433
1714. 16 septembre. Mariage d'Élisabeth, sa nièce, avec Philippe V d'Espagne. *ib.*
1720. 17 février. Succession de Parme assurée à un fils d'Élisabeth par la quadruple alliance. 434
1727-1731. 20 janvier. Règne à Parme d'Antoine, dernier des Farnèse. *ib.*
1731. Henriette d'Este, veuve d'Antoine, se dit grosse, et reste à Parme jusqu'en septembre. 435
1732. 9 septembre. Don Carlos, fils ainé d'Élisabeth Farnèse, entre à Parme. *ib.*

Digitized by Google

An
1733. Don Carlos se déclare majeur à dix-huit ans, et prend le commandement de l'armée espagnole. 435
1734. Février. Il entreprend la conquête du royaume de Naples, sous la direction du duc de Montemar. 436
1734. Les deux royaumes de Naples et de Sicile conquis par don Carlos. *ib.*
1736. 3 mai. Les Autrichiens prennent possession de Parme et de Plaisance, après que les Espagnols en ont emporté tous les effets précieux des Farnèse. *ib.*
1742. Don Philippe, second fils d'Élisabeth Farnèse, prétend à l'héritage de Parme. 437
1745. Septembre. Don Philippe occupe Parme, et ensuite Milan. *ib.*
1748. 18 octobre. Les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, assurés à don Philippe. 438
1765. 18 juillet. Mort de Philippe. Don Ferdinand lui succède. *ib.*
1694-1737. 26 octobre. Règne de Renaud d'Este à Modène et Reggio. *ib.*
1718. Il achète le petit duché de La Mirandole, confisqué sur le dernier des Pichi. 439
1737-1780. 23 février. Règne de François III, sa part à la guerre de la succession d'Autriche, comme général des Français. *ib.*
1780-1796. Règne d'Hercule III. Réunion des duchés de Massa Carrara à Modène, par son mariage avec Thérèse Cybo. 440
— Extinction du plus grand nombre des maisons souveraines d'Italie. *ib.*
1771. 14 octobre. Dernière fille de la maison d'Este, mariée à Ferdinand d'Autriche. *ib.*
1670-1723. 31 oct. Règne en Toscane de Cosme III de Médicis. 441
— Mariages inféconds de trois enfants de Cosme, et de son frère. *ib.*
1723-1737. 9 juillet. Règne de Jean-Gaston, dernier des Médicis. 442
1737-1765. 18 août. Règne en Toscane de François II, duc de Lorraine et Empereur. *ib.*
1743. 18 février. Mort de la princesse Palatine, sœur du dernier grand-duc Médicis. 443
1765-1790. 20 février. Règne de Pierre-Léopold en Toscane. *ib.*
1738-1759. 10 août. Règne de Don Carlos, Charles VII à Naples, et V, dans la Sicile. 444
1738-1759. État déplorable de la famille de don Carlos, qui passe au trône d'Espagne. *ib.*
1759-1799. Règne de Ferdinand IV à Naples. 445
1700-1721. 19 mars. Règne du pape Clément XI (Jean-François Albani). *ib.*
1721-1724. 7 mars. Règne d'Innocent XIII (Michel-Ange Conti). *ib.*
1724-1730. 21 février. Règne de Benoît XIII (Vincent-Marie Orsini). 446
1730-1740. 6 février. Règne de Clément XII (Laurent Corsini). *ib.*
1735. Les États de l'Église ravagés par les Espagnols et les Autrichiens. 447
1739. Octobre. République de San-Marino surprise par le cardinal Albéroni, et réunie au saint-siége, puis remise en liberté par Clément XII. *ib.*
1740-1758. 3 mai. Règne de Benoît XIV (Prosper Lambertini). 448
1742-1748. L'État de l'Église dévasté pendant la guerre de la succession d'Autriche. *ib.*

Digitized by Google

An

1758-1769. 3 février. Règne de Clément XIII (Charles Rezzonico). 449
1769-1774. 22 septembre. Règne de Clément XIV (Laurent Ganganelli). *ib.*
1773. 21 juillet. Il supprime l'ordre des Jésuites. 450
1775-1799. 29 août. Règne de Pie VI. *ib.*
— Travaux infructueux de Pie VI aux marais Pontins. *ib.*
1700-1713. La république de Venise ne prend aucune part à la guerre de la succession d'Espagne. 451
1715-1718. La Morée conquise sur les Vénitiens par Achmet III. *ib.*
1718. 27 juin. Trêve de Passarowitz, qui règle les frontières de Venise avec les Turcs. 452
1700-1789. L'histoire de la république de Lucques est nulle dans ce siècle. *ib.*
1713. La république de Gênes achète de l'Empereur le marquisat de Final. 453
1730-1768. Guerre des Génois avec la Corse révoltée, qu'ils cèdent à la France. *ib.*
1746. 16 juin. Défaite des Bourbons à Plaisance, qui expose Gênes aux vengeances des Autrichiens. 454
— 6 septembre. Capitulation de Gênes avec le marquis Botta, général autrichien. *ib.*
— Les Autrichiens violent la capitulation, et réduisent Gênes au désespoir. *ib.*
— 5 décembre. Soulèvement du peuple de Gênes, qui chasse les Autrichiens de la ville. 545
— 10 décembre. Les Autrichiens repassent la Bocchetta, et se retirent en Lombardie. 456
1748. 18 octobre. La république de Gênes comprise dans le traité d'Aix-la-Chapelle. *ib.*
— Le soulèvement de Gênes est le seul événement vraiment italien du siècle. 457
— La nation italienne, étrangère à ses monarques, ne prenait aucun intérêt à leur politique. *ib.*
— En détruisant les forces morales d'une nation, on détruit la nation même. *ib.*
— L'Italie, à la guerre de la révolution, n'a eu ni la volonté ni la force de défendre son indépendance. 458

CHAPITRE XIII. *De la liberté des Italiens pendant la durée de leurs républiques.*

En comparant l'Italie au quinzième et au dix-huitième siècle, on voit la grande influence de sa liberté. 459
Grandeur des temples existants; pauvreté des fidèles qui s'y rassemblent. *ib.*
Fréquence et magnificence des villes qui tombent en ruines. 460
Invention d'une culture savante des champs à l'époque où partout ailleurs les paysans étaient esclaves. *ib.*

Digitized by Google

Capital immense qu'ont demandé les canaux de la Lombardie, et la culture en terrasses de la Toscane. 460
L'Italie est la terre des morts; la génération actuelle n'aurait rien pu faire de ce qu'elle possède. 461
La liberté qui donna tant de vie à l'Italie n'était point celle que nous cherchons aujourd'hui. *ib.*
L'ancienne liberté était une participation à la souveraineté; la moderne est une protection du bonheur et de l'indépendance, l'une est active, l'autre passive. *ib.*
Les Italiens donnaient à tout gouvernement républicain le nom de libre. 462
Dans les oligarchies, les familles propriétaires de la souveraineté jouissaient seules de la liberté active; la passive n'existait pour personne. 463
L'existence de l'esclavage, chez les anciens, les avait empêchés de chercher dans la dignité de l'homme l'origine de la liberté. *ib.*
L'abolition de l'esclavage domestique rendit les républiques italiennes supérieures à celles de l'anquité. Comment elle s'opéra. 464
Au temps de l'empire romain, les campagnes désertes étaient cultivées par des troupeaux d'esclaves. *ib.*
La plupart des esclaves des campagnes furent enlevés par les barbares. 465
Les barbares, en s'établissant en Italie, forcèrent les hommes libres à travailler. Invention de la culture à moitié-fruit en leur faveur. *ib.*
Ils affranchissent bientôt leurs esclaves, parce que le travail du métayer leur profite plus que celui des serfs. 466
La loi n'abolit point l'esclavage, et les papes le renouvelèrent souvent; mais l'intérêt personnel l'a toujours détruit. *ib.*
Le fanatisme religieux a seul conservé les restes de l'esclavage. 467
Les philosophes ont fondé les théories modernes de liberté sur l'abolition de l'esclavage, et la conservation de la monarchie. *ib.*
La liberté des anciens étant un droit, on n'examinait pas si elle était essentielle au bonheur. 468
Les modernes ont examiné de quelle manière elle constitue le bonheur, parce que selon eux chaque homme a droit à la félicité. *ib.*
Si le gouvernement ne protége pas cette félicité dans les personnes, l'honneur, la propriété, les sentiments moraux, quelle que soit son origine, il est tyrannique. *ib.*
Le gouvernement doit protéger chaque individu contre les autres, mais non contre lui-même : aussi son action ne s'étend ni sur la pensée, ni sur la conscience. 469
C'est manquer à la liberté que de poursuivre les fautes qu'on ne peut punir sans une inquisition pire pour la société que la faute. *ib.*
La liberté de la presse, celle de débat, celle de pétition, sont les garanties politiques de cette liberté passive. *ib.*
La liberté des modernes n'était point garantie dans les républiques italiennes. 470
La procédure criminelle y avait les mêmes défauts que dans les États despotiques. *ib.*
Division des pouvoirs exécutif et judiciaire souvent méconnue. *ib.*
Précautions insuffisantes pour garantir l'impartialité des juges. 471

Digitized by Google

Instruction secrète, torture et supplices atroces. 471
Sentences portées par les *balies* avec une autorité révolutionnaire. 472
Les Italiens permettaient au gouvernement de juger les opinions et les pensées. *ib.*
L'hérésie, la magie, le mécontentement, soumis au ressort des tribunaux. *ib.*
La poursuite du blasphème donna lieu à des procédures vexatoires et presque toujours injustes. 473
Autres délits de pures paroles, punis avec une excessive sévérité. 474
Procès pour la conservation des mœurs, souvent plus scandaleux que le désordre même. *ib.*
La liberté de la presse, inconnue aux républiques d'Italie. *ib.*
Le droit de pétition également inconnu. 475
La liberté du débat dans les conseils n'était pas même protégée. *ib.*
La minorité liait la majorité par une opposition silencieuse. 476
La minorité souvent violentée pour obtenir son adhésion. *ib.*
En quoi consistait donc la liberté des républiques italiennes. 477
Les Italiens n'étaient pas libres comme gouvernés, mais comme gouvernants. *ib.*
Chez eux toute autorité exercée sur le peuple était émanée du peuple. 478
Après un temps déterminé, l'autorité des mandataires du peuple retournait au peuple; aucun de ses mandats n'était irrévocable. 479
Exception, le doge de Venise. *ib.*
Autres exceptions, les familles qui s'élevaient à la tyrannie. *ib.*
L'existence de pouvoirs irrévocables dans une républiqne implique contradiction. 480
Tout dépositaire de l'autorité publique était responsable envers le peuple. *ib.*
Dans les républiques, la responsabilité n'est exercée sur les magistrats qu'à leur sortie de charge. 481
Cet inconvénient est nul quand la durée des fonctions est fort courte. *ib.*
Diviéto, repos forcé auquel les magistrats étaient obligés à leur sortie de charge. *ib.*
Sindicato, enquête juridique et nécessaire sur l'administration de certains magistrats à l'expiration de leurs fonctions. 482
Supériorité des constitutions italiennes sur celles des autres républiques anciennes. *ib.*
La responsabilité assurée par l'amovibilité simultanée de tous les conseils. *ib.*
La prospérité nationale tenait à la responsabilité des magistrats, à la dignité des citoyens et à l'émulation de toutes les classes. 483
Le pouvoir judiciaire contenu par la crainte de la responsabilité. *ib.*
Les magistrats redoutaient ceux qui leur succéderaient dans les emplois. 484
Celui qui avait fait la loi redevenait simple citoyen, et un autre était chargé de la faire exécuter. *ib.*
La liberté italienne contribuait bien plus à la vertu du citoyen qu'à son bonheur. 485
Émulation universelle excitée parmi le peuple par l'attente des emplois. *ib.*
Il est juste de tenir compte de l'amusement d'une nation, puisqu'il fait partie de son bonheur. Il était constant et de la nature la plus noble. 486
Perfectionnement de l'homme, but principal du gouvernement. *ib.*

Digitized by Google

Avidité insatiable d'apprendre, qui caractérisait alors les Florentins. 487
Censure exercée sur la conduite de chacun par l'opinion publique. *ib.*
La liberté des anciens, comme leur philosophie, avait pour but, la vertu; la liberté des modernes, comme leur philosophie, ne se propose que le bonheur. 488
Le but du législateur doit être de concilier les deux libertés, et de les affermir l'une par l'autre. *ib.*

CHAPITRE XIV. *Quelles sont les causes qui ont changé le caractère des Italiens depuis l'asservissement de leurs républiques.* 490

C'est une erreur où l'on tombe aisément, que d'attribuer aux Italiens d'autrefois le caractère des Italiens d'aujourd'hui. *ib.*
Les vices des institutions publiques en Italie, font l'apologie des Italiens. *ib.*
La religion, l'éducation, la législation et le point d'honneur, ont altéré chacun le caractère national. 491
LA RELIGION, de toutes les forces morales, celle qui peut faire le plus de bien et le plus de mal. *ib.*
L'influence de la religion catholique n'est point la même dans le Midi que dans le Nord, après comme avant le concile de Trente. *ib.*
Révolution qui commence dans l'esprit de l'Église avec le pontificat de Paul IV. 492
Effrayés par la réforme, les papes abandonnent la cause des peuples pour celle des rois. *ib.*
La réformation a corrigé les mœurs et augmenté le zèle, mais aussi le pouvoir du clergé catholique. 493
L'Église, en s'emparant de la morale, a substitué l'étude des casuistes à celle de notre propre conscience. *ib.*
Entre les mains des casuistes, la morale devient étrangère au cœur comme à la raison. 494
Par une fausse classification des péchés, la salutaire horreur que doit inspirer le crime fut considérablement diminuée. *ib.*
La doctrine de la pénitence et de l'absolution changea la tâche constante de la vie en un compte à régler à la mort. *ib.*
En Italie, la pénitence des suppliciés les change toujours en martyrs aux yeux du peuple. 495
Trafic des indulgences, corrigé mais non détruit par le concile de Trente. *ib.*
Les indulgences gratuites ne sont pas moins fatales à la morale. *ib.*
Le hasard, et non plus la vertu, fut appelé à décider du sort éternel de l'âme du moribond, selon qu'il put ou non se confesser et être absous. 496
Les commandements de l'Église furent mis à la place de ceux de Dieu et de la conscience. *ib.*
Plus le dévot est régulier dans ses pratiques, plus il se croit dispensé des vertus. *ib.*
L'intérêt sacerdotal a corrompu toutes les vertus qu'il a soumises à la législation des casuistes. 497

Digitized by Google

La morale est devenue non-seulement la science, mais le secret des casuistes. 497
L'étude philosophique de la morale est sévèrement interdite. *ib.*
La religion a enseigné en Italie à ruser avec la conscience, non à lui obéir. 498
L'Éducation; son influence intimement liée à celle de la religion. *ib.*
Au seizième siècle, l'éducation enlevée aux philologues indépendants, pour l'attribuer aux moines. 499
Émulation et activité d'esprit des premiers; servile docilité des seconds. *ib.*
Toute contention d'esprit exclue des écoles par les moines. *ib.*
L'étude de l'antiquité continue dans les écoles, mais elle y est séparée de tout sentiment et de toute pensée. 500
Elle devient entre les mains des moines une science de faits et d'autorités. *ib.*
Inertie absolue de l'esprit, résultat de cette éducation. 501
Les tautologies des prières sont un exercice de distraction, si ce n'est d'hypocrisie. *ib.*
La mémoire seule appelée aux leçons se charge avec répugnance du fardeau qu'on lui impose. *ib.*
L'obéissance et la discipline monastique suivent l'écolier dans ses délassements. 502
Malheur d'une nation ainsi élevée. *ib.*
Législation : elle est toute fondée en Italie, comme la religion et l'éducation, sur une obéissance aveugle et implicite. 503
Le pouvoir des princes est absolu; les lois, la justice, les priviléges, lui sont soumis. 504
La loi émane de la volonté du prince, sans discussion ni délibération publique. *ib.*
L'instruction publique des procès est une grande école de morale pour le peuple. *ib.*
En Italie, où elle est secrète, elle rend odieuse la justice même. 505
Tous les ministres de la justice criminelle, en Italie, sont déclarés infâmes. *ib.*
Leur chef, quoique infâme comme eux, a toute l'autorité d'un magistrat. 506
Tout le public se lie de pitié avec le malfaiteur contre la justice. *ib.*
Le jugement des causes abandonné à un seul juge, ce qui ôte aux magistrats le frein le plus salutaire, l'obligation de faire connaître tous leurs motifs. *ib.*
Fréquence des procès *economici*, dans lesquels le prévenu ne connaît pas l'accusation, et n'est pas admis à se défendre. 507
La mauvaise justice d'Italie fait prendre à chacun des habitudes de dissimulation, de flatterie et de bassesse. 508
Habitudes de férocité données au peuple par le spectacle de la torture. *ib.*
Influence morale de la législation civile; elle s'étend à tous les citoyens. 509
L'ordre de succession fut changé à la chute de la liberté, par l'institution des substitutions perpétuelles, et les faveurs accordées aux fils aînés. 510
La mère et les frères rendus dépendants des fils aînés; subversion des sentiments naturels. *ib.*
Les fils cadets, condamnés à la fainéantise et à la bassesse, lorsqu'on les réduit à la pension alimentaire. *ib.*

Digitized by Google

Le recours à la grâce, dans les causes civiles, intervertit toute habitude nationale de justice. 510
Multiplication infinie des procès, qui a ôté toute honte au caractère de chicaneur. 511
Le Point d'honneur : complément des institutions nationales. *ib.*
Le point d'honneur, se confondant avec l'opinion publique dans les républiques, s'y fait à peine remarquer. *ib.*
Les Castillans durent aux Arabes, et portèrent en Italie un point d'honneur d'un nouveau caractère. *ib.*
Trois principes fondamentaux du point d'honneur arabe et castillan. 513
1° Délicatesse exagérée sur la chasteté des femmes : elle leur fait perdre l'honnête liberté dont elles avaient joui au temps des républiques. *ib.*
Elle fait négliger en même temps l'éducation morale, qui aurait placé leur défense en elles-mêmes. *ib.*
Ce point d'honneur abandonné à la fin du dix-septième siècle, sans qu'on lui substitue une autre garantie pour la vertu des femmes. *ib.*
L'époux obligé de défaire l'ouvrage de l'éducation d'une femme tirée du couvent. 514
Les déréglements des femmes italiennes sont l'ouvrage des institutions sociales. *ib.*
2° Délicatesse exagérée sur la valeur des hommes. Les républiques, en Italie, avaient péché par le défaut contraire. *ib.*
Les guerres du seizième siècle rappellent les Italiens aux armes, et leur donnent le point d'honneur castillan. 515
Déclin de la milice italienne au dix-septième siècle ; la noblesse retombe dans le repos et la mollesse. *ib.*
Au dix-huitième, des Italiens avouent sans rougir leur manque de courage. *ib.*
3° Nécessitée imposée à l'homme d'honneur de venger son offense. 516
Les nations du Nord se battent pour défendre leur honneur, non pour se venger. *ib.*
Les Maures, les Castillans, et après eux, les Italiens, voulurent faire preuve non de bravoure, mais de force d'âme et de haine implacable. *ib.*
Le poison et le poignard employés pour laver l'honneur outragé. 517
Ce point d'honneur barbare est abandonné aujourd'hui, mais il a laissé après lui une fatale indulgence pour la perfidie. *ib.*
Indulgence que méritent les vices des Italiens, parce qu'ils sont l'ouvrage de leurs maîtres. 518
Vertus naturelles qui sont demeurées aux Italiens. *ib.*
Les Italiens n'ont point perdu le germe des grandes choses. 519

FIN DE LA TABLE DU TOME HUITIÈME.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google